
3 1761 08154290 4



SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

de 1880 à 1900.

NOTICE HISTORIQUE

ET

RELATION DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT LA

PÉRIODE QUINQUENNALE DE 1895-1899

Par M. E. CANTINEAU, Archiviste de la Société.



LILLE

IMPRIMERIE L. DANEL.

1900

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

STATISTIQUE GÉNÉRALE

La Société de Géographie de Lille **est fondée le 14 juin 1880 :** elle fait partie de l'Union Géographique du Nord : elle est **déclarée indépendante** par arrêté préfectoral de janvier 1882 : elle crée des **sections à Roubaix et à Tourcoing** et conclut une convention administrative avec la Société de Valenciennes.

Elle est reconnue d'utilité publique par décret du 21 décembre 1895.

Le Général Faidherbe, grand chancelier de la Légion d'honneur, est Président d'honneur de la Société depuis la fondation jusqu'au 28 septembre 1889.

M. Paul Crepy-Danel, ✠, A ✿, C. ✠, ✠, ✠, est Président depuis la fondation, 14 juin 1880, jusqu'au 11 décembre 1899, date de son décès.

M. Ernest Nicolle, ✠, Président actuel, est élu le 26 janvier 1900.

Le Comité d'Études et d'Administration est composé de 40 membres élus par les Sociétaires et rééligibles.

Le numéro d'inscription depuis la fondation jusqu'au 1er avril 1900 est **3758** et le **NOMBRE DES SOCIÉTAIRES 2441,** dont 1715 pour le groupe de Lille, — 242 pour la section de Roubaix. — 253 pour celle de Tourcoing et 231 pour la Société de Valenciennes.

Le **BULLETIN MENSUEL** tiré à **2770** exemplaires est un fascicule de 64 à 72 pages, grand in-8°, formant pour chaque année 2 volumes de 400 pages avec cartes et gravures. Il coûte annuellement à la Société environ 18.000 fr. : il est servi gratuitement à tous les Sociétaires et par échange à de nombreuses Sociétés savantes du monde entier. La collection des 20 années forme 36 volumes parus.

986 CONFÉRENCES ont été organisées en 20 années à Lille, dans les sections et diverses villes : elles ont été faites par **237 conférenciers** sociétaires ou étrangers : la salle des conférences de Lille contient 1000 places assises, elle est éclairée à l'électricité et possède un écran à projections de 40 mètres carrés.

DES COURS PUBLICS de topographie et de géographie coloniale et commerciale sont organisés par la Société ou à son instigation ; elle récompense le zèle des maîtres et des élèves.

241 EXCURSIONS ont été organisées dans toute l'Europe, l'Algérie et la Tunisie — plus de **6000 excursionnistes** y ont participé — de nombreux rapports descriptifs et historiques et de nombreuses photographies inédites en sont des souvenirs utiles.

19 CONCOURS ANNUELS de géographie descriptive, commerciale et militaire ont été organisés à Lille, Roubaix et Tourcoing — le premier date du 21 juillet 1881 — il y a eu **5235 concurrents**, filles et garçons, élèves des enseignements primaire, secondaire et supérieur — **1422 lauréats** ont été récompensés par des ouvrages, des médailles et des bourses de voyage qui ont déjà coûté plus de 17.000 francs.

BIBLIOTHÈQUE de lecture et de prêt aux Sociétaires, ouverte tous les jours ; elle contient environ **1850 volumes** traitant des connaissances géographiques et **plusieurs milliers de fascicules périodiques** provenant de Sociétés savantes de toutes les parties du monde ; — Atlas et cartes détachées.

Environ **2000 clichés** à projections servent aux conférences de la Société, ils sont prêtés **gratuitement** aux Sociétaires, surtout aux professeurs et aux conférenciers vulgarisateurs de la région ; beaucoup de ces clichés sont inédits.

De nombreuses **vues photographiques** prises par les excursionnistes renseignent les conférenciers et servent à faire des clichés à projections.

Des collections de **guides de voyage** et de publications de renseignements sur le développement du commerce extérieur et l'expansion coloniale peuvent être consultés au siège de la Société.

LE XIIIe CONGRÈS NATIONAL

DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE GÉOGRAPHIE

a eu lieu à Lille en l'hôtel de la Société du 1er au 7 août 1892, sous la Présidence de M. Ch. Bayet, alors recteur de l'Académie de Lille. Y assistèrent : 27 Sociétés françaises de Géographie ; des délégués de 6 ministères ; 91 savants français et étrangers et des membres de 6 Sociétés étrangères de Géographie (Voir le rapport du Congrès, 1 vol. grand in-8° de 548 pages).

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

NOTICE HISTORIQUE

LISTE DES CONFÉRENCES

Faites à Lille, Roubaix et Tourcoing.

ET

NOMENCLATURE DES EXCURSIONS

DIRIGÉES PAR LA SOCIÉTÉ

Janvier 1895 — Décembre 1899.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES CONCOURS

de 1889 à 1900.

INTRODUCTION.

Collige fragmenta ne pereant.

La Société de Géographie persévère avec succès dans son entreprise de vulgarisation car elle inscrira son 4.000ᵉ membre dans un temps rapproché, peut-être bien quand elle terminera dans quelques mois sa 20ᵉ année d'existence. Son histoire prouve qu'elle peut vouloir goûter la satisfaction du devoir accompli, devoir patriotique par excellence qu'elle s'est imposé. En effet, elle a développé le goût des voyages, elle a éveillé et mis en action des vocations latentes qui ne se seraient pas produites et fait naitre des idées d'exploitation coloniale et de commerce international par le contact direct avec des conférenciers : explorateurs, savants et voyageurs dont les conseils sont précieux pour la science ou le commerce.

Cette histoire a été faite jusqu'à la fin de l'année 1894, et dans les prévisions du Comité d'Études, la période suivante devait se terminer avec le siècle en décembre 1900 ; l'Exposition Universelle de cette année a fait abandonner ce projet bien rationnel et l'archiviste, auteur du travail précédent, a été chargé de continuer l'histoire et de dresser les statistiques jusqu'en décembre 1899. Elles seront comme le livre d'or et nous l'espérons comme l'auréole d'honneur de la Société devant l'opinion du monde accouru de tous les points de l'univers. Puissent ces preuves d'ardent labeur obtenir un témoignage d'approbation et un encouragement à la persévérance !

La méthode de division par années de l'histoire et des nomenclatures suivantes est conservée comme très pratique et la table des conférenciers déjà publiée est remaniée et complétée pour toute la période des 20 années d'existence. Toutes les pièces à l'appui du travail suivant, en partie produites à l'Exposition, sont précieusement conservées dans les archives de la Société et ne laissent aucune place aux fantaisies de l'imagination.

NOTICE CHRONOLOGIQUE

DE 1895 A 1900

Année 1895.

Inscriptions. La première chose qui nous intéresse, c'est la prospérité de la Société, or en janvier 1889 l'année de la dernièreExposition internationale, le premier numéro d'inscription était 1619 et celui du 1er janvier de cette année est 2612 ; celui de janvier 1894 était 2451, les nouvelles adhésions continuent donc à être nombreuses.

Déclaration d'utilite publique. Cette situation florissante de la Société de Géographie qui, depuis 15 ans, travaille avec une ardente persévérance à l'exécution du programme qu'elle s'est imposé, l'a encouragée à renouveler sa demande faite en 1894 de voir son rôle officiellement reconnu et ses courageux efforts approuvés. Il y a eu cette fois une prise en considération qui a abouti ; d'après les documents fournis le 27 juillet à l'Administration préfectorale : statuts révisés, comptes financiers annuels, historique des travaux, etc., il a été remis des rapports favorables par M. Vel-Durand préfet du Nord, le 3 août ; par M. Bayet, recteur de l'Académie du Nord, le 12 août ; et aussi par le Conseil d'Etat consulté. Après examen de ces rapports et avis, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts, M. Combes, a remis à la signature du Président de la République, M. Félix Faure, le 21 décembre 1895, le décret de reconnaissance d'utilité publique de la Société de Géographie de Lille. (Bulletin décembre 1895 p. 292.)

La Société a conquis ainsi une situation officielle ; sa jeunesse belle et prospère s'est développée librement, selon ses propres aspirations, avec des chefs dévoués et puissants pour guides ; mais comme l'éphèbe qui aspire à devenir citoyen d'Athènes, elle a cherché de nouveaux devoirs pour acquérir des droits et elle a accepté un contrôle partiel de ses faits et gestes pour obtenir la protection parfois nécessaire de l'Etat. Elle croit, en méritant la bienveillance du Gouvernement, ajouter à son prestige pour fixer l'appréciation publique, là où ses mérites sont moins connus.

Conférences Il y a eu cette année 32 conférences faites à Lille, 13 à Roubaix et 12 à Tourcoing ; comme on le voit, l'effort de vulgarisation s'accroit toujours et les sociétaires se dévouent eux-mêmes pour apprendre ce qu'ils savent à leurs collègues. Ainsi MM. Herland, Houbron, Paillot, Haumant, Moy, Ovigneur,

Auguste Crepy, Silvercruys, Merchier parlent tour à tour des Ardennes, du Tyrol, du Danemark, de la Russie, des Causses, de la Suisse, de l'Algérie, de Madagascar et de l'Egypte, laissant aux explorateurs et aux savants les descriptions lointaines et les questions économiques. Plusieurs sociétaires et membres du Comité, infatigables d'activité, vont même porter leur science dans toute la région : tels : MM. Moy, Haumant, Merchier, Silvercruys qui outre les sections de Tourcoing et de Roubaix, visitent Marchiennes, Lens, Valenciennes, etc.

Excursions. Après la géographie en chambre vient l'exercice pratique, avec le printemps renaît la période des excursions ; les projets sont nombreux et 17 d'entre eux reçoivent complète exécution ; environ 400 touristes visitent ainsi la Suisse, la Belgique, le Luxembourg, les Causses et aussi de nombreuses curiosités de notre région. Les groupes qui sont admis à visiter de grands établissements persistent dans la louable habitude d'y laisser pour les ouvriers un souvenir de leur passage ou bien d'envoyer au chef qui a bien voulu les recevoir une médaille au nom de la Société. Les excursionnistes peuvent se remémorer leurs excursions en conservant les programmes soignés accompagnés de belles cartes itinéraires que dresse souvent M. Jusniaux, l'agent secrétaire, ou en consultant les nombreux comptes rendus insérés dans le Bulletin.

Concours et récompenses. Cette année, le concours général de géographie classique et militaire a lieu le jeudi 4 juillet et le concours commercial le dimanche 15 décembre ; 159 candidats se présentent pour se disputer les nombreux prix offerts par les généreux donateurs dont la liste est jointe au programme des concours et aussi les prix d'honneur envoyés par les ministères de l'Instruction publique, du Commerce et des Colonies ; 142 concourent et 54 sont récompensés (voir le Palmarès au Bulletin.) Le voyage des lauréats du prix Danel du concours de 1894 a lieu le 13 juin de cette année à Cassel et à Dunkerque sous la conduite de MM. Houbron, Cantineau et Jusniaux.

Bulletin Le Bulletin mensuel continue à relater les faits et gestes de la Société : assemblées, conférences, excursions, faits géographiques et nouvelles commerciales ; de nombreuses phototypies ajoutent à l'attrait de la brochure et satisfont quelques curiosités ; de temps en temps des cartes complètent son utilité, telles, celle toute d'actualité de Madagascar par Henri Mager, insérée dans le Bulletin d'avril et celle de la Mission Marchand au Niger (1892-94) au Bulletin de novembre. On y trouve aussi cette année (Bulletin juin p. 378) un travail de M. Albert Mine, le laborieux consul de la République Argentine à Dunkerque, faisant suite aux nombreuses statistiques du port de Dunkerque contenues dans le superbe album qu'il a offert pour la bibliothèque de la Société lors du congrès de 1892 ; il se compose de tableaux ingénieusement dressés constatant les relations du port de Dunkerque avec la République Argentine. Le Bulletin de février est accompagné d'un fascicule que la Société offre à tous ses membres, il contient l'historique des travaux de la

Société, la liste des excursions et la nomenclature des conférences pour chaque année de 1888 à 1894 ; ce travail intéressant et utile pour les sociétaires est l'œuvre de M. E. Cantineau, membre du Comité d'Etudes.

Budget. Le Bulletin si soigné et bien illustré, qui se tire à environ 2.300 exemplaires est malheureusement une charge fort lourde pour le budget des dépenses qui s'élève cette année à 28.852 fr. 90 : il coûte près de 16.000 fr., les conférences plus de 5.000 fr. et le loyer, le chauffage, l'éclairage de la grande salle des conférences, le secrétariat et tous les frais généraux laissent à peine libre la réserve statutaire ; le nombre croissant des sociétaires permet d'espérer un jour de faire des économies.

Bibliothèque. La bibliothèque continue à recevoir des dons intéressants de cartes et d'ouvrages géographiques et M. Houbron, le bibliothécaire si compétent, achète toujours avec le reliquat des frais d'excursions, des guides et des descriptions de voyages qu'on vient consulter de temps en temps.

Clichés. Nous commençons à avoir une petite collection bien utile de clichés à projections, les uns achetés pour nos conférences, les autres reproduits d'après des photographies inédites apportées par les conférenciers ; un jour viendra peut-être ou nous pourrons ne plus faire d'achats aussi importants.

Congrès. La Société participe toujours aux nombreux Congrès auxquels elle a l'honneur d'être invitée ; tels sont :

— Le 6e Congrès international de géographie à Londres du 26 juillet au 3 août auquel assistent M. Paul Crepy délégué accompagné de MM. Godin et Eeckman.

— Le 16e Congrès national des Sociétés françaises de Géographie à Bordeaux du 1er au 7 août ; notre délégué M. Merchier y remporte un succès colossal avec sa conférence sur les choses d'Asie (Bulletin mai, p. 285.)

— Le Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, du 14 au 18 avril ; MM. Quarré, Eeckman et Crepin y représentent la Société.

— Le Congrès de l'Association française pour l'Avancement des sciences à Bordeaux, du 4 au 9 août, délégué M. Gustave Lecocq (rapport, Bulletin décembre p. 339.)

— Le 10e Congrès archéologique belge à Tournai, du 5 au 8 août ; la Société est représentée dignement par MM. Quarré, Eeckman et Docteur Carton (rapport, Bulletin janvier 1896, p. 61.)

— Le Congrès des Sociétés Suisses de Géographie à Saint-Gall, du 22 au 24 août, auquel la Société se fait représenter avec vœux de prospérité.

— Le Congrès des Sociétés italiennes de Géographie à Rome du 15 au 30 septembre ; la Société invitée se borne à des remerciements sympathiques.

Cérémonies. La Société de Géographie de Lisbonne invite sa sœur de Lille aux fêtes destinées à célébrer en 1897 le IVe centenaire du départ de Vasco de Gama, à la recherche de la route maritime des Indes.

Pour les fêtes magnifiques d'inauguration des nouveaux bâtiments des

Facultés et Instituts de l'Université de Lille, célébrées le 2 juin avec une grande splendeur, Mr Bayet, recteur, invite le Bureau de la Société dont il est membre d'honneur. Ce savant distingué reçoit dans cette solennité, une foule de délégation des Universités les plus renommées d'Europe et d'Amérique, avec un talent tout à fait remarquable. Cette fête est pour lui un brillant triomphe dont l'éclat rejaillit sur l'Université lilloise (bull. mars et avril 1897, rapport historique par M. E. Cantineau).

Le 21 mai MM. Paul Crepy et Quarré-Reybourbon, représentent la Société au banquet organisé en l'honneur de M. Savorgnan de Brazza, Commissaire général au Congo français.

Dons et souscriptions.

La Société vote la somme de 100 fr. pour l'érection à Lille d'un monument en l'honneur de Pasteur, premier doyen de la Faculté des Sciences et un groupe de visiteurs du laboratoire offre la somme de 205 fr. pour l'Institut Pasteur en construction.

Le Comité d'Etudes souscrit 100 fr. pour la Société des Amis des Explorateurs français et aussi 25 fr. pour le monument Francis Garnier à Paris.

En avril, la Société envoie au Comité de la Croix-Rouge, pour distraire nos braves soldats malades ou blessés dans les ambulances de Madagascar, 80 volumes trop peu géographiques qui ont jadis encouragé les dons et contribué à la formation de sa bibliothèque. En novembre, 20 volumes du même genre sont donnés pour la bibliothèque de la Société des voyageurs de Commerce.

Nécrologie.

Le 1er mars, la France fait une grande perte par la mort tragique du journaliste de talent Harry Alis (Hippolyte Percher) ami du malheureux Crampel et le nôtre ; c'était un ardent patriote, dévoué aux idées du développement colonial africain qu'il vint plusieurs fois nous exposer dans des conférences remarquables (bull. avril, p. 222 et portrait.

Le samedi 13 juin périt accidentellement aux bains de Wimereux, M. Ange Descamps, membre distingué de notre Comité d'Etudes depuis 1880 et haute notabilité lilloise.

Distinctions honorifiques.

Pour ne point terminer l'historique de cette année par une note triste, enregistrons les distinctions suivantes :

M. Bayet, recteur de l'Académie, membre d'honneur de la Société, est nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold de Belgique.

M. Georges Pérot, directeur de l'Ecole Normale supérieure, membre d'honneur de la Société, est promu Commandeur de la Légion d'honneur.

M. le Dr Carton, membre correspondant, reçoit la rosette d'Officier de l'Instruction publique.

M. Gosselet, le savant doyen de la Faculté des Sciences, membre du Comité d'Etudes, reçoit celle d'Officier de la Légion d'honneur.

M. Houbron, aussi membre du Comité, est nommé Officier d'Académie.

M. Godin, également membre du Comité, est promu Commandeur de l'Ordre du Christ de Portugal.

La Société est fière de voir de si nombreuses et de si importantes distinctions accordées aux mérites de ceux qui ont accepté d'elle un titre ou une fonction pour travailler à sa prospérité.

Année 1896.

Inscriptions. Les nouveaux membres continuent à se recruter régulièrement et le numéro d'inscription au 1er janvier de cette année est 2757. La marche ascendante ne se ralentit pas, c'est un encouragement précieux et les travaux ne chôment pas.

Conférences. Les membres de la Société apportent encore en nombre le concours de leur parole pour l'organisation des conférences. MM. le chanoine Pillet, le Dr Carton, le Dr Vermersch, Haumant, Merchier, Paillot, Tilmant, vulgarisent leurs impressions de voyage à Rome, à Tunis, à Naples, en Ecosse, etc., avec un talent et une science de bon augure pour la Société. Mais à côté de nos concitoyens, figurent des voyageurs de haute notabilité : le R. P. Des Chesnais, le R. P. Dromaux, MM. Wiener, Gallois et surtout le prince Henry d'Orléans qui font connaître ce qu'ils ont vu en Egypte, au Tanganika, au Brésil, en Russie, en Chine et en Indo-Chine. La Conférence du prince d'Orléans est principalement un immense succès pour la Société, car à côté de l'intérêt de la conférence, il y a la curiosité du personnage ; la salle des conférences qui contient facilement 1000 personnes, est assiégée par plus de 1500 sociétaires, c'est un envahissement de tout le local et les retardataires las de vaines recherches pour trouver même un quart de place, se reposent patiemment sur les marches de l'escalier d'honneur transformées en gradins, pour pouvoir, après la Conférence, saluer le prince à sa sortie, sinon l'acclamer comme dans la salle.

Les Sociétaires vont également aider les Sections de Roubaix et de Tourcoing. MM. Ardaillon, Paillot, Rajat et le chanoine Pillet y font des conférences, ce qui n'empêche pas MM. Louis Léger, G. Blondel, Salone, Du Mazet et d'autres savants d'y raconter des choses bien instructives.

Il y a eu ainsi 28 conférences à Lille, 5 a Roubaix et 10 à Tourcoing ; quant aux conférences de diffusion, elles sont nombreuses et notre Secrétaire-Général se multiplie de façon à se faire croire possesseur du don d'ubiquité ; Lens, Cassel, Carvin, Libercourt, Lannoy, Marchiennes, Le Cateau, Amiens, Dunkerque, s'instruisent tour à tour des Choses d'Asie, de la Colonisation française en Afrique, etc., qu'il enseigne avec la verve qu'on lui connaît.

Excursions. D'autres Sociétaires s'occupent activement des excursions : 16 de leurs projets réussisent et on visite les Causses du Tarn, la Côte d'Azur, le Dauphiné,

la Suisse et le Tyrol autrichien. Mais le plus intéressant voyage est sans contredit l'excursion en Russie, au couronnement du Czar, jusqu'à Moscou et Nijni-Novgorod, avec retour par Constantinople et Vienne ; c'est un véritable tour d'Europe.

Pour les moins favorisés sous le rapport du temps, de la santé ou de la fortune, il y a un choix suffisant d'excursions d'un jour dans la région du Nord. L'agent secrétaire, M. Jusniaux, fait toujours avec talent les cartes-itinéraires de ces voyages, mais son état de santé l'oblige à partir en novembre pour le Sanatorium de Davos (Suisse) ; il est momentanément remplacé par un ingénieur, M. Leleux. Les rapports des excursions sont toujours nombreux et intéressants dans le bulletin ; souvent aussi, des vues phototypiques fixent le souvenir de ceux qui ont vu et initient les autres.

Concours et recompenses.

Le grand concours annuel organisé par la Société a lieu le jeudi 8 juillet et le concours commercial le dimanche 6 décembre. 217 concurrents y prennent part et 88 compositions sont jugées dignes d'être récompensées ; des médailles et cinq prix d'honneur, envoyés par trois ministères, sont décernés aux candidats classés les premiers dans les séries supérieures. Les dix lauréats du prix Danel en 1895 sont conduits cette année à Cassel et à Dunkerque, le 25 juin, par M. R. Théry accompagné de M. Jusniaux. Le Comité a adopté la transformation proposée par M. Cantineau, du prix d'Audiffret, qui n'a jamais été décerné, en une médaille biennale, à partir de 1897, à accorder à un travail déterminé par le programme. M. Desroches, de l'agence des voyages, à Paris, offre en prix les frais de séjour pendant dix jours dans la région des Causses : ce prix est accepté et destiné au concours des élèves de l'Ecole supérieure de Commerce.

Medailles d'honneur.

Dans sa séance solennelle, la Société décerne une médaille d'honneur au lillois Fontaine, sergent des tirailleurs algériens, dont les lettres ont fait connaître Madagascar pendant la campagne, en donnant des descriptions prises sur le vif, de ce pays tout à fait ignoré ; ces lettres auront plus tard un grand intérêt pour juger des transformations effectuées ; son visage encore bronzé par le soleil tropical et son attitude martiale sous l'uniforme à la coupe orientale accentuent l'ovation qu'on lui fait lorsqu'il reçoit du général Segretain le témoignage de reconnaissance et de considération de la Société ; c'est encore un hommage de plus à notre vaillante armée.

La Société décerne cette année une médaille d'honneur à M. Beaufort membre du Comité d'Études, l'infatigable organisateur des grandes excursions et surveillant dévoué et assidu du contrôle des entrées aux conférences : une grande sévérité est devenue nécessaire pour assurer aux véritables sociétaires une place dans la grande salle souvent trop petite pour eux. Une médaille semblable est décernée à M. Petit-Leduc, le secrétaire dévoué de la section de Tourcoing qui fournit pour le Bulletin de nombreux renseignements commerciaux choisis avec soin et perspicacité.

Éclairage électrique. Une innovation heureuse se produit pour nos conférences, la grande salle est éclairée par l'électricité nouvellement installée, ce qui permet d'obtenir une obscurité plus complète et plus instantanée pour les projections si nombreuses ; tout notre local est aussi éclairé de même, grâce à un nouveau supplément de loyer.

Subvention. Heureusement le Conseil général nous octroie une fiche de consolation ; pénétré de l'importance de nos efforts, il élève à 400 fr. notre subvention sans augmenter il est vrai son budget car il retire 100 fr. à l'Union Géographique du Nord ; merci au Conseil de son encouragement, la Société souhaite qu'il persévère comme elle dans la voie choisie.

Vice-Présidents. M. Verly, vice-président de la Société, l'un des ouvriers de la première heure, démissionne, les soins nécessaires à sa santé et de nombreux travaux l'empêchent maintenant d'être utile à la Société ; celle-ci reconnaissante des services rendus le nomme vice-président honoraire. M. E. Nicolle dont les mérites sont fort appréciés est élu pour le remplacer.

Archives. L'importance des Archives s'accroit rapidement ; la conservation des documents s'impose, il faut du reste se soumettre à l'injonction des nouveaux statuts et les fonctions d'archiviste sont disjointes du secrétariat général ; elles sont confiées à M. Cantineau qui classe suivant une méthode maintenant nécessaire et qui réorganise la nombreuse collection des excédents du Bulletin. M Godin veut bien remplacer M. Houbron bibliothécaire obligé de faire une cure hivernale, il met en ordre la riche collection de périodiques français et étrangers.

Fonctions. En octobre, M. Beaufort est élu Président de la Commission des excursions et aussi de la Commission des fêtes en remplacement de M. Crépin, le chef ardent qui depuis 12 ans a travaillé avec un zèle infatigable au développement de la Commission des excu rsions ; M. Tilmant le remplace dans les fonctions de Secrétaire du Comité d'Études qu'il occupait aussi. M. le Recteur Bayet, qui présida le Congrès de 1892, est nommé Directeur de l'enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique, M. Margottet, son successeur, affirme, dans son discours de rentrée des Facultés, sa bienveillance pour la Société de Géographie par des paroles élogieuses dont la Société reste très flattée ; elle est fière de cet appui moral d'une grande valeur pour elle et bien encourageant.

Bulletin. Le Bulletin mensuel tient toujours autant que possible les Sociétaires au courant des travaux de la Société, mais ils sont si nombreux que pour en tenir mémoire complète il devrait être quadruplé ; outre les nouvelles intéressantes et statistiques on y trouve cette année (Bulletin mai) la relation du voyage du Tonkin aux Indes effectué par le prince Henry d'Orléans, avec une carte de son itinéraire ; (Bulletin octobre) quelques pages d'histoire en Orient, conférence faite par le R. P. Des Chesnais dont la parole fut l'expression des sentiments les plus élevés et du patriotisme le plus pur ; le premier article (Bulletin septembre)

des lettres « Impressions d'un Lillois dans un voyage au centre de l'Afrique» qui ont été lues avec un si grand intérêt par nos concitoyens; (Bulletin août) une étude statistique et historique sur le port de Dunkerque par M. Cantineau archiviste de la Société, travail qui valut à son auteur dans le Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Paris et dans les journaux de la capitale des articles élogieux ; (Bulletin juillet) étude sur la dérivation de la Scarpe à Douai par notre collègue le plus compétent, M. Larivière, ingénieur en chef des voies navigables de notre contrée et je passe sous silence des relations d'excursions lointaines d'un grand intérêt.

La Société a offert cette année à tous ses membres un memento utile, la table alphabétique de tous les conférenciers qui ont parlé à Lille depuis 1880, avec la liste de leurs conférences et le renvoi au bulletin, statistique dressée par M. Cantineau archiviste. La Société trouve toujours un petit cadeau à faire ainsi à ses membres malgré la modicité de ses ressources, ce petit fascicule répété à 2.300 exemplaires. produit une certaine majoration sur la facture de l'imprimerie qui s'est élevée encore à plus de 12.000 fr. malgré les économies cherchées et un rabais obtenu. Grâce au concours des Sociétaires on a pu aussi diminuer le budget des conférences, mais l'énorme loyer, le secrétariat, la bibliothèque. les clichés, les récompenses, les médailles et la réserve statutaire font encore monter les dépenses à environ 25.000 fr, chiffre important qui est égal à peu près à celui des cotisations reçues; mais notre Société n'est pas commerciale, elle ne recherche pas les bénéfices, cependant elle commence à pouvoir, tout en satisfaisant ses membres et en vulgarisant la science, faire acte de prudence et réserver un petit pécule pour dépenses imprévues et extraordinaires.

Biblio-thèque. La bibliothèque reçoit toujours, de généreux donateurs et surtout d'auteurs bienveillants, des ouvrages qui sont pour la Société un honneur et un profit ; le Bulletin en donne souvent la liste. Le bibliothécaire ne manque pas non plus d'utiliser son modeste crédit par de judicieux achats.

Clichés. La collection de clichés à projections augmente rapidement, c'est coûteux mais bien utile ; le Conseil a constaté que l'enseignement par l'aspect est très séduisant, il amène les indifférents qui deviennent des convertis ; aussi les sacrifices sont faits de grand cœur. Une autre considération achève de nous convaincre, c'est que cette collection peut rendre des services nombreux pour les conférences scolaires faites selon le vœu de l'Université ; la Société est heureuse d'aider les membres de l'enseignement dans leurs efforts de vulgarisation et elle prête gratuitement à tous les instituteurs qu'elle accepte comme membres titulaires avec une cotisation très réduite. toutes les collections de clichés dont ils peuvent avoir besoin. C'est un service nouveau dont le Comité a décidé l'organisation cette année au Secrétariat, son succès prouve son utilité.

Congres. La Société ne manque pas de se faire représenter aux divers Congrès, noblesse oblige ; elle assiste aux suivants :

17ᵉ Congrès national des Sociétés françaises de Géographie à Lorient, du 5 au 11 août ; M. Merchier secrétaire général délégué y fait une conférence très écoutée.

34ᵉ Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne du 7 au 12 avril ; MM. Quarré, Van Hende et Eeckman y sont délégués.

Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences à Carthage et Tunis, du 1ᵉʳ au 4 avril, M. Gustave Lecocq y représente la Société. (Bulletin avril 1897 p. 255.)

63ᵉ Congrès archéologique de France le 3 juin à Morlaix et le 8 à Brest ; La Société y envoie ses vœux sympathiques.

11ᵉ Congrès historique et archéologique belge à Gand, du 2 au 6 août ; il a une importance exceptionnelle et réunit 750 congressistes de toute l'Europe ; nos délégués sont MM. Quarré et Eeckman.

Congrès national des pêches maritimes, du 3 au 7 septembre aux Sables d'Olonne, la Société répond par des vœux de prospérité.

Ceremonies. La Société est invitée à diverses cérémonies : à l'inauguration de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Grenoble, les 15 et 16 août, par le Recteur de l'Université et le Maire de la ville : aux fêtes du 25ᵉ anniversaire de la fondation de la Société Hongroise de Géographie à Buda-Pesth le 18 septembre ; le Président M. Paul Crepy remercie par un témoignage de sympathie et il envoie un télégramme spécial de félicitations et un salut fraternel à la Société impériale russe de Géographie à Saint-Pétersbourg à l'occasion du 50ᵉ anniversaire de sa fondation. Le 25 octobre les membres du bureau, invités, assistent à l'inauguration de la statue du général Faidherbe, notre compatriote, président d'honneur de la Société. Le 7 juillet, M. P. Crépy et de nombreux sociétaires accomplissent un devoir patriotique en se rendant, à la Chapelle des Pères blancs d'Afrique, au service funèbre célébré pour le repos de l'âme de M. le Marquis de Morès assassiné à 38 ans, le 8 juin, à El-Ouatia au cours d'un voyage d'exploration dans le Sahara.

Nécrologie. Le Bureau de la Société fait, en décembre, une perte bien sensible en la personne de M. H. Bossut, Vice-Président de la Société comme Président de la Section de Roubaix depuis 1884 ; M. Paul Crépy tient un des coins du poêle et prononce un discours sur sa tombe ; une délégation du Comité d'Etudes et de nombreux sociétaires assistent aux funérailles. M. O. Leburque a depuis lors été choisi pour son successeur à la Présidence de la Section de Roubaix.

Distinctions honorifiques. Quelques distinctions honorifiques sont décernées à des membres de la Société : M. Louis Léger, professeur en Sorbonne, membre d'honneur de la Société, est nommé Commandeur de l'Ordre de Ste-Anne de Russie. M. Eug. Vaillant, Vice-Consul de Perse, qui vient de remplacer M. Crépin au Comité d'Etudes, est nommé Officier de l'Ordre du Libérateur du Vénézuela.

Année 1897.

Inscriptions. La situation de la Société devient florissante, les inscriptions ont été nombreuses cette année : le premier numéro inscrit en janvier est 2963 et dès février on a la satisfaction d'atteindre le nombre de 3000.

Conferences. Les Sociétaires continuent à fréquenter la tribune des conférenciers, c'est un dévouement bien utile; il faut savoir au besoin surmonter l'émotion d'un premier début devant un auditoire compétent il est vrai, mais toujours bienveillant et moins sévère encore pour des collègues qui souvent n'ont point l'habitude de la parole en public. Que ceux qui sont des nôtres et hésitent, se décident sans crainte; ils ont pour exemples MM. Haumant, Merchier, Quarré, Ardaillon, Houbron, D[r] Vermersch, M[ce] Maquet. Ovigneur, etc., qui racontent mille choses intéressantes, presque toujours vues, sur les Bulgares, la Crète, la Jungfrau, l'Ile des Phoques, l'Engadine, la Russie, etc.

Des savants et des explorateurs illustres viennent à leur tour, ce sont : MM. Marcel Dubois, le lieutenant de vaisseau Hourst, Edouard Blanc, de Lanessan, etc., qui traitent magistralement des sujets de haut intérêt : la Tunisie, l'exploration du Niger, le Transsibérien, la politique européenne en Extrême-Orient, etc. Il y a eu ainsi 29 conférences à Lille, 8 à Roubaix et 10 à Tourcoing ; quant aux conférences de diffusion elles sont nombreuses : MM. Ardaillon, Haumant, Merchier font des conférences remarquables aux Société de Dunkerque, de Calais, de Valenciennes et dans bien des localités de l'arrondissement de Lille.

Excursions. La Commission des Excursions a dirigé cette année des voyages en Angleterre, en Belgique et dans les contrées les plus pittoresques de la France, sur les côtes de la Manche jusqu'en Bretagne, parmi les châteaux de la Loire, et aussi en Russie à la suite du Président Félix Faure ; elle continue toujours ses curieuses et intéressantes promenades dans la région ; la Section de Tourcoing elle-même conduit un groupe en Normandie, cela fait un total de 14 organisations réalisées avec environ 300 touristes. Les excursionnistes en reconnaissance de la bienveillance et de la considération des chefs des établissements qu'ils visitent, ne manquent pas de leur offrir en souvenir une médaille commémorative, ou bien laissent pour les ouvriers soit des livrets de caisse d'épargne, soit un don pour la caisse de secours. La Société de Géographie à pour mission de meubler l'intelligence, mais chez des patriotes aucune préoccupation ne saurait éteindre les sentiments du cœur.

Concours et recompenses. La Commission des concours travaille toujours : le principal concours a lieu le 22 juillet et le concours commercial le 28 novembre : ils réunissent 252 candidats dont 75 méritent une des récompenses si variées qui leur sont offertes : médailles, ouvrages, cartes, sphères et même voyages, car M. Desroches maintient son prix d'un séjour dans la région des Causses, environ 100 fr., et le voyage des lauréats du prix Danel s'effectue le 17 juin à

Dunkerque, sous la conduite de M. Vaillant, accompagné de M. Jusniaux; M. Cantineau les guide dans une rapide ascension du Mont Cassel, faite pendant une escale de 2 heures.

Medaille d'honneur. Lors de la séance solennelle, la Société décerne sa médaille d'honneur à M. Cantineau, archiviste, en raison des services nombreux et dévoués qu'il rend depuis de longues années à la Société et aussi en reconnaissance des travaux historiques, géographiques et descriptifs qu'il a faits pour le bulletin, sur la Flandre et la région du Nord, ainsi que le dit le Président dans son discours.

Bulletin. Le bulletin, le plus persistant des moyens de diffusion en même temps qu'il divulgue les moyens d'action et les résultats obtenus, contient cette année un grand nombre de travaux intéressants : 1° La suite des renseignements donnés par le Lillois X..., sur la mission Marchand qui vient de gagner par le M'Bomou la ligne de faite du bassin du Nil ; le 29 décembre X... quitte Tamboura encore dans le bassin du Congo, pour aller établir le camp de Kodzioli, à 60 kil. sur le Soueh, sous-affluent du Nil, où l'on montera le vapeur « *Faidherbe* », (bull. septembre) ; — 2° le savant travail de M. Tilmant, membre du Comité sur la division décimale du cercle et de l'heure, d'après le vœu du Congrès international de Londres en 1895 ;— 3° L'intéressant rapport (bull. décembre) du Congrès colonial de Bruxelles par M. Paul Crépy ; une étude historique et très complète de l'Université de Lille et des origines de l'Enseignement supérieur par M. E. Cantineau, archiviste de la Société ; — 5° une magistrale étude sur la découverte du Niger et les nombreuses explorations de l'Afrique par M. Guillot (bull. septembre ; — la convention du 23 juillet concernant la frontiène franco-allemande du Dahomey, etc., etc.

Budget. Le tirage du bulletin qui s'effectue à environ 2400 exemplaires nous crée cette année une dette d'environ 13.000 fr. à l'imprimerie ; les achats pour la bibliothèque sont de 1.200 fr. : le loyer avec les contributions, l'assurance et l'entretien de propreté s'élève à 3.000 fr ; le Secrétariat et les frais de bureau, plus élevés avec les divers agents qui se sont succédé, ont fait relever le budget des dépenses à plus de 25.000 fr. malgré une sérieuse économie sur les conférences ; heureusement le nombre des cotisations a augmenté notablement et la situation reste bien prospère.

Secretariat. M. Jusniaux, l'agent-secrétaire rentre de sa cure d'air en avril et reprend ses fonctions des mains de M. Leleux ; malheureusement en octobre les froids humides le forcent à repartir à Davos avec M. Houbron, le bibliothécaire ; il est cette fois, remplacé par M. Hachet, Officier d'Académie, Secrétaire à la Faculté de Médecine, qui, chaque jour, consacre quelques heures (1 heure le matin et 2 le soir) à l'expédition des affaires courantes. M. le Président Paul Crépy aidé de son fils sacrifie une partie de son temps précieux à la correspondance et quelques membres du Comité se dévouent pour tenir le Secrétariat ouvert de 4 h. à 6 h. ; de cette manière on arrive à un résultat qui permet

d'attendre une solution. Quant à M. Houbron, il trouve cette année un intérimaire complaisant en M. Henri Pajot, le bibliophile bien connu ; en même temps M. Ardaillon le distingué professeur de géographie de la Faculté des Lettres et savant polyglotte et M. Haumant, professeur de Russe à la même Faculté, classent avec méthode tous les périodiques étrangers déjà mis en ordre.

Projections électriques. L'éclairage électrique fonctionne à notre satisfaction et en décembre le Comité décide l'achat d'une lanterne à arc voltaïque pour obtenir des projections plus grandes et plus nettes encore qu'à la lumière oxhydrique.

Fonctions. M. Leburque est élu en janvier, Président de la Section de Roubaix à la place du regretté M. Henri Bossut : il s'efforce de donner un nouvel essort à la Section par sa grande activité et offre un don annuel de 100 fr. à la Commission des concours pour augmenter le nombre des récompenses. Sous l'initiative de M. Alex. Faidherbe, ancien Vice-Président de la section, il se fait un essai d'enseignement de Géographie commerciale ; puis à la fin de l'année, avec le concours très dévoué de M. Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot, il est créé un cours de géographie commerciale pratique organisé avec beaucoup de compétence c'est un cours de commerce international ayant pour base la géographie physique et politique : il est un complément utile et productif des cours savants professés à l'Université de Lille, expliquant par la géologie et ses phénomènes l'irrégularité des surfaces et leur instabilité. On s'y occupe des voies de communication, des prix de transport, du change, du conditionnement, des douanes, des meilleurs débouchés, des produits à importer et à exporter, des habitudes commerciales, des mœurs, etc. Ce cours s'il réussit pourra produire une pépinière d'agents commerciaux habiles et instruits qui seront aptes à acquérir promptement de l'expérience ; il se compose cette année de 16 leçons, les premières sont fréquentées de manière à faire présager un succès.

Cours commercial

Congrès. La Société est comme d'habitude représentée aux principaux Congrès dont la liste suit :

18e Congrès national des Sociétés françaises de Géographie à Saint-Nazaire du 1er au 7 août ; une circonstance douloureuse empêche, au dernier moment M. Merchier de s'y rendre ; M. Léon Canu de la Société de Géographie Commerciale de Paris veut bien y représenter la Société de Lille (rapport Bulletin novembre p. 292.)

35e Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, 20-24 avril ; MM. Van Hende, Quarré et Tilmant y sont délégués.

Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences à Saint-Etienne du 5 au 12 août, délégué M. Gustave Lecocq.

64e Congrès archéologique de France à Nîmes ; la Société envoie sa souscription et ses vœux sympathiques.

Congrès international des orientalistes du 5 au 12 septembre.

Congrès international colonial à Bruxelles, 16 au 19 août, délégué M. Paul Crepy. (Rapport intéressant et plein d'humour dans le Bulletin de décembre p. 399.)

crologie. Le Comité d'Études a perdu cette année deux de ses membres les plus distingués ; en février la mort emporte M. Moy le savant doyen de la Faculté des Lettres dont les qualités exquises du cœur égalaient le talent fin et délicat malgré un sourire nuancé de scepticisme ou de désillusion, et le 2 mars elle enlève à ses nombreux amis Mgr Dehaisnes, l'érudit archiviste honoraire du département du Nord, le grand historien de l'art flamand, personne ne saurait oublier l'expression douce et bienveillante de sa physionomie, véritable reflet de son caractère affable et obligeant.

tinctions hono- fiques. Par contre, le Comité d'Études a eu lieu de se réjouir en apprenant que quatre de ses membres recevaient les distinctions honorifiques suivantes : M. Damien professeur à la Faculté des Sciences est promu chevalier de la Légion d'honneur et M. Haumant professeur à la Faculté des Lettres, chevalier de l'Ordre de Saint-Stanislas de Russie ; M. L. Warin et M. E. Cantineau sont nommés officiers d'Académie, le premier comme président de la Commission des Hospices, le second comme archiviste de la Société de Géographie à propos de ses travaux historiques.

Année 1898.

nscrip- tions. Les inscriptions conservent leur marche asscendante d'une façon très satisfaisante et le premier numéro inscrit en janvier est déjà 3.222.

férences Les membres de la Société racontent volontiers leurs voyages à leurs collègues ; plusieurs d'entre eux ont fait des pérégrinations importantes et c'est avec grand intérêt qu'on écoute M. R. Paillot décrire Rhodes, Damas, Jérusalem, etc ; M. D'Hagerue, le Saint-Gothard et les lacs italiens et on est surtout émerveillé par le récit fait par M. Haumant, avec le talent qu'on lui connait, d'un voyage accompli du Cap Nord à Samarcande avec une hardiesse et un succès inouis par une jeune Lilloise trop modeste devant ses collègues. De son côté M. Ardaillon fait avec la compétence qui lui appartient une conférence d'un haut intérêt sur la Mer ; puis MM. Carton, Houbron, Merchier, Maquet et Dr Vermersch parlent sur différents sujets avec la précision de ceux qui ont vu. Pendant ce temps, des conférenciers étrangers à la Société et très remarquables, apportent à notre tribune le prestige de leur savoir ; parmi eux : M. Chailley-Bert nous instruit de la politique coloniale actuelle ; M. Gallois parle de son voyage aux Indes et au Caucase et M. le D^r E^do d'Avellar vient avec la parole autorisée d'un Portugais raconter d'une façon

savante et délicatement patriotique les voyages aux Indes de Dom Vasco da Gama ; un descendant de l'illustre comte de Vidigueira a bien voulu accompagner à Lille le conférencier à l'occasion de la fête commémorative du IV[e] centenaire de la découverte de la route maritime des Indes par le hardi navigateur portugais son ancêtre. Ces représentants distingués d'une nation sympathique sous tous les rapports ont reçu de la population lilloise un accueil chaleureusement amical ; on n'oublie point que les premiers souverains du Portugal furent des princes français et que maintenant encore la Reine est une princesse française ; du reste M. P. Crepy est vice-consul de Portugal et plusieurs membres du Comité d'Études sont membres correspondants de la Société royale de Géographie de Lisbonne.

Le nombre des conférences a été considérable cette année ; il y en a eu 33 à Lille, 10 à Roubaix et 10 à Tourcoing ; c'est 10 de plus qu'en 1896.

Excursions

Cette année les excursionnistes n'attendent pas que le printemps arrive, ils vont le chercher et dès le 14 février ils partent pour la Côte d'Azur au carnaval de Nice ; on visite ensuite toute la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, les bords du Rhin, les Vosges et le Jura, puis les sites si remarquables des Hautes et Basses Pyrénées pendant que les moins vaillants explorent à fond la région du Nord

Pour les excursions comme pour les conférences, il y a eu réussite cette année et les 18 excursions effectuées ont réuni environ 500 touristes.

Concours et recompenses.

La commission des concours est active aussi, elle élabore son programme, perfectionne son règlement et détermine l'attribution des prix spéciaux ; le nouveau Vice-Président, M. E. Nicolle, veut augmenter encore l'attraction des concours en offrant une somme annuelle de 100 fr. pour donner plus de valeur aux ouvrages distribués aux lauréats et stimuler l'ardeur des candidats. M. Desroches continue à offrir les frais d'un séjour de 10 jours dans les Causses du Tarn au 1[er] lauréat du concours supérieur de commerce.

Le concours principal a lieu le 28 juillet et le concours commercial le 13 novembre ; ils réunissent 226 candidats, dont 93 sont récompensés. Les Ministères du Commerce et de l'Instruction publique envoient 6 volumes pour le prix d'honneur, nous sommes reconnaissants et les lauréats sont fiers de la considération accordée à la Société. Le cours de géographie commerciale et coloniale organisé à Roubaix a un tel succès que le Comité décide de décerner en janvier prochain au dévoué professeur M. N. Lefebvre une médaille d'honneur pour lui témoigner sa reconnaissance et de récompenser aussi par une médaille l'élève intelligent et assidu M. Nicod qui a le mieux profité de ce cours. Le voyage des lauréats du prix Danel s'effectue le 26 mai à Calais et à Boulogne sous la conduite de MM. Cantineau et Godin du Comité d'Études.

Bulletin.

Le Bulletin est toujours un recueil intéressant et vulgarisateur des conseils et des leçons des conférenciers en même temps que des nouvelles géographiques

et commerciales. On y lit encore cette année avec un légitime sentiment de fierté patriotique mais avec émotion les péripéties du voyage de la mission Marchand ; on est pénétré d'admiration quand le lillois X... raconte que le 29 octobre 1897 (Bulletin septembre 1898 p. 154) on entre enfin dans le bassin du Haut-Nil à Kodzioli et plus tard quand il explique quelle énergie héroïque il a fallu déployer pour traverser les marais du Soueh avant que le vapeur « *Faidherbe* » reconstruit puisse montrer devant Fashoda les trois couleurs de France hissées hardiment et courageusement maintenues ; de nombreuses cartes de la rivière M' Bomou avec l'itinéraire de la mission complètent les renseignements que la Société est toujours la première à posséder. En janvier, (p. 87) M. R. Arnette rappelle, dans des pages où vibrent les plus nobles sentiments, les diverses explorations dans le Haut-Nil. En juin (p. 400) on retrouve le souvenir du IVe centenaire du voyage de Vasco de Gama avec le portrait du célèbre marin ; M. Cantineau y a ajouté un abrégé de l'histoire du Portugal avec une carte historique qu'il a dressée pour donner un intérêt géographique à la chronologie des événements. En avril (p. 244) on peut lire le savant travail de M. Tilmant pour la division du cercle en 240° plutôt qu'en 400 grades et la subdivision décimale, le rapport de la commission d'examen fait par M. Cantineau conclut à l'adoption de la méthode de M. Tilmant et la Société de Géographie donne son adhésion au mémoire. En avril et en août on trouve la suite du travail si curieux de M. Guillot qui rappelle toutes les explorations dans le bassin du Niger depuis sa découverte. Outre ces mémoires et ces études où se trouve dépensée tant d'érudition, il y a une foule de descriptions et de rapports d'excursions qui développent et vulgarisent la connaissance de notre région.

Le Bulletin qui se tire maintenant à près de 2.500 exemplaires est un bien lourd sacrifice pour la Société ; la facture de l'imprimerie dépasse cette année 15.000 fr. mais aussi nous pouvons dire avec un certain orgueil que pas une Société de Géographie en France ne publie un Bulletin de vulgarisation plus complet, plus soigné et plus volumineux. Quant aux études techniques, à la science pure, nous lui laissons une petite place, mais elle n'est pas de notre ressort ; elle pourrait décourager et rebuter une partie de nos associés, nous ne sommes pas un Institut, mais plutôt le chemin qui y mène les mieux doués chez lesquels nous faisons naître l'intention et l'application, notre bienveillante voisine l'Université de Lille est là pour les accueillir ; *cuique suum*.

Budget

A côté de ces 15.000 fr. nous dépensons cette année plus de 1.600 fr. pour la bibliothèque et les clichés, un millier de francs pour les récompenses, environ 5.500 fr. pour les conférences, 3.000 fr. pour le secrétariat et 3.500 fr. pour le loyer avec les charges. Heureusement les cotisations notre seule ressource se maintiennent assez en progrès pour soutenir notre confiance et permettre de faire le versement statutaire à la réserve.

Secrétariat. Cette année, M. Jusniaux, ne pouvant rétablir suffisamment sa santé compromise, donne sa démission d'agent secrétaire de la Société ; elle est acceptée par l'assemblée générale du 22 juillet qui témoigne le regret d'une cause si malheureuse de retraite et le remercie de son concours intelligent. M. Hachet accepté provisoirement en octobre 1897 est nommé définitivement agent secrétaire.

Exposition de 1900. Le Comité d'Études décide en avril la participation de la Société à l'Exposition de 1900 et nomme une commission de 10 membres pour élaborer et résoudre toutes les questions d'installation. A une demande de crédit, le Comité, d'accord avec la commission des finances, répond qu'il s'en rapporte à la compétence de la commission pour que l'exposition des travaux de la Société soit digne de son renom, mais organisée avec une stricte économie.

Bibliothèque. La bibliothèque est encombrée par les périodiques et les nouveaux livres, le bibliothécaire et l'archiviste étudient l'achat de nouvelles vitrines bien pratiques.

Projections. Les projections à la lumière électrique sont très belles et très nettes quoique très grandes car elles couvrent un vaste écran de 40 mètres carrés ; M. Godin familiarise le nouveau secrétaire avec l'appareil qu'il s'est chargé d'acheter et qui fonctionne pour la première fois le jeudi 13 janvier.

Clichés. La collection des clichés augmente rapidement, nous en avons plusieurs milliers dont le prêt fonctionne très activement pour les conférences scolaires et de vulgarisation ; notre but se trouve atteint, c'est une agréable satisfaction, mais le service devient laborieux.

Divers faits. Le Comité est obligé avec regret de subir une nouvelle et importante augmentation de loyer. Le général Jeannerod a bien voulu autoriser pour cette année la continuation du cours de topographie ; il est professé par le lieutenant Lemayeur et le sous-lieutenant Debord. Cette coopération de l'armée à notre œuvre patriotique, nous est essentiellement agréable ; la Société remercie l'armée et son chef régional. La Société adresse ses meilleurs vœux à la Société de Géographie de Dunkerque qui veut vivre indépendante et se retire de l'Union géographique du Nord ; son premier Bulletin trimestriel paraîtra le 15 juin. Lille vient de voir s'organiser une section lilloise du Club Alpin Français, la Société favorise par tous les moyens compatibles avec ses statuts et ses engagements le développement du C. A. F. dont l'action se rattache si intimement à la géographie.

Médaille Léonard Danel. M. Léonard Danel offre à la Société une médaille artistique vieil argent, œuvre de Roty, commémorant le 200e anniversaire de la fondation de son imprimerie.

Congrès. La Société délègue comme d'habitude quelques-uns de ses membres aux différents Congrès pour y faire et y entendre des communications et pour participer à l'émission de vœux dans le sens de l'utilité générale.

19e Congrès des Sociétés françaises de géographie, du 18 au 25 septembre

à Marseille ; M. Merchier y est délégué et MM. E. Nicolle, Petit-Leduc et Craveri y assistent également.

36e Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en avril ; la Société y délégue MM. Quarré, Tilmant et Eeckman.

Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences à Nantes, en août ; M. Gustave Lecocq y représente la Société.

65e Congrès archéologique de France à Bourges du 6 au 12 juillet ; délégué M. Quarré-Reybourbon qui y reçoit une médaille de vermeil pour l'ensemble de ses travaux.

Congrès de la Fédération archéologique et historique belge à Enghien, du 7 au 10 août ; MM. Quarré et Eeckman délégués.

Congrès des Orientalistes : 2e section, archéologie de l'Extrême-Orient.

Congrès historique international, de la Haye, le 12 septembre ; le Président M. Paul Crepy y représente la Société.

La Société souscrit également au Congrès des Pêches maritimes à Dieppe, du 1er au 5 septembre et à celui de la navigation à Bruxelles du 25 au 30 juillet.

La Société invitée aux fêtes du 20e anniversaire de la Société de Géographie d'Oran au 16 avril envoie des remerciements et ses vœux les plus sympathiques.

Nécrologie.

La mort a largement fauché dans les rangs de la Société de Géographie et aussi parmi ses relations, non seulement le Comité regrette un de ses membres dévoués M. Jules Scrive de Négri qui s'occupait avec passion des questions coloniales économiques, mais il déplore la perte de trois membres correspondants très distingués : M. Fco Coelho, ancien président de la Société de Géographie de Madrid ; M. C. Amrein, Président de la Société de Géographie de St-Gall (Suisse) et M. V. Barbier, Secrétaire général de la Société de Géographie de l'Est, l'organisateur si compétent des Congrès français de géographie. Il a aussi appris avec douleur la mort du capitaine portugais Roberto Ivens qui, avec M. Brito Capello, traversa avec habileté et intrépidité en 1884-85, le continent africain de l'Ouest à l'Est, de Mossamédès à Quélimane. M. Adrien Oudin qui a fait ici une remarquable conférence sur le Tyrol en novembre 1897 vient aussi d'être rapidement emporté de même que M. Bouthillier de Beaumont, Président de la Société de Géographie de Genève et M. Georges Albrecht, Président de celle de Brême.

Distinctions honorifiques.

D'un autre côté la Société a vu avec plaisir plusieurs membres de son Comité obtenir des distinctions honorifiques en récompense de leurs travaux : Le général Chanoine est nommé grand officier de la Légion d'honneur ; M. Juncker de Roubaix officier de l'Instruction publique ; M. Fernaux, l'un des plus laborieux membres depuis la fondation, reçoit les palmes académiques et M. P. Destombes de Roubaix est nommé chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. Puis M. le docteur Harmand, ministre plénipotentiaire au Japon, membre d'honneur est promu commandeur de la Légion d'honneur et

M. Ganthiot de Paris, membre correspondant, officier du même ordre enfin M. Castonnet des Fosses, membre correspondant, reçoit la rosette d'officier de l'Instruction publique.

Médailles. Parmi les Sociétaires, l'X lillois qui nous a tant intéressés depuis 2 ans, l'adjudant O. de Prat, puisqu'on peut maintenant l'appeler par son nom a été décoré de l'ordre de la Légion d'honneur pour l'énergie héroïque dont il a fait preuve comme membre de la mission Marchand ; la Société se permet, elle aussi, de récompenser l'intrépidité de Mlle Lancien qui a accompli avec un rare courage le remarquable voyage du Cap Nord à Samarcande que nous a raconté M. Haumant ; bien jeune encore pour une pareille entreprise, elle a su par sa fermeté, donner du prestige au nom français dans plusieurs circonstances ; elle est la fille d'un des plus anciens membres de la Société et a été 3 fois lauréate de nos concours.

Année 1899.

Réception de l'adjudant O. de Prat. Cette année commence sous d'agréables auspices pour la Société; le dimanche 15 janvier à midi, elle a la joie d'assister au retour d'un de ses membres les plus glorieux, le lillois O. de Prat, le vaillant adjudant d'infanterie de marine, l'un des plus hardis chefs de groupe de la mission Marchand qui vient de traverser l'Afrique de Loango à Fashoda. Il est le mystérieux collègue qui donna tous les renseignements insérés dans le Bulletin depuis celui de septembre 1896 jusqu'à la fin de 1898 et rassura ainsi bien souvent tous ses concitoyens sur la bonne marche de la mission, malgré peut-être les menées étrangères, sans sortir toutefois d'une discrétion qui était pour lui un devoir. A la gare, le vice-président M. Nicolle eut, avec une délégation du Comité d'études, l'honneur d'être des premiers à lui serrer la main ; il put aussitôt après la Municipalité lui exprimer au nom de la Société dans un discours chaleureux, les sentiments d'admiration dont nous sommes tous pénétrés pour son dévouement, son courage, son abnégation soutenus par la plus ardente énergie pendant les trente-deux mois de cette héroïque campagne (b. 1899 janvier, p. 5, discours et portrait). En effet, après avoir fait partie de la mission Monteil dans le Haut-Congo et l'Oubanghi en 1895, de Prat ne resta que cinq mois en France et dès le 25 mai 1896, il repartit de Marseille pour n'y rentrer que le 12 janvier 1899. Arrivé bien avant Marchand à Loango, il fut chargé d'une partie de l'organisation des groupes et il partit lui-même le 17 juillet vers l'intérieur. Il suivit alors, malgré tous les dangers imaginables, malgré des fatigues

indescriptibles, la vallée du Congo, puis celle de l'Oubanghi son affluent et enfin celle du sous-affluent, le M'Bomou, pour arriver le 2 août 1897 à Semio avec toutes les pièces intactes du vapeur *Faidherbe* démonté. Il était là à proximité du bassin du Nil facilitant le passage du matériel et le 25 octobre il était à M'Bima, le dernier poste du Congo, par 6° de latitude N., pour n'entrer dans le bassin du Nil que le 21 janvier 1898 et gagner fort Hossinger et Kozioli, où il recommença un nouveau travail d'organisation, celui du départ vers Fashoda par le Soueh. Puis, le 19 juillet Marchand ayant réorganisé sa mission et reconstruit le vapeur, et la crue de la rivière étant suffisante, on partit pour traverser la zone des marais du Soueh et du Bahr-el-Gazal; un mois d'efforts surhumains dans une région des plus malsaines, sous un ciel torride, devant les difficultés les plus décourageantes, amèna enfin les héroïques explorateurs au but de leur mission et le 28 août 1898, le vapeur *Faidherbe* voguait fièrement sur le Nil Blanc devant Fashoda ; l'adjudant O. de Prat était à son rang près de son chef.

Le 22 janvier de cette année la Société de Géographie non satisfaite d'avoir participé à l'ovation faite à notre concitoyen, se trouve heureuse et fière de pouvoir décerner en sa séance solennelle sa grande médaille d'or à ce héros de Fashoda et de le proclamer l'un de ses membres d'honneur. Pour que la fête soit complète, les membres de la Société organisent le samedi 28 janvier, un banquet de 100 couverts en l'honneur de leur vaillant collègue, on y oublie un peu le point noir de l'issue pour acclamer l'un des intrépides soldats qui ont porté haut et ferme le drapeau de la France de Loango au Nil et en témoignage d'admiration le Comité d'études lui fait présent d'une croix de la Légion d'Honneur en brillants. Cette soirée où fut glorifiée toute l'armée laissera dans nos cœurs un touchant souvenir d'enthousiasme patriotique.

Secrétariat. Cette année la Société pour être agréable à ses membres double les heures d'ouverture du secrétariat en prenant dès le 15 juin un sous-agent pour qu'il soit ouvert de 4 à 8 heures et quelquefois vers 3 heures et demie, si c'est possible.

Inscriptions. Les inscriptions suivent leur marche progressive, la première porte le n° 3461 et la dernière de décembre le n° 3705.

Conférences et cours. Les sociétaires continuent à devenir des conférenciers écoutés.

C'est un symptôme de grande vitalité, ceux qui ont vu racontent et instruisent leurs collègues; MM. Haumant, Merchier, Paillot, Delahodde, chanoine Pillet, Dr Carton, etc., parlent de la Crimée, du Barrois, de la Roumanie, du Dauphiné, du Vatican, du Vésuve, etc.; bien plus, MM. Haumant et Merchier se prodiguent aux sections de Roubaix et de Tourcoing et même à Douai, Saint-Omer, Calais, Seclin, Marchiennes, Dunkerque, etc. Mais les savants, les explorateurs et les économistes viennent à leur tour donner du relief à nos soirées en nous parlant des pays lointains,

de leur aspect, de leurs ressources et de leurs habitants. 30 conférences sont ainsi données à Lille, 12 à Roubaix et 9 à Tourcoing. M. Merchier fait de plus à Lille un cours public très important de géographie coloniale en 6 leçons ; tandis que M. X. Lefebvre continue à la section de Roubaix son cours bien suivi de géographie commerciale pratique.

Pour la première fois cette année, M. Paul Crepy, l'infatigable et dévoué Président de la Société ne peut assister à l'assemblée solennelle du 22 janvier; souffrant, il essaie la guérison sous un climat plus doux, mais sa pensée reste nous dit-il avec nous et nous lui répondons par un souvenir ému et affectueux qui embellit encore pour lui la splendide Côte d'Azur.

Excursions. La Commission des excursions, toujours active, fait visiter l'Algérie et la Tunisie, l'Angleterre, la Belgique, le Luxembourg et tout le Dauphiné par un grand nombre de sociétaires: en comptant les nombreuses excursions faites dans notre région, elle en organise et exécute 17, y compris celle des 10 lauréats du prix Danel à Bergues et à Dunkerque conduite le 18 mai par MM. Cantineau et Derache.

Concours. Le 6 juillet ont lieu les concours de géographie classique et de géographie militaire et le 9, le concours de géographie commerciale; 205 concurrents se présentent, 80 sont récompensés. Outre les dons pour livres, médailles et voyages, les trois Ministères de l'Instruction publique, du Commerce et des Colonies offrent des cartes et des ouvrages qui sont donnés comme prix d'honneur ; ce haut appui stimule notre ardeur et celle des concurrents, la Société en est fière et reconnaissante. Le nouveau Président de la section de Roubaix, M. E. Boulenger, fait preuve d'une grande générosité en ajoutant au budget des récompenses une somme de 200 fr., c'est un noble exemple; il a succédé en janvier à M. Leburque, dont l'activité était si appréciée et qui a donné sa démission pour des raisons toutes personnelles.

Médailles. M. le lieutenant Lemayeur est autorisé par le général Jeannerod, commandant le 1er corps d'armée, à faire cette année encore, un cours théorique et pratique de topographie, pour lequel il sera attribué des récompenses s'il y a mérite. La Société décerne dans sa séance solennelle une médaille de vermeil à M. Lemayeur et à M. X. Lefebvre, pour témoigner sa reconnaissance de leur dévouement et les engager à renouveler leurs cours de topographie et de géographie commerciale.

Bulletin. Le Bulletin comme les conférences et les excursions, dont il est le reflet, traite une grande variété de sujets choisis, parmi les plus intéressants et surtout les plus utiles. Il contient cette année, plusieurs études d'une grande valeur et aussi la relation du voyage de la mission Marchand avec des cartes inédites de l'Oubanghi et du M'Bomou indiquant l'itinéraire dans cette région inconnue; les phototypies sont nombreuses, mais le Conseil a décidé d'en diminuer le nombre, car ce sont des images qui coûtent cher et le Bulletin est une charge fort lourde. Le tirage mensuel est de 2650 exemplaires et il

Budget. passe à 2770 en janvier 1900, ce qui fait plus de 33,000 par an ; heureusement l'imprimerie a consenti un rabais qui réduit la facture de cette année à près de 17,000 fr.; si on ajoute plus de 5,000 fr. de conférences et les frais considérables de loyer, de bureau, de bibliothèque, etc., la réserve statutaire versée, il ne restera qu'un reliquat insuffisant pour les frais de l'Exposition.

Bibliothèque. La bibliothèque voit ses richesses s'accroître si rapidement, que pour la troisième fois on est obligé de refaire le catalogue des ouvrages; le biblothécaire, M. Houbron, a mené à bien cet utile travail, que la Société offre gratuitement cette année à ses 2,635 membres au mois de juillet; il est daté de juin.

Clichés. Le prêt des clichés à projection devient un service compliqué, il y en a plusieurs milliers qui rendent de bien grands services pour les conférences de vulgarisation faites par les instituteurs primaires ; il est vrai qu'ils sont prêtés gratuitement aux membres de la Société.

Exposition. Le Comité d'études nomme une Commission pour préparer les matériaux de la participation à l'Exposition de 1900 et il accepte généreusement, comme il l'a fait pour la Commission de l'an dernier, tout ce qui est nécessaire pour que la Société figure avec honneur au Palais de la science. La Commission est avisée que la Société fait partie de la classe 14 du groupe III : instruments et procédés généraux des lettres, des sciences et des arts; et que cinq mètres lui sont accordés, près des deux Sociétés de géographie de Paris, honorable voisinage, il faut espérer qu'il ne nous éclipsera pas trop. La Commission a décidé aussi de participer à l'Exposition du Ministère de l'Instruction publique dans la classe 3 du groupe I : enseignement supérieur, institutions scientifiques. Outre les collections du Bulletin, l'archiviste fournira de nombreux travaux de statistique, des brochures, des cartes, des travaux de concours, des collections d'invitations aux conférences et aux séances de comité et de commissions, des programmes d'excursions avec cartes itinéraires, des programmes des concours, des palmarès, des tableaux de concours et d'excursions et enfin l'historique de la Société, c'est-à-dire le livre d'or de ses travaux si complexes. L'espoir d'une honorable récompense stimule le zèle, afin que le 20e anniversaire soit un double sujet de fête.

Congrès. Les membres de la Société de géographie ne reculent devant aucun sacrifice pour la représenter dans les Congrès, même les plus éloignés.

7e Congrès international de géographie à Berlin du 28 septembre au 4 octobre; le vice-président, M. Nicolle, délégué, y est l'objet d'attentions particulières très flatteuses (Rapport bull. décembre, p. 311).

20e Congrès national des Sociétés françaises de géographie à Alger, du 26 mars au 2 avril; le délégué M. O. Godin profite de ce voyage lointain pour organiser une excursion jusqu'en Kabylie et en Tunisie (bull. juin, p. 379).

Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences à

Boulogne-sur-Mer, du 12 au 24 septembre, délégués MM. Gustave Lecocq et Delahodde.

37e Congrès des Sociétés savantes à Toulouse, du 4 au 6 avril.

66e Congrès archéologique de France à Mâcon, du 14 au 22 juin; M. Quarré y est délégué.

Congrès de la Fédération archéologique et historique belge à Arlon, du 30 juillet au 2 août. Le délégué y est M. Quarré.

Souscription. La Société souscrit 12 fr. pour faire partie de la « Société d'études de la province de Cambrai », en formation, le siège est à Lille.

Cérémonies. Le bureau de la Société a l'honneur d'être invité par la Municipalité aux fêtes d'inauguration du monument et de l'Institut Pasteur le dimanche 9 avril, cérémonie grandiose qui réunit toutes les notabilités de la région autour des Savants et des Académiciens venus de Paris.

Le 26 octobre le Comité d'études assiste à l'inauguration du médaillon perpétuant dans l'église Saint-Maurice les traits de Mgr Dehaisnes, le savant historien de l'art flamand et membre sympathique de notre Comité d'études, décédé le 2 mars 1897. Il était président de la Commission historique du Nord qui a fait faire ce monument.

Distinctions honorifiques. La Société est encore cette année dignement récompensée de ses efforts en la personne de ses membres les plus laborieux et les plus distingués; parmi les sociétaires, pour ne citer que celui-là à titre de bienfaiteur, M. Léonard Danel, beau-père de M. Paul Crepy, reçoit la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur; dans le Comité d'études, M. Gosselet, le savant Doyen de la Faculté des sciences, le géologue distingué, qui a si souvent prêté à la Société son concours actif dans les moments difficiles de la fondation, déjà officier de la Légion d'Honneur et de l'Instruction publique, reçoit la rosette d'officier du Mérite agricole; M. E. Haumant est nommé officier de l'Instruction publique; M. Beaufort, le président actif et dévoué de la Commission des excursions est décoré des palmes académiques, et la Société de géographie de Lisbonne honore M. Cantineau, archiviste, d'un diplôme de membre correspondant.

Nécrologie. La mort est dure cette année pour le Comité d'Études; elle ne pourra jamais l'être davantage. Outre M. Bonvarlet de Dunkerque, membre correspondant, outre MM. Herland et Warin, travailleurs du début et amis cordialement dévoués, la cruelle a enlevé, comme par surprise, en quelques jours, notre Président aimé et honoré. Son absence pendant l'hiver précédent, aura été le prélude d'une séparation éternelle ; il est bien revenu se prodiguer encore sur la brèche pendant tout l'été, plus fort de caractère que vigoureux de santé sans doute, car l'insidieuse ennemie l'a terrassé d'un seul coup en quelques heures. Comme guidé par une intuition surnaturelle et par la prescience de sa fin prochaine, il avait voulu malgré tous les Conseils rester au milieu de sa famille, au milieu de ses amis, à la tête de sa chère Société,

c'est-à-dire près de toutes ses affections ; c'est là que le 11 décembre, ayant à peine gardé la chambre pendant deux jours, l'inexorable mort est venue briser cette existence, si précieuse pour la Société de Géographie. C'est une perte immense pour sa famille mais aussi pour tous ceux qui, par des relations toujours cordiales, ont été ses amis ; nombreux sont ceux-là, car M. Paul Crepy, membre d'un grand nombre de Sociétés et presque toujours l'un de leurs administrateurs, pouvait souvent être agréable et utile et c'était pour lui une satisfaction due à son caractère obligeant et affable. Mais sa plus grande préoccupation était de maintenir prospère la Société de Géographie, celle qu'il affectionnait le plus, celle dont il avait été l'un des fondateurs, dont il était le président depuis 20 ans, la guidant pas à pas depuis sa naissance, celle enfin dont il était devenu l'incarnation et qu'il se plaisait à appeler *sa Société*. Il était fier de cette identification bien justifiée par son dévouement absolu, par le sacrifice de tous ses instants à la marche ascendante de cette œuvre créée sous l'inspiration d'un sentiment profond d'amour pour la patrie et pour la cité natale fidèlement conservé comme principe fondamental. Il était heureux de regarder parfois en arrière et de considérer le labeur courageusement accompli, les difficultés du début patiemment combattues par son travail, par ses influences, par son crédit, par sa bourse même, quand, avec l'énergique conviction de la réussite, il voulait assurer à sa Société non seulement l'existence mais une situation brillante que l'état financier ne comportait pas encore. Sa confiance en lui-même et en ses collaborateurs, tous amis dévoués, ne devaitpas être trompée, mais il fallut 15 années d'efforts pour arriver au succès qu'il avait rêvé, celui de faire de la Société de Géographie de Lille la sœur, presque l'égale des Sociétés de Paris par l'importance, vouloir atteindre leur valeur aurait été une orgueilleuse utopie.

Non seulement tout Lille notable, ses parents ou amis, mais aussi une foule considérable d'obligés de toute condition assistaient aux funérailles de M. Paul Crepy ; la Société de Géographie suivait douloureusement impressionnée et pour la dernière fois, le chef aimé qui avait été longtemps comme son principe vital et qui la quittait trop tôt à l'heure du succès. M. Nicolle, vice-président, a magistralement exposé les sentiments de la Société devant la tombe prête à disparaître et de l'homme sympathique, cordial, obligeant par excellence, il ne reste plus qu'un souvenir mais il est trop profondément gravé dans nos cœurs pour s'effacer jamais.

Des quatre coins de la France, de toute l'Europe et des autres continents, sont arrivées nombreuses les lettres de condoléances des Sociétés de Géographie de Londres, de Vienne, d'Edimbourg, de Genève, d'Amsterdam, de Lisbonne, de Stuttgard, d'Oran, de New-York. de Philadelphie, de Tokio même, etc. Les cartes, elles, se sont amoncelées innombrables, prouvant à sa famille et à ses amis combien est immense la perte qu'ils viennent de faire et combien leur douleur est partagée dans le monde entier de la géographie.

Maintenant décembre s'écoule dans l'inertie de l'émotion, l'année 1899 se termine tristement ; mais la Société de Géographie toute absorbée par son chagrin ne fait que se recueillir, elle a la vitalité de l'âge adulte, bientôt elle se ressaisira et toute à son devoir de travailler avec ardeur pour la France, elle s'efforcera de soutenir vaillamment l'œuvre de son laborieux fondateur ; elle se donnera un nouveau chef expérimenté et actif qui saura la maintenir et la faire progresser dans la voie prospère où son regretté prédécesseur l'a si habilement engagée et si brillamment conduite.

Année 1900.

Séance solennelle annuelle.

Nous voici en janvier 1900 ; la Société reprend le cours de ses travaux et la salle de conférences rallume ses lustres ; mais la période quinquennale dont l'histoire vient de se terminer à décembre 1899 ne doit pas être dépassée selon le vœu du Comité d'Études. Cependant depuis l'événement fatal et imprévu qui vient de s'accomplir, il y a des raisons irréfutables pour la continuer jusqu'à l'avènement d'un nouveau président : du reste l'assemblée solennelle est par le rapport annuel et par le palmarès comme la clôture de l'exercice 1899 et c'est pour cette raison même que le Comité d'Études n'a pas renouvelé son bureau avant cette solennité à laquelle doit être donné un aspect de deuil qui sera le véritable reflet de la tristesse de nos cœurs.

Le 21 janvier, jour fixé pour cette importante séance, est arrivé et le fauteuil présidentiel reste vide et lugubrement voilé d'un crêpe ; de chaque côté, appuyés sur ses bras comme pour s'inspirer de l'ombre de celui qui l'a si remarquablement occupé pendant 20 ans, les 2 Vice-Présidents dirigent la cérémonie d'où la joie se trouve bannie. Point de musique, point de conférence, mais seulement un rapport et aussi le récit de l'œuvre de M. Paul Crepy fait avec talent par le Secrétaire-Général, magnifique éloge d'un président aimé et honoré et en même temps résumé brillant de l'histoire de la Société de Géographie.

Près des vice-présidents, le Préfet du Nord, le Recteur de l'Académie de Lille et un général représentaient les 3 pouvoirs de l'État, la France qui rend par sa présence un éclatant hommage à la valeur, au dévouement et au patriotisme du Président si regretté de notre Société ; le Bureau, honoré et fier de cette marque de considération, la consigne avec soin dans les annales. Les lauréats qui seuls se sentent heureux, emportent enfin leurs récompenses et la cérémonie qui clot le deuil officiel est terminée ; les jours consacrés entièrement au souvenir sont écoulés et l'éternelle loi de l'interminable cycle des choses nous rappelle au devoir : il est temps de se remettre au travail, mais avant tout il faut reconstituer la direction.

Séance du Comité. Élections.

Le 26 janvier les Vice-Présidents réunissent le Comité d'Etudes en sa séance mensuelle statutaire ; là, consultée, l'assemblée nomme à l'unanimité Président : M. Van Hende, 1[er] vice-président, doyen d'âge du Comité et l'un des premiers fondateurs qui apposèrent leur signature à côté de celle de M. Crepy, pour la constitution de la Société ; le fardeau des années ne lui permettant pas, à 81 ans, d'essayer de diriger une Société dont les travaux sont si complexes et si importants, très ému il accepte l'honneur mais démissionne, alors le Comité nomme par acclamation, ce collègue si respecté et estimé, Président honoraire de la Société et confie à l'unanimité, la Présidence active au second vice-Président, M. E. Nicolle, chevalier de la Légion d'honneur, ancien lieutenant de vaisseau et grand industriel. Ces titres doivent dispenser de dire combien son honorabilité, ses connaissances, son activité, sa compétence administrative et ses hautes relations le désignaient à l'avance pour prendre en mains une fonction très considérée mais pleine de préoccupations. Il sera le digne successeur du Président que la mort vient de nous ravir ; l'élire était du reste une ratification du choix de M. P. Crepy qui lui remettait la direction des affaires pendant les absences hivernales que lui imposait son état de santé. Les mérites du nouveau chef sont donc connus ; avec activité, calme et science, il indiquera la route à suivre en s'y engageant lui-même avec une ardeur qui stimulera les efforts et la Société sous sa féconde impulsion saura honorer la mémoire de son sympathique fondateur en continuant à monter encore.

Les 2 Vice-Présidents nommés ensuite sont M. Quarré-Reybourbon qui personnifie vigoureusement l'élément lillois, historien érudit, aimable et obligeant, actif et persévérant, très ancien membre de la Société et membre des bureaux de presque toutes les Sociétés savantes et artistiques de notre grande cité ; le Comité est heureux de lui donner cette preuve de considération en récompense de ses longues années de dévouement et de travail. Avec lui est élu M. Haumant, professeur de langue et de littérature russes à la Faculté des Lettres de Lille ; savant historien aussi et géographe, conférencier aimé à la parole élégante, ses qualités égalent la remarquable érudition qu'il abrite sous une grande modestie. En le nommant vice-président pour ses mérites, le Comité éprouve en même temps la grande satisfaction de donner à un membre de l'Université un témoignage de reconnaissance pour le concours amical que lui prête cette institution dans toutes les circonstances et surtout pour le bienveillant appui que lui réserve toujours le distingué Recteur M. Margottet dont les éloges et les promesses de son discours d'arrivée sont restés pour nous un si précieux encouragement. Les Ministres, en nous envoyant annuellement des prix pour nos concours, affirment leur satisfaction de nos efforts ; le Préfet avec le Conseil Général, par la subvention qu'ils augmenteront peut-être ; le général en chef du 1[er] corps d'armée par la bienveillante autorisation du concours actif des officiers, sont aussi pour la Société des bienfaiteurs auxquels elle est heureuse de témoigner, quand elle le peut, sa respectueuse gratitude.

Confiants dans ces directeurs expérimentés et dans ces hauts protecteurs, les membres laborieux de la Société de Géographie de Lille pensant à la grande lutte universelle de cette année s'engagent avec plus d'ardeur dans la voie du progrès en répétant : *Semper excelsior !*

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

LE BUT ET LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

La Société de Géographie de Lille, comme on le voit par ces annales fidèles de ses faits et gestes n'a pas failli au devoir qu'elle s'est imposé ; son énergique persévérance dans la voie du progrès lui a fait une situation prospère et les cinq années qui viennent de s'écouler ont permis de produire un bagage satisfaisant de faits accomplis dans le sens du but qu'elle poursuit : *l'avenir de la nation, avec l'esprit de science et celui de patrie pour assises.*

Les moyens d'action ne lui manquent pas ; aussi son labeur est complexe et il faut des travailleurs nombreux et désintéressés, persévérants et énergiques, pour produire, agencer, et rendre utiles : *concours, conférences, excursions, clichés de projections, livres, albums, cartes* et *périodiques* et aussi le volumineux et intéressant *bulletin mensuel* avec ses travaux inédits et ses nombreuses phototypies.

Le *Comité d'études* composant le groupe laborieux a été porté à 40 membres, dont 5 pour chacune des sections de Roubaix et de Tourcoing ; dans le sein de ce Comité est choisi le *Bureau* de 12 membres plus spécialement chargés de l'administration, mais tous prodiguent plus que leurs loisirs à la grande œuvre. Groupés en 8 Commissions, ils organisent les conférences, les concours, les excursions, les réceptions et assurent la composition, l'impression et l'envoi du bulletin, le fonctionnement de la caisse, de la bibliothèque, du prêt des clichés à projections et la conservation des archives. Il n'y a point là de sinécures et cependant, tel est le relief de la Société, que faire partie du

Comité d'Etudes est un honneur recherché ; sommités scientifiques et industrielles, membres des Universités, officiers généraux et supérieurs, fonctionnaires et négociants apportent volontiers leurs connaissances pour produire le bon fonctionnement de tous les rouages avec une solidarité admirable sous la direction du Président. Deux agents qui tiennent le Secrétariat ouvert ainsi que la bibliothèque, de 3 à 8 h. du soir, plus 1 h. le matin, sont les seules personnes dont le travail est remunéré ; ils ne peuvent être sociétaires.

Le Siège actuel de la Société est une partie de l'hôtel de la Société Industrielle de Lille, avec usage commun aux deux Sociétés d'une magnifique salle semi-circulaire pouvant contenir plus de 1.000 auditeurs, tant en bas que sur une large galerie à gradins où presque toutes les places sont numérotées et très confortables. Une estrade en forme de scène est réservée à l'orateur, aux membres du bureau et à des invités très notables ; elles contient facilement 75 personnes. L'éclairage qui est électrique, et le chauffage ne laissent rien à désirer. Cette salle dont la Société se sert depuis 1892 a toujours été trouvée très coquette et tel est l'attrait des conférences qu'il y reste rarement des places inoccupées.

Les séances mensuelles du Comité d'Etudes et celles des Commissions se tiennent dans la salle de la bibliothèque, c'est la salle des forces motrices, d'où part le rayonnement d'une action utile qui pénètre jusque dans les contrées les plus éloignées des deux mondes : du Canada et de la Plata jusqu'à Tokio et Sydney.

En effet, les membres de la Société de Géographie sont disséminés dans toutes les parties du monde car ils sont légion ; si le numéro d'inscription en janvier 1889, lors de la dernière Exposition internationale était 1619, si celui de janvier 1895, lors du dernier historique était 2612, celui du 1er janvier 1900 est 3706 ; les décès et les départs depuis 20 ans ont ramené ce nombre à 2640, y compris les 250 membres de Valenciennes. Tout ce que Lille contient de notabilités civiles, religieuses, militaires, scientifiques, artistiques, industrielles et commerciales fait partie de la Société de Géographie, il en est de même pour les Sections de Roubaix et de Tourcoing ; le reste est disséminé partout en France et à l'Etranger. Les cotisations de tous ces membres sont pour ainsi dire les seules ressources de la Société, et encore, celles des employés de commerce et des instituteurs primaires sont réduites dans un but de vulgarisation et indemnisent seulement de la valeur du bulletin mensuel. Les seules subventions reçues sont 400 fr. du Conseil général du Nord et 300 fr. de la Chambre de Commerce ; c'est bien peu, noyé dans un budget de dépenses de plus de 30.000 fr,, mais c'est un témoignage d'intérêt que la Société reçoit avec plaisir et gratitude.

Le bulletin avec ses cartes parfois inédites et ses nombreuses phototypies coûte à la Société au moins 17.000 fr.; les conférences sont également un

fardeau très lourd ; le loyer et l'éclairage saignent énormément notre caisse et les deux agents, l'appariteur, plus les frais de bureau et les achats pour la bibliothèque finissent par l'épuiser, la réserve statutaire prélevée.

La Société tient une comptabilité très régulière, d'autant plus que l'*Etat l'a déclarée d'utilité publique*, toute sa gratitude lui est acquise pour cette reconnaissance. Quant à la valeur des récompenses accordées aux lauréats des concours, de généreux donateurs en déchargent le budget.

La production mensuelle du bulletin exige une grande somme de travail de la part des Secrétaires et du Président, pour la rédaction des articles spéciaux et pour la recherche des nouvelles géographiques et des faits commerciaux qui sont d'un attrait et d'une utilité indiscutables dans notre région scientifique et industrielle ; aussi tout ce qui se rapporte au commerce international et aux affaires coloniales est-il recueilli avec soin ; *rassemblons les documents de peur qu'ils ne s'égarent* : dit notre devise placée en épigraphe.

Un peu, d'après ce principe, on pratique l'éclectisme dans le bulletin et si l'on y parle beaucoup commerce et colonisation on laisse aussi bonne place aux descriptions générales, à l'ethnographie, à l'histoire, à l'archéologie, à la géologie, comme à l'étude des produits, des ressources et des autres questions économiques.

Dans ce qui touche de plus près à la vraie science géographique, des cartes inédites ou d'actualité ont aussi leur place toute marquée, telles : celle de Madagascar, celle du M'Bomou et de l'itinéraire Marchand, ou la carte historique du Portugal ; elles sont agréables à un certain nombre de lecteurs. Ainsi variés, tous les sujets choisis pour le bulletin trouvent leurs lecteurs spéciaux et généralisent l'attrait en même temps que la valeur de cet élément de diffusion. Les phototypies, elles, ont le pouvoir de le rendre agréable aux plus jeunes et aux plus profanes, elles servent d'introductrices auprès des intelligences encore vierges, pour la science qui ne serait pas acceptée sans leur intermédiaire.

Le Bulletin de janvier 1900 commence le XXXIIIe volume de cette publication qui se fait annuellement en 12 fascicules mensuels de 64 pages au moins in-8°, illustrés de plans, cartes, dessins et phototypies. Le tirage, est pour janvier 1900 de 2770 exemplaires adressés (sauf une réserve de 100 environ que l'archiviste conserve pour les nouveaux sociétaires) à tous les membres titulaires, aux membres d'honneur, aux membres correspondants et à un grand nombre de Sociétés savantes (67) de tous les pays ou de Sociétés de géographie françaises (25) et étrangères (48) qui envoient leur bulletin en échange. Plusieurs de ces publications ont une grande valeur et elles sont collectionnées dans la bibliothèque ; nous en recevons des cinq parties du monde, tels : les bulletins des Sociétés de Géographie de Lima, de Rio-de-Janeiro, de Buenos-Ayres, de Quito, de Mexico, de La Plata, du Guatemala, de Boston, de Washington, de Philadelphie, de New-York, de Toronto et

même de Tokio, etc., etc., puis des publications d'Hanoï, de Saïgon, de Tunis, etc., etc., qui doivent être rares en province française. La Société a fait ainsi en 1899 expédition obligée de plus de 31.000 exemplaires de son bulletin et elle garde une réserve réglementaire dans ses archives.

La Commission des Concours ne laisse pas ses membres inactifs ; elle a sa période d'activité pendant laquelle le travail ne leur manque pas. D'abord la préparation du programme général par séries pour se conformer aux variations qui se produisent dans ceux des divers enseignements à tous les degrés, celle des questions à poser conformément à ces programmes, puis l'organisation et le règlement des concours, ainsi que les inscriptions avec déclarations et pièces à l'appui, ensuite la grosse besogne de la correction des 300 copies et cartes en moyenne de 3 à 4 pages in-folio, enfin le classement des concurrents, la rédaction du palmarès et la solennité de la distribution des prix, voilà de quoi occuper pendant bien des mois les membres du Comité qui font partie de cette laborieuse Commission. Leur besogne est longue et aride, parfois même elle est une rude épreuve de patience, sans autre compensation que le plaisir de rencontrer de temps en temps des copies hors ligne qui sont, à propos de l'élève une promesse d'avenir, et pour le correcteur une satisfaction, celle du but atteint, le développement d'aptitudes spéciales perdues dans la complexité des programmes scolaires.

Le 1er Concours organisé par la Société a eu lieu le 21 juillet 1881 ; le 19e a eu lieu le 6 juillet 1899, et la statistique générale donne pour cette période 5235 concurrents dont 1422 lauréats ont reçu des récompenses pour une valeur d'environ 17.000 fr. (voir ci-joint le tableau synoptique des concours depuis 1889). Pour pouvoir distribuer des prix aussi nombreux, la Société reçoit des généreux donateurs, des sommes fixes annuelles, des fondations de médailles ou de prix spéciaux, (Mme Delattre-Parnot, marquis d'Audiffret) et aussi des bourses de voyage ; (prix Léonard Danel et prix Desroches), les ministères de l'Instruction publique, du Commerce et des Colonies encouragent, eux aussi, la Société en lui envoyant souvent des livres et des cartes pour prix d'honneur. Un si grand nombre de bienfaiteurs de si haute condition, honore la Société, stimule le travail des concurrents et développe la reconnaissance des lauréats. Non seulement il y a un large concours annuel de géographie classique divisé en 12 séries pour les enseignements secondaire et primaire de jeunes gens et de jeunes filles, mais il y a un concours supérieur de géographie militaire d'après le programme des examens d'entrée à l'Ecole de St-Cyr et beaucoup de nos lauréats sont devenus de brillants officiers. Il y a aussi un concours de géographie commerciale pour élèves et pour employés, complément rationel des conférences économiques faites à la Société et du cours pratique de commerce international professé à la section de Roubaix et manifestation du désir d'encourager les élèves de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille ; plusieurs fois même on a récom-

pensé les jeunes gens qui ont prouvé par des travaux avoir suivi avec fruit le cours de topographie.

La Société se fait aussi un devoir d'offrir des médailles d'honneur aux officiers et aux maîtres dévoués qui sacrifient tout gratuitement leurs loisirs pour préparer et professer des cours spéciaux afin de l'aider dans son œuvre de vulgarisation ; elle est heureuse de pouvoir donner cette forme honorifique et durable à sa reconnaissance envers de si dévoués collaborateurs.

Que peut-on dire de la *Commission des excursions*, sinon qu'elle est la plus active, celle qui demande un plus grand sacrifice de temps et d'argent ; mais par compensation, elle a une double récompense à ses efforts : la réussite et le plaisir dans l'exécution du travail préparé. Cette satisfaction est bien méritée, quand on examine la somme de prévoyance qu'il faut déployer et de soins qu'il faut apporter dans la longue et minutieuse préparation de ces voyages qui durent 10, 20 et même 30 jours. Itinéraire avantageux et agréable, choix d'hôtels, curiosités de toutes les sortes, sans compter dans certains pays les dangers à éviter, et un peu partout les prix à discuter sans porter atteinte au confortable nécessaire pendant un long voyage, voilà toutes les préoccupations qui assaillent en même temps l'organisateur. Ce n'est pas tout, l'exécution demande de suivre ponctuellement le programme, de traiter les questions d'ordre secondaire, de régler toutes les dépenses à ses risques et périls, d'exiger parfois de certains hôteliers ou voituriers, le respect des conventions faites, surtout à l'étranger, malgré les difficultés d'une langue imparfaitement connue ou de coutumes ignorées. Voilà tous les écueils à éviter et j'en passe. Quelle somme de vigueur, d'énergie et parfois de diplomatie ne faut-il point dépenser pour mener à bien ces entreprises ? Mais aussi quels résultats ? Peut-on mieux vulgariser les connaissances géographiques que dans cet enseignement pratique, où chacun puise au gré de ses aptitudes : renseignements sur la constitution du sol, ses reliefs, ses dépressions, ses aspects pittoresques, ses cours d'eau ; puis sur les habitants, leur physionomie, leurs habitudes, leurs usages, leurs traditions ; enfin sur l'architecture, le commerce, l'industrie et les productions naturelles ? Rien n'échappe au voyageur, il voit tout, il sait tout car on lui montre tout, d'une façon superficielle, il est vrai, mais si le pays l'intéresse, il y retourne sans hésiter pour y séjourner à son goût, car il y est déjà un peu chez lui, grâce au voyage de la Société de Géographie, sans laquelle il n'aurait jamais entrepris une première exploration. Souvent depuis que la Commission fonctionne, il y a de cela 18 ans, on a vu des sociétaires sédentaires, casaniers même par hésitation, se transformer en vrais touristes, et ce qui est mieux encore, des relations commerciales se nouer dans certaines localités, pour devenir la source d'affaires importantes. La Société est alors heureuse des résultats utiles et agréables ainsi obtenus car ils sont le but de ses efforts.

La Commission des excursions commença à fonctionner dès qu'un arrêté

préfectoral eut le 29 janvier 1882, conféré l'autonomie à la Société de Lille, qui faisait partie de l'Union géographique du Nord depuis le 4 juin 1880, date de sa création. La première excursion eut lieu le 7 mai suivant à Calais et à Sangate aux travaux du tunnel sous-marin, il y en eut 6 du même genre pendant la saison. La Société essayait ses forces comme l'oiseau quitte le nid pour essayer et affermir son vol et la Commission acquérait de l'expérience en parcourant toutes les localités intéressantes du département. Mais dès juin 1885, elle aborda la Belgique et visita Bruxelles et Anvers ; puis elle fit mieux encore, franchissant hardiment la mer, elle alla voir les anglais chez eux à Margate.

L'élan était donné, on recommença pendant les années suivantes ; puis en 1890, on partit vers l'Allemagne jusqu'à Vienne et Buda-Pesth et vers la Suisse montagneuse par Genève et la Savoie.

En 1891, on explora la Scandinavie jusqu'au Cap Nord, en 1892, on poussa jusqu'à Constantinople, et nos hardis touristes foulèrent le sol d'Asie, pendant que d'autres groupes où les dames montraient l'exemple de la vaillance, parcouraient la Belgique, la Hollande, le Luxembourg et tout le Nord de la France. En 1893, on se dirigea vers l'Italie ; on la vit tout entière de Gènes à Naples comme de Florence à Venise et à Turin, pendant qu'un autre groupe passait plus d'un mois en Algérie et en Tunisie ; on avait ainsi abordé toutes les parties de l'ancien continent.

Depuis lors, toute la France a été fouillée : la Normandie et la Bretagne, les Vosges et le Jura, le Dauphiné et la Savoie aussi bien que les Pyrénées, et cette merveilleuse région des Causses du Tarn qu'on peut envier à la France ; rien n'a échappé aux investigations de nos intrépides touristes, pas même les richesses architecturales des châteaux de la Loire ni les splendides beautés de la côte d'Azur.

En Europe tout a été revu, sauf la Grèce et l'Ecosse ; en Afrique on a complété la visite de l'Algérie et de la Tunisie, escaladant même les montagnes de la Kabylie et plantant sa tente jusque dans la ville sainte de Kairouan.

Des albums de photographies inédites rendent durable le souvenir de ces curieuses excursions, tout autant que les nombreux rapports insérés au bulletin. Parmi ceux-ci se trouvent des descriptions et des études, dont la valeur est indiscutable, elles deviendront un jour des documents précieux pour l'histoire des localités ou pour la connaissance des transformations.

La Société a organisé ainsi 84 excursions depuis l'année 1894, c'est-à-dire pendant les cinq années dont il est question ici, et 241 depuis la première, faite le 7 mai 1882, comme il est dit plus haut. Quelle Société de Géographie a de plus sérieux efforts à son actif? Et on ose dire qu'en France, surtout dans le Nord, on est casanier ! Non, cela n'est pas, tout au plus est-on, comme dans le reste de la France, un peu trop amoureux du bien et du beau que l'on possède près de soi et trop timide vers l'inconnu ; il est vrai que souvent

l'inconnu ne vaut pas la France. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas s'amollir, quand l'avenir personnel et la prospérité du pays sont en jeu ; quel courage peut faiblir devant la lutte, quand la facilité des relations internationales la rend presque désirable aux forts et aux intelligents. La Société de Géographie de Lille n'a jamais reculé devant la labeur et les sacrifices, depuis 20 ans, pour instruire les jeunes générations et leur montrer l'exemple ; elle ose les inviter à écouter les conseils de l'expérience, souvent formulés avec science, éloquence et sagesse, par ses conférenciors les plus autorisés.

Conférences. — La fréquentation des excursions fait naitre entre les géographes une intimité qui donne à la Société une cohésion, une solidarité, une unification de vues et d'idées dans lesquelles elle trouve une partie de sa force. Malheureusement, pour voyager de fait, il faut beaucoup de choses, précieuses sinon rares, mais dont la réunion n'existe pas toujours ; il faut posséder ensemble, le temps, l'argent et la santé, ce qui est plus difficile à rencontrer dans un pays commerçant qu'ailleurs, car dans cette formule on ne peut, comme en mathématiques, remplacer le temps par son équivalent l'argent, tout connu qu'il soit. Il y a cependant une ressource, quand on ne peut aller voir soi-même on questionne ceux qui reviennent, c'est ce que l'on fait à la Société de Géographie, et, grâce aux conférenciers et aux projections, on organise des excursions en chambre, des conférences illustrées de photographies. Alors c'est la Société qui paie tous les frais de voyages, et pendant toute la saison d'hiver cela lui fait un joli débours qu'elle supporte seule, car tous les sociétaires savent que d'après la volonté formelle du Conseil, jamais un supplément sous une forme quelconque n'est exigé, ni même sollicité des sociétaires, au delà de la cotisation consentie par eux.

La Société, au contraire, offre quand ses finances le permettent des publications supplémentaires, comme les catalogues de la bibliothèque en 1887 et en 1899, ou des brochures comme celle de Faidherbe en 1896 ou l'historique et les tables et nomenclatures en 1895 et en 1896, et aussi celui-cï avec la table des conférenciers parue en février dernier. Ces dépenses supplémentaires sont importantes vu le grand nombre d'exemplaires à envoyer.

Les conférences sont nombreuses à la Société de Géographie, et chaque saison en comporte une moyenne de trente, presque toutes agrémentées de projections qui, depuis l'avènement de la lanterne électrique en janvier 1898, permettent à tous les auditeurs l'appréciation des sites et des objets représentés sur un immense écran.

Depuis le dernier historique, c'est-à-dire, depuis le 31 décembre 1894 jusqu'au 31 décembre 1899, nous avons eu à Lille 152 conférences, à Roubaix 48 et à Tourcoing 51, en tout 251 ; mais depuis sa création, c'est-à-dire, depuis le 14 juin 1880, la Société a organisé 986 conférences chez elle à Lille et dans ses sections, y compris celles que les membres du Comité ont faites dans les villes de la région du Nord. Elles ont été faites par 257 conférenciers

étrangers ou sociétaires qui ont parlé le plus possible des choses et des pays qui étaient alors d'actualité et beaucoup aussi des questions économiques et coloniales. Géographie, physique et pittoresque, habitants, mœurs, climat, productions, relations politiques et commerciales, archéologie, géologie, art même, tout ce qui peut être utile est décrit avec soin et sincérité pour intéresser les sociétaires. Mais les questions économiques et coloniales et les études sur le commerce international actuel et les relations de l'avenir, traitées par des hommes de la plus haute compétence, ont surtout le privilège de réunir un public d'élite tout en faisant salle comble, ce qui n'est pas peu dire, car elle est vaste, le succès qui attend ainsi les conférenciers de marque devant un public capable de les apprécier, les rend plus disposés à apporter chez nous une parole que leur temps précieux ne leur permet pas de prodiguer. Du reste, la plupart des conférenciers que la Société présente à ses membres sont des hommes de valeur, auxquels elle offre en retour des auditeurs nombreux et attentifs, source de satisfaction et d'estime réciproques.

Un coup d'œil jeté sur la table alphabétique des conférenciers offerte à tous les sociétaires au mois de février dernier, montre combien doit être grand l'intérêt des conférences, quand on voit sur cette liste : les Louis Léger, les Bayol, les de Brazza, à côté des Soleillet, des Monteil, des Binger, des de Varigny, des Blondel, des de Lanessan, des Etienne et d'une foule d'autres plus ou moins illustres, mais tous dévoués à la prospérité de la France.

La Société de Géographie jouit d'une honorable considération parmi ses sœurs de France et de l'étranger, elle doit le croire, car elle est invitée dans toutes les fêtes et tous les *congrès* français et étrangers qui se rattachent à la géographie ; elle s'efforce d'y tenir un rang distingué. Son Secrétaire général, M. Merchier, délégué habituel du congrès annuel des Sociétés françaises, y a plus d'une fois remporté de vifs succès par son érudition et sa parole entraînante ; au congrès international de Londres, en 1895, son Président M. P. Crepy l'a représentée dignement en compagnie de quelques membres du Comité. Cette année, M. Nicolle, le Président actuel, a été reçu avec de grands égards au Congrès de Berlin, comme le dit son rapport. Les annales qui précedent ce travail donnent le détail des délégations, et elles sont nombreuses, dont les rapports sont insérés au bulletin.

Quant à notre *bibliothèque* elle s'accroit sans cesse de périodiques de tous pays qui sont d'une grande valeur ; ils nous indiquent toutes les découvertes et tous les progrès de la science géographique à l'étranger, ils nous renseignent aussi sur les faits accomplis concernant la colonisation, le commerce, les débouchés nouveaux et même certains points de la politique qui ont parfois une influence notable sur les affaires. Elle reçoit également beaucoup d'ouvrages précieux et récents offerts par les auteurs ; elle achète aussi des collections de guides de voyages, des descriptions, des études, etc., avec les reliquats des frais d'excursion et le modique prélèvement imposé pour les frais de préparation

qui n'est pas toujours complètement employé. Ces richesses ont été inventoriées en 1887 et de nouveau cataloguées en 1899 ; elles se composent d'environ 1.850 volumes spécialement géographiques et de plusieurs milliers de fascicules périodiques, puis d'atlas séculaires ou tout récents et de cartes séparées.

Un autre trésor aussi précieux qu'utile est notre *collection de clichés à projections* : la liste en devient considérable, plus de 2.000 ; certains nous ont été offerts par des conférenciers, d'autres sont des reproductions faites par la Société, et le reste provient des achats faits pour illustrer les récits de conférenciers qui n'en possèdent pas. Ces clichés sont prêtés gratuitement sous responsabilité à tous les sociétaires, pour porter la parole instructive dans les petites localités de notre région ; la Société est heureuse de pouvoir ainsi seconder dans leurs efforts, les membres de l'enseignement primaire qui, suivant les instructions du Ministère et le désir de l'Université, sacrifient leurs loisirs à cette ingrate mais bien utile besogne. Ils vont, et plusieurs de nos sociétaires comme eux, dans les communes de médiocre importance, instruire par la parole et par l'aspect, les habitants que l'âge éloigne des écoles et qui, sans ces louables dévouements, resteraient dans l'ignorance de bien des choses utiles par elles-mêmes ou capables d'en faire apprécier d'autres et dans tous les cas propres à aider au développement de l'intelligence.

Le service *des archives*, suivant le conseil de l'épigraphe qui est en tête de ce travail, accumule avec grand soin les documents grâce auxquels l'archiviste, qui amasse et garde ce trésor, peut retracer la vie d'une grande Société à laquelle il est permis d'espérer déjà d'avoir un jour place dans l'histoire locale.

CONCLUSIONS.

Les considérations qui précèdent, avec les explications et les chiffres qui les accompagnent, font bien connaître la situation matérielle, l'esprit et le but de la Société de Géographie et montrent en même temps avec clarté les résultats obtenus. Ce récit du travail effectué, peut paraître un exposé banal et froid, mais la réalité est au contraire pleine d'intérêt, de zèle et d'animation ; celui qui aime sa patrie goûte à la servir un plaisir qu'il savoure ; les travailleurs de notre Société connaissent cette satisfaction et ils la trouvent d'autant plus agréable qu'ils la ressentent en commun, groupés tous comme en une famille. Leurs aspirations sont les mêmes et le succès procure à tous

les mêmes joies ; aussi leurs réunions sont cordiales et intimes, les discussions d'organisation, loin d'être une fatigue, y sont plus que courtoises, elles sont tout à fait amicales. Du reste, de temps en temps un prétexte d'honneur ou d'anniversaire réunit tous ces artisans de la même œuvre en un banquet où la solidarité d'idées devient une fraternité de cœur, avec le puissant exemple d'un chef aimé. Voilà comment, sous une direction expérimentée et sympathique on peut créer une union d'efforts qui sont produits avec bonheur et donnent des résultats féconds. Au lieu de voir s'épuiser en luttes stériles sinon nuisibles au pays des énergies égoïstes comme celles qui animent les membres trop militants de certains partis, que ne voit-on plutôt un patriotisme pur et zélé, source d'union et de concorde, enfanter de puissants moyens d'action afin de rendre à notre France, suffisamment riche et intelligente, l'estime, le prestige et le rang qu'elle devrait toujours mériter. Le principe est non seulement admis, il est pratiqué par tous les partis, il est vrai que souvent la méthode est mauvaise. Un petit Etat nous dit : « l'Union fait la Force », mais il y a tant de minuscules Unions que c'est toujours la division et à peine nées, embryons encore, elles veulent déjà s'entre dévorer. Que de vigueur mal dépensée, que d'initiatives dévoyées pour se nuire et se supplanter dans la maison de famille quand le monde est si vaste ! Qu'on apprenne donc à connaître ces pays immenses ! Qu'on écoute à la Société de Géographie les descriptions pittoresques qui savent attirer l'attention et captiver ensuite l'intelligence pour la mener du plaisir à l'étude, de l'agréable à l'utile ! qu'on suive les avis des explorateurs et les conseils des économistes dont la saine morale a fait ses preuves et si l'on n'est pas touché et convaincu par toutes ces leçons, c'est que le cœur n'est pas ouvert à l'idée de patrie, ou que l'esprit n'est pas accessible aux grandes conceptions.

Et cependant ces qualités sont essentiellement françaises, la Société de Géographie le sait, aussi s'efforce-t-elle avec persévérance de prouver à ses auditeurs et à ses lecteurs l'efficacité de la diffusion des connaissances nécessaires pour restreindre l'influence étrangère et conserver à la France une place honorable. Dans les Ecoles supérieures d'Industrie et de Commerce, elle voudrait qu'on soit persuadé de la nécessité de détailler pratiquement les cours de commerce international et ceux de géographie coloniale de manière à donner aux étudiants une sorte d'expérience des affaires et de la colonisation qu'ils verraient se confirmer et s'accentuer par l'épreuve.

La France est vaste et fertile, elle peut au besoin nourrir honorablement tous ses enfants, mais pourquoi ne pas se souvenir à propos que son immense domaine extérieur contient aussi des richesses considérables offertes aux plus intelligents et aux plus énergiques. La mère de famille a un rôle brillant et noble à remplir dans ce sens, les conférenciers l'ont dit souvent, en sacrifiant à point, pour la patrie et pour le bonheur de ses fils, une partie de ses sentiments maternels, toujours louable mais dont l'exagération, quoique touchante,

engendre l'incurie et la mollesse. Cette mère, justement inquiète du sort des siens, doit être convaincue que sa trop grande protection est inopportune pour ne pas dire nuisible et qu'à côté d'une instruction suffisante, il faut, pour la rendre profitable, une éducation virile donnant tôt l'expérience de la lutte et une sage confiance en soi-même. L'homme grandi à l'école qui a le monde pour champ d'une action relativement indépendante, ignore tout surmenage ; il possède de l'initiative et de l'énergie ; vigoureux et habitué à la bataille, il connait toute la valeur du courage et son cœur mâle devient plus accessible aux nobles sentiments ; il vénère davantage la patrie absente et il chérit sa famille éloignée jusqu'au sacrifice. Les larges horizons développent les grands caractères l'homme des grands centres trop coudoyé devient indifférent au sort de ses semblables et l'âpreté de la lutte fait naître un égoïsme presque cruel.

Une sage éducation et une instruction convenable sont des sœurs jumelles qu'il faut pratiquer ensemble pour en obtenir des fruits excellents dans la lutte économique internationale ; l'étude de la géographie commerciale et coloniale est le meilleur appoint pour forcer la réussite.

Les musées commerciaux tels que celui de Lille, si bien organisé, les instituts coloniaux, la culture des langues étrangères judicieusement choisies (Lyon vient de créer un cours de chinois) sont des facteurs sérieux dans la préparation aux relations internationales, et les plus minimes précautions que dans notre insouciance naturelle et toute française nous appelons mesquines ont aussi une utilité qui peut devenir énorme pour arriver au succès ; la cheville n'est-elle point un frêle bâtonnet et cependant elle maintient les plus grands assemblages. L'homme doué d'un sérieux talent d'organisation est le *deus ex machinâ* dans toute entreprise coloniale, aussi bien pour les relations commerciales que pour les affaires politiques ou militaires ; la pacification de Madagascar l'a récemment démontré.

Il est l'âme du succès en toutes choses, aussi doit-il savoir conserver son activité, connaitre surtout les règles de l'hygiène coloniale et les enseigner autour de lui, se souvenant que sa valeur intrinsèque est considérable, qu'il soit le maître habile ou l'ouvrier actif d'un établissement ou bien qu'il devienne le chef aimé d'une famille importante destinée à devenir un petit coin de la France ; en un mot il lui faut vigueur, sagesse, instruction qui lui donneront richesse, bonheur et indépendance.

L'État de son côté doit faciliter et encourager l'expansion coloniale et le commerce extérieur, il doit même en faire naître l'idée parmi les nombreuses énergies improductives ou dévoyées qui cherchent leur chemin de Damas, forces perdues, errantes qui entravent l'action utile des travailleurs plus assidus. Déjà il essaie de favoriser la colonisation de peuplement dans plusieurs pays où elle est possible ; il ne saurait trop l'encourager mais à bon escient et avec des renseignements complets et sincères. Quant à l'exploitation

commerciale, l'État doit stimuler l'initiative privée et faire naître l'esprit d'entreprise en indiquant les ressources, les productions et les richesses qui peuvent être mises en valeur aux colonies, puis assurer une protection efficace aux agents et aux établissements tout en encourageant la création des moyens de transport et des lignes de navigation, et en agençant les ports et les lieux de débarquement pour faciliter les rapports avec la métropole ; à ce sujet il y a lieu de signaler les réformations importantes devenues nécessaires dans l'administration consulaire. Depuis longtemps déjà, le Gouvernement aurait dû accorder aux grands ports de France le rachat des droits de l'État, pour que des autonomies administratives stimulées par les bénéfices et le point d'honneur puissent accentuer selon les besoins de leur région tout progrès réalisable. Plus que jamais les ports francs s'imposent, les résultats obtenus à Brême et plus encore à Hambourg sont merveilleux, les réformes d'organisation proposées depuis longtemps en France ont servi d'abord à l'étranger et si le port de Dunkerque pouvait réaliser ses projets, son mouvement dépasserait bientôt celui d'Anvers. Qu'y a-t-il à attendre? L'opinion publique sérieuse, celle des travailleurs réclame des réformes progressives mais promptes ; la France doit grouper ses forces pour la défense économique, la patrie peut être en danger autrement que par la guerre militaire, et il faut être animé du même souffle patriotique pour protéger l'intégrité du territoire ou assurer la prospérité nationale.

Voilà une bien longue digression peu à sa place, dira-t-on peut-être ! Erreur ! Elle résume les idées pratiques et les conseils salutaires énoncés avec autorité d'une manière éloquente et persuasive pour un grand nombre de conférenciers compétents que la Société a appelés chez elle. Economistes distingués ou diplomates et savants, les questions philosophiques et sociales n'ont guère de secrets pour eux et ils sont convaincus de l'importance des connaissances géographiques pour aider à la mise en valeur des colonies et concourir à la fortune coloniale de la France. La Société doit remettre en mémoire les enseignements de ces conférenciers ; ils sont une valeur dans son histoire ; ils complètent les descriptions des explorateurs qui n'ont pas que la distraction pour but ; ils sont destinés à éclairer les travailleurs qui cherchent une route véritablement profitable, en dehors des intérêts mesquins, des ambitions malsaines et des vanités égoïstes.

La Société de Géographie croit être dans son rôle patriotique de diffusion, elle fait son devoir. Du reste, la géographie se rattache à tout ce qui concerne l'homme, le souverain de la terre, et on peut lui appliquer la parole de Térence. En effet, de toute antiquité, la géographie préoccupe les hommes supérieurs, les empereurs comme les philosophes, les guerriers comme les poètes et les commerçants : déjà 8 ou 10 siècles avant J.-C., l'Illiade d'Homère fait défiler la liste de tous les peuples connus et l'Odyssée donne une idée des connaissances géographiques à cette époque. Pendant que les

anciens Egyptiens font l'exploration de la côte orientale d'Afrique en y cherchant ses riches produits, Hannon, l'amiral Carthaginois, reconnait la côte occidentale 20 siècles avant Vasco de Gama. Au IVe s. av. J.-C., Néarque fait de la géographie dans la mer des Indes avec un prétexte, pendant que Pythéas, ce grec du premier Marseille, va vers l'extrême nord, jusqu'en Scandinavie, rechercher des produits rares en même temps que des connaissances nouvelles.

Si l'on considère à un autre point de vue, les travaux moins pratiques des savants, on observe que les connaissances recueillies dans tous ces longs voyages et les hypothèses qu'on en déduisit, se répandirent dans la haute antiquité par le précieux ouvrage ethnographique d'Hérodote au Ve s. av. J.-C., et par les travaux d'histoire naturelle de l'encyclopédiste Aristote au IVe s. Dans le même siècle naquit peu après la fameuse École d'Alexandrie (330) où brillèrent avec tant d'éclat les mathématiques et qui enfanta pour ainsi dire la science géographique lorsque son bibliothécaire, l'académicien Eratosthène (276-194 av. J.-C.) prouva, à l'encontre de l'opinion admise, la sphéricité de la terre et en donna des mesures reconnues depuis lors presque exactes ; la carte générale du monde connu, qu'il traça alors, resta longtemps la base de la science qu'il venait de créer. La géographie de Strabon, l'histoire de Pline et le *De situ orbis* de Pomponius Méla furent non seulement des descriptions faites d'après leurs voyages, mais encore des travaux basés sur ceux d'Eratosthène. Il fallut ensuite plus de quatre siècles pour voir apparaitre, et encore en Egypte, des découvertes et des théories nouvelles ; vers l'an 170, Claude Ptolémée imagina le système céleste avec la terre fixe au centre, il fut accueilli avec un tel enthousiasme qu'il valut à son auteur le surnom de θειότατος ; pendant douze siècles il resta non seulement incontesté, mais demeura l'assise des enseignements philosophiques du Moyen Age.

Après la cessation des invasions barbares, arriva l'époque des Croisades qui dura deux siècles ; il s'établit alors des relations extraordinairement complexes avec l'Orient, et ceux qui revinrent de ces lointaines expéditions rapportèrent une foule d'objets curieux, et surtout des idées nouvelles, que nos ancêtres s'assimilèrent. Science, architecture, mœurs, écriture même commencèrent une évolution qui amena les prodromes de la Renaissance ; et toujours les relations internationales de commerce, d'amitié ou même d'inimitié, c'est-à-dire le développement des connaissances géographiques, accompagnèrent comme cause ou effet les événements qui se produisirent.

Le célèbre voyage du vénitien Marco Polo dans l'extrême Orient, à l'aurore du XIVe siècle, fit ensuite soupçonner une foule de choses inconnues, mais tellement merveilleuses, qu'on les accueillit d'abord avec un profond scepticisme.

Enfin arriva, avec le siècle suivant, l'ère véritable des grandes découvertes

géographiques par les nations voisines de l'Océan Atlantique, c'est-à-dire, celles de Christophe Colomb, de Vasco de Gama, puis de Jacques Cartier, etc.; celles qui les précédèrent de quelques siècles sont inconnues dans l'histoire, bien que soupçonnées.

En même temps, Copernic renversant le système de Ptolémée apporta une conception nouvelle et prouva dans son *De revolutionibus orbium celestium* que toutes les planètes tournent autour du soleil. Plus tard, Képler et Galilée, au commencement du XVIIe siècle, et Newton à la naissance du XVIIIe, s'inspirèrent de cette découverte et la complétèrent. Alors aussi Guillaume Delisle et surtout Nicolas Sanson, créateurs de nouvelles cartes géographiques d'une valeur d'exactitude qu'on ne connaissait pas, réformèrent l'étude de cette science avec l'aide des récits des voyageurs assez audacieux pour s'aventurer à travers l'Inde, la Perse, l'Arabie, etc., pendant que de hardis marins exploraient des mers lointaines. Bientôt le XVIIIe siècle amena les grands voyages de circumnavigation de Bougainville, de La Pérouse, de d'Entrecasteaux, etc., et on arriva ainsi à la période contemporaine avec des connaissances générales vraies.

Maintenant la fin du XIXe siècle a apporté de nouveau l'idée et même plus, la nécessité, d'une expansion coloniale pour les grands États ; et pour essayer de résoudre le grand problème économique enropéen on a parcouru le monde entier. L'Afrique inconnue n'existe plus ; en Amérique, plus de pampas au Sud, plus de forêts vierges au Nord qui ne soient explorées ; plus de déserts, ni de montagnes en Asie qui n'aient été visitées ; les profondeurs sous-marines elles-mêmes ont été étudiées et on a presque touché les pôles, car la *Belgica* est de retour du cercle polaire austral et d'au delà, à un peu plus de 2.000 km. du pôle, comme le *Fram* est revenu du pôle N. avec Nansen, après avoir dépassé le 86e degré, c'est-à-dire, laissé le pôle seulement à 418 km. La plupart de ces immensités attendent des travailleurs, tandis que l'on se dispute chez soi une place de quelques mètres, ou un honneur de convention. Voilà ce que la Société de Géographie enseigne tous les jours par des moyens attrayants ; la France doit toujours être la maison de famille de tous ses enfants, mais les distances ne comptent plus et il faut que les colonies en deviennent comme les châteaux de campagne et les fermes d'exploitation, c'est-à-dire, qu'il faut les connaître et les pratiquer sans ignorer ses voisins selon les règles d'une prudente sagesse.

Quant à la manière d'apprendre, elle se perfectionne ; les voyages des explorateurs ont permis de rectifier les cartes, de les compléter, de les rendre suffisamment parfaites ; l'enseignement technique, par la méthode nouvelle devient ou va devenir au suprême degré, clair, précis et étendu, remisant au musée des antiques les interminables nomenclatures de villes, de cours d'eau, de montagnes, etc., dont la connaissance suffisait jadis pour que l'on soit déclaré fort en géographie ainsi qu'on l'était en histoire lorsqu'on savait débiter comme un rouleau de phonographe une chronologie complexe

d'événements, de batailles, de souverains, etc.; sans même penser à l'enchaînement des faits, à leurs causes, ou à leurs conséquences ; bizarre attachement de l'enseignement à une inconsciente routine et à des habitudes ultra séculaires. Aujourd'hui, non seulement on décrit les surfaces mais on explique leur forme au moyen de la géologie, selon la méthode actuelle qui fait si bien comprendre les effets par l'indication des causes. C'est la géologie qui reste la clef de la science géographique, c'est le point de départ et la base du nouvel enseignement ; science nouvelle, elle est devenue une révélation d'horizons inconnus, attrayants pour l'intelligence, tels que la connaissance de la surface et de la forme des continents aux diverses époques géologiques. L'étude de la géographie descriptive et économique qui est notre lot est le point de départ des diverses directions ; on rencontre les bifurcations chemin faisant quand déjà on est juge de ses aptitudes. Les routes aujourd'hui sont tracées, à l'initiative de faire le reste, le monde appartient au plus intelligent, au plus intrépide, au plus actif ; ceux que l'on doit conduire par la main ne sont pas faits pour réussir dans la grande lutte pour la vie. Nos conférenciers, nos explorateurs, nos économistes ne ménagent pas leurs conseils pour instruire ceux qui, conscients de leur force, ne craignent pas de courir vers la fortune sans l'attendre. L'armée coloniale d'occupation montre ce qui est possible, il se fait même chez elle une sélection naturelle et l'on voit des soldats hardis, vigoureux, intelligents devenir d'excellents colons par une ingéniosité qui supplée aux ressources premières.

Cependant si nos publications économiques, nos cours commerciaux et populaires, comme nos conférences et notre bulletin sont des indications précieuses pour ceux qui ont besoin d'une orientation, le premier capital pour réussir reste toujours l'habileté et une inébranlable volonté, elles sont un trésor tout personnel et incessible ; la Société de Géographie offre à tous l'instruction générale pour stimuler la révélation des aptitudes, mais tous ne peuvent être des élus ; pour que les conseils soient utiles au lieu de devenir parfois nuisibles, pour qu'on ne s'engage pas sur une route trop difficile, pour qu'on ne soit ni téméraire, ni timide, il faut être convaincu de son degré de force et de résistance, il faut absolument être imbu du précepte inscrit sur le fronton du temple de Delphes par la sagesse antique : γνωτι σεαυτον, il faut s'apprécier sincèrement soi-même.

Telle est aujourd'hui la situation de la Société, la somme des travaux qu'elle a exécutés, surtout depuis cinq ans, et le résultat de ses efforts pour la vulgarisation et la propagation des connaissances pratiques et utiles se rattachant à la science géographique, à la colonisation et au commerce international. Nous, les artisans de l'œuvre, nous croyons pouvoir penser, sans être prétentieux, que nos préoccupations n'ont pas été vaines et que nos compatriotes ont recueilli quelque fruit des sacrifices que nous avons pu nous imposer. Cette pensée nous réjouit, elle est notre récompense, car nous l'avons

dit jadis, la devise effective de la Société est : Tout pour la France ! *Pro Patriâ labor !*

Mais lorsque maintenant tout nous satisfait : résultats acquis, espoir d'avenir assuré, considération obtenue, pourquoi faut-il qu'un grand malheur vienne nous frapper et transformer en jours de deuil les fêtes à célébrer en 1900. Hélas ! le plus grand chagrin que nous puissions ressentir vient de nous atteindre, Monsieur Paul Crepy est mort ! Et à cette nouvelle aussi pénible pour tous qu'imprévue chacun demeure atterré. Dans la nuit, à la première heure, du 11 décembre, après avoir encore écrit ses décisions au Secrétaire général, il a été brutalement enlevé à l'affection des siens, au respect de tous, mais surtout à la cordiale vénération de ses amis les membres de la Société de Géographie de Lille, de cette Société qu'il avait fondée, il y a juste 20 ans et conduite au succès.

Depuis 1880, il dirigeait notre Société avec l'autorité compétente, la décision juste et l'affabilité si cordiale qu'on lui connaissait. La Société de Géographie créée à cette époque, dans un but patriotique, sous l'impulsion des idées qu'on cultivait alors, de développement de l'instruction générale, avec espérance de résultats matériels pour le pays, elle sut se rendre l'opinion publique favorable et les premiers résultats furent encourageants ; mais que de difficultés à vaincre, que de dévouement à prodiguer pour les obtenir. Cependant sous l'impulsion pratique, hardie et convaincue du Président choisi on marcha toujours en avant, il assuma toutes les responsabilités pour forcer le succès et assurer la prospérité de sa Société, comme il l'appela pour la distinguer d'une foule d'autres dont il fit aussi partie. En effet, sa haute situation, son jugement droit et prompt, son caractère ferme, mais bienveillant et cordial, son talent d'organisation et son expérience faisaient rechercher par tous sa collaboration si précieuse ; il est devenu une figure lilloise qui restera l'honneur de notre grande cité.

Tel est le chef que la Société de Géographie vient de perdre il y a quelques jours, quand depuis peu elle avait atteint la période de prospérité qu'il avait cherchée pour elle. Son souvenir planera toujours au-dessus de nous comme un ombre protectrice et dans les séances de notre Comité d'études, son buste de bronze nous rappellera son visage bienveillant, où l'on surprenait toujours un sourire prêt à éclore. Puissiez-vous, vénéré Président, dans l'inconnu où vous êtes, apprendre avec bonheur les efforts que nous ferons, nous vous le promettons tous, pour assurer la prospérité de l'œuvre patriotique, que vous avez si patiemment édifiée et tant aimée !

E. CANTINEAU.
Archiviste.

LISTE DES CONFÉRENCES

FAITES A LILLE, ROUBAIX ET TOURCOING

DE JANVIER 1895 A DÉCEMBRE 1899.

CONFÉRENCES DE LILLE

CONFÉRENCES FAITES EN 1895

A L'HOTEL DE LA SOCIÉTÉ.

Dim. 13 janvier. — M. Charles GACHET, premier secrétaire d'ambassade.
La guerre entre le Japon et la Chine et ses conséquences possibles. (Projections).

Jeudi 17 janvier. — M. Alphonse HERLAND, Membre du Comité d'études de la Société.
Les Ardennes, la Vallée de la Meuse, Dinant, Namur, les Grottes de Han et de Rochefort. (Projections. Voir Bull. décembre 1894, p. 357. A. MATHON).

Jeudi 24 janvier. — M. Georges HOUBRON, Bibliothécaire de la Société.
Souvenirs de voyage, en Tyrol. (Projections).

Dim. 27 janvier. — **Séance solennelle annuelle.**
M. G. BLONDEL, Agrégé d'Histoire et de Géographie, Docteur ès-lettres, Docteur en droit, Professeur suppléant à la Faculté des Lettres de Lille.
L'Expansion coloniale de l'Allemagne. (Bull. janv., p. 57).

Jeudi 31 janvier. — M. R. PAILLOT, Agrégé de l'Université, Président de l'Union Française de la Jeunesse.
Voyage en Danemark, Copenhague et ses environs. (Projections inédites). (Bull. mars, p. 149).

Dim. 10 février. — M. l'Abbé PILLET, Professeur aux Facultés libres de Lille.

Saint-Pierre de Rome. (Projections).

Merc. 20 février. — M. Félix MOURLOT, Professeur d'Histoire et de Géographie au Lycée de Valenciennes.

L'invasion du Nord de la France à la fin du règne de Louis XIV, le Maréchal de Villars et la Victoire de Denain. (Projections).

Dim. 24 février. — Le R. P. René LE MENANT DES CHESNAIS, Procureur des Écoles Coptes d'Egypte, Membre correspondant de la Société.

La Nubie et la Haute Egypte.

Jeudi 28 février. — M. Victor TURQUAN, Chef de bureau de la Statistique générale de France.

Les Migrations et les mouvements intérieurs de la population française. (Projections).

Mardi 5 mars. — M. MINAS-TCHERAZ, Éditeur du journal anglo-français « l'Arménie. »

Les Arméniens, leur histoire, leur religion et leur littérature. (Projections).

Dim. 10 mars. — M. Henri MAGER, Délégué au Conseil supérieur des Colonies, auteur de l'Atlas colonial.

Voyage à Madagascar. (Exposition d'objets et d'instruments malgaches). (Bull. avril, p. 225, carte).

Jeudi 21 mars. — M. LAGRILLÈRE-BEAUCLERC, publiciste.

Impressions de voyage sur les Côtes tunisiennes. (Projections).

Jeudi 28 mars. — M. Alf. LE VASSEUR, Délégué de l'Annam-Tonkin au Conseil supérieur des Colonies, Directeur de « l'Indépendance Tonkinoise » d'Hanoï.

Le Tonkin en 1895. (Projections).

Dim. 31 mars. — M. E. HAUMONT, Professeur de Russe à la Faculté des Lettres.

Le Transsibérien. (Projections).

Jeudi 18 avril. — M. Bernard D'ATTANOUX, Explorateur chargé de mission du Ministère.

Chez les Touareg Azdjer. (Projections). (Bull. juin, p. 349).

Dim. 21 avril. — M. MOY, Doyen de la Faculté des Lettres de Lille.

Les inconvénients de l'ignorance en Géographie. (Bull. juillet, p. 9).

Vend. 26 avril. — **Assemblée générale trimestrielle.**

M. le Général CHANOINE, Membre de notre Comité d'études.

Les conséquences économiques de la guerre Sino-Japonaise.

Vend. 26 avril. — M. A. MERCHIER, Secrétaire-Général de la Société.

Lettres d'un sous-officier d'avant-garde à Madagascar. (Lecture).

Dim. 28 avril. — M. E. A. Martel, Avocat, Explorateur des Causses.
Causses et Cavernes, les Cévennes, le sous-sol du Languedoc et du Quercy. (Projections).

Samedi 8 juin. — M. François Deloncle, Député, Ministre plénipotentiaire.
La Question d'Egypte.

Mardi 16 juillet. — **Assemblée générale trimestrielle.**
M. E. Haumant, Professeur à la Faculté des Lettres, Membre du Comité.
Les Pérégrinations d'un Slavophile, Ivan Aksakof à Paris.

Dim. 27 oct. — M. Emile Ovigneur, Avocat, Conseiller général du Nord.
Le S. E. de la France et la région des Causses. Projections inédites) (Bull. fév. 1896, p. 114, phototypies).

Merc. 30 octobre. — **Assemblée générale trimestrielle.**
M. Auguste Crepy, Membre du Comité d'études.
Quinze jours en Suisse, de Genève à Constance. (Bull. novembre, p. 243, phototypies).

Dim. 10 novemb. — M. Léon Duval, Chargé d'une mission horticole par le Ministre de l'Agriculture.
Souvenirs d'Algérie, d'Alger à Blidah, Biskra, Constantine et Bône. (Au point de vue horticole). (Projections). Conférence organisée concurremment avec la Société d'horticulture du Nord.

Jeudi 21 nov. — M. le Baron Jules De Guerne, Bibliothécaire de la Société de Géographie de Paris.
Excursion en Sardaigne. (Projections inédites).

Dim. 24 novem. — M. F. J. Clozel, Explorateur, Administrateur des Colonies.
Entre le Congo et le Tchad. (Projections inédites). Bull. déc., p. 311, phototypies).

Jeudi 28 nov. — M. Ed. Silvercruys, Membre de la Société.
Le Sud Oranais et le Sahara, de Paris à Biskra. (Projections).

Jeudi 5 décembre. — M. Octave Diamanti, Avocat, ex-chargé de mission du Gouvernement.
Le Caucase. Batoum, Tiflis, Bakou. Les sources de pétrole. Projections).

Dim. 8 décembre — M. E. Haumant, Professeur de russe à la Faculté des Lettres, Membre du Comité.
Souvenirs de Crimée. (Projections).

Dim. 15 déc. — M. A. Merchier, Professeur d'histoire au Lycée Faidherbe, Secrétaire-Général de la Société.
L'Egypte des Pharaons, une civilisation contemporaine de la Bible. (Projections).

Jeudi 19 déc. — M. Paul Chapuy, Ingénieur des Mines, Membre de la Société.

Le Dauphiné, la Chartreuse, le Vercors, les glaciers de l'Oisans, etc. (Projections).

Lundi 30 déc. — **Assemblée générale trimestrielle.**

M. le Docteur Carton, Médecin-major au 19e chasseurs, Membre correspondant de la Société.

Le Congrès archéologique de Tournai. (Bull. janv. 1896, p. 61).

CONFÉRENCES FAITES EN 1896

A L'HOTEL DE LA SOCIÉTÉ.

Jeudi 9 janvier. — M. L. Breton, Ingénieur-directeur du Tunnel sous-marin.

En Sibérie méridionale, l'Altaï. (Projections).

Dim. 12 janvier. — M. R. Paillot, Agrégé des Sciences physiques, Président de l'Union Française de la Jeunesse.

Voyage en Écosse (Projections inédites). (Bull. août 1897, p. 80, sept. 1897, p. 129, phototypies).

Jeudi 23 janvier. — M. Alexandre Boutroue, Membre de la Société de Géographie Commerciale de Paris.

La Scandinavie, terrain, climat, habitants ; Le cap Nord. (Projections). (Bull. nov. p. 269).

Dim. 26 janvier. — M. le Chanoine Pillet, Professeur aux Facultés libres.

Les Catacombes de Rome. (Projections).

Dim. 2 février. — **Séance solennelle annuelle.**

M. E. Salone, Professeur au Lycée Condorcet.

Le Transvaal, les Hollandais et les Anglais au Cap.

Mer. 5 février. — M. R. Rajat, Avocat, Président de l'Union des Étudiants de l'Etat.

Les rues de Nurenberg. (Projections).

Vend. 14 février. — M. le lieutenant Boyé, du 16e bataillon de chasseurs.

Une excursion en Autriche. (Projections).

Dim. 23 février. — M. le Docteur L. Calton, ex-chargé de missions en Tunisie.

Tunis, la ville française, le quartier arabe, le Ghetto. (Projections). (Bull. avril, p. 252).

Dim. 1er mars. — M. ARDOUIN-DUMAZET, Rédacteur militaire du « Temps ».
Les Iles Bretonnes. (Projections).

Mardi 3 mars. — Mme Is. MASSIEU.
Excursions à Java. (Projections). (Bull. oct., p. 224).

Jeudi 19 mars. — M. E. LAGRILLÈRE-BEAUCLERC, publiciste.
Voyage en Algérie et en Corse. (Projections).

Merc. 15 avril. — M. R. VILLETARD DE LAGUERIE, Rédacteur du « Temps », Correspondant lors de la guerre Sino-Japonaise.
Le Japon actuel. (Projections). (Bull. juillet, p. 16).

Jeudi 30 avril. — **Assemblée générale trimestrielle.**
M. HAUMANT, Professeur de Russe à l'Université de l'Etat.
L'Abyssinie. les Italiens en Afrique. (Bull. avril, p. 223).

Jeudi 7 mai. — M. Georges VIEUILLE.
La Volga, de Nijni-Novgorod à Astrakan. (Projections).

Mardi 12 mai. — Le Prince Henri-Philippe d'ORLÉANS, Explorateur.
Du Tonkin aux Indes, à travers l'Indo-Chine, le Yunnam et l'Assam. (Projections inédites). (Bull. mai, p. 285).

Dim. 17 mai. — Le R. P. LE MENANT DES CHESNAIS, Procureur des Missions Coptes d'Egypte.
Quelques pages de l'Histoire de France en Orient. (Bull. oct., p. 205).

Mardi 28 juillet. — **Assemblée générale trimestrielle.**
M. A. MERCHIER, Professeur agrégé au Lycée, Secrétaire-Général.
L'insuffisance de l'enseignement de la Géographie en France, le remède à y apporter.

Jeudi 10 sept. — Le R. P. DROMAUX, des Pères Blancs — 18 ans au Tanganika.
De Zanzibar à Ujiji, le Tanganika, le Zambèze. (Bull. décembre, p. 339).

Dim. 4 octobre. — M. E. GALLOIS, Membre de la Société de Géographie de Paris.
En Russie, au Couronnement du Tsar.

Vend. 23 octobre. — M. A. MERCHIER, Professeur Agrégé au Lycée Faidherbe.
Le Général L. Faidherbe, ancien Président d'Honneur de la Société.

Mardi 27 octobre. — **Assemblée générale trimestrielle.**
M. le Docteur A. VERMERSCH, Membre de la Société.
Une excursion de Naples à la grotte du Chien. (Bull. mai 1897, p. 329).

Dim. 8 nov. — M. C. GUY, Directeur du Service géographique au Ministère des Colonies.
Le Sentiment colonial français.

Dim. 15 nov. — M. A. OUDIN, du Club Alpin français.
Le Tyrol. Courses et ascensions dans les dolomites et l'Ortler. (Projections).

Mardi 24 nov. — M. Ch. WIENER, Chargé de missions dans l'Amérique du Sud.
Le Brésil en 1895-96. (Projections). (Bull. mai 1897, p. 307).

Jeudi 3 décembre.— M. l'Abbé PITTE.
L'Islande, description, population, climat, instruction, pêche à la morue. (Projections inédites).

Jeudi 10 décem. — M. le Chanoine ROHART, Professeur aux Facultés libres.
Les fouilles de M. J. de Morgan à Dahchour. (Projections inédites).

Dim. 20 décem. — M. Pierre MILLE, de retour de Madagascar.
Les Hovas et les causes de l'insurrection à Madagascar.

Mardi 29 décem. — **Assemblée générale trimestrielle.**
M. TILMANT, Directeur honoraire de l'Ecole primaire supérieure de Lille.
La Division décimale du Temps et du Cercle. (Bull. avril 1897, p. 228; mai 1897, p. 318; octobre 1897, p. 234; avril 1898, p. 244).

CONFÉRENCES FAITES EN 1897

A L'HOTEL DE LA SOCIÉTÉ.

Dim. 10 janvier. — **Séance solennelle annuelle.**
M. Marcel DUBOIS, Professeur de Géographie coloniale à la Sorbonne.
La Tunisie. (Bull. janv., p. 62).

Vend. 15 janvier. — M. Claudius MADROLLE.
Du Tonkin en Chine et au Thibet (1895-96). (Projections inédites). (Bull. juillet, p. 25, et août, p. 65).

Mardi 19 janvier. — M. le Commandant TOUTÉE.
Du Dahomey au Sahara par le Niger.

Lundi 1er février. — M. MEYS, Correspondant de « l'Illustration. »
Les Pyrénées : Pau, Lourdes, Barèges, ascension du pic de Bigorre. (Projections inédites).

Dim. 7 février. — M. Victor TURQUAN, Chef de bureau de la Statistique générale au Ministère.
Voyage scientifique en Algérie et en Tunisie.

Jeudi 4 mars. — M. VERNEUIL.
Les Antilles françaises, la Guadeloupe et la Martinique. (Bull. déc., p. 364).

Dim. 7 mars. — M. ARDAILLON, Ancien membre de l'École d'Athènes.
La Crète, la question crétoise, au XIXe siècle. (Bull. mars, p. 163).

Lundi 15 mars. — M. HOURST, Lieutenant de vaisseau, Commandant la mission fluviale du Niger.
Du Sénégal au Dahomey, voyage sur le Niger et au pays des Touareg. (Projections inédites). (Bull. juillet, p. 12).

Vend. 19 mars. — M. A. MERCHIER, Professeur agrégé de Géographie au Lycée.
Un Coin de Bretagne, le Congrès de Lorient. (Bull. juin, p. 353).

Dim. 21 mars. — M. Edouard BLANC, de l'Institut.
Causerie Russo-Asiatique, exposition de Nijni-Novgorod en 1896, le Transsibérien. (Projections inédites).

Jeudi 8 avril. — M. E. HECHT, Membre du Club Alpin français.
Pullman-City et la question ouvrière aux Etats-Unis. (Projections inédites). (Bull. octobre, p. 193).

Dim. 25 avril. — M. E. GUILLOT, Professeur au Lycée Charlemagne et à l'Ecole Supérieure de Commerce.
La découverte du Niger. (Bull. nov., p. 262 ; avril 1898, p. 237 et août, p. 77).

Jeudi 29 avril. — M. E. HAUMANT, Professeur de Russe à la Faculté des Lettres.
La Bulgarie et les Bulgares. (Projections).

Lundi 3 mai. — **Assemblée générale trimestrielle.**
M. L. QUARRÉ-REYBOURBON, Secrétaire-Général adjoint.
Souvenir à Mgr. Dehaisnes, Membre de notre Comité d'études.
Pierre-Louis-Jacops d'Hailly, gentilhomme lillois, voyageur au XVIIe s.
M. G. HOUBRON.
Souvenir à M. Moy, Membre de notre Comité d'études.

Mardi 25 mai. — M. E. GROSCLAUDE, publiciste.
Un tour à Madagascar. (Projections inédites).

Lundi 26 juillet. — **Assemblée générale trimestrielle.**
M. l'Abbé GAIRE, Curé de Grande Clairière (Manitoba).
Le Canada et les intérêts français.

Jeudi 7 octobre. — M. MEYS, Rédacteur à « l'Illustration. »
Une Saison aux Pyrénées, les Gorges et le Cirque de Gavarnie. (Projections inédites).

Dim. 10 octobre. — M. Eug. GALLOIS, de la Société de Géographie de Paris.
Un touriste aux Indes en 1897. (Projections inédites). Bull. août, p. 90, phototypies).

Jeudi 21 octobre. — M. A. MERCHIER, Professeur agrégé d'Histoire au Lycée.
Au Pôle Nord. (Projections). (Bull. mars 1898, p. 175).

Mardi 26 octobre. — **Assemblée générale trimestrielle.**
M. Georges HOUBRON, Bibliothécaire.
Le Chemin de fer de la Jungfrau. (Bull. février, 1898, p. 155).

M. le Docteur VERMERSCH, du Comité d'Études.
L'île des phoques. (Bull. février 1898, p. 161).

Jeudi 28 octobre. — Mgr. P. M. REYNAUD, Évêque titulaire de Fussulan, Vicaire apostolique du Tché-Kiang.
La Chine.

Jeudi 4 novem. — M. Maurice MAQUET, Membre du Club Alpin Suisse.
Dans la Haute Engadine, le massif de la Bernina. (Projections inédites). (Bull. sept. 1898, p. 129).

Jeudi 11 novem. — M. SAGARY, Doyen de Templeuve.
Jérusalem, son état actuel, ses édifices. (Projections).

Dim. 14 novem. — M. C. ENLARD, Chargé de cours à l'École des Chartes.
Exploration de l'Ile de Chypre en 1896 et son passé. (Projections).

Dim. 21 novem. — MM. les Lieutenants VOULET et CHANOINE.
Missions au Mossi et au Gourounsi, jonction du Soudan au Dahomey. (Projections inédites). (Bull. février 1898, p. 109, puis 189 ; bull. avril, p. 225 ; bull. mai, p. 301 ; bull. sept., p. 161 et bull. juin 1899, p. 357).

Merc. 24 novem. — M. DE LANESSAN, Ancien Gouverneur Général de l'Indo-Chine.
Les Puissances européennes en Extrême-Orient.

Dim. 5 décem. — M. E. OVIGNEUR, Avocat.
La Russie, Voyage du Président de la République. Stockholm, le Canal de Kiel. (Projections). (Bull. juillet 1898, p. 5 et août, p. 90).

Mardi 14 décem. — M. F. VIEUILLE, Ingénieur des Arts et Manufactures.
Les Peuples anciens d'Europe et d'Asie et leurs armes. (Projections inédites).

Lundi 27 décem. — **Assemblée générale trimestrielle.**
M. E. HAUMANT, Professeur de langue Russe à l'Université de l'État.
De recensement Russe en 1897.

CONFERENCES FAITES EN 1898

A L'HOTEL DE LA SOCIÉTÉ.

Dim. 9 janvier. — **Séance solennelle annuelle.**
M. J. Chailley-Bert, Secrétaire-Général de l'Union coloniale française, Professeur à l'Ecole des Sciences politiques.
La politique coloniale de la France en 1898. (Bull. janvier, p. 63).

Jeudi 13 janvier. — M. G. de Beugny d'Hagerue, Membre correspondant de notre Société.
Le St-Gothard, les lacs italiens, Miramar, Agram, Salzburg, Innsbrück. (Projections inédites). (Bull. octobre, p. 193).

Dim. 23 janvier. — M. le Chanoine Pillet, Doyen de la Faculté de Théologie.
Rome antique, du Capitole au Colysée. (Projections inédites).

Mardi 25 janvier. — M. le Commandant Leblond, Professeur à l'Ecole supérieure de guerre.
La France dans le Levant et en Egypte.

Dim. 30 janvier. — M. E. Haumant, Professeur de russe à l'Université de Lille.
Le Voyage d'une Lilloise du Cap Nord à Samarkand. (Projections inédites).

Jeudi 10 février. — M. E. Guimet, Fondateur et directeur du Musée Guimet.
La Chine ancienne et moderne. (Projections).

Jeudi 24 février. — M. E. Longchampt, Membre du Comité Dupleix.
Nos colonies perdues. les Indes, le Canada ; l'avenir. (Projections).

Jeudi 3 mars. — M. Mévil.
La Guinée française et la Côte d'Ivoire. (Projections).

Dim. 6 mars. — M. R. Paillot, Agrégé des Sciences Physiques, Président de l'Union française de la Jeunesse.
Au Pays des Croisés ; Rhodes, Adalia, Famagouste, Damas, Jérusalem. (Projections inédites). Bull. nov., p. 262).

Mardi 15 mars. — M. Lagrillière-Beauclerc, Délégué de la Société de Géographie de Lille et des Chambres de Commerce du Nord, à l'inauguration du Pont Faidherbe, à St-Louis.
Au Sénégal et au Soudan avec M. Lebon, Ministre des Colonies. (Projections).

Jeudi 24 mars. — M. l'Abbé Rouiet, Ancien aumônier militaire à Madagascar.
La Colonisation française, ses ressources, ses chances de succès.

Jeudi 14 avril. — M. J. Ronjat, Membre de la Direction Centrale du Club Alpin français.

Alpinisme et Bicyclette ; de Paris en Dauphiné par l'Allemagne et la Suisse. (Projections).

Dim. 17 avril. — M. le Docteur L. Carton, Chargé de missions en Tunisie.

Le Bédouin, scènes de la vie nomade. (Projections). (Bull. oct., p. 211).

Dim. 24 avril. — M. Ardaillon, Professeur de Géographie à l'Université de Lille.

La mer, ses profondeurs, sa vie, ses mouvements. (Projections).

Jeudi 28 avril. — Mme Jeanne De Mayolle.

Son voyage chez les Indiens du Nouveau-Mexique. (Projections inédites).

Jeudi 5 mai. — M. E. Gallois, Membre fondateur de notre Société.

En Birmanie ; l'Irraouaddy, Singapoure ; les Volcans de Java. (Projections inédites). (Bull. mai, p. 316, et juin, p. 369).

Jeudi 12 mai. — M. Meys, de « l'Illustration. »

Excursion dans les montagnes de l'Aragon. (Projections inédites).

Dim. 15 mai. — M. le Docteur Eduardo d'Avellar, Directeur du Laboratoire Pasteur de Lisbonne.

Dom Vasco da Gama et les navigateurs portugais du XVe siècle. (Projections). (Bull. juin, p. 400, par E. Cantineau).

Vend. 20 mai. — **Assemblée générale trimestrielle.**

M. Quarré-Reybourbon, Secrétaire-Général adjoint de la Société.

A travers les Monuments et les Musées de Londres au XVIIIe siècle. (Récit inédit).

Vend. 22 juillet. — **Assemblée générale trimestrielle.**

M. A. F. Dupont, Membre de la section de Roubaix.

L'Enseignement commercial en Allemagne. (Bull. avril 1899, p. 225).

Lundi 24 octobre. — M. D. Levat, Ingénieur des Mines, Chargé de Missions en Guyane.

La Guyane et le contesté Franco-Brésilien. (Projections).

Jeudi 27 octobre. — **Assemblée générale trimestrielle.**

M. G. Houbron, Bibliothécaire de notre Société.

Un coin de l'Ardenne ; la Vallée de la Semoy. (Bull. nov., p. 287).

Dim. 30 octobre. — M. A. Merchier, Professeur agrégé au Lycée.

Marseille et ses environs ; le Congrès National. (Projections).

Jeudi 10 nov. — M. M. Maquet, Membre des Clubs Alpins Français et Suisse.

Ascensions dans le Valais. (Projections). (Bull. octobre 1899, p. 185).

Dim. 13 nov. — M. E. Gallois, Membre de la Société de Géographie de Paris.

En Transcaspie, le Causase, Tiflis, Bakou, Merv. Bokhara, Samarkand. (Projections). (Bull. déc., p. 327 et 347, janv. 1899, p. 9 et février 1899, p. 80).

Jeudi 17 nov. — M. H. Bousquet.

Le Transvaal (Projections inédites).

Dim. 20 nov. — M. Meys, de « l'Illustration. »

Aux Pyrénées, une ascension au Vignemale. (Projections inédites).

Jeudi 24 nov. — Mlle I. Massieu.

Le Haut-Laos, le Mékong, Luang-Prabang, de Xien-Sen à Hué. (Proj.)

Mardi 29 nov. — M. le Marquis de Chasseloup-Laubat, Ingénieur Civil.

Historique général de la navigation; la navigation à vapeur moderne. (Projections),

Lundi 5 déc. — M. E. Richet, Explorateur.

Voyage aux mines d'or du Klondyke. (Bull. juillet, p. 42).

Jeudi 8 décem. — M. J. Vallot, Directeur de l'Observatoire du Mont Blanc, Vice-Président du Club Alpin français.

Le Mont Blanc, construction du nouvel Observatoire. (Projections).

Jeudi 15 déc. — M. Sagary, Doyen de Templeuve.

En Orient avec l'Empereur Guillaume, Caïffa, Nazareth, Jérusalem, Damas. (Projections).

Sam. 17 décem. — **Assemblée générale trimestrielle.**

M. le Docteur Vermersch, Membre de notre Comité d'études.

Le Zuyderzée, projets de dessèchement. (Bull. juillet 1899, p. 34).

CONFÉRENCES FAITES EN 1899.

A L'HOTEL DE LA SOCIÉTÉ.

Dim. 22 janvier. — **Assemblée solennelle annuelle.**

M. E. Haumant, Professeur de Littérature russe à l'Université de Lille.

Un Voyage en Moscovie, aspects et mœurs russes d'autrefois. (Projections). (Bull. février, p. 71).

Lundi 30 janv. — M. Ch. Wiener, Chargé d'affaires de France en mission, Membre d'honneur de la Société.

La République Argentine en 1898. (Projections).

Jeudi 2 février. — Le R. P. Bonaventure, Aumônier du bateau-hôpital « Le St-Pierre. »

Terre-Neuve, œuvres de mer, industrie et vie des pêcheurs. (Projections).

Jeudi 16 février. — M. Joseph Lalo.

Son Voyage à travers la Sibérie. (Projections).

Lundi 27 février. — Mme Jeanne De Mayolle.

Mœurs de la Sardaigne.

Jeudi 2 mars. — M. Pierre Mille, Reporter du « Journal des Débats » au voyage de Guillaume II.

Les intérêts français en Palestine et en Syrie. (Projections).

Lundi 6 mars. — M. le Baron H. Dard, Avocat du barreau de Lille.

Le Canada français, description, colonisation, avenir. (Projections inédites).

Dim. 12 mars. — M. Albert Waeles, Membre de la Mission lyonnaise.

Voyage au Sé-Tchouen et sur la frontière du Thibet. (Projections).

Jeudi 16 mars. — M. E. Guimet, Fondateur-Directeur du Musée Guimet.

Récentes découvertes archéologiques en Egypte. (Projections).

Samedi 25 mars. — M. Cagnat, de l'Institut, Professeur au Collège de France.

Les fouilles récentes à Pompéi, Bosco-Reale, une ferme, un trésor d'argenterie. (Projections).

Jeudi 6 avril. — M. H. Corsin, Président-Fondateur des « Grimpeurs des Alpes » à Grenoble.

Les Alpes du Dauphiné, le Vercors, l'Oisans, etc. (Projections).

Lundi 10 avril. — M. Bonhoure, Ancien secrétaire de la Chambre des Députés, Colon tunisien.

La Tunisie, mœurs, colonisation, avenir. (Projections).

Dim. 16 avril. — M. R. Paillot, Agrégé des Sciences physiques.

Voyage en Roumanie. (Projections inédites). (Bull. oct., p. 198).

Dim. 23 avril. — M. le Chanoine Pillet, Doyen de la Faculté de Théologie, Membre du Comité d'études.

Le Vatican. (Projections inédites).

Mercr. 26 avril. — **Assemblée trimestrielle.**

M. Delahodde, Membre du Comité.

L'Oisans en Dauphiné. (Bull. juillet, p. 44).

Lundi 1er mai. — M. le Baron De Baye, Chargé de mission par le Ministère de l'Instruction Publique.

Son voyage en Transcaucasie. (Projections).

Mardi 9 mai. — M. Ardouin-Dumazet, Rédacteur militaire au « Figaro »

Un hivernage dans un poste alpin. (Projections).

Mardi 25 juillet. — **Assemblée trimestrielle.**
M. E. HAUMANT, Professeur de russe à l'Université de Lille, Membre du Comité.
Voyage du poëte Pouchkine en Crimée.

Dim. 22 oct. — M. A. MERCHIER, Secrétaire-Général, Professeur au Lycée.
Un Coin de Lorraine, le Barrois, Nancy. Projections.

Jeudi 26 oct. — **Assemblée trimestrielle.**
M. le Docteur CARTON, Médecin-Major au 19e chasseurs, Archéologue.
Une excursion mouvementée au Vésuve. (Bull. fév. 1900, p. 118).

Lundi 30 oct. — M. Marcel MONNIER, Explorateur, Membre correspondant de notre Société.
En Asie, la Chine aujourd'hui et demain, la Corée inconnue. (Projections). (Bull. déc., p. 332).

Dim. 5 nov. — M. M. MEYS, de l'Illustration », Membre correspondant de notre Société.
Aux Pyrénées, ascension du Vignemale, 2e partie. (Projections inédites).

Dim. 12 nov. — M. Camille GUY, Chef du Service Géographique et des Missions au Ministère des Colonies.
Le Transvaal et les boers. (Projections). (Bull. déc., p. 339).

Jeudi 16 nov. — M. l'Abbé SAGARY, Curé-Doyen de Templeuve.
Au Passionspiel d'Oberammergau. (Projections).

Dim. 19 nov. — M. Prosper MÜLLENDORFF, Explorateur, Membre de la Société de Géographie de Cologne.
La Colonie allemande du Cameroun en 1899. (Bull. janv. 1900, p. 13).

Jeudi 23 nov. — Le R. P. BONAVENTURE, Aumônier des œuvres de mer.
L'Islande : histoire, géographie, mœurs, coutumes ; la pêche française à la morue. (Projections).

Jeudi 30 nov. — Mme Jeanne DE MAYOLLE.
L'île de Cuba, aperçu historique et géographique, mœurs, coutumes. (Projections).

Dim. 3 déc. — Le Docteur MACLAUD, Médecin de 1re classe des Colonies, Chargé de Missions.
Voyage dans la Guinée française et la Fouta-Djallon. (Projections inédites).

Dim. 10 déc. — M. B. D'ATTANOUX, Explorateur.
Le Maroc et les intérêts des puissances européennes. (Projections inédites).

Mardi 27 déc. — **Assemblée trimestrielle.**
M. A. MERCHIER, Secrétaire-Général.
Le Transvaal. Géographie au point de vue stratégique ; politique anglaise à propos de la guerre actuelle ; considérations sur l'issue.

CONFÉRENCES DE ROUBAIX

CONFÉRENCES FAITES EN 1895

DANS LE GRAND AMPHITHÉÂTRE
DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS.

Samedi 26 janv. — M. Ferd. DE BÉHAGLE, explorateur, Membre de la Mission Maistre.

L'Afrique française après les récents traités. (Projections).

Samedi 2 février. — M. HAUMANT, Professeur de russe à la Faculté des Lettres de Lille.

Souvenirs de Bohême. (Projections).

Jeudi 7 février. — M. Ed. SILVERCRUYS, Membre correspondant de la Société de Géographie de New-York.

New-York et ses faubourgs. (Projections).

Vendredi 22 fév. — M. le Dr L. CARTON, chargé d'une mission archéologique en Tunisie.

Une campagne de fouilles à Dougga (Tunisie). (Projections).

Samedi 2 mars. — Le cheikh ABOU NADDARA, Correspondant parisien des journaux d'Orient.

La Question égyptienne et la France en Orient. (Cartes et tableaux).

Samedi 9 mars. — M. G. BLONDEL, agrégé d'Histoire et de Géographie, docteur ès-lettres, docteur en droit, Professeur suppléant à la Faculté des Lettres de Lille.

Berlin et les Berlinois. (Projections). (V. juin 1895, p. 366).

Samedi 16 mars. — M. A. MERCHIER, Professeur au Lycée de Lille, Secrétaire général de notre Société.

La Chine et le Japon, les futurs États-Unis de l'Extrême-Orient. (V. Bull. mai 1895, p. 285).

Samedi 23 mars. — M. R. Paillot, agrégé de l'Université, Président de l'Union française de la Jeunesse.

En Danemark. Copenhague et ses environs. (Projections inédites).

Samedi 30 mars. — M. Alf. Le Vasseur, délégué de l'Annam-Tonkin au Conseil supérieur des Colonies, Directeur de l' « Indépendance Tonkinoise » d'Hanoï.

Le Tonkin en 1895. (Projections).

Samedi 6 avril. — M. Minas Tchéraz, Directeur du journal anglo-français « l'Arménie ».

Les Arméniens, leur histoire, leur religion, leur littérature. (Projections).

Samedi 23 nov. — M. Marcel Dubois, chargé de mission par le Gouvernement français.

Madagascar et l'Esprit colonial français. (Projections).

Samedi 30 nov. — M. Silvercruys, Membre Correspondant de la Société de Géographie de New-York.

Le Sud Oranais et le Sahara, de Paris à Biskra. (Projections).

Samedi 7 déc. — M. F.-J. Clozel, Explorateur.

Entre le Congo et le lac Tchad. (Projections).

CONFÉRENCES FAITES EN 1896

DANS LE GRAND AMPHITHÉÂTRE
DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

---

29 février. — M. R. Rajat, Avocat.

Les rues de Nuremberg. (Projections).

7 mars. — M. Octave Diamanti, Avocat.

Le Caucase, Bakou, Tiflis, La Caspienne. (Projections).

11 mars. — M. René Paillot, agrégé de physique.

L'Écosse. (Projections inédites).

5 décembre. — M. Ardouin-Dumazet, Rédacteur au « Temps ».

Les Alpes de Provence. (Projections).

12 décembre. — M. E. Ardaillon, Professeur de géographie à l'Université de Lille.

Le Canal de Corinthe. (Projections).

CONFÉRENCES FAITES EN 1897

DANS LE GRAND AMPHITHÉÂTRE
DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Samedi 13 mars. — M. Oct. DIAMANTI, Avocat, chargé de mission.
La France et l'Angleterre en Egypte, le Haut-Nil. (Projections).

Samedi 20 mars. — M. J. CLÉTY, Avocat.
L'île de Jersey. (Projections).

Samedi 27 mars. — Le Capitaine de vaisseau HOURST, Chef de mission sur le Niger.
Du Sénégal au Dahomey. — Le Niger. — Le Touareg. (Projections). (Bull. juillet, page 12).

Samedi 13 nov. — M. Ernest LOURDELET, Président de la Société de Géographie commerciale de Paris.
De Paris à Nijni-Novgorod; retour, l'Autriche et la Suisse. (Projections).

Samedi 20 nov. — M. MEYS, du journal « L'Illustration ».
Une saison aux Pyrénées, Lourdes, Barèges, le pic du Midi. (Projections inédites).

Samedi 27 nov. — M. CHANOINE, Lieutenant aux Spahis soudanais.
Missions Voulet et Chanoine au Mossi et au Gourounsi (Projections inédites). (Bull. mai, p. 301, et septembre, p. 161).

Samedi 4 déc. — M. P. BOURDARIE, chargé de mission.
L'éléphant et la colonisation. (Projections).

Samedi 11 déc. — M. P. VAN HOUCKE, de l' « Écho du Nord ».
Voyage en Russie à la suite de M. Félix Faure. (Projections). (Voir Bull. juillet 1898, p. 5, et août, p. 90, E. OVIGNEUR).

CONFÉRENCES FAITES EN 1898

DANS LE GRAND AMPHITHÉÂTRE
DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Samedi 29 janv. — M. SÉNEVEZ, fondateur des Comptoirs français en Abyssinie.
Une œuvre coloniale en Abyssinie. (Projections inédites).

Dimanche 6 févr. — M. Félix Vieulle, Ingénieur des Arts et Manufactures.
Moscou. — La Volga. Projections inédites.

Dimanche 13 févr. — M. Albert Waeles, de la Mission lyonnaise.
Son voyage. Projections.

Dimanche 20 févr. — M. Camille Guy, chargé de Mission, Directeur au Ministère des Colonies.
Francis Garnier. — La conquête du Tonkin. (Projections inédites).

Samedi 26 févr. — M. Jules Clety, Avocat à Roubaix, Membre de notre Société.
La guerre gréco-turque (Projections).

Samedi 5 mars. — M. Haumant, Professeur à la Faculté des Lettres de Lille.
La Bulgarie et les Bulgares (Projections).

Dimanche 13 nov. — M. Charles Gauthrot, Membre du Conseil supérieur des Colonies, Secrétaire général de la Société de Géographie commerciale.
La géographie économique et le développement colonial et commercial de la France.

Samedi 26 nov. — M. A. Merchier, Professeur au Lycée et à l'École supérieure de Commerce de Lille.
Marseille et ses environs. — Congrès national de géographie. (Projections).

Samedi 3 déc. — M. Et. Richet, Explorateur.
Les mines d'or du Klondyke. (Projections).

Samedi 17 déc. — M. Jules Brun, chargé de Missions.
A travers les Roumanies. (Projections).

CONFÉRENCES FAITES EN 1899

DANS LE GRAND AMPHITHÉÂTRE DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Lundi 6 février. — M. Alf. Lindeboom, Ingénieur des Arts et Manufactures.
Le Congo Français. histoire, avenir.

Samedi 25 février. — M. Ch. Droulers, Docteur en Droit.
L'Asie centrale, voyage au Turkestan Russe. (Projections).

Samedi 11 mars. — M. N. Lefebvre, Professeur à l'Institut Turgot.
Nansen et son expédition au pôle. (Projections).

Samedi 18 mars. — M. E. HAUMANT, Professeur à l'Université de Lille.
La Moscovie. (Projections inédites).

Samedi 25 mars. — M. A. MERCHIER, Secrétaire général de la Société.
Nos colonies : politique coloniale de la France. (Projections inédites).

Samedi 15 avril. — M. H. CORSIN, fondateur de la Société « Grimpeurs des Alpes ».
Les Alpes du Dauphiné. (Projections).

Samedi 21 oct. — M. Marcel MONNIER, Explorateur.
Le tour d'Asie, la Chine et la Corée inconnue. (Projections).

Samedi 4 nov. — M. J. CHANEL, Avocat à la Cour d'appel de Paris.
Chez les sauvages de l'Indo-Chine. (Projections).

Samedi 11 nov. — M. N. LEFEBVRE, Professeur du cours de Géographie commerciale.
Les Anglais et les Boers. (Projections).

Samedi 18 nov. — M. V. D'YERVILLE, Explorateur.
Madagascar. (Projections).

Samedi 2 déc. — Mme J. de MAYOLLE.
Chez les Indiens du Nouveau-Mexique. (Projections inédites).

Samedi 23 déc. — M. A. MERCHIER, Secrétaire général de la Société.
Un coin de Lorraine, le Barrois, Nancy. (Projections).

CONFÉRENCES DE TOURCOING

CONFÉRENCES FAITES EN 1895

A LA SALLE DE LA PLACE LEVERRIER

Dimanche 13 janv. — M. A. MERCHIER, Secrétaire général, Professeur au Lycée de Lille.

Le département du Nord. (Projections).

Dimanche 20 janv. — Mme P. AUDOUIT, Correspondante de journaux scientifiques.

Voyage aux îles Coralliennes, Quatre ans chez les Canaques. (Projections).

Dimanche 3 févr. — M. Félix MULLER, Membre de la Société.

New-York, Philadelphie, Boston, Washington, le Niagara, Montréal et Québec. (Projections). (Bull. avril, p. 235).

Dimanche 17 fév. — M. HAUMANT, Professeur de russe à la Faculté des Lettres de Lille.

Souvenirs de Russie. (Projections)

Dimanche 3 mars. — Le Cheikh J. SANUA ABOU NADDARA, Correspondant parisien des journaux d'Orient.

1° *L'Egypte*; 2° *La France en Orient.*

Dim. 17 mars. — M. Octave DIAMANTI, Avocat, ancien Secrétaire de Ministre en Perse.

La Perse, mœurs et coutumes; *la diplomatie russe et anglaise.* (Projections).

Dim. 31 mars. — M. Alf. LE VASSEUR, Délégué de l'Annam-Tonkin au Conseil supérieur des Colonies, Directeur de l' « Indépendance Tonkinoise » d'Hanoï.

Le Tonkin en 1895. (Projections).

Dimanche 27 oct. — M. MOY, Doyen de la Faculté des Lettres de Lille.

Pourquoi les Français ignorent la géographie.

Dimanche 10 nov. — M. E.-A. MARTEL, Avocat à Paris, Explorateur des Causses.

La région des Causses. (Projections).

Dimanche 24 nov. — M. E. HAUMANT, Professeur de russe à la Faculté des Lettres de Lille.

En Crimée : Souvenirs et impressions. (Projections).

Dimanche 8 déc. — M. F.-J. CLOZEL, Explorateur.

Entre le Congo et le Tchad. (Projections).

Dimanche 22 déc. — M. A. MERCHIER, Secrétaire général de la Société de Géographie, Professeur au Lycée de Lille.

L'Egypte au temps des Pharaons. (Projections).

CONFERENCES FAITES EN 1896

A LA SALLE DE LA PLACE LEVERRIER

---

19 janvier. — M. LABORDE, Professeur au Lycée de Tourcoing.

Une excursion en Hollande. (Projections).

26 janvier. — M. BLONDEL, Docteur ès-lettres, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

Berlin et les Berlinois. (Projections).

9 février. — M. l'Abbé PILLET, Professeur aux Facultés libres de Lille.

Les catacombes de Rome. (Projections).

23 février. — M. E. SALONE, Professeur au Lycée Condorcet.

Les Hollandais et les Anglais au Cap. (Projections).

1er mars. — M. René PAILLOT, agrégé de l'Université de Lille.

Voyage en Écosse. (Projections inédites).

15 mars. — Le R. P. VAN TRICHT.

La formation dee glaciers. (Projections).

8 novembre. — M. Louis LÉGER, Professeur de langue slave au Collège de France.

Les Voyageurs Russes en France.

12 novembre. — M. R. RAJAT, Avocat.

Voyage au paye d'Albert Dürer. (Projections).

6 décembre. — M. ARDOUIN-DUMAZET, Rédacteur au journal le « Temps ».

Chez les Chasseurs Alpins. (Projections).

20 décembre. — Le R. P. LE MENANT DES CHESNAIS, Procureur des Missions Coptes d'Egypte.
La Nubie et la Haute-Egypte. (Projections).

CONFÉRENCES FAITES EN 1897

A LA SALLE DE LA PLACE LEVERRIER

Dimanche 17 janv. — M. DIAMANTI, Avocat, chargé de Mission.
Le Caucase, Batoum, Tiflis, Bakou. (Projections).

Dimanche 24 janv. — M. MERCHIER, agrégé d'histoire.
Congrès de géographie de Lorient; Excursion en Bretagne. (Projections). (Bull. juin, p. 353).

Dimanche 14 fév. — M. A. OUDIN, du Club Alpin français.
Le Tyrol et ses montagnes.

Dimanche 28 fév. — M. RECHID-KHAYAT
Bagdad.

Dimanche 7 mars. — M. Marcel DUBOIS, Professeur de Géographie coloniale à la Sorbonne.
L'évolution et l'avenir du commerce transatlantique.

Dimanche 7 nov. — M. MERCHIER, agrégé d'histoire.
Au Pôle Nord. (Projections). (Bull. mars 1898, p. 175).

Dim. 21 nov. — M. MEYS, de « L'Illustration ».
Une saison aux Pyrénées, Pau, Lourdes, Barèges, le pic du Midi. (Projections inédites).

Dimanche 5 déc. — M. P. VAN HOUCKE, Rédacteur de l' « Echo du Nord ».
Voyage en Russie à la suite de M. Félix Faure. (Projections).

Dimanche 12 déc. — M. CHANOINE, Lieutenant aux Spahis soudanais.
Missions au Mossi et au Gourounsi. (Projections inédites). (Bull. mai, p. 301 et septembre, p. 161).

Dimanche 19 déc. — M. R. PAILLOT.
Voyage en Danemark. (Projections). (Bull. mars 1895, p. 149).

CONFÉRENCES FAITES EN 1898

A LA SALLE DE LA PLACE LEVERRIER

Dimanche 6 févr. — M. Jules CLÉTY, Avocat à Roubaix.
L'île de Jersey. (Projections).

Dimanche 13 fév. — M. LABORDE, Professeur agrégé d'histoire.
La vie flamande il y a quatre siècles. (Projections inédites).

Dim. 13 mars. — M. Em. HAUMANT, Professeur de littérature russe à la Faculté de Lille.
Voyage d'une lilloise du Cap Nord à Samarkand. (Projections inédites).

Dim. 27 mars. — M. Edouard ARDAILLON, Professeur de géographie universelle.
Villes antiques de la Grèce. (Projections).

Dimanche 9 oct. — M. le Lieutenant-Colonel MONTEIL.
Le domaine colonial de la France en 1898. (Projections).

Dimanche 23 oct. — M. David LEVAT, Explorateur, Ingénieur civil des Mines,
La Guyane Française et le Contesté franco-brésilien. (Projections).

Dimanche 6 nov. — M. A. MERCHIER, agrégé d'histoire.
Marseille et ses environs, le Congrès national de géographie. (Projections).

Dimanche 20 nov. — M. Octave DIAMANTI, Avocat, chargé de Mission.
La Syrie et la Palestine. (Projections).

Dimanche 4 déc. — M. Etienne RICHET, Explorateur.
Les mines d'or du Klondyke. (Projections).

Dimanche 18 déc. — M. René WAUTHIER, Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles.
Le Congo. (Projections).

CONFÉRENCES FAITES EN 1899

A LA SALLE LEVERRIER, PUIS A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE

Dimanche 15 janv. — M. Alf. DURAND, Administrateur colonial.
Madagascar et les nouvelles voies de communication. (Projections).

Dimanche 29 janv. — M. Wiener, chargé de Missions dans l'Amérique du Sud.
La République Argentine en 1898. (Projections).

Dimanche 12 fév. — M. E. Haumant, Professeur à l'Université de Lille.
La Moscovie. (Projections inédites).

Dimanche 26 fév. — Mme J. de Mayolle.
Chez les Indiens du Nouveau-Mexique. (Projections inédites).

Dimanche 22 oct. — M. Marcel Monnier, Explorateur.
Le tour d'Asie, la Chine et la Corée inconnue. (Projections).

Dimanche 5 nov. — M. J. Chanel, Avocat à la Cour d'appel de Paris.
Chez les sauvages de l'Indo-Chine. (Projections).

Dimanche 19 nov. — M. A. Merchier, Secrétaire général de la Société.
Un coin de Lorraine, le Barrois, Nancy. (Projections).

Dimanche 3 déc. — Mme J. de Mayolle.
Cuba, histoire, mœurs. (Projections).

Dimanche 24 déc. — M. A. Merchier, Secrétaire général de la Société.
La Nouvelle-Calédonie. (Projections). Distribution des prix.

NOMENCLATURE DES EXCURSIONS

FAITES PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS LE 1er JANVIER 1895 JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1899

EXCURSIONS DE 1895.

Jeudi 18 avril. — MM. Ch. DERACHE et DELAHODDE.
Visite de la Minoterie de M. Catry à Marcq. (*Bull. juillet*, p. 39)

Jeudi 25 avril. — MM. FLOUQUET et FERNAUX.
Visite des usines, hauts-fourneaux, forges et aciéries de Denain et Anzin. (*Bull. mai* p. 325. F. D.)

Dimanche 28 avril. — MM. E. CANTINEAU et E. VAILLANT.
Dunkerque, les grands outillages du port, un transatlantique, la défense mobile et Malo-les-Bains. (*Bull. août* 1896, p. 102)

Jeudi 9 mai. — M. A. HERLAND.
Bruges, ses curiosités archéologiques, la châsse du St-Sang.

Dimanche 12 mai. — M. P. DHALLUIN.
Tournai, château d'Antoing, Kain, Mont St-Aubert.

Jeudi 16 mai. — M. H. BEAUFORT et E. VAN BUTSÈLE.
Halluin ; visite d'usines, tissus d'ameublement, papiers peints, chromolithographies et caoutchouc. (*Bull. janvier*, 1896 p. 82)

Dimanche 16 juin. — MM. E. CANTINEAU et A. HERLAND.
Cassel, le Mont des Récollets et Oxelaere. (*Bull. août*, p. 78)

Samedi 15 au 20 juin. — M. FERNAUX.
Luxembourg, Trèves, Coblentz, Kœningswinter, Cologne, Aix-la-Chapelle. (*Bull. juillet*, p. 32)

Samedi 22 au 24 juin. — M. O. Godin.

Chantilly, Compiègne, Pierrefonds, Coucy-le-Château. (*Bull. août*, p. 81)

Vendredi 28 juin. — MM. Paul Crepy et Fernaux.

Haubourdin : amidonnerie, glucoserie et huilerie de M. Cousin-Devos. (*Bull. août*, p. 90)

Mardi 2 juillet. — MM. H. Crepin et Dr Eustache.

La manufacture de glaces de Maubeuge à Assevent, marbrerie de Cousolre. (*Bull. septembre*, p. 127)

Dimanche 7 juillet. — MM. Ch. Derachie et lieutenant Mamet.

Merville, la forêt de Nieppe, le château de la Motte-au-Bois.

Mardi 9 juillet. — MM. Paul Crepy et G. Houbron.

Visite de l'Institut des jeunes aveugles et sourds-muets à Ronchin. (*Bull. juillet*, p. 40. G. Houbron.)

Jeudi 14 juillet. — MM. E. Cantineau et A. Flouquet.

St-Amand-les-Eaux et Breuvages. (*Bull. septembre*, p. 133. Cantineau.)

Vendredi 9 au 25 août. — M. H. Beaufort.

La Suisse par Genève, Berne, le lac des 4 Cantons, le Mont Pilate, Zurich, Schaffouse, Ragatz, Pfœffers, Bâle, Strasbourg, Metz. (*Bull. novembre*, p. 243)

Dimanche 8 au 22 septembre. — MM. Robin et Desroches.

Lyon, Avignon, Arles, Marseille, Nîmes, Mende, les Causses du Tarn, Montpellier-le-Vieux et Clermont-Ferrand (*Bull. février* 1896, p. 114. Ovigneur.)

Mardi 12, jeudi 14, et samedi 16 novembre. — MM. Paul Crepy et Fernaux.

Visite de l'Institut Pasteur (*Bull. janvier* 1896, p. 78)

Le jeudi 13 juin. — MM. Houbron et Jusniaux conduisent les lauréats du prix Danel de 1894, à Cassel avec le concours de M. Cantineau, puis à Dunkerque.

Du 1er au 5 juin. — MM. François Masurel et Joseph Petit-Leduc organisent pour la section de Tourcoing une excursion de cinq jours en Hollande. (*Bull. février* 1896. P. L.)

EXCURSIONS EN 1896.

Du vendredi 14 au mercredi 26 février. — MM. Desroches et Eugène Crépy.

Marseille, Nice, le Carnaval, Monte-Carlo, Monaco, Cannes, Hyères, Toulon. (V. *Bull. mai* p. 324. — 9 phot.)

Jeudi 30 avril. — MM. E. CANTINEAU et O. GODIN.
Visite des Facultés de l'Etat. (V. *Bull. mars* 1897 p. 191 CANTINEAU) et avril 1897, p. 260.

Lundi 4 mai. — MM. O. GODIN et Henri BEAUFORT.
Visite des ateliers de la Cie de Fives-Lille. (V. *Bull. novembre*, p. 314)

Mercredi 6 mai. — MM. O. GODIN et E. CANTINEAU.
Visite de la Manufacture des tabacs. (V. *Bull. juillet*, p. 53. Ch. BOIVIN.)

Lundi 11 mai au lundi 14 juin et au vendredi 26 juin. — M. Auguste SCHOTSMANS.
La Russie, le Couronnement du Czar, Bruxelles, Berlin, St-Pétersbourg, Moscou, Nijni-Nowgorod, Kiew, Cracovie, Vienne — et jusqu'à Constantinople (V. *Bull. septembre*, p. 137. — 13 phot. et dessins.)

Jeudi 28 mai et de Tourcoing le 17 septembre.— MM. P. CREPY et H. CREPIN.
Visite aux mines de Lens (*Bull. février*, 1897 p. 126)

Dimanche 31 mai. — MM. Alfred LECOCQ et WUILLAUME.
Cassel, Oxelaere.

Dimanche 14 juin. — MM. Ch. DERACHE et A. MULLIER.
Saint-Omer, Clairmarais, îles flottantes.

Dimanche 28 juin. — MM. P. DESTOMBES et Ch. DERACHE.
Hazebrouck, Mont des Cats, Mont Noir, Bailleul.

Dimanche 28 juin. — M. RIGOT-STALERS.
St-Amand, Fontaine-Bouillon, etc.

Dimanche 5 juillet. — MM. BEAUFORT et O. GODIN.
Ypres, Mont de Kemmel. (V. *Bull. décembre*, p. 358. Dr VERMERSCH).

Vendredi 10 au Dimanche 19 juillet. — MM. Auguste-CREPY.
Les causses et cañons du Tarn. (V. *Bull. novembre*, p. 302. 2 phot.)

Samedi 25 au mardi 28 juillet. — M. CASTELAIN.
Exposition de Rouen et le Havre.

Dimanche 26 juillet. — MM. FERNAUX et Auguste CREPY.
Champignonnières des carrières de Loos et d'Ennequin.

Lundi 3 août au mercredi 12. — MM. Paul CHAPUY et Maurice BERNARD.
Le Dauphiné, la Grande-Chartreuse, l'Oisans, le Vercors.

Vendredi 7 au lundi 24 août. — M. Henri BEAUFORT.
Lucerne, le St-Gothard, les lacs du Nord de l'Italie, l'Engadine, le Tyrol autrichien, Zurich, Bâle. (V. *Bull. décembre*, p. 362. 6 phot. Fid. DIDRY)

Jeudi 25 juin. — MM. Rd THIÉRY et JUSNIAUX conduisent les lauréats du prix Danel de 1895, à Cassel et à Dunkerque.

EXCURSIONS EN 1897.

Jeudi 29 avril. — MM. A. Herland et E. Vaillant.
Visite de l'Hôtel des Sapeurs-pompiers à Lille. (*Bull. juin*, p. 383)

Dimanche 2 et le 3 mai. — MM. H. Beaufort et Ch. Derache.
Ostende, Blankenberg, Bruges. (*Bull. septembre*, p. 170)

Dimanche 9 et le 10 mai. — MM. Fernaux et D[r] Coroze.
Rocroi, Vallée de la Meuse, Charleville. (*Bull. juin*, p. 385. F. Didry.)

Vendredi 14 au 18 mai. — MM. O. Godin, P. Ravet et P. Destombes.
Paris (salon) Fontainebleau, Suresnes, Manufacture de Sèvres.

Jeudi 3 juin. — MM. E. Vaillant et M. Thieffry.
Aciéries de France, Aire-sur-la-Lys.

Samedi 5 au 7 juin. — MM. E. Cantineau et Ch. Derache.
St-Riquier, Abbeville, Eu, le Tréport, Mers, Dieppe et Arques. (*Bull. mars*, 1898, p. 209. — E. Cantineau.)

Samedi 19 juin. — M. Ch. Derache et M. Thieffry.
Visite des mines de Drocourt.

Dimanche 20 juin. — MM. E. Cantineau et Ch. Renaut.
Cassel, le Mont des Récollets et Oxelaere.

Dimanche 11 au 15 juillet. — MM. R. Thiébaut et P. Ravet.
Londres et ses environs.

Dimanche 18 juillet. — MM. O. Godin et Ch. Derache.
Armentières, Ypres, Mont de Kemmel, Comines.

Samedi 7 au 24 août. — MM. H. Beaufort et Auguste Crepy.
Orléans, châteaux de la Loire, retour par la côte de Bretagne jusqu'au Mont St-Michel. (*Bull. novembre*, p. 306)

Du 14 août au 12 septembre. — M. E. Ovigneur.
En Russie avec Félix Faure. (*Bull. juillet* 1898, p. 5 et *août*, p. 90)

Les 25, 26 et 27 juillet. — M. R. Théry organise pour la Section de Tourcoing l'excursion à Rouen, le Havre, Trouville, Deauville et Honfleur portée au programme de Lille. (*Bull. octobre*, 1898, p. 242. F. Didry.)

Le jeudi 17 juin. — MM. Vaillant et Jusniaux conduisent les lauréats du prix Danel de 1896 à Cassel avec le concours de M. Cantineau, puis à Dunkerque.

EXCURSIONS EN 1898.

Dimanche 13 au vendredi 25 février. — MM. ROLLIER et SAVARY.

Paris, Marseille, Toulon, Hyères, Cannes, Nice (carnaval) Monte-Carlo, Monaco, Menton. (*Bull. juillet*, p. 34, H. R. Phot.)

Mardi 29 mars. — MM. HERLAND et VAILLANT.

La chocolaterie-confiserie de M. A. d'Halluin à Croix et fabrique d'acétylène de Wasquehal.

Jeudi 5 mai. — MM. CANTINEAU et VAILLANT.

L'ascenseur des Fontinettes, Arques et St-Omer. (*Bull. janvier* 1899 p. 26. CANTINEAU.)

Dimanche, lundi, mardi, 8 9 et 10 mai. — MM. VANTROOSTENBERG et CALONNE.

Bruges, procession du St-Sang, Ostende, les travaux d'Heyst. (*Bull.* 1899, p. 124 et *mars*, p. 207. V. PIGACHE.)

Jeudi 12 mai. — MM. BEAUFORT et VAN TROOSTENBERG.

Halluin : fabrique de chaises, Van Heddeghem : 2 fabriques de linge de table et coutil, Loridant, Huet et Cie : fabrique de caoutchouc, Jackson ; tuilerie de Pattelberg : fabrique d'orgues et d'harmoniums. (*Bull. décembre*, p. 351. Th. VANTROOSTENBERG.)

Dimanche 15 au vendredi 21 mai. — MM. THIEBAUT et RAVET.

La vallée du Rhin, Aix-la-Chapelle, Cologne, Mayence, Wiesbaden, Francfort, Heidelberg, etc. (*Bull. septembre*, p. 160. F. DIDRY.)

Jeudi 2 juin. — MM. BEAUFORT et Dr EUSTACHE.

Visite des Facultés catholiques.

Dimanche 12 juin. — MM. Dr VERMERSCH et DECRAMER.

Bergues, les Moëres et Dunkerque. (*Bull. octobre*. p. 235. Dr VERMERSCH.)

Jeudi 16 juin. — MM. THIEFFRY et DECRAMER.

Visite aux carrières de Soignies.

Jeudi 23, lundi 27 mai, 28 juin. — MM. DESTOMBES et BEAUFORT. — 2° VAN TROOSTENBERG et Dr VERMERSCH. — 3° THIÉBAUT et RAVET.

L'asile de Bailleul et le monastère du Mont des Cats, avec admission des dames. (*Bull. août*, p. 111. G. HOUBRON.)

Jeudi 30 juin au jeudi 7 juillet. — MM. GODIN et DESTOMBES.

Bruxelles, Luxembourg, Trèves, les bords du Rhin, Trèves, Coblentz, Mayence, Francfort, Wiesbaden, Cologne, Aix-la-Chapelle.

Dimanche 3 juillet. — MM. FERNAUX...

Audenarde et le Mont de Lenclud. (*Bull. septembre*, p. 176. F. D.)

Mercredi 13 au lundi 18 juillet. — MM. VAN TROOSTENBERG et ROLLIER.

Bruxelles, Namur, Grottes de Han et de Rochefort, Dinant, Liège et Spa. (*Bull.* 1899 *janvier*, p. 30. H. DUFOUR.

Samedi 16 au samedi 23 juillet. — MM. FERNAUX et CALONNE.

Les Vosges et le Jura : Nancy, Gerardmer, le Hoheneck, Bussang, Belfort, Besançon, la Chaux-de-Fonds et le saut du Doubs. (*Bull. juin* 1899, p. 411. E. CANTINEAU.)

Samedi 23 au jeudi 28 juillet. — MM. le Dr VERMERSCH et DECRAMER.

Bruxelles, Anvers, Rotterdam, Amsterdam, la Haye, Scheveningue, Flessingue, Terneuse, Gand. (*Bull. décembre*, p. 353. Dr VERMERSCH.

Jeudi 11 au dimanche 28 août. — MM. BEAUFORT et Auguste CREPY.

Bordeaux, Arcachon, Bayonne, Biarritz, Hendaye, Fontarabie, Irun, Pau, Lourdes, cirque de Gavarnie, Barèges, les 2 Bagnères, vallée et cirque du Lys., gouffre de l'Enfer, Le lac d'Oo, Toulouse, Paris. (M S *Bull.* 1899, *janvier*, p. 37, *février*, p. 107.

Dimanche 16 octobre. — MM. VAN TROOSTENBERG et CALONNE.

Bailleul, Ypres, le mont de Kemmel. (*Bull. décembre*, p. 369. F. D.)

Le jeudi 26 mai. — MM. CANTINEAU et GODIN conduisent à Calais et à Boulogne les lauréats du prix Danel, de 1897. (*Bull. novembre*, p. 302. E. CANTINEAU.)

EXCURSIONS DE 1899.

Mercredi 8 mars. — MM. O. GODIN et CANTINEAU.

Visite de l'Institut industriel. (*Bull. août*, p. 99. E. CANTINEAU.)

Du dimanche 26 mars au mercredi 26 avril. — MM. O. GODIN et DECRAMER.

Le congrès national de Géographie à Alger, Bougie, Constantine, Tunis, Carthage, Kairouan, Sousse, Bizerte, Marseille.

Samedi 15 au mardi 18 avril. — MM. PALLIEZ-COLIN et CALONNE.

Liancourt, la manufacture de chaussures, Paris, Sèvres, Versailles. (P. MALARD. *Bull. août*, p. 109.)

Samedi 22 avril. — MM. CANTINEAU et O. GODIN.

1re Visite de l'Institut Pasteur.

Mardi 2 mai. — MM. CANTINEAU et O. GODIN.

2e Visite de l'Institut Pasteur.

Dimanche 7 et lundi 8 mai. — MM. Van Troostenberg et Calonne.
Bruges, procession du St-Sang.

Mardi 16 mai. — MM. Van Troostenberg et Dehée.
Armentières, la filature Dansette frères, l'Ecole professionnelle et l'asile d'aliénés.

Du samedi 20 au lundi 22 mai (Pentecôte). — MM. P. Destombes et Ch. Derache.
Le Boulonnais. (*Bull. septembre*, p. 173. Ch. Derache.)

Du vendredi 26 mai au samedi 3 juin. — MM. Thiebaut et P. Ravet.
Folkestone, Brighton, île de Wight, Portsmouth, Londres, derby d'Epsom, Oxford.

Dimanche 4 juin. — MM. Van Troostenberg et Calonne.
Le mont de Kemmel. (*Bull. août*, p. 112. G. Houbron.)

Jeudi 8 juin. — MM. Dr Vermersch et Dehée.
Visite aux mines de Bruay (P.-de-C.). (*Bull. janvier* 1900, p. 55. Dr Vermersch.)

Dimanche 11 juin. — MM. Fernaux et H. Beaufort.
Cambrai, ruines de l'abbaye de Vaucelles, les sources de l'Escaut, canal souterrain de St-Quentin. (*Bull. décembre*, p. 356. Dr A. Dumont.)

Mardi 20 juin. — MM. Ch. Derache et Thieffry.
Lannoy : Etablissements industriels de MM. Boutemy, Jean Defrennes, Canet et Cie, Bettremieux-Quint fils.

Dimanche 25 juin. — MM. Fernaux et Léon Lefebvre.
Aux pierres d'Acq, carrières de Villers, sources de la Souchez et de la Scarpe, abbaye du mont St-Eloy. (*Bull. septembre*, p. 175. Fernaux.)

Du jeudi 10 au dimanche 27 août. — MM. Beaufort et A. Crepy.
Lyon, la Grande-Chartreuse, Grenoble, La Mure, N.-D. de la Salette, Vizille, Bourg d'Oisans, cols du Lautaret et du Galibier, Aix-les-Bains, Annecy.

Du samedi 2 au mercredi 6 septembre. — MM. Calonne et Didry.
Mézières, Sedan, Bazeilles, Luxembourg, Bruxelles. (*Bull. février* 1900, p. 113. F. Didry).

Le jeudi 18 mai. — MM. Cantineau et Ch. Derache conduisent à Bergues et à Dunkerque les 11 lauréats du prix Danel, de 1898. (*Bull. décembre*, p. 351. E. Cantineau.)



Lille Imp. L. Danel

., |
BLIQ

U

ivist

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE, ROUBAIX & TOURCOING

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

TABLEAU SYNOPTIQUE DES CONCOURS ANNUELS DEPUIS 1889

dressé par M. E. CANTINEAU, Archiviste de la Société.

Dates des Concours.	Indications.	Enseignement supérieur			Enseignement secondaire				Enseignement primaire supérieur				Enseignement primaire élémentaire				Totaux annuels des concurrents	Totaux annuels des lauréats	Totaux annuels des concurrents		Totaux annuels des lauréats	
		Géographie militaire St-Cyr.	Géographie commerciale Employés	Géographie commerciale Élèves	Garçons 1re Série	Garçons 2e Série.	Jeunes filles 1re Série	Jeunes filles 2e Série	Garçons 1re Série	Garçons 2e Série.	Jeunes filles 1re Série.	Jeunes filles 2e Série.	Garçons 1re Série	Garçons 2e Série.	Jeunes filles 1re Série	Jeunes filles 2e Série			Garçons	Filles	Garçons	Filles
Grand Concours 11 juillet 1889.	Contrée visée par la question	»	»	»	Russie.	États-Unis	Colonies d'Afrique.	Les Balkans	Le Bassin du Pô.	Espagne, Portugal	Le Bassin du Pô	Espagne, Portugal.	Russie d'Europe	Département du Nord.	Russie d'Europe.	Département du Nord	—	—	—	—	—	—
	Nombre de candidats. .	»	»	»	8	10	3	11	41	59	8	23	65	35	17	19	299	— →	218	81	—	—
	Nombre de lauréats . . .	»	»	»	0	3	2	7	13	13	0	7	15	8	7	7	—	82	—	— →	52	30
3 juillet 1890.	Contrée visée	Bassin de l'Elbe.	»	»	»	Colonies françaises.	Possessions anglaises en Indo-Chine.	Colonies françaises.	Canada.	Suisse	Canada	Suisse	Les Ardennes.	Fleuves et affluents de la France	Les Ardennes	Fleuves et affluents de la France	—	—	—			—
	Candidats. . . .	5	»	»	»	29	4	7	57	69	4	15	60	23	25	7	305	— →	243	62	—	—
	Lauréats.	1	»	»	»	4	1	4	12	18	2	5	14	5	8	2	—	74		— →	52	22
2 juillet 1891.	Contrée visée.	Réseau de l'Est détails stratégiques.	»	»	Colonies françaises.	Le Japon.	Hindoustan	Des Alpes aux Pyrénées notre frontière	Côtes d'Afrique.	Départements frontière du Sud de la France.	Canada	Plateau central.	Allemagne du Nord.	Limites du Département du Nord.	Le Rhin	Côtes françaises de l'Atlantique		—	—			—
	Candidats. . . .	5	»	»	7	19	2	22	35	56	3	15	35	24	12	15	250	— →	181	69		—
	Lauréats.	3	»	»	5	4	1	12	11	14	2	5	16	9	4	7	—	93	—	— →	62	31
7 juillet 1892.	Contrée visée. .	»	»	»	De Paris à Constantinople	Sénégal, Soudan.	Houillères françaises.	Massif central	Hindoustan.	Le Danube	Le Danube.	Méditerranée	Iles britanniques	Département du Nord.	Iles britanniques	Département du Nord	—	—				
	Candidats. . . .	»	»	»	4	37	2	22	18	77	8	23	5	61	6	43	306	— →	202	104	—	—
	Lauréats.	»	»	»	1	14	1	5	8	24	4	3	1	16	1	11	—	87		— →	62	25
6 juillet 1893.	Contrée visée.	Les Pyrénées.	»	»	Le Bassin du Pô.	Congo	Canada.	Alpes françaises.	Australie	Grèce	»	Grèce.	Côtes de France	»	Côtes de France.	»	—	—	—			
	Candidats. . . .	6	»	»	7	11	1	5	23	53	»	16	93	»	69	»	284	— →	193	91	—	—
	Lauréats.	3	»	»	4	0	1	5	7	7	»	5	12	»	14	»	—	58		— →	33	25
12 juillet 1894 et commercial 25 novembre.	Contrée visée. .	De Dunkerque à Brest.	France et Amérique du N. relations.	L'Angleterre.	Le Danube.	Turquie.	République Argentine	La Manche	Chine et Japon.	Mexique	Chine et Japon	Mexique.	Algérie.	»	Algérie	»	—				—	—
	Candidats. . . .	11	1	6	10	6	3	8	49	25	21	5	15	»	42	»	202	— →	123	79		—
	Lauréats.	4	1	4	3	1	2	4	14	15	6	5	5	»	18	»	—	82		— →	47	35
4 juillet 1895 et commercial 15 décembre.	Contrée visée. .	Les Côtes allemandes.	Brésil, Uruguay.	L'Amazone.	Italie du N.	Indo-Chine	États-Unis	Le Bassin de la Loire.	Empire d'Autriche.	Colonies d'Afrique, anglaises et allemandes.	Empire d'Autriche.	Colonies d'Afrique, anglaises et allemandes	Russie.	La Seine.	»	»	—	—			—	—
	Candidats. . . .	4	3	14	7	15	5	3	35	20	16	9	5	6	»	»	142	— →	109	33		—
	Lauréats.	2	3	10	3	5	4	3	10	4	3	1	3	3	»	»	—	54		— →	43	11
8 juillet 1896 et commercial 6 décembre	Contrée visée. .	Frontière occle de la Russie.	»	Sénégal et Niger.	Allemagne	Égypte.	Méditerranée.	Espagne, Portugal	Iles britanniques.	Chili	Iles britanniques.	»	Grande Bretagne.	Lille à Lyon par eau.	Grande Bretagne.	Lille à Lyon par eau.	—	—				—
	Candidats. . . .	7	»	20	7	14	6	16	44	34	13	»	12	23	8	13	217	— →	161	56		
	Lauréats.	5	»	7	5	10	2	7	14	16	4	»	6	2	7	3	—	88	—	— →	85	23
22 juillet 1897 et commercial 28 novembre.	Contrée visée. .	Frontière de Givet à Belfort.	»	La Nouvelle Calédonie.	Suisse.	Indo-Chine.	Allemagne	Italie.	Le Rhin.	Canada.	Le Rhin.	Canada	Iles britanniques.	Colonies françaises.	Iles britanniques.	Colonies françaises	—		—			—
	Candidats. . . .	6	»	18	8	6	7	12	54	33	17	10	11	46	13	11	252	— →	182	70	—	—
	Lauréats.	5	»	8	1	8	8	5	12	5	5	4	4	8	4	4	—	75	—	— →	47	28
28 juillet 1898 et commercial 13 novembre.	Contrée visée. .	Les Alpes franco-italiennes et concours topogr.	Brésil, Chili.	Colonies d'Asie.	Alpes Allemandes.	Hindoustan.	Allemagne.	États-Unis.	Empire Russe.	Australie	Empire Russe.	Australie.	Espagne.	Lille à Bordeaux par eau.	Espagne.	Lille à Bordeaux par eau.	—	—	—	—	—	—
	Candidats. . . .	10	7	2	17	7	1	6	27	27	16	11	33	30	19	13	226	→	160	66	—	—
	Lauréats.	7	3	2	5	3	1	5	11	13	9	5	10	10	6	3	—	93	—	— →	64	29
6 juillet 1899 et commercial 9 juillet.	Contrée visée. .	Le Rhin.	Australie.	Scandinavie.	Le Danube.	Du Nil au Cap.	Inde anglaise.	Mexique, Antilles.	Belgique, Hollande.	Possessions frses d'Afrique.	Belgique, Hollande.	Possessions frses d'Afrique.	Empire d'Autriche.	Nos côtes Méditerranéennes.	Empire d'Autriche	Nos côtes Méditerranéennes	—	—		—	—	— —
	Candidats. . . .	3	8	2	15	5	6	8	15	20	17	16	31	27	15	17	205	— →	126	79		—
	Lauréats.	3	4	2	7	5	5	5	4	2	9	7	8	10	5	4	—	80		— →	45	35
11 années.	2688 Candidats. 866 lauréats. totaux des candidats et des lauréats par série en 11 années.	57 Candidats Lauréats 33	19 Candidats Lauréats 11	62 Candidats Lauréats 31	90 Candidats Lauréats 34	159 Candidats Lauréats 55	40 Candidats Lauréats 26	120 Candidats Lauréats 62	398 Candidats Lauréats 114	473 Candidats Lauréats 129	123 Candidats Lauréats 44	143 Candidats Lauréats 47	365 Candidats Lauréats 94	275 Candidats Lauréats 71	226 Candidats Lauréats 74	138 Candidats Lauréats 41	2688 concurrents en 11 années.	888 lauréats en 11 années.	1898 garçons concourent en 11 années.	790 filles concourent en 11 années.	572 garçons lauréats en 11 années	294 filles lauréats en 11 années
	2688 candidats 866 lauréats	Dans les trois séries d'enseignement supérieur 138 candidats. — 75 lauréats en 11 années.			Dans les quatre séries d'enseignement secondaire 409 candidats. — 177 lauréats en 11 années.				Dans les quatre séries d'enseignement primaire supérieur 1137 candidats. — 334 lauréats en 11 années.				Dans les quatre séries d'enseignement primaire élémentaire 1004 candidats. — 280 lauréats en 11 années.									

LÉGENDE

Les nombres noirs indiquent des candidats.
Les nombres rouges indiquent des lauréats.
Les nombres soulignés indiquent des garçons.
Ceux non soulignés indiquent des jeunes filles.

CONGRÈS INTERNATIONAL

DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE.

(PARIS, AOUT 1900)

Dans notre Bulletin du mois d'Avril dernier, nous avons négligé de donner le programme du Congrès international de Géographie économique et commerciale qui se tient à Paris au mois d'Août prochain.

Ce Congrès est peut-être celui qui touche le plus les populations du Nord par son caractère spécial. Il compte parmi ses collaborateurs des maîtres en géographie tels que MM. Levasseur, Charles Roux, Marcel Dubois, Camille Guy, sans parler de bien d'autres. Il est placé sous le patronage d'une Société sœur dont le Secrétaire-Général est notre ami Ch. Gauthiot. Nous voulons réparer cette omission et donnons ci-dessous le programme oublié. Notre Société est représentée à ce Congrès.

PROGRAMME GÉNÉRAL ET QUESTIONS MISES SPÉCIALEMENT A L'ÉTUDE.

1re Section. — EXPLORATIONS ET VOIES COMMERCIALES.

PROGRAMME.

Explorations récentes présentant un intérêt commercial. — Leurs résultats.

Explorations à provoquer pour ouvrir de nouveaux débouchés au commerce et à l'industrie.

Voies et moyens de communication existants et à créer. — Fleuves et canaux ; routes et chemins de fer ; télégraphie terrestre et maritime.

État de la marine marchande. — Installation et outillage des ports. — Ports francs.

Représentation et défense des intérêts commerciaux.

QUESTIONS.

I. *Quelles sont les meilleures conditions d'organisation d'une exploration économique et commerciale ?*

II. *Des changements survenus au XIXe siècle dans les conditions du commerce par suite du progrès des voies et moyens de communication.*

III. *Des meilleures conditions de l'établissement d'un port franc.*

IV. *De l'emploi de la main-d'œuvre militaire à la construction des voies de communication.*

2e Section. — PRODUITS NATURELS ET MANUFACTURÉS.

PROGRAMME.

Produits à exporter des diverses parties du globe. — Marchandises à y importer.
Conditions des échanges.
Régimes douaniers.
Acclimatation des végétaux et des animaux. — Jardins et fermes d'essai.
Collections d'échantillons.
Offices de renseignements.

QUESTIONS.

I. *Des moyens de provoquer l'adaptation des produits de l'industrie aux besoins du commerce extérieur et aux habitudes des populations.*

II. *De la création, de l'organisation et de l'outillage des grands marchés de denrées et de matières premières.*

III. *Quel est le caractère et quelle doit être l'organisation d'un musée d'échantillons ?*

3e Section. — ÉMIGRATION ET COLONISATION.

PROGRAMME.

Questions relatives à l'émigration.
Entreprises coloniales. — Compagnies agricoles, industrielles et commerciales aux colonies.
Systèmes de colonisation.
Acclimatement.
Main-d'œuvre aux colonies.

QUESTIONS.

I. *Quel est le régime économique qui favorise le plus la colonisation ?*

II. *De la main-d'œuvre agricole dans les colonies et spécialement du métayage.*

4e Section. — ENSEIGNEMENT.

PROGRAMME.

Diffusion de la géographie économique : livres, publications périodiques, conférences, voyages d'étude.
Enseignement de la géographie économique à tous les degrés.
Écoles de commerce, écoles professionnelles.
Musées commerciaux.

QUESTIONS.

I. *Des meilleures méthodes et des moyens pratiques d'enseignement de la géographie économique.*

II. *Exposer sous forme monographique le progrès de la géographie économique d'une région quelconque au XIXe siècle.*

III. *Organisation de l'enseignement post-scolaire de la géographie économique.*

Lille Imp. L. Danel

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

(LILLE, ROUBAIX, TOURCOING).

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

(LILLE, ROUBAIX, TOURCOING).

Reconnue d'utilité publique par décret du 21 Décembre 1895.

2ME SEMESTRE DE 1900

Vingt-Unième Année. — Tome Trente-Quatrième.



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ :

116, rue de l'Hôpital-Militaire, 116

LILLE.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

NOTRE ARMÉE AUX COLONIES

Conférence faite le 4 Janvier 1900,
à la Société de Géographie de Lille,

Par M. le Dr BONNAFY,
Médecin en chef de la Marine.

Messieurs,

A l'heure actuelle, bon nombre d'excellents citoyens et de vaillants patriotes sont intimement convaincus que nous n'avons pas d'armée coloniale, et appellent de tous leurs vœux l'institution de cette force militaire.

Comment en serait-il autrement alors que depuis près de vingt ans, le Parlement et la presse entière ne parlent que de la *création* d'une armée coloniale ?

Troupes de la marine. — Ces âmes bonnes, mais naïves, peuvent se rassurer. Notre armée coloniale existe, mais sous un autre nom, celui de *troupes de la marine.*

Pour la rendre parfaite et lui permettre de bien remplir son rôle, il suffit de faire appel à une qualité bien française : le bon sens, et d'appliquer à tout le territoire français, aussi bien à notre territoire colonial qu'à notre territoire continental, nos lois militaires.

Cette armée existe tellement bien, qu'en voici la force : outre la relève stationnée en France et constituée par dix régiments, nous avons, comme troupes d'occupation de notre territoire colonial, 17,000 soldats, soit européens, soit indigènes.

C'est de cette armée coloniale, bien réelle et bien vivante, que je vais vous entretenir, et nullement de celle qui est dans les nuages.

Historique des troupes de la marine. — Un mot sur la genèse et l'évolution de cette armée coloniale, constituée par les troupes de la marine :

Anciens errements. — Jusqu'en 1831, le service de garnisonnement dans nos colonies n'avait jamais pu être établi d'une manière satisfaisante, d'où malaise permanent et changements incessants. Ce serait un historique fastidieux à développer ici. On le trouve très complètement étudié dans les rapports de l'honorable sénateur, M. Cabart-Danneville, soit à la Commission extraparlementaire de la marine, soit au Sénat.

Au fond, la cause dominante pour laquelle tous les systèmes employés étaient fatalement condamnés à l'impuissance, c'est que jamais le commandement et l'administration des troupes stationnées aux colonies n'étaient dans la même main.

Si on considère ces trois termes, ministère de la Guerre, ministère de la Marine et Administration coloniale, on constate qu'il y en avait toujours deux, sinon trois, qui étaient en partie responsables du bon garnisonnement colonial, ce qui signifie absence de responsabilité.

Il est bon de remarquer, en passant, pour en tirer un enseignement, que la conception qui donna les résultats les plus mauvais, tellement douloureux qu'on fut obligé d'y couper court, fut celle qui consista à créer des troupes qui devaient constamment et exclusivement faire le service et parcourir leur carrière militaire dans les colonies.

Fonctionnement régulier (1831). — Enfin, en 1831, les troupes stationnées aux colonies furent mises à tous les points de vue dans les mains du même chef, le ministre de la Marine, et c'est à partir de ce moment que ces vaillantes troupes purent enfin entrer dans une période de calme et de suite dans les idées, et développer l'excellent esprit de corps qui les caractérise. C'est grâce à ce fonctionnement rationnel qu'après avoir passé par la Crimée, la Chine et le Mexique, elles ont pu s'affirmer en 1870 comme une force militaire de premier ordre.

Bien que mon objectif soit surtout d'étudier les troupes de la marine dans leur stationnement colonial, je crois qu'il est indispensable de

dire un mot des troupes de marine stationnées en France, des troupes dites de relève, et de faire ressortir quelle ressource précieuse elles offrent à la défense nationale.

Cela est d'autant plus urgent, qu'en ce qui concerne leur judicieuse utilisation en cas de guerre continentale, les idées semblent être un peu flottantes.

Nous avons dans la métropole dix régiments. Leur effectif est variable ; ce qu'il importe de savoir, c'est qu'au jour de la mobilisation, par suite de l'appoint des réservistes, cette relève constitue une force militaire de 50,000 hommes qu'on a sous la main.

Corps d'armée de la marine. — C'est là-dessus qu'on prélève le *corps d'armée de la marine* (25,000 hommes), qui va là où se décidera le salut de tous.

Cette conception du général de Miribel est heureuse, car ce corps d'armée est solide, par la bonne raison que tous les cadres au moins ont passé par l'école excellente entre toutes, la guerre elle-même ; et, dans cet ordre d'idées, je vise surtout le Tonkin, où le problème constant est d'enlever des positions difficiles en portant les plus rudes coups à l'ennemi, tout en perdant le moins de monde possible.

D'ailleurs, comme le disait M. de Freycinet au Sénat, en 1892, ce n'est pas pour créer un corps nouveau qu'on a institué la relève des troupes coloniales, mais, cette relève existant, elle est providentielle en ce qu'elle nous permet d'avoir un corps d'armée de plus.

Or, pour être heureux à la guerre, il faut accumuler soigneusement toutes les chances dont on est maître. En négliger une seule amène souvent des regrets aussi amers que superflus. Le corps d'armée de la marine constitue une de ces chances ; il serait souverainement imprudent d'y toucher.

Mais, me direz-vous, il n'est pas question de toucher à ce corps, et la conception du général de Miribel tient ferme. Pour le moment, cela est vrai, pourtant il est à craindre que l'idée simpliste ne vienne de faire servir ce corps à la défense des côtes, et c'est pourquoi il est bon de ramener à de justes proportions cette défense des côtes.

Défense des côtes. — D'abord, il est bien évident qu'il serait chimérique de vouloir garnir toute l'étendue de nos côtes de troupes suffisantes pour repousser partout une attaque quelle qu'en fût l'importance. A ce compte, l'armée entière y suffirait à peine. Ce qu'il convient de

faire, c'est d'y échelonner des forces suffisantes pour riposter aux attaques imprévues et hardies plutôt que massives, pour ne pas subir d'insultes ; en un mot, pour éviter quelque chose de comparable au *coup des quatre uhlans*. C'est ce qui constitue la *défense générale* des côtes.

Mais pour remplir ce rôle, des troupes de première qualité ne sont pas absolument nécessaires ; pour cet objectif, nous avons nos territoriaux ; nous pourrions également y employer sous le nom de *bataillons côtiers* par exemple, nos inscrits maritimes disponibles.

D'ailleurs, le corps d'armée parti, ne restera-t-il pas encore dans nos ports de guerre, comme noyau de la défense générale, 25,000 hommes de troupes de la marine entraînées ?

Supposons maintenant que l'ennemi entreprenne une grosse opération sur un point quelconque de nos côtes, il est bien évident que, comme sur tous les points de notre frontière terrestre, la défense générale prévue serait insuffisante. Mais alors, c'est au grand État-Major qu'il appartiendra de faire marcher sur le point menacé un ou plusieurs corps d'armée de réserve, suivant l'importance de la menace.

C'est ce qu'ont fait les Allemands en 1870. Ils avaient leur défense générale des côtes, mais ayant appris que nous nous préparions à jeter sur leurs côtes un corps de débarquement, ils firent marcher sur le point menacé deux corps d'armée sous les ordres du général de Falkenstein.

Quant à la pensée de réserver précisément le corps d'armée de la marine pour l'opposer à un corps de débarquement, il suffit de réfléchir un peu pour se rendre compte encore que cette conception serait loin d'être heureuse, pour plusieurs raisons :

D'abord, si nous devons nous prémunir contre les coups de main par une défense générale bien préparée, toutes les probabilités sont pour que nous n'ayons pas à repousser de vrais corps de débarquement, et, alors, notre excellent corps d'armée de la marine resterait l'arme au bras pendant la guerre, quand il pourrait être si utile en faisant front dans une autre direction.

Ensuite, où stationnerait notre corps de la marine pour arriver à temps ?

Forcément, on devrait le décoller des côtes, lui donner une position lui permettant de rayonner ; en un mot, lui ménager une zone de manœuvres. Alors, du moment qu'on l'éloignerait sensiblement des

côtes, mieux vaut l'en éloigner carrément et le mettre là où sûrement il sera utile.

Quant à égrener ce corps le long des côtes avec la perspective de pouvoir le masser à temps sur le point menacé, ce serait la conception la plus mauvaise de toutes.

L'étendue de nos côtes est trop grande pour qu'on se permette cet émiettement et le système de nos voies ferrées ne se prête pas à ces mouvements latéraux sur notre littoral.

La conclusion est que la conception du général de Miribel est la meilleure et qu'on doit la respecter.

Après avoir constaté la ressource providentielle que la défense nationale trouve dans les troupes de relève de la marine stationnées en France, je reviens, pour ne plus les quitter, aux troupes de la marine stationnées dans les colonies.

Je tiens d'abord à passer en revue ce que le commandement avait fait pour assurer le garnisonnement colonial dans les meilleures conditions :

I. — Excellentes Mesures prises par la Marine.

Troupes indigènes. — Dans toutes les colonies que la marine a conquises, son premier soin a été d'alléger le service des troupes métropolitaines en organisant des troupes indigènes avec naturellement des cadres européens.

Dans cet ordre d'idées, il est bon de faire remarquer que nous avons été particulièrement favorisés en trouvant presque partout, pour faire des soldats, des éléments précieux. C'est ainsi que nous possédons d'excellents tirailleurs *Tonkinois*, *Haoussas*, *Sénégalais*, *Soudanais*, etc.

Pour bien s'en rendre compte, il faut entendre en parler les officiers qui les ont commandés.

Mais, précisément par cela même que ces indigènes font d'excellents soldats, il était prudent d'agir avec mesure et précaution dans la constitution des corps indigènes, l'expérience chèrement achetée dans l'Inde par les Anglais ne devant pas être perdue pour nous.

Si, parmi nos conquêtes, nous considérons celle où la question militaire prime encore tout le reste, je veux parler du Tonkin, voici comment y sont réparties nos troupes blanches et nos troupes indigènes :

Indigènes	13.000
Européens........................	6,500

Dans l'Inde anglaise, on compte :

Indigènes	127,000
Européens..	70,000

Enfin, dans les Indes orientales néerlandaises, on compte :

Indigènes.......	20,000
Européens....	16,000

Ce qui donne comme proportion :

Français .... $\dfrac{\text{Indigènes}}{\text{Européens}} = \dfrac{13{,}000}{6{,}500} = \dfrac{200}{100}$

Anglais........... $\dfrac{\text{Indigènes}}{\text{Européens}} = \dfrac{125{,}000}{70{,}000} = \dfrac{180}{100}$

Hollandais .... $\dfrac{\text{Indigènes}}{\text{Européens}} = \dfrac{20.000}{16{,}000} = \dfrac{125}{100}$

Ainsi donc, pour 100 Européens, les Hollandais ne mettent que 125 indigènes, les Anglais 180 et nous 200. Comme on le voit, c'est la France qui emploie les éléments indigènes dans la plus large mesure.

Aller plus loin serait imprudent ; c'est du moins l'opinion de nombreux officiers ayant servi au Tonkin.

Si j'insiste sur ce point, c'est pour faire ressortir l'inquiétude, sinon le danger qu'entrainerait le projet très simpliste que nous voyons de temps en temps reparaître dans la presse et qui consisterait à ne mettre comme garnison dans nos colonies que des troupes indigènes. Le général Primo de Rivera, ancien gouverneur de Manille, a appliqué

cette conception aux Philippines. Vous savez combien douloureux en ont été les résultats. Les soldats indigènes, les *Tagals*, ont passé aux insurgés après avoir massacré leurs officiers espagnols.

Le service militaire aux colonies, sans être aussi dangereux que le prétendent certaines légendes, n'en est pas moins, en général, incontestablement plus sévère que dans la métropole.

Relève des troupes. Rapatriement des malades. — Pour en diminuer les mauvaises conséquences, pour ménager les vies humaines, la marine avait sagement ramené à deux ans au maximum la durée du service colonial, et surtout elle avait organisé un système merveilleux pour assurer dans de bonnes conditions le rapatriement des malades et la relève des troupes, système qu'il est absolument nécessaire de remettre en lumière en attendant, espérons-le, qu'il soit remis en action.

Transports-hôpitaux. — C'est sur les propositions de l'amiral de La Grandière, gouverneur de la Cochinchine, en vue d'assurer dans les meilleures conditions le rapatriement des malades des garnisons et expéditions coloniales, que la marine, il y a une vingtaine d'années, se mit à construire et à armer ces magnifiques navires dits *transports-hôpitaux* que tous les hygiénistes ont reconnus être *des navires aménagés suivant les plus étroites données de l'hygiène, vastes, confortables.*

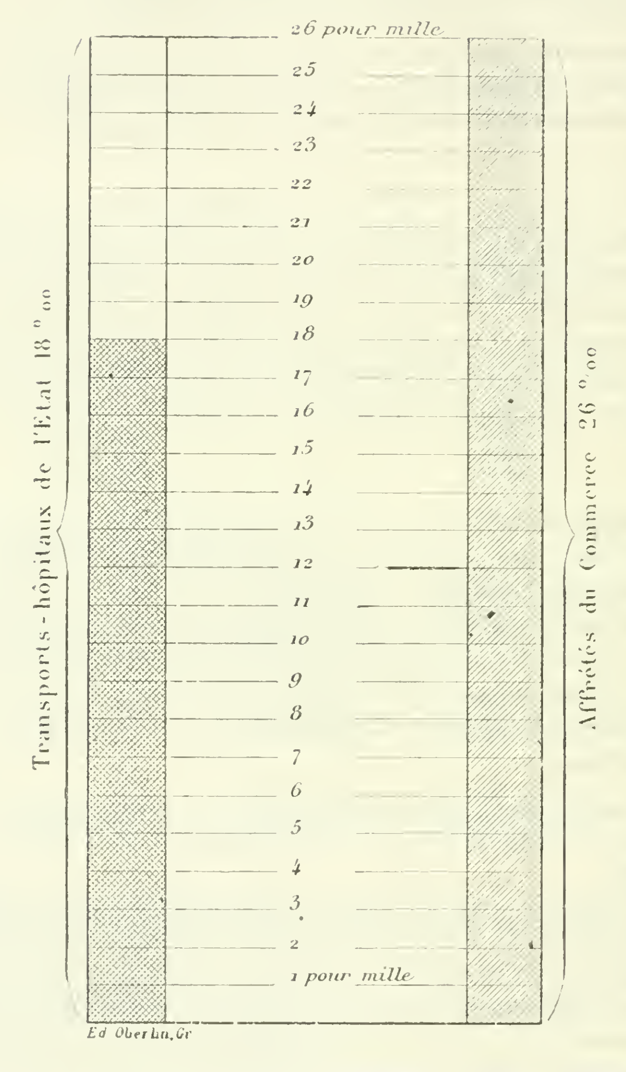
Le premier de ces navires, l'*Annamite,* entra en ligne pour les voyages de l'Indo-Chine en 1878; le septième et dernier, la *Nive*, en 1885.

Ces sept bateaux armés représentaient un capital de 30 millions.

En 1886, cette flottille de transports venait donc d'être mise au complet, lorsque souffla dans les sphères gouvernementales, je ne sais quel mauvais vent, et l'idée vint de faire concourir au rapatriement de nos malades des *bâtiments affrétés* du commerce.

Navires affrétés du commerce. — De 1886 à 1895, c'est-à-dire pendant dix ans, les transports de l'État et les affrétés du commerce ont fonctionné de front et dans la même mesure, pour assurer le

service. Cela a permis de comparer les résultats que voici :



MALADES RAPATRIÉS DE L'INDO-CHINE (1886-1895). — MOYENNE GÉNÉRALE DE LA MORTALITÉ POUR 1,000 MALADES PENDANT LA TRAVERSÉE.

Pendant la traversée, sur 1,000 malades, les transports de l'État en perdaient 18 et les affrétés 26.

En dehors des services qu'ils rendaient en temps ordinaire, ce qui les empêchait de représenter un capital dormant, ces transports-hôpitaux, dans leur ensemble, constituaient un approvisionnement de guerre précieux, en ce sens, qu'en cas de besoin, en les groupant, on pouvait embarquer d'emblée une brigade entière avec tout son matériel et la jeter sur n'importe quel point choisi.

Hôpitaux-flottants. — Ce n'est pas tout : dans certaines expéditions, soit navales, soit coloniales, en cas d'urgence, on pouvait instantanément, de ces transports, faire d'excellents *hôpitaux-flottants*, au rendement puissant, puisque chaque navire équivalait à trois hôpitaux de campagne de l'armée. C'est à ce dernier point de vue que ces bateaux ont rendu les plus grands services pendant la campagne de l'amiral Courbet dans les mers de Chine (1885) et pendant l'expédition du Dahomey (1892).

D'ailleurs, indépendamment des cas urgents, imposés par des expéditions, il y a longtemps que la marine a reconnu combien il est avantageux sur les côtes malsaines de soustraire les malades aux influences telluriques en les traitant à bord d'*hôpitaux-flottants*, tels qu'étaient encore à une époque récente la *Minerve* au Gabon et la *Corrèze* à Diégo-Suarez. Les Anglais n'agissent pas autrement, par exemple à Hong-Kong, où les soldats du *british service* (armée de la reine) sont hospitalisés sur un navire mouillé en rade, le *Merville*.

Nous verrons tout à l'heure ce que sont devenus ces transports-hôpitaux et ces hôpitaux-flottants si sagement prévus par la marine ; mais, avant de passer en revue les causes multiples qui sont venues troubler le fonctionnement régulier de notre garnisonnement colonial, donnons quelques chiffres qui feront ressortir les bons résultats obtenus par la marine, tant qu'elle est restée exclusivement maîtresse de tous les services afférents à ses troupes et tant qu'on n'a pas brisé dans ses mains les instruments qu'elle avait laborieusement construits pour bien assurer le service.

Garnisonnement colonial. — Considérons d'abord les conditions dans lesquelles se faisait le garnisonnement colonial.

Le meilleur *criterium* pour porter un jugement sur ces conditions est incontestablement la mortalité fournie par les troupes d'occupation.

Mortalité aux colonies. — Prenons la Cochinchine. d'abord, parce que les effectifs y étaient constamment élevés, ensuite parce que le climat de cette colonie est particulièrement sévère et déprimant.

Pendant les cinq dernières années où il est possible d'isoler les chiffres fournis par la Cochinchine, c'est-à-dire de 1879 à 1883, la mortalité, dans cette colonie, en y comprenant les décès survenus pendant le voyage de rapatriement, est de 15 pour 1,000.

Pour bien apprécier la valeur de cette donnée, il est indispensable d'établir la comparaison avec la métropole et avec des colonies étrangères placées dans des conditions similaires.

Voici le tableau très suggestif qu'on peut dresser :

MORTALITÉ POUR 1,000 HOMMES D'EFFECTIF
PENDANT LA PÉRIODE 1879-1883.

Armée française (en bloc)	9,23
Algérie	14,42
Cochinchine	15,66
Inde anglaise	18,00
Indes orientales néerlandaises	36,00

A noter que les statistiques anglaise et hollandaise ne visent que les décès survenus dans la colonie, tandis que la statistique française embrasse en plus les décès survenus pendant la traversée de rapatriement.

A noter également la mortalité particulièrement lourde des Indes néerlandaises, où pourtant l'armée coloniale est composée suivant certaines conceptions dangereuses de soldats mercenaires.

Comme vous le voyez, notre mortalité n'avait rien d'inquiétant.

Voilà pour le garnisonnement en temps ordinaire ; voyons maintenant ce qui se passait en temps d'expédition.

Armée française | Algérie | Cochinchine | Inde anglaise | Indes orientales néerlandaises

40 ‰ — 35 — 30 — 25 — 20 — 15 — 10 — 5

9,23 ‰ — 14,42 ‰ — 15,66 ‰ — 18 ‰ — 36 ‰

MOYENNE DE LA MORTALITÉ (1879-1883) POUR 1,000 HOMMES D'EFFECTIF.

Expédition du Dahomey (1892). — Il est assez naturel de prendre comme exemple la dernière expédition dont la marine a eu toute la responsabilité, je veux parler de l'expédition du Dahomey en 1892.

Cela est d'autant plus indiqué, qu'il est possible de la comparer avec la fameuse expédition des Anglais contre les Ashantis en 1873.

D'ailleurs, sauf la question de temps et de résistance de l'ennemi, jamais deux expéditions n'ont si bien correspondu, terme pour terme : les deux pays sur la côte de Guinée, avec la même latitude, séparés seulement par une mince enclave allemande, le *Togo* ; les deux capitales, objectifs des deux colonnes, placées dans les mêmes conditions avec un fleuve à traverser, l'*Ouémé* au Dahomey, le *Prah* chez les Ashantis ; enfin sensiblement les mêmes effectifs européens, 1,578 chez les Anglais, 1,461 chez nous ; et, de part et d'autre, *un hôpital-flottant* sur la côte, le *Victor-Emmanuel* pour les Anglais, le *Mytho* pour nous.

On sait que dans toute expédition coloniale, le *criterium* qui permet le mieux d'apprécier la bonne préparation et la bonne conduite des opérations, est le rapport qui existe entre les morts par le feu de l'ennemi et les décès par maladie. Or, voici les résultats :

Pour deux hommes tués par le feu, les Anglais comptèrent huit hommes morts de maladie, tandis que chez nous, pour deux hommes tués par le feu, nous ne perdîmes que cinq hommes par maladie.

Cela prouve que notre expédition du Dahomey, dont les résultats sont restés tant soit peu dans l'ombre, fut bien préparée et bien commandée.

Il nous reste maintenant à énumérer, sans qu'il soit nécessaire pour cela d'observer l'ordre chronologique, la série des mesures malheureuses qui ont faussé le fonctionnement régulier des troupes de marine stationnées aux colonies.

II. — Mesures regrettables qui ont troublé le fonctionnement régulier des Troupes de la Marine.

Loi du 31 juillet 1893. Ses résultats. — En première ligne, je dois signaler la loi du 31 juillet 1893, qui a profondément modifié la constitution des troupes de la marine en leur enlevant la partie du contingent annuel qui leur revenait.

Vous savez comment, jusqu'à cette date, se recrutaient les régiments de la marine :

Soldats du contingent. — Sauf un petit nombre d'engagés, c'étaient les bas numéros de la classe qui formaient les soldats de la marine.

Les conscrits, de solides paysans, arrivaient au régiment à vingt et

un ans ; l'instruction militaire, puis la traversée prenaient au moins un an. De telle sorte que ces soldats n'étaient jamais soumis au garnisonnement colonial avant l'âge de vingt-deux ans. Or, il est très important de remarquer que c'est absolument la même limite que l'on observe pour les 70,000 soldats européens (british service) de l'armée anglaise servant dans l'Inde.

Engagés trop jeunes. — Depuis la loi de 1893, les troupes de la marine sont, — sauf les rengagés et les soldats de bonne volonté des régiments de la guerre, — formés d'engagés qui généralement ont dix-huit ans, ce qui fait, qu'au moment d'entreprendre leur garnisonnement colonial, ces derniers ont à peine dix-neuf ans. Or, si l'homme à vingt-deux ans est suffisamment apte, — comme le pensent les Anglais, — à servir aux colonies, il est incontestable qu'à dix-neuf ans c'est trop tôt.

D'autre part, outre l'âge de ces engagés, il y a une autre considération dont il faut tenir compte. Ces engagés, non seulement sont trop jeunes, mais encore ils sont généralement débiles.

Ce ne sont plus des paysans comme autrefois, qui entrent dans le rang, mais bien des jeunes gens sans vigueur et sans résistance, car c'est le trop-plein des villes qui les fournit.

De telle sorte que la loi de 1893, qui avait pour objectif de constituer une armée dite coloniale avec de vieux et robustes soldats, nous a en définitive fourni pour marcher aux colonies des soldats malingres de dix-neuf ans.

Il est curieux d'analyser de près les considérations sur lesquelles le Parlement s'est appuyé pour voter d'urgence et sans ménager la moindre transition la loi de 1893, qui comportait une révolution aussi radicale dans le recrutement des troupes de la marine.

Au fond, c'est une loi d'émotion et d'emballement. En relisant les débats parlementaires relatifs à son élaboration, on constate que les hommes les plus honorables, et certainement très convaincus, vinrent porter à la tribune, au sujet de la mortalité des troupes stationnées aux colonies, des chiffres extraordinairement exagérés.

Mortalité terrifiante, mais fantaisiste. — La mortalité annuelle aurait été de 680 pour 1,000 hommes d'effectif.

En réalité, c'est la mortalité vraie grossie au moins quarante fois.

Je n'ai ni le désir ni le pouvoir de rechercher quel milieu avait

fourni un document aussi foncièrement faux et à qui pouvait s'appliquer dans cette circonstance l'adage :

Is fecit cui prodest ;

mais il m'est facile de démontrer quelle était la conséquence qui fatalement devait découler de cette donnée erronée.

Les troupes de la marine devant servir pendant deux ans aux colonies, il en aurait résulté une telle mortalité que sur 100 hommes partant pour le service colonial, il ne devait en rentrer en France, au bout de deux ans, que 10 ; c'est-à-dire, que sur 10 hommes allant aux colonies, 9 y seraient morts et un seul aurait survécu.

Devant cette donnée terrifiante, le service colonial prenait un caractère atroce ; servir aux colonies était pour ainsi dire une condamnation à mort.

Voilà pourquoi le Parlement, mal renseigné, ne pouvait pas s'empêcher de voter la loi de 1893, qui évitait le service colonial à tous les hommes du contingent.

L'ancien marsouin. — En plus de la question de mortalité, on fit valoir au Parlement une prétendue répulsion instinctive que les conscrits éprouvaient pour aller faire leur service militaire aux colonies. Là encore, les appréciations furent singulièrement fantaisistes.

Pour parler des sentiments éprouvés par les conscrits dits *bas numéros*, c'est-à-dire destinés à la marine, il n'est pas mauvais de les avoir fréquentés ; mieux vaut encore avoir été soi-même un bas numéro. Or, j'ai été un de ces bas numéros.

Réuni aux autres bas numéros de deux départements du centre, ce qui constituait un groupe de 30 conscrits environ, je suis allé rejoindre le 2e d'infanterie de marine, où j'ai fait, ce qu'on appelle en terme du métier, mes classes.

Ayant fait, avec mes camarades, la route à pied de Rennes à Brest, j'ai pu connaître très bien leurs sentiments avant l'arrivée au corps, et plus tard, au régiment, recueillir leurs impressions. Mes souvenirs sont bien nets, parce que j'ai eu souvent l'occasion de les raviver depuis qu'on a agité la réforme consacrée par la loi de 1893.

La vérité est qu'à cette époque, sous un extérieur quelquefois bruyant, tous les conscrits qui partaient, aussi bien pour la guerre que pour la marine, étaient profondément tristes et cela pour deux raisons :

D'abord ne partaient que ceux qui n'avaient pas 3,000 francs dans leur bourse.

Or, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, on n'est jamais fier, on est même triste quand on appartient à la catégorie des gens sans monnaie.

Ensuite, tout conscrit, en partant, avait en perspective, en pleine jeunesse, un gros bloc noir au travers duquel il ne percevait que difficilement l'*au delà* si indispensable au cœur humain, c'était le service inflexible de sept ans.

On a parlé d'inégalité au sujet de la destination de certains conscrits pour le service de la marine. Je ne la trouve pas très manifeste, car faire son service militaire sur notre territoire continental ou sur notre territoire colonial ne constitue pas une différence bien grande.

Mais l'inégalité criante existait quand, de deux hommes jeunes tirant au sort, l'un faisait sept ans de service et l'autre rien.

Dans tous les cas, si les conscrits de la marine étaient tristes en quittant leurs foyers, comme l'étaient également ceux de la guerre, ils ne tardaient pas, une fois arrivés dans les ports de guerre, à réagir d'une manière merveilleuse ; et, au contact des anciens qui revenaient de ces lointains pays d'outre-mer, il était même curieux de voir ces bons petits paysans, à l'imagination si calme, s'emballer dans la perspective d'aller eux aussi bientôt servir aux colonies.

Légende du vieux soldat. — C'est encore au sujet de la loi de 1893 qu'on s'est longuement entretenu de la valeur et de la supériorité des vieux soldats. Il est à craindre que, dans cet ordre d'idées, on ne se trouve également devant une légende fort discutable.

Malheureusement, si, à la légende de la mortalité, on peut répondre par des chiffres, il n'en est pas de même à l'égard de la légende du vieux soldat.

Je constate d'abord que cette légende, répondît-elle à la réalité des faits, les résultats qu'a donnés la loi de 1893 ont été tout autres que de fournir de vieux soldats pour le service colonial ; bien au contraire.

En effet, à l'heure actuelle, tous les soldats de la guerre ont au moins vingt et un ans et les soldats de dix-huit et de dix-neuf ans ne se rencontrent que dans les troupes de la marine.

Mais, considérée en elle-même, la légende du vieux soldat est discutable.

Au régiment, j'ai vécu avec de jeunes et de vieux soldats. Je ne crois pas qu'en Europe on puisse trouver un jeune soldat plus malléable,

plus empressé de bien faire, plus disciplinable que le nôtre ; mais, en fait de vieux soldats, de soldats de carrière, mon impression n'est pas la même et je fais toutes mes réserves.

Certes, j'ai vu d'excellents vieux soldats ; j'en ai même, présents à l'esprit, deux de ma compagnie. Ils étaient sergents et n'avaient jamais perdu leurs galons. Ils étaient parfaits ; mais à côté, en bien plus grand nombre, il y avait de simples vieux soldats, qui, s'ils avaient eu des galons, ne les avaient pas conservés. On les distinguait immédiatement à ce signe que, généralement, ils chiquaient, chose dont je me garde bien de leur faire un crime.

Bien astiqués en général, et toujours corrects tant que l'officier était là, ils manquaient rarement, quand l'officier était parti, de faire sur leur supérieur une remarque déplaisante, ce qui était un exemple déplorable pour les jeunes soldats.

Si je me suis étendu sur les conséquences de la loi de 1893, ce n'est pas pour le vain plaisir de récriminer, mais bien parce qu'il ne me paraît pas impossible, comme le pensent nombre de personnes compétentes, de faire notre *mea culpa* et de revenir à une plus saine conception de ce que doit être le service militaire, même aux colonies, dans une démocratie ; car remarquez bien que le but poursuivi (sans l'avoir atteint) par la loi de 1893, c'est d'avoir une armée coloniale composée, comme les armées d'avant la Révolution, de soudards, d'hommes d'armes, comme les lansquenets, les reîtres, etc.

Amélioration du recrutement actuel. — La loi de 1893 ayant consacré le principe que nul citoyen français n'est forcé d'aller faire son service militaire aux colonies, il nous paraît bien difficile de revenir sur ce principe ; mais tout en le respectant il est possible, en prenant les mesures suivantes, d'assurer comme par le passé la bonne constitution des troupes de la marine : d'abord ne pas accepter d'engagements au-dessous d'au moins vingt ans ; ensuite prélever sur le contingent annuel un certain nombre de conscrits qui iront faire leur service dans nos régiments métropolitains de la marine sans qu'on puisse les envoyer d'office aux colonies. Or, savez-vous ce qui arrivera ? Après quelques mois de contact avec les anciens, 80 % de ces jeunes gens demanderont à partir pour le service colonial. Telle est l'opinion unanime des officiers des troupes de la marine.

L'appoint de ces conscrits pris dans le contingent courant aurait le

grand avantage d'ajouter un élément de rusticité et de solidité précieuses à l'élément par trop citadin des engagés.

Il n'est pas inutile de noter en passant qu'en dehors de l'intérêt militaire, ce retour au contingent, quoique à dose mitigée, profiterait incidemment à cette fameuse expansion coloniale dont il est tant parlé, et voici comment :

Pour l'expansion coloniale ou plus modestement, comme on disait autrefois, pour la colonisation, il faut avant tout, avec ou sans pécule, des travailleurs. Or, si parmi les engagés on peut à la rigueur trouver des candidats fonctionnaires, ce n'est que dans les hommes du contingent qu'on peut trouver des paysans, c'est-à-dire des travailleurs. Certes leur service fini, généralement les paysans n'aspirent qu'à rentrer dans leurs foyers ; mais enfin il y en a, nous en avons connu, qui, sans famille, séduits par le paysage et la facilité avec laquelle peut prospérer, dans nos colonies, un vrai travailleur, y restent quand ils sont libérés. Voilà les vrais colons que l'on peut souhaiter et qui, satisfaits, l'écrivent au pays et peuvent attirer d'autres colons sérieux. Voilà le puissant courant de colonisation, car c'est la colonisation par aspiration, alors que la colonisation officielle ou par propulsion ne donne que des résultats illusoires.

La loi de 1893 est l'unique atteinte qu'avec les meilleures intentions d'ailleurs, le Parlement ait portée à la valeur des troupes de la marine.

Quant aux autres mesures regrettables qui ont été prises contre ces troupes, le Parlement n'y est pour rien, bien au contraire.

Pour vous les exposer, je puis dire que je joue pour ainsi dire sur le velours, car ces mesures sont la négation de toute organisation militaire sensée ; elles sont, de plus, en opposition avec toutes nos lois militaires en vigueur et ne reposent que sur de simples décrets.

Or, jusqu'à présent, en France, jamais les décrets, pas plus que les ordonnances, n'ont pu avoir impunément la prétention de juguler la loi.

Administration des troupes. — Le premier principe de toute organisation militaire sérieuse est que tous les services afférents aux troupes doivent être sous le même chef, c'est-à-dire dans la même main.

En résumé, le commandement et l'administration sont indissolubles, et pour Napoléon la première nécessité de la guerre est l'unité de commandement.

Ancienne intendance. — Cependant, après cet homme de guerre,

s'est déroulée en France une période pendant laquelle l'administration, c'est-à-dire l'intendance, marchait parallèlement au commandement, en dehors de l'autorité militaire, et ne relevait que du ministre de la Guerre.

Vous savez où cette conception vicieuse des nécessités de la guerre nous a conduits.

N'allez pas croire que, quand ce fonctionnement mauvais battait son plein, l'autorité supérieure n'en eut pas senti les défectuosités, car, dans une lettre au maréchal de Mac-Mahon, après la guerre du Mexique, le souverain lui-même, Napoléon III, exposait d'une manière très juste les mauvais effets qu'entraînait l'indépendance de l'intendance. Mais vous savez avec quelle difficulté nous changeons de voie en France, quand nous avons mal aiguillé.

Souvenirs de 1870. — Pour vous démontrer la nécessité de l'unité de commandement, et les résultats absurdes auxquels on aboutit fatalement quand, dans le domaine militaire, il y a deux autorités parallèles, permettez-moi de prendre des exemples sur un terrain qui, naturellement doit m'être familier, le *service de santé en campagne.*

En 1870, les ambulances attachées aux divisions étaient sous l'autorité exclusive de l'intendance, autorité indépendante et marchant parallèlement au commandement. Quant aux médecins attachés à ces ambulances, vous savez qu'ils étaient comparables à des masseurs muets, faisant leur besogne sans pouvoir souffler mot.

Entre ces ambulances et les blessés du champ de bataille, pas le moindre lien. En théorie, les blessés devaient être conduits à l'ambulance par les musiciens et le train des équipages ; en pratique, sauf ceux qui pouvaient marcher, ils restaient plusieurs jours sans être relevés, même dans une guerre victorieuse, comme en Italie, en 1859.

Le plus souvent, les ambulances ne fonctionnaient pas ou fonctionnaient à vide. C'est ainsi que presque partout se sont passées les choses en 1870, à Wissembourg, à Forbach, sous Metz, etc.

Je n'aurais que l'embarras du choix pour vous citer des faits navrants ; en voici un exemple :

Sous Metz, l 14 août, à Borny, la division Cissey, qui était déjà sur la rive gauche de la Moselle, repasse les ponts pour entrer en ligne. L'ambulance ne suit pas le mouvement et reste attelée sur la rive gauche, pendant que sa division est engagée sur la rive droite. Elle

persiste à s'immobiliser inutile, malgré tous les efforts et toutes les sollicitations du médecin-major de l'ambulance. Et pourquoi cela ?

Parce que la fameuse autorité parallèle, l'intendance, n'avait pas donné l'ordre.

Aujourd'hui tous les services de la division, l'ambulance comme le service de santé régimentaire, sont sous l'autorité du général commandant la division. Il y a enfin unité de commandement.

Ce ne fut qu'après la secousse de 1870 qu'on prit la ferme résolution de faire comme toutes les autres nations qui ont une armée, et de n'avoir qu'un chef dans toutes les choses de la guerre.

Il est curieux de voir, dans les débats parlementaires de l'époque, de quels arguments se servirent les partisans de l'intendance indépendante pour enrayer le courant qui allait mettre l'administration sous la coupe du chef militaire. Je n'en relèverai qu'un, c'était, paraît-il, le plus sérieux.

Il est bon, disaient les défenseurs des anciens errements, que l'intendant soit seul responsable de l'administration, c'est-à-dire du logement, de la nourriture, etc., des troupes, parce que, en cas de grandes souffrances, les soldats le prennent comme bouc émissaire, et le chef militaire reste indemne avec tout son prestige. Qu'y a-t-il de fondé dans cette légende du rôle de victime résignée joué par l'intendance ?

Un de mes amis de l'infanterie de marine a fait des recherches pour trouver un seul cas où l'intendant aurait été victime du ressentiment des soldats. Pendant toute la période où l'administration a fonctionné indépendante du commandement, mon ami n'a rien trouvé.

En revanche, aux époques où l'administration était soumise au commandement, il a recueilli des exemples de châtiments terribles infligés par ce commandement aux administrateurs.

En voici deux :

Le maréchal de Berwick, trouvant que ses troupes avaient de trop rares distributions de vivres, fit bel et bien pendre son intendant.

Plus tard, le maréchal Davout, à Hambourg, fit parfaitement passer par les armes l'agent chargé des vivres, coupable de négligence et de malversation.

Loi du 16 mars 1882. — C'est donc pour le plus grand bien du service que chez nous la loi du 16 mars 1882, sur l'*administration de l'armée*, a soumis l'intendance au commandement.

Nul, aujourd'hui, n'oserait proposer de revenir à l'odieux passé ; et

pourtant, à l'heure actuelle, nos 47,000 hommes de troupes de la marine stationnées aux colonies sont administrés comme l'était notre armée avant 1870.

Intendance coloniale indépendante. — Les agents faisant fonction d'intendants n'obéissent pas au commandement avec cette aggravation qu'ils ne sont même pas sous l'autorité du ministre de la Marine qui commande les troupes, mais relèvent exclusivement du ministère à côté, du ministère civil des Colonies par l'intermédiaire des gouverneurs civils. C'est exactement comme si, dans un de nos corps d'armée, les troupes étaient administrées par les préfets, sous la haute autorité du ministre de l'Intérieur.

Comment pareille monstruosité a-t-elle pu se réaliser à l'insu presque de la nation ?

Décret du 4 septembre 1889. — C'est un simple décret, le décret du 4 septembre 1889, qui a entraîné ce désordre, insulte au bon sens.

D'après les termes de ce décret, l'administration des troupes et leur budget militaire sont remis au ministère civil des Colonies. C'est donc ce ministère civil qui loge, nourrit, vêt, paye, et, comble de l'inconséquence, transporte sur mer les soldats de la marine. Ce fonctionnement grotesque, que n'avait même pas conçu l'imagination fertile de l'auteur de la duchesse de Gerolstein, produit les plus déplorables résultats, tant au point de vue du bien du service et de la discipline qu'au point de vue des intérêts du Trésor.

Dans une brigade (6,000 hommes) où la guerre met tout au plus un intendant, savez-vous combien le ministère civil des Colonies, détenteur du budget militaire, met de commissaires coloniaux comme intendants ? Voyez les annuaires ; il en met 16 !

Il est vrai que pour justifier cette exubérance de commissaires on a invoqué l'urgence de donner un débouché conséquent aux élèves de l'*École coloniale ;* mais en conscience, cette expansion de fonctionnaires peut-elle constituer une raison valable ?

Le fait que les commissaires coloniaux indépendants du commandement ne reconnaissent que l'autorité du gouverneur civil et marchent parallèlement à l'autorité militaire entraîne encore, au sujet des transports, un gaspillage d'argent dont il est bien facile de se rendre compte par le grossier exemple que voici :

Supposez une ferme : il s'agit de porter du blé à la ville et d'en

rapporter des phosphates. S'il y a deux maîtres dans cette ferme, l'un fait atteler une voiture pour porter le blé, l'autre en fait également atteler une pour aller chercher les phosphates. Cela fait deux voitures. Avec un seul maître, une seule voiture suffirait pour le blé et pour les phosphates.

Je n'ai pas besoin d'insister, je pense, sur les déplorables conséquences qu'entraîne l'indépendance de l'intendance coloniale pour la bonne réussite des opérations de guerre.

Il est même difficile de comprendre comment, avec pareil système, on peut mener à bien n'importe quelle opération. Songez donc : le chef commandant une colonne ne sait pas la nature et la quantité de ses approvisionnements et, en route, il n'est pas libre d'en disposer.

Loin de moi la pensée d'incriminer les personnes. J'estime même que les administrateurs que les colonies font marcher parallèlement aux troupes sont particulièrement distingués. C'est le fonctionnement qui ne vaut rien et j'en trouve la démonstration dans les considérations suivantes :

Dans un remarquable et impartial rapport au Sénat de l'honorable sénateur M. Taulier, au sujet d'un projet de loi de M. Isaac sur l'armée coloniale, se trouve soigneusement enregistré à la page 61 un ordre général (n° 208) du chef militaire qui commande à Madagascar. Ce document contient les plus grands éloges décernés aux commissaires coloniaux chargés de l'administration des troupes.

Ces agents sont donc bons, comme je le disais à l'instant. Mais pourquoi le service a-t-il bien marché ?

Parce que, dans ce moment, il n'y a pas deux chefs à Madagascar, un chef militaire commandant les soldats et un gouverneur civil commandant les commissaires, mais bien un seul chef, le général gouverneur auquel tout le monde obéit, soldats et administrateurs. Et la preuve évidente de la nécessité de l'unité de commandement, c'est que, remontons à quelques années en arrière, nous sommes au Tonkin, où l'on prépare une colonne expéditionnaire ; il y a le même chef militaire pour commander la colonne et des commissaires coloniaux en perspective pour administrer cette colonne. Or ce chef militaire, qui a une conception très juste des nécessités de la guerre, ne fait colonne qu'après avoir obtenu de remplacer les commissaires par des officiers fonctionnant comme officiers d'approvisionnement.

En 1887, sur le Niger, le même chef militaire encore s'était cru obligé d'agir avec la même rigueur.

Service de santé des troupes. — Voyons maintenant les tristes résultats qu'a produits l'ingérence déplacée de l'administration civile des colonies dans le service de santé des troupes de la marine dont le budget est entre ses mains :

Comme terme de comparaison, il est indispensable de rappeler brièvement où en est pour notre armée la question de l'hospitalisation.

Autrefois, dans les garnisons où la guerre ne possédait pas d'hôpital militaire, les soldats malades étaient envoyés dans les hôpitaux municipaux où ils étaient traités par les médecins ordinaires de l'hôpital. Soldats hospitalisés et médecins traitants échappaient complètement à l'autorité militaire. De là naissaient des tiraillements et des abus qui ont laissé un pénible souvenir à mes camarades de la guerre.

Loi du 7 juillet 1877. — La loi du 7 juillet 1877 remit tout en ordre. En voici les principales dispositions :

Hôpitaux-mixtes. — *Salles militaires.* — Partout où existe une garnison d'au moins 300 hommes, l'hôpital municipal met à la disposition de l'autorité militaire des salles dites *salles militaires*, où les soldats hospitalisés sont traités par des médecins militaires, ordinairement par les médecins régimentaires de la garnison.

De ce fait, l'hôpital municipal prend le nom d'*hôpital-mixte*.

Le prix de la journée d'hôpital est calculé très judicieusement d'après les données d'un décret du 1er août 1879, portant : *Règlement d'administration publique.*

Depuis cette loi bienfaisante, tout va bien et la guerre en est si parfaitement satisfaite, que partout elle cherche à passer ses hôpitaux militaires aux municipalités, en s'y réservant des salles militaires. A l'heure actuelle, sur les territoires de sept corps d'armée (2, 3, 4, 5, 9, 11, 12), on ne trouve pas un seul hôpital militaire, et la loi de 1877 a été promulguée en Algérie par un décret du 19 mai 1896.

Hospitalisation des militaires aux colonies. — Il y a vingt ans que ce progrès incontestable dans la bonne hospitalisation des soldats est réalisé dans la métropole, et pourtant, à l'heure actuelle, aux colonies, nos 47,000 soldats sont encore soumis à l'hospitalisation vicieuse condamnée par la loi de 1877. En entrant dans les hôpitaux coloniaux, ils échappent au commandement et y sont traités par des médecins qui

ne reconnaissent pas l'autorité militaire et ne relèvent que du gouverneur civil.

Ce fonctionnement est mauvais pour le maintien de la discipline et le bien du service. De plus, il provoque un inutile surcroît de dépenses.

Le commandement mis en échec. — Je répéterai encore que je n'incrimine pas les personnes, mais seulement le fonctionnement, et que les médecins du ministère civil des colonies, parmi lesquels je compte d'excellents camarades, sont très distingués. Il est facile de prévoir les abus qui, j'en suis convaincu, ne se sont jamais produits, mais qui pourraient très logiquement découler de pareil système.

Si, d'une part, les chefs de corps et leurs médecins-majors n'ont qu'un objectif, le maintien des effectifs disponibles, d'autre part, il est assez naturel de penser que les médecins traitants sont surtout particulièrement heureux et fiers de tenir intactes dans leurs salles de belles rangées de bonnets de coton. Dans ces conditions, supposons un soldat dont le bandage herniaire, par exemple, a besoin d'être renouvelé. C'est à l'hôpital que se trouve le magasin des bandages. Son médecin-major lui délivre en conséquence un billet d'hôpital.

Là, le soldat, après avoir été muni du bandage convenable, devrait sortir au plus tard le lendemain. Il en serait certainement ainsi dans le cas où, comme à la guerre, le médecin traitant est précisément le médecin régimentaire.

Mais le médecin colonial traitant, en fait d'effectif, ne s'intéresse qu'à l'effectif des hospitalisés, et il peut impunément cultiver cet effectif, puisqu'il est indépendant de l'autorité militaire.

Alors il peut arriver que ce soldat traîne à l'hôpital de longs jours et même un mois.

Or, comme le prix de la journée d'hôpital dans les établissements coloniaux est en moyenne de 10 francs, voici les principaux résultats produits par le système vicieux que nous étudions :

D'abord un soldat qui, sans nécessité, a été indisponible pendant un mois ; ensuite un appareil qui, comme valeur marchande, représente 3 fr., revenant à l'État à 303 fr.

S'il peut y avoir abus du fait que des soldats traînent dans les hôpitaux coloniaux plus qu'il ne convient, en sens contraire. on peut redouter que des malades militaires soient renvoyés hors de propos de l'hôpital.

« *Exeat illico.* » — Prenons un grand hôpital colonial comme Saïgon ; un militaire entre dans cet hôpital avec une maladie grave et douloureuse, une occlusion intestinale, par exemple, dans laquelle le patient pousse sans interruption des plaintes. Ce malheureux est particulièrement gênant pour ses voisins et les gens de service. Le médecin traitant, agacé, peut manquer de sang-froid et le mettre brusquement dehors, avec cette formule ignorée de tous les médecins militaires, tant de la marine que de la guerre : *Exeat illico. par mesure disciplinaire.*

Ce fait n'a jamais dû se passer, mais il suffit qu'il soit possible pour que de cette situation naisse une perspective troublante.

Or, je le répète, ce scandale particulièrement odieux, impossible, quand le médecin traitant est militaire, c'est-à-dire soumis au commandement, ne peut avoir lieu qu'avec un médecin traitant qui ne relève pas de l'autorité militaire et qui, par conséquent, n'a à redouter aucune sanction d'ordre militaire.

Surcroît de dépenses. — Prix de la journée d'hôpital. — J'arrive maintenant aux intérêts du Trésor public. Supposons que la loi de 1877 soit appliquée à l'Indo-Chine, et que le personnel militaire de la marine soit traité dans des *Salles militaires* par les médecins militaires du même département et qui seraient précisément les médecins régimentaires des garnisons, ce qui n'entraînerait dans les troupes aucune augmentation du personnel médical, il est intéressant de rechercher à quel taux s'élèverait le prix de la journée d'hôpital calculé d'après les données du règlement d'administration publique en vigueur dans la métropole. Avec les éléments que j'ai pu me procurer, je suis arrivé, pour l'Indo-Chine, au chiffre de 3 fr. 75, c'est-à-dire à peu près le double du prix moyen de France. Mais, pour qu'il n'y ait pas de surprise, je pousse ce prix à 5 francs. A ce compte. ce prix n'en est pas moins la moitié seulement du prix officiel colonial actuel, qui est de 10 francs.

Prix comparés. — D'ailleurs, quelques comparaisons trouvent ici leur place pour fixer les idées sur le prix des hôpitaux d'outre-mer.

Voici les prix payés par les matelots français dans les hôpitaux d'outre-mer, où ils sont susceptibles d'être hospitalisés.

Comparons les hôpitaux des mêmes parages en commençant par les parages de l'Océan Indien et de l'Océan Pacifique

Dans les hôpitaux étrangers de :

Shangaï	Chine.
Hong-Kong	Id.
Cunacao	Philippines.
Melbourne	Australie.
Adélaide	Id.
Habart	Tasmanie.
Christ-Church	Nouvelle-Zélande.
Wellington	Id.
Esquimalt	Vancouver,

la moyenne du prix de la journée d'hôpital est de 4 fr. 25 ; tandis que dans les hôpitaux coloniaux français de :

Saint-Denis	Réunion.
Nouméa	Nouvelle-Calédonie.
Papeïti	Tahiti,

la moyenne du prix est de 10 fr. 50.

Considérons maintenant les parages qui sont à quelques journées d'Europe, les côtes de l'Ouest-Africain.

Dans les hôpitaux étrangers de :

Funchal	Madère.
Las Palmas	Canaries.
Santa-Cruz	Id.

la moyenne du prix est de 2 fr. 07.

Par contre, dans nos hôpitaux coloniaux de Saint-Louis et Dakar au Sénégal, le prix moyen est de 10 fr. 80.

Hôpital improvisé de la marine à Tamatave. — Enfin, terminons cette revue des prix d'hôpital par une comparaison plus suggestive encore :

Pendant la dernière expédition de Madagascar, des navires et des troupes de la marine furent concentrés à Tamatave. S'il y avait eu un hôpital colonial, la marine aurait dû passer sous les fourches caudines des journées d'hôpital à 10 francs au moins. — La marine y improvisa un hôpital dont tout le personnel, malades et médecins traitants, était sous l'autorité du commandement.

Cet hôpital fonctionna pendant quatorze mois et traita 2.605 malades, Le médecin de la marine, qui en était tout à la fois le directeur, l'administrateur et le gestionnaire, recevait par jour et par malade 2 francs.

Non seulement il put largement pourvoir à toutes les dépenses, mais encore, à la fin de sa gestion, il remit comme économies au Trésor la somme de 4,598 francs.

Remarquez que la place de Tamatave était pour ainsi dire bloquée, sauf du côté de la mer, par où elle pouvait s'approvisionner à la Réunion. Or, à la même époque, pour les militaires de l'expédition, hospitalisés à la Réunion, le prix de la journée était de 12 francs, six fois plus qu'à Tamatave !

En résumé donc, le prix de la journée d'hôpital, dans nos hôpitaux coloniaux, est actuellement de 10 francs. Pour le ramener à 5 francs au plus, il suffirait d'appliquer aux colonies la merveilleuse loi de 1877 qui, depuis vingt ans, a fait ses preuves à la satisfaction de tout le monde. Vous voyez combien sérieuse serait l'économie réalisée en partant des données suivantes : dans la métropole, chaque soldat compte en moyenne par an sept journées d'hôpital, mais, aux colonies, il faut prévoir douze journées, car si la mortalité y est bien moins lourde que le prétend la légende, la morbidité y est incontestablement plus élevée qu'en France. D'autre part, rappelez-vous que la marine possède aux colonies 47,000 soldats.

Je signale aux hommes d'État, sans y insister, le grand avantage que présenterait ce mode d'hospitalisation au simple point de vue du contrôle financier et parlementaire.

J'ai déjà fait ressortir le bien qu'en tirerait la discipline militaire.

Il est bien entendu qu'il ne doit pas être question de remettre les hôpitaux coloniaux à la marine ; ce serait encore un recul. Je dirai plus : Si, à l'heure actuelle, ces hôpitaux appartenaient encore à la marine, le bien du service exigerait qu'elle les passât aux colonies en s'y réservant des salles militaires.

Service de santé régimentaire insuffisant. — Je vous ai montré les conditions défectueuses dans lesquelles a lieu l'hospitalisation de nos troupes aux colonies. Il me reste à constater les conditions également défectueuses dans lesquelles s'exécute le service de santé dans les corps de troupe. C'est bien le Ministre de la Marine qui désigne ses médecins militaires pour servir aux troupes ; mais c'est le Ministre

des Colonies, détenteur du budget militaire, qui les paye et qui, en définitive, est maître de leur effectif.

Comme point de repère et terme de comparaison, il est nécessaire de rappeler quelle est, conformément aux règlements militaires, la proportion des médecins affectés à nos troupes métropolitaines.

Sur pied de guerre, un régiment (3,000 hommes) est pourvu de sept médecins. Sur pied de paix, un régiment, dont l'effectif oscille de 1,400 à 1,500 hommes, possède trois médecins ; ce qui représente un médecin pour 500 hommes.

En Indo-Chine, on ne trouve qu'un médecin pour 1,000 hommes. Cette situation, inférieure au point de vue sanitaire, est particulièrement déplorable au Tonkin, où nos troupes, en plus de la sévérité du climat, sont constamment appelées à expéditionner. Comme résultat fâcheux, on y voit trop souvent des colonnes expéditionnaires marcher sans médecin.

Au Tonkin, comme dans les autres colonies, il n'y a pas seulement pénurie de médecins de troupes, il y a encore, non pas disette, mais absence complète de matériel sanitaire prévu pour les expéditions.

Le sans-gène colonial pour les troupes de la marine constitue un contraste frappant avec les égards accordés aux troupes de la guerre, quand les troupes de ce dernier département sont à la solde des colonies, comme à Madagascar, par exemple.

Dans cette dernière colonie, on compte des bataillons de la marine et des bataillons de la guerre. Tous ces bataillons occupent les mêmes stationnements et sont sous la main du même chef.

La seule différence entre eux, c'est que certains bataillons de la marine sont seuls composés de citoyens français. Or, pendant que chaque bataillon de la guerre possède deux médecins, chaque bataillon de la marine n'est pourvu que d'un seul.

Il est vrai qu'en vue probablement de faire disparaître cette anomalie choquante et trop démonstrative, les Colonies ont demandé à la Guerre de réduire à un les deux médecins de ses bataillons.

Naturellement, la Guerre a opposé à cette proposition le veto le plus formel, et la juste proportion de ses médecins régimentaires est restée intacte. Cela prouve, et c'est là un spectacle réconfortant, que la Guerre est une grande dame qui ne laisse pas impunément marcher sur sa robe.

Troupes de la marine en Crète. — A ces troupes de la marine,

dont le budget est entre les mains des colonies, il est instructif d'opposer d'autres troupes de la marine qui sont également hors de France, mais dont le budget est resté dans les mains du commandement ; je veux parler des troupes stationnées en Crète.

Là, nous avions 1,200 hommes d'infanterie de marine. Au début, nous y comptions deux médecins.

C'était, en somme, à peu de chose près, la proportion prévue par les règlements militaires ; mais bientôt, par suite de l'éparpillement des troupes et de conditions sanitaires médiocres, sur les indications du commandement en Crète, la marine n'a pas hésité à doubler le nombre des médecins ; de sorte que quatre médecins étaient affectés au service de ce groupe, ce qui représente un médecin pour 300 hommes, proportion que, sous la pression des circonstances, le commandement n'hésite pas à établir quand il est maître du budget de ses troupes.

Comparez la Crète au Tonkin, où pourtant les troupes n'attendent pas la guerre, mais la font constamment : En Crète, un médecin pour 300 hommes ; au Tonkin, un médecin pour 1,000 hommes. Ne serait-il pas décent que nos troupes, au Tonkin, fussent, comme personnel médical, au moins aussi bien pourvues que nos troupes métropolitaines dans leurs paisibles garnisons de l'intérieur ?

Au simple point de vue du bon sens, poser la question suffit pour indiquer la solution ; mais, pour cela, il faudrait que, comme en Crète, le commandement eût la disposition du budget militaire.

Jusqu'ici, les causes que j'ai énumérées comme ayant profondément troublé le fonctionnement régulier du service militaire aux colonies proviennent de simples décrets.

Mise en sommeil des transports-hôpitaux (1895). — Nous arrivons à une dernière mesure, qui n'est justifiée par rien, je veux parler de l'immobilisation des sept transports-hôpitaux que la marine avait mis à flot, pour assurer dans d'excellentes conditions la relève des troupes et surtout le rapatriement des malades.

Comment cela s'est-il fait ?

Par un vrai phénomène d'enlizement, par des manipulations de bureaux, sans qu'on puisse en rendre responsable une individualité bien définie.

Il est bon de rappeler dans quelles circonstances ces bâtiments ont été mis à l'écart :

Tous les hommes compétents, marins, hygiénistes, médecins, etc.,

reconnaissaient la supériorité incontestable de ces navires pour le rapatriement des malades ; les intéressés eux-mêmes, les bons petits soldats malades, se disaient mieux sur ces transports *quand ils étaient malades ;* et comme, quand une chose est bonne par elle-même, il est rare qu'elle ne cadre pas avec le bien des autres services, les traversées qu'exécutaient ces navires constituaient pour le personnel de la flotte une excellente école de navigation et un entraînement remarquable pour les marins de toutes les catégories, y compris, au dire de nos officiers mécaniciens, les chauffeurs et les hommes de la machine.

Nous sommes en 1895 ; cette date est à retenir ; nous avons en perspective une expédition coloniale d'une envergure inusitée. On ne peut ignorer qu'il y aura forcément beaucoup de malades à rapatrier.

Que va-t-on prévoir ? Le plus simple paysan de France mis au courant de la situation aurait dit : « Nous avons sept bateaux construits pour rapatrier les malades des garnisons et expéditions coloniales, et qui ont coûté au pays 30 millions : il faut s'en servir. » Or, c'est précisément à ce moment psychologique que ces malheureux transports ont été immobilisés et mis en sommeil. A cette immobilisation prématurée de nos transports-hôpitaux, il y a un épilogue qui ne manque pas de sel.

Le lendemain de la déclaration de guerre à l'Espagne par les États-Unis, un officier de l'État-major du Ministre de la Marine m'adressa un Américain fort distingué, avec prière de lui fournir des renseignements techniques du ressort du service de santé.

Mon interlocuteur venait demander des notices sur nos transports-hôpitaux que tout le monde, disait-il, savait être très bons, et s'informer du port le plus proche de Paris où il pourrait voir un de ces navires armé.

Il fut extrêmement étonné en apprenant que tous nos transports étant désarmés, il ne pourrait les visiter que comme on visite un appartement à louer ; et, de mon côté, je fus singulièrement gêné en face de l'insistance qu'il mettait en vain à savoir pour quelle raison nos transports ne fonctionnaient plus.

Vous savez d'ailleurs que dans leur dernière guerre, malgré notre déplorable exemple de défaillance, les Américains ont organisé, à l'instar de ce que nous savions si bien faire jadis, trois transports-hôpitaux : l'*Olivette*, le *Relief* et le *Solace*.

Décret du 3 Février 1890. — Je vous ai montré les conséquences

déplorables de ce malencontreux décret du 4 Septembre 1889 qui, en émiettant l'autorité, a cré un dualisme funeste au bien du service et a séparé deux choses reconnues par tous les hommes de guerre comme absolument indissolubles, le *commandement* et l'*administration des troupes*. Mais ce n'est pas tout ; un autre simple décret est venu porter au comble le désordre prévu et fatal, c'est le décret du 3 Février 1890 qui, dans chacune de nos colonies, donne au gouverneur civil, sous l'autorité directe et exclusive du ministère civil des Colonies, la charge et la responsabilité de la défense intérieure et extérieure de la colonie. Précisons : c'est naturellement le gouverneur civil qui est chargé de préparer, dès le temps de paix, les moyens de défense : c'est lui qui fixe les effectifs, répartit les garnisons, décide l'emplacement des batteries, etc.

En somme, c'est le gouverneur civil qui est le dépositaire de l'autorité militaire supérieure, *c'est lui qui signerait une capitulation !*

En cas de défaillance du gouverneur civil, cette lourde charge de la défense militaire de la colonie passe dans l'ordre décroissant au Directeur de l'intérieur, au Chef du service administratif, enfin au Procureur de la République, mais jamais au Chef militaire commandant les troupes d'occupation.

L'argument le plus sérieux invoqué jusqu'à présent en faveur de dispositions aussi vicieuses, c'est la nécessité de ne pas porter atteinte à certaines ordonnances datant de Charles X !

En face de pareilles mesures ne serait-on pas tenté de s'écrier : mais ces choses ne peuvent pas exister, c'est un mauvais rêve !

III. — Solution.

Pour porter remède aux mauvaises conditions incontestables dans lesquelles se fait actuellement le garnisonnement colonial, la solution n'est pas dans la création d'une armée dite coloniale. Poursuivre plus longtemps cette chimère, c'est perdre encore pendant plusieurs années inutilement son temps sans aucune chance d'aboutir, parce que le problème est mal posé. L'armée coloniale existe, donc il n'est pas besoin de la créer. Mais ce qu'il est très urgent de faire, c'est tout simplement d'en organiser le fonctionnement régulier.

Voici en résumé les mesures très faciles à prendre qui remettront

sûrement tout en ordre, en nous débarrassant enfin de cette question obsédante de l'armée coloniale :

1° Sans toucher au principe fondamental de la loi du 30 Juillet 1893 qui n'impose le service colonial à aucun citoyen, faire entrer dans les troupes de la marine, sans obligation de servir aux colonies, une partie à définir des hommes du contingent annuel ;

2° Souffler au plus vite sur les malencontreux décrets du 4 Septembre 1889 et 3 Février 1890, cause de tout le mal, et appliquer à notre territoire colonial, comme cela se fait à l'Algérie et à la Tunisie, nos lois militaires en vigueur, notamment la loi du 7 Juillet 1877 sur l'hospitalisation des soldats et la loi du 16 Mars 1882 sur l'administration de l'armée qui réunit dans la main du commandement tous les services afférents aux troupes.

Rien que l'application de ces deux lois à notre territoire colonial permettrait de réaliser sur le champ une économie de 3 millions au moins, considération qui n'est pas à mépriser.

D'autre part, l'exemple de l'Algérie où pour le plus grand bien du service, tout ce qui est du domaine militaire est dans les mains du Général commandant le XIX° corps, n'est-il pas suffisamment probant ?

3° Enfin remettre entre les mains d'un même Ministère militaire tous les services relatifs aux troupes, c'est-à-dire le commandement et l'administration.

Rattachement. — Là se pose naturellement la question que j'ai tenu à aborder en dernier lieu, parce que je la considère comme le couronnement de la réorganisation des troupes de la marine.

A quel Ministère rattacher ces troupes formant un tout autonome ; à la Guerre ou à la Marine ?

Les avis sont très partagés ; je crois hors de propos d'entrer dans une discussion approfondie ; je veux seulement vous donner les raisons dominantes qui me paraissent militer en faveur de leur maintien à la marine :

1° Pour la défense de nos colonies lointaines où la flotte aura une action souvent prépondérante, par exemple la Nouvelle-Calédonie, Thaiti, etc., nous trouvons une connexion intime entre la flotte et les troupes d'occupation, connexion telle, qu'il paraitra naturel à tous les esprits non prévenus de remettre le commandement de ces deux forces

au même Ministère militaire. Or, ce Ministère ne peut être que celui de la Marine.

Par contre, nous ne voyons aucun lien, aucune relation entre la défense des Vosges et la défense de ces colonies.

Cette solution est tellement conforme au bon sens que dernièrement quand il s'agit d'occuper la Crète, il ne vint à personne l'idée d'y envoyer des troupes de l'armée métropolitaine et pourtant la Crète n'est pas une colonie, mais bien un terrain essentiellement européen.

Si des troupes de marine ont marché pour cette occupation, c'est tout simplement parce qu'on sentait que la flotte devant y jouer un rôle important, il était logique de mettre à terre des troupes du même département. Alors, pourquoi ce qui paraît bon et nécessaire en Europe, cesse-t-il de l'être quand il s'agit des colonies ?

2° Tous les hommes de guerre sont d'accord pour affirmer qu'aussi bien sur mer que sur terre, il est indispensable pour la bonne réussite des opérations que le même Ministre ait dans la main le commandement de la troupe manœuvrante et de la ligne de communication, et vous savez quel rôle énorme joue la ligne de communication dans une expédition coloniale, d'abord parce que le corps expéditionnaire n'y peut jamais vivre sur l'ennemi, ensuite parce que sous les tropiques, quand une expédition est bien conduite, on doit toujours prévoir une forte évacuation de malades.

Or cette ligne de communication par mer ne pouvant relever que du Ministre de la Marine, on se trouve encore logiquement forcé de lui donner aussi le commandement du corps expéditionnaire.

3° Nous avons vu que dans la dernière expédition coloniale, dont la marine a eu exclusivement la charge et la responsabilité, — la campagne du Dahomey, — les résultats ont été bons.

Cette expédition fut bien préparée et bien commandée. Alors, pourquoi changer pour le plaisir de changer et ne pas s'en tenir là ?

4° Enfin, il suffit de consulter le passé, qu'on semble ignorer, pour se rendre compte que le rattachement des troupes de la marine à la guerre, que certains préconisent, a été expérimenté bien des fois sans succès à partir de Louvois (1661). — Depuis cette époque, à différentes reprises, notamment en 1761, 1813 et 1828, on a encore fait passer les troupes de la marine à la guerre, et chaque fois le résultat a été tellement mauvais, qu'on a été obligé de remettre sans retard à la marine ces troupes dépaysées, souvent après quelques mois d'expérience seulement.

Ce sont là des faits acquis par l'expérience, qu'il serait bon de méditer.

En résumé, la question dite de l'armée coloniale est au fond factice ; dans tous les cas elle est très mal posée. Voilà pourquoi on y travaille depuis si longtemps sans pouvoir aboutir. Dans ce mauvais ordre d'idées, les choses au lieu de se simplifier s'embrouillent de plus en plus. En continuant ainsi, cette question finirait par devenir un simple jeu de l'esprit, car déjà innombrables sont ceux qui ont leur projet spécial d'armée coloniale. Il n'est que temps de se réveiller.

Laissons se perdre là où vont les vieilles lunes ces armées coloniales du rêve et concentrons toute notre attention sur cette admirable armée coloniale bien vivante que nous possédons dans les troupes de la marine. Pour lui redonner toute l'élasticité voulue, il suffit de la débarrasser de toutes les entraves parasitaires coloniales qui en troublent le fonctionnement régulier.

L'effort à développer est bien léger, car en réalité il consiste à appliquer cette simple formule :

La marine commande et administre ses troupes partout, en France, à l'étranger et même aux colonies.

L'ARMÉNIE ET LES ARMÉNIENS

Conférence faite à Lille, le Lundi 15 Janvier 1900,

Par M. ARCHAK TCHOBANIAN.

Le lundi 15 Janvier 1900 a été marqué par un verglas désagréable, même dangereux, qui a sévi toute l'après-midi et une partie de la soirée ; aussi l'assistance était-elle très restreinte à la salle de conférences ; les plus intrépides avaient reculé.

Néanmoins la belle conférence de M. Archak Tchobanian a obtenu

un légitime succès ; écrite dans un style clair et élégant, elle a été lue avec une grande netteté et une émotion communicative ; le résumé n'en peut donner qu'une idée très amoindrie.

La partie historique et même préhistorique, sur laquelle le conférencier s'est étendu longuement pour commencer, nous montre l'Arménie attachée à ses institutions, à ses foyers et aussi respectueuse de l'indépendance de ses voisins que jalouse de la sienne.

Après avoir lutté contre l'Assyrie, la Perse et la Macédoine, elle finit par devenir province romaine à la mort de Tigrane et fut le porte-drapeau de la civilisation romaine en Asie.

Au IVe siècle, Tiridate adopta officiellement le christianisme, ce qui tendit à isoler l'Arménie des païens et des sectateurs de Zoroastre qui l'entouraient, puis des Arabes musulmans qui voulurent à leur tour l'assujettir.

Les rapports des Arméniens avec les chrétiens d'Occident impriment des traces profondes dans la littérature de l'époque, car ils avaient déjà un goût très développé pour l'art et la poésie. C'est de cette période du Moyen-Age que date leur essor commercial vers l'Inde et l'Occident et leur émigration en Pologne et Russie. C'est aussi le moment où s'édifient les belles églises de style persano-byzantin.

Les Turcs avant d'arriver à Constantinople mirent l'Arménie à feu et à sang ; une partie des habitants émigra en Cilicie et fonda la Petite Arménie qui eut son heure de prospérité sous les Princes de Lusignan et fit un grand commerce avec Gênes, Venise et Marseille.

Obligée de se soumettre à la domination turque, l'Arménie regretta toujours son indépendance et dès le XVIIe siècle elle essaya d'éveiller les sympathies de l'Europe. Pierre-le-Grand prépara le terrain pour permettre l'intervention de ses successeurs qui, dès la fin du XVIIIe siècle élevaient la voix en faveur des opprimés, et en 1828 profitaient des embarras de la Turquie pour s'emparer de quelques districts.

Vers cette époque la jeunesse arménienne commence à se former à la civilisation européenne, d'abord en Russie, en Autriche, puis à Venise et dans la seconde moitié de ce siècle à Paris. Ces jeunes gens rapportant chez eux les idées libérales de l'Europe occidentale voulurent réformer les abus et travailler à la délivrance de leur pays ; la littérature et la poésie se transformèrent et devinrent le principal agent de propagation des idées nouvelles.

Un moment ils purent croire leurs vœux réalisés, car le traité de San Stefano, à l'issue de la guerre russo-turque (1877-78), attribuait à

la Russie le protectorat de l'Arménie ; mais la Conférence de Berlin annula cette clause et dans son article 61 attribua à l'Europe la surveillance des réformes promises à l'Arménie par la Porte.

Dès qu'elle eut remis un peu d'ordre dans ses affaires et endormi l'Europe par un semblant d'exécution, celle-ci ne tarda pas à redoubler d'exactions et de cruautés. Enfin n'y tenant plus, et n'obtenant rien par les voies légales, l'Arménie esquissa en 1894 un commencement de soulèvement. C'est de cette époque que datent les terribles massacres qui, à plusieurs reprises, ont, sous les yeux de l'Europe impuissante (?) ravagé ce malheureux pays et coûté la vie à plus de 300.000 personnes, souvent avec des raffinements de cruauté dignes des pires sauvages.

Le conférencier passe en revue la part de responsabilité des différents gouvernements dans cette *impuissance* de l'Europe qui a pourtant su défendre contre la Turquie les populations chrétiennes de Crète, Syrie et Bulgarie.

L'Angleterre commença par tout gâter avec sa politique orientale souvent contradictoire, toujours égoïste : après les massacres de Sassoun, lord Beaconsfield mena grand tapage, excita les Arméniens au point de provoquer la défiance de la Russie et de la France ; puis quand le moment fut venu d'agir, Albion prétexta de son isolement pour abandonner les Arméniens ; son isolement ne l'empêche cependant pas d'attaquer seule aujourd'hui un brave peuple d'Afrique autrement intéressant que les Turcs.

L'Allemagne, oubliant que Barberousse défendit autrefois l'Arménie contre les sectateurs de Mahomet, fait aujourd'hui la cour au Sultan pour prendre pied dans le monde musulman.

Les diplomaties russe et française ont surtout attristé l'Arménie qui avait puisé chez ces peuples les idées de réforme et de liberté. Nous sommes loin du temps où Hugo et Lamartine présidaient à Paris la distribution des prix du collège arménien ! où Napoléon III, ayant foi dans l'avenir de l'Arménie, réussissait à obtenir des réformes en 1864 après l'insurrection de Zeitoun ! Malheureusement, 1870 vint nous faire perdre de vue les Arméniens; mais eux ne nous oubliaient pas....

M. Cambon fut pour l'Arménie le plus dévoué et le plus loyal des ambassadeurs ; il réussit à arrêter les massacres de Diarbékir en menaçant la Porte d'une intervention immédiate sans même attendre les instructions de M. Hanotaux. Les consuls furent admirables aussi, mais le Gouvernement et une partie de la presse abandonnèrent l'Ar-

ménie. Malgré le rapport de ses consuls, M. Hanotaux présenta l'Arménie comme travaillée par l'Angleterre et alla jusqu'à louer la bonté, la douceur, du trop fameux Sultan rouge. Abdul-Hamid l'a récompensé en se jetant dans les bras de l'Allemagne qui déjà prépare commercialement la conquête de l'Asie-Mineure. Elle a fondé deux revues s'occupant des questions arméniennes et souscrit plus de 3 millions pour fonder des orphelinats où l'on adapte l'enseignement allemand aux mœurs et idées arméniennes.

La Russie se remue dans le même sens ; dix orphelinats russes ont été fondés dans la Grande Arménie.

Il est temps, dit en terminant le conférencier, s'appuyant de l'autorité de M. Étienne Lamy, que la France officielle sorte de sa torpeur, si elle ne veut pas voir bientôt disparaître ce qui lui reste encore de prestige dans cette partie de l'Orient.

M. Nicolle remercie M. Archak Tchobanian de son émouvant appel en faveur des malheureux Arméniens, qui ont trouvé en lui un défenseur aussi éloquent que convaincu.

V. D.

LE MAROC

Conférence faite à Lille le 10 Décembre 1899.

Par M. B. D'ATTANOUX.

Cette séance a été une des meilleures de la saison. M. Bernard d'Attanoux commence par décrire le partage de l'Afrique par les puissances européennes, se taillant chacune un empire plus ou moins grand dans le continent noir, tout en respectant le Maroc, pays fertile et voisin de l'Europe. Pourquoi ! Justement parce que ce pays est convoité par plusieurs de ces puissances, pour des raisons politiques, économiques et autres. La France, possédant l'Algérie et la Tunisie, croit de son devoir d'y apporter son autorité et sa civilisation. L'Es-

pagne, évoquant le souvenir d'un passé glorieux, conserve toujours ses prétentions. L'Angleterre, oh ! celle-là demande très peu : seulement Tanger et son territoire côtier ; mais quelle est la puissance qui consentirait à lui donner Tanger en face de Gibraltar ? L'Allemagne aussi a des tendresses pour le Maroc. Bref, cette question marocaine est grosse d'imprévus et doit tenir constamment en éveil la diplomatie européenne.

La population du Maroc s'élève à 12 millions d'habitants environ, que la religion seule peut réunir, car ils n'ont aucune idée de patrie.

Le Sultan qui les gouverne, désigne lui-même son successeur, ce qui est une cause de discorde. Il désigne aussi les percepteurs chargés de percevoir les impôts, dont la valeur est laissée à l'appréciation de chacun d'eux et ils sont d'autant mieux récompensés, que les sommes apportées au Sultan sont plus élevées. Aussi les populations se plaignent et se révoltent souvent.

Le commerce d'importation se monte à environ 65 millions, sur lesquels l'Angleterre en a 37, la France 20, l'Espagne 4 1/2. Les autres se partagent le reste. Marseille a été pendant longtemps le seul port français trafiquant avec le Maroc ; une importante tannerie recevait presque la totalité des peaux de chèvre, malheureusement cette usine est fermée, et cette branche d'industrie a été accaparée par l'Angleterre.

Depuis quelque temps seulement des navires venant de Dunkerque, du Havre et de Bordeaux font escale à Tanger et nos relations commerciales tendent à se développer. Néanmoins, la question de délimitation de frontières entre l'Algérie et le Maroc d'une part, et celle de Figuig seront, longtemps encore, un motif de refroidissement entre les deux pays.

L'Italie commence à reprendre un peu de son influence commerciale. Elle a fondé à Fez, une manufacture d'armes importante.

L'Allemagne voit son commerce prospérer, comme partout, du reste. En 1884, un modeste paquebot de Hambourg faisait escale à Tanger, actuellement deux lignes régulières relient les deux pays.

Cette conférence excessivement intéressante, nourrie de faits, s'est terminée par de nombreuses projections, nous faisant voir les types indigènes, les vues des différentes villes du Maroc et aussi la mission militaire française.

Un Auditeur.

EN CROISIÈRE

DEUX ANS DANS LES MERS DE CHINE

Suite (1).

Manille, 25 Juin 1898. A bord du « Bayard ».

....

Nous sommes arrivés cette après-midi et nous sommes mouillés auprès des autres bâtiments neutres, tandis que l'escadre américaine se trouve à Cavite.

Tout est calme dans la baie et si on ne le savait pas, les trois épaves visibles encore montreraient seules que l'on se trouve sur le théâtre d'une sanglante bataille. Ces épaves sont les restes des 13 navires espagnols coulés le 1er Mai.

Nous nous trouvons auprès de 2 navires allemands, 2 japonais, 4 anglais. Le « Bruix » représente avec nous la France ; c'est le seul navire de notre nation qui ait assisté à la bataille.

Quant à la ville de Manille, je crois que bientôt les insurgés en seront maîtres. Ils ont cerné complètement la ville et il ne restera plus d'ici quelques jours aux Espagnols qu'à se réfugier dans l'enceinte fortifiée, qui ne protège que la moitié de la ville. Ils n'ont plus que 1.500 soldats valides, tandis que la masse des insurgés va grossissant de jour en jour. Ces insurgés sont les Tagals, race indigène de l'île qui n'accepteront pas plus la domination américaine qu'ils n'admettent actuellement celle des Espagnols.

Les Américains, comme je te l'ai dit, sont mouillés à Cavite, dont ils ont pris possession, trouvant un arsenal dont toute la machinerie

(1) Voir tome XXXIII, 1900, page 408.

est neuve, ce qui leur permet de faire facilement les travaux qu'ils jugent nécessaires.

Ils semblent là dans une quiétude parfaite, attendant un convoi qui doit leur amener des troupes.

Peut-être songent-ils à prendre Manille ? En tous cas, après avoir vaincu les Espagnols, ce qui actuellement n'est mis en doute par personne, ils auront à lutter contre les Tagals.

Nous resterons spectateurs impassibles de toutes ces luttes, offrant probablement asile aux réfugiés. Peut-être aurons-nous la chance d'assister à un combat un peu sérieux.

....

La végétation autour de la ville est luxuriante, du reste Luçon passe pour une des îles les plus belles du monde.

Bâtie dans une plaine dominée par de hautes montagnes, Manille est une ville de maisons blanches dominée par des édifices qui semblent très beaux, entre autres la cathédrale.

....

Manille, 4 Juillet 1898. A bord du « Bayard. »

La baie de Manille, située sur la côte Ouest de l'île de Luçon, mesure une vingtaine de milles de profondeur. A l'Est se trouve Manille, dans le S.-O. de laquelle les Espagnols avaient construit à Cavite un arsenal où leur escadre des Philippines pouvait se réparer et se ravitailler facilement.

Au moment de la déclaration de guerre, l'escadre américaine du commodore Dewey, assemblée à Hong-Kong, comprenait :

Croiseurs de 1re classe.....	« Olympia », vaisseau amiral. « Baltimore ».
Croiseurs de 2me classe	« Boston ». « Raleigh ».
Canonnières protégées.....	« Concord ». « Petrel ».

Auxquels était venu s'ajouter le « Mac-Cullock », aviso des douanes, détaché au département de la Marine.

L'escadre espagnole mouillée à Cavite, comprenait :

Croiseurs de 1re classe.....	« Reina-Cristina ». pav. de l'am. Montojo. « Castilla ».
Croiseurs de 2me classe.....	« Isla de Cuba ». « Isla de Luzon ». « Don Juan de Austria ». « Don Antonio de Ulloa ». « Velasco » (n'avait pas de machine).
Canonnières............	« Marques del Duero ». « Général Lejo ».
Transport..................	« Manilla ».

A terre, les ouvrages étaient répartis entre Manille, Cavite et l'île Corregidor qui divise l'entrée en deux passes : celle du Nord ayant 2 milles, celle du Sud 5. A Corregidor, des batteries de 15 et de 16 c/m Armstrong, sur le front de mer de Manille, quantité de canons-bouche et quelques pièces-culasse de 18 et 20 c/m Hontoria, enfin 2 batteries à Cavite.

Les Américains avaient l'avantage sur les navires espagnols, possédant des pièces de 20 c/m et quelques canons de moyen calibre (152, 120) de plus qu'eux.

L'escadre espagnole était mouillée dans la baie de Canacas, sauf les petits navires qui se trouvaient dans la baie de Bacolor.

Le 1er Mai, au point du jour, les Américains sont devant Manille. La brume couvre la baie, pas assez cependant pour que les artilleurs espagnols ne les aperçoivent pas. A 5 h. 10, une batterie de terre tire le premier coup de canon, suivi de beaucoup d'autres, tous trop courts. L'escadre américaine monte doucement et, ne trouvant pas ses adversaires à Manille, met le cap sur Cavite. Seul le « Mac-Cullock » tire deux coups de canon sur les batteries de terre. Le premier touche à 200 m. du but, l'autre sur une maison située juste à côté. A ce moment les navires espagnols apparaissent à Cavite et sur chacun d'eux retentit le branlebas de combat.

Les Américains s'avancent lentement, « l'Olympia » en tête, semblant sûrs de leur force. A 4.000 m., les Espagnols commencent le feu. Les Américains les laissent tirer et ne répondent que lorsqu'ils sont

environ à 3.000 m. Les coups se succèdent rapidement. Arrivé à 1.500 m. des Espagnols, « l'Olympia vient sur la droite, les autres le suivent et le combat s'engage pour tous les bâtiments, les Américains suivant toujours une ligne parallèle à celle de leurs adversaires, en se tenant entre 1.500 et 2.000 m. Au bout d'un quart d'heure à peine, la « Reina Christina » sur lequel le commodore avait donné l'ordre de concentrer le feu, au début de l'action, est la proie des flammes. L'amiral espagnol signale à ses navires d'appareiller : seul son bâtiment le fait. Son commandant fut héroïque. Il se lance à toute vitesse sur « l'Olympia ». — effort inutile ! — Son navire est criblé de projectiles, lui-même est tué, son équipage, décimé, et ne pouvant aller jusqu'à son adversaire, coulant bas, il va s'échouer auprès du rivage.

Le « Velasco » n'ayant pas de machine fut coulé au mouillage après une lutte héroïque.

A 8 heures, la « Reina Christina », le « Castilla » et le « Duc Antonio de Tilloa » étaient coulés ou brûlés et les Américains s'éloignaient pour permettre à leurs équipages de prendre le repas du matin.

Tous les Espagnols appareillent alors et vont se réfugier dans la baie de Bacolor. Croyant la lutte, déjà bien meurtrière, terminée pour cette journée, ils commencent à déjeuner quand les timoniers viennent prévenir que les Américains reviennent. En effet, toute leur escadre, moins le « Baltimore » recommençait le combat, tirant au-dessus de la langue de terre très basse qui termine la pointe Sangley. Le « Petrel », grâce à son faible tirant d'eau, s'avançait jusqu'à l'entrée de la baie de Bacolor et tirait aisément sur ses adversaires ; c'est alors la déroute complète. L'amiral Montojo passe de navire en navire et lorsque 5 ou 6 seulement restent encore, il signale aux équipages de les abandonner en les coulant. Les quelques bateaux qui restaient ouvrent les vannes et coulent bientôt. Seule la batterie de Sangley continue le feu avec son unique pièce : elle en possédait deux au début de l'action, mais l'une fut démontée entre 6 et 7 heures.

Pour les Américains, la victoire était complète : à midi, la batterie de Sangley fut abandonnée par son commandant. La baie de Cavite était devenue le cimetière de l'escadre espagnole.

Quant aux pertes, elles étaient disproportionnées. « L'Olympia » avait reçu 13 projectiles qui ne lui avaient fait aucun mal, le « Baltimore » 7 et les autres 1 ou 2. En tout, ils ne comptaient que 6 blessés. L'Espagne, au contraire, perdait dans cette journée 15 bâtiments,

300 marins tués ou blessés, parmi lesquels 2 officiers, le commandant et l'aumônier de la « Reina Christina ».

Tous les blessés furent évacués sur l'arsenal de Cavite; malheureusement, pendant la nuit, un parti d'insurgés fit irruption, les maltraita et emporta un millier de fusils, quelques petits canons et des munitions.

Le 3 Mai, l'amiral Dewey entrait sans combat dans l'arsenal de Cavite qu'il trouvait en parfait état : il y trouvait une machinerie complètement neuve, des munitions, des canons, etc. Son premier soin fut de faire transporter à Manille par ses canots à vapeur tous les blessés espagnols.

Je termine cet extrait du rapport du « Bruix » en te disant ce qui s'est produit à Manille. Croyant le bombardement imminent, les femmes et les enfants gagnaient la campagne, mais l'amiral Dewey ayant annoncé qu'il ne tirerait sur les batteries que si elles tiraient sur ses navires, tout est rentré dans l'ordre. Mais le blocus est effectif. Seuls les navires de guerre peuvent entrer et sortir : encore faut-il qu'ils communiquent avec les Américains pour pouvoir le faire.

Voici pour la bataille navale. Et maintenant quel est l'état de Manille ?

Au commencement de cette année, on croyait l'insurrection terminée et le 23 Janvier, on chantait un *Te Deum* pour remercier le Seigneur Dieu des armées de ce qu'il avait fait pour les Espagnols. Mais on ne s'était débarrassé des insurgés qu'en donnant à Aguinaldo, leur grand chef, une somme de 2 millions 1/2, avec lesquels il a naturellement acheté des armes et des munitions pour ses soldats. C'était logique. Dès que la guerre a éclaté entre l'Espagne et les Yankees, ils ont recommencé la lutte et aujourd'hui Manille est complètement cernée par eux.

....

Située à l'embouchure du Rio-Pasig, Manille est une ville de 200.000 habitants, dont 2.000 Espagnols, 1.000 étrangers, 40.000 Chinois et le reste Tagals (indigènes). Elle est divisée en deux parties bien distinctes, la ville murée, où se trouvent seulement des églises, des établissements de l'État et des couvents, et enfin la ville commerçante et les faubourgs.

Les insurgés cernent la ville de toutes parts et les Espagnols ont fait une ceinture de 15 fortins réunis par des tranchées où s'abritent leurs soldats. A 500 mètres environ des tranchées des Espagnols sont

celles des insurgés, faites de la même façon. Dès qu'une tête parait, on entend des salves de tous côtés, et les Espagnols arrivent à tirer 15.000 cartouches dans une nuit ; comme on est aussi maladroit d'un côté que de l'autre, les pertes sont insignifiantes : en 30 jours, les Espagnols ont eu 20 blessés.

Pour parer au cas où les insurgés arriveraient jusqu'à la ville forte, la ceinture de celle-ci a été renforcée. Elle est entourée de 2 murailles entre lesquelles se trouve un fossé assez profond.

On a commencé par raser les arbres des promenades qui entourent Manille, et nous ne voyons plus que des troncs abîmés, des branches pendant lamentablement, le tout ayant un air de désolation impossible à décrire.

Le terrain étant dégagé, on a placé en avant de la première muraille des chevaux de frises et des ronces artificielles. Au-dessus de chacune des deux murailles sont placées des rangées de sacs de sable entre lesquelles on a laissé des créneaux, de manière à ce que les soldats puissent tirer. A beaucoup de ces créneaux sont braqués des canons se chargeant par la bouche, pour la plupart, mais cependant capables de causer beaucoup de pertes aux insurgés. Si les assiégés ont suffisamment de vivres et de munitions à l'intérieur de la ville, ils peuvent y tenir des mois entiers, causant des pertes énormes à leurs ennemis et n'en subissant que d'insignifiantes.

Il faudrait de grosses pièces de siège pour ouvrir des brèches dans les murailles, tant elles sont épaisses, et je crois bien que ni insurgés ni Américains n'en possèdent.

Quant au bombardement, il ne peut avoir qu'un effet moral : c'est une action de guerre insignifiante et ne causant de mal que parce qu'elle frappe les esprits. Il est vrai que depuis 5 jours, les Américains ont reçu leur convoi de troupes. Malheureusement, leurs soldats sont des nègres et lorsque avant-hier soir, ils ont voulu se joindre aux insurgés, ceux-ci, en voyant la couleur de leur peau (les insurgés sont métis, au moins les chefs), ont refusé de les accepter et ont même tiré sur eux. Ce qui nous promet à nous, spectateurs impassibles du drame qui se déroule, des scènes plutôt amusantes à raconter. Il est probable que si les Américains prenaient Manille, les insurgés continueraient tout de même le siège, ne voulant pas se faire battre par « li bons nègres ».

Je vais essayer maintenant de te décrire Manille. Nous sommes mouillés en face de la ville, à une assez grande distance pourtant, les

fonds n'étant pas assez forts pour nous. Nous sommes auprès des navires anglais, allemands et même japonais. Il y a aussi quelques navires de commerce, battant pavillon français, belge, allemand, anglais et japonais. On remarque des bateaux espagnols qui étaient mouillés dans le Rio-Palig au moment de la bataille de Cavite et auxquels l'amiral Dewey a permis de sortir pour servir de refuge aux nationaux dont ils portent le pavillon. Les amiraux en sont responsables et ne peuvent les laisser appareiller, car ce sont des prises, et la permission donnée par l'amiral Dewey n'est qu'une mesure d'humanité.

Je vais à terre assez souvent. Nous entrons d'abord dans le Rio-Pasig dont l'entrée a été obstruée par deux barrages : l'un composé de grands sampans mouillés de l'avant et de l'arrière dans le sens du courant et reliés entre eux par des chaînes ; ils ne laissent qu'un passage d'une trentaine de mètres de large sur la rive droite. Derrière ce premier barrage, s'en trouve un second composé de 4 bricks qu'on a coulés. Heureusement nous passons aisément avec les canots à vapeur, mais nous sommes obligés de repartir vers 6 heures, les embarcations ne pouvant entrer après le coucher du soleil. Cette défense de l'entrée était nécessaire, car, dans le Pasig, sont mouillés un grand nombre de chaloupes et de voiliers espagnols qui seraient une fort belle prise pour les Américains.

La plus grande rue de la ville porte le nom de Escolta ; des deux côtés, elle est bordée de très beaux magasins, qui sont presque tous fermés aujourd'hui : on ne travaille plus dans les fabriques de tabac, ne pouvant plus écouler les produits fabriqués. Dans cette rue, on rencontre de nombreuses petites voitures attelées de chevaux minuscules doués d'une rapidité étonnante.

L'animation y est considérable, pourtant il parait qu'elle n'est pas comparable à ce qu'elle était avant la guerre. Les femmes, les enfants sont sur les navires de commerce en rade, beaucoup d'entre eux ont même quitté l'île, un grand nombre, des Français, surtout, sont partis sur le « Pascal » pour Saïgon.

La ville est entourée de grands faubourgs dont les maisons sont superbes, toutes entourées d'une végétation luxuriante, palmiers, cocotiers, fougères arborescentes. Malheureusement toutes sont abandonnées, les volets hermétiquement clos. Tout cela, vu par un beau soleil, a un aspect de désolation qui fait peine à voir.

De temps à autre, on aperçoit des habitations de Tagals. De race,

non pas noire, mais plutôt bronzée, ils sont souvent de sang mêlé, grâce aux mariages des premiers Espagnols venus lors de la conquête. Entre autres, presque tous les chefs indigènes sont métis : quelques-uns sont d'une rare intelligence, surtout Aguinaldo qui, depuis deux mois, mène la campagne avec une ardeur et une science digne d'un général consommé. Tout jeune (il n'a que 22 ans), il obtient de tous les Tagals une obéissance absolue : il en fait ce qu'il veut.

Les habitations des Tagals sont des huttes en branchages très bien construites ; presque toutes sont bâties sur des pieux plantés en terre et placées dans des clairières fort jolies. Les femmes ont les jambes nues et sont vêtues d'étoffes de couleurs voyantes. Autour du cou, elles ont des écharpes en mousseline blanche d'une propreté irréprochable, qui laissent la gorge à découvert. Toutes ont de longs cheveux du plus beau noir ; les unes les portent ramenés en chignon au-dessus de la tête, mais la plupart les ont sur le dos retenus par des agrafes d'or souvent très belles. Quant aux hommes, leurs costumes ont perdu toute couleur locale : ils sont vêtus de pantalons et de petites vestes blanches.

Un des sports favoris des Tagals consiste en des combats de coqs tels qu'on les voit dans le Nord de la France. Chaque dimanche, on fait battre les coqs durant toute la journée. J'ai pu y assister dimanche dernier, et je t'assure que, comme cris, sifflets, encouragements, cela rappelle un peu les corridas d'Espagne. Tous les indigènes parient, souvent même des sommes assez fortes, et veulent absolument faire parier les étrangers ; il est même bien rare que ces derniers ne gagnent pas, car les Tagals parient seulement pour le plaisir de parier et souvent sans s'inquiéter de l'animal sur lequel ils placent leur argent. C'est ainsi que dimanche, j'ai gagné plusieurs piastres.

Autant ces Tagals sont furieux contre les Espagnols, autant ils aiment les étrangers. Ceux-ci, en effet, les ont toujours traités avec douceur, tandis que les Espagnols ne leur donnaient, en récompense de leurs services, que des coups de bâton.

....

Nagasaki, 10 Septembre 1898. A bord du « Bayard. »

Manille est tombée au pouvoir des Américains le samedi 15 Août. Naturellement, nous avons assisté à toute cette opération, qui a été

plutôt une petite cérémonie à l'usage des navires de guerre présents sur rade qu'une bataille effective.

....

Nous sommes arrivés en vue de Nagasaki mardi à 10 h. du soir, et comme les passes sont assez difficiles à franchir, nous avons mouillé pour la nuit.

Nous étions très près de la côte éclairée par un superbe clair de lune, et seul le chant des grillons, la grande voix nocturne de la terre japonaise, rompait le silence de la nuit. J'ai eu là une impression délicieuse qui s'est encore accrue le lendemain lorsque nous sommes passés au milieu des collines verdoyantes qui environnent le port en allant prendre notre mouillage.

....

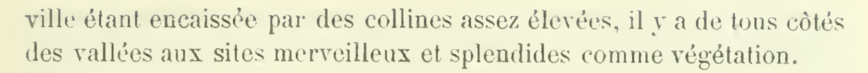
Yokohama, 22 Septembre 1898. A bord du « Bayard. »

....

Nagasaki est construite au fond d'un golfe peu large qui forme la rade. Nous étions mouillés sur la rive opposée à la ville et nous n'étions guère qu'à 800 mètres de celle-ci. C'est tout près ! La ville contient environ 70.000 habitants. Je ne te parlerai pas des habitations européennes : c'est toujours la petite maison blanche et rouge, construite sur les plans d'un architecte anglais et qui a du être éditée à un nombre considérable d'exemplaires, si j'en juge par la similitude des maisons européennes dans toutes les colonies.

Parlons donc de la ville japonaise. Ce qui paraît le plus étonnant lorsqu'on arrive, c'est que toutes les maisons, sans exception, sont des magasins ; aussi il y en a de toutes sortes. Les rues sont, en général, étroites (je pourrais même dire toujours étroites), les maisons basses, n'ayant jamais plus d'un étage. Au rez-de-chaussée, assis sur des nattes d'une propreté remarquable, se tiennent les marchands avec lesquels on peut discuter une heure entière une diminution de 10 ou 20 sous. On trouve un nombre considérable de boutiques d'objets rares ou curieux. Si l'on voulait, on passerait son temps à acheter, malheureusement nos faibles appointements de midships ne nous permettent pas une telle prodigalité.

Ce qu'il y a plus intéressant à Nagasaki, ce sont les environs. La


ville étant encaissée par des collines assez élevées, il y a de tous côtés des vallées aux sites merveilleux et splendides comme végétation.

....

De Nagasaki à Yokohama, notre traversée s'est effectuée presque complètement dans la mer intérieure. C'est un fouillis d'îlots plus ou moins grands, sur lesquels sont parfois bâtis de petits villages. On est sans cesse en vue de terre, dans des canaux souvent étroits.

....

Yokohama, 2 Octobre 1898. A bord du « Bayard. »

....

Comme je te l'avais fait prévoir, je suis allé à Tokyo. C'est une ville immense et il faudrait plusieurs jours pour la visiter, non pas tout entière, mais en grande partie. On y trouve des temples splendides, où se déploie à loisir l'art japonais. Art merveilleux qui ne peut être apprécié qu'ici, dans le décor qui l'a fait naître.

Je n'ai eu du reste que le temps de traverser rapidement la ville, ne m'arrêtant nulle part. Il faut une heure pour la traverser d'un bout à l'autre en tramway ; aussi en trois heures, je n'ai pas eu du tout le temps de m'arrêter.

....

Yokohama, 25 Octobre 1898. A bord du « Bayard. »

....

Je t'ai annoncé dans ma dernière lettre que je faisais partie des officiers invités à dîner avec l'amiral de la Bédollière chez le comte Saïgo, ministre de la Marine du Japon.

Nous avons pris le train de Yokohama à Tokio à 10 h. 50 du matin. En tout nous étions 9 du « Bayard » : l'amiral, le commandant, le chef d'état-major, deux officiers supérieurs (le commissaire et le médecin de division), les 2 aides-de-camp, un des aspirants d'état-major et moi.

Naturellement, notre passage en pousse-pousse dans les rues de Yokohama, tous en grande tenue et en file indienne n'a pas manqué d'attirer l'attention.

Arrivés à Tokio, le même défilé a recommencé jusqu'à la demeure

du ministre, construction en briques rouges, située à l'une des ailes du palais impérial. A la porte, des domestiques en habit noir nous enlèvent nos pardessus et nous font entrer dans un salon style premier acte d'Alexandre Dumas. Les honneurs sont faits par la marquise Saïgo, japonaise ne parlant pas plus le français ou l'anglais que son mari, qui se tient à côté d'elle, vêtu d'une immense redingote. Comme invités, les membres de la Légation française, des officiers de la marine japonaise et quelques personnages éminents, tous vêtus de redingotes. Le dîner a été excellent, puis nous avons eu le plaisir d'entendre de la musique japonaise exécutée par la fille du ministre.

....

(*A suivre*).

LES CHEMINS DE FER DE L'INDO-CHINE (1)

PROJETS ET SITUATION PRÉSENTE

Par M. Eugène GALLOIS,
Chargé de Missions d'études.

La question des chemins de fer d'Indo-Chine a assez occupé la presse et toutes les publications en particulier qui traitent de colonisation et d'expansion, pour que personne n'ignore, en principe, les grandes lignes des projets élaborés.

---

(1) Le récit du voyage de M. Gallois, Explorateur, Membre fondateur de notre Société, en Indo-Chine, va incessamment paraître en un beau volume de 300 pages environ, intitulé France d'Asie.

Les Membres de la Société de Géographie sont informés que le remarquable ouvrage de M. Gallois : A travers les Indes, formant un beau volume richement illustré de près de 600 pages, dont le prix est de dix francs, leur sera laissé à cinq francs.

S'adresser au Secrétariat de la Société.

Certaines voies ferrées existent déjà, on se le rappelle, l'une en Cochinchine, la petite ligne de Saïgon à Mytho, qui donne des résultats plutôt médiocres, soit dit en passant, sans parler de celle, minuscule, de Saïgon à Cholen ; et l'autre au Tonkin, la ligne de Phu-Lang-Thuong à Langson, sur laquelle je reviendrai tout à l'heure.

Ce que peu de gens savent, c'est l'état, non pas à proprement parler des travaux (il y en a encore peu d'exécutés, comme on va le voir), mais des projets d'études et même des tracés dans certains cas. Qu'il soit donc permis à un nouveau débarqué, revenant de parcourir pendant de longs mois les diverses provinces de notre vaste Empire colonial, cette « France d'Asie », comme je l'ai dénommée dans un modeste petit volume par lequel je vais faire paraître le récit de mon voyage, qu'il me soit donc permis, dis-je, de communiquer au lecteur quelques renseignements que j'ai été à même de recueillir sur place, et de rapporter ce que j'ai vu souvent personnellement.

Disons tout d'abord que l'ensemble des projets de chemins de fer conçus ne se chiffre pas par moins de quatre milliers de kilomètres environ. On se rappelle qu'en principe il a été arrêté une grande ligne mettant la Cochinchine en communication avec le Tonkin en passant par l'Annam, doublant terrestrement les services côtiers, existant déjà et que l'on peut développer en cas d'insuffisance, la côte, pittoresquement découpée, offrant des points d'atterrissage et des abris. Cette voie, dont la création ne s'impose pas immédiatement, suivra approximativement la route mandarine, qui laisse du reste fort à désirer, par endroits, soit dit en passant. Dans la première fraction, un embranchement doit s'en détacher pour monter au plateau du Lang-Bian, dont la salubrité comme station sanitaire semble contestée.

Des lignes transversales doivent compléter cette artère maîtresse, comme celles d'Haïphong-Hanoï avec prolongation et pénétration au Yunnan, de Quang Tri (un peu au-dessus de Hué) à Savannakek, de Qui-Phong à Attopeu (ces deux dernières destinées à rapprocher le Laos de la côte d'Annam) et de Saïgon à Pnom-Penh (dont la besoin semble moins pressant, puisque des services fréquents de bateaux mettent en rapport les deux capitales de Cochinchine et du Cambodge par la large voie du bas Mékong).

Je rappellerai que les lignes d'urgence auxquelles a été affecté tout spécialement l'emprunt du 25 Décembre 1898, sont les suivantes :

			Évaluation.
Haïphong-Hanoï-Laokay	(soit environ 400 kil.).		50.000.000
Hanoï-Nam-Dinh-Vinh	»	320 » .	32.000.000
Tourane à Hué et Quang-Tri	»	195 » .	24.000.000
Saïgon au Khanh-Hoa et au Lang-Bian	»	650 » .	80.000.000
Mytho à Vinh-Long et à Cantho	»	95 » .	10.000.000
	Au total....	1.660 » .	196.000.000

Depuis on a songé qu'il fallait établir en quelque sorte une classification d'urgence dans ces diverses lignes, et c'est ce qui explique que si les travaux d'études ont été entrepris en différents points, terminés même sur certains, on en est déjà à l'exécution sur quelques autres.

Un coup d'œil sur la carte suffira, du reste, pour se donner une idée de ce réseau ferré appelé à rendre de si grands services au point de vue du développement de notre belle colonie.

Passons-le donc en revue rapidement.

*
* *

En Cochinchine on s'occupe de la prolongation de la ligne de Saïgon à Mytho à travers cette riche plaine du Delta, au sein de merveilleuses rizières, malheureusement le sol manquera peut-être un peu de consistance et on trouvera de coûteux obstacles à franchir les larges bras du Mékong ; il y aura là des travaux d'art dispendieux à accomplir.

On pourrait en dire autant de la ligne de Saïgon à Pnom-Penh. Quant à celle du Khanh-Hoa et du Lang-Bian, fort longue et coûteuse, les travaux sont à l'étude et j'ai vu des levés de plans, qui, au dire de gens compétents, laissent peut-être un peu à désirer.

En Annam, le Gouvernement semble avoir, et avec raison, voulu apporter tous ses soins à l'étude du tronçon de Tourane à Hué, la capitale où trône encore le jeune roi Thanh-Thaï, sous la surveillance, il faut se hâter d'ajouter, du Résident supérieur. Tourane, on s'en souvient, est bien le grand port d'Annam, quoique les navires doivent mouiller sur rade et loin de la ville, mais c'est la route la plus suivie pour gagner Hué, relativement peu accessible par mer, dont cette capitale est pourtant si peu éloignée (quelques lieues à peine), à cause de la barre de la rivière difficile et même souvent impossible à franchir. La voie ferrée, d'une centaine de kilomètres de longueur, étudiée avec soin, doit suivre à peu près le tracé de cette route mandarine, fréquentée et que j'ai relevée avec soin personnellement. On contourne d'abord la baie de Tourane, traversant un arroyo, puis on s'élève sur le flanc pittoresque de la chaîne de montagnes, encadrant la baie au Nord, chaîne que l'on franchit au célèbre col des Nuages. Le chemin de fer ira passer un peu plus loin sous un petit col à 125 mètres d'altitude pour redescendre sur la lagune de Lang-Co, qu'il doit contourner. Cette fraction du tracé sera la plus difficile et la plus dispendieuse, vu la nature et la configuration du sol (roches éboulées) nécessitant des remblais empierrés et des ponts au passage des torrents plus ou moins capricieux qui dégringolent des sommets. Après quoi la voie suivra plus ou moins le tracé de la route mandarine à travers la plaine verdoyante de Phu-Gia et surtout au delà de Cau-Haï le long de la grande lagune. Au résumé, ce sera un parcours qui ne manquera certes pas de pittoresque, et je

ne pourrais mieux faire pour en donner une idée que reproduire quelques pages de mon carnet de route.

J'ajouterai que le parcours se fait généralement en palanquin, sorte de chaise d'osier suspendue à deux bambous flexibles servant à la porter. Les coolies-tram (nom donné aux indigènes porteurs) sont quatre et se relayent de distance en distance, chaque équipe fournissant en moyenne dix à quinze kilomètres. Enfin les bagages sont confiés à d'autres porteurs, étant donné que chaque homme ne peut en principe dépasser une charge de plus de vingt à vingt-cinq kilogrammes. On compte sept étapes et même moins si l'on termine le trajet par eau, c'est-à-dire par la grande lagune de Thuan-Han, communiquant à la rivière du Hué par un canal.

Voyons maintenant la route.

Cette route, carrossable sur un certain nombre de kilomètres, longe d'abord la mer pour atteindre Nam'O en deux bonnes heures. De là, après un double passage de rivières on gagne les premiers lacets de la route, qui, à flanc de coteau, s'élève jusqu'au col des Nuages. Du col, superbe observatoire, où se dressent encore quelques pans des remparts d'un fortin, avec ses deux portes et sa modeste pagode, la vue s'étend sur la baie de Tourane qu'on embrasse dans son ensemble, quand, toutefois, justifiant son surnom, le col n'est pas envahi par les nuages. Il me souvient d'une nuit passée là à l'abri d'une modeste paillotte où j'ai dû me défendre contre les attaques trop directes d'audacieux rats qui en voulaient à mes provisions et à ma propre personne. La vue n'est pas moins belle à la descente et elle est peut-être plus pittoresque encore avec les grands dévallements de la montagne vers la mer qui se perd dans l'éloignement. Aux pieds des pentes boisées que clairsème la main des bûcherons, la lagune de Lang-Co échancre la côte avec son bel encadrement de verdoyantes collines. Gravissant ensuite un autre petit col, on débouche dans la luxuriante plaine de Phu-Gia avec ses rizières et ses villages cachés dans la verdure. La route à partir de Cau-Haï se poursuit plus monotone, longeant la grande lagune, dans la première partie du moins, puis traverse la plaine des tombeaux avant d'atteindre Hué. Telle est cette pittoresque route que les voyageurs, amateurs de belle nature, ne sauraient omettre alors que leur humeur aventureuse les a entraînés dans ces lointaines mais si intéressantes régions.

*
* *

D'Annam nous passerons au Tonkin où le régime des voies ferrées semble le plus entré dans la période d'activité.

C'est d'abord la ligne d'Hanoï à Haïphong, le grand port tonkinois, fort défectueux cependant, et qui aurait peut-être pû être placé ailleurs comme dans la baie d'Along, accessible en tout temps aux plus gros navires. Cette

voie ferrée, à laquelle on travaille, s'impose tant les communications par eau sont relativement défectueuses entre la capitale du Tonkin et son port maritime. Le service des Messageries fluviales fait bien un service journalier régulier, mais si on sait quand on part on ne peut jamais dire l'heure à laquelle on arrivera, à cause des nombreux échouages sur les berges ou les bancs de sable qui obstruent rivières et canaux ; le trajet est en effet assez mouvementé et certains passages sont fort à redouter, comme celui du « canal des Bambous », tristement célèbre. Il faut donc souhaiter voir ce tronçon ferré mis rapidement en exploitation, malgré les travaux d'art qu'il doit nécessiter, traversant le Delta et devant franchir plusieurs cours d'eau ou canaux.

La ligne principale du Tonkin, on l'a vu, doit se poursuivre au Nord dans la direction du Song-Co ou Fleuve Rouge pour monter ensuite sur les plateaux du Yunnan, et devenir ainsi la véritable voie de pénétration dans cette riche province chinoise tout à fait dans notre sphère d'influence, et qui serait déjà annexée au Tonkin, ajoutons-le, si on l'avait voulu..... Dans la traversée du haut Delta les obstacles seront peu importants, mais il n'en sera pas de même dans la haute région, c'est-à-dire dans les deux cents derniers kilomètres où la voie suivra les berges plus ou moins escarpées du fleuve, qui, au résumé, est encore une voie naturelle non sans intérêt, susceptible peut-être de quelques appropriations pour rendre plus facile sa navigabilité. La tracé a été étudié avec soin par diverses Missions d'études civiles et militaires, ainsi du reste qu'en territoire yunnanais ; mais il y a loin de l'étude à l'exécution.

Plus avancée est la ligne qui doit se souder au grand réseau d'ensemble et desservir une région des plus riches du Tonkin, celle d'Hanoï à Vinh en passant par Nam-Dinh. J'en ai suivi le tracé sur une partie du parcours et j'ai pu constater que des kilomètres de remblais s'élevaient déjà à travers la plaine de rizières et que l'on travaillait aussi à plusieurs ponts, car il y a encore un certain nombre de canaux d'irrigation ou d'arroyos, voire même de rivières parfois assez larges, à franchir. La voie du reste sera probablement faite par fractions et des tronçons seront successivement mis en exploitation.

Il nous reste à voir la ligne d'Hanoï à la Porte de Chine, qui comptera environ 170 kilomètres. Je l'ai également faite dans son ensemble. Tout d'abord elle nécessite un grand pont (1.860 mètres) qui sera fort onéreux (5 à 6 millions de francs), et présente de grandes difficultés, que nos ingénieurs vaincront (on n'en saurait douter). La capitale du Tonkin est, en effet, sur la rive gauche du fleuve et c'est sur la rive droite que se poursuit le chemin de fer qui, franchissant le canal des Rapides, gagne Bac-Ninh, puis Dapcau, où il rencontre le Song-Cau, nécessitant un pont d'une centaine de mètres de longueur. Après quoi on atteint, en passant le Song-Thuong, Phu-Lang-Thuong, la tête de ligne du chemin de fer (système Decauville) de Langson. Sans insister sur cette minuscule voie ferrée qui a rendu tant de services, mais dont on a déjà tant parlé, je rappellerai qu'avec la nouvelle voie de

un mètre que l'on a adoptée pour les chemins de fer indo-chinois, le tracé est en partie à refaire, les courbes demandant un plus grand rayon. ce qui entraîne, dans une région mamelonnée, à de petits travaux d'art, comme réfections de ponts ou nouveaux ponts, remblais, déblais, etc... Il faut ajouter que, lors de mon passage, une grande activité semblait régner sur les chantiers. Après Langson, terminus actuel, la voie franchira le Song-Ki-Kong. Au delà elle se poursuit (et pourrait déjà être exploitée) jusqu'à la frontière, à la Porte de Chine. Là, en effet, s'élève une véritable porte, que j'ai photographiée ; elle est encadrée par une suite de fortifications couronnées elles-mêmes de forts qui complètent le système de défense des Chinois sur point.

Tel est, au résumé, l'ensemble des chemins de fer de notre Empire colonial asiatique, appelés à lui donner fatalement un nouvel essor et à mettre en valeur des régions neuves au fur et à mesure de l'ouverture des lignes. Certaines s'imposent, comme on l'a vu, tandis que d'autres semblent, peut-être, encore un peu prématurées.

Souhaitons que des événements de politique extérieure ou même intérieure, ne viennent pas interrompre l'œuvre commencée et paralyser les nombreux efforts déjà accomplis pour favoriser la prospérité de notre première colonie, appelée, peut-être, à remplacer dans l'avenir, pour partie du moins, l'immense Empire que Dupleix avait jadis donné à la France.

Eugène GALLOIS.

BIBLIOGRAPHIE

LA PACIFICATION DE MADAGASCAR (Octobre 1896 à Mars 1899). Ouvrage rédigé par F. Hellot, capitaine du génie, sous les auspices du général Galliéni.

Nous avons déjà eu l'avantage de parler de cet important ouvrage, qui nous a été gracieusement envoyé par le général Galliéni lui-même. L'édition en est fort belle, et illustrée de nombreuses cartes. Quant au texte du livre, ce n'est pas un commentaire, ni un récit pittoresque, mais un simple exposé de faits, écrit dans un style net, concis et un peu sévère, sans la moindre recherche de l'effet. Les hommes de devoir écrivent comme ils agissent, simplement, droitement, avec une modestie héroïque. L'orgueil, ils le laissent percer çà et là néanmoins, non pour eux, mais pour les autres, pour la grande famille désintéressée dont ils font partie.

« Cet ouvrage (dit l'auteur), contient l'historique des opérations entreprises à Madagascar pour réprimer l'insurrection hova d'abord, puis, quand ce but fut

atteint, pour occuper les régions insoumises de l'Ouest et du Sud, en vue de les ouvrir à la colonisation française.

L'activité soutenue et méthodique que le corps d'occupation a déployée pendant ces trois années, méritait d'être mise en lumière. Nos troupes qui, au mois de Septembre 1896, n'occupaient qu'un très petit nombre de points, ont peu à peu progressé dans toutes les directions, reconquis l'Émyrne sur l'insurrection, et installé un réseau de postes couvrant les territoires de l'Ouest et du Sud. Elles ont de plus réorganisé le pays de manière à substituer à l'anarchie, aux luttes de village à village, une administration stable, conforme aux besoins des différentes tribus........ »

Et maintenant venez, colons d'Angleterre et d'Allemagne : la maison est installée pour vous recevoir !

LA CHINE QUI S'OUVRE, par René Pinon et Jean de Marcillac.
Paris, Perrin, 1900.

Ce livre n'est, avec quelques retouches et quelques ajoutés, que la réimpression d'articles publiés en 1898 et 1899 par la *Revue des Deux Mondes*. Les auteurs, qui semblent s'être fait une spécialité des affaires chinoises, et qui les connaissent d'ailleurs pour en avoir été les témoins oculaires, jugent et nous aident à comprendre avec beaucoup de netteté l'imbroglio des intérêts en présence. D'après eux, la France ne serait nullement en mauvaise posture en Extrême-Orient : notre diplomatie aurait su tirer des événements un parti suffisamment habile, et il ne tiendrait qu'à nous de profiter de l'avantage que nous assurent sur nos rivaux, et l'heureuse situation géographique du Tonkin, et les concessions que nous avons su obtenir du gouvernement chinois (la Compagnie de Fives-Lille y a trouvé pour sa part, on le sait, l'occasion d'importants travaux). Notre rôle a été jusqu'ici tout pacifique, et nous n'aurions qu'à gagner à le continuer.

Le nouvel acte du drame qui se joue en Chine depuis un mois ou deux, — et que MM. Pinon et de Marcillac n'avaient pas prévu, — ne va-t-il pas changer la situation ? Telle est la question qu'il est permis de se poser.

VOYAGE AU TROMBETAS EN 1899, par O. Coudreau.
Lahure, 1900.

« Nos Africains » sont connus de tous, nos Américains ne le sont pas. Pourquoi ? C'est que l'Amérique n'a pas encore été découverte pour nous. Cela viendra peut-être un jour. L'infatigable explorateur le répétait à tous ceux qui l'entouraient : « On pourrait assainir et coloniser ce pays, mais la mode est à l'Afrique ! On ne pense plus à la terre d'Amérique, on croit lui avoir tout pris parce qu'on lui a retiré un peu de l'or renfermé dans son sein. Erreur ! Cette terre éternellement jeune ne demande qu'à produire, et toute la flore exotique croît en Guyane. »

Henri Coudreau aurait certainement ajouté lui-même ce volume à la liste déjà longue de ceux qu'il a bien voulu nous envoyer, s'il avait pu écrire le livre, réciter

le voyage comme il l'avait accompli. Malheureusement la mort est intervenue brusquement, et celui qui ne s'était jamais reposé, « dort dans la forêt vierge de ce Brésil qu'il a tant aimé. » C'est son frère, M. Oscar Coudreau, qui parle ainsi, et c'est à lui que nous devons ce beau volume, — le dernier, — des Voyages dans l'Amérique du Sud. Le texte, soigneusement imprimé sur édition de luxe grand format, est encadré presque à chaque page de vignettes et photogravures qui en augmentent encore l'intérêt, en suscitant à notre imagination les paysages grandioses de la nature tropicale.

G. HOUBRON.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes

BULLETIN MENSUEL COLONIAL.

Missions françaises au lac Tchad. — Mission Foureau-Lamy. — Dès le début de cette année on a pu constater la présence simultanée de trois missions françaises dans les régions avoisinantes du lac Tchad : d'abord la mission Joalland-Meynier venant de l'Ouest qui, après avoir atteint la rive Nord du lac Tchad et avoir traversé le Kanem, a gagné Goulfei sur le bas Chari ; puis la mission Gentil qui, remontant du Sud au Nord, a défait, le 29 Octobre dernier, à Kouno, notre terrible adversaire Rabah. Cette victoire a permis à M. Gentil de replacer le Bornou sous l'autorité de son ancien sultan, notre allié, et d'occuper ensuite le Baghirmi ; enfin la mission Foureau-Lamy qui, partie du Sud algérien, a pénétré dans le Soudan en traversant les oasis sahariennes et l'Aïr.

Le retour en France de M. Charles Dorian, député de la Loire, membre de cette dernière mission, nous permet de fournir d'intéressants détails sur la marche de la mission Foureau-Lamy à travers le Sahara.

M. Dorian se sépara de ses camarades à Zinder, où il dût séjourner trois mois avant d'avoir la possibilité de gagner Saï sur le Niger et ensuite le Dahomey. Parti de Zinder le 30 Mars 1900, il arriva à Saï le 23 Avril suivant, après avoir parcouru 900 kilomètres en 25 jours. De Saï il côtoya le Niger pendant cinq jours, puis il gagna le Haut-Dahomey ; le 18 Mai dernier il atteignait la côte à Porto-Novo, n'ayant pas mis plus de cinquante jours pour venir de Zinder au golfe de Guinée.

Voici d'après les renseignements fournis par M. Dorian un résumé succinct de la marche de la mission Foureau-Lamy vers le lac Tchad.

La mission Foureau-Lamy quitte Ouargla (Sud algérien) le 22 Octobre 1898 ; à Temassin, poste situé à 45 kilomètres plus au Sud, elle trouve le capitaine Pein des affaires indigènes, chargé par M. Laferrière, gouverneur-général d'Algérie,

d'assurer sa protection. Elle traverse le Tassili des Adzer et l'Anahef, et c'est au cours de cette traversée de déserts arides que le capitaine Pein lui envoie successivement deux convois d'approvisionnements, l'un de cent chameaux et l'autre de trois cents. Le premier convoi rejoint la mission au puits de Tadent, et le second commandé par le lieutenant de Thezillat à In-Azoua près d'Asiou. Ce second convoi fut surtout utile à la mission, car elle avait, au cours de la traversée des montagnes dénudées du Tadjemout, perdu une grande partie de ses chameaux. On conçoit que le remplacement des chameaux en cours de route ait constitué une des plus grandes difficultés du voyage, surtout dans ces régions où les Touareg sont toujours prêts à attaquer lorsqu'ils voient les adversaires en petit nombre, ou lorsqu'ils constatent un défaut de vigilance. C'est au capitaine Pein que revient l'honneur d'avoir accompli cette tâche difficile et d'avoir ainsi permis à la mission de continuer sa marche.

D'Asiou, la mission se dirigeant vers le Sud gagne Trazar. En cet endroit elle est attaquée par un millier de Touareg, qui, remplis de confiance, viennent exécuter une véritable fantasia devant la petite troupe. Mais au premier feu de salve, qui en couche une cinquantaine sur le sol, les autres se mettent promptement à fuir de toute la vitesse des jambes de leurs méhari.

Le séjour à Trazar dure trois mois, pendant lesquels M. Foureau et le commandant Lamy s'occupent de l'organisation de leur caravane ; les chameaux exténués par la traversée de l'Anahef et du Tadjemout ayant péri en grand nombre, on se trouve contraint d'abandonner toutes les marchandises d'échange, ainsi qu'un an de vivres, il faut donc modifier complètement les conditions de la marche en avant.

De Trazar la mission se dirige vers le village de Azellel, où elle entre en rapport avec des coupeurs de route, qui lui proposent de lui procurer des chameaux ; c'est ainsi qu'elle entre en possession de cent vingt chamelles et de deux cents ânes, dont elle a bien besoin.

A la fin du mois de Juillet 1899, la mission arrive à Agadès, dans l'Aïr, mais elle n'y séjourne que peu de temps, car elle n'y trouve pas de vivres et il faut se hâter de gagner une région offrant plus de ressources.

Confiant dans les guides fournis par les chefs d'Agadès, le commandant Lamy, qui a le commandement de toute la mission, se dirige au Sud vers le Damergou, mais bientôt il s'aperçoit que les guides le trahissent et que sa caravane marche vers le Nord. Après enquête, il n'hésite pas à faire fusiller le principal guide, mais il est contraint de revenir sur ses pas et de rentrer à Agadès.

A ce moment la situation de la mission devient précaire, les vivres diminuent sensiblement et les bêtes de somme font défaut. Dans ces conditions, le commandant Lamy prend un parti extrême, il fait occuper militairement les puits d'Agadès et déclare aux habitants qu'il ne laissera prendre de l'eau que si on lui apporte ce qui lui manque.

C'est ainsi qu'au bout de quelques jours la mission obtient, en échange de l'eau, des vivres et des animaux de bât, ce qui lui permet de se remettre en route le 16 Octobre 1899, pour Zinder, la capitale du Damergou, à 1,900 kilomètres d'El-Goléah.

A Zinder, le sultan réclame le concours de la mission pour soumettre le pays de Tessaou qui méconnaît son autorité. Une expédition de six semaines est entreprise dans ce but, elle se termine fort heureusement sans effusion de sang le 20 Décembre 1899, et cette utile intervention vaut deux cents chevaux au commandant Lamy.

Enfin le 25 Décembre dernier, le commandant Lamy part le premier pour le lac

Tchad avec la moitié de sa troupe, peu après M. Foureau le suit avec le reste. La rareté de l'eau nécessite cet ordre de marche. Les deux fractions se réunissent à M'Guigmi, au Nord-Ouest du lac Tchad et poursuivent leur route vers le Kanem.

Tels sont les renseignements qu'a fournis M. Dorian à son retour au sujet de la marche de la miesion Foureau-Lamy.

Une conclusion paraît dès maintenant devoir s'imposer, c'est que l'accès du lac Tchad par le Sahara présente d'énormes difficultés, que pour les surmonter il faut de hardis explorateurs accompagnés d'une nombreuse escorte, et munis de puissants moyens d'action. Dans ces conditions, les routes des déserts sahariens ne semblent pas devoir être adoptées de préférence pour atteindre le lac Tchad, à moins que, suivant une tradition bien française, nos explorateurs ne recherchent davantage les difficultés à vaincre et les actes d'héroïsme à accomplir, que les résultats plus pratiques et d'un ordre plus positif.

R. T.

EUROPE.

L'Oural. — Il y a présentement une centaine de millions de francs qui ont été engagés par des Français dans les industries minières et métallurgiques de l'Oural. Beaucoup de personnes liront donc avec intérêt le livre que vient de publier, sous ce titre, M. Maurice Verstraete. Mais ce n'est pas seulement pour les capitaux de notre pays que l'Oural constitue, depuis une dizaine d'années, un grand foyer d'appel. Là-bas aussi, on attend nos ingénieurs, et jusqu'aux contremaîtres ouvriers, sans compter les représentants de commerce. La main-d'œuvre fait en effet défaut, surtout au point de vue de la qualité. Les ouvriers sont encore, pour la plupart, temporaires : Bachkirs, Kirghises, Tartares, Vogoules, qui s'en vont aux champs, pendant des mois. D'ailleurs tout ce monde est fort maladroit.

Ce n'est pas par là seulement que les industries de cette région rappellent le type le plus archaïque. Elles emploient comme combustible à peu près exclusif le charbon de bois, comme moyen de transport le flottage et le traînage, et pour marchés.... des foires : Nijni-Novgorod, Irbit, Laïschef. Au demeurant, les propriétaires des 115 hauts-fourneaux de l'Oural ne seraient pas fâchés que, par des écoles de contremaîtres, l'ouverture des inépuisables gisements de houille qui jalonnent la chaine, et la pose de voies ferrées, on diminuât leurs prix de revient qui sont relativement considérables et que l'on activât la production, qui pourrait être quadruplée pour la fonte, par exemple, en deux ou trois ans. Ainsi, l'Oural, qui occupe près de la moitié des ouvriers mineurs et métallurgistes de l'empire russe (232,385 sur 498,351), ne produit que le quart environ des matières premières ou « finies ». En lisant le livre de M. Verstraete, documenté sur place, on regrette pour ainsi dire à chaque chapitre, de voir de pareilles richesses en forêts, houille, minerais de fer, etc., demeurer inexploitées. L'Oural actuel est aussi fort intéressant pour le sociologue, qui y saisit sur le vif l'évolution du paysan nomade et presque sauvage, en ouvrier ultra-moderne, poussé par ses patrons et l'État dans les coopératives et le mutualisme.

Notons ceci en passant que, depuis le monopole d'État, l'alcoolisme a presque disparu de l'Oural.

Le livre de M. Verstraete est en même temps un répertoire complet de toutes les sociétés et usines qui se sont fondées dans la région.

ASIE.

Les chemins de fer de l'Indo-Chine. — L'*Office colonial* communique une note d'après laquelle les lignes d'Hanoï à Vié-Try, d'Hanoï à Haïphong, y compris les ponts métalliques, ont été adjugées récemment, ainsi que celle d'Hanoï à Ninh-Binh.

Les grands ponts de cette dernière section seront adjugés au mois de Septembre prochain, en même temps que les rails et les traverses métalliques des 300 premiers kilomètres de chemin de fer.

Au mois d'Août 1900, 470 kilomètres de lignes, comprenant l'infrastructure et la superstructure, seront adjugés. 220 de ces kilomètres font partie de la ligne d'Hanoï à Vinh, 110 de celle de Tourane à Hué et 150 de la ligne de Saïgon à Tam-Hinh.

Un mois plus tard aura lieu une nouvelle adjudication de 250 kilomètres de la ligne de Vié-Try à Lao-Kay. Enfin au début de 1901, on entreprendra la construction de la ligne de Tam-Hinh à Dji-Ting.

Tous ces travaux ont été prévus par la loi qui a autorisé l'emprunt de 250 millions contracté par l'Indo-Chine.

AFRIQUE.

Chemin de fer d'Aïn-Sefra à Djenien-bou-Rezg. — Le 1er Février 1900, M. Laferrière, gouverneur général de l'Algérie, a procédé à l'inauguration du chemin de fer d'Aïn-Sefra (Sud-Oranais) à Djenien-bou-Rezg.

Aïn-Sefra, aujourd'hui chef-lieu d'une subdivision militaire, se trouve à 454 kilomètres du port d'Arzeu, tête de ligne sur la Méditerranée. La nouvelle ligne traverse les oasis de Tiout et de Moghar ; c'est à Moghar que chaque année, à l'automne, se concentrent les caravanes qui se rendent au Gourara, il faut dix à douze jours pour parcourir la distance qui sépare ces deux points.

Djenien-bou-Rezg, terminus actuel de la ligne ferrée, est à 539 kilomètres de la mer. Déjà des travaux sont entrepris pour prolonger la ligne jusqu'à Duveyrier (Zoubia), à 35 kilomètres au Sud, à hauteur de l'oasis de Figuig.

On vient d'établir à Duveyrier un bureau postal et télégraphique, de telle sorte qu'on sera tenu rapidement au courant des travaux de la mission d'étude du prolongement du chemin de fer qui vient d'être envoyée au delà de Duveyrier, et qui est munie d'appareils optiques qui lui permettront de se relier à son point de départ.

Djenien bou-Rezg et Duveyrier sont de simples postes militaires dont le but est de nous couvrir contre les incursions des nomades des deux Moghar et de défendre les hauts plateaux.

Or c'est l'entrée du Sahara qu'il faut défendre, et la place militaire qui peut, seule, appuyer cette défense et la rendre efficace contre les confédérations nomades indépendantes du Maroc, c'est Igli. Le rôle commercial et politique d'Igli est bien connu, et il ne peut faire doute qu'assurant nos derrières par une ligne ferrée, nous donnerons la sécurité la plus complète à la colonisation du Sud-Oranais. Maîtres absolus dans ces régions nous arrêterons la propagande panislamique et nous rendrons possibles de nouvelles explorations pacifiques, ainsi que l'extension vers le Sud.

La nécessité de l'occupation d'Igli s'impose donc, et le groupe de politique coloniale de la Chambre, réuni sous la présidence de M. Étienne, Député d'Oran, l'a reconnu, en se prononçant pour qu'on poursuive activement la construction du chemin de fer de Djenien-bou-Rezg à Igli. Le gouvernement a lui-même admis tout récemment le prolongement vers les oasis du Touat et du Tidikelt par les vallées de l'oued Zousfana et de l'oued Saoura, et il a autorisé les études de la première section de Duveyrier au Ksar-El-Azoudj.

Du reste de grands avantages nous sont offerts par la nature de la région à traverser. Sur tout le parcours du chemin de fer projeté s'échelonnent de nombreux ksour, de grandes forêts de palmiers et on trouve de l'eau en abondance.

Après le Ksar-El-Azoudj, situé à 80 kilomètres au Sud de Djénien, on rencontre sur une longueur de 15 kilomètres, les cinq ksour des Beni-Gounri, comptant de 200 à 300,000 palmiers, et, à 60 kilomètres plus au Sud, Igli avec ses 80,000 palmiers.

M. Laferrière, gouverneur général de l'Algérie, a terminé son discours d'inauguration de la ligne d'Aïn-Sefra à Djenien-bou-Rezg par une péroraison qu'il nous semble très intéressant de reproduire ici intégralement :

« Ne craignons pas, Messieurs, d'user avec la netteté de vue et l'esprit de décision nécessaires — et aussi avec cette modération, avec ce respect de la foi et des coutumes islamiques qui caractérisent notre politique de grande puissance musulmane — ne craignons pas d'user des droits que nous nous sommes fait diplomatiquement reconnaître sur nos régions sahariennes.

« Vous vous rappelez avec quelle nuance d'ironie le représentant d'une des grandes puissanues qui nous ont reconnu ces droits paraissait mettre en doute leur valeur effective : « Nous avons, disait-il, donné au coq gaulois le sable sans compter ; il y pourra gratter tout à son aise. »

« Eh bien, Messieurs, nous le gratterons ce sable, nous y poserons des rails, nous y planterons le télégraphe, nous y ferons jaillir les nappes artésiennes, et nous écouterons le coq gaulois nous chanter, du haut des kasbahs des oasis, sa plus sonore et sa plus joyeuse fanfare. »

Les phares de la mer Rouge. — Le yacht *Élodie*, appartenant à Michel Pacha, administrateur général des phares de l'empire ottoman, est venu dernièrement à Djibouti pour attendre une mission composée de l'ingénieur en chef des phares de Turquie, d'un capitaine de vaisseau de la marine impériale et de M. Barbier, constructeur de phares à Paris.

La mission est arrivée à Djibouti le 4 Janvier dernier, par le Natal, des Messageries maritimes. Elle est allée choisir les emplacements pour la construction de quatre phares à Abou-Ail, Rebayès, Djebel-Teir et Moka sur la côte arabique.

L'îlot de Djebel-Teir, entouré d'écueils, est le point le plus redouté de la navigation dans ces parages. Les sinistres y sont fréquents. Déjà les Anglais avaient étudié la question, depuis si longtemps débattue, des phares de la mer Rouge. Tout fait présumer que cette fois l'entreprise aboutira.

Djibouti. — Le « Faidherbe ». — On sait qu'après avoir remonté le Sobat jusqu'au point où il cessait d'être navigable, la mission Marchand dut abandonner là le *Faidherbe*, le bateau qu'elle avait réussi à conduire, on sait avec quelle constance et au prix de quels efforts, des eaux du Congo, de l'Oubangui et du M'Bomou, dans celles du Bahr-el-Ghazal et du Nil Blanc.

Le *Saghalien*, courrier de la côte orientale d'Afrique, nous apporte aujourd'hui la nouvelle que l'empereur Ménélik a envoyé une troupe d'ouvriers chargés de

démonter avec soin la précieuse épave laissée par la mission française dans les marais du Sobat avant de faire par terre, à travers l'Abyssinie, la dernière étape de son voyage de l'Atlantique à la mer Rouge.

Les pièces du *Faidherbe* seront transportées à Addis-Ababa.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

BULLETIN MENSUEL COMMERCIAL.

Le commerce du monde. — Sous cette rubrique, nous nous proposons de relever, chaque mois, d'après les statistiques les plus récentes, le mouvement du commerce extérieur des principales puissances industrielles et commerciales du monde.

Nous nous efforcerons d'éviter la sécheresse des chiffres en nous attachant à faire ressortir de préférence les points les plus saillants qui résultent de la comparaison entre les statistiques relevées à différentes époques. Nous voulons, en un mot, condenser les principaux faits économiques d'actualité qui mériteraient d'attirer une attention plus particulière.

Nous ne croyons pas sortir du cadre de cette publication, car ce que nous entendons faire, c'est de la géographie au jour le jour sans autre prétention que celle de fournir quelques indications permettant de suivre le mouvement commercial, sinon dans le monde entier, du moins chez les principales puissances industrielles.

Et d'abord la France. — Les dernières statistiques publiées par l'administration des Douanes se réfèrent à notre commerce extérieur pendant la période des cinq premiers mois de cette année. Ces statistiques accusent un chiffre global de 3,670,306,000 fr., dont 1,966,926,000 fr. à l'importation et 1,703,380,000 fr. à l'exportation. La comparaison avec les résultats de la période correspondante de 1899 nous montre que nos prélèvements à l'étranger d'objets d'alimentation ont décru de 68 millions, tandis qu'il y a eu augmentation de 8,710,000 fr. sur nos achats de matières nécessaires à l'industrie : ceci est d'indice favorable. Par contre, nos importations de produits manufacturés se sont accrues de 73 millions. On attribue cette augmentation, qui, en tout autre temps, serait inquiétante, à l'entrée de marchandises étrangères destinées à l'Exposition Universelle.

Le chapitre des exportations nous donne d'ailleurs pleine satisfaction ; nous y relevons des plus-values sur presque tous les chapitres : 73,667,000 fr. sur les objets d'alimentation, 18,588,000 fr. sur les produits manufacturés ; 18,276,000 fr. sur les colis postaux.

En somme, notre commerce d'échanges semble se trouver dans une situation favorable.

Le commerce extérieur de l'Angleterre, pendant le mois de Mai 1900 est en progrès également sur le mois correspondant de l'exercice précédent. La valeur des importations est de 43,876,500 livres sterling, en augmentation de 3 millions de liv. st.

Il a été exporté pour 24,716,000 liv. st. de marchandises britanniques contre 23,030,000 liv. st. en 1899. La houille a progressé de 1,366,000 liv. st.; il en a été exporté pour une valeur de 3,659,000 liv. st. contre 2,303,000 liv. st. en Mai 1899.

Pendant les cinq premiers mois, le chiffre global du commerce extérieur du Royaume-Uni a atteint 461,030,000 liv. st. au lieu de 430,901,300 liv. st. en 1899, c'est-à-dire avec une avance de 30 millions de liv. st. ou 750 millions de francs.

Pour la Belgique, nous n'avons sous les yeux que les statistiques des quatre premiers mois. Durant cette période, elle a importé pour 677,886,000 fr. de marchandises contre 661,625,000 fr. pendant l'exercice correspondant de 1899, d'où une plus-value de plus de 16 millions ou 2 %. D'autre part, ses exportations se sont élevées à 553,065,000 fr. contre 546,026,000 fr. en 1899, soit une augmentation de 7 millions ou 1 %.

Rappelons en passant que le commerce général de la Belgique a atteint — chiffre de 1899 — importations et exportations comprises, environ 7 milliards 6 millions, soit les sept huitièmes du chiffre du commerce extérieur de la France.

Nous continuons à figurer en tête des pays qui fournissent la Belgique : sa part d'importation qui se chiffrait à 94,333,000 fr. en 1899, a atteint 108,110,000 fr. pendant les quatre premiers mois de cette année. C'est une plus-value également à l'exportation belge en France : 122,360,000 fr. contre 106,518,000 fr. en 1899. A noter une diminution dans les expéditions des produits belges en Allemagne ; leur valeur a fléchi de 128,567,000 fr. à 111,291,000 fr. pendant les quatre premiers mois des années 1900 et 1899 mises en parallèle.

Les principales marchandises importées par la Belgique sont, suivant leur rang d'importance : les grains, les matières brutes textiles, les bois, les résines et bitumes, les matières minérales brutes, les produits chimiques, les peaux brutes, les graines oléagineuses, les drogueries, le café, etc. A la sortie, ce sont les textiles, les verreries, la houille, les fils de lin, de chanvre et de laine, les machines et mécaniques, etc.

Les statistiques officielles du commerce extérieur de l'Allemagne que nous avons sous les yeux, se rapportent à l'exercice 1899 : elles ont encore toutefois leur intérêt, car elles peuvent nous servir de base à des comparaisons ultérieures.

Le commerce spécial allemand, importations et exportations réunies, qui se chiffrait, en 1898, par 9,456,241,000 marks, s'est élevé, en 1899, à 9,647,560,000 marks, c'est-à dire 12,059,450,000 francs.

Dans cette valeur globale les importations allemandes figurent pour 5,495,853,000 marks et les exportations pour 4,151,707,000 marks. Comparés à 1898, ces chiffres donnent respectivement une augmentation de 56,177,000 marks à l'entrée, et de 141,142,000 marks à la sortie, et il est à remarquer que cette plus-value à l'exportation provient presque uniquement des produits manufacturés. L'extraordinaire impulsion donnée au commerce allemand s'affirme de plus en plus et nos voisins d'outre-Rhin visent à tenir le premier rang parmi les grandes puissances commerciales de l'Europe.

Aux États-Unis l'année fiscale se clôture le 30 Juin. Nous aurons donc prochainement des statistiques officielles pour l'année 1899-1900. En attendant, voici quelques chiffres relatifs au commerce Nord-Américain, durant onze mois de cet exercice, c'est-à-dire du 1er Juillet 1899 au 31 Mai 1900. Les importations se chiffrent par 788,793,000 dollars ou près de 3,950,000,000 de francs, et les exportations par 1,286,214,000 dollars, c'est-à-dire 6,430,000,000 de fr. en chiffres ronds. A l'impor-

tation comme à l'exportation, on relève une avance sur l'exercice précédent, qui avait donné 635,391,000 dollars à l'entrée et 1,130,629,000 dollars à la sortie.

Nous voulons terminer cette revue par quelques indications sur le commerce d'un pays d'Extrême-Orient qui se développe prodigieusement : nous avons nommé le Japon.

Un rapport consulaire anglais constate que l'année 1899 a marqué pour le Japon le commencement d'une ère commerciale nouvelle, qui est appelée à exercer sur les transactions de ce pays une influence considérable.

Le même rapport évalue le commerce général japonais, en 1899, à 44,440,123 liv. sterling, dont 22,499,363 pour les importations et 21,940,760 pour les exportations.

Fait très typique : l'importation des marchandises manufacturées diminue et cette diminution est compensée par une augmentation correspondante de matières premières, notamment de la laine. Ceci est de nature à donner à réfléchir à nos industriels du Nord, qui ont longtemps trouvé au Japon un débouché pour leurs mousselines de laine.

Petit-Leduc.

ASIE.

Le commerce de l'Indo-Chine en 1899. — Nous trouvons dans le *Bulletin économique de l'Indo-Chine*, les résultats du commerce extérieur pour l'exercice écoulé (1899), et c'est avec une réelle satisfaction que nous constatons la prospérité toujours grandissante de notre admirable possession d'Extrême Orient. En effet, les échanges totaux ont atteint 246,937,726 fr. en 1899, non compris le numéraire. Comparativement à l'exercice précédent, la plus-value est de 8,90 %.

Si l'on met en parallèle les deux années extrêmes de la dernière période décennale, on trouve que l'augmentation en 1899 sur 1890 n'est pas moindre de 130 millions de francs ou de 111 % et que les importations ont progressé de 55 millions ou de 96,5 %, tandis que les exportations, plus favorisées encore, se sont accrues de 75 millions ou de 134 %.

Cochinchine et Cambodge. — Les statistiques pour la Cochinchine et le Cambodge indiquent pour 1899 un mouvement commercial au long cours de 66,234,009 f. à l'importation, et de 109,178,828 fr. à l'exportation, soit au total 175,412,837 fr., contre 161,396,112 fr. en 1898. L'accroissement qui est de 14,016,725 fr. se repartit comme suit : à l'importation 11,269,787 fr. ; à l'exportation 2,746,938 fr.

Voici la part de la France dans ce mouvement commercial : Les importations de marchandises sont à peu près égales entre la France et l'étranger, sauf toutefois un avantage de près de 600,000 fr. au profit de la métropole. Les tissus ont fourni une très sérieuse plus-value.

Quant aux exportations pour la France, elles ont subi une diminution très importante, qui porte principalement sur les riz et aussi sur le poivre.

Les augmentations dans les importations en provenance de l'étranger ont porté surtout sur : les tissus pour 2,550,000 fr. ; les métaux pour 1,200,000 fr. ; les farineux alimentaires pour 440,000 fr. ; les ouvrages en bois pour 230,000 fr. ; les denrées coloniales pour 140,000 fr.

En ce qui concerne les exportations vers l'étranger, les plus-values ont porté surtout sur : les riz pour 7,400,000 fr. ; les ouvrages en métaux pour 1,175,000 fr. ;

les denrées coloniales pour 946,000 fr. ; les pêches pour 900,000 fr. ; les produits et dépouilles d'animaux pour 460,000 fr. Il n'y a eu aucune diminution notable dans les exportations vers l'étranger.

En 1898, les importations totales de numéraire s'élevaient à 29,610,000 fr. ; elles n'ont atteint que 15,019,000 fr. en 1899.

TONKIN. — Pour le Tonkin, les échanges se sont élevés à 64,354,889 fr., supérieurs de 4,223,468 fr. aux chiffres de l'année 1898, qui n'avaient atteint que 60,131,421 fr. L'accroissement en 1899 porte pour 1,312,700 fr. sur les importations et pour 2,910,600 fr. sur les exportations.

Le commerce avec la France a passé de 21,132,700 fr. à 26,186,000 fr., les importations progressant de 4,492,000 fr. et les exportations de 561,500 fr.

La part de l'étranger s'est réduite de 38,999,654 fr. en 1898 à 38,166,293 fr. en 1899. La diminution de 833,000 fr. provient exclusivement des importations qui ont rétrogradé de plus de 3 millions : (20,064,000 en 1899 contre 23,246,000 fr. en 1898) ; les exportations du Tonkin vers les pays étrangers se sont accrues de 2,348.000 fr. (18,101,000 fr. en 1899 contre 15,763,000 en 1898).

AFRIQUE.

Le commerce à In-Salah et dans le Touat. — Le Touat, dont In-Salah est le centre le plus important, est devenu par la force des choses et grâce à sa situation géographique, le point de concentration d'un commerce assez actif avec le Soudan : il sert, en outre, de magasin de dépôt et d'échange entre les produits de ce dernier pays et les marchandises européennes, qui viennent des bords de la Méditerranée, par le Maroc ou la Tripolitaine.

M. le général Derrecajaix donne d'intéressants détails sur la façon dont ce commerce s'effectue et sur la nature des marchandises échangées.

Deux grandes caravanes appelées Akabar, partent chaque année d'Acabli, la plus méridionale des oasis du Tidikelt, à destination de Tombouctou. La première se met en route dans les premiers jours d'Avril, arrive à Tombouctou fin Mai, y séjourne pendant les mois chauds, repart aux premiers jours d'Octobre et rentre à Acabli vers le milieu de Novembre. La seconde fait l'inverse, elle quitte Acabli au commencement d'Octobre et y revient en Mai.

Trente-cinq jours de marche suffisent pour ce voyage, mais les caravanes mettent un peu plus longtemps à cause des journées de repos nécessaires. Actuellement, les deux caravanes emploient, pour ce commerce, une moyenne de 9,000 chameaux.

Leur chiffre d'affaires est évalué à 2 millions de francs environ.

Les marchandises d'importation européenne transportées au Soudan sont : du fer manufacturé, des fusils, armes blanches, draperies et quincailleries d'Allemagne ; des indiennes, cotons et mousselines de provenance anglaise ; des marchandises italiennes, telles que verroteries, burnous et gandouras ; des productions françaises : galons, fils, aiguilles, ustensiles, ceintures, papiers, savons, tabac, couteaux, armes, coraux, essences, fils de fer et de cuivre, médicaments, etc. ; enfin des dattes et du sel.

Les produits du Soudan qui remontent vers le Nord, comprennent : des plumes d'autruche, de l'ivoire, des peaux tannées, de la poudre d'or, de la vannerie, et malheureusement encore, dit-on, des esclaves.

Il appartient à l'influence française, définitivement établie dans ces régions, de supprimer ce dernier article du trafic et de développer considérablement les échanges au profit du commerce national.

AMÉRIQUE.

La culture du henequen au Mexique. — C'est la culture du henequen qui a tiré le Nord-Ouest du Yucatan de l'état de pauvreté dans lequel il avait végété pendant des siècles, pour le faire arriver à la prospérité extraordinaire dont il jouit maintenant.

Cette plante de la famille des agaves ressemble à l'aloès. On en tire une fibre qui sert à fabriquer des cordages de toute espèce.

L'exportation du henequen a commencé après la déclaration de l'indépendance nationale. En 1847, elle s'élevait à 1 million de kilogrammes, mais ce n'est que récemment qu'elle a pris son grand développement.

Cette plante réclame un terrain aride, pierreux, situé à peu près au niveau de la mer. Le Yucatan réunit à merveille ces conditions ; il paraît même être seul à les posséder, car les essais de culture faits en Floride, à Cuba, aux îles Bahamas, n'ont pas eu de succès.

La création d'une plantation de henequen ne coûte pas de grands efforts, mais c'est une entreprise à long terme, car ce n'est qu'après cinq ou six ans qu'on peut espérer la première récolte.

On estime qu'une installation complète, avec machine Prieto, séchoirs et machines pour mettre la fibre en balles, revient à 25,000 piastres (62,000 fr.).

Le prix de vente du henequen varie beaucoup. Il y a quelques années, il était tombé à 1 piastre 1/2 l'arrobe (11 kilog. 1/2). Depuis lors, il a monté énormémeut, les événements ayant empêché l'exportation de la fibre de manille qui sert aux mêmes usages et lui faisait concurrence sur le marché américain. L'année dernière, le prix s'est élevé jusqu'à 5 et même 5 piastres 1/2 l'arrobe. Au mois de février de cette année, il se maintenait à 3 piastres.

L'exportation a été en augmentant d'une façon assez régulière. Elle était de 2 millions d'arrobes en 1882, de 3 millions 1/2 en moyenne durant la période de 1884 à 1889. En 1891, elle atteignait 4 millions 1/2 et en 1892, 5 millions, représentant une valeur de 8 millions de piastres. Depuis lors, elle s'est maintenue à ce chiffre jusqu'à la forte hausse des prix de l'année dernière, qui l'a fait monter jusque 6,300,000 arrobes (69,636,750 kilog.), représentant la valeur énorme de 18.251,938 piastres, environ 45 millions de francs, dont les deux tiers au moins constituent un bénéfice net pour les producteurs.

Les Etats-Unis ont absorbé environ 90 % du total. On y emploie beaucoup la corde de henequen pour le bottelage mécanique des céréales.

Bien que le henequen soit la principale ressource de la région du Nord-Ouest, on y rencontre pourtant aussi d'autres cultures. Ainsi, il y a de très belles haciendas de canne à sucre dans les arrondissements de Tekax et de Ticul, situés au Sud de Mérida. Le terrain y change déjà de nature et est d'une fertilité beaucoup plus graude que plus au Nord.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
RAYMOND THÉRY.

Lille Imp. L. Danel

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 27 Juillet 1900.

Présidence de M. Ernest NICOLLE, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

MM. Ernest Nicolle, Quarré-Reybourbon, Haumant, Raymond Théry, Houbron, Beaufort, Craveri et Pajot prennent place au Bureau.

M. Fernaux-Defrance, empêché, se fait excuser.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée générale, en date du 26 Avril, a été publié dans le Bulletin de Mai 1900.

Adhésions nouvelles. — Depuis le 26 Avril, le Comité a admis 22 Membres nouveaux. La liste en est publiée à la suite du procès-verbal.

Nécrologie. — Nous avons malheureusement, depuis la même date, à déplorer plusieurs décès :

M. Maurice Descamps, enlevé bien rapidement et prématurément à l'affection de sa famille, de ses nombreux amis et à l'estime de tous ses concitoyens ;

M. Alexandre Hette, Membre de la Commission historique ;

Mme Veuve Léon Barrois.

Distinctions honorifiques. — M. le capitaine Loréal, qui avait bien voulu souvent nous aider efficacement dans nos Concours, nommé commandant, a passé de Lille à Lorient, et nous donne une preuve de son attachement en restant de notre Société.

Le général Allard et M. l'intendant de Perussis ont été promus commandeurs, et le général Tremeau, officier de la Légion d'honneur.

M. Chevalier le More, directeur des Postes et Télégraphes, a été fait chevalier de la Légion d'honneur.

M. Émile Wuillaume, consul de Belgique, a été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

L'Assemblée exprime ses félicitations à ces nouveaux titulaires dont les distinctions contribuent à l'éclat de la Société.

Concours. — Les Concours annuels ont eu lieu pour la Géographie commerciale le dimanche 8 Juillet, et pour l'ensemble le jeudi 12 Juillet. Ils ont réuni 164 concurrents.

	Garçons.	Filles.	Total.
	—	—	—
Lille	49	31	80
Roubaix	37	22	59
Tourcoing	19	6	25
	105	59	164

MM. Quarré-Reybourbon, Raymond Théry, G. Houbron, Dr Vermersch, Delahodde, Godin, Vaillant, Dehée, Calonne et Thieffry, à Lille, ont consacré leurs soins à l'organisation et à la surveillance de ces réunions. L'Assemblée leur en témoigne ses remercîments, de même qu'à nos collègues de Roubaix et de Tourcoing qui ont fait preuve du même dévouement.

Fondation Paul Crepy. — Don annuel de trois cents francs fait par Mme Paul Crepy. Sur la proposition de la Commission des Concours, le Comité d'Études a adopté les dispositions d'un rapport de M. Haumant, Vice-Président.

Un Concours spécial aura lieu chaque année à partir de 1901, en même temps que celui des Concours de Géographie, entre candidats de 17 à 21 ans, suivant un règlement à établir sur les bases adoptées. La Commission des Concours indiquera un certain nombre de questions parmi lesquelles les candidats choisiront celle qui leur conviendra.

Ces questions porteront une année sur la France, l'Alsace-Lorraine et la Belgique ; l'autre année sur l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande et la Suisse. La somme de trois cents francs sera attribuée au concurrent dont le travail sera suffisant et classé le premier pour aller faire un voyage dans la région qui aura fait l'objet de son étude. Son séjour sera facilité par toutes les informations et recommandations que pourront donner les Membres dévoués de la Société, afin d'en obtenir le maximum de durée et d'utilité.

Mme Crepy a été informée de ces dispositions et a bien voulu les approuver en nous affirmant que notre décision « concorde parfaitement avec les idées de son regretté mari. »

C'est là un commencement de l'usage des bourses de voyage qui peut être d'un heureux exemple et attirer à notre Société les moyens de développer un mode si efficace d'expansion géographique.

Conférences. — La série des Conférences de la saison dernière s'est terminée d'une manière instructive et brillante par les communications suivantes :

Dimanche 29 Avril. — M. Marcel Dubois : L'Opinion publique et la marine en France.

Jeudi 3 Mai. — M. E. Bertaux : L'Italie méridionale, les régions et les hommes avant et après l'unité.

Dimanche 13 Mai. — M. le commandant du génie Houdaille : Le port et le chemin de fer de la Côte d'Ivoire.

Excursions. — Du 6 au 8 Mai. — Bruges. Cinquantenaire, Cortège historique du Saint-Sang. Organisateurs : MM. Van Troostenberghe et Calonne.

22 Mai. — Etablissements Gratry à Halluin. — Tuilerie de Pottelberg à Courtrai. Organisateurs : MM. Fernaux et Van Troostenberghe.

29 Mai. — Bailleul. Visite des serres de MM. Anatole Cordonnier et fils. Ypres, musées et collections. Organisateurs : MM. Delahodde et Van Troostenberghe.

4 Juin. — Bergues. Millénaire de Saint-Winoc. Cortège historique et religieux. Organisateurs : MM. le Dr Vermersch et H. Beaufort.

7 Juin. — Visite aux Mines de Bully-Grenay. Organisateurs : MM. Fernaux et Calonne.

10 Juin. — Le Mont de Lenclud. Organisateurs : MM. Fernaux et H. Beaufort.

12 Juin. — Armentières. Établissements Dulac, Mahieu, Duhot frères ; École professionnelle. Organisateurs : MM. Van Troostenberghe et Calonne.

Le jeudi 21 Juin, M. G. Houbron a bien voulu se charger avec M. Dehée, de conduire à Cassel et à Dunkerque, les lauréats du Prix Danel.

M. Derache a représenté la Société à la grande manifestation navale de Cherbourg. Le 19 Juillet, le Président en recevait le télégramme suivant : *Hier soir branle-bas de combat émouvant, aujourd'hui revue navale splendide, spectacle réconfortant pour cœurs français.*

L'Assemblée partage le sentiment si bien exprimé par M. Derache, car, nos yeux de géographes le voient clairement, la sphère d'action d'une grande puissance s'étendant de plus en plus loin sur toutes les mers, rend nécessaire la possession d'une force navale considérable ; les tristes événements qui se déroulent en Extrême-Orient en sont en ce moment une preuve éclatante.

L'élan des excursionnistes s'est fort ralenti depuis le milieu de Juin, l'Exposition les a probablement séduits cette année et nous les verrons l'an prochain reprendre une nouvelle ardeur. Le voyage projeté en Allemagne, à Oberammergau, à Vienne avec retour par le Rhin est trop attrayant et trop bien préparé par MM. Henri Beaufort et Paul Destombes pour se ressentir de ce ralentissement.

Les excursionnistes ont reçu par avance un guide qui est le modèle du genre ; chaque ville y est décrite de manière à faire envie aux meilleures publications ayant pour objet de renseigner les touristes. L'Assemblée exprime ses vœux pour que tout soit favorable aux voyageurs, y compris la température.

Congrès. — MM. Quarré-Reybourbon et Cantineau ont pris part au Congrès des Sociétés savantes, et M. Cantineau rendra compte dans un prochain numéro du Bulletin des travaux de la section de Géographie.

M. Quarré-Reybourbon a suivi aussi le Congrès national d'Archéologie à Chartres. Grâce à l'obligeance de M. Carpentier, plusieurs clichés seront mis à la disposition de la Société pour permettre d'intercaler quelques phototypies dans le compte rendu de ce Congrès, qui paraîtra dans le Bulletin.

Du 2 au 9 Août, aura lieu le Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences. M. G. Lecocq a accepté d'y représenter la Société.

Communication. — M. Haumant, professeur de langue et de littérature russes à la Faculté des Lettres, Vice-Président de la Société, nous fait avec son talent de

fin diseur une analyse très intéressante *sur les Russes à l'Exposition*, d'après le livre humoristique de V.-A. Leïkine.

Le Président, se faisant l'interprète de l'Assemblée, remercie chaleureusement M. Haumant.

La Séance est levée à 9 heures 55.

MEMBRES ADMIS DEPUIS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 AVRIL 1900.

N°s d'inscription. MM.

3760. Delecroix (Ém.), rue de Lannoy, 16.
Présentés par MM. *Maurice Thieffry* et *Pecqueur*.
3761. Ply, directeur à la Société anonyme de Pérenchies, pl. de la République, 1.
Van Troostenberghe et *P. Santenaire*.
3762. Lees-Lantiaux, négociant, rue Ste-Catherine, 9.
H. Bernard et *Fernaux-Defrance*.
3763. Parent (L.), dir. des ateliers de la Comp. de Fives-Lille, r. des Ateliers, 2.
Édouard Agache et *E. Nicolle*.
3764. Lambin (Louis), propriétaire à Comines.
Van Troostenberghe et *A. Devos*.
3765. Payen (Camille), industriel à Gommegnies.
Buisset et Henri Beaufort.
3776. Chantry (Léon), entrepreneur, rue Nationale, 119, à Tourcoing.
Philippe Suin et *Henri Beaufort*.
3767. Amelin (Alfred), représentant, place de la République, 4.
Ch. Renaut et *Henri Beaufort*.
3768. Lepercq-Desprez (Jean), propriétaire à Deûlémont.
Flipo et *Fernaux-Defrance*.
3769. Vienne (Dr Clément), rue Inkermann, 46.
H. Brulin et *Ernest Nicolle*.
3770. Sénélar (Géry), négociant à Wambrechies.
G. Deleplanque et *H. Pajot*.
3771. Jourdain, instituteur, rue Dupleix, 26.
Cantineau et *Georgé*.
3772. Rogeaux (Alfred), rue de Lille, 70, Armentières.
Van Troostenberghe et *P. Rogeaux*.
3773. Wecxsteen (Remy), fabricant de toiles, rue du Poisson, 9, à Bailleul.
Van Troostenberghe et *Hié-Delemer*.
3774. Lemetter (G.), négociant en bois, rue du Quai, 160, La Madeleine.
Van Troostenberghe et *Raquet*.
3775. Debosque (Émile), industriel, rue Bayart, 5, Armentières.
Ch. Arquembourg et *Ernest Nicolle*.

Nos d'inscrtpiion. MM.

2776. Bonet (P.), ingénieur, rue Solférino, 221.
Ch. Arquembourg et *Ernest Nicolle.*

3777. Barbet-Massin (Mme), propriétaire à Maubeuge.
Henri Beaufort et *René Hiroux.*

3778. Liagre (Georges), boulevard de Paris, 14, à Roubaix.
E. Boulenger et *P. Destombes.*

3779. Fauchille (Charlemagne), agent de change, rue Basse, 28.
Van Troostenberghe et *E. Plaideau.*

3780. Ansiau (Léon), à Maubeuge.
Henri Beaufort et R. Hiroux.

3781. Leroy (fils et Cie), fabricants de toiles à Estaires.
Van Troostenberghe et *Auguste Lefrancq.*

LIVRES, CARTES ET PHOTOGRAPHIES REÇUS OU ACHETÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE DEPUIS AVRIL 1900.

J. — Livres.

1° DONS.

2346. La Spéléologie (science des cavernes), par E. Martel. Paris, Georges Carré et Naud, 1900. — Don des éditeurs.

2349. Glaciers de Freezing Caverns, by Edwin Swift. Philadelphie, 1900. — Don de l'auteur.

2350. Voyage au Trombetos en 1899, par O. Coudreau. Lahure, 1900. — Don de l'éditeur.

2352. A la Pagaie, sur l'Escaut, la Sambre, l'Oise, par Robert Stevenson. Lechevalier, 1900. — Don de M. Fernaux.

2353. Aperçu des communications sur le Groënland, par Thorvald Kormerup. Copenhague, 1900. — Don de la Société de Géographie de Paris.

2354. Les Boers et le Transvaal, par J. Corcelle. Bourg, 1900. — Don de l'auteur.

2359. Flamands et Wallons, par J. Stecher. Liège, 1859. — Don de M. Houbron.

2360. Esquisses davosiennes, par G. Houbron. Lille, Le Bigot, 1899. — Don de l'auteur.

2366. Bibliographie des travaux historiques et achéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, par Robert de Lasteyrie, tome III, 2e livraison. Imprimerie Nationale, 1899. — Don du Ministère de l'Instruction publique.

2367. Mission scientifique Dutreuil de Rhins dans la Haute-Asie. 1890-1895, 3e partie, par Grenard. — Mission scientifique dans la Haute-Asie. — Atlas des cartes Grenard. Paris, Ernest Leroux, 1898. — Don du Ministère de l'Instruction publique.

2368. Table alphabétique des ouvrages de Vital Cuinet sur la Turquie d'Asie. Paris, Leroux, 1900. — Don de l'éditeur.

2369. Le peuplement de nos colonies, par Ch. Lemire. Challamel, 1900. — Don de l'auteur.

2370. La France et les câbles sous-marins. Idem. — Don de l'auteur.

2371. Syrie, Liban et Palestine, géographie, administration et statistique, par V. Cuinet. Leroux, 1896. — Don du Ministère de l'Instruction publique.

2372. Notice sur la Côte d'Ivoire, par Pierre Mille. Firmin Didot, 1900. — Don du Ministère des Colonies.

2373. Congrès archéologique de France, 13e session. Morlaix et Brest, 1898.
Id. id. 14e session. Nimes, 1899.

2375. Statistique de l'enseignement primaire pour 1896-1897. Imprimerie nationale, 1900. — Don du Ministère de l'Instruction publique.

2376. Mission Houdaille. Côte d'Ivoire. Étude du chemin de fer et du port. — Don de l'auteur.

2° ACHATS.

2347. Boers et Anglais. Où est le droit ? par E. Desmolins. Firmin-Didot, 1900.

2348. Études sociales et industrielles sur la Belgique, par Édouard Deiss. Paris, Guillaume, 1900.

2351. Les anciennes provinces de la France, études étymologiques et onomastiques, par A. Rolland. Paris, Lechevalier, 1900.

2355. A travers le massif central. Lectures descriptives et récits, par C. Delorme et A. Flamary.

2356. De l'Allemagne, par Mme de Staël (fragments). H. Gautier, Paris.

2357. Du Danube à la Baltique, par Gabriel Thomas. Berger-Levrault et Cie. Paris, 1890.

2358. Par monts et par vaux, par Jean Vaudon-Téqui. Paris, 1892.

2361. La Chine qui s'ouvre, par R. Pinon et J. de Marcillac. Paris, Penin, 1900.

2354. L'exploitation de notre empire colonial, par Louis Vignon. Paris, Hachette, 1900.

2365. Principes d'hygiène coloniale, par le Dr Treille. Paris, Carré et Naud, 1899.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

LE PORT ET LE CHEMIN DE FER
DE LA COTE D'IVOIRE

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille,
le 13 Mai 1900,

Par le Commandant HOUDAILLE,
Chef de Bataillon du Génie, Chef de la Mission d'études du Chemin de fer de la Côte d'Ivoire.

Mesdames, Messieurs,

Avant de vous entretenir des travaux de la mission d'études du chemin de fer de la Côte d'Ivoire, permettez-moi tout d'abord de remercier Monsieur le Président de la Société de Géographie de Lille et Messieurs les Membres du Bureau de l'honneur qu'ils m'ont fait en me demandant de venir exposer devant vous, le résultat de nos études.

Je sais que je suis ici au milieu d'un public qui fait mieux que de s'intéresser à la prospérité de la France, qui y travaille effectivement en développant par tous les moyens possibles son commerce et son industrie.

C'est parce que je connais par expérience personnelle toutes les ressources de cette admirable région du Nord que je me permets d'attirer votre attention sur un petit coin de l'Afrique, hier encore à peine exploré, mais qui peut devenir demain, grâce aux travaux publics

projetés, une des colonies les plus riches, sinon la plus riche, de nos possessions africaines.

Avant d'entrer dans le détail de nos travaux, il n'est peut-être pas inutile de vous dire un mot de l'organisation d'une mission de chemin de fer. En général, et c'était le cas à la Côte d'Ivoire, une pareille mission a un double but, faire une reconnaissance générale du terrain et par ce côté elle devient une véritable mission d'exploration ; étudier ensuite en détails le premier tronçon de la ligne à construire, ce qui relève uniquement de l'art de l'ingénieur.

Il faut donc choisir le personnel en conséquence. L'explorateur doit avoir la vigueur, l'endurance, l'énergie, la volonté d'atteindre le but partout et quand même.

L'ingénieur, une connaissance approfondie de la question du tracé des voies ferrées, du coup d'œil et du sens pratique.

Mon second, le capitaine Crosson-Duplessix, originaire de la région du Nord, avait fait partie en 1894 de la mission du colonel Joffre au Soudan, et il avait construit à cette époque un tronçon de la route qui conduit de Kayes au Niger.

Le capitaine Thomasset rentrait depuis six mois à peine du Soudan où il était à la tête du service des études de la voie ferrée, lorsque je lui proposai de repartir avec moi à la Côte d'Ivoire. Le lieutenant Macaire, détaché depuis un an, à l'exploitation de la ligne de Chartres-Orléans, confiée au régiment de chemin de fer, était admirablement préparé pour la partie technique des études.

Enfin l'adjoint du génie Borne du service géographique travaillait depuis six ans à la carte des Alpes et grâce à cette préparation, joignait à une connaissance approfondie de la topographie, une vigueur peu commune et une résistance exceptionnelle à la fatigue. Quelques mois d'ailleurs après notre retour, ces qualités le faisaient désigner comme chef du service des travaux publics de la Côte d'Ivoire, où il est reparti pour commencer l'installation de Bingerville, la nouvelle capitale, ainsi que le piquetage du futur port.

Le docteur Lamy, médecin de la mission, rentrait de Madagascar. — A sa science médicale il joignait deux autres qualités qui nous ont rendu de grands services, il était grand chasseur devant l'Éternel, et photographe fanatique.

Une partie des projections que je vais faire défiler sous vos yeux sont de lui.

J'avais donc comme collaborateurs, un personnel d'élite, plein d'en-

train, d'initiative et de volonté. Aussi est-ce de toute justice de reporter sur eux une large part du succès final de la mission. Les mêmes principes m'ont guidé dans le choix du personnel subalterne.

Au nombre qui n'est qu'une gêne, il faut substituer la valeur individuelle. Les 7 sous-officiers que le colonel Marmier avait spécialement choisis dans son régiment des chemins de fer, tous anciens coloniaux, avaient fait leurs preuves dans des missions analogues au Soudan et à Madagascar.

A leur école, mes jeunes caporaux et sapeurs eurent bientôt terminé leur éducation coloniale.

Pour compléter mon effectif, j'ajouterai 25 tirailleurs sénégalais recrutés à Saint-Louis par le capitaine Thomasset.

On ne fera jamais assez connaître en France les qualités et le dévouement de cette admirable race de soldats noirs, à qui nous devons en partie la conquête de notre vaste domaine africain. Toujours prêt, de belle humeur, le tirailleur est apte à tout.

En avant-garde, l'oreille aux aguets, il remplace souvent le guide; à l'arrière-garde, il a des arguments irrésistibles pour faire suivre les traînards ; à l'étape, il veille à la sûreté du camp.

Je ne veux pas non plus oublier nos précieux auxiliaires, une équipe de 100 porteurs recrutés à Konakry.

Si la question du personnel est importante, celle du matériel ne l'est pas moins. — Le matériel, c'est la santé et la vie des hommes d'une expédition, c'est notre véritable supériorité sur les races primitives que nous voulons assimiler.

Aussi avons-nous apporté un soin tout spécial à la constitution de nos approvisionnements qui comprenaient près de 600 caisses, instruments de topographie, d'astronomie, campement, vivres, marchandises de traite, bateau pliant, cordages, etc. Si je n'ai perdu aucun homme au cours de ma mission, je le dois surtout au confortable relatif dont j'ai entouré le personnel subalterne. Tous mes sapeurs possédaient un lit pliant, une tente, ils avaient comme les officiers des approvisionnements spéciaux en vivres, des conserves de légumes, du vin de Bordeaux et même un peu de Champagne, de façon à pouvoir ajouter de temps en temps un petit extra à l'inévitable cornbeef et au non moins inévitable riz de ration.

C'est là tout le secret des expéditions coloniales ; assurer à l'Européen le minimum de confortable nécessaire à l'existence et pour ne pas alourdir les convois, il faut réduire l'effectif au strict nécessaire en suppléant au nombre par la valeur personnelle.

But de la Mission. — Sa marche. — Ses travaux.

La mission qui m'avait été confiée par le Ministre des Colonies, sur la proposition de M. Binger, Directeur des affaires d'Afrique et du regretté M. Bricka, Inspecteur général des travaux publics, avait pour but de rechercher sur le littoral de la Côte d'Ivoire, un emplacement favorable pour la création d'un port, et partant de ce point, d'étudier la construction d'une voie ferrée se dirigeant vers le Soudan dans la région de Kong, de façon à ouvrir à tous ces territoires des relations directes avec la mer, dont ils sont séparés par une forêt impénétrable de plus de 400 kilomètres de largeur. Actuellement, pour arriver à Kong, les produits européens qui partent du Sénégal doivent parcourir depuis Saint-Louis, 3.000 kilomètres : 900 en bateau sur le Sénégal, 200 en chemin de fer, 400 en voiture Lefebvre, 1.500 à dos d'homme. On se rend compte du prix que peut valoir une marchandise après toutes ces pérégrinations et on conçoit qu'une trouée à travers la forêt équatoriale aura pour le développement du commerce de ces régions le même effet que le percement du canal de Suez pour l'Extrême-Orient.

Partis de Marseille le 25 Novembre 1898 par une tempête épouvantable qui nous causa trois jours de retard, nous abordions à Grand-Bassam le 16 Décembre 1898.

En route nous avons cueilli au passage nos 25 tirailleurs à Dakar, puis nos 100 porteurs à Konakry, de sorte qu'en débarquant à Grand-Bassam je n'avais plus qu'à constituer ma maison militaire, c'est-à-dire le personnel de boys, cuisiniers et interprètes, indispensable à une mission d'exploration.

Le gouverneur, M. Bonhoure, et son distingué secrétaire-général, M. Clozel, me facilitèrent avec le plus grand empressement cette organisation.

Comme maître d'hôtel j'avais jeté les yeux sur un grand diable de Sénégalais, haut de six pieds, qui depuis quinze ans roulait sa maigre

carcasse à travers toute l'Afrique, de Dakar à Tombouctou, de Tombouctou au Dahomey, à la Guinée, puis à la Côte d'Ivoire : Fodé avait tout vu, parlait toutes les langues, pouvait cumuler tous les emplois.

Six jours après notre débarquement, un premier détachement commandé par le capitaine Crosson-Duplessix se rendait à Petit-Bassam pour étudier la question du port, dont je vous parlerai plus longuement tout à l'heure.

J'accompagnai moi-même à Dabou le détachement du capitaine Thomasset que j'avais chargé d'étudier la possibilité de la pénétration par le Bandama.

Pour des raisons d'ordre politique, cet officier dut limiter sa reconnaissance aux environs de Dabou et à l'embouchure de l'Agneby. Il me rejoignit le 15 Janvier avec son détachement à Denguera.

Enfin le 30 Décembre, le gros de la mission comprenant une centaine de personnes venait camper à Allepé, village situé sur la Comoë au point terminus de la navigation à vapeur. Depuis le développement de l'exploitation du caoutchouc, Allepé a pris une grande importance et il n'est pas rare de voir 3 ou 4 bateaux à vapeur amarrés aux rives de la Comoë. Aussi avons-nous choisi ce village comme point de départ provisoire du chemin de fer, et un embranchement étudié par le capitaine Crosson-Duplessix le relie au port d'Abidjean.

Dans la nuit du 31 Décembre au 1er Janvier, nous reçûmes à Allepé, non pas le baptême du feu, mais le baptême de la brousse. Vers minuit je suis réveillé par des piqûres insupportables, je saute à bas de mon lit de camp, je me précipite hors de ma tente, et je me trouve en présence d'un spectacle héroï-comique. Tous les Européens de la mission, dans un costume primitif se livrent à une danse échevelée, jurant et gesticulant comme des possédés. Notre camp était envahi par les fourmis noires dont la morsure est très douloureuse. Lorsqu'on veut leur faire lâcher prise, la tête reste fixée à la chair.

C'est en vain que nos porteurs et tirailleurs essayent d'allumer des feux pour repousser l'ennemi.

Peine perdue, les fourmis ont gagné la bataille, nous sommes obligés de battre en retraite et de nous réfugier en pleine forêt. Nous venions de faire connaissance avec un des plus terribles fléaux qui attendent le voyageur en Afrique.

Ces colonnes de fourmis noires atteignent des longueurs de plusieurs kilomètres ; le docteur Lamy a constaté le défilé d'un véritable fleuve de fourmis qui a duré 72 heures. — Le chiffre total atteignait 10 mil-

lions d'individus. Rien ne résiste à une pareille invasion. Malheur au blessé qui ne peut se défendre, en deux jours il ne reste plus qu'un squelette admirablement préparé.

A partir d'Allepé, nous abordons la forêt tropicale, impénétrable en dehors du sentier indigène qui serpente à travers les arbres déracinés, les lianes et les palmiers épineux.

On ne voit pas à dix pas devant soi et en présence de ce fouillis inextricable, toutes les méthodes de tracé de chemin de fer, les plus ingénieuses, sont impuissantes.

Mon parti cependant fut bientôt pris : je divisai mes 100 porteurs en 4 brigades de bûcherons commandées par un sous-officier et un caporal.

Chaque officier prend la direction d'une brigade et la lutte contre la forêt commence, lutte sans trêve et sans merci, qui a duré 150 jours pendant lesquels le silence de la forêt vierge a été constamment troublé par le bruit sec des coupe-coupe, les clameurs des noirs, le fracas sinistre des géants de la forêt s'écroulant en broyant tout dans leur chute.

Nous avons ainsi exécuté pied à pied 150 kilomètres de tranchée, tantôt dans le sens de la direction générale du tracé, tantôt dans le sens perpendiculaire.

Tout le long de cette trouée, de forts piquets marquent l'origine de la tranchée transversale et chacun d'eux porte gravée sur une plaque en zinc, une inscription donnant le numéro de la tranchée, l'altitude, la distance kilométrique.

En se reportant au plan que nous avons établi, il suffit de mesurer le long de cette tranchée la distance portée sur le plan, pour avoir un point de passage de la ligne de chemin de fer. .Comme vérification, on doit retrouver entre les deux points la différence d'altitude marquée sur le plan.

Comme vous le voyez, il reste de notre étude des traces visibles et palpables sur le terrain, et, si un piquet venait à disparaître on retrouverait facilement son emplacement, soit au moyen de la tranchée transversale, soit en mesurant la distance qui le sépare du piquet précédent, distance qui est consignée dans un répertoire général. Le premier gros village que nous avons rencontré figure sur les cartes, sous le nom de Denguera. A notre arrivée, nous trouvons le village complètement évacué, les femmes, les enfants et les bestiaux avaient gagné l'intérieur de la forêt.

Seuls, deux ou trois vieillards résignés à leur sort attendaient l'arrivée des blancs et des terribles tirailleurs sénégalais.

Nous eûmes beaucoup de mal à leur faire comprendre que nous ne voulions ni brûler leur village, ni les emmener en esclavage.

Au bout de deux ou trois jours la population revient peu à peu, et le chef de la tribu des Dengueras nous offre des présents et nous donne une aubade, car ce chef possède une musique militaire, 6 cornes d'éléphants artistement ciselées, un tam-tam et une sorte de triangle.

L'ensemble est assez harmonieux et ce qu'il y a surtout de remarquable, c'est la persévérance des musiciens. Tant que le chef n'a pas fait un geste convenu, le même air se poursuit indéfiniment. — A partir d'Adokoï, point terminus des explorations faites en 1896-1898 par MM. d'Espagnot et Camille Dreyfus, nous entrions dans un pays où aucun blanc n'avait jamais pénétré. La situation politique à ce moment faillit d'ailleurs se gâter.

A Dioubasso les gens du village veulent interdire aux tirailleurs d'aller puiser de l'eau au marigot, l'attitude était menaçante, les fusils étaient en joue de part et d'autre.

Heureusement le capitaine Crosson-Duplessix garda son sang-froid. Il fit relever les fusils, mettre la baïonnette au canon, rassembla ses 10 tirailleurs et pénétra au pas de course dans le village, où il s'empara par surprise du chef de village et d'un bœuf; l'interprète arriva et on s'expliqua. Ce jour-là, paraît-il, le marigot était fétiche, c'est-à-dire que nul n'avait le droit d'y puiser. — Pour faire comprendre au chef de village que rien n'était fétiche pour les blancs, et que l'attitude de ses gens méritait une punition, le bœuf fut condamné à payer les frais du procès.

Le soir, les tirailleurs firent bombance et toute la nuit le camp fut parfumé de l'odeur de viande boucanée.

Pendant ce temps, les mêmes difficultés m'arrivaient à Mopé, gros village situé à 60 kil. de Bettié; j'étais parti en reconnaissance avec le capitaine Thomasset et une colonne légère pour atteindre Bettié et organiser mon ravitaillement partie par porteurs, partie par pirogues.

A 2 kil. du village, le sergent de tête rencontre un émissaire du chef de Mopé, interdisant formellement le passage. — Je fais comprendre au porte-canne que je ne viens pas faire la guerre, mais ouvrir une route et que j'entends passer.

Pendant le déjeuner, les émissaires se succèdent et finalement le chef nous envoie son propre fils pour nous inviter à coucher au village.

Nous fûmes très bien reçus et je pensais les difficultés terminées, lorsqu'à mon retour de Bettié dix jours plus tard, je trouvais la situation très tendue.

600 nègres armés, venus des villages environnants étaient concentrés à Mopé, je n'avais que 25 tirailleurs et 15 fusils européens, ce qui était peu.

Une heure après mon arrivée au camp, le chef de village vient me trouver avec une suite nombreuse et me tient le discours suivant : « Quand tu es passé, je t'ai bien reçu, mais je ne veux pas que tu restes à Mopé, car si tu restes, tu seras chef, et je ne serai plus chef. »

Ce n'était pas trop mal raisonné pour un noir, je lui fis répondre d'une façon très calme, que j'étais grand chef des blancs, que le pays était à moi et que je m'installais là où je voulais, — j'ajoutais qu'il était mal conseillé et que si par malheur un coup de fusil était tiré, il ne resterait rien de son village ; je savais d'ailleurs que ces villages voisins étaient souvent en luttes et qu'ils ne s'étaient réunis momentanément que pour s'opposer à l'installation des blancs. Là-dessus, je le congédiai, mais je pris des mesures de précaution. Les sentinelles furent doublées la nuit et tous les matins, je fis faire l'exercice à mes tirailleurs sous les ordres d'un sergent européen.

Il est probable que la charge en 12 temps, l'escrime à la baïonnette, les feux à genou, couché et debout, impressionnèrent le chef noir, car au bout de trois jours, il vint me proposer de boire fétiche pour sceller la paix.

Boire fétiche consiste à absorber un breuvage empoisonné ; si vos intentions sont pures, tout va bien, mais si vous avez de mauvais desseins, vous tombez raide mort.

C'est l'ancienne épreuve par le poison du Moyen-Age. Fort heureusement lorsqu'on est grand chef, il est des accommodements avec le fétiche. Ce sont les porte-cannes du chef et les interprètes du commandant qui reçoivent procuration, et qui se hâtent d'ailleurs d'absorber le moins possible du redoutable breuvage.

La cérémonie terminée, on échange des cadeaux et pour signifier que notre camp est désormais sacré, le chef asperge nos tentes et celles des tirailleurs avec le fétiche.

A partir de ce moment, les 600 guerriers rejoignirent leurs villages, j'achevai la construction de Mopé-ville et j'installai immédiatement un marché et un observatoire, la nourriture matérielle et la nourriture intellectuelle.

Pendant ce séjour à Mopé, je fis mettre au net les premiers travaux de la mission et j'organisai deux reconnaissances.

L'une sous les ordres du capitaine Crosson-Duplessix se dirigea vers Kong et explora le Morenou. Un traité d'alliance fut conclu avec Kassiquao, roi du Morenou, dont l'autorité s'étend sur plus de 20 villages.

En route, le capitaine Crosson rencontra une petite caravane de Dioulas, venant de Kong, apportant des étoffes, qu'ils échangèrent contre de la poudre d'or, la seule monnaie du pays.

La deuxième reconnaissance commandée par le capitaine Thomasset avait pour instructions de se diriger sur le Saoulé, de choisir un point de passage sur le N'Zi, principal affluent du Bandama et de vérifier si la forêt équatoriale se terminait bien à cette rivière.

Parti avec un effectif très réduit, 1 sergent, 1 caporal, 6 tirailleurs et 20 porteurs, le capitaine Thomasset allait atteindre le point terminus fixé par mes instructions, lorsqu'en avant du village d'Assé-Kouassé, 200 guerriers armés de fusils vinrent lui interdire le passage.

La situation était critique, car je me trouvais à ce moment avec le gros de la mission à plus de 150 kilom. en arrière et ces populations ignoraient ma présence.

Le capitaine Thomasset paye d'audace, il envoie son interprète dire aux indigènes que ses fusils tuent six hommes d'un coup, qu'il leur fera beaucoup de mal et qu'il passera quand même.

En même temps il fait charger les armes des tirailleurs, poser à terre les bagages des porteurs, qui mettent en mains le coupe-coupe, prêts à s'élancer à l'assaut.

Ces préparatifs commencent à intimider les noirs, toujours lents à prendre une décision ; l'interprète fait alors une nouvelle tentative en leur annonçant que si dans une heure ils n'ont pas laissé le passage libre, les blancs allaient commencer le feu.

Cette attitude énergique en imposa aux noirs qui fort heureusement étaient mal commandés et appartenaient à des villages différents.

Des groupes se formèrent, des discussions bruyantes s'élevèrent, puis peu à peu des groupes d'indigènes commencèrent à battre en retraite, une heure après le passage était libre et le capitaine Thomasset allait coucher sur les bords du N'Zi après avoir rempli en tous points sa mission.

Sans prendre un jour de repos, il rejoint à marche forcée le gros de la colonne ayant accompli en 14 jours une marche ininterrompue de

300 kilomètres et rapportant une étude complète, chaînée et levée à la planchette de 100 kilomètres de longueur.

Aussi lorsque le 1er Avril, à 7 heures du soir, nous entendîmes au loin dans la forêt la corne d'appel qui signalait l'arrivée du petit détachement, tout le camp se porta au devant de ces braves et de ces vaillants, et l'on fêta joyeusement le retour de la petite colonne.

A notre arrivée à Allepé le 3 Avril, notre tâche n'était qu'à moitié remplie, et après deux jours d'un repos bien mérité, j'organisai de nouveau quatre détachements. Le premier sous les ordres du capitaine Crosson-Duplessix alla étudier l'embranchement qui devait relier le futur port à Allepé.

Le deuxième commandé par le lieutenant Macaire allait reconnaître les chutes d'eau du Mala-Mala qui nous avaient été signalées par le docteur Lamy.

Le lieutenant Macaire rapporta les plans et devis d'une usine électrique de 700 chevaux pouvant être portée plus tard à 2.000 chevaux. Malgré l'éloignement de la source d'énergie, 40 kilom. environ, on peut espérer le remplacement futur de la locomotive à vapeur par la locomotive électrique.

Le troisième détachement dirigé par l'adjoint du génie Borne étudia l'embranchement d'Allepé à Grand-Bassam à travers un pays marécageux où les opérateurs durent travailler deux jours de suite avec de l'eau jusqu'à la ceinture.

Enfin un quatrième groupe sous les ordres du plus ancien agent relevait le cours de la Comoë, d'Allepé à Bettié.

Pendant ce temps, je faisais abattre un hectare de forêt pour recueillir des échantillons de bois et je faisais construire une route de 12 kilom. d'Allepé à Memni.

Malheureusement au mois d'Avril avait éclaté à Grand-Bassam une épidémie de peste bubonique qui atteignait seulement les indigènes, puis au mois de Mai, une épidémie de fièvre jaune, autrement meurtrière se déclara parmi les Européens.

En dix jours tous les médecins de la colonie avaient été emportés par le fléau et le gouverneur me priait instamment de faire appel au dévouement du docteur Lamy pour occuper les fonctions de chef du service de santé.

C'était presque un arrêt de mort et lorsqu'à 11 heures du soir, dans la nuit sombre, les officiers de la mission, profondément émus, firent les adieux à leur camarade, qu'une chaloupe attendait pour le trans-

porter à Grand-Bassam, ce furent de part et d'autre des adieux que l'on croyait définitifs.

Quinze jours après le docteur Lamy était atteint par le fléau et je conserve précieusement une lettre qu'il m'écrivait au moment où, abandonné par son boy, il croyait que l'heure suprême allait sonner pour lui.

Jamais le sacrifice de la vie ne fut accepté plus simplement, plus noblement, plus héroïquement.

Échappé miraculeusement à la mort, puisqu'il est un des trois survivants des 36 personnes atteintes par le fléau, le docteur Lamy vient de repartir pour le Haut-Dahomey avec la mission du commandant Guyon.

Dès le début de l'épidémie, j'avais pris des mesures énergiques pour l'isolement du camp en détournant le sentier indigène qui le traversait, de façon à éviter tout contact avec mes porteurs. Des tirailleurs armés veillaient jour et nuit à l'entrée et à la sortie du camp.

Au mois de Mai, ne pouvant nous embarquer à Grand-Bassam, je me dirigeai sur Jacqueville, où j'attendis sur une plage aride pendant 40 jours, l'arrivée d'un bateau qui voulut bien prendre à son bord la mission du chemin de fer considérée comme pestiférée.

Enfin le 26 Juin, nous embarquions sur le « Galatz » qui vient de sombrer il y a quelques semaines sur les côtes d'Espagne et nous arrivions le 16 Juillet à Marseille.

Après vous avoir raconté les péripéties de notre voyage, je veux vous entretenir maintenant d'abord du projet d'établissement d'un port à Abidjean, ensuite du chemin de fer de pénétration que nous voulons établir dans la Côte d'Ivoire sur le Baoulé par Mopé.

Projet d'un Port a Abidjean.

Dès 1889, M. le capitaine Binger, à la suite de sa remarquable exploration, signalait l'existence d'une vallée sous-marine à proximité de Petit-Bassam et le peu d'épaisseur de la langue de sable qui, en cet endroit, sépare la mer de la lagune. Il faisait remarquer qu'il y avait là, en raison de la disparition presque complète du phénomène de la barre, des conditions exceptionnellement avantageuses pour l'établissement d'un port.

Pendant les deux séjours que fit le détachement du capitaine Crosson-Duplessix en 1898 et en 1899, la question fut sérieusement étudiée.

De nombreux sondages furent exécutés entre l'île Boulay et l'île de Petit-Bassam. Ils accusèrent l'existence de fonds supérieurs à 7 m. dans toute la région située au delà de l'île Boulay.

Enfin, la baie d'Abidjean, qui s'avance à 12 kilomètres dans l'intérieur des terres fut complètement explorée.

La mission d'études découvrit là un magnifique bassin naturel, large de 800 m., long de 4 kilomètres, dont la profondeur en certains points dépasse 16 m. Sur toute la côte Est s'élèvent des collines ayant jusqu'à 40 mètres d'altitude.

Dès lors, le problème changeait complètement de face, car au lieu de creuser de toutes pièces un port à Petit-Bassam, dans des conditions de salubrité médiocres, il suffisait d'accéder à ce magnifique bassin naturel formé par la baie d'Abidjean.

Lorsqu'on examine le plan d'ensemble du port, on constate que la baie d'Abidjean se trouve dans le prolongement de la vallée sous-marine du Trou-sans-Fond qui figure sur les cartes marines. Autrefois la mer communiquait directement avec la baie, mais, avant que la forêt équatoriale n'eût assuré la stabilité du sol, de nombreux apports amenés par les rivières vinrent combler en partie cette dépression et ces apports refoulés par la houle venant du large ont formé peu à peu le cordon littoral qui présente aujourd'hui un étranglement précisément à l'emplacement de l'ancienne vallée.

On pourrait craindre que le même phénomène en se reproduisant ne vienne détruire tous les travaux qui seraient tentés pour ouvrir de nouveau le passage entre la mer et la baie.

Fort heureusement, les conditions climatériques et météorologiques ont changé depuis que la forêt équatoriale a recouvert l'immense plateau mamelonné qui s'étend du golfe de Guinée à Kong. — La forêt agit comme un immense régulateur de température et de pression ; les pluies plus nombreuses et plus fréquentes sont tamisées par l'épais rideau des branches d'arbres et des lianes, elles ne modifient plus la forme extérieure du sol et les alluvions charriées par les rivières aux hautes eaux sont négligeables.

Aussi le fond actuel des lagunes est-il constitué non par de la vase, mais par du sable fin de quartz mélangé de coquilles marines. La comparaison entre nos sondages qui datent de 1899 et ceux des cartes établies il y a 50 ans par les officiers de marine, montrent que dans leur ensemble les proportions n'ont pas varié.

A ce point de vue on peut affirmer que les travaux de dragage et de balisage effectués à l'intérieur de la lagune ne courent aucun risque du fait de nouveaux apports. Un point plus délicat à étudier concerne la défense de l'entrée du canal contre les mouvements de sable semblant résulter du phénomène de la barre.

Pour éviter les apports de sable à l'entrée du canal, il faut diminuer l'intensité de la houle et favoriser son épanouissement, d'une part en creusant un canal d'une profondeur supérieure à 3 ou 4 mètres; d'autre part en protégeant l'entrée par une jetée dirigée au Sud-Est.

Le travail le plus important consiste à creuser un canal de 800 mètres de longueur dans la langue de sable qui sépare la lagune de la mer et à protéger ce canal contre la houle et l'envahissement des sables.

On commencerait par creuser un canal de 3 m. de profondeur, qui correspond aux fonds que l'on rencontre sur toute l'étendue de la lagune et de même sur le cours de la Comoë jusqu'à Allepé. On porterait ensuite la profondeur à 5 mètres, ce qui permettrait l'accès de la lagune à des bateaux de mer de 1.500 à 2.000 tonneaux. La troisième opération consisterait à porter le canal à la profondeur de 7 m. et à le prolonger jusqu'à la baie d'Abidjean qui deviendrait ainsi un véritable port maritime accessible à tous les bateaux qui desservent la côte d'Afrique.

Pour creuser le canal de 3 mètres il faudra enlever 279.000 mètres cubes de déblais, dont 108.000 peuvent être enlevés à sec et à la pelle. L'approfondissement à 5 mètres comporte le déblaiement de 219.000 mètres cubes: l'approfondissement à 7 mètres comporte le déblaiement de 600.000 mètres cubes, soit un total de 1,098,000 mètres cubes.

Pour enlever ce cube considérable, nous avons adopté des dragues à succion de préférence aux dragues à godets; c'est qu'en effet le cube annuel moyen enlevé par les premières est de 300.000 mètres cubes, et seulement 150.000 pour les secondes; de plus, le prix de revient au mètre cube pour les dragues à godets est 1 fr. 17, et seulement 0 fr. 30 pour les autres.

A la Côte d'Ivoire ces prix seraient vraisemblablement doublés, soit à cause de l'élévation du prix du charbon, soit surtout à cause du

prix élevé de la main-d'œuvre européenne, indispensable pour la conduite de ces engins. Le sable très fin qui constitue le cordon littoral paraît devoir s'enlever très facilement au moyen de la drague à succion, et les déblais refoulés à 300 m. de distance au moyen de conduites en tôle serviraient à remblayer des marécages qui se trouvent à l'Ouest du village de Petit-Bassam.

Une pareille opération ne peut guère être tentée que par la colonie et en exécutant les travaux en régie directe. Le cube total à extraire (1.100.000) n'est pas assez considérable, surtout s'il est réparti sur 3 ou 4 ans, pour tenter un grand entrepreneur.

De plus, pour se couvrir contre tout aléa, ce dernier demandera un prix très élevé correspondant au cas le plus défavorable d'emploi, soit de la drague à succion, soit de la drague à godets. Aussi nous pensons que la colonie doit se pourvoir directement du matériel de dragage nécessaire, matériel qui lui sera indispensable dans l'avenir, soit pour l'entretien du port, soit pour les rectifications à apporter dans les fonds de la lagune.

Un projet qui n'est pas irréalisable dans l'avenir, consisterait à réunir Assinie à Grand-Lochou en creusant des canaux de jonction de quelques kilomètres de longueur. — Une entreprise analogue, celle du canal des Pangalanes, de Tamatave à Andevorante, est en cours d'exécution et sera prochainement couronnée d'un plein succès. Si la colonie, comme nous le proposons, se charge elle-même des dragages, il lui restera à trouver un adjudicataire pour les travaux de maçonnerie des quais et des jetées.

Comme des travaux analogues seront exécutés simultanément sur le premier tronçon de voie ferrée d'Allepé à Mopé, on trouvera facilement un entrepreneur sérieux qui aurait devant lui la perspective de travaux importants et de longue haleine. Nous allons examiner successivement les travaux de jetée et ceux des quais.

Pour l'établissement de la jetée on construirait à proximité du rivage des caisses en ciment armé. Ces caisses, qui flottent sur l'eau, seraient amenées en place, immergées immédiatement en remplissant d'eau un compartiment, puis remplies sur place avec du béton maigre. Lorsque le béton maigre aurait assuré la stabilité, on viderait le compartiment rempli d'eau et on le remplirait à son tour avec du béton. On aurait

ainsi des blocs pesant 120 tonnes une fois terminés et dont la pose serait relativement facile. La dépense totale ne dépasserait pas 300.000 francs.

Pour la construction des quais, la colonie de la Côte d'Ivoire a émis des craintes motivées sur les dangers d'épidémie occasionnés par des mouvements de terre considérables, c'est ce qui fait que le procédé au ciment armé paraît s'imposer dans la circonstance. Il permet d'établir un ouvrage d'une durée illimitée, d'une solidité comparable à celle de la maçonnerie sans remuer un mètre cube de terre. La dépense totale s'élèverait à 260.000 fr.

Avec les installations accessoires, les frais d'établissement du port atteindront 3.200.000 fr.

Notice sur le Chemin de fer de la Côte d'Ivoire.

Le tracé adopté par le Comité des travaux publics dans sa séance du 18 Novembre 1899, part d'Allepé sur la Comoë pour se diriger sur le Baoulé par Mopé. — Il aboutit au N'Zi, principal affluent du Bandama et pourra se prolonger sur Kouadiokofi, puis de là sur l'hinterland du Soudan récemment annexé à la Côte d'Ivoire. — Les 100 kilom. qui séparent Allepé de Mopé ont été étudiés en tous détails. — Le prolongement de Mopé au N'Zi demanderait un complément d'études d'un mois environ pour lever les transversales et faire le piquetage.

Divers embranchements ont été étudiés d'une façon sommaire, mais cependant avec une précision suffisante pour que l'on puisse se rendre compte du prix de revient kilométrique comparé au prix de revient Allepé-Mopé. En particulier, toutes les longueurs ont été chainées et l'étude de détail a été faite sur une longueur de 4 kilom. par embranchement.

Du reste, le terrain de la Côte d'Ivoire présente une uniformité telle, soit comme constitution, soit comme ondulations, que l'expérience faite sur les 20 ou 30 premiers kilomètres partant d'Allepé, sera applicable à tout le réseau.

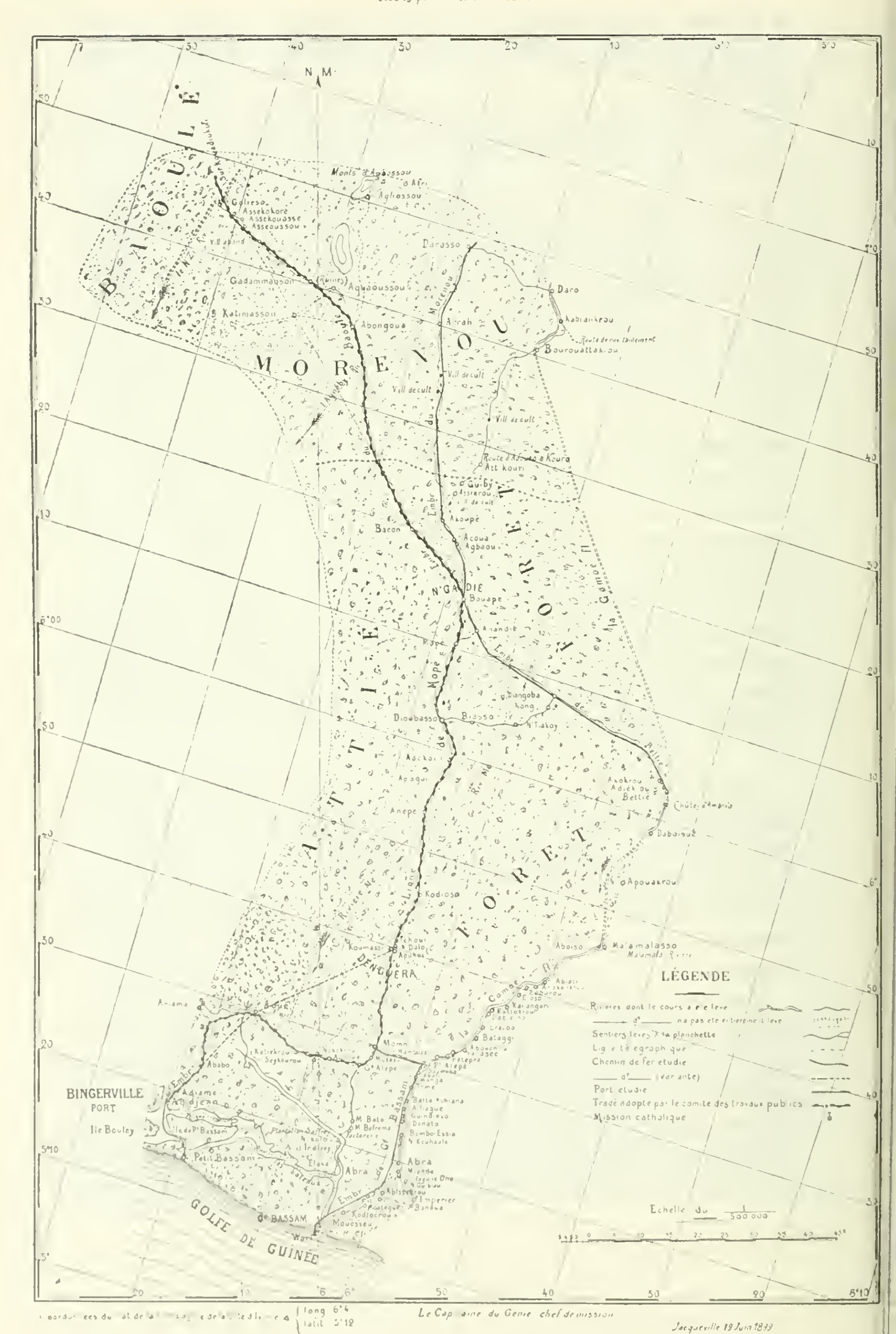
Parmi les embranchements étudiés, celui d'Abidjean-Memni présente un grand intérêt et il devra être entrepris dès que l'ouverture du port d'Abidjean sera un fait accompli.

Cet embranchement doit contourner la lagune Potou dont les abords sont marécageux; il aboutit à Memni après avoir desservi une ligne

COTE D'IVOIRE

Carte des chemins de fer

étudiés par la mission Houdaille



de villages très peuplés. — Une étude ultérieure permettra de se rendre compte des avantages du tracé Abidjean-Denguera, qui serait le plus direct.

Les autres embranchements : Mopé-Davesso (direction de Kong), Mopé-Bettié. Allepé-Grand-Bassam, ne présentent pas d'intérêt immédiat.

Pour la construction de ce chemin de fer, je crois qu'il ne faut pas compter sur la main-d'œuvre indigène recrutée sur place. Cela tient à plusieurs causes. Tout d'abord les habitants du pays se déplacent très difficilement et beaucoup d'adultes n'ont jamais dépassé un rayon de 12 à 15 kilomètres autour de leur village. Les esclaves sont en petit nombre et dans l'intérieur tous les habitants sont dans l'aisance, ils ont des ignames et des bananes à discrétion, des bœufs, moutons, chèvres et poulets. Pour tous ces motifs on ne recrutera du personnel que dans les villages situés sur le parcours de la ligne à raison de 10 ou 20 travailleurs qui seront fournis par leurs maîtres, chefs de village ou principaux chefs de case. Il faudra donc se résigner à l'emploi de la main-d'œuvre importée dans la colonie, au moins pour les deux premières années.

J'ai eu à ma disposition, comme porteurs, 4 races différentes : Mendès, Soussous, Timénés et Sénégalais ; je donne sans hésiter la préférence aux Mendès qui sont robustes, travailleurs et très sains. Ils peuvent se faire à la nourriture du pays, composée de bananes et d'ignames, tandis que les Sénégalais exigent du riz.

Emploi des traverses métalliques. — Il peut paraître bizarre que je propose l'emploi de traverses métalliques pour une ligne qui traverse une forêt très riche en essences de toute espèce.

Cela demande évidemment une explication.

Pour construire 35 kilomètres de voie par année, il faut débiter environ 50.000 traverses en bois, les faire sécher, les injecter et les saboter.

Une scierie qui débite 50.000 traverses prêtes à poser ne s'improvise pas en un jour et même en une année. Aussi je crois qu'il est prudent, si on ne veut pas s'exposer à des mécomptes et à des arrêts dans la construction, d'approvisionner tout d'abord 50.000 traverses métalliques. Cela donnera le temps d'organiser des scieries et de se rendre compte des dificultés d'emploi de la traverse en bois. Les termites existent dans la forêt, mais en petit nombre. Certains bois tombés en

travers du sentier depuis quelques années sont encore en bon état de conservation.

Il n'y a donc *à priori* aucun obstacle à l'emploi de traverses en bois, c'est une simple question de facilité et de rapidité d'exécution.

Je passe maintenant à l'étude des divers éléments du trafic.

Calcul des Éléments du Trafic.

Je vais maintenant aborder la partie la plus délicate de l'établissement d'un devis d'une ligne coloniale.

Pendant mon séjour à Grand-Bassam au mois de Décembre 1898 et en Avril 1899, j'ai eu l'occasion d'aborder la question du trafic probable avec un certain nombre de commerçants.

J'ai cherché à partir toujours de résultats connus et je me suis contenté de les interpréter pour les plier aux circonstances locales. On peut discuter l'interprétation, mais il restera tout au moins un point de départ solide

Pour déterminer le trafic probable de la ligne, je commencerai par étudier dans un ordre logique :

1° Le chiffre de la population desservie ;

2° Le chiffre probable d'affaires par tête d'habitant et par zone ;

3° La nature des principaux objets d'importation et d'exportation, leur valeur à la tonne sur le lieu d'achat ou d'échange ;

4° L'augmentation probable annuelle du trafic ;

5° Les tarifs à appliquer à chaque marchandise ;

6° Le montant probable des frais fixes d'exploitation et des frais proportionnels au tonnage transporté.

Lorsque ces éléments seront pesés, discutés et arrêtés, la combinaison financière qui permettra de construire le chemin de fer sera déjà aux trois quarts étudiée et le choix entre les diverses relations possibles pourra se faire en toute connaissance de cause.

Population desservie.

Je la répartis entre 4 zones :

La 1re zone comprend les villages qui se trouvent sur le parcours de la ligne, à 5 kilom. à droite et à gauche, dont tous les habitants concourent au trafic.

Un recensement exécuté sur près de 500 kilom. d'itinéraire nous a donné le chiffre moyen de 12 habitants par kilomètre carré.

Pour la ligne Allepé-Mopé, cette première zone comprendra 10.000 habitants.

La 2me zone s'étend à une journée de marche à droite et à gauche, c'est-à-dire à 25 kilom. Son trafic est moitié seulement de celui de la première zone. Nombre d'habitants : 65.000.

La 3me zone comprend les villages situés à deux jours de marche, le trafic n'est plus que le quart de celui de la première zone. La troisième zone devrait avoir 135.000 habitants, mais comme une partie de son trafic à l'Est sera absorbée par la Comoë, nous réduisons ce chiffre à 90.000 habitants.

Enfin la 4me zone comprend les régions desservies par caravanes. Au lieu de me livrer à un calcul aussi facile que peu sérieux sur les milliers de kilomètres carrés compris dans la zone d'influence, je me bornerai à admettre qu'une route de caravanes fréquentée correspond à un trafic de 40 charges d'une valeur moyenne de 50 francs pendant 250 jours. Ce chiffre de 40 charges a été constaté sur la route d'Allepé à Memni pendant le mois de Mai. Quant à la valeur de la charge, elle est très variable et passe de 10 fr., pour une charge d'huile, à 100 fr. et au delà pour le caoutchouc et les étoffes.

Je me borne à prévoir deux lignes seulement de caravanes, celle du Baoulé et celle du Morénou.

Chiffre probable d'Affaire par Tête d'Habitant et par Zone.

Je prendrai comme base le trafic existant dans la lagune en 1892.

A ce moment, le commerce total de la colonie s'élevait à 5.200.000 fr., il atteint aujourd'hui 12 millions.

J'admets comme part du commerce de la lagune dans ce trafic les 3/5, soit : 1.500.000 fr. d'exportation,
et 1.500.000 fr. d'importation.

Il y a lieu de remarquer que dans les pays noirs, le mouvement d'importation est sensiblement le même que celui de l'exportation.

En appliquant à la lagune, sur une longueur de 120 kilom., la même décomposition en zone, j'arrive à trouver qu'en 1892 le trafic s'élevait à 32 fr. par tête d'habitant en première zone.

à 16 fr.	id.	en deuxième zone.
à 8 fr.	id.	en troisième zone.

Le commerce par caravane n'existait pas.

Appliquons les mêmes chiffres à notre ligne de 106 kilomètres. Nous trouvons :

Pour la 1re zone un trafic de	250.000 fr.
Pour la 2me zone id.	1.030.000
Pour la 3me zone id.	720.000
Zone des caravanes	1.000.000
Trafic d'exportation.........................	3.000.000 fr.
Trafic d'importation.........................	3.000.000

NATURE DES PRINCIPAUX OBJETS D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION.

Je prendrai pour base les chiffres fournis par le service des douanes en 1897, en leur faisant subir de légères modifications pour tenir compte de la nature des régions traversées ; ainsi je diminuerai les quantités d'huile de palme pour augmenter les quantités de caoutchouc.

Pour la valeur des marchandises à la tonne, je me base sur la valeur dans le lieu d'échange, en tenant compte de l'emballage.

J'arrive ainsi au tableau ci-dessous, qui est susceptible évidemment de modifications partielles dans la répartition des divers objets du commerce.

TABLEAU A.

TABLEAU DU TRAFIC D'EXPORTATION.

DÉSIGNATION.	% à la douane.	% rectifié.	VALEUR.	PRIX à la tonne.	TONNAGE.	OBSERVATION
			f.	f.	t.	
Huile de palme.......	34 %	20 %	600.000	300	2.000	
Amandes de palmes..	7 %	5 %	150.000	120	1.250	
Bois.................	31 %	20 %	600.000	50	12.000	
Caoutchouc..........	12 %	15 %	450.000	4.500	1.100	
Poudre d'or..........	10 %	10 %	300.000	3 f. le gr.	»	
Bétail	»	5 %	150.000	1.000	150	
Produits divers.......	6 %	15 %	750.000	500	1.500	
TOTAUX.....	»	100 %	3.000.000	»	18.000 (1)	(1) En défalquant le bois il reste 5.000 tonnes d'exportation.

TABLEAU DU TRAFIC D'IMPORTATION.

DÉSIGNATION.	% à la douane.	% rectifié.	Valeur.	Prix à la tonne.	Tonnage.	Observation
			f.	f.	t.	
Tissus...............	10 %	20 %	600.000	5.000	120	
Tabac...............	5 %	10 %	300.000	3.000	300	
Sel.................	2 %	10 %	300.000	500	600	
Poudre..............	5 %	5 %	150.000	1.500	100	
Armes...............	4 %	5 %	150.000	3.000	50	
Gin.................	8 %	10 %	300.000	500	600	
Matériaux de constr..	»	20 %	600.000	600	1.200	
Divers..............	56 %	20 %	600.000	1.000	600	
Totaux.....	»	100 %	3.000.000	»	3.570	

Si nous diminuons les bois qui donnent peu de bénéfices, nous arrivons à un mouvement de 5.000 tonnes exportation et 3.500 importation.

Augmentation probable du Trafic annuel.

Je suis parti des chiffres fournis par le commerce de la lagune en 1892. Je crois donc pouvoir admettre qu'un trafic analogue existera la sixième année, après le commencement d'exécution de la ligne. Pendant ces cinq années de construction, une exploitation partielle aura déjà eu lieu dès la troisième année, et l'argent donné aux ouvriers pour la construction aura fourni un premier aliment au commerce, je ne crois donc pas m'avancer en assimilant la situation de la ligne vers la sixième année à la situation du commerce en lagune en 1892.

Si on prend les statistiques commerciales de la Côte d'Ivoire de 1892 à 1899, on constate que l'augmentation annuelle, bien qu'irrégulière, correspond en moyenne à une plus value de 10 % par an.

Nous admettons que cette progression rapide se poursuivra pendant dix ans, de la sixième à la seizième année. A partir de la seizième année jusqu'à la trentième, la progression ne sera plus que de 10 % tous les cinq ans.

Ce ralentissement dans la progression des recettes d'une ligne est d'ailleurs conforme à l'expérience.

Tarifs a appliquer a chaque Marchandise.

Pour l'application des tarifs, je suis partisan résolu de la méthode belge avec quelques modifications.

Les principes sur lesquels je fais reposer ma tarification sont les suivants :

1° Faire payer à la marchandise un prix légèrement inférieur à celui qui résulte du mode de transport actuel par porteurs ou par pirogues. Le commerçant bénéficiera de la rapidité des transactions ainsi que de la suppression des pertes ou avaries ;

2° Abaiaser les tarifs des produits nouveaux d'exportation comme le riz, le café, le cacao, de façon à favoriser la création de nouvelles cultures ;

3° Élever les tarifs des produits d'importation dont il y a intérêt à restreindre la consommation au point de vue économique ou politique. Nous visons spécialement le gin, la poudre et les armes.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue qu'aux colonies, le prix de traction de la tonne-kilomètre sera rarement inférieur à 0 fr. 08. Sur ces bases, nous proposons la tarification suivante, qui est inférieure à celle du Congo belge.

TABLEAU DES TARIFS PROPOSÉS.

EXPORTATION.		IMPORTATION.	
DÉSIGNATION.	TARIF.	DÉSIGNATION.	TARIF.
Huile de palme	0 f. 40	Tissus	1 f. »
Amandes	0 20	Tabac	0 50
Bois....................	0 10	Sel.....................	0 20
Caoutchouc............	1 »	Poudre	1 »
Poudre d'or............	20 % de valr	Armes..................	2 »
Bétail. — Bœufs	0 f. 10	Gin.....................	1 »
» Moutons	0 02	Matériaux de construct.	0 10
Divers.................	0 20	Divers..................	1 »
		Voyageurs :	
		Européens .... 1re ..	0 20
		Européens .... 2e...	0 15
		Indigènes........ 3e...	0 10
		Indigènes........ 4e...	0 05

En terminant, je tiens à vous signaler en quelques mots les principaux travaux des officiers de ma mission :

Le capitaine Crosson-Duplessix a étudié l'ethnographie des peuplades que nous avons rencontrées, et son étude va paraître dans le prochain numéro du *Bulletin de l'Afrique française.*

Le capitaine Thomasset a exposé la constitution géographique et géologique de la Côte d'Ivoire. Ceux qui s'intéressent à ces questions pourront trouver un résumé de son rapport dans les *Annales de Géographie.*

Le lieutenant Macaire a été chargé de l'étude de la richesse forestière. Cette question si importante pour l'avenir de la colonie vient d'entrer dans une phase d'application pratique.

Après des essais exécutés grâce au bienveillant concours de MM. Cerré, ingénieur des constructions navales et Vanderen, ingénieur en chef des ateliers du P.-L.-M., 4 essences ont été choisies par le service du pavage en bois de la ville de Paris. Les billes viennent d'arriver à Marseille, elles vont être débitées et prochainement quelques mètres carrés vont être mis en service dans une des rues de la capitale.

Le lieutenant Macaire a également dressé le devis d'une usine électrique de 700 à 2.000 chevaux. — Après avoir examiné le projet avec mon camarade M. Auvert, chargé de l'installation des lignes électriques du P.-L.-M., nous avons reconnu que la première installation de 700 chevaux pouvait suffire pour assurer le service au début de l'exploitation.

Enfin le Docteur Lamy a procédé aux observations météorologiques, observé la faune et la flore. Il rapporte une étude très intéressante sur l'application du sérum anti-venimeux du Docteur Calmette, dont le nom est maintenant aussi populaire à la Côte d'Ivoire qu'à Lille.

Au nom de mes deux Sénégalais arrachés à la mort, j'adresse au Docteur Calmette un public remercîment.

Je viens de vous entretenir, un peu trop longuement, peut-être, de notre exploration et de nos travaux, car ce récit a été fait sous une forme beaucoup plus concise par un de mes caporaux, un poète doublé d'un chansonnier. — Dans une série de couplets qui s'allongeait à chaque étape, il raconte successivement l'arrivée à Allepé, les premiers accès de fièvre, l'invasion des fourmis, l'alerte de Dioubasso, les morsures des serpents, la marche à travers les marécages, les

tornades, les rivières débordées et chaque couplet se termine par cet énergique refrain :

« Ça ne fait rien, on marche tout de même. »

Que de fois, aux heures d'inquiétude et d'angoisse, n'ai-je pas été soutenu et réconforté par cette invocation soudaine perçant le grand silence de la forêt.

Et maintenant en France, me rappelant avec émotion cette chanson de mes sapeurs, tout imprégnée de ce souffle généreux qui fait battre à l'unisson le cœur du soldat et celui de l'officier, lorsque je rencontre sur ma route ces pessimistes et ces désespérés qui voient partout l'obstacle et la défaite, je suis toujours tenté de leur crier de toute ma force et de toute mon énergie :

Ça ne fait rien, on marche tout de même.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA MARINE ALLEMANDE

Conférence faite à Lille le 29 Janvier 1900,

Par M. Georges BLONDEL,

Professeur à l'École des Hautes Études Commerciales,
Chargé de Mission en Allemagne.

Un des côtés les plus curieux de l'essor économique de l'empire allemand est le développement d'un État marin.

Ce développement de la marine est une chose tout à fait imprévue. Avant la guerre franco-allemande on disait de l'Allemagne qu'elle était un État terrien ou continental. Aujourd'hui c'est un pays dont la principale ambition paraît être le développement maritime. Un publiciste allemand a pu écrire récemment : « Nous ne sommes plus dans l'ère militariste, mais dans l'ère maritimiste. »

Le mouvement en faveur du développement maritime se manifeste encore chez d'autres peuples.

Il est fâcheux de constater que la France se tient en dehors de ce mouvement. M. Édouard Lockroy vient de publier un livre intitulé *la Défense marine*. C'est le commentaire de la lettre de l'amiral Cuverville : il insiste sur l'insuffisance de nos possessions coloniales. Il n'est pas un seul point d'appui de nos flottes qui soit capable, non pas de jouer un rôle de défense, mais même de sauver l'honneur. — M. Charles Roux, ancien député de Marseille, vient aussi d'écrire un livre : la *Marine marchande*. Rien d'affligeant, dit-il, comme l'état de cette marine. Les pavillons étrangers enlèvent 12 millions de tonnes au pavillon national, soit une perte sèche de 300 millions. Les navires étrangers fuient nos ports où ils sont soumis à des taxes douanières et où ils doivent payer des droits.

En face de cette situation nous voyons l'Angleterre voter l'ouverture d'un crédit de 200 millions de francs pour renforcer sa marine de guerre. Depuis le 1er Janvier 1898, elle a décidé la construction de 30 navires de guerre, soit une dépense de 400 millions. En ce moment elle construit 17 cuirassés, la Russie 12, le Japon 10, l'Allemagne 7, la France rien !

Mais arrivons à l'Allemagne. Nous examinerons d'abord sommairement sa flotte de guerre, puis ensuite, avec plus de détails, l'état de sa marine marchande.

On sait les efforts de l'empereur Guillaume II pour se créer une imposante marine de guerre. Pendant longtemps cette marine fut insignifiante en Allemagne. Les efforts datent d'après 1870. Guillaume Ier s'intéressait peu à la marine ; on fit construire quelques navires en Angleterre. C'est seulement après la décision de l'ouverture du canal de Kiel en 1887, et surtout après l'avènement de Guillaume II que le mouvement s'accentua. Ce dernier lance des proclamations : « *à ma marine !* » Il va en personne lancer des navires à Stettin, à Whilemshafen, tel le « Hohenzollern » lancé en 1880. A partir de 1892, chaque année il assiste aux manœuvres navales. En 1895, il préside à l'ouverture du canal de Kiel. A la même époque, la politique coloniale se précise et l'Allemagne s'établit à demeure en Chine.

En 1898, l'empereur propose son projet de loi non encore voté sur l'accroissement de la marine militaire. On peut dire qu'il n'y a pas en Allemagne de question actuellement plus brûlante. L'opinion est passionnée. Partout se fondent des unions, des ligues, des comités pour la flotte. Les listes de souscription circulent ; les publicistes font

partout des conférences où ils réclament l'Allemagne puissance maritime. L'association pour la flotte au mois de Janvier 1900 ne compte pas moins de 140.000 membres.

L'état actuel du commerce allemand justifie tout cela. « Notre avenir est sur l'eau » a dit avec raison Guillaume II à l'inauguration du nouveau port franc de Stettin. Il y aurait préjudice irréparable si éclatait une guerre entre l'Allemagne et une puissance maritime de premier ordre. « L'Allemagne sera une puissance maritime ou n'existera pas. » a dit un publiciste. Elle est actuellement en infériorité manifeste, même vis-à-vis de la Russie. C'est là un fait anormal si l'attention se porte sur les immenses progrès accomplis par la marine marchande.

Le problème des voies maritimes est une chose très importante. On a pu dire avec raison que les voies maritimes jouaient vis-à-vis des races le même rôle que les torrents vis-à-vis des roches. Les Allemands ont compris cette importance des voies maritimes.

Nous nous proposons d'étudier leur œuvre : 1° au point de vue des ports ; 2° au point de vue des chantiers de construction ; 3° au point de vue de l'établissement des ports francs.

De tous les ports d'Allemagne, c'est celui de Hambourg qui a réalisé les progrès les plus surprenants. Il est actuellement le troisième port du monde et vient immédiatement après Londres et New-York, il est le premier port du continent européen. Son accroissement a marché à pas de géant. En 1850, notre port du Havre comptait à l'entrée 554.000 tonnes, Hambourg 427.000; en 1870, les chiffres sont 1.400.000 tonnes pour le Havre, 1.200.000 pour Hambourg. En 1880, l'écart est au profit du port allemand, le Havre accuse 1.800.000 tonnes, Hambourg 2 millions. En 1881, le Havre arrive à 2 millions de tonnes, mais Hambourg atteint 8 millions de tonnes ! Et ce progrès s'accentue toujours. De 1871 à 1880, le mouvement du port se chiffrait par trois ou quatre mille navires ; aujourd'hui il atteint le chiffre de 26.000 et avec 15 millions de tonnes ! On n'y compte pas moins de 113 lignes de navigation. Il y entre par jour 16 grands steamers.

Jamais année n'a été aussi favorable que l'année 1899. On relève notamment ce fait que la proportion des navires arrivés vides s'est élevée de 21 % à 28 %, tandis que la proportion des navires sortis vides s'est abaissé de 27 à 24 %. C'est la preuve que les navires qui fréquentent le port d'Hambourg y trouvent du fret en abondance.

En comparaison de ce mouvement de 15 millions de tonnes, que

sont nos ports français, Marseille avec 7.800.000 tonnes, le Havre 3.800.000 tonnes, Dunkerque avec 2.700.000 tonnes, Bordeaux avec 2.400.000 tonnes !

Au 1er janvier 1899, on compte 688 navires jaugeant 767,186 tonnes de registre net, attachés au port de Hambourg. C'est une augmentation sur 1897 de 20.573 tonnes pour les voiliers, de 33.166 pour les vapeurs.

Le développement des grandes Compagnies de navigation mérite également de nous retenir. Le capital actions de la ligne *Hamburg-America*, qui est devenue la première Compagnie de navigation du monde entier, a été porté en janvier 1899 à 65 millions de marcs. Si l'on y ajoute 13 millions 1/2 d'obligations, cela fait un total de 78 millions 1/2 de marcs, soit près de 100 millions de francs. La Compagnie possède actuellement 85 navires de haute mer jaugeant 425.009 tonnes de registre brut. C'est une augmentation de 16 navires et de 138.000 tonnes sur les chiffres de 1897.

Les deux ports de Hambourg et de Brême croissent simultanément, malgré leur proximité. A Brême, de 1891 à 1896, on s'était plaint d'une certaine stagnation. Cela venait de ce que l'hinterland du Weser est beaucoup moins important que celui de l'Elbe : mais depuis lors les choses se sont améliorées. Le mouvement qui était de 1.325.000 tonnes en 1870 s'élève aujourd'hui à 4.970.000 tonnes.

Les autres ports sont moins prospères. Ils sont aussi en progrès cependant, mais ces progrès sont plus lents.

Stettin est l'avant-port de Berlin sur la mer Baltique ; on en a fait un port franc, et l'on s'en trouve assez bien.

Dantzig a son vieux port situé sur le bras occidental de la Vistule. Elle vient d'inaugurer son port franc le 5 avril 1899 à Neufahrwasser.

Le nouveau port franc de Dantzig a près de 16 hectares, dont un tiers est occupé par l'eau. Onze hangars ayant chacun 700 mètres carrés ont été construits sur la côte Nord du bassin. Ces hangars sont reliés aux chemins de fer allemands, la lumière électrique est employée partout. On espère de bons résultats de cette création.

L'ensemble du mouvement des ports allemands pour l'entrée et la sortie a été de 154.000 navires jaugeant 33 millions de tonnes ; c'est une augmentation de 5 % sur l'année précédente. En 1875, les entrées et les sorties réunies ne représentaient que 87.000 navires et 12 millions de tonnes. C'est une augmentation de 76,9 % comme nombre et de 160.3 % comme tonnage. C'est surtout sur les bateaux à vapeur

que porte cette augmentation. De 1875 à 1897, leur tonnage passe de 7 millions de tonnes à 28 millions 1/2. Pendant le même laps de temps, la navigation à voiles perd près d'un million de tonnes.

Ce développement est une des manifestations les plus imposantes des progrès que fait le commerce extérieur de l'empire : c'est que le peuple allemand d'agricole est devenu industriel. Il lui faut des matières premières ; or, ces matières premières, c'est par mer surtout qu'il les reçoit. Les pays lointains d'où on les tire fournissent à leur tour aux produits de l'Allemagne des débouchés plus favorables que les contrées voisines de la vieille Europe. Le commerce avec ces pays d'outre mer permet aux Allemands de résister plus aisément aux crises économiques dont, en Europe même, ils sont souvent menacés. La grande quantité d'articles vendus à l'étranger permet au surplus d'augmenter la production et de diminuer le prix de revient dans une proportion qu'il ne serait pas possible d'atteindre avec le seul marché allemand comme débouché.

On a objecté que ce progrès n'est qu'une renaissance, et, à ce propos, on a évoqué le souvenir de la grande fortune de la hanse. Mais la hanse était une association qui provenait de l'absence d'autorité. Les grandes découvertes maritimes la tuèrent.

Au contraire, longtemps le commerce fut méprisé en Allemagne. Elle faisait porter ses marchandises par les navires des autres. Elle a vu que c'était là jouer un rôle de dupes. Aujourd'hui, plus de la moitié des navires qui fréquentent les ports de l'Allemagne portent le pavillon allemand.

Dans son ensemble, la marine allemande s'est accrue de 250 % depuis 1870 ; le commerce maritime allemand donne à lui seul 66 % de la totalité du commerce extérieur.

Le peuple allemand se procure ainsi au meilleur prix tous les produits exotiques ; sans parler de débouchés assurés pour ses propres produits, sans parler d'une rémunération de ses capitaux bien supérieure à celle qu'ils trouveraient en Europe. Il ne se trouve plus un point important du globe où des négociants allemands ne soient établis ; c'est par milliards que se chiffrent aujourd'hui les sommes engagées par l'Allemagne à l'étranger et confiées à des entreprises en grande partie allemandes.

Disons un mot maintenant des constructions navales, elles disposent de capitaux importants et de milliers d'ouvriers, surtout depuis trois ans.

On a déjà vu comment le capital de la Hamburg-America s'élève à 65 millions de marcs, sa flotte à 85 navires jaugeant 425.000 tonnes. En 1899, ces navires ont effectué 365 trajets, transporté 2 millions 1/2 de mètres cubes de marchandises et 75.000 voyageurs.

C'est une autre Compagnie allemande, le *Norddeutscher lloyd* de Brême qui vient en seconde ligne. Les deux plus grandes Compagnies anglaises, la *British India Steam Navigation C°*, et la *Peninsular and Oriental Steam Navigation C°* ne viennent plus qu'au troisième et quatrième rangs.

La Compagnie allemande du Levant, il y a vingt ans, avait 4 navires. Aujourd'hui elle en compte 18. En 1890, elle transportait 8 millions de tonnes ; en 1898 elle en a transporté 22 millions. Sur le Yang-tse, c'est une ligne de construction allemande qui va remplacer les Anglais.

Le mouvement des voyageurs est énorme. Les vapeurs transatlantiques allemands en 1898 ont fourni 901 traversées pour les États-Unis, transportant 90.000 passagers de cabine et 192.000 autres. Le *Norddeutscher lloyd* à lui seul en a transporté 25.000. La Compagnie transatlantique du Havre n'en a transporté que 20.000.

Les Allemands ont développé l'industrie des constructions navales au point de battre les Anglais là où ils se croyaient invulnérables.

Les chantiers les plus importants sont ceux de Hambourg, Stettin, Pleusbourg, Rostock, Dantzig, Elbing, Geestmünde, Bremerhaven, Whilemshaven et Vegesack. Le chantier de Blohm et Voss, le principal de Hambourg, a récemment terminé la construction d'un dock flottant dont les dimensions sont telles qu'il peut contenir les plus grands navires de guerre et de commerce. Malgré les dépenses énormes occasionnées par ces travaux, les affaires sont assez prospères pour que cette Société puisse distribuer un dividende de 18 % à ses actionnaires. Il y a dix ans, les armateurs allemands étaient encore tributaires des chantiers anglais pour les grands steamers à marche rapide. Aujourd'hui les chantiers allemands exécutent aussi bien que les chantiers anglais, et à meilleur marché : ils ont fourni le *Kaiser Wilhelm*, le plus grand et le plus rapide des paquebots transatlantiques existants, et le cinq-mâts *Potosi*, le plus grand voilier à flot.

Chez nous, les navires n'ont pas assez de vitesse. Sous ce rapport, nous ne venons qu'au sixième rang.

Devant ces progrès, les puissances s'adressent aux chantiers allemands. En 1897, dix navires ont été construits pour le Japon, sept

pour la Chine, un pour le Brésil. La même année les chantiers d'Elbing ont fourni toute une division de torpilleurs pour le Japon. Le temps est passé où tous ces navires étaient construits en Angleterre. C'est par centaines de millions que les puissances étrangères contribuent à faire vivre l'Allemagne et les ouvriers allemands.

Et voici qu'à Cassel on a fondé une école pour former des colons qui ne seront pas des fonctionnaires.

C'est avec raison que dès 1867, avec une sorte de vision prophétique, M. Bamberger écrivait ces lignes : « Autrefois les peuples nomades exerçaient la profession de bergers ; maintenant ils se font banquiers, importateurs, commissionnaires. La cité de Londres, les quais de Rotterdam et d'Amsterdam, de New-York et de Pernambouc, de Changhaï et Yokohama fourmillent d'Atlemands. L'Anglais lui-même, si entreprenant, ne va s'établir que dans certains pays. L'Allemand va partout. »

Grâce au développement maritime, le commerce de l'Allemagne s'est accru dans d'énormes proportions. Il occupe après l'Angleterre le second rang que nous avions si longtemps conservé. et il menace l'Angleterre elle-même, sinon pour le chiffre total, du moins pour celui des exportations. Tandis que depuis huit ans les exportations anglaises ont diminué de 800 millions de francs, c'est-à-dire de 11 %, les exportations allemandes ont augmenté de 242 millions, c'est-à-dire de 6 %.

M. de Bismark a dit un jour : « le souci des choses du dehors doit toujours prédominer, ayons les yeux fixés sur l'étranger, même quand nous faisons de la politique intérieure. »

Cette parole devrait nous servir d'enseignement. En dépit des immenses progrès de l'Allemagne, nous pouvons encore nous conserver une place honorable sur les marchés du monde. Mais il faut qu'au lieu de nous épuiser en polémiques déplorables et d'user le meilleur de nos forces dans des luttes stériles, nous songions davantage au pays lui-même, et que nous travaillions avec plus de courage, de persévérance et de méthode à lui conquérir une place digne de son passé.

A. M.

EN CROISIÈRE

DEUX ANS DANS LES MERS DE CHINE

(Suite et fin) (1).

Saïgon, 26 Novembre 1898. A bord du « Bayard. »

....

L'impression que m'a faite Saïgon est celle d'une très jolie ville. Toutes les maisons, pourvues d'énormes fenêtres propres à la circulation de l'air, sont entourées de jardins où pousse la plus belle des végétations tropicales. Quant aux habitations des fonctionnaires de toutes sortes, elles sont magnifiques : les deux plus remarquables sont le palais du gouverneur et celui du lieutenant-gouverneur.

Toutes les rues sont plantées de grands arbres qui donnent une ombre nécessaire pendant la grande chaleur du jour.

Il faut te dire qu'entre 11 h. 1/2 et 2 heures, tous les magasins sont fermés, il n'y a dans les rues que les Annamites et les Chinois, tandis que les Européens font la sieste. Puis à 5 heures, c'est la promenade à l'inspection, 5 ou 6 kilomètres sur une belle route où l'on croise à chaque instant des équipages. Cette promenade se fait dans des victorias traînées par de petits chevaux annamites qui vont toujours à une allure infernale.

....

Baie d'Along, 10 Mai 1899. A bord du « Descartes. »

....

Tu me demandes dans ta dernière lettre des détails sur la vie en

(1) Voir tome XXXIII, 1900, page 408, et tome XXXIV, page 42.

Indo-Chine. Elle est la même que partout ailleurs, avec cette seule différence qu'on y est peut-être plus potinier que dans n'importe quelle ville de France.

Si tu veux de plus amples détails, je vais te narrer ce que peut faire un habitant de Saïgon durant sa journée. Prenons par exemple un fonctionnaire.

Il se lève pour arriver à son bureau à 7 heures, heure à laquelle les rues de Saïgon présentent une grande activité, vu la fraîcheur. Dès qu'il s'est commodément installé après avoir serré la main à tous ses collègues, il se garde bien de se mettre au travail ; là où il faudrait 3 commis, on a l'habitude d'en mettre une vingtaine en Indo-Chine, ce qui fait que tous se reposent. La causette commence, et le sujet en est invariable : casser du sucre sur la tête de ses voisins, sans même épargner ses meilleurs amis et surtout en attaquant le plus possible la réputation des femmes de la ville.

A 10 heures 1/2, cet important travail est terminé, et tous se retirent pour aller prendre l'apéritif, composé ordinairement d'un énorme verre d'absinthe dans lequel nagent des morceaux de glace. C'est ensuite le déjeuner. Beaucoup de fonctionnaires célibataires ou n'ayant pas leur famille avec eux logent à l'hôtel. Dans ce cas, comme ils sont, en général, seuls à leur table, leur temps se passe à écouter la conversation de leurs voisins. Nous en avons eu un exemple pendant que nous logions à l'hôtel, lors de notre passage au bassin.

....

Le déjeuner terminé, Saïgon est plongée dans le calme le plus complet. Tout le monde fait la sieste ; c'est, du reste, la seule chose possible pour la majorité des gens que la chaleur accable.

De 2 h. 1/2 à 5 h., nouvelle station du fonctionnaire sur son rond de cuir, station agrémentée des mêmes distractions que celle du matin.

A 5 heures, commence la véritable animation de Saïgon. C'est l'heure où chacun va faire la promenade dite tour de l'Inspection. Chaque ville de l'Indo-Chine possède une promenade appelée ainsi. A Saïgon, elle est superbe.

Cette promenade commence par une des rues de la ville, rue d'une longueur de deux kilomètres environ et droite dans tout son parcours. Elle est bordée d'abord de maisons européennes, presque toutes entourées de gentils jardins, puis commencent les maisons annamites et nous voici à un premier pont jeté sur un arroyo appelé arroyo de l'Avalanche, sur les rives duquel s'étalent de petites rizières. Au bas

du pont, quelques huttes bâties sur pilotis et quelques sampans donnent un aspect très caractéristique à cet arroyo. La route continue en passant par le village de Da-kao, puis arrive une allée ombragée et bordée d'une végétation merveilleuse que viennent percer de temps en temps des huttes en face desquelles grouillent pêle-mêle d'énormes porcs dont le ventre traîne à terre, et des enfants annamites gonflés par le riz dont ils font leur nourriture.

Il y a des coins charmants dans toute cette partie de la route.

Nous arrivons ainsi à un autre village annamite qui porte le nom de Gia-Dinh, puis à une autre allée boisée et enfin à l'allée la plus fréquentée. On l'a baptisée allée des Poteaux ou allée du Persil.

En y arrivant, les voitures vont au pas et c'est alors, de chaque côté de la route, un lent défilé d'équipages entre lesquels s'échangent des saluts, des sourires et des réflexions. Un mot en passant sur les voitures qu'on emploie dans ce pays : 1° la victoria, un peu basse, et faite spécialement pour avoir comme attelage deux chevaux annamites, toujours petits, mais en général très vigoureux. Seul, M. Doumer, gouverneur-général de l'Indo-Chine, attelle à sa victoria deux énormes chevaux d'Australie, dont la taille semble encore augmentée par le contraste qu'ils présentent avec la voiture ; — 2° la charrette anglaise et le tilbury ; — 3° les voitures dites malabares. C'est une sorte de caisse, peinte en noir et ayant quelques ouvertures obstruées par des panneaux à contrevents, traînée par un cheval souvent étique que conduit un Annamite ou un Chinois assis sur l'extrémité postérieure des brancards. En général, ces voitures ne paraissent pas à l'Inspection. Elles servent pendant la journée et ont l'avantage de permettre à l'air de circuler facilement et d'abriter parfaitement du soleil.

Au milieu des diverses voitures circulent les vélocipédistes.

L'allée des Poteaux est longue d'environ 6 à 700 mètres ; chaque voiture la parcourt deux ou trois fois, puis reprend la route de Saïgon. L'aspect change. Au lieu des grands arbres, ce ne sont plus que rizières succédant à d'autres rizières ; heureusement, on arrive bientôt au jardin botanique et l'on rentre en ville.

Après la promenade de l'Inspection, notre fonctionnaire, car il est temps de revenir à lui, va prendre un nouvel apéritif, aussi vaste que le premier, puis va avaler son dîner.

Enfin, suivant les jours, il va soit au théâtre, soit à la musique, et après avoir absorbé une notable quantité de bocks et cassé des kilo-

grammes de sucre sur la tête de son prochain, il regagne son lit et repose le reste de la nuit du sommeil du juste.

....

Saïgon, 12 Mai 1899.

....

Saïgon possède une quantité de monuments publics. Je ne puis pas dire qu'ils sont tous jolis, loin de là.

Le palais du gouverneur-général est un très beau monument ayant une longue façade revêtue de jolis ornements. Comme style, il n'en a guère ; ce qu'il a de mieux, c'est le parc qui l'entoure.

L'intérieur est magnifique. Il y a trois ou quatre salons en enfilade dans lesquels se donnent chaque année de très beaux bals. A la porte se tiennent des tirailleurs annamites, dont tu dois connaître l'uniforme.

Après le gouverneur-général, vient celui qui préside aux destinées de la Cochinchine. Ici ce fonctionnaire s'appelle lieutenant-gouverneur. Au Tonkin, c'est le résident supérieur. Le palais du lieutenant-gouverneur est une vaste maison qu'on a voulu orner et qu'on n'a fait qu'enlaidir en ajoutant de chaque côté de l'entrée, des cariatides trop hautes et trop massives pour le monument qu'elles décorent. Ce palais est vaste, mais d'un goût plutôt douteux.

Non loin de ces deux palais, se trouve le palais de justice, très laid aussi. C'est une sorte de vaste grange à deux ailes latérales, d'un effet désastreux. On le dit très bien comme aménagement intérieur.

La cathédrale est belle et vaste sans avoir de style. Elle est entièrement construite en briques rouges, mais manque un peu d'ornements intérieurs.

Le cercle des officiers et la justice de paix sont insignifiants.

L'ancien théâtre est assez vieux, petit, mal installé, mais on en construit en ce moment un autre, tout à côté du premier. Presque terminé en ce moment, il a beaucoup d'aspect et promet d'être très bien réussi, car il offre tous les avantages des scènes modernes ; le seul inconvénient est qu'il coûtera fort cher.

Chaque année, une troupe recrutée en France vient pendant six mois faire les délices de la population saïgonnaise. Au point de vue théâtral, elle est ordinairement mauvaise, bien qu'il y ait chaque année quelques bons éléments qui tranchent sur le reste.

....

Une chose toute naturelle dans un pays comme la Cochinchine est d'avoir des jardins où l'on puisse goûter un peu de fraîcheur lorsque le soleil devient trop brûlant. C'est du reste ce qui a été fait, et toutes les maisons ont leur petit jardin.

Saïgon possède deux jardins publics, très beaux tous deux, et, chaque dimanche, la musique du 11[e] régiment d'infanterie de marine se fait entendre alternativement dans chacun d'eux.

Ils sont situés aux deux extrémités de la ville et si tu veux, je vais commencer par celui que je t'ai déjà fait traverser en revenant de l'Inspection, le jardin botanique.

Très vaste, c'est une immense collection de fleurs et d'arbres d'Indo-Chine soigneusement étiquetés et rangés dans un ordre admirable. Des fourrés d'arbres de toutes sortes forment un mélange de bambous, de palmiers et de bananiers, tandis que plus loin, ce sont des plates-bandes très bien ornées, des pelouses verdoyantes, enfin tout ce qui constituerait en France un très beau jardin, avec en plus la végétation tropicale.

Au milieu du jardin se trouve une mare d'eau bourbeuse : au centre de cette mare une petite île contient, caché sous la verdure, le kiosque où se tiennent les musiciens.

Il y a aussi, au jardin botanique, des collections superbes, entre autres des collections d'oiseaux et de serpents, des tigres, des panthères, des antilopes, des cerfs, des crocodiles, des éléphants, des iguanes à la langue fourchue, enfin une véritable ménagerie.

Le jardin se trouve juste à côté de l'arsenal et du bassin de radoub. Chaque matin l'un des aspirants conduit le quart de l'équipage se promener dans ce jardin, de 6 h. à 7 h. 1/2.

L'autre jardin s'appelle jardin de la ville. Comme le jardin botanique, il est très bien entretenu, mais il lui manque la collection d'animaux ; je dois ajouter qu'il possède, en revanche, dans son enceinte, le vélodrome de la Société cycliste saïgonnaise, qui offre quelquefois autant d'attraits que les cages des tigres ou des panthères.

Au centre se trouve un kiosque rustique où l'on donne des concerts.

....

Parmi les habitants de Saïgon, la première distinction qui s'impose est la suivante : race blanche, race jaune. Prenons d'abord la race blanche, elle est la première par la beauté et aussi par les rares mérites des individus qui la composent ici, et qui se divisent en deux catégories : 1° les fonctionnaires et 2° ceux qui ne le sont pas.

Les fonctionnaires sont de beaucoup les plus nombreux ; je te les ai déjà décrits sous un jour plutôt défavorable et je t'assure qu'ils le méritent bien. Très infatués de leur personne qui n'a, en général, rien de remarquable, ils sont mauvaises langues, s'attachant à détruire les meilleures réputations, essayant, en un mot, de tout rabaisser à leur niveau.

Les commerçants de Saïgon sont, en général, des gens sérieux qui n'admettent auprès d'eux, comme employés, que des hommes dont ils sont complètement sûrs. Quant au reste, c'est pis que les fonctionnaires, agents d'affaires véreuses, escrocs de toutes sortes obligés de s'expatrier, tout cela vient se réfugier dans les villes comme Saïgon, et tu vois ce que cela peut être.

Inutile de te dire qu'il y a beaucoup d'exceptions à tout ceci. Un assez grand nombre de fonctionnaires mariés sont de très braves gens et surtout, la génération de fonctionnaires, qui entre actuellement dans l'administration annamite, est bien composée. Cela est dû à M. Doumer, qui ne veut auprès de lui que des gens irréprochables ; aussi s'est-il attiré de nombreuses inimitiés.

Passons à la race jaune. Les Annamites d'abord. Ils sont ici bateliers, agriculteurs, maraîchers, mais ce qu'ils semblent désirer le plus, c'est devenir aussi fonctionnaires. Quelques-uns d'entre eux sachant suffisamment le français, ont été admis dans les administrations, et chaque année les postulants aux places du gouvernement deviennent de plus en plus nombreux.

Les Chinois ont pénétré ici comme partout. Commerçants sans rivaux, ils deviennent vite accapareurs, et le marché de Saïgon est aujourd'hui soumis à leurs lois. Beaucoup d'entre eux ont gagné des fortunes énormes comme courtiers ; du reste, tout métier leur semble bon et surtout leur rapporte. Leur faculté d'assimilation de tout ouvrage et de tout genre de transactions fait leur force.

A côté des Chinois, se trouvent, comme exploiteurs se rapprochant beaucoup des filous, les Chettys, Hindous qui sont venus s'établir ici dans l'espoir d'une proie facile et qui n'ont pas été déçus. Leur métier apparent est de vendre des cigarettes. Ils logent dans des sortes d'armoires dans la principale rue de Saïgon et offrent aux acheteurs, cigares, cigarettes et tout ce qui est nécessaire à l'habillement des marsouins et marins. Le plus clair de leur revenu provient de l'usure.

Il serait curieux d'établir la statistique des gens qui ont été obligés de rester 4, 5 et même 6 ans sans retourner en France, parce que leurs

dettes envers les Chettys les retenaient à Saïgon. Je crois qu'on en trouverait beaucoup.

Enfin les Chettys changent l'argent. Les personnes arrivant par le paquebot trouvent chez eux des piastres contre de l'argent français, à leur détriment naturellement.

....

Figure-toi d'abord que l'on danse beaucoup à Saïgon. Les Français qui sont là-bas aiment beaucoup ce genre de délassement, plutôt fatigant lorsqu'il fait chaud. La Société Philharmonique donne chaque mois des bals très courus. Elle possède une très belle salle où d'énormes ventilateurs électriques donnent sans cesse de l'air frais.

En dehors de ces bals et de ceux donnés par quelques particuliers, les seuls amusements sont le théâtre et la musique. Saïgon possède comme seule musique, celle du 11e d'infanterie de marine, qui est souvent mise à contribution. Elle joue le mercredi, le jeudi, le vendredi et le dimanche.

....

Au jardin de la Ville, le kiosque de la musique est entouré de deux routes circulaires. Dans l'une se promènent les piétons, et dans l'autre les voitures circulent sans cesse au pas.

Il existe aussi une Société de courses qui possède un très bel hippodrome et donne 4 ou 5 réunions par an, de Janvier à Mars.

....

Saïgon possède des environs superbes où l'on trouve des coins charmants au milieu de la végétation tropicale. On voit çà et là des huttes soit bâties sur pilotis au bord d'un arroyo, soit presque complètement perdues dans la verdure des bananiers et des palmiers.

En dehors de la promenade de l'Inspection, il en existe une autre très fréquentée aussi et qui conduit à Cholon, grande ville chinoise de plus de 100.000 habitants, située à 4 kil. de Saïgon.

Trois routes principales réunissent les deux villes ; ces routes sont nommées route basse, route haute et route de la plaine des Tombeaux ou route de Bien-hoa. Si tu veux, je vais te décrire cette promenade telle que je l'ai faite bien souvent.

Je partais par la route basse, qui n'est que la continuation des quais. Cette route suit constamment l'arroyo chinois qui forme la grande voie de communication par eau entre les deux villes, reliées aussi par un chemin de fer.

Cet arroyo est sans cesse animé : ce ne sont que jonques et sampans

qui descendent ou montent avec la marée et transportent des quantités considérables de riz, la grande exportation de Saïgon.

La route basse, bordée quelque temps de maisons européennes, ne l'est bientôt plus que par des maisons annamites, au milieu desquelles se trouve une pagode charmante.

Puis, c'est la campagne, toujours la même ; régions coupées de bouquets d'arbres cachant de modestes huttes.

Nous arrivons ainsi à Cholon et ce qui frappe tout d'abord la vue, c'est la réunion de trois cafés, étincelants de lumière le soir et prouvant que, même au milieu d'une population chinoise, l'alcoolisme européen ne perd pas ses droits.

Nous voici dans une ville bien chinoise par l'étroitesse des rues, le grouillement de la population et les boutiques où trônent majestueusement d'énormes fils du Ciel aux ongles longs et recourbés. On se croirait à Hong-Kong ou à Amoy et non à 4 kilomètres de Saïgon.

Une seule chose à noter : ce sont les théâtres annamite et chinois, ils se ressemblent à tel point qu'il suffit d'en connaître un pour les connaître tous les deux. Les Européens y sont accueillis de très bonne grâce. Aussi m'y suis-je rendu plusieurs fois, lorsque le désœuvrement m'amenait le soir à Cholon.

On entre dans une salle où quelques quinquets fumeux permettent à peine de distinguer les bancs sur lesquels s'accroupissent Chinois et Annamites. Il y a toujours foule au spectacle, car la race jaune aime beaucoup ce genre de divertissement.

Au fond de la salle et un peu en élévation se trouve la scène : quelques planches sur lesquelles se démènent les acteurs. Remarque que je n'ajoute pas, et les actrices ; ici comme au Japon les femmes sont exclues du théâtre, et leurs rôles tenus par de jeunes éphèbes qui réussissent parfois si bien que la méprise serait possible.

Montons sur la scène ; personne n'y fait attention, et prenons cette porte par laquelle un acteur vient de faire son apparition. Nous voici dans les coulisses. Composées d'une vaste salle, elles servent aussi de magasin d'habillement, de loges d'acteurs, de fumoir, que sais-je encore ! Nous sommes obligés d'en sortir presque aussitôt : l'odeur nauséabonde qui s'en dégage et la chaleur nous ont vite chassés. N'ayant rien de mieux à faire, écoutons ou plutôt regardons la pièce. Quatre ou cinq acteurs, rarement plus, se démènent tandis qu'au milieu d'eux, le souffleur, ordinairement l'auteur de la pièce lui-même, s'agite, indiquant à chacun la place qu'il doit occuper. En même temps

une musique barbare se fait entendre, tandis qu'à intervalles égaux, retentit un formidable gong, placé là sans doute pour empêcher les auditeurs de s'endormir.

Les pièces, aussi bien chinoises qu'annamites, sont plutôt mimées que parlées. Il y a, du reste, une série de gestes qui paraissent classiques. Les acteurs sont toujours grimés d'une manière remarquable, sans jamais conserver une tête ordinaire. Toujours ils prennent comme modèles les figures représentées sur leurs peintures ou leurs dessins, et il ne peut y avoir de pièce sans un Bouddha au ventre énorme et à la barbe bien fournie.

Au bout de quelques minutes d'audition on a suffisamment avalé de poussière et l'on s'empresse de sortir.

Il y a à Cholon un assez grand nombre d'habitations européennes ; on y jouit d'une grande tranquillité, tout en étant à proximité de Saïgon, ce qui est, à mon avis, un énorme avantage.

Pour rentrer, nous prenons la route haute. Rien de particulier à noter, si ce n'est lorsqu'on arrive à un kilomètre environ de Saïgon. C'est alors une succession de jardins de maraîchers, destinés à donner des légumes frais à Saïgon.

La route haute arrive en pleine ville. Je dois ajouter qu'elle est très fréquentée à l'heure de l'Inspection par les personnes qui veulent fuir le centre à la mode.

Pour terminer, un mot sur la route des Tombeaux. On l'appelle ainsi parce qu'elle traverse la plaine des Tombeaux. Si j'ai bonne souvenance, je t'ai décrit celle qui se trouve dans l'île d'Haï-nan, entre Hoï-Hao et Riung-Chon. Celle-ci lui est absolument semblable : ce sont les mêmes amoncellements de terre, avec de temps en temps, quelques tombes mieux ornées, indiquant l'endroit où gît un Chinois plus riche que ses voisins. Cette route relie Bien-Hoa à Cholon et tombe sur la promenade de l'Inspection.

Toutes ces routes sont entretenues d'une façon remarquable. Je n'en ai jamais vu en France qui puissent rivaliser avec elles et c'est un vrai plaisir d'y pédaler pendant des heures entières.

....

Kouang-Tchéou-Van, 11 Septembre 1899.
A bord du « Descartes. »

....

Kouang-Tchéou-Van est le four le plus complet ; il y a un mouillage

très bon, malheureusement on en est encore à chercher les passes d'accès pour les navires comme le « Vauban » ; de plus, les Chinois se montrent toujours aussi hostiles à notre occupation, de sorte que l'on est sans cesse obligé de prendre des précautions contre leurs attaques inopinées ; enfin, pour tout résumer, c'est un pays assommant.

....

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1900.

EXCURSION AUX FÊTES DU MILLÉNAIRE DE ST-WINOC A BERGUES

4 Juin 1900.

Directeurs : MM. le Docteur VERMERSCH et H. BEAUFORT.

Le présent a ses racines dans le passé, et l'Histoire, cet invariable témoin des temps, a surtout pour but de relier la série des siècles par des liens étroits et indissolubles.

Établir un échafaudage de faits, entasser des documents, démêler enfin les chainons enchevêtrés des temps, n'est pas toujours chose facile, quand il s'agit de l'histoire locale d'un pays : de là l'utilité incontestable des Congrès où les érudits peuvent se livrer à l'aise à ces tournois scientifiques et recueillir avec fruit les renseignements les plus étendus et les plus variés.

Mais il existe un autre moyen d'étaler à la lumière les pages si intéressantes de l'histoire. C'est la représentation figurée des siècles vécus par nos ancêtres, c'est l'évocation des vieux souvenirs ornée des splendeurs de l'art, c'est, en un mot, le cortège historique symbolisant aux yeux de la foule l'union du présent au passé.

La Société de Géographie de Lille, toujours dignement représentée dans ces assises régionales, ne sort pas de son cadre quand elle peut procurer à ses membres l'occasion d'assister à une de ces fêtes de l'Histoire. Ainsi l'ont

compris les Directeurs de l'excursion du 4 Juin qui ont eu l'honneur de conduire à Bergues de sympathiques collègues, parmi lesquels plusieurs membres du Bureau et du Comité d'Études.

Cette petite cité flamande au glorieux passé fêtait ce jour-là, dans une imposante manifestation de patriotisme convaincu le nom de saint Winoc, son fondateur, son apôtre et son civilisateur.

Il est particulièrement agréable, pour un rapporteur, de parler de son clocher ; et, nous osons l'avouer, ce n'est pas sans un sentiment de légitime fierté que nous avons vu notre ville natale sortir de l'ombre et livrer spontanément ses traditions séculaires aux masses accourues de toutes parts. Bergues-St-Winoc a bien mérité de l'Histoire.

Pour ce voyage nous avons fait appel au dévouement de M. Henri Beaufort, notre aimable Président du Comité d'Excursions ; c'est pour cette raison probablement que nous trouvons un aussi grand nombre de géographes à la gare du départ.

A 7 heures du matin nous quittons Lille. Le temps est clair et la journée paraît radieuse. Nos jeunes photographes sont ravis à la perspective d'une ample moisson de clichés ; l'un d'eux pourtant a le front rembruni. Des facétieux ont prédit de la pluie au pays des.... Berguenards. Arrière les oiseaux de mauvais augure : il est de tradition que le Président des Excursions emmène toujours avec lui le.... Père du jour.

De Lille à Bergues l'animation est intense aux stations intermédiaires ; mais c'est surtout à Hazebrouck que l'encombrement devient considérable : aussi les compartiments sont-ils pris d'assaut. La pancarte bleue « Réservé » collée sur nos wagons sert d'épouvantail à ces bons Flamands qui la regardent en maugréant et en... s'éloignant.

Le train bondé de voyageurs traverse un pays essentiellement agricole. Par ci, par là, d'une futaie surgit un modeste clocheton, égayant ainsi le monotone horizon de cette immense plaine des Flandres. Toujours le calme, toujours le même décor.

A droite, après la station d'Esquelbecq, apparaît au sommet d'un riant coteau le petit village de Socx avec sa tour ajourée et sa flèche de dentelle. Socx faisait partie des trente-deux communes qui composaient jadis la châtellenie de Bergues et dont les archives et les monuments ont conservé quelques vestiges de leurs relations avec l'abbé de St-Winoc, grand décimateur de la châtellenie.

L'église de Socx possède une des plus belles cloches du pays, qui provient de l'abbaye de St-Winoc. Aujourd'hui Socx, par son séjour agreste et paisible, est une résidence d'été très agréable.

Bientôt un spectacle assez original s'offre à nos yeux. Les routes sillonnant les verdoyantes campagnes présentent un aspect qui ne manque pas de pittoresque ; sur tout leur parcours une longue théorie de placides paysans chemine

vers la ville et de grands chariots transportent sous leurs voûtes de toile blanche des familles entières se rendant à la fête. Cet exode rappelle vaguement les Scythes errant autrefois dans les vastes plaines.

Enfin, au loin, émergent d'un gigantesque bouquet de verdure les tours de St-Winoc, semblant couronner la cité de Bergues, où nous arrivons vers 9 heures.

Toute la ville est en liesse et dans les rues harmonieusement décorées circule une véritable mer humaine ; de tous les coins de la région les habitants affluent pour contempler ces solennités, car ils connaissent sa proverbiale réputation pour ses fêtes hospitalières.

Les processions qui attirent chaque année tant d'étrangers ne sont-elles pas le joyau de la fête communale ? En 1898, lors de notre excursion aux Moëres, les membres de la Société de Géographie de Lille ont pu se rendre compte de l'éclat de ces processions annuelles, qui sont de magnifiques manifestations d'art.

Aujourd'hui la ville de Bergues fête le millième anniversaire du jour mémorable où elle reçut les précieuses Reliques de saint Winoc, son patron, dont elle s'estime heureuse de garder le dépôt ; c'est en effet en l'an 900 que le comte de Flandre, Baudouin-le-Chauve, faisait transférer de St-Omer dans l'église de St-Martin de Bergues les reliques de saint Winoc, voulant les mettre à l'abri des incursions normandes.

Dans les temps les plus reculés, il y a mille ans, dit Piers, le territoire de Bergues n'était qu'une forêt sauvage entourée de marais. Bloqués dans ces marécages, les indigènes se cantonnaient sur leur montagne, la « verte colline », en compagnie d'un certain dieu Baal auquel ils offraient des sacrifices. Leur rude existence et l'indépendance que cette situation topographique leur assurait étaient bien faites pour tenter le zèle de saint Winoc. Après un séjour de onze ans à l'abbaye de St-Bertin, il fut désigné pour aller évangéliser le « Groenberg » et vers 685 vint s'établir sur le sommet de la colline. C'est là que saint Winoc et ses compagnons plantèrent l'étendard de la Civilisation et de la Foi.

Bergues célèbre en ce jour sa reconnaissance envers ces humbles pionniers qui donnèrent l'impulsion à son activité et en firent une ville prospère et brillante dans les lettres, les arts, le commerce et l'industrie pendant une longue série de siècles.

Il ne faut pas perdre de vue que Bergues ne fut pas toujours la petite ville mélancolique qui fait songer à Bruges-la-Morte. Avant la période révolutionnaire, Bergues était « ville granz et fière » comme le rapporte l'historien. L'abbaye était sa vie, sa raison d'être. Un sort commun reliait la cité au cloître qui en est le noyau embryonnaire : tous deux se partageaient les joies comme les peines. Les pillages et les incendies ne les ont pas épargnés et en

1028 une accalmie commence avec le règne de Baudouin IV, qu'on appelait le « Protecteur des moines » (1).

Pendant près d'un siècle l'abbaye vit paisiblement ; vers 1210 le « Groenberg » est un centre actif d'industrie textile ; les arts et les sciences y sont en grand honneur ; malheureusement en 1212, les manufactures de toiles deviennent la proie des flammes. La fin du XIII[e] siècle est une époque désastreuse et sanglante pour le comté de Flandre ; pendant longtemps Bergues se trouve mêlée aux luttes de partis qui déchirent le pays ; mais au milieu du bruit des batailles et des clameurs des révolutions l'abbaye poursuit sa tâche d'apaisement.

C'est au XV[e] siècle que les moines, au nombre de trois cents environ, combinent leurs efforts et leurs intelligences pour relever les murs de la ville, grouper les habitants, refaire enfin la Patrie. Une ère de prospérité s'ouvre pour la cité ; avec Philippe-le-Hardi les moines aident considérablement à lui rendre l'activité commerciale d'autrefois. D'importants travaux de défense sont entrepris ; si bien qu'en 1420, Bergues est plus belle et plus forte que jamais.

Nous ne pouvons poursuivre ici cette étude locale ; cela nous mènerait trop loin. Du reste, notre éminent archiviste, M. Cantineau, a relaté dans le Bulletin de Septembre 1894, toute l'histoire de cette humble cité de St-Winoc, tant de fois assiégée, incendiée, prise et reprise au cours des grands événements historiques.

Néanmoins nous avons voulu amener nos lecteurs jusqu'à cette page de l'histoire pour bien mettre au jour l'influence civilisatrice de ces modestes travailleurs dont le zèle et le désintéressement se sont étendus sur toute la contrée. Ces terres fécondes qui font actuellement l'orgueil de notre Flandre, ce sont les moines — saint Winoc à leur tête — qui, dans la lutte contre le marais (moëre) les ont arrachées à la mer et qui leur ont fait produire les premières récoltes. Par leurs travaux, ce sol insalubre s'est transformé en prés d'une admirable fertilité (2).

Bergues, selon une vieille coutume des Flandres, veut rattacher le passé au présent par des fêtes historiques, car elle sait bien que son origine comme

---

(1) Il serait vraiment intéressant de raconter en détail l'histoire de l'abbaye de Bergues-St-Winoc. La place nous manque pour traiter un pareil sujet et nous ne pouvons que l'effleurer. Le « Bulletin du Millénaire de St-Winoc » que nous recommandons aux lecteurs, s'est chargé de ce récit historique. Il a été pour nous un auxiliaire précieux.

(2) Beaucoup de villes de France doivent leur grandeur aux moines qui, les premiers, les ont habitées. C'est ainsi que s'est formée également la ville d'Arras autour de l'abbaye de St-Vaast.

cité, c'est-à-dire avec ses franchises et ses libertés, ses chartes, ses coutumes, son gouvernement, date de la translation des reliques de saint Winoc.

Suivant les circonstances des temps, il y eut plusieurs translations qui, chaque fois, étaient accompagnées de remarquables solennités. On en trouve le récit détaillé dans un manuscrit composé en 1660 par Dom Gileins qui fut moine à l'abbaye de St-Winoc, puis abbé d'Oudenbourg. La dernière eut lieu le 8 juin 1820, en présence d'un peuple immense accouru de Bergues et des environs.

Si Bergues excellait dans les solennités religieuses, ses fêtes profanes avaient aussi leur cachet et dès le XIIe siècle, cette ville s'était acquis une grande renommée dans les campagnes environnantes par la représentation des Mystères qui avaient le caractère des fêtes publiques. Longtemps à l'avance toute la ville s'y préparait ; les acteurs se recrutaient parmi les plus riches habitants ; le théâtre était érigé en plein air, dans quelque carrefour de la ville, et de là se pressaient toute la cité et les environs. Bergues depuis cette époque est supplanté par Oberammergau qui, actuellement, n'a pas de rivale et qui recevra dans quelques jours la visite de nombreux excursionnistes de notre Société.

Vers le même temps eut lieu le retour des chevaliers qui revenaient en groupes de la Terre Sainte. Cette rentrée donnait lieu à de grandes réjouissances. L'anniversaire de l'arrivée d'un groupe plus nombreux de Croisés prit le nom de « Fête des Dames » pour rappeler la joie avec laquelle les chevaliers étaient accueillis par leurs nobles épouses.

Le 26 Mai 1670, Louis XIV, désireux d'apporter la paix à la Flandre si longtemps troublée, vint visiter notre pays annexé à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle. Il fit son entrée solennelle à Bergues accompagné de la Reine, du Dauphin, et des principaux dignitaires de la Cour « les habitants, dit un historien, donnèrent des marques extraordinaires de leur joie ; le Roi entra à cheval dans la ville et sa suite était si nombreuse qu'on fut très embarrassé pour la loger. Le Roi y coucha une nuit et en partit le lendemain. » Cette visite royale fut pour notre pays l'occasion de bienfaits importants ; le grand Roi, pris d'affection pour Bergues, décida de la fortifier et lui fit délivrer des lettres patentes pour la création d'un marché hebdomadaire (1).

Louis XV à son tour visita Bergues le 19 Juillet 1744. Voici en quels termes est rapportée cette fête : « Les maisons de la ville étaient très élégamment tapissées, les rues sablées ; et toutes les cloches sonnaient pendant la durée du séjour du Roi ; des réjouissances magnifiques embellirent cette

---

(1) C'est de cette époque que date le marché franc du lundi qui devint bientôt l'un des plus importants de France.

journée. La commune offrit à la bourgeoisie du vin en abondance et l'affluence des étrangers était immense. »

En 1767, Bergues célébrait l'anniversaire séculaire du retour de la ville à la couronne de France. « Cette fête fut superbe. On y vit des chars de triomphe, un géant et une géante artificiels. Toutes les confréries se distinguèrent à l'envi, particulièrement la belle et savante confrérie des rhétoriciens. »

Enfin le passage de Charles X en 1824 peut être considéré comme l'une des dates les plus célèbres de l'histoire de ses fêtes. Le Roi traversa la ville au milieu des acclamations délirantes des habitants. Un historien nous rend compte de l'aspect de la ville : « Un arc de triomphe avait été construit en avant de la porte de Cassel, par laquelle Charles X fit son entrée dans Bergues. Les pilastres de feuillages qui soutenaient les portiques étaient surmontés d'une fleur de lys et d'un drapeau blanc. De distance en distance, à des guirlandes attachées à chaque côté des rues étaient suspendues des couronnes de roses, de marguerites et d'immortelles. C'est sous cet immense pavillon que Charles X fit avancer lentement sa voiture. Au milieu de la grand'place était une estrade où se trouvaient toutes les dames de la ville. Le Roi fut très ému de tant de marques d'amour et il fit plusieurs fois arrêter sa voiture pour jouir plus longtemps d'une réception aussi enthousiaste. »

Après ces glorieuses visites de souverains, plus rien à signaler sinon quelques fameux cortèges. Ici nos souvenirs sont plus rapprochés et nous nous rappelons encore du fastueux cortège du 7 Juin 1887 qui ne comprenait pas moins de 15 chars, de l'embrasement de la grand'place et de l'apothéose de Jean-Bart.

Depuis cette époque, Bergues se reposait sur ses lauriers d'antan, et voilà que soudain l'aube de 1900 vient secouer sa léthargie et réveiller tous ses vieux souvenirs ; tout en augmentant les richesses de ses archives locales, Bergues veut montrer au pays que les générations actuelles n'ont pas failli aux vigoureuses traditions des ancêtres. Les fêtes du millénaire groupées par un faisceau de bonnes volontés égaleront, que disons-nous, surpasseront certainement toutes leurs congénères.

Mais n'anticipons pas et mettons un peu d'ordre dans nos idées et dans.... notre programme.

Certes, il en faut de l'ordre et du groupement au milieu de ce flot humain se déversant dans toutes les artères de la petite ville. Pour nous la chose est aisée, car les géographes sont d'habiles stratégistes.

Nous nous glissons dans la foule et nous nous rendons dans une maison amie où il nous est permis de faire un léger déjeuner. Devant nous coule la Colme, affluent de l'Aa, emprisonnée entre ses hautes murailles de pierre et baignant la cité. Ses eaux nous gardent la mémoire d'un touchant miracle de saint Winoc.

Puis nous traversons un des deux vieux ponts qui enjambent cette morne rivière et nous nous dirigeons vers l'église St-Martin en jetant un coup d'œil sur le Mont-de-Piété, monument de la Renaissance flamande, construit en 1629, un des plus parfaits et des mieux conservés de notre ville. Cet édifice rappelle les longues façades du palais des Uffizi de Florence. Il est occupé actuellement par la gendarmerie.

L'église St-Martin est la seule église paroissiale de la ville. Sa façade principale vient d'être restaurée tout récemment. Des statues d'anges et de saints, des chimères ailées et des rinceaux d'une parfaite exécution l'embellissent et lui donnent un agréable aspect. L'architecte a tenté un effort consciencieux pour former un tout homogène de la nouvelle construction et du vieil édifice. Ces travaux ont été exécutés sous la direction de notre sympathique collègue, M. Paul Destombes, de Roubaix, dont le talent d'architecte est connu dans toute la région.

De nombreux autels style Renaissance ornent les différentes chapelles de l'église. Le maître-autel en marbre surmonté d'une balustrade en cuivre et d'une niche sculptée pour l'exposition dn Saint-Sacrement est une œuvre remarquable. Les stalles et la chaire sont en chêne sculpté. Une grille en fer forgé du XVIIe siècle, d'une grande délicatesse, sépare le chœur des nefs latérales.

La chapelle Ste-Barbe attire l'attention des visiteurs par une galerie de 14 tableaux peints sur cuivre par Van Houcke, représentant le martyre des apôtres ; dans la chapelle St-Roch à signaler 2 jolies toiles « Madeleine chez Simon le Pharisien » et « l'Adoration des rois Mages » — 1641 — par Jean de Reyn, un Dunkerquois, élève de Van Dyck. C'est celui de tous les peintres de l'époque qui s'est le plus approché du maître et qui rappelle le mieux sa manière.

Il y aurait à mentionner également de nombreux objets d'art, reliquaires précieux, bannières, lustres, etc., etc. Toutes ces magnificences font miroiter leurs ors aux yeux du visiteur, mais nous ne pouvons que les admirer sans nous y arrêter.

A la sortie de l'église, nos regards sont éblouis par la profusion et le luxe des décors dans la petite rue St-Martin. Le grand oriflamme de St-Winoc flotte aux fenêtres des habitations, contre lesquelles courent des guirlandes de lanternes vénitiennes.

On ne peut s'empêcher d'admirer l'intelligence qui a présidé à la décoration des rues. Pour cette circonstance, en effet, la ville est divisée en neuf quartiers dont les principaux sont le quartier de la Châtellenie, le quartier de Flandre, le quartier des Corporations, le quartier de l'Abbaye, etc., etc.. et chacun de ces quartiers est décoré ainsi d'une façon spéciale. C'est d'un goût parfait.

Nous voici sur la grand'place, en face de l'antique beffroi surmonté du gigantesque Lion de Flandre. Ce fier monument, symbole des vieilles libertés

flamandes, est cher aux enfants du pays et plein d'attraits pour les étrangers. Que de souvenirs il évoque en nos âmes chaque fois qu'il nous est donné de contempler sa silhouette élancée ou d'entendre les notes harmonieuses du gai carillon s'échapper de son gracieux campanile.

Aujourd'hui sa vieille voix se réveille, et, de ses quatre tourelles en surplomb, il sème dans l'espace embaumé d'un jour de fête des traînées de mélodies alternant avec le son grave du bourdon.

A côté du beffroi se dresse l'hôtel de ville, dont l'architecture massive et imposante ferme la perspective de la grand'place. Ce monument, qu'il ne nous est pas permis de visiter, renferme une précieuse collection d'archives, une importante bibliothèque et un musée de peinture que pourraient envier quelques grandes villes. Les livres comme les tableaux proviennent pour la plupart de la bibliothèque de l'abbaye et de la galerie de peinture de l'abbé de St-Winoc, dont les richesses ont été partagées entre les musées de Dunkerque et de Bergues.



VUE DE BERGUES.

Nous gravissons ensuite la colline de Groenberg, d'où surgissent les deux tours de l'abbaye de St-Winoc, servant actuellement d'observatoire militaire et d'amers pour les navires.

Il est dix heures. La cérémonie religieuse commence.

Sous un admirable dôme de verdure et entouré d'un cadre merveilleux de poétique fraîcheur, s'élève enchassé entre deux tribunes latérales un autel monumental surmonté d'une vierge et paré pour la circonstance. Autour des ornements est installé un éclairage électrique Edison pour l'illumination de la soirée. C'est là que, dominant une foule émue et recueillie. Mgr Delannoy, évêque d'Aire, en présence des autres évêques et archevêques, célèbre le saint sacrifice, tandis que des milliers de voix chantent en chœur l'éternel hosannah à tous les échos d'alentour.

Rien ne saurait rendre la majesté de cet instant solennel, où, au moment de l'élévation, les tambours battent et les clairons sonnent aux champs. Les drapeaux s'inclinent et la foule s'agenouille. C'est une minute profondément émouvante.

Sous le charme de ce sublime moment, la multitude se disperse et redescend vers la ville. Jamais le Groenberg aux séculaires ombrages, dont la monotone solitude n'est troublée d'ordinaire que par les paisibles habitants de la paisible cité, n'a vu pareille affluence, et les moines de l'antique abbaye de St-Winoc, couchés dans la poussière des siècles disparus, ont dû se réveiller de leurs cendres comme dans un songe enchanté.

Mais suivons le torrent qui s'écoule et dirigeons-nous, par ce gai soleil de Juin qui fait resplendir les façades des maisons si proprettes, vers le musée du Millénaire installé, pour la circonstance, dans une des salles de l'ancien hôtel de ville. M. Jean Chocqueel, fils du dévoué notaire de Bergues, donne complaisamment quelques explications.

Un coup d'œil rapide nous fait découvrir des souvenirs d'une rare valeur, ayant trait presque tous à l'abbaye de St-Winoc. Signalons en passant l'étole et la bague de saint Winoc, un plat à barbe d'un abbé de St-Winoc, de magnifiques portes en acajou provenant de l'abbaye, une horloge et un lutrin de l'abbaye également, l'ancien fer à hostie, et les portraits de tous les abbés de St-Winoc, sans oublier les riches manuscrits à miniature.

D'autres objets ont pris place dans ce musée historique. Nous remarquons un bras de justice de la Prévôté de St-Donat ; la justice se rendait dans la salle de la « Prévôté de St-Donat ». Le siège de ce tribunal était dans la « rue du Sud » autrefois « rue de la Prévôté ». Cette construction flamande est aujourd'hui transformée en auberge.

Nous voyons aussi un coffret de bois provenant de la corporation des boulangers de Bergues, une poésie de Lamartine « A Némésis » écrite en entier de sa main et signée de lui. Cette pièce de vers est une réponse aux polémiques de presse faites sur son nom à l'occasion de sa candidature au siège de la circonscription de Bergues (1).

---

(1) Lamartine était député de Bergues.

Parmi les tableaux deux Rubens frappent notre attention « Le Mariage de la Sainte Vierge » et la « Réconciliation de Jacob et d'Ésaü. »

Ce petit musée est donc une exposition fort curieuse pour les amateurs de l'art ancien et pour tous ceux qui désirent connaître l'histoire de notre petite ville flamande.

Si la faim chasse les loups du bois, elle fait aussi sortir les géographes des monuments qu'ils visitent, quand, à midi, l'estomac crie famine ; et c'est, de gaieté de cœur, qu'on prend place à l'immense table de l'Hôtel de la Tête d'Or.

Le personnel est sur les dents, un peu ahuri même. Les diverses places de l'établissement sont métamorphosées en salles à manger — des noces de Gamache dans tous les coins et recoins. — Tout est pris d'assaut ; aussi, devant un pareil siège, nous nous estimons heureux de trouver un.... siège et le couvert.

Cuisine flamande qui, il faut le dire, n'a pas été ce jour-là à la hauteur de sa renommée, franche cordialité, toasts chaleureux, rien n'a manqué pendant ces quelques instants d'intimité.

La place forte étant restaurée, nous attendons de pied ferme le cortège.

Dans le lointain les roulements des tambours et les sons des trompettes se mêlent au murmure de la foule et l'on s'apprête à voir se dérouler les dix siècles écoulés depuis la venue de saint Winoc en Flandre.

Il nous est impossible, dans ce modeste compte rendu, de détailler les merveilles qui ont captivé nos yeux pendant plus d'une heure. Nous nous contenterons de signaler les grandes lignes de ces fastes dont la période historique a été reproduite avec une scrupuleuse exactitude.

Des gendarmes à cheval précèdent le cortège comprenant 1.500 figurants, parmi lesquels 300 cavaliers, hommes et femmes.

Disons immédiatement que tous les costumes sont éblouissants de richesse, d'une fraîcheur parfaite et fidèlement reconstitués.

Voici d'abord le groupe d'ouverture. La ville de Bergues, dont la bannière est portée par un héraut d'armes escorté de deux valets, est figurée par une amazone suivie des comtes de Wormhoudt et des seigneurs d'Hoymille. Les bannières des Flandres, de Bourgogne, de la France ancienne et le drapeau tricolore ferment ce groupe d'ouverture.

Puis commencent les épisodes de la vie de saint Winoc formant la première partie du cortège.

Saint Winoc partant pour la vie monastique (année 665) est entouré de Juthaël, son père, roi de Bretagne, de sa mère tenant par la main ses deux plus jeunes enfants et de ses compagnons.

L'Initiation religieuse forme un des plus beaux groupes du cortège.

Nous passons sous silence la description des costumes qui nous ont ravis, ils mériteraient des pages entières de détails.

Un premier char représente une *Barque de pêche* traînée par 4 bœufs attelés au joug, aux cornes enguirlandées de fleurs.

Suivant la légende, saint Winoc arriva sur une barque pour aller évangéliser le Groenberg (682-685).

Le saint, en habits sacerdotaux, est à la poupe. Il porte une croix et bénit la foule. La proue est ornée d'une chimère ; les rameurs sont vêtus de la braie et de la coule.

La Fondation du Monastère de Wormhoudt est l'évocation du comte Herremare et de ses hommes d'armes. Herremare donne sa terre de Wormhoudt à St-Bertin. Un monastère y est établi et le gouvernement en est donné à saint Winoc (1er Novembre 695).

La deuxième partie du cortège comprend l'*Histoire religieuse de Bergues et de la Flandre.*

Des jeunes filles au regard pudique représentent les vertus pratiquées dans la Flandre et précèdent :

Saint Oswald, roi d'Angleterre, avec sa cohorte de soldats ; *sainte Lewinne*, bretonne, si populaire à Bergues avant la Révolution, entourée d'aimables compagnes ; *sainte Godelière* qui, en souvenir de son martyre, est invoquée à Bergues contre l'esquinancie. Nous devons ajouter, pour être complet, qu'elle est aussi la patronne des épouses délaissées et des brus malheureuses. Puis vient *Bertulphe* le Cuirassé, seigneur de Ghistelles et mari de Godelieve, entouré d'une légion de soldats. C'est le mari pénitent qui, sur le déclin d'une vie orageuse, se retira à l'abbaye de St-Winoc, où il fut enterré dans un cercueil en plomb.

Enfin un noble vieillard s'avance revêtu des ornements pontificaux, *saint Thomas de Cantorbéry* qui, pendant de longs mois, donna à notre pays l'exemple d'héroïques vertus.

Quatre chevaux accouplés traînent le char de *La Vierge à la Rosée*, d'architecture murale et figurant un vieux donjon du XIIIe siècle. Une niche dans laquelle est placée la statue de la madone est creusée à l'angle de la muraille. De jeunes enfants assis sur les gradins lui offrent des bouquets. Ce char rappelle l'antique chapelle de la Vierge vénérée par nos aïeux.

Derrière le char les saints de Flandre, *saint Gowaert*, *saint Folquin*, *saint Eubert*, dont la bannière et la châsse sont portées par des pages de N.-D. de la Treille de Lille, *saint Piat*, *saint Willebroord*, *saint Momelin et saint Charles le Bon*, comte de Flandre, avoué de l'abbaye de Bergues.

Le « troisième acte » commence. Il mérite tous nos éloges et toutes nos félicitations. Nous arrivons avec lui à *l'Histoire politique de Bergues et de l'Abbaye.*

Ici les groupes sont très nombreux, et cette partie du cortège s'éclaire de vives couleurs. Sous les rayons du soleil les ors des costumes, les aciers des cuirasses et les paillettes des caparaçons ruissellent en reflets multicolores.

Comment ne pas éprouver d'exquises sensations d'art quand on contemple dans l'éblouissante clarté de cette belle journée les sveltes profils des jeunes gens, les douces figures des jeunes filles, paraissant et disparaissant en une harmonieuse vision ?

Voici *Baudouin le Chauve*, comte de Flandre, fondateur de l'église St-Martin en 900 et *Baudouin le Barbu*, fondateur de l'abbaye (1022), très richement escortés.

Derrière eux un char représentant le *Miracle de la Colme* traîné par 4 bœufs ; sur le char une châsse, le père et la mère du noyé, et des enfants assis.

Ce miracle eut lieu vers la fin du XIe siècle : « Un jour, raconte le P. Malbrancq, un enfant appartenant à une des plus riches familles de la ville jouait au bord de la Colme, près de la porte de Bierne, quand il tomba dans le canal et s'y noya. La mère obtient du supérieur de l'abbaye de St-Winoc de faire porter la châsse du Saint jusqu'au lieu de l'accident. Au milieu d'une foule immense, la châsse est plongée dans l'eau et voici que tout à coup l'enfant, plein de vie, reparaît à la surface, tendant les bras vers sa mère. Une acclamation retentit et un *Te Deum* est entonné. »

C'est en souvenir de ce miracle qu'a lieu notre procession annuelle de la Trinité.

Une nouvelle scène amène le pittoresque défilé de *La Société de Rhétorique* à Bergues (XVe siècle) et des diverses *Corporations :* (brasseurs, tisserands et portefaix). Cette dernière est la seule qui ait survécu à la Révolution. Elle porte le costume traditionnel bien connu des Berguois.

L'histoire des corporations est intimement liée en Flandre à l'histoire du pays. C'est sous les bannières des corporations que marchèrent les Flamands à Cassel et à Courtrai. La vieille devise « Eendracht maecht maght » (l'Union fait la Force) n'est pas moderne. On la voit dans leurs étendards.

A côté des corporations nous voyons les *Confréries St-Georges*, *Ste-Barbe*, *St-Winoc*. Ces confréries, sous le nom de ghilde (du mot saxon geld), nom dû à la cotisation imposée à ses membres, furent très florissantes à Bergues. La plus ancienne, celle des archers de St-Sébastien, est une des plus vieilles de Flandre, bien antérieure à celle de Douai qu'on cite pour son antiquité. Quelques-unes de ces confréries se sont maintenues chez nous par des traditions naïves ou grotesques ; pourtant les arlequinades de « zotze van de ghilde » de St-Sébastien, divertissant les masses par ses contorsions et ses grimaces, ont disparu de nos mœurs.

Une joyeuse fanfare jette dans les airs ses notes éclatantes. Qu'annonce-t-elle donc ?

C'est toute la suite des visiteurs illustres de Bergues et de l'abbaye de St-Winoc.

Quel déploiement féerique ! Les somptueux velours aux riches broderies et

les châtoyantes étoffes parsemées de pierreries flamboient aux feux du soleil ; l'effet est merveilleux et inoubliable. Calmons notre enthousiaste admiration et contentons-nous de voir passer :

Baudouin de Lille (1067), la gracieuse Reine *Mathilde* de Portugal (1191) accompagnée de *Jean*, châtelain de Lille, et de *Robert* d'Ypres et escortée par des hommes d'armes, *Jeanne de Flandre* (1221), *Édouard III*, roi d'Angleterre, et *la Reine* (1347) venant à Bergues célébrer les fiançailles de la princesse Isabelle, *Marie*, Reine de Hongrie et de Bohême, régente des Pays-Bas (1534).

Voici la Renaissance avec *Charles-Quint* et ses lansquenets ; autour de l'Empereur, quatre gardes du corps portent la lance avec les insignes de la Toison-d'Or (1550).

Nous arrivons aux temps modernes et nous reconnaissons immédiatement *Louis XIV*, à l'imposante prestance, monté sur un magnifique coursier. Le Roi est entouré de princes de la cour, de dames d'honneur et d'un groupe de mousquetaires (1677, 27 Mars-26 Mai).

Louis XV passe devant nous (1744) accompagné du *duc de Noailles et du prince Maurice de Saxe*. Sa Majesté est encadrée de grands seigneurs et d'un détachement de gardes françaises avec leurs tambours, leurs trompettes et leur superbe tambour-major.

Ce dernier groupe clôture la partie historique et costumée du cortège.

La quatrième partie est l'âme de la procession proprement dite dans laquelle défilent les délégations avec leurs bannières des trente-deux paroisses de la châtellenie de Bergues, les œuvres de la ville, les professeurs de l'Université catholique de Lille en robes d'apparat, les étudiants avec leurs drapeaux, le clergé.

Puis triomphalement s'avance le *Char de St-Winoc* à 6 chevaux, véritable bijou artistique, pur gothique du XVI[e] siècle, d'un aspect léger et gracieux. Cette œuvre fait le plus grand honneur à M. Van den Broek, le jeune architecte, à qui de tout cœur nous adressons nos chaleureuses félicitations.

Le char porte la châsse qui renferme les reliques du saint. Cette châsse, en argent et cuivre doré, de style Renaissance, a coûté 18.000 fr. Elle a été offerte généreusement par les habitants de Bergues en 1823.

Enfin les prélats, évêques et archevêques, bénissent la foule. C'est la fin du cortège : c'est la fin d'un beau jour.

Et voici que s'évanouit, comme une vision fantastique, la longue et brillante chevauchée ; elle continue sa promenade à travers les sourires et les regards admirateurs des sympathiques étrangers.

Le soleil brille encore de tout son éclat et déjà il nous faut songer au départ.

Nous reprenons le chemin de la maison hospitalière où nous avons déposé nos légers bagages du matin et où quelques rafraîchissements bien accueillis,

du reste, nous sont offerts cordialement. Nous marchons ensuite vers la gare.

Le retour, avouons-le, est très laborieux. Encaqués non sans peine dans un train surchargé de voyageurs, nous quittons cette jolie petite cité de Bergues où nous avons vécu pendant quelques heures plusieurs siècles illustres de notre histoire et où le passé s'est déroulé devant nous avec son charme unique.

Aux portes de la ville des véhicules de tous genres sont rassemblés sur les vertes prairies, transformées en de vastes campements, car un arrêté du maire avait formellement interdit l'entrée des voitures en ville.

Nous traversons de nouveau les luxuriantes campagnes de la Flandre ; les haies d'aubépine nous apparaissent au loin, coupant par ci, par là, quelques riants pâturages, et le soleil à son déclin empourpre les lointains horizons.

Quelle belle soirée de printemps, pleine de poésie et de fraîcheur ! Elle est bien à l'unisson des impressions de la journée qui s'achève et dont nous garderons toujours un fidèle souvenir.

Mais voici les faubourgs de la ville industrielle..... Nous touchons au terme du voyage ; nous allons dire adieu au passé et nous replonger dans les exigences du présent.

En nous séparant à regret, nous garderons de cette belle excursion du 4 Juin, les émotions les plus vives, les plus singulières et les plus exquises qu'on puisse éprouver.

Docteur Albert Vermersch,
Membre du Comité d'Études.

LE BAS-NIGER OUVERT AU COMMERCE EUROPÉEN

Le commandant Toutée a fait au Congrès colonial de Paris une communication des plus intéressantes.

Le traité de Berlin en 1885 déclarait libre la navigation du Bas-Niger, attribué à l'Angleterre. En fait cette navigation était rendue impossible par les droits accordés à la *Compagnie royale du Niger* qui monopolisait le commerce à son profit.

Cette Compagnie s'est vu retirer son privilège. A l'heure actuelle, le commerce dans toute la région du Bas-Niger est absolument libre. Et c'est un commerce très riche.

Déjà les Allemands se sont jetés sur cette exploitation : les rives de la branche Forcados sont bordées de factoreries allemandes. Nous

avons deux postes établis dans cette région par le commandant Toutée, l'un près de Forcados, l'autre à Badjibo. Ces postes sont reconnus par les autorités anglaises.

A nous d'imiter les Allemands et de profiter des facilités offertes.

A. M.

BIBLIOGRAPHIE

A TRAVERS LE MASSIF CENTRAL, par C. DELORME et A. FLAMARY, Professeurs à Clermond-Ferrand. Hachette, 1900.

L'ouvrage porte comme sous-titre : Lectures descriptives et récits, ce qui en indique suffisamment le contenu. Ce ne sont pas MM. Delorme et Flamary qui parlent dans ce livre, mais bien Froissard, Brantôme, Pascal, Mme de Sévigné, Châteaubriand, George Sand, Michelet, Élisée Reclus, et bien d'autres écrivains en prose ou même en vers, derrière lesquels nos auteurs se sont modestement effacés.

Le recueil se divise en trois parties :

La première n'est qu'une description du sol, où sont exposés comme en une vivante galerie les tableaux les plus variés (Limousin, Auvergne, Marche, Bourbonnais). La seconde est consacrée aux grands hommes dont les exploits ou la science ont illustré le pays. La troisième retrace les mœurs locales, les vieilles coutumes, les antiques usages qui lui donnent sa physionomie particulière.

MM. Delorme et Flamary se défendent d'avoir voulu faire de la géographie pure. Leur livre constitue, suivant leur expression, moins une « leçon de choses » qu'une « leçon de patriotisme. » Ils ont voulu sortir de la sphère immobile où vivent les professeurs et les dieux pour se mettre à la portée de tous, ce qui est parfait. On ne pourrait leur reprocher qu'une seule chose, c'est, justement, d'avoir trop escompté l'ignorance du public, comme le prouvent certaines explications marginales, d'avoir cru, çà et là, qu'ils s'adressaient à des écoliers. Or, jamais des enfants ne daigneront lire ce livre, qui conserve malgré tout un aspect trop rébarbatif pour eux.

PROJET D'ACHÈVEMENT DU SYSTÈME MÉTRIQUE DÉCIMAL ET DE L'HEURE DÉCIMALE, par J. DE REY-PAILHADE. Toulouse, 1900. — Don de l'auteur.

Toutes les nations civilisées adoptent le système métrique des poids et mesures. En ce moment, l'association des Chambres de Commerce anglaises fait des démarches auprès du gouvernement pour lui demander d'introduire et de rendre obligatoire le système métrique dans le plus bref délai possible.

Le moment paraît opportun pour que la France prenne résolument l'initiative de l'application du système décimal à la mesure du temps, comme l'avait décrété la Convention nationale et comme l'a employé l'illustre Laplace. Beaucoup de savants sont d'accord sur ce point. M. de Rey-Pailhade, ancien Président de la Société de Géographie de Toulouse, qui s'est attaché particulièrement à l'œuvre de la décimalisation du temps, a exposé dans une vitrine placée dans la section de l'horlogerie française, aux Invalides, la collection de ses mémoires et de ses nombreux appareils matérialisant cette idée.

Ce livre, qui comprend un catalogue complet des objets exposés, pourra intéresser les spécialistes qui s'occupent eux aussi de travaux géodésiques.

L'EXPLOITATION DE NOTRE EMPIRE COLONIAL, par Louis VIGNON, lauréat de l'Institut. Hachette, 1900.

Ce ne sont ni les pionniers du fait, ni les champions de l'idée qui auront manqué à la France coloniale ; ce sont les marchands après les écrivains, les soldats et les explorateurs, et plus encore peut-être des chefs qui sachent gouverner et suivre une politique coloniale digne de nous. C'est là une vérité répétée depuis si longtemps, et toujours en vain, qu'on commence à désespérer de la voir jamais mise en pratique. L'auteur de ce livre le constate une fois de plus, en excellents termes, et une fois de plus il indique le remède, la tâche à accomplir. Il faut, par une propagande habile, diriger nos émigrants vers les provinces nouvelles ; il faut, en modifiant nos conceptions scolaires et sociales, développer les initiatives individuelles ; il faut solliciter les capitaux par des avantages sérieux, exécuter des travaux publics, encourager notre marine marchande, créer des établissements de crédit, des musées et offices coloniaux, doter les colonies d'un bon régime douanier, et pour tout cela, bien entendu, renoncer un peu à nos querelles mesquines, nous occuper moins de ce qui se passe chez nous, et davantage de ce que font les autres. « Ce n'est pas tout d'avoir bien taillé, dit M. Vignon, il faut coudre. L'heure est venue pour le pays de mettre en valeur le domaine colonial qu'il possède. *Il le faut. Le voudra-t-il ?* »

Et en effet, tout se réduit à cette question : Le voudra-t-il ? Il est à craindre qu'elle soit encore posée dans cinquante ans d'ici, — s'il nous reste alors un empire colonial.

G. HOUBRON.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

BULLETIN MENSUEL COLONIAL.

Missions françaises au lac Tchad. — Dans notre dernier bulletin mensuel nous avons fait l'historique de la marche de la mission Foureau-Lamy à

travers le Sahara, il nous paraît utile de relater aujourd'hui les faits principaux intéressant les deux autres missions Joalland-Meynier et Gentil, qui opèrent aussi autour du lac Tchad.

La mission Joalland-Meynier (ancienne mission Voulet-Chanoine) venue du Soudan, se trouvait à Zinder vers le milieu de l'année dernière, et cherchait à pacifier le pays, où la présence de l'ancien serky de Zinder, Ahmadou, l'assassin de notre malheureux compatriote le capitaine Cazemajou, nous suscitait beaucoup d'ennuis. Mais Ahmadou fut tué le 25 Septembre dernier dans une reconnaissance conduite par le sergent indigène Laby Taraoré, contre le village de Rumji, à 80 kilomètres au Sud-Est de Zinder, et la mort d'Ahmadou amena la soumission de tous les petits chefs.

Le capitaine Joalland partit ensuite avec le lieutenant Pallier et le 23 Octobre 1899, ayant fait 525 kilomètres en 21 jours, la mission arrivait, sur les bords du lac Tchad, à Vudi ; le 30 Octobre elle était à Nyssigari.

Après avoir contourné le lac Tchad par le Nord et après avoir soumis le Kanem, la mission arriva le 11 Décembre deruier à Goulféi sur le Chari.

Le lieutenant Meynier fut alors chargé de remonter le Chari pour aller à la rencontre de la mission Gentil, qui se trouvait à Fort-Archambault et la jonction eut lieu en Janvier 1900.

La mission Gentil tout entière, avec le lieutenant Meynier, se dirigea aussitôt après vers Goulféi pour y rejoindre le capitaine Joalland, et en Avril dernier les deux missions au complet se trouvèrent réunies à Goulféi.

On sait l'importance considérable du rôle rempli par la mission Gentil, et l'on peut dire que M. Gentil, commissaire du gouvernement français dans le Chari, qui en avait la direction, ainsi que les capitaines Robillot, de Cointet, Lamothe et Julien, ses collaborateurs, ont puissamment contribué à la prise de possession définitive de la région du Tchad.

Cette mission, venue du Sud par la voie du Chari, se trouvait en Octobre 1899 à Fort-Archambault, camp retranché bâti par nos troupes par 9° 15′ de latitude Nord sur la rive gauche du fleuve Chari. Elle disposait de trois compagnies de tirailleurs auxiliaires comprenant 344 combattants indigènes et 20 Européens ; son artillerie comprenait une section de 80 millimètres de montagne et une section de 65 millimètres de la marine. De plus elle avait une petite flottille composée de la chaloupe le *Léon Blot*, armée d'un canon à tir rapide, d'un chaland accouplé au *Blot* et armé d'un canon-revolver, de deux boats en acier et d'une embarcation en bois. Le tout servi par un personnel de 2 Européens et de 45 indigènes dont 25 combattants.

Le 23 Octobre 1899 la mission Gentil se dirigeait vers Kouno, où se trouvait Rabah, sultan du Bornou, un de nos plus redoutables adversaires et l'auteur du massacre de l'administrateur Bretonnet. Le 29 elle attaquait Kouno ; Rabah s'était fortement retranché, ses troupes courageuses et bien armées opposèrent une résistance désespérée. Il fallut enlever d'assaut le réduit principal et engager un combat acharné pour rester maîtres de la position. Le concours de la flottille fut des plus efficaces pendant toute la durée de l'action, car elle couvrit constamment de ses feux les positions ennemies. Nos pertes furent sérieuses, nos adversaires tiraient juste et se servaient bien du terrain. Quant aux pertes de Rabah, elles furent considérables, mais son prestige eut surtout à souffrir de cette défaite, car après avoir été chassé de la ville qu'il avait construite et qui fut incendiée sous ses yeux, il dut fuir précipitamment et se réfugier à Dikoa, capitale du Cobala.

La victoire de Kouno nous permit de nouer de sérieuses alliances avec plusieurs chefs importants de cette région, et elle a contribué pour une très grande part à établir notre domination autour du lac Tchad.

Nous avons appris récemment que les missions Gentil et Joalland-Meynier ont effectué leur jonction avec la mission Foureau-Lamy le 21 Avril dernier à Kousri ou Koussouri, ville située sur la rive gauche du Chari à environ 120 kilomètres du lac Tchad, et que les forces combinées de ces trois missions ont opéré contre Rabah, qui cherchait à se venger de l'échec subi à Kouno.

En effet, il avait installé une forte garnison à Goulféi, ville du Baguirmi située dans une île formée par le Chari entre le lac Tchad et Kousri, et il disposait de 5.000 hommes, dont 2.000 armés de fusils de tous modèles, de 600 chevaux et de 3 canons.

C'est à 5 kilomètres au Sud-Ouest de Kousri que nos trois missions réunies sous les ordres du commandant Lamy ont attaqué Rabah dans une très forte position. Le combat a été violent, mais la victoire a été complète, les troupes de Rabah n'ont pas pu résister à notre attaque, elles se sont débandées et ont pris la fuite. Quant à Rabah, trop grièvement blessé pour fuir, il a été atteint par un tirailleur de la mission Joalland-Meynier, qui lui a tranché la tête.

Malheureusement nos pertes ont été sérieuses, le commandant Lamy, le capitaine de Cointet ont été tués, le lieutenant Meynier a été grièvement blessé, et parmi nos soldats, les morts et les blessés sont assez nombreux.

Cette victoire a eu pour résultat la dispersion de toutes les troupes de Rabah, même de celles composant la garnison de Goulféi, et la soumission des populations de la région du Baghirmi et du Chari. Nos missions ont donc accompli leur œuvre et elles vont pouvoir songer au retour.

M. Foureau avait quitté sa mission quelques jours avant le combat de Kousri ; aprés avoir remonté le Chari jusqu'au poste de Gribingui, où il se trouvait le 29 Mai dernier, il s'est mis en route pour le Congo, où il vient d'arriver.

L'influence française dans la région du lac Tchad nous paraît donc définitivement établie. Aussi nous semble-il utile d'indiquer les conditions dans lesquelles s'est réglée la question de possession des rives de ce lac entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne.

Par une convention en date du 5 Mars 1890, l'Angleterre a reconnu à la France la possession de la rive Nord-Ouest du lac Tchad, à partir de la ville de Barroua vers le Nord ; rien n'avait été réglé pour les autres rives du lac.

Une convention définitive a été signée le 11 Juin 1898 entre la France et l'Angleterre ; la limite des sphères d'influence de chacune de ces puissances a été délimitée par une ligne qui, partant de la côte occidentale un peu au Nord de Barroua, par 14° latitude Nord, suit ce parallèle jusqu'à sa rencontre avec le 14me méridien E. de Greenwich (11° 40′ E. de Paris), puis descend au Sud le long de ce méridien jusqu'à la rive méridionale du lac, tout ce qui est au Sud et à l'Ouest de cette ligne revient à l'Angleterre, tandis que tout ce qui se trouve au Nord et à l'Est appartient à la France.

Un traité a été passé le 15 Mars 1894 entre la France et l'Allemagne ; aux termes de ce traité, il a été convenu que l'influence de l'Allemagne ne s'étendrait pas vers l'Est au delà du bassin du Chari. Du reste, le traité conclu le 15 Novembre 1893 entre l'Angleterre et l'Allemagne contenait une convention identique relativement à la frontière orientale, de plus ce traité indiquait l'extrémité Sud-Ouest du lac comme limite d'influence de l'autre côté.

Par suite de ces divers arrangements, l'Angleterre possède une partie de la rive du lac Tchad à l'Ouest et au Sud, d'une longueur de deux cents kilomètres environ ; l'Allemagne s'étend au Sud sur une longueur de cent kilomètres et le

reste, c'est-à-dire environ six cents kilomètres de rives au Nord-Ouest, Nord-Est et Sud-Ouest, appartient à la France.

Enfin une convention supplémentaire conclue avec l'Angleterre le 21 Mars 1899, reconnaît les droits de la France à la possession de tous les territoires entourant ce littoral, c'est-à-dire le pays des Toubous, le Kanem, le Ouadaï et le Baghirmi.

R. T.

ASIE.

Turquie d'Asie. — Chemins de fer. — Le Docteur Von Siemens, Président du conseil d'administration du chemin de fer d'Anatolie a signé dernièrement à Constantinople la convention accordant à cette Compagnie la concession de la ligne de Bagdad. Cette ligne, qui aura environ 2,500 kilomètres de longueur, partira de Kenia, passera par Biredjik sur l'Euphrate, Mossoul sur le Tigre, Bagdad et Bassorah sur le golfe Persique.

La conclusion de cette affaire est un gros succès allemand, dont nous ne pouvons que nous réjouir puisque, d'après les accords intervenus antérieurement, la finance et l'industrie françaises ont 40 % de cette vaste entreprise. Il semble que les travaux doivent commencer vers la fin de 1900, et si rien d'imprévu ne vient en ralentir la marche, il y a tout lieu d'espérer qu'ils seront achevés avant un délai de huit ans.

Cette ligne se rattachant d'un côté aux chemins de fer turcs de l'Asie-Mineure, et aboutissant de l'autre côté au golfe Persique, servira à établir de rapides communications entre le continent européen et l'Asie méridionale.

AFRIQUE.

La mort de Samory. — L'almamy Samory, notre ancien adversaire au Soudan, est mort le 2 Juin dernier à Ndjolé (Congo français), où il avait été interné avec son fils Sarankemory.

Depuis sa défaite et sa capture par les troupes du commandant Gouraud le 29 Septembre 1898, le prestige de ce grand chef africain, qui avait pendant longtemps entravé notre expansion soudanaise, avait complètement disparu, et sa mort n'a aucune importance politique.

Les progrès des Turcs dans le Sahara. — Une dépêche de Tunis publiée dernièrement par le journal *Le Temps*, annonçait qu'un fort contingent de soldats turcs, accompagné de quarante chameaux chargés de munitions de guerre, avait été envoyé de Tripoli à destination du Fezzan, situé à vingt journées de marche au Sud-Ouest dans le Sahara.

Depuis quelque temps l'activité des Turcs dans l'arrière-pays de la Tripolitaine mérite d'attirer notre attention. Il est évident qu'à Constantinople on se préoccupe de gagner du terrain dans les régions musulmanes que l'accord anglo-français du 21 Mars 1899 réservait à la France. Il paraît qu'en haut lieu on considère que les Turcs ne seront pas une gêne pour nous. Nous le souhaitons, mais nous craignons pourtant que cette opinion ne reçoive un jour un éclatant démenti.

L'organisation des territoires sahariens. — Le gouverneur général de l'Algérie a pris le 9 Mai 1900, un arrêté organisant provisoirement les territoires sahariens du Sud oranais récemment occupés.

Il sera pourvu à l'administration de ces régions au moyen d'annexes, rattachées au service des affaires indigènes, et relevant directement du général commandant la divison d'Alger, pour la région du Touat, et du général commandant la division d'Oran pour la région de la Zousfana et de l'Oued Saoura.

Ces annexes, dont le personnel comprend plusieurs officiers, sont établies à In-Salah et à Igli, le capitaine de Susbielle est désigné pour commander la première et le capitaine Nochez pour commander la seconde.

Une annexe semblable existe déjà à Ouargla et elle est commandée par le capitaine Pein.

Afrique occidentale française. — Le journal officiel de l'Afrique occidentale française a publié un certain nombre d'arrêtés pris par le gouverneur-général, M. Chaudié, en vue de mettre à exécution le décret du 17 Octobre 1899, qui a supprimé le gouvernement du Soudan.

Rappelons que les régions soudanaises qui ne sont pas annexées au Sénégal, à la Guinée française, à la Côte d'Ivoire ou au Dahomey, forment maintenant trois territoires militaires : les deux premiers ont été constitués d'après l'arrêté pris par M. Chaudié le 25 Décembre 1899 et le troisième est de création toute récente. Le premier territoire comprend les cercles de Tombouctou, Sumpi, Bamba, Gao, Sinder ; les résidences de Dori, du Macina et du Yatenga. Le second territoire est formé des cercles de Kontiaka, Sikasso, Bobo-Dioulasso, Koury, Diebougou (Lobi) et des résidences du Mossi et du Gourounsi, et le troisième, celui de Zinder, comprend toute la région du lac Tchad ; de plus de nouveaux postes ont été établis à Sai, Koni et Maradi, de sorte que le Niger se trouve relié au Tchad.

Ces trois territoires militaires relèvent directement du gouverneur-général et sont placés sous la direction d'officiers supérieurs qui portent le titre de commandant militaire.

Les commandants de territoires militaires relèvent de l'autorité du commandant supérieur des troupes pour toutes les questions d'ordre militaire.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

BULLETIN MENSUEL COMMERCIAL.

Le commerce du monde. — Pour les six premiers mois de cette année le commerce extérieur de la France se chiffre par 4,317,386,000 fr., c'est-à-dire 2,313,565,000 fr. à l'importation et 2,003,821,000 fr. à l'exportation. Si nous mettons en parallèle les mouvements des principales catégories de marchandises avec ceux de la période correspondante de 1899, nous constatons qu'à l'importation, les produits alimentaires ont diminué d'un peu plus de 88 millions et demi, que les matières premières nécessaires à l'industrie sont entrées pour environ 23 millions de francs de moins que l'année dernière et qu'enfin, nous avons, cette année, prélevé à l'étranger pour 84 millions de francs, en chiffre rond, de plus qu'en 1899

A l'exportation, les sorties d'objets d'alimentation accusent une plus-value importante de 73,175,000 fr. (sur un chiffre de 372,117,000 fr.) ; mais, par contre, nous avons expédié 23,100,000 fr. de moins de matières nécessaires à l'industrie, et notre chiffre d'exportation de produits manufacturés, 968,832,000 fr. est en recul de près de vingt millions sur la période correspondante. Seuls les colis-postaux continuent leur marche progressive : 108,903,000 fr. pour ces premiers six mois, avec une plus-value de près de 20 millions.

Ainsi présentées, les statistiques dénoteraient une situation moins favorable que précédemment ; à notre sens, on trouve dans les relevés par quantités des indications plus précises que dans les relevés par valeurs. Jetons donc un rapide coup d'œil sur la marche de nos entrées et de nos sorties, en quantités. L'importation accuse les chiffres suivants : objets d'alimentation, 11,533,480 quintaux en 1900 (six premiers mois), contre 15,646,972 en 1899 ; les matières nécessaires à l'industrie, 122,430,459 quintaux contre 106,192,123 ; les objets fabriqués, 4,281,843 quintaux contre 3,870,278. Le poids total des importations a été de 138,245,782 quintaux contre 126,109,372 l'année dernière.

Faisons les mêmes comparaisons pour les exportations : objets d'alimentation, 7,353,353 quintaux contre 5,592,833 ; matières nécessaires à l'industrie, 28,998,882 quintaux contre 28,008,681 ; objets fabriqués, 6,461,062 quintaux contre 5,873,042. Ainsi qu'on le voit, pour cette dernière catégorie, contrairement aux déductions qu'on pourrait tirer des statistiques en *valeurs*, nous sommes, quant aux *quantités*, en avance d'environ 600,000 quintaux sur l'année dernière. Le poids total de nos exportations accuse 42,885,899 quintaux cette année contre 39,534,174 en 1899.

En Belgique, le commerce des six premiers mois donne comme résultats : 1,035,965,000 fr. à l'importation, avec une avance de 3,075,000 fr. sur le premier semestre de 1899 ; 825,797,000 fr. à l'exportation, c'est-à-dire 10,678,000 fr. de moins que l'année dernière. Si l'on s'en rapporte aux statistiques dressées par puissances étrangères, c'est la France qui serait le principal client de la Belgique, 159,502,000 fr. à l'importation, et 182,402,000 fr. à l'exportation, devançant l'Allemagne, 121,522,000 à l'importation, et 169,457,000 fr. à l'exportation, et l'Angleterre, 116,478,000 fr. à l'importation, et 157,097,000 fr. à l'exportation. Mais il ne faut pas oublier que, pour nous surtout, la Belgique est un pays de transit.

Le commerce extérieur de l'Angleterre pour le premier semestre s'est élevé à 255,656,299 livres sterling comme importation, et 144,376,764 livres sterling comme exportation, soit un total de 400 millions de liv. st. ou 10 milliards de francs. Il y a augmentation de 18,920,123 liv. st. sur les entrées, et 17,854,870 liv. st. sur les sorties, comparaison faite avec les résultats de 1899.

Nous terminerons cette revue mensuelle par quelques indications sur le commerce entre la France et l'Allemagne. Pendant les six premiers mois de cette année, nous avons importé pour 197,051,000 fr. de produits allemands, contre 162,845,000 fr. l'année dernière à pareille époque. Par contre, les exportations de France en Allemagne ont passé de 220,281,000 fr. pendant le premier semestre de 1899, à 230,940,000 fr. cette année. Notre importation de marchandises allemandes s'est donc accrue cette année de plus de 34 millions de francs, tandis que nos expéditions de marchandises n'ont subi qu'une augmentation de 10,759,000 fr. Mais il faut tenir compte que l'année courante est une année un peu exceptionnelle, à cause des entrées de produits étrangers destinés à l'Exposition.

J. Petit-Leduc.

EUROPE.

Les capitaux allemands à l'étranger. — Nous empruntons à un journal spécial, « La cote de la Bourse et de la Banque », le très intéressant article suivant :

« Le gouvernement allemand ouvrait, il y a deux ans, une enquête sur la diffusion des capitaux et sur l'importance des intérêts allemands engagés, dans les entreprises exotiques. Les résultats de cette enquête, faite par ses conseils, viennent d'être publiés par les soins de l'administration de la marine. Il s'agit, en effet, de convaincre le *Reischtag* de la nécessité de voter les crédits pour l'augmentation de la flotte. Mais, quel que soit le but poursuivi par cette publication, il est intéressant de faire connaître les renseignements qu'elle contient, et qui montrent l'extraordinaire développement économique de l'empire en ce dernier quart de siècle.

On y trouve le dénombrement des maisons allemandes hors de l'Europe, avec leur capital et leurs revenus, les biens fonciers des Allemands dans le monde ; le montant de leur participation dans les entreprises étrangères : usines, chemins de fer, banques, canaux, etc. L'enquête ne comprend pas les maisons allemandes établies en Europe, hors la Turquie — et des maisons allemandes établies dans les colonies impériales et les États-Unis. Dans les États-Unis, les intérêts allemands sont si considérables, qu'il a été impossible de dresser une statistique, même approximative.

—

Le commerce entre l'Allemagne et la Turquie dépasse un chiffre d'affaires de 100 millions de marks (y compris l'Égypte), et occupe dans la Turquie d'Europe 24 maisons de commerce allemandes ayant un capital de plus de 5 millions de marks, en Asie-Mineure 30 firmes avec 67 millions, en Égypte environ 50 firmes avec 28 millions de capital. La propriété foncière allemande en Turquie a une valeur de 20 à 30 millions. (En Égypte, par exemple, 13,000 hectares consacrés à la culture du cotonnier et de la canne à sucre, ayant une valeur de 5 millions et produisant un bénéfice annuel net de 1/3 million). En 1898, les capitaux allemands étaient engagés pour 225 millions en valeurs de chemins de fer. La construction du chemin de fer de Konia-golfe Persique réclamera encore 400 millions, qui ne seront probablement pas exclusivement allemands ; 6 millions sont encore engagés en diverses industries textiles, fabriques de glace, hôtels, services d'eau, etc., etc. Au total, en 1898, les Allemands avaient engagé 400 millions de marks en Turquie.

En Afrique, l'Égypte exceptée, plus de 1,000 millions de marks sont engagés, dont 10 à 12 millions au Maroc et à Tunis, 5 millions dans l'Afrique occidentale non allemande, 959 à 900 millions dans l'Afrique australe (900 millions au Transvaal), 30 millions dans les territoires portugais, au Cap 30 à 40 millions, à Zanzibar 5 millions.

En Asie, la Turquie exceptée, 600 à 700 millions sont employés ; en Arabie et en Perse, les Allemands n'ont engagé qu'un à deux millions, tandis qu'aux Indes on compte 30 maisons exclusivement allemandes et environ 250 millions de marks allemands. En Indo-Chine, Siam, Indes Néerlandaises et anciennes possessions espagnoles, y compris les Philippines, on évalue les capitaux allemands à 240 millions. Les intérêts allemands en Chine, le territoire de Kiao-Tcheou excepté, sont estimés à 300 millions ; dans le reste de l'Asie orientale, à 70 ou 100 millions. Au Japon, travaillent 65 maisons allemandes ayant un capital de 24 millions de marks. 62 firmes allemandes sont établies à Hong-Kong, Hankow, Swatow, Amoys

Futschau, Tshifou et Tientsin, avec 17 millions. On évalue les capitaux employé, par les maisons de commerce allemandes en Chine à 100 millions. La Deutsch-Asiatische Bank, à Shanghaï, travaille avec un capital de 10 millions. A Formose, il y aurait 5 1/2 millions et, en Corée, seulement 1,700,000 marks.

L'Australie et l'Océanie occupent de 610 à 670 millions, la Nouvelle-Galles du Sud seule plus de 200 millions ; puis viennent Victoria avec 130, Queensland avec 80, l'Australie du Sud et Hawaï, toutes deux avec 50, et la Nouvelle-Zélande avec 10 millions.

Mais c'est dans les deux Amériques surtout, sans compter les États-Unis, que les capitaux allemands se sont portés. Ils s'élèvent à la somme coquette de 5 milliards. Au Canada sont engagés 25 millions, au Mexique 200 millions ; dans l'Amérique centrale, Guatémala, Costa-Rica, Nicaragua, San Salvador et Honduras 250 millions, dans les Indes occidentales, 250 millions, y compris Cuba avec 150 millions.

L'Amérique du Sud n'est pas non plus dédaignée par les capitaux allemands. Nous voyons que 200 millions sont engagés au Venezuela, 100 millions en Colombie, 100 à 120 millions au Pérou et dans la République de l'Equateur, 270 à 300 millions au Chili ; la République Argentine intervient dans la liste pour 600 millions, tandis que les renseignements commerciaux donnent 350 millions seulement. Les chemins de fer interviennent pour une grande partie. Toute l'Amérique du Sud, sur la côte orientale, emploie de 1 à 1 1/2 milliard de marks. Les maisons de commerce allemandes ont un capital de 200 millions dans la République Argentine.

Dans la ville et dans la province de Buenos-Ayres, on compte 500 firmes allemandes avec 154 millions de capital. L'industrie allemande travaille à Buenos-Ayres avec 6 1/2 millions. Les propriétés foncières sont évaluées à 160 millions. Dans la province de Mendoza, 150 hectares de vignobles donnent un bénéfice net annuel de 45,000 marks. Au Paraguay, sur 17,000 étrangers, il y a 12,500 Allemands. Les propriétés allemandes dans l'Uruguay et le Paraguay valent 13 millions. A Rio-de-Janeiro, Sao-Paolo et Rio-Grande-do-Sul, il y a 147 maisons allemandes ayant un capital de 150 millions. »

—

Les journaux allemands qui enregistrent cette statistique s'émerveillent de la puissance et de la fécondité des entreprises allemandes dans les pays d'outre-mer.

Notre confrère belge le *Moniteur des Intérêts matériels*, commente ces résultats dans les lignes suivantes :

« En résumé, dit-il, et tout en faisant la part d'erreurs fort possibles dans une statistique aussi difficile à dresser, nous trouvons que l'Allemagne a engagé dans les pays étrangers à sa domination, et en dehors de l'Europe et des États-Unis, près de 8 milliards, et, dans ce chiffre, les emplois commerciaux entrent pour une forte part. On sait, en effet, que l'Allemand excelle dans cette branche spéciale d'activité, et le *Board of Trade* l'a assez dit et répété. Quoi qu'il en soit, les chiffres que nous venons de citer laisseront indifférents les Anglais qui n'oseraient même pas entreprendre une statistique des intérêts anglais en dehors de l'empire. Mais ces chiffres pourront donner à penser à d'autres peuples qu'il est inutile de désigner. »

ASIE.

Chine. — L'ouverture du port de Yo-Tchéou au commerce international, qui avait été accordée, il y a deux ans environ, par le gouvernement chinois, vient d'être complétée par une décision du gouverneur de la province de Hou-Nan.

Les droits de *likin* (octroi intérieur), ont été supprimés entre Yo-Tchéou et Siang-Tan, sur la rivière Siang, en amont de Shang-Sha.

Cette mesure fait de Shang-Sha, important centre commercial du Hou-Nan, un port virtuellement ouvert au commerce international, et doit accroître dans une proportion notable le trafic des différentes Compagnies de navigation à vapeur qui desservent les ports du Fleuve Bleu.

III. — Généralités.

Les colonies anglaises. — Rapport de M. Maurice Ordinaire. — La commission des colonies de la Chambre des Députés, que préside M. Eugène Étienne, avant d'entreprendre le grand travail de revision coloniale auquel la convient différentes propositions dont elle est saisie, a voulu avoir sous les yeux un exposé exact et complet de l'organisation et du mode d'administration des colonies étrangères. M. Maurice Ordinaire, député de Pontarlier, a été chargé du travail concernant les colonies anglaises.

Son rapport a été récemment imprimé et distribué. Il offre un vif intérêt et nous sommes heureux d'en reproduire l'introduction et la conclusion.

Voici l'introduction :

« L'empire colonial de l'Angleterre, dont la superficie égale au moins le triple de celle de l'Europe, et qui renferme près du quart de la population totale du globe, est disséminé dans les quatre parties du monde. Les climats de ces possessions et leurs productions varient à l'extrême, et non moins différentes sont les races qui les habitent. On peut rencontrer dans cet empire immense tous les échantillone de l'espèce humaine, depuis les plus dégradés, comme les indigènes australiens ou les Hottentots, jusqu'aux représentants les plus accomplis des races blanches. Une de ces possessions, l'Inde, présente les plus surprenantes oppositions de climats, de races, de religions, de formes sociales. Elle est, à elle seule, un monde.

« Enfin, pour compliquer encore le difficile problème de l'administration de cet empire, l'Angleterre n'a pas seulement affaire à ces noirs, ces jaunes ou ces rouges, qui subissent, en somme, assez aisément l'ascendant européen. Tard venue sur les rivages où le Portugal, l'Espagne, la France et la Hollande l'avaient précédée, l'Angleterre a formé son empire des dépouilles arrachées à ses rivales. Il en est résulté que les émigrants britanniques ont trouvé non seulement des indigènes, mais encore d'autres colons européens déjà fixés au sol, et avec lesquels il a fallu compter.

« Le plus souvent, ceux-ci ont vigoureusement résisté à la submersion. On sait qu'un million et demi de Français, soit près d'un tiers de la population du Canada, sans préjudice de ceux qui sont établis aux États-Unis, ont conservé leur religion, leurs lois et leurs traditions nationales. Maurice, les Seychelles et la plupart des petites Antilles anglaises sont aussi restées françaises de langue et de culture. Dans l'Afrique australe, les colons d'origine franco-hollandaise dépassent en nombre les Anglo-Saxons, et l'on sait combien peu la fusion s'est faite entre ces deux races.

« En résumé, sur les dix millions d'Européens qui habitent actuellement les possessions anglaises, près de deux millions sont d'origine étrangère.

« Cette population européenne est bien inégalement répartie dans l'empire. Elle

est presque exclusivement massée dans les contrées de la zone tempérée. Parmi celles-ci, l'Australasie (Australie et Nouvelle-Zélande) est le seul groupe de colonies où la race anglo-saxonne soit véritablement compacte et sans mélange. Il y a fort peu d'étrangers, et quant aux indigènes, refoulés dans les déserts de l'Australie centrale, ils ne sont pas une gêne pour la colonisation et ne seront bientôt plus qu'un souvenir.

« On peut en dire autant des Indiens, plus ou moins métissés, qui habitent encore la confédération canadienne, mais ces deux colonies exceptées, auxquelles on pourrait joindre Terre-Neuve et quelques petites îles, nulle part l'élément européen, même en y comprenant les non Anglais, ne l'emporte en nombre sur les indigènes.

« Tel est le cas pour l'Afrique du Sud, qui, les Hollandais des deux Républiques même comptés, ne peut opposer que 100,000 blancs à 4,300,000 indigènes ; cela est plus vrai encore pour le reste de l'empire, où l'on ne rencontre plus que des possessions tropicales, dans lesquelles l'Européen, rarement fixé à demeure, n'est qu'une minorité dirigeante et dominatrice : l'Inde, les établissements de l'Afrique orientale ou occidentale et de l'insulinde, et aussi les Indes occidentales.

« Le système administratif colonial de l'Angleterre s'efforce de répondre, par une égale variété, à l'extrême diversité des conditions sociales, politiques et économiques de toutes les portions de cet empire. »

Suit l'exposé très consciencieusement tracé de l'organisation politique, administrative et sociale des différents groupes de colonies britanniques.

Voici maintenant la conclusion du rapport :

« Le trait principal du régime colonial est l'*autonomie* des colonies. Cette autonomie poussée jusqu'aux dernières limites pour les colonies de « self governement » existe dans une large mesure, en dépit des apparences, pour les colonies de la Couronne.

« Celles-ci sont bien, en théorie, considérées comme des propriétés de la métropole et administrées directement par elle. En pratique, le régime est plus libéral, et les colonies elles-mêmes ont une large part d'autonomie, grâce à l'usage discret que fait le gouvernement des grandes prérogatives que s'est réservées la Couronne et à l'initiative qu'il laisse à des fonctionnaires recrutés avec soin et pourvus d'attributions étendues.

« En agissant ainsi, le gouvernement central n'obéit pas seulement au sens commun, qui condamne l'administration à distance par des bureaux plus ou moins bien informés — l'administration coloniale anglaise commet, en effet, sa large part de bévues quand elle intervient directement dans les affaires des colonies ; — il se conforme aussi aux traditions nationales.

« L'Anglais, en effet, lorsqu'il n'est point aveuglé par la manie conquérante qui lui fait perdre tout esprit de justice, a le respect de la liberté des collectivités, comme il a celui de la liberté individuelle à un degré inconnu sur le continent. Il n'a point la sollicitude, très généreuse d'intentions, mais en fait assez tyrannique, qui pousse d'autres peuples à resserrer au delà de toute raison les liens qui les attachent à leurs colonies, à leur imposer des lois qui ne sont pas à leur mesure et les gênent aux entournures comme un vêtement mal fait, parce que ce sont ses propres lois et qu'elles lui paraissent les meilleures du monde.

« Il admet que des individus d'une autre race, vivant sous d'autres climats, puissent avoir d'autres besoins, d'autres idées que les siennes. Il ne prétend pas « assimiler » des frères de toutes couleurs dont le cerveau n'est pas, du moins pour le moment, tout à fait développé comme le sien. Il ne croit pas non plus

avoir fait tout son devoir à leur égard, et avoir assuré à jamais leur bonheur, lorsqu'il leur a octroyé des droits politiques dont ils ne savent que faire. Ils pensent qu'il y a, pour ces sociétés primitives que sont les colonies, des libertés plus urgentes qu'une franchise d'apparat, et que le premier des biens pour elles est un régime qui développe leur initiative, leur enseigne la responsabilité, favorise leur essor économique.

« Il faut bien dire que l'intérêt des colonies n'est pas son seul mobile. S'il désire en faire, le plus promptement possible, des communautés fortes et prospères, complètement outillées et pourvues de tous les organes d'une existence indépendante, c'est surtout dans la pensée de soulager la métropole le plus tôt possible de ses responsabilités et de ses charges.

« Son rêve serait une Angleterre placée au centre d'une immense confédération de ses colonies, groupées elles-mêmes de façon à pouvoir se suffire à tous les points de vue, administratif, financier, militaire, afin que la mère patrie, au lieu des soucis, des dépenses, des dangers, ne récoltât que l'appoint magnifique du prestige, de la sécurité et d'une belle clientèle commerciale.

« Le degré d'autonomie varie considérablement, comme nous l'avons vu, selon les colonies. Il y a des Constitutions de plusieurs classes. Une possession peut monter en grade ou rétrograder. La commune mesure suivant laquelle les libertés sont concédées est le degré de confiance qu'inspire la colonie. On lui laisse aménager, comme il lui convient, son existence intérieure, mais le libéralisme métropolitain s'arrête au point précis où *l'intérêt des contribuables anglais* et la *sécurité de l'empire* seraient menacés.

« 1° *Les colonies doivent payer toutes leurs dépenses.* — Il faut donc qu'on leur donne la possibilité d'atteindre le maximum de leur prospérité. Des Anglais s'y enrichiront ; qu'ils fassent refluer leurs profits vers la métropole ou qu'ils les accumulent sur place, ils auront en tout cas travaillé à augmenter l'éclat et la puissance de l'empire. Mais la métropole n'essaiera pas de tirer un profit direct de la colonie, au risque d'étouffer son développement, en détournant son trafic de ses marchés naturels par des canalisations douanières savantes.

« La colonie reste donc, dans une très large mesure, sinon d'une façon absolue, maîtresse de ses tarifs. Si demain, les théories impérialistes venaient à triompher, et si une certaine union douanière pouvait se réaliser, c'est qu'on serait parvenu à convaincre les industriels et les contribuables australiens et canadiens de l'avantage de cette union. Il est bien évident que le Secrétaire d'État aurait besoin de beaucoup moins d'éloquence pour persuader les colonies de la Couronne, mais encore peut-on être certain que jamais l'on n'irait jusqu'à ruiner telle ou telle colonie et la mettre, pour un principe, à la charge du budget impérial.

« Mais si la colonie a reçu ces libertés, c'est pour qu'elle en fasse un bon usage. Tant qu'elle équilibrera son budget, il n'y a guère de risque que le gouvernement intervienne abusivement dans ses affaires. Mais si ses finances viennent à péricliter, s'il lui faut faire appel à la bourse impériale, alors, ce concours est payé par un redoublement du contrôle. On enquêtera son administration ; on lui imposera des économies ; probablement même descendra-t-elle un degré de l'échelle des libertés octroyées.

« 2° *Les colonies ne doivent pas être une source de danger ou d'affaiblissement pour l'empire.* — Il est donc indispensable que l'ordre et la paix y règnent. Des précautions minutieuses sont prises à cet effet.

« Dans les possessions où vit une nombreuse population indigène, ayant une

civilisation arriérée ou du moins très différente de celle des Européens, on s'attachera à prévenir les conflits des races et à empêcher l'oppression des natifs, qui aurait des révoltes pour résultat inévitable. Le gouverneur est alors armé de pouvoirs indiscutables. Certainement, les intérêts de la « race dominante » seront énergiquement protégés. Jamais l'Anglais n'est sacrifié dans ses propres colonies. Mais la participation au gouvernement de la petite minorité « british born » ne sera admise que sous la forme consultative et en aucun cas, si sage qu'elle se montre, on ne lui confiera le sort de la multitude des peuples conquis.

« S'il s'agit des possessions où la disproportion du nombre ou bien la différence des civilisations des races en présence soit moins grande, sans toutefois que l'élément « loyal » cesse d'être une minorité (ce qui est le cas du plus grand nombre des colonies de la Couronne), on peut alors songer à donner à cette population mélangée un contrôle plus appréciable sur le gouvernement, en lui octroyant une certaine franchise électorale. Problème très délicat, d'organiser une représentation populaire sans donner d'une part une prépondérance exorbitante à la minorité européenne, sans noyer non plus cette minorité sous le flot de nouveaux citoyens, généralement mal préparés à leur rôle et parfois plus préoccupés de prendre une revanche sur leurs anciens dominateurs que de travailler à la prospérité générale ! Aussi l'Angleterre a-t-elle apporté une prudence extrême à sa solution.

« Elle paraît l'avoir heureusement trouvée, par l'organisation de ces « conseils législatifs » où l'élément fonctionnaire balance généralement l'élément élu, et aussi par l'application au suffrage du régime censitaire, qui a pour effet pratique d'adjoindre simplement aux Européens les meilleurs éléments des races indigènes. Et ce n'est pas un fait médiocrement curieux que de voir cet engin démodé des anciennes Constitutions de l'Europe rajeuni pour un usage colonial, et permettant à l'Angleterre de donner à ses sujets coloniaux peut-être plus de véritables libertés que d'autres peuples, fermés à l'esprit de transaction, n'en ont données aux leurs, en paraissant beaucoup plus généreux. »

Extrait de la Revue des Revues. — Depuis le commencement du siècle et plus particulièrement depuis 50 ans, il a été créé et mis en circulation pour 400 à 500 milliards de francs de titres de rentes, actions et obligations, parts d'intérêts, valeurs à lots. Sur ce total, les dettes publiques européennes. seules constituées en rentes, dépassent 125 milliards. On peut évaluer à plus de 160 milliards, les dépenses faites dans le monde, pour les chemins de fer et les télégraphes, soit que les entreprises appartiennent à l'État, soit qu'elles appartiennent à des Sociétés particulières ; les emprunts de villes, de communes, de départements, ne s'élèvent pas à moins de 100 milliards ; l'industrie minière, houillère, manufacturière, les Sociétés commerciales et financières diverses représentent un capital minimum de 150 milliards.

A. Raffalowich.

(*Congrès des Valeurs mobilières. — Juin 1900*).

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

Le Secrétaire-Général,
A. Merchier.

Le Secrétaire-Général adjoint,
Raymond Théry.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

L'INVASION SICILIENNE

ET LE

PEUPLEMENT FRANÇAIS DE LA TUNISIE

Conférence faite
le 15 Mars 1900, à la Société de Géographie de Lille,

Pa M. Jules SAURIN,
Colon en Tunisie, ancien Professeur au Lycée de Tunis.

Mesdames, Messieurs,

Je viens ce soir appeler votre attention sur une des œuvres les plus urgentes que doit accomplir notre pays : le peuplement de la Tunisie par les Français. Tout grand peuple doit se proposer une tâche, à laquelle il consacre le meilleur de ses forces ; il doit avoir une pensée nationale qui s'élève au-dessus de toutes les luttes des partis. Vous savez avec quelle énergie et quelle persévérance les Anglais se sont attachés à la formation d'un vaste empire africain s'étendant du Cap à Alexandrie, ils commettent même de véritables crimes pour atteindre leur but, puisqu'ils n'hésitent pas à anéantir la vaillante nation des Boërs. Je voudrais que la France eût toujours devant les yeux l'œuvre à accomplir en Afrique du Congo à la Méditerranée, que cette pensée dominât les préoccupations souvent mesquines de tous les partis, qu'elle pût s'élever bien au-dessus de ces querelles de ménage qui, hélas ! prennent le meilleur de notre temps et de notre énergie ; je voudrais que tout

bon Français se posât souvent cette question : Que puis-je faire pour le développement de notre grand empire français en Afrique ?

En ce moment cette œuvre est menacée par un grand danger : la Tunisie renferme 80.000 Italiens et 20.000 Français. Devant notre inaction, de puissantes Sociétés italiennes ont acheté et alloti 18.000 hectares situés autour de Tunis en faveur de 15 à 20.000 colons siciliens ; partout les Italiens prennent possession du sol en groupes compacts et partout ils cherchent de nouvelles terres pour créer de nouveaux centres italiens. N'ai-je donc pas raison de pousser un cri d'alarme et de venir dire à mes compatriotes : « Hâtez-vous de nous envoyer les hommes et les capitaux nécessaires si vous voulez que la Tunisie reste française. »

De nos récentes conquêtes celle-ci se prête le mieux au peuplement ; il y a un territoire aussi grand que sept à huit départements français et semblable à la Provence ou au Languedoc. Les indigènes qui l'habitent se sont presque tous établis le long du littoral Bizerte-Zarris où ils forment des agglomérations très denses. L'intérieur est relativement peu peuplé. On y compte à peine 7 à 8 habitants au kilomètre carré, et le pays est divisé en grands domaines privés qu'on peut acquérir facilement.

Il faut rendre hommage à nos compatriotes ; ils ont déjà acheté près de 500.000 hectares de terre. De superbes exploitations ont été créées, mais les colons sont restés isolés, ils n'ont pas amené avec eux les paysans français qui seuls peuvent prendre possession du sol, parce qu'ils s'attachent au pays sans esprit de retour. Or il ne nous suffit pas d'avoir la propriété, d'avoir des soldats et des fonctionnaires, de détenir même tous les capitaux, il nous faut avant tout avoir des milliers de familles de cultivateurs français. C'est en effet une loi historique que dans tout pays tempéré la domination politique appartient tôt ou tard à la race qui cultive le sol. On en retrouve des applications continuelles à travers l'histoire ; nulle part on n'en voit un exemple plus frappant qu'en Orient : la Roumélie orientale qui appartenait à la Turquie s'est annexée elle-même à la Bulgarie en 1885, les habitants des villes, les grands propriétaires étaient tous Grecs, mais les paysans étaient presque tous Bulgares. Il en sera de même un jour ou l'autre de la Macédoine : elle échappera à l'influence grecque ou turque parce que tous ses paysans sont des Slaves.

La domination politique nous échappera sûrement en Tunisie si nous laissons les Italiens s'emparer du sol et si nous nous contentons d'être les administrateurs, les soldats, les riches capitalistes du pays. Jusqu'en 1896, l'Italie a combattu notre hégémonie politique dans la Régence ; elle affectait de ne pas reconnaître le protectorat français. Dans les conventions de 1896 qu'elle a signées avec la France, elle a pleinement reconnu notre prépondérance politique, mais elle n'a pas renoncé pour cela à la Tunisie. Un Ministre italien, M. Nasi, député de Trapani, le disait dans un discours, quelques mois après la conclusion du nouveau traité : « Le gouvernement italien ne perd pas de vue

sa colonie italienne de Tunisie. » Depuis lors, les Italiens ont redoublé d'efforts pour acquérir la domination économique ; ils n'ont pas pu s'emparer du pays par les soldats, ils vont le faire occuper par leurs paysans. « Gouvernez le pays, semblent-ils nous dire, établissez de belles routes, construisez des ports, des chemins de fer, bâtissez de superbes édifices publics : vous travaillez pour nous, car bientôt nous serons dix fois plus nombreux que vous et le pays nous appartiendra. »

A l'ombre du drapeau français, sous la protection de nos troupes et de nos gendarmes ils se développent en effet à merveille. L'étiquette reste française, mais l'intérieur devient italien. Comme ces industriels malhonnêtes qui, tout en conservant précieusement la bouteille et l'étiquette d'une liqueur de marque, lui substituent un produit de qualité inférieure, les Italiens reconnaissent hautement notre domination politique et témoignent la plus grande déférence à nos administrateurs, mais ils font tous leurs efforts pour prendre possession du pays et jamais leurs progrès n'ont été si rapides, si effrayants que durant ces trois dernières années.

L'occupation de la Tunisie, on ne s'en rend pas assez compte en France, a été considérée par les Italiens comme une conquête faite aux dépens de leur pays. Un patriote italien éprouve en pensant à la Régence les mêmes sentiments que nous ressentons quand nous songeons à l'Alsace-Lorraine. On s'intéresse avec passion dans toute la péninsule aux questions tunisiennes. Il y a deux ans la colonie de Tunis voulait construire un hôpital exclusivement italien : en quelques mois on réunissait les 120.000 fr. nécessaires : roi, ministres, bourgeois ou hommes du peuple tous envoyaient leur souscription. Mais c'est surtout en Sicile, à Trapani, à Marsala et à Palerme qu'on s'intéresse à la Tunisie : c'est là qu'on a organisé le nouveau système de colonisation. Autrefois les Siciliens venaient isolément en Tunisie ; ouvriers des villes ou des champs, terrassiers, petits commerçants, ils s'établissaient comme ils pouvaient, séparément et sans aucun lien entre eux. Depuis deux ans, des bourgeois siciliens ont acheté d'immenses domaines sur lesquels ils établissent leurs compatriotes en masses compactes. Dès qu'une terre a été achetée par eux, ils expulsent aussitôt l'indigène et la peuplent uniquement avec leurs nationaux.

Sus toutes les routes qui convergent vers Tunis ils occupent déjà des positions de premier ordre ; 7.000 hectares sur celles qui conduisent à la frontière algérienne, 8.000 hectares sur celle de Zaghouan, 7.000 autour du golfe d'Hammamet, cette plage si favorable au débarquement de l'ennemi. Autour de Bizerte où ils possèdent déjà plusieurs milliers d'hectares, ils sont en pourparlers avec un riche israélite qui va leur vendre probablement tous ses domaines de la région de Mateur, soit 2 à 3.000 hectares. Le mouvement est à peine à ses débuts : partout des agents italiens parcourent le pays à la recherche des propriétés à vendre ; ils offrent des prix très élevés pour les

domaines bien situés. Nous connaissons un grand domaine dont ils ont offert 450.000 fr. payables comptant. Nul doute qu'ils ne possèdent bientôt autour de Tunis 50 à 60.000 hectares.

Ces terres divisées par lots de 2 à 5 hectares sont vendues à enzel (moyennant une rente annuelle) aux colons siciliens. Comme ils se livrent tous à la culture de la vigne, culture intensive par excellence, puisque un hectare de vigne peut faire vivre une famille de 7 à 8 personnes, on voit que les Italiens possèderont bientôt les terres nécessaires pour établir 100.000 paysans. Les colons arrivent déjà en masse ; depuis un an chaque bateau de Sicile en amène plusieurs centaines ; d'après le recensement de 1898 effectué par la police, ils étaient au nombre de 64.000 ; ils sont aujourd'hui 80.000. Que font donc ces colons en attendant le produit de la vigne qui n'arrive qu'à la quatrième année ? Le fonctionnement d'une Société de colonisation va nous l'expliquer.

La Société Canino et Cie fondée par un professeur de Trapani, a déjà acheté trois grands domaines : Bordj El Amri, 3.800 hectares à 26 kilomètres de Tunis ; Farsine, 1.000 hectares à égale distance entre Hammamet et Zaghouan et un troisième domaine de 600 hectares sur la route d'Hammamet. Elle dispose d'un capital de 2.500.000 fr. Les domaines sont divisés en deux parts : l'une, la plus restreinte, est cultivée directement par des journaliers ; l'autre est allotie en lots de 2 à 10 hectares qui sont vendus à l'enzel à de petits colons siciliens dénués de ressources. La Société les loge, leur fournit du travail sur son exploitation directe ou leur prête à titre d'avance 1 fr. 50 par jour toutes les fois qu'ils travaillent sur leur lot, qu'ils lui ont acheté à l'enzel. Le colon ne commencera à payer l'enzel et à rembourser les avances qu'à la fin de la cinquième année.

Qui fournit donc les capitaux considérables nécessaires à ces Sociétés ? Tout le monde sait qu'en Italie, en Sicile surtout, les capitaux disponibles sont excessivement rares, aussi ne fera-t-on jamais croire à un homme sérieux que c'est l'initiative privée qui a fourni les 7 à 8 millions déjà dépensés. Durant 15 ans, les Italiens n'avaient pas acheté de terres en Tunisie et tout d'un coup ils en achètent de tous les côtés : partout on voit surgir des maisonnettes occupées par des Siciliens, tantôt c'est un coiffeur qui trouve le capital nécessaire pour établir une famille de paysans, parfois c'est une puissante Société qui établit des milliers de personnes. Jamais ce mouvement ne se serait manifesté tout à coup avec cet ensemble et cette ampleur si l'initiative privée avait été livrée à ses propres ressources. Voici probablement ce qui s'est passé :

La Compagnie Florio-Rubatino a vendu à la Compagnie française « Bône à Guelma » pour 7.500.000 fr. le chemin de fer de Tunis à la Goulette, qu'elle avait acheté en 1880 avec une garantie d'intérêt de l'État italien. Ma conviction est que cette somme a été consacrée à la petite colonisation italienne. C'est la maison Florio qui a déposé dans les banques de Tunisie les

sommes nécessaires pour l'achat des grands domaines. C'est un de ses agents qui offrait 450.000 fr. comptant du domaine indiqué plus haut. C'est M. Ignazio Florio, me disait un Italien bien placé pour le savoir, qui a donné l'élan à la petite colonisation sicilienne. Sans doute le gouvernement italien assurera de la manière la plus formelle, qu'il est étranger à ce mouvement, mais en 1880 n'avait-il pas accordé secrètement une garantie d'intérêt à la même Compagnie Florio pour qu'elle achetât le chemin de fer de Tunis à la Goulette. Et pourtant il s'était engagé à ne pas intervenir. Il est très facile de dissimuler dans le budget une garantie d'intérêts accordée à la Compagnie Florio, puisque cette Société reçoit une subvention annuelle de 8 à 9 millions de francs pour ses diverses lignes de navigation. D'ailleurs, la Compagnie Florio pourrait bien se passer de garantie d'intérêt dans cette affaire, à cause du bénéfice de 2.500.000 fr. qu'elle a réalisé sur la vente du chemin de fer. Ce qui est indiscutable, c'est que de puissantes influences ont fourni tout à coup aux Italiens de Tunisie les capitaux nécessaires pour poursuivre sur une longue échelle la création de villages agricoles.

Nous nous assimilerons tous ces étrangers, me direz-vous peut-être, et nous en ferons des compatriotes. Oui, l'assimilation est facile en France ou en Algérie. Manouvriers, terrassiers, ouvriers ou petits commerçants, les Italiens y vivent isolés, entourés de tous côtés par l'élément français ; l'école, l'église, les mariages mixtes achèvent de faire de leurs enfants de bons Français. Telle n'est pas la situation en Tunisie. Ils sont quatre fois plus nombreux que nous. on compte à peine 20.000 Français pour 80.000 Italiens. C'est l'élément français qui est isolé pour ainsi dire au milieu des étrangers. Dans les cafés, dans les rues, en tramway, en chemin de fer, partout on n'entend parler que l'italien. Ils ont à leur tête une classe dirigeante très unie et très intelligente : avocats, médecins, architectes, commerçants ou grands propriétaires, tous ont un patriotisme ardent. Dans toutes les villes leurs écoles sont florissantes ; partout ils ont leurs Sociétés de secours mutuels, leurs Sociétés de musique ou de gymnastique ; à Tunis il existe une douzaine d'associations italiennes, très prospères ; depuis trois ans celles qui végétaient ont repris une nouvelle vie ; d'autres ont été fondées : la Société patriotique militaire, la Dante Alighieri, qui a pour but « de soustraire les enfants à l'influence étrangère » datent de 1897 ; la Société de bienfaisance italienne, la Banque populaire ont été créées en 1899.

Comment voulez-vous donc que 20.000 Français, parmi lesquels on compte 10.000 fonctionnaires peu attachés au pays, puissent assimiler 100.000 Italiens aussi fortement organisés ; à la campagne surtout où l'on trouve à peine 2.000 Français et où il y aura bientôt 25 à 30.000 Siciliens formant des groupes compacts de 5 à 6.000 habitants, l'influence française ne pourra jamais pénétrer l'élément italien. Sans doute dans un pays équatorial, une poignée de blancs suffit pour maintenir des milliers d'indigènes qui leur sont

inférieurs à tous les points de vue. Mais la Tunisie est un pays tempéré, semblable au littoral méditerranéen de l'Europe. De plus, entre l'Italien et le Français il n'y a pas de différence sensible, tous deux sont chrétiens, jouissent de la même civilisation. La domination appartiendra tôt ou tard à ceux qui seront les plus nombreux. Il faut le dire bien haut à tous nos compatriotes : Sous la protection de nos soldats et de nos fonctionnaires nous créons en Tunisie la plus belle colonie italienne de la Méditerranée.

Qu'on ne croie pas qu'il s'agisse seulement d'un péril lointain. La guerre peut éclater prochainement en Europe. De quel côté seront les Italiens ? N'ont-ils pas des engagements précis qui les lient à l'Allemagne ? Ne sont-ils pas les meilleurs amis de l'Angleterre en Europe ? Que nous ayons en face de nous l'Allemagne ou l'Angleterre, peu importe : ces deux États auront toujours l'Italie comme alliée. Lisez si vous en doutez leurs revues et leurs journaux : « Nous sommes enfermés, disent-ils à chaque instant, comme par un cercle de fer dans cette Méditerranée dont nous devrions être les maîtres à cause de notre position géographique. » — « Il faut ou mourir ou rompre le cercle de fer qui nous entoure dans la Méditerranée, » disait récemment M. Frassati dans la *Nuova Antologia*, à propos de la convention franco-anglaise de 1899, qui délimite notre sphère d'action dans le Soudan oriental. En cas de guerre, quel danger pour nous que la présence de 80.000 Italiens, dont 20.000 au moins appartiennent à la milice mobile et à la milice territoriale de l'armée royale d'Italie. Ils occupent en groupes compacts toutes les routes convergeant vers Tunis ou vers le golfe d'Hammamet ; ils occuperont bientôt celles de Bizerte. Combien il leur serait facile de constituer des bandes garibaldiennes qui nous créeraient les plus grands embarras. Aussi les autorités militaires d'Italie s'intéressent à la Tunisie, les états-majors des corps d'armée du Sud sont tous abonnés à « *La Dépêche Tunisienne* », notre journal quotidien, et en 1897, un officier italien, le capitaine Puliga, organisait à Tunis même une Société patriotique militaire qui a pour objet « d'entretenir des relations avec les autorités militaires d'Italie. » Cette Société a des cercles militaires à Bizerte et à Méhédia.

En résumé voici la situation : 80.000 Italiens contre 20.000 Français. Demain elle sera plus grave encore, car chaque année plusieurs milliers de paysans siciliens prennent possession du sol comme propriétaires, enzélistes ou fermiers. Que faire en face d'un tel péril ? Ou bien on ferme les yeux et comme un homme qui veut se noyer on se laisse entraîner par le courant en disant : « Il n'y a rien à faire. » Réponse commode pour les sceptiques, pour les paresseux, pour tous ceux qui ne veulent pas être troublés dans leur quiétude. Ou bien on envisage le danger avec sang-froid et on cherche les moyens pratiques de le conjurer. J'espère que vous vous arrêterez tous à ce dernier parti et que vous voudrez bien travailler avec les hommes de cœur à faire de la Tunisie une terre française.

Il est urgent d'introduire en Tunisie des milliers de paysans français. Voilà l'œuvre capitale qui doit dominer toute la politique de la France en Afrique. On songe avec raison à faire le Transsaharien qui unira par la voie ferrée nos possessions du Soudan à celles de la Méditerranée, mais en même temps que nous marcherons de l'avant, n'oublions pas que notre œuvre serait stérile si nous laissions occuper derrière nous le sol de la Tunisie par nos rivaux. S'empare-t-on du premier étage d'une maison, avant d'être le maître du rez de chaussée ? Une armée va-t-elle en avant à l'aventure sans assurer les positions qu'elle laisse en arrière ? En Tunisie il est question d'établir de nouvelles lignes de chemin de fer, de creuser de nouveaux ports : on construit de tous côtés de beaux bâtiments civils. Ce sont là des questions secondaires. Assez de chemins de fer, assez de routes, assez de ports pour le moment. Nous avons déjà trop orné la maison. Que notre principale préoccupation soit de la peupler de Français. J'aime mieux une maison modeste où il manquera quelques commodités intérieures, qu'un palais superbe qui sera occupé par mes ennemis ou par mes rivaux.

Est-il donc possible qu'il n'y ait pas moyen d'introduire quelques milliers de Français dans la Régence ? Nous qui détenons le pays, qui disposons d'un budget de 25 millions se soldant tous les ans en excédents, nous serions incapables d'y établir des paysans de notre race. Nous qui prêtons des milliards aux Belges, aux Espagnols, aux Russes, ou aux Anglais du Transvaal, nous ne pourrions pas fournir les quelques dizaines de millions nécessaires pour nous réserver le sol tunisien. Quoi ! Nous ne trouverions pas tous les ans parmi les 20 millions de paysans français, les 3 à 400 chefs de famille qu'il nous faut pour assurer la prépondérance de l'élément français.

Ce serait le plus formidable aveu d'impuissance que l'histoire aurait à enregistrer. Je ne l'accepte pas pour mon compte et je me suis promis de consacrer à l'œuvre du Peuplement français de la Tunisie tout ce que je puis avoir d'énergie et d'intelligence, et j'ai la ferme conviction que des milliers de Français prendront le même engagement. Étudions donc les moyens pratiques d'atteindre notre but.

Je suis certain que vous avez presque tous fait cette réflexion : Et le Gouvernement que fait-il donc, pourquoi n'agit-il pas ? Dès que nous sommes embarrassés nous nous tournons aussitôt vers l'État. C'est toujours lui aux yeux du bon Français qui est coupable de tous les méfaits. N'avez-vous jamais lu un de ces articles où l'on se plaint de la décadence de notre commerce extérieur et où l'on finit toujours par faire appel à l'intervention de l'État ? Le paysan lui-même quand il a de mauvaises récoltes ne s'écrie-t-il pas parfois : « C'est la faute du Gouvernement. » Ne rendons pas l'Etat responsable de tous nos malheurs. Si la Tunisie n'est pas encore peuplée de nos compatriotes, si elle est envahie par les Italiens, ce n'est pas la faute du Gouvernement, c'est la faute de tous les Français. C'est nous tous qui sommes coupables, nous qui

nous passionnons pour les querelles de ménage et qui restons indifférents aux questions vitales se rattachant à l'avenir de la France, c'est nous tous qui ne voyageons pas, qui mourons de torpeur et d'inaction. Les coupables ce sont nos capitalistes qui engloutissent des millions dans le Panama ou dans d'autres affaires médiocres et qui ne veulent même pas se déranger pour étudier les placements plus sûrs et plus fructueux que l'on pourrait faire dans nos colonies.

Ne me dites donc plus que c'est le Gouvernement qui est seul coupable. Ce dernier fait-il d'ailleurs autre chose que ce que lui demande l'opinion publique. Or l'opinion publique lui a-t-elle jamais demandé impérieusement par la presse, par ses représentants élus qu'on s'occupe enfin du peuplement français de la Tunisie.

Certes les hommes ne nous manquent pas en France qui voudraient travailler à l'œuvre coloniale. Que demain un nouveau Marchand parte pour une expédition pleine de périls et des milliers de Français se disputeront l'honneur de l'accompagner. J'admire cette forme de dévouement qui pousse tant de Français à aller se faire casser la tête aux colonies, mais je voudrais qu'à côté de ces hommes hardis, nous ayons des milliers de jeunes Français commerçants ou colons, qui désireut partir pour les colonies, afin de s'y créer une situation et y gagner de l'argent. Voilà en effet la différence de conception par rapport aux colonies qui existe entre le Français et l'Anglais. Le premier va aux colonies comme officier ou soldat pour s'y faire casser la tête, le second y va pour gagner de l'argent. Gardons précieusement cette noble faculté de notre race, le dévoûment jusqu'à la mort pour son pays, mais devenons de plus en plus des hommes pratiques, des colons cherchant à faire de bonnes affaires, à gagner de l'argent.

Travailler au peuplement français de la Tunisie, c'est faire une bonne affaire, voilà la vérité à propager en France, si nous voulons réussir. Parmi les jeunes gens riches de la bourgeoisie, il y en a des milliers qui veulent être fonctionnaires, officiers, avocats ou médecins : qu'ils sachent tous que la situation de colon sera plus agréable et plus lucrative. D'un autre côté on compte par dizaines de mille les jeunes cultivateurs candidats aux emplois de facteurs, cantonniers, hommes d'équipe, etc., qu'on leur fasse connaître qu'il sera plus avantageux pour eux d'être maître-valet, métayer ou fermier en Tunisie. Voici des chiffres précis qui vont vous le prouver. Je ne les ai pas imaginés dans le silence du cabinet, je les ai établis à la suite d'une expérience personnelle de douze ans, expérience qui m'a coûté souvent fort cher, et après avoir bâti moi-même et mis en exploitation dix-huit fermes sur lesquelles je n'ai établi que des Français.

Une ferme de 10 hectares, dont 5 en vignes, exige un capital de 12.000 fr. ainsi employés : achat du terrain, 1.500 fr. ; constructions, 2.500 fr. ; cheptel, 1.000 fr. ; divers, 1.000 fr. ; création du vignoble de 5 hectares,

première mise de fonds, 6.000 fr.— Elle rapporte brut à partir de la cinquième année, 5.000 fr. Celui qui établit cette ferme doit être un cultivateur de profession, exécutant lui-même tous les travaux des champs, vivant en grande partie du produit de son sol et allant chercher autour de lui dans les premières années un travail complémentaire, car ce petit domaine ne saurait occuper tout son temps. Les exemples de réussite de colons opérant dans ces conditions existent par centaines : il suffit de passer quelques jours aux environs d'Alger, de Bône ou d'Oran pour trouver des cultivateurs français vivant dans une large aisance sur un lot de cette étendue.

Une ferme de 50 hectares, dont 10 en vignes, exige une première mise de fonds de 32.000 fr. et rapporte brut 10.000 fr. Le prix de revient se décompose ainsi : achat du sol, 7.500 fr. ; constructions, 5.000 fr. ; cheptel, 3.000 fr. ; divers, 3.500 fr. La création du vignoble nécessite une première dépense de 1.200 fr. par hectare. Les revenus se composent du produit de la vigne, 600 hectolitres de vin vendus à 12 fr. = 7.200 fr., et du produit de 40 hectares en céréales et en fourrages, qui donneront de 50 à 150 fr. brut à l'hectare, suivant les années et suivant qu'on se trouvera dans la Tunisie N° 1 ou N° 2 (1).

Ainsi, règle générale, dans une entreprise bien conduite, avec un capital de 32.000 fr., on retirera brut 10.000 fr. Il y a là de quoi rémunérer à la fois le cultivateur qui exploitera le sol et le capitaliste qui aura fourni les fonds indispensables à l'œuvre de colonisation. En admettant qu'en partage le produit brut entre ces deux éléments, suivant un contrat de métayage, il reste 5.000 fr. pour le paysan et 5.000 fr. pour le capital.

Ce sera là une excellente affaire pour le paysan. Comme il n'y a pas de morte-saison en Tunisie, un seul attelage peut très bien mettre en céréales ou en fourrages une trentaine d'hectares et labourer 10 hectares de vignes. Le paysan trouve autour de lui la main-d'œuvre supplémentaire à bon marché (l'Arabe se paie 1 fr. 20 à 1 fr. 50 sans nourriture) ; il est d'ailleurs muni d'une moissonneuse, lieuse. Dans ces conditions, même sans enfants en âge de travailler, il dépensera à peine 5 à 600 fr. de journées supplémentaires et il pourra toujours mettre de côté 1.000 à 2.000 fr. par an s'il est économe et

(1) La Tunisie N° 1 comprend toutes les vallées secondaires situées au Nord de la Medjerdah, Beja, Mateur, Bizerte. Les pluies y sont régulières et abondantes.

La Tunisie N° 2 : vallées de l'oued Milianah, de la Medjerdah et région du Cap Bon ; les pluies sont moins abondantes et plus irrégulières ; la culture des céréales y est plus aléatoire : il est indispensable d'avoir un vignoble.

Enfin dans la Tunisie N° 3 : Kairouan, Sousse, Sfax, la culture arbustive seule (olivier, amandier, caroubier) donne des produits certains : la céréale ne réussit qu'une année sur 3 ou 4.

laborieux. Que fera ce paysan de ses économies dans un pays où le sol vaut de 150 à 200 fr. l'hectare ? Il aura vite acheté une propriété sur laquelle il s'établira à son tour.

L'affaire sera tout aussi bonne pour le capital, puisqu'il retirera du 12 au 15 % des fonds engagés. Celui qui ne dirigerait pas lui-même l'exploitation devra retrancher une partie du rendement pour payer les frais de gérance ou de surveillance ; mais il lui restera du 5 au 8 %. C'est là un taux bien supérieur au rendement des capitaux en France. De plus, le fonds aura une plus value certaine dans un pays neuf, encore peu habité. Peut-on en dire autant de la plupart des charbonnages et des mines d'or ? Les mines s'épuisent ou deviennent inexploitables. La plupart des valeurs mobilières offrent moins de sécurité. Il y aura donc tout intérêt pour le capitaliste à faire des placements fonciers en Tunisie sous les formes les plus diverses, soit qu'il prête les capitaux sur hypothèque à des personnes qu'il connaît, soit qu'il s'intéresse aux entreprises sérieuses qui ont pour but des créations de fermes.

Est-ce à dire pour cela que toutes les entreprises agricoles y réussiront sûrement ? Ici comme partout il y a certaines conditions indispensables à réaliser. La Tunisie n'est pas une terre enchanteresse qui transforme les hommes dès qu'ils y ont mis le pied. Un homme était étourdi, prodigue ou paresseux en Europe, étourdi, prodigue et paresseux il sera en Tunisie, avec cette différence qu'il lui sera plus facile de commettre des fautes dans un pays neuf dont il ignore tout : langue, mœurs, climat, etc. — Il était ivrogne ou alcoolique en France, ivrogne il restera en Tunisie, mais il mourra dix ans plus tôt, à cause du climat qui tue rapidement les malheureux qui s'adonnent à l'alcool. On considère souvent nos colonies comme ces chambres de débarras où l'on relègue dans la poussière tous les vieux objets hors d'usage, depuis le parapluie en loques jusqu'au canapé boîteux ou vermoulu. Je n'oublierai pas de longtemps ce père de famille dont le fils était incapable d'un travail assidu dans ses études et qui se consolait en disant : « Eh bien, j'en ferai un colon ! »

Rien de plus absurde, si vous avez des fils paresseux, incapables d'un travail suivi, pourvus d'une intelligence médiocre, sans énergie, sans esprit d'ordre, n'en faites jamais des colons, faites-en des fonctionnaires. Et ce pour plusieurs raisons : le fonctionnaire une fois rentré dans sa carrière n'en sortira plus. Bien rares sont ceux qu'on révoque, même lorsqu'ils ont commis des fautes graves. Votre fils aura un avancement régulier, arrivera sûrement à la retraite, peut-être même obtiendra-t-il la décoration. En tout cas il ne risquera pas de vous gaspiller votre fortune ; il commettra toutes ses fautes aux frais de l'État, tandis que s'il était colon, ses gaffes lui coûteraient fort cher. Ne nous envoyez donc pas en Tunisie des hommes médiocres, des paresseux, des étourdis ou des têtes trop folles, mais des hommes laborieux, intelligents et économes, ayant bon pied et bon œil.

Voilà la première condition à réaliser, car tant vaut l'homme tant vaut l'entreprise. Il en est deux autres sur lesquelles je veux insister.

Pour qu'une entreprise agricole réussisse, il faut deux choses essentielles : le paysan et le capital. Toutes les fois que l'un va sans l'autre, on est presque assuré d'un échec. Pour obtenir un bon civet il faut également deux choses : un lièvre et une cuisinière. Donnez à un cordon bleu un morceau de bois : pourra-t-elle en faire un civet ? Donnez le lièvre à un homme qui n'a jamais manié une casserole : vous aurez beau lui expliquer comment on fait un civet, il ne fera qu'un ragoût épouvantable que les chiens seuls pourront manger. Que la cuisinière au contraire dispose du lièvre et elle vous servira un mets exquis.

Il en est de même d'une entreprise agricole en Tunisie. Le paysan doit être un laboureur, conduisant lui-même sa charrue ou sa charrette, maniant la pioche aussi bien que le sécateur, et ne craignant pas de salir ses souliers dans le fumier. Il doit vivre de la vie du paysan. Voyez autour de vous à la campagne comment vivent nos cultivateurs. Ils se nourrissent presque exclusivement avec les produits de leur champ, basse-cour bien garnie, jardin bien tenu, une vache ou une chèvre. Dans un coin de la ferme on entend le grognement du cochon qui fournira la graisse, le lard et le jambon.

Dans ces conditions il suffit de peu de chose pour joindre les deux bouts. Les paysans qui veulent vivre en citadins ou en bourgeois avant d'avoir réalisé des économies, sont voués à une ruine certaine.

Le vrai paysan, malgré ses qualités de travail et d'endurance, ne peut pas s'établir en Tunisie avec chances de succès, s'il ne dispose pas du capital nécessaire. Il ne peut pas y vivre comme journalier à cause du bon marché de la main-d'œuvre indigène et italienne, il ne peut donc s'y établir que comme maître-valet, métayer, fermier ou petit propriétaire. Quelle que soit la combinaison adoptée, il doit acheter le sol, construire une maison et écurie, disposer d'un cheptel, des instruments de labour et posséder les avances pour vivre en attendant la récolte. Et pour créer le vignoble indispensable, les avances sont encore plus considérables ; durant trois ans il faut attendre en travaillant ; quelle grosse dépense pour le défoncement ! Car sans un défoncement à 50 centimètres, la création du vignoble est une entreprise médiocre. Le paysan sans capital sera aussi impuissant que la cuisinière qui voudrait faire un civet avec un morceau de bois. Aussi, que de paysans ont échoué en Algérie malgré un travail acharné ! On leur avait pourtant concédé la terre pour rien, mais hélas ! ils n'avaient pas le capital nécessaire pour la mettre en valeur : ils empruntaient à gros intérêts et une mauvaise année suffisait pour les ruiner.

Le citadin qui possède le capital est aussi impuissant que le paysan sans capital, s'il ne sait pas s'entourer de bons cultivateurs français. En général, il ignore la culture et il voit germer dans sa cervelle les idées les plus extrava-

gantes. Il en est qui seraient capables de semer les grains de poivre qu'on trouve dans un saucisson avec la conviction qu'ils en obtiendraient des arbres produisant des saucissons. Tous, même les plus intelligents, commettront des fautes graves. Je sens d'autant mieux les dangers qui menacent le citadin que j'ai passé moi-même par cet état d'esprit. Au début, j'ignorais complètement la culture et, hélas ! je n'avais pas fait de stage. Volontiers j'aurais ensemencé 10 hectares de pommes de terre, planté des milliers de ricins et essayé sur une large échelle les cultures les moins appropriées au climat et au sol. Comme je ne pouvais pas habiter sur mon domaine, les frais généraux, les travaux mal faits, absorbaient tout le bénéfice. C'est qu'en agriculture, l'œil du maître ou de l'intéressé est indispensable. J'ai compris à temps pour quels motifs je ne gagnais rien et j'eus alors recours au métayage. A mon avis le métayage est le seul mode d'exploitation pratique pour celui qui ne réside pas sur ses terres ou qui ignore les éléments de la culture. Sans doute il a ses imperfections, comme toutes les choses de ce monde, mais il offre de grands avantages. Celui qui habite son domaine et qui connaît bien son métier aura parfois intérêt à employer le maître-valet qu'il paie au mois ou à l'année. Quelle que soit la combinaison adoptée, il faut que le citadin se double d'un bon paysan français. Il ne trouvera ni dans l'Arabe, ni même dans l'Italien, l'habileté professionnelle, le bon sens, l'intelligence pratique qu'on rencontre dans le cultivateur français. S'il a une imagination trop vive, qu'il emploie son paysan comme métayer, ce sera pour lui un Sénat conservateur, quelquefois prudent à l'excès, mais le plus souvent sage et réfléchi, qui lui évitera de graves mécomptes.

Le citadin qui ne travaille pas lui-même et qui ne vit pas de la vie du paysan, aura besoin d'un capital six fois plus important que le cultivateur de profession. Règle générale, il lui faudra au moins 40 à 50.000 fr., même s'il a des goûts modestes et s'il est économe et laborieux. Mieux vaut dire nettement la vérité et dissiper des illusions que d'attirer à nous des colons voués à une ruine certaine. L'ouvrier des villes, le petit commerçant enrichi, le jeune bourgeois ne peuvent pas s'établir en Tunisie, comme colons propriétaires, avec un capital de 10 à 15.000 fr. Comment vivraient-ils en demi-rentiers sur une terre de 50 hectares, dont la valeur locative représente 400 fr., eux qui dépensent au moins 2.000 fr. par an pour les besoins courants de la vie et qui sont obligés d'avoir recours à la main-d'œuvre étrangère pour tous les travaux de l'exploitation. Placez-les en France dans les mêmes conditions et ils se ruineront sûrement.

Ils ont en effet dix fois moins de chances de réussite qu'un paysan. Règle générale, ils travaillent cinq fois moins et dépensent cinq fois plus que ce dernier. La plupart s'imaginent qu'ils pourront accomplir tous les travaux des champs, labourer et piocher toute la journée. Erreur profonde, le travail agricole exige une certaine endurance qui ne s'acquiert que dans le jeune âge.

Chose plus grave, ils dépensent beaucoup plus que le paysan. Qu'il le veuille ou non, le citadin a des mœurs, des habitudes et des goûts qui l'entraînent à la dépense. Il sera incapable de faire du porc la base de son alimentation. La femme ne saura ni élever la volaille, cette seconde ressource du paysan, ni tirer parti du lait et des mille petits produits du jardin et de la ferme, même différence entre lui et le paysan pour le vêtement, pour les besoins sociaux, visites à la ville, journaux, etc.

Est-ce à dire que la Tunisie soit fermée au citadin possédant 10 à 15.000 fr. ? — Non. — Qu'ils y viennent d'abord pour exercer leur métier, qu'ils tâchent d'avoir un emploi, un commerce qui leur permettra de vivre sans entamer leur capital. Ils pourront alors créer une ferme en s'unissant à un métayer qui disposera lui aussi de quelques avances. Enfin s'ils veulent à tout prix être colons, qu'ils fassent un stage et qu'ils s'établissent comme fermiers ou enzélistes. Mais de grâce qu'ils renoncent à s'établir comme colons propriétaires, tant qu'ils ne disposeront pas de 40.000 fr. Si j'insiste sur cette idée, c'est que les candidats colons de cette catégorie sont très nombreux. Combien en ai-je déjà vu en Algérie ou en Tunisie victimes de leurs illusions. La plupart deviennent des adversaires acharnés du pays ou du gouvernement... qu'ils rendent responsables de leur échec.

Voilà donc deux éléments indispensables l'un à l'autre : le paysan et le capital. Unissons-les et nous ferons une œuvre excellente. Cette union peut se réaliser de plusieurs manières. Parfois ces deux éléments seront réunis dans une même personne. Il y a dans le Plateau central, dans l'Aveyron notamment, des paysans disposant de sommes importantes. Le fils aîné y conserve seul le domaine paternel et paie une certaine somme à ses frères cadets qui abandonnent le pays. Ces paysans disposant de 10 à 20.000 fr. sont assurés du succès s'ils possèdent les qualités ordinaires du cultivateur de ces régions : amour du travail, esprit d'ordre et d'économie. — Mais le plus souvent les deux éléments sont séparés. D'un côté nous trouvons des jeunes gens de la bourgeoisie, des citadins disposant par eux-mêmes ou par leurs relations de capitaux importants ; d'un autre côté nous avons des paysans sans capitaux, chefs de famille pourvus de nombreux enfants ou jeunes cultivateurs n'ayant que leurs bras et heureux de fonder une famille.

Voici comment j'ai réalisé l'union des deux éléments. J'ai créé deux groupes de fermes avec le concours de divers capitalistes qui m'ont honoré de leur confiance, et j'ai pu établir ainsi dix-huit chefs de famille. A chacun je donne en métayage une ferme de 40 à 50 hectares pourvue de ses constructions et de son cheptel. Les 10 à 20 hectares consacrés au vignoble sont défoncés à la vapeur, plantés et entretenus à mes frais par le métayer jusqu'au moment de la production. Le cultivateur dispose d'un capital variant de 500 à 2.000 fr., on lui avance le capital complémentaire s'il est sérieux. Il fournit le matériel de culture et le travail. Les produits sont partagés par moitié.

Toutefois le métayer a pour lui seul les produits de la basse-cour et du jardin.

J'ai recours au métayage parce qu'il me serait impossible de surveiller directement un certain nombre de fermes, mais le colon qui possède un domaine de 100 à 300 hectares sur lequel il demeure la plus grande partie de l'année, préférera parfois exploiter avec des familles de maîtres valets engagés pour un an moyennant un salaire fixe. Mieux vaudra pour lui morceler son domaine en 5 à 6 exploitations que de créer une seule exploitation géante : il lui faudra dépenser quelques milliers de francs de plus pour construire les logements nécessaires, mais il les aura vite retrouvés dans les économies réalisées sur le transport des fumiers ou des récoltes. Il les retrouvera dix fois dans la plus value du sol le jour où il voudra morceler le domaine pour n'importe quel motif (départ, vente, liquidation, partage de famille, etc.). La terre a une valeur bien plus considérable dans les pays peuplés et couverts de petites exploitations que dans les pays de grande propriété. Quelle différence de rendement aussi ! Peut-on soutenir par exemple qu'un vignoble de 300 hectares confié par lots de 15 hectares à 20 cultivateurs français ne sera pas beaucoup mieux soigné que s'il est cultivé par des journaliers indigènes ou italiens dirigés par deux ou trois contremaîtres français. En cas de mévente des vins, l'exploitation du grand vignoble deviendra ruineuse partout où la vigne ne produira pas 80 hectolitres à l'hectare ; elle sera encore rémunératrice dans l'exploitation en métayage, parce que le métayer père de deux enfants en âge de travailler, peut exécuter tous les travaux sans dépenser un sou et qu'il retire du sol les principaux éléments de son alimentation.

Aussi ne cesserons-nous de le répéter à tous les jeunes gens qui veulent s'établir comme colons en Tunisie : « Vous avez tout intérêt à morceler votre domaine en plusieurs exploitations, dès qu'il dépasse 100 hectares ». Les jeunes gens disposant d'importants capitaux par eux-mêmes ou par leurs relations deviennent de plus en plus nombreux. C'est une des choses les plus consolantes que de les voir arriver parmi nous pleins de cette ardeur et de cette foi qui animent la jeunesse. Il y en a bien quelques-uns parmi eux que la version grecque ou l'horreur des mathématiques ont chassé des bancs du collège avant l'heure, mais la plupart sont sérieux et appliqués. Ils ont préféré la vie indépendante et large du colon à celle du fonctionnaire enfermé dans l'atmosphère malsaine du bureau, ou à celle de l'officier condamné à l'obéissance passive de la caserne. Ils ont mieux aimé renoncer aux douceurs amollissantes de la vie bourgeoise de France et venir ici se créer une situation indépendante. Certes ils n'auront pas toujours en Tunisie la peau grasse et luisante de celui qui garde le logis, il leur faudra vivre à la dure, mais vraiment peut-on comparer la vie et la situation du colon à celle du bourgeois français ?

Qu'ils viennent donc de plus en plus nombreux ; qu'ils fassent un stage de

plusieurs années chez leurs aînés. Le stage est indispensable. On considérerait comme extravagant le jeune homme qui voudrait faire une paire de souliers sans avoir appris le métier de cordonnier et on voudrait qu'un homme pût s'improviser agriculteur dans un pays neuf, alors que c'est le métier le plus difficile à apprendre. On risque de payer fort cher son apprentissage, si on s'établit avant de connaître son métier. Le jeune candidat se placera comme stagiaire dans une des fermes de l'État ou des particuliers. S'ils ne trouve pas de colon consentant à le recevoir, qu'il se loge dans un village agricole à proximité de bons cultivateurs, qu'il pourra voir tous les jours et dont il pourra suivre tous les travaux. Qu'il se méfie de son imagination et qu'il n'oublie pas qu'il est condamné à l'impuissance s'il n'a pas avec lui de bons paysans français.

Le grand obstacle à vaincre pour lui ce n'est pas en Tunisie qu'il le rencontrera, c'est en France ; c'est vous, Mesdames, qui le gênerez le jour où il reviendra au pays pour chercher une compagne. Marier sa fille à un Monsieur qui habite la Tunisie, quelle chose épouvantable ! Eh bien, non, Mesdames, il vaut mieux habiter une bonne ferme d'Afrique qu'une de ces boîtes minuscules de Paris ou de province qu'on appelle un appartement ; il vaut mieux vivre au milieu des champs que dans l'atmosphère malsaine et enfermée de vos villes. N'hésitez donc plus à marier vos filles à des colons : vos petits-enfants seront plus beaux et plus vigoureux et vos filles y seront plus heureuses. Élever de beaux enfants en plein air cela vaut encore mieux que d'écouter les mille petits potins des salons.

Mais tout le monde ne peut pas partir pour la Tunisie : on est retenu en France par des affaires ou par des liens de famille. Vous pouvez cependant, en gardant les pieds sur les chenêts de votre cheminée, vous intéresser au peuplement français de la Tunisie. Qui de vous ne connaît un jeune paysan actif et sérieux qui serait tout disposé à partir si on lui fournissait le capital nécessaire. N'hésitez pas à le lui prêter. Vous prendrez hypothèque sur la terre qu'il achètera et mettra en valeur avec vos fonds ; vous exigerez même qu'il contracte une assurance sur la vie pour tout ou partie de la somme prêtée, afin de couvrir tous vos risques. Durant les trois ou quatre premières années, vous n'exigerez aucun intérêt de votre emprunteur. Ces intérêts différés seront ajoutés au capital et vous ne demanderez une rémunération qu'à partir de la quatrième ou de la cinquième année. Vous pouvez retirer ainsi un intérêt de 5 à 7 %. C'est la combinaison du prêt colonial appliquée par M. de Castries qui a ainsi envoyé une famille nombreuse dans la Nouvelle-Calédonie. Si le sujet est bien choisi et s'il possède déjà lui-même une certaine somme, l'opération est sûre et rémunératrice. Cette combinaison est appelée à se développer sous les formes les plus diverses : prêt simple, commandite, association, etc.

D'autres aimeront mieux choisir autour d'eux un bon paysan auquel ils

confieront la ferme en métayage. Deux commerçants de Nancy, MM. Cerisier et Jacques viennent de nous envoyer ainsi deux familles d'excellents cultivateurs, qu'ils installent en qualité de métayers dans le centre français de « Goubellat. »

Quelques-uns s'uniront à un de ces jeunes gens dont je parlais tantôt pour leur fournir des capitaux : d'autres aimeront mieux souscrire des actions ou des obligations dans les entreprises privées qui existent déjà ou dans celles qui se créeront sûrement. Quelles que soient leurs préférences, qu'ils étudient à fond l'affaire qui leur convient, qu'ils viennent même sur place passer quelques mois d'hiver sous notre beau ciel bleu, s'ils en ont le loisir ; qu'ils jugent par eux-mêmes ou qu'ils s'entourent de tous renseignements utiles avant de prendre une décision. Qu'ils n'imitent pas ces capitalistes qui se comptent par milliers et qui après avoir fait des pertes par leur propre faute, en rendent ensuite responsable le pays ou le gouvernement.

On trouvera donc en France les jeunes gens riches et les capitaux nécessaires pour l'œuvre de colonisation, mais y rencontrerons-nous aussi les paysans nécessaires ? — De tous côtés on se plaint dans nos campagnes du manque de bras, le paysan déserte les champs pour se précipiter dans les villes. Cela est vrai. Pour quels motifs vont-ils à la ville ? Beaucoup sont attirés par l'attrait des plaisirs urbains, mais la plupart, chassés par le chômage des longs mois d'hiver et par les machines, viennent y chercher un travail régulier et constant. C'est précisément parmi ces milliers de paysans disposés à quitter le sol natal que nous recruterons les hommes qui nous sont nécessaires. D'ailleurs il ne nous faut pas tous les ans des milliers de personnes, mais à peine 3 à 400 chefs de famille. Évidemment si vous demandez à 1.000 cultivateurs possédant un petit capital de venir en Tunisie, 1.000 peut-être vous répondront : « Non » ; mais si vous le demandez à 5.000, vous êtes assurés d'en rencontrer 1 ou 2 qui accepteront. Or il nous en faut à peine 1 sur 20.000 tous les ans. N'oublions pas que la France compte encore 20 millions de cultivateurs. Il ne s'agit pas de provoquer un exode de paysans français et de dépeupler nos campagnes ; il suffit de trouver un cultivateur sur 30 ou 40.000 qui consente à venir en Tunisie. Cela fera à peu près l'effet d'une saignée de nez de quelques gouttes de sang sur votre organisme. Et le jour où l'on créerait dans le pays un mouvement d'émigration, n'aurait-on pas de suite un plus grand nombre de naissances ? Les paysans français restreignent volontairement le nombre de leurs enfants, parce qu'ils ont perdu de vue les larges horizons et les vastes pensées. Qu'ils prennent l'habitude d'émigrer et comme leurs frères du Canada ou d'Algérie, qui ont de l'espace devant eux, les familles nombreuses ne seront plus des exceptions.

En attendant, n'oubliez pas que la Tunisie vous demande tous les ans un paysan par arrondissement, trois ou quatre par département. Sera-t-il donc impossible de les trouver dans ce pays des Croisés, ce pays des soldats de

1793. Mais cette exception infinitésimale, ces êtres extraordinaires nous les trouverons, je vous assure, très facilement. Les motifs les plus divers provoquent ces vocations. Permettez-moi de vous en indiquer un auquel vous n'avez pas peut-être encore songé. L'an dernier je voyais dans une ferme de Tunisie, une jeune femme récemment débarquée et très heureuse de se trouver en Afrique. Ce spectacle m'étonnait, car généralement les femmes pleurnichent durant huit jours à six mois après leur arrivée, suivant la capacité de leurs glandes lacrymales. Et celle-ci arrivée depuis huit jours avait un visage souriant : « Pourquoi donc, lui demandai-je, êtes-vous déjà si heureuse dans ce pays ? » — « Ah, Monsieur, me répondit-elle en souriant, c'est que je n'ai plus ici ma belle-mère. » Eh bien, croyez-vous qu'il n'y ait pas dans nos campagnes quelques milliers de belles-mères acariâtres que leurs brus ou leurs gendres seront heureux de quitter ?

Nous trouverons des émigrants même parmi ceux qui aiment tendrement leur belle-mère, dans les milliers de candidats aux places de cantonnier, de facteur ou d'homme d'équipe. Dans certaines régions de France, il faut de puissantes protections politiques pour gagner 45 sous par jour comme cantonnier. Aussi suis-je persuadé que beaucoup de députés nous seraient reconnaissants si nous les délivrions des plus importuns de leurs solliciteurs. C'est pourquoi je les supplie de nous aider à obtenir du Ministre des Affaires étrangères qui nous gouverne les mesures nécessaires pour assurer le peuplement français de la Tunisie. Croyez-vous que ces solliciteurs ne gagneront pas à renoncer à l'emploi de cantonnier ou de facteur rural pour devenir maître-valet, métayer ou fermier dans la Régence. D'un côté, un maigre salaire qui leur permet à peine d'élever leur famille, la subordination la plus étroite, le travail le plus monotone. De l'autre côté, une vie large et indépendante dans un pays neuf, la certitude pour eux d'être un jour propriétaires s'ils veulent être économes et laborieux.

C'est en effet le grand attrait de la propriété qui nous procurera le plus de paysans français. En France où le sol vaut de 1.000 à 1.500 fr. l'hectare, la propriété est presque inaccessible au simple journalier, à celui qui ne dispose que de ses bras. Dans un pays où le sol vaut 150 à 200 fr. l'hectare, tout paysan laborieux peut être propriétaire de son domaine. Qu'on ne s'imagine pas pour cela qu'il soit possible de faire arriver brusquement à la propriété le paysan de France dénué de ressources. Lui donnerait-on pour rien la terre, la maison, le cheptel, qu'on ne pourrait pas lui conférer pour cela les qualités du paysan français propriétaire, esprit d'ordre et d'économie, amour du travail, qualités sans lesquelles il serait impuissant à conserver la propriété reçue en don. Au contraire, le paysan qui a économisé sou à sou les premiers billets de mille francs comme domestique ou métayer, connaît le prix de l'argent. Le jour où il aura acquis un lot de terre vous pouvez être assuré qu'il ne sera plus exproprié. Qu'on facilite tant qu'on pourra l'accès de la propriété

à tous ceux qui disposent de quelques milliers de francs, qu'on leur vende à enzel des lots de 5 a 20 hectares défoncés en partie à la vapeur et pourvus d'une maison, qu'on les leur cède avec de grandes facilités de paiement, qu'on vende même à prix réduit dans certains cas exceptionnels aux pères de nombreux enfants, par exemple, un petit lot de terre, ce sont là d'excellentes mesures. Mais qu'on ne donne jamais gratuitement la terre, on n'arriverait qu'à créer une race de mendiants électoraux sans dignité, sans initiative et sans énergie. Celui qui veut être propriétaire doit le devenir par son travail et non par faveur ; sinon on fausse tous les ressorts de l'initiative privée qui doit rester le grand facteur dans toute œuvre de colonisation.

Vous le voyez, le peuplement de la Tunisie par nos compatriotes doit se faire par l'initiative privée ; il doit être l'œuvre des Français plutôt que de leur gouvernement. Quand ils auront fait leur devoir et qu'ils nous auront envoyé quelques centaines de jeunes gens et quelques milliers de paysans, alors et alors seulement ils auront le droit de s'adresser au gouvernement français et de lui reprocher son indifférence. Et soyez sans crainte, le gouvernement fera son devoir.

Nous ne demanderons à l'État qu'une seule chose : qu'il remplisse ses devoirs d'État dans un pays de colonisation ; qu'il se procure les terres disponibles, qu'il revendra ensuite aux colons, qu'il crée les chemins d'accès, la poste-école, l'église, qu'il fasse les adductions d'eau, qu'il s'efforce d'amorcer le courant d'émigration entre la France et la Tunisie.

Son premier devoir est de disposer des terres à vendre par lots de 20 à 50 hectares. Les terres domaniales sont très rares dans la région Nord, les biens « habbouss » (biens de mainmorte) ont été presque tous acquis par des particuliers, et il n'y a plus de terres disponibles pour la petite colonisation. Le sol est divisé en d'immenses domaines dont l'étendue varie de 200 à 90.000 hectares ; l'État doit acquérir au plus tôt tous les domaines disponibles pour les morceler en faveur des colons français. Un émigrant qui veut acheter une petite propriété ne peut pas la trouver à l'heure actuelle ; il n'a le choix que sur 10 à 12 lots. Ce n'est pas 50 à 60 lots que l'État doit pouvoir offrir, mais plusieurs milliers de petites propriétés, afin que chacun puisse trouver une terre à sa eonvenance.

Si l'État n'achète pas lui-même les domaines disponibles, les Sociétés italiennes qui disposent de puissants capitaux accapareront des étendues considérables tout d'un tenant et le peuplement de la Tunisie se fera par les paysans siciliens. Les traités nous empêchent pour le moment d'interdire la propriété du sol aux étrangers, comme on le fait à Jersey, en Russie, en

Roumanie, etc. Mais rien ne nous empèche de doter notre caisse de colonisation de 8 à 10 millions pour qu'elle achète tous les domaines disponibles. On pourrait trouver cette somme, partie dans les excédents de recettes, partie dans le fonds de réserve ou dans un emprunt fait à la caisse de la vieillesse ou à la caisse de dépôts et consignations. Il est urgent que la caisse de colonisation cesse de fonctionner dans le vide, comme elle l'a fait jusqu'ici. Si vous connaissez quelque député, quelque homme politique, je vous en prie instamment, demandez-lui d'user de son influence auprès du Ministre des Affaires étrangères pour que notre caisse soit dotée des 8 à 10 millions nécessaires. Je ne connais pas de mesure plus urgente, plus indispensable si on veut réserver la Tunisie à l'influence française.

Pourquoi d'ailleurs nous refuserait-on cette dotation ? Craindrait-on de ne point revendre ces domaines ? Mais, de tout côté en France il se lève une génération de futurs colons ; des milliers de jeunes gens renoncent aux servitudes des professions libérales pour se consacrer à la colonisation. En Tunisie on compte déjà plus de 100 stagiaires et la plupart ont de la peine à trouver un lot de terre à leur convenance. Qu'on crée 2 à 3.000 lots et vous verrez si on les laissera pour compte au gouvernement tunisien.

Craindrait-on de compromettre nos finances dans cette opération ? Si la caisse perd quelques centaines de mille francs dans les environs immédiats de Tunis où la terre a déjà acquis un prix très élevé, elle peut les retrouver largement dans les pays neufs, où elle achètera des terres à bas prix avant d'y construire les routes, les voies ferrées et les centres que l'État peut établir comme il l'entend. Enfin, la caisse devrait-elle perdre 2 à 3 millions, que l'État les recouvrerait vingt fois dans les plus values considérables du rendement des impôts, plus values certaines le jour où l'on aura établi quelques milliers de petites exploitations françaises.

En second lieu, l'État doit créer lui-même des centres, élever au milieu des plaines encore désertes la poste-école et l'église qui seront les points de ralliement autour desquels viendront se grouper les colons français. Nos paysans ne peuvent plus se passer de l'école ; vous n'aurez pas de Français si vous ne leur fournissez pas comme dans la mère-patrie les moyens d'instruire leurs enfants. L'église est aussi nécessaire que l'école. Le Français ne conçoit pas un village sans église. Les plus indifférents, parfois même les plus hostiles à la religion, sont heureux de faire baptiser leurs enfants, de voir leurs femmes fréquenter l'église, leurs filles faire leur première communion. Autre considération. Les pays qui nous fournissent le plus d'émigrants, ceux qui présentent des excédents de naissance sont les plus chrétiens et nous ne réussirons jamais à déterminer un mouvement d'émigration entre eux et la Tunisie, si nous n'élevons pas le clocher qui fera oublier celui qu'on laisse derrière soi en pleurant quand on quitte la vieille terre de France. Enfin, l'église ne seraitelle pas avec l'école le meilleur moyen d'assimilation en face des Italiens ?

Négliger d'employer un moyen si efficace, ce serait une ineptie coupable qui coûterait cher à l'influence française.

Il est inutile que l'État devienne lui-même entrepreneur de colonisation, qu'il construise des villages, qu'il installe des colons. L'initiative privée saura faire le reste, quand on lui aura fourni les terres, le chemin d'accès et le centre. Cependant au début, l'État doit user de tous les moyens en son pouvoir pour amorcer le mouvement d'émigration entre la France et la Tunisie. Les hommes sont des moutons de Panurge : il est très difficile de décider la première famille d'un village à traverser le grand ruisseau de la Méditerranée, mais quand la première l'a fait, cinq à six autres suivent son exemple. L'État est le plus grand employeur du pays : il a une armée de 3.000 fonctionnaires; pourquoi ne les inciterait-il pas à acheter un lot de terre sur lequel ils installeraient un métayer ou un fermier ?

Il emploie des centaines de cantonniers, pourquoi ne réserverait-il pas ces situations à des Français ? Qu'il construise partout des maisons cantonnières accouplées deux à deux et qu'il fasse appel aux cantonniers de France qui gagnent à peine 35 sous par jour. En leur donnant en Tunisie le tiers colonial il aura d'excellents sujets.

Qu'il oblige les Compagnies de chemin de fer, qui pourraient faire vivre un millier de familles françaises, à n'employer que nos compatriotes comme poseurs de la voie. Avec les salaires actuels, un Français peut vivre si on lui fournit une maisonnette et un jardinet. Que l'État oblige ces Compagnies à faire construire ces maisonnettes, qu'il les construise lui-même sur le réseau qui lui appartient en toute propriété. Est-il admissible qu'une Compagnie française, le Bône-Guelma, qui dépense un million pour son administration centrale, qui reçoit chaque année du Trésor français une garantie d'intérêts de 7 à 8 millions, se refuse plus longtemps à n'employer que des Français ? Toutes les circulaires à ce sujet resteront lettre morte tant qu'on n'aura pas bâti dans les solitudes traversées par la voie les maisonnettes nécessaires pour loger les ouvriers français et leur famille.

Nous pouvons affirmer qu'on trouverait très facilement en France d'excellents sujets pour occuper ces situations à traitement fixe (2 fr. 50 à 4 fr. par jour) de cantonniers ou de poseurs de la voie. Quels heureux résultats pour notre influence si nous avions un millier de familles françaises originaires des pays pauvres des Alpes et du Plateau central disséminées à travers toute la Régence. Ce seraient autant de foyers d'appel pour l'émigration française. Chaque année la maisonnette abriterait deux ou trois compatriotes venant voir le pays et cherchant à se placer chez les propriétaires voisins ou à acheter les petits lots disponibles du voisinage. La Direction des Travaux publics et la Compagnie Bône-Guelma qui ont confié si longtemps l'entretien exclusif des routes ou des voies ferrées aux Italiens, ont été sans le vouloir les meilleurs auxiliaires de la colonisation sicilienne.

Il y a bien d'autres mesures secondaires que l'État peut prendre pour amener les Français : le Comité du Peuplement les a étudiées et les a signalées à l'attention des Pouvoirs publics. L'essentiel est que tous nos services (guerre, marine, travaux publics, etc.), soient bien persuadés que le but essentiel de notre occupation c'est d'implanter dans ce pays tempéré 190.000 paysans français et d'empêcher à tout prix les Italiens de prendre possession du sol en groupes compacts de plusieurs milliers de personnes.

Devrait-on pour atteindre ce but employer des moyens artificiels, priver la France de 100.000 Français et dépenser une centaine de millions, qu'il ne faudrait pas hésiter. Nous remplacerions en France les 100.000 hommes perdus par 100.000 Italiens. 100.000 étrangers de plus disséminés sur notre territoire seraient vite assimilés. 100.000 Italiens de plus en Tunisie, c'est au contraire un danger permanent pour notre influence, c'est rendre inutile toute l'œuvre accomplie jusqu'à ce jour. En vain, Jules Ferry nous aura dotés de cette nouvelle province, en vain nous aurons dépensé 5 à 600 millions pour l'occupation militaire du pays ! En vain le Parlement aura voté 40 millions pour les fortifications de Bizerte ! Puisque le pays sera occupé par des paysans siciliens. 100.000 cultivateurs français de plus en Tunisie, c'est la prise de possession du sol par notre race pour de longs siècles. Vienne même l'adversité qui nous enlève la domination politique, nous conserverons toujours la Tunisie, comme ce Canada perdu par notre politique, mais reconquis à l'influence française par les 63.000 paysans de 1763 qui forment aujourd'hui une nation de 2.500.000 individus.

Mais grâce à Dieu les moyens artificiels ne sont pas nécessaires : la race française est encore pleine de vie et d'activité. Si en maints endroits la natalité est faible, 30 de nos départements offrent encore des excédents de naissance et fournissent chaque année une émigration de 200.000 personnes à nos villes. De tous les côtés les jeunes gens riches se lèvent pour travailler à l'œuvre coloniale. Vous ne sentez donc pas que ce réveil se manifeste partout. Il y a vingt ans, les questions coloniales laissaient tout le monde indifférent ; aujourd'hui elles passionnent déjà plusieurs millions de Français. Que l'État fasse son devoir, qu'il achète au plus tôt les terres disponibles, qu'il crée les voies ferrées, la poste-école, l'église dans tout centre français et l'initiative privée saura faire le reste. Qu'on sache bien en France que la Tunisie est envahie par l'élément sicilien, que 25.000 d'entr'eux sont en voie de s'établir à tout jamais sur le sol et l'opinion publique ne restera pas indifférente, elle amènera le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour conserver à notre pays ce poste avancé de notre empire dans la Méditerranée, et l'initiative privée nous fournira les hommes et les capitaux nécessaires pour faire de la Régence une terre française.

Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de la bienveillante attention que vous avez bien voulu m'accorder, mais cela ne suffit pas. Il faut agir et agir

sans relâche. Que chacun de vous prenne la résolution de travailler dans la mesure de ses forces au peuplement français de la Tunisie. Faites connaître la situation autour de vous. Faites-là connaître surtout à tous ceux qui peuvent venir nous aider à prendre possession du sol, aux jeunes gens riches ou aux capitalistes qui nous fourniront les chefs d'entreprise et les capitaux. Dites leur qu'ils feront une excellente affaire tout en contribuant au développement de l'influence française, s'ils dirigent leur entreprise avec méthode et avec prudence. Dites-leur qu'ils ne craignent pas surtout de se déplacer, de venir examiner par eux-mêmes le pays : notre ciel est si bleu, notre climat est si doux qu'ils aimeront notre terre dès qu'ils y auront mis le pied.

Faites connaître la situation à ces milliers de jeunes paysans qui perdent leur temps à solliciter des députés une place de cantonnier ou de facteur ; à tous ceux qui ont encore quelque activité, dites-leur de s'établir en Tunisie comme propriétaires, métayers ou fermiers.

Ne l'oublions pas, nous sommes un peuple qui a le diable au corps. A toutes les époques de l'histoire nous sommes sortis de nos frontières. Aux Croisades nous étions à la tête du mouvement et on voit encore dans tout l'Orient les châteaux féodaux élevés par nos ancêtres : depuis la Révolution nous sommes sortis plus d'une fois de notre pays, mais, hélas ! Nous avons tout perdu. C'est que depuis ce temps-là les esprits ardents, les nobles intelligences consument toute leur activité dans les querelles de ménage. En 1814 et en 1815, si toute la France avait pu se grouper autour d'un gouvernement national, n'aurions-nous pas conservé la frontière du Rhin ? En 1870, sans nos discordes civiles aurions-nous subi les désastres de Sedan et de Metz. Et récemment encore, au moment de l'humiliation de Fachoda, qui songeait à la guerre avec l'Angleterre ? L'opinion publique n'était-elle pas cent fois plus préoccupée par nos disputes intérieures. La France périra dans les discordes civiles, si elle ne trouve pas un dérivatif pour l'activité dévorante qui anime les meilleurs de ses enfants. Si vous aimez votre pays, dirigez son attention vers la constitution et la mise en valeur de notre empire colonial. Ce sera notre seul moyen de salut. Soyons de plus en plus respectueux des opinions politiques de nos adversaires, n'essayons pas de leur imposer notre manière de voir par la force.

Ne permettons pas surtout que notre pays tombe au rang de ces Républiques américaines où les luttes intestines et les révolutions violentes absorbent toute l'activité du pays. Qu'une grande pensée domine toutes nos agitations intérieures, toute la vie politique des bons Français : le développement de la plus grande France, de celle qui se forme au delà des mers.

CEYLAN

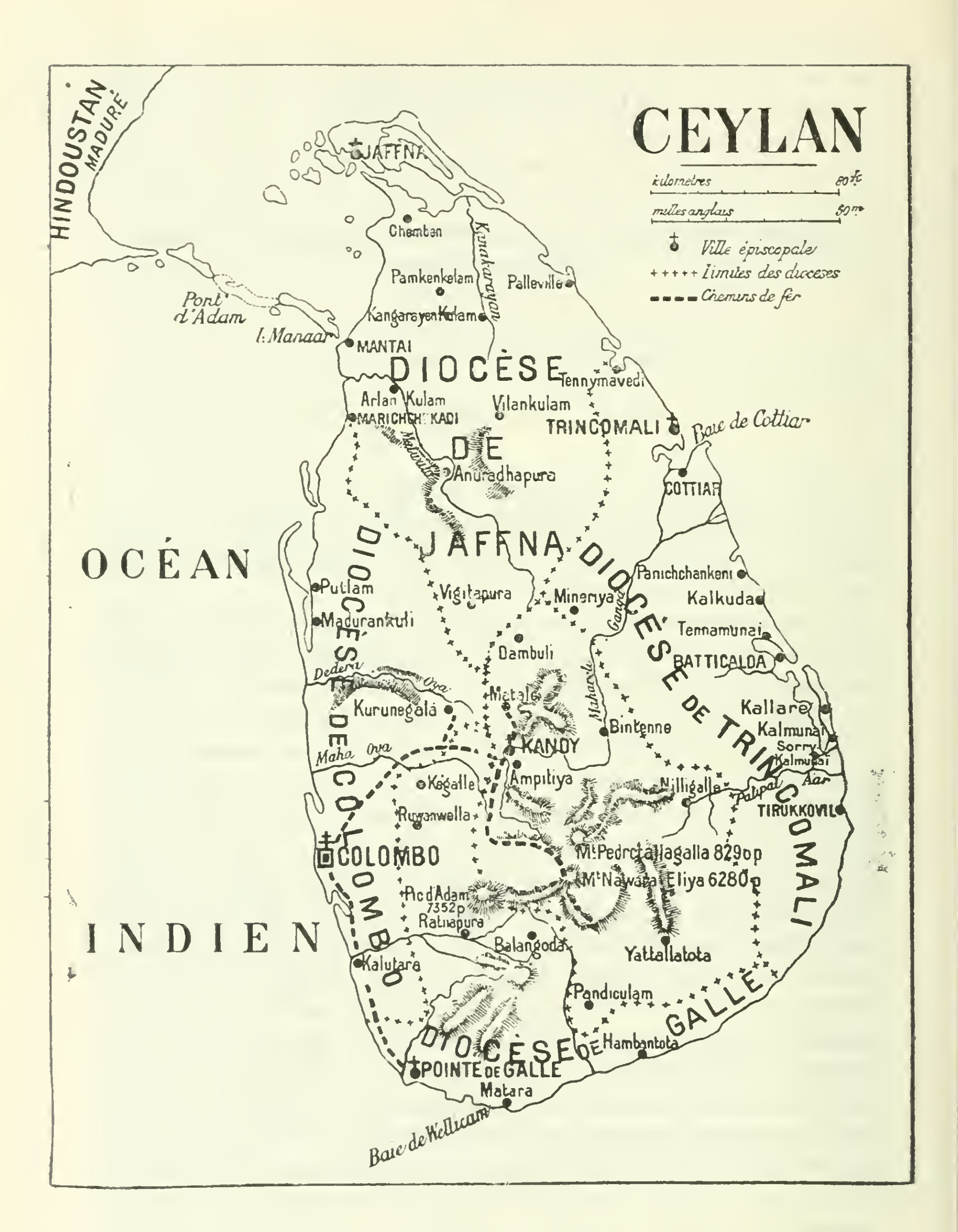
Conférence faite à la Société de Géographie de Lille, le 8 Mars 1900,

Par le R. P. ÉVRARD S. J.,
Missionnaire du diocèse de Trincomali.

Après avoir remercié M. Nicolle, Président de la Société, de son aimable et bienveillant accueil, le conférencier développe les quatre parties de son programme : le Touriste, le Chasseur, le Travailleur, la Question religieuse à Ceylan,

Ceylan représente une étendue de 63.430 kilomètres carrés, environ 10 de nos départements. Le chiffre de sa population monte d'après le *Journal officiel* de Septembre 1899 à 3.455.253 habitants. Colombo, sa capitale, compte d'après la même statistique, 127.836 habitants.

Le touriste se dirige de Colombo vers le Sud en passant le long d'une superbe digue granitique qui mérite bien son nom « *brise lame* » quand la vague déferlant avec furie lance dans les airs ses milliers de gouttelettes transparentes, semblables à une nuée de perles. Le paquebot « *Lady Havelock* » jette successivement l'ancre dans les ports du littoral ceylanais permettant au voyageur de visiter Pointe-de-Galle, Batticaloa, Trincomaly, Gaffner et Manaar ; — *Pointe-de-Galle*, centre intellectuel du Bouddhisme qui a son centre liturgique à Kandy ; — *Batticaloa*, où les poissons chantants, probablement les « *Cerithium palustre* » (espèce à poche sonore rendant une note de basse intermittente et cadencée), font entendre le son très doux et continu de la tierce et de la quinte d'un accord parfait ; — Batticaloa, dont les lacs salins comptent par milliers des alligators de 4, 5, 6 mètres de long, qui se sont abreuvés plus d'une fois de sang humain ; — Trincomaly, dont la rade, la plus vaste du monde après celle de Rio-Janeiro, est fermée par une triple rangée de torpilles et sert d'abri au vaisseau amiral et à la flotte anglaise des Indes ; Trincomaly, célèbre par la



CEYLAN
kilomètres 80
milles anglais 50
Ville épiscopale
Limites des diocèses
Chemins de fer
HINDOUSTAN
MADURÉ
JAFFNA
Chemben
Pamkenkelam
Kangarayen Kulam
Palleville
Kanakarayan
Pont d'Adam
I. Manaar
MANTAI
DIOCÈSE DE JAFFNA
Tennymavedi
Arlan Kulam
MARICHCHI KADI
Vilankulam
TRINCOMALI
Baie de Cottiar
Anuradhapura
COTTIAR
OCÉAN INDIEN
Putlam
Madurankuli
Vigitapura
Minerya
Panichchankeni
Kalkudah
Tennamunai
BATTICALOA
Damboli
Dederu Ova
Matale
Kurunegala
KANDY
Bintenne
Kallare
Kalmunai
Sorry
Kalmunai
Maha Ova
Kegalle
Ampitiya
Nilligalle
Aar
Ruwanwella
TIRUKKOVIL
COLOMBO
Mt Pedrotallagalla 8290 p
Mt Nawara Eliya 6280 p
Pic d'Adam 7352 p
Ratnapura
Balangoda
Yattallatota
Kalutara
Pandiculam
DIOCÈSE DE COLOMBO
DIOCÈSE DE TRINCOMALI
DIOCÈSE DE GALLE
Hambantota
POINTE DE GALLE
Matara
Baie de Wellicam

pêche des coquillages, ces conques si délicatement ouvragées où la nacre s'irise et se dore et leur donne parfois l'éclat et la délicatesse d'une fleur. — Le conférencier dit un mot des serpents qui fourmillent à Trincomaly comme dans toute l'île et cite deux traits de morts presque instantanées, provoquées par la piqûre du serpent à lunettes, le cobra. — La pêche septennale des perles qui se fait à l'Ouest de Ceylan entre l'île *Manaar* et *Colombo* est très connue. De là est venu le nom de l'île des perles; celles-ci l'emportant de beaucoup par la beauté de leur eau et l'éclat de leur orient sur les perles de l'Hindoustan.

Le conférencier cite un rapport officiel du 14 Avril 1899 d'après lequel sur 19 bancs de la côte ceylannaise, dont quelques-uns comptaient naguère jusqu'à 72 millions d'huîtres perlières, 3 bancs seulement sont restés intacts, les autres ayant été détruits par des causes que la science interprète diversement.

Le conférencier achève cette question en donnant quelques détails sur la géographie physique de Ceylan, ses routes carrossables, ses voies ferrées, et en résumant avec brièveté les occupations successives de Ceylan par les Portugais (1518-1658), les Hollandais (1656-1796), les Anglais maîtres des côtes en 1796 et de l'intérieur en 1815 jusqu'à nos jours.

Le chasseur trouve surtout dans les régions de l'Est, à Ceylan, un champ immense où foisonne le gibier le plus varié, depuis l'éléphant, le chat tigre ou panthère, l'ours noir, le sanglier, jusqu'au cerf, au daim, au paon, au faisan, au perroquet, à la bécassine et au petit aigle.

Il est bon, avant de se mettre en campagne, de visiter Colombo, résidence d'hiver; Kandy, résidence d'été du gouverneur; le musée zoologique et archéologique de la première ville; le Paradeynia, jardin botanique de la seconde, où sont réunies les 74 espèces de palmiers, les 3.000 espèces de la flore indigène; enfin la vallée de Nuwara Eliya, rendez-vous de l'aristocratie européenne. La voie ferrée montant de la mer à ce séjour tempéré, court de colline en colline, contourne en lacets tortueux le flanc des montagnes, les traverse par de nombreux tunnels pour remonter encore, franchit sur des ponts audacieux des gorges profondes, cotoie de mystérieux abîmes, frise d'effrayants précipices, serpente à travers des vallées enchanteresses, où les

rizières étagées comme les degrés d'un amphithéâtre sont arrosées par les eaux limpides descendant en cascades des lacs artificiels créés autrefois par les rois indigènes et restaurés à grands frais par le gouvernement actuel. Le conférencier décrit une chasse à l'éléphant exécutée en 1898 par des membres de la famille de Broglie, appelant l'attention des chasseurs sur les deux seuls points faibles du crâne, entre les yeux et derrière l'oreille, où la balle doit frapper pour terrasser le mastodonte. Les Arabes chassent les jeunes éléphants sauvages au lacet, puis, remontant par Batticaloa, Trincomaly, Manaar vont vendre leurs proies à quelque opulent Radja de l'Inde, environ 10.000 roupies, 17.000 fr. la pièce. — La chasse au chat-tigre ou à la panthère offre encore un intérêt palpitant, quand du haut de sa plate-forme improvisée le chasseur, interrogeant anxieusement les arbres de la clairière dont le feuillage tamise les rayons argentés de la lune, attend, le doigt sur la gachette du fusil, que le fauve vienne achever le bœuf entamé de la veille. — La chasse à l'ours noir présente deux méthodes. Le conférencier met en scène à une vingtaine de kilomètres de Trincomaly un officier anglais coiffé d'un casque, revêtu d'un costume de cuir hérissé de pointes d'acier, et avec sang froid plongeant des poignards dans la poitrine de l'animal qui succombe au troisième ou quatrième assaut. Parfois, monté sur un éléphant domestique, le chasseur perce d'une balle l'ours noir que le coursier lui-même achève en le couvrant de sable et l'écrasant de son pied vainqueur. Le conférencier achève ce chapitre par une étude détaillée des veddahs, « chasseurs barbares », de leur origine, de leurs mœurs.

En parlant du travail à Ceylan, le conférencier examine quelle peut être l'origine des castes, persuadé qu'il y a un lien intime entre ces deux questions. Il fait un parallèle entre les corporations européennes et les castes indiennes. De part et d'autre la nature de la profession donne à chaque catégorie d'hommes son caractère propre. Mais tandis qu'en Europe chacun choisit librement sa profession et dès lors sa corporation, à Ceylan comme dans les Indes, chacun naît ce qu'il doit être jusqu'à la mort : pêcheur, cultivateur de palmiers, orfèvre, blanchisseur ou barbier.

De plus, tandis que les ouvriers de nos corporations arrivent par la division du travail et le progrès de l'outillage à une perfection incom-

parable, l'Indien, par son apathie, demeure le plus souvent dans l'ornière de la routine : c'est l'oiseau qui façonne son nid, c'est l'araignée qui tisse sa toile comme les ancêtres le faisaient il y a 3.000 ans. Enfin toute corporation, tout syndicat, exempt de l'esprit sectaire, animé de l'esprit chrétien, ne perd pas de vue son rang secondaire dans la vie sociale et a bien garde de se substituer à la double Société primordiale fondée sur la nature même de l'homme : la famille et la patrie. Au sentiment de la *caste*, à Ceylan et dans l'Inde, surtout chez les païens (et les chrétiens en gardent une forte empreinte), on sacrifie sans balancer les intérêts de la *famille*. Un peu nomade par sa nature et ses habitudes, l'Indien ne s'attache pas au sol qui l'a vu naître, « la *patrie* », ce mot est ignoré dans la langue tamoule. La patrie de l'Indien c'est sa caste.

Le conférencier fait mention des castes principales : les Brahmes, les Guerriers, les Cultivateurs, les Arts mécaniques : au bas de cette échelle sociale viennent les parias. — Le commerce, la filature et le tissage étant des professions honorables nécessaires à toute nation civilisée, les Indiens de race noble y consacrent leurs talents et leurs ressources, sans s'exposer à être chassés de leur caste. La culture du riz et des palétuviers est développée avec un certain détail.

L'industrie européenne abandonnant les mines presque épuisées de pierres précieuses, quoiqu'en dise Reclus, se tourne vers les mines de plomb. La culture du café était prospère de 1820 à 1882 ; aujourd'hui l'Hemileia vastatrix, champignon qui s'attaque aux feuilles, a presque entièrement détruit cette plante. Les planteurs anglais y ont substitué le thé le plus parfumé du monde. La statistique suivante :

Revenu du café de Ceylan.			Revenu du thé de Ceylan.
37.500.000 fr.	— (en 1882) —	1.250.000 fr.	
2.500.000 fr.	— (en 1896) —	62.500.000 fr.	

est plus éloquente que tous discours.

Le gouvernement lui-même imprime un vigoureux élan à l'exploitation territoriale de Ceylan, et ouvrant ainsi un vaste champ à l'intelligente activité des familles européennes, offre aux cadets un moyen facile de se faire une position brillante.

La question des religions de Ceylan peut être étudiée de deux manières, par la lecture des livres sacrés, — par l'observation de la

croyance populaire. Le conférencier laissant de côté la *première méthode*, recommande à ses auditeurs la lecture de « l'Histoire des Religions » de M. l'abbé de Broglie, qui joint au mérite d'une grande exactitude dans l'exposé des doctrines, l'avantage d'une critique sûre et documentée.

L'histoire de Ceylan, au point de vue des religions païennes, peut se diviser en trois phases : — les temps fabuleux où les Veddahs (chasseurs barbares) peuple aborigène, rendent à la divinité un culte mal défini ; — le triomphe du Bouddhisme, lors des émigrations du IVe siècle avant notre ère, qui amène dans l'île les Cingalais ; — enfin l'Hindouisme, ou Néo-Brahmanisme, des Tamils, qui firent invasion à main armée dans le Nord et dans l'Est, probablement entre les VIIIe et Xe siècles de notre ère.

Que l'on interroge soit le Veddah de village, moins farouche que le Veddah des cavernes, soit les classes *populaires* du Bouddhisme et du Brahmanisme, on découvrira chez eux une connaissance, vague sans doute, mais incontestable d'une divinité personnelle qui leur est supérieure ; n'en déplaise à MM. les athées qui font si bon marché du consentement universel des peuples.

Le conférencier décrit les cérémonies liturgiques des Veddahs, et en particulier la danse des diables.

Les païens Tamils professent le polythéisme tout en gardant une certaine idée de l'unité personnelle et des perfections de Dieu qu'ils appellent « Cadavoul ». « Il n'y *a pas de doute*, disait naguère le Brahme célèbre Ram nohum boy que chaque rite dérive de l'adoration allégorique de la *divinité véritable*. Mais aujourd'hui tout cela est *oublié* dans la pratique. » Trois sectes anthropomorphistes partagent les Hindous. La première rend les honneurs au dieu Brahma et à toute sa parenté ; — la seconde, au dieu Vichnou et à son interminable généalogie d'incarnations ; — la troisième, au dieu *Siva,* à son épouse Parvati, et parmi ses descendants, à son illustre fils *Poulléar*, qui préside aux mariages. Ceylan ne connaît guère que la troisième secte, dont le temple le plus célèbre est le « Saamy Rock » de Trincomaly, où l'on offre des sacrifices sanglants de coqs et de poulets, l'Angleterre ayant opposé son *veto* depuis 100 ans aux sacrifices humains auxquels les Indiens ont substitué les crimes les plus obscènes.

Le sang, il n'en est plus question dans les pagodes de Bouddha. Les victimes sont des fruits que le bonze savoure au nom de la divinité, des fleurs surtout, la mauve jaune appelée fleur de Bouddha, la fleur

d'oranger et surtout le large nénuphar blanc ou rose qui a donné son nom au fameux organe bouddhiste de la presse parisienne le *Lotus*.

Le conférencier décrit le bouddhisme d'hier et le bouddhisme d'aujourd'hui. Les ruines d'Anuradjapura au Nord de Ceylan, celles de Pollamaruwa ou Topary, à l'Est, le temple du Rocher à Matalé : tout cela révèle l'antique splendeur des siècles où 30 millions de Bouddhistes peuplaient ces villes opulentes et royales. — Le temple actuel de Kandy est le centre liturgique du bouddhisme contemporain. — Le conférencier avoue qu'un missionnaire, un missionnaire français surtout, si fier de sa race et si tristement convaincu du caractère avili et rampant des 10.000 bonzes de Ceylan et de leurs sectateurs, a peine à prendre au sérieux la *Revue des Deux-Mondes* disant en Janvier 1891, avec trop de courtoisie et d'indulgence : « l'abbé bouddhiste supérieur du monastère de Kandy, *homme très sage* et très savant... s'intéresse à notre Europe, et juge que nos penseurs sont tout près des doctrines de Bouddha. » Si le chef est très sage et très savant, pourquoi laisse-t-il par exemple, le noviciat bonze de Kandy croupir dans l'ignorance, et vivre non pas seulement sans prière et sans pénitence, mais sans bibliothèques et sans études. Si le chef est très sage et très savant, pourquoi cède-t-il si facilement sa chaire à des étrangers qui, venus de New-York et sous le nom de *Société théosophique*, fondée en 1875, rayonnent de Pointe-de-Galles dans l'île Ceylan pour réveiller le bouddhisme endormi, comme ils rayonnent de Madras à travers l'Inde. Le conférencier conclut avec Barthélémy-St-Hilaire, qu'un des meilleurs services « que le bouddhisme puisse nous rendre, c'est par son triste contraste de nous faire apprécier mieux encore la valeur inestimable de nos croyances, en nous montrant tout ce qu'il en coûte à l'humanité qui ne les partage point. »

Le conférencier achève le développement de son programme par un parallèle rapide entre le protestantisme de plus en plus miné par les dissensions intestines, et le catholicisme romain réalisant la belle devise du protestant Guizot : « L'église romaine est la grande école de respect. » Le commissaire général de la sûreté publique, l'inspecteur de l'Université, le conservateur général des forêts, bien que protestants, en donnent des témoignages remarquables. Les protestants ne veulent en général que des catholiques romains pour serviteurs, et la plupart des gardiens des Rest Houses de l'Est, où descend l'aristocratie anglaise dans ses voyages à travers la ungle sont confiés à des catholiques romains. Du reste, les chiffres

parlent plus haut que tout commentaire. Dans la province de l'Est, les Vesleyens représentent 1/16e des catholiques romains. Dans l'île entière, tandis que le chiffre de toutes les sectes réunies du protestantisme monte à 45.000, celui des catholiques monte de 50.000 (1796) à 250.200 (1900).

Dans le cours de ses nombreux voyages à travers les forêts, le conférencier a recueilli des lèvres d'un géographe écossais, lauréat de l'Université d'Oxford, un témoignage flatteur pour la Société géographique de Lille : « L'Angleterre, disait ce gentleman, travaille « beaucoup notre partie. Mais nous ne pouvons le cacher ; les Sociétés « géographiques de France ont toujours jusqu'ici gardé le premier « rang. »

RÉSUMÉ DE LA CONFÉRENCE

UN DANGER EXTÉRIEUR :

LA FRANCE ET LA QUESTION D'AUTRICHE

Faite le Jeudi 15 Février 1900,

Par M. ANDRÉ CHERADAME, Lauréat de l'École des Sciences politiques.

Il est indispensable qu'en France on connaisse les nouvelles tendances de l'opinion allemande, si l'on veut empêcher une faute peut être irréparable d'être commise.

Les ambitions de nos voisins de l'Est ne sont plus simplement coloniales comme il y a seulement cinq ans. Un désir d'extension continentale de l'Empire se manifeste et le développement de cette idée a eu lieu sous l'influence de causes très diverses, mais puissantes, qui ont agi dans ces dernières années. La plus importante de toutes résulte de la nécessité où se trouve l'Allemagne d'acquérir de grands débouchés économiques. Deux systèmes peuvent lui permettre d'y

parvenir : l'entente continentale avec la France et la Russie qui pourrait permettre à l'Allemagne d'étendre son domaine colonial, ou la création d'un grand Zollverein de l'Europe centrale, qui assurerait aux Allemands le monopole du commerce depuis Hambourg jusqu'à Trieste, en décuplant la puissance de l'outillage économique de l'Allemagne et en augmentant considérablement sa puissance de radiation extérieure. Cette idée d'extension du Zollverein a coïncidé avec le réveil des idées pangermanistes qui, elles aussi, s'appliquent à l'Autriche. Or, le recul de l'élément allemand en Autriche inquiète vivement Berlin pour la solidité de la triple alliance, il en résulte que les cercles officiels ne sont plus réfractaires comme jadis au rattachement de l'Autriche à l'empire allemand.

Ces causes expliquent la campagne pangermaniste qui, dans les trois dernières années, vient d'être faite dans l'empire des Habsbourg par les procédés les plus divers, brochures, conférences et au moyen d'une organisation puissante qui dispose de journaux et de nombreuses Sociétés.

Le fait que cette propagande ait été possible dénote déjà la bienveillance du gouvernement de Berlin. Ses préparatifs militaires sont encore plus significatifs. La loi militaire de 1899 a donné à l'artillerie allemande 756 pièces de canon de plus qu'à l'artillerie française, les nouvelles fortifications en Alsace-Lorraine, les circonstances anormales de secret et de rapidité de ces travaux constituent des préparatifs absolument injustifiables en présence du caractère éminemment pacifique des gouvernements de Paris et de Pétersbourg.

Il y a là de quoi faire penser en France au moment où nous pouvons être engagés dans une guerre contre l'Angleterre. Il est donc indispensable que des précautions soient prises.

Si même on suppose la paix, il est essentiel de veiller à ce que l'Autriche n'entre pas dans le Zollverein allemand, car les conséquences en seraient désastreuses pour les commerçants, les industriels et les ouvriers français. En outre, on ne saurait oublier que l'absorption économique d'un pays est le premier acte de la main mise politique et que si la diplomatie européenne laissait l'Autriche entrer dans l'Union douanière allemande, cela équivaudrait à permettre à l'Allemagne de s'étendre, dans un temps donné, jusqu'à Trieste, et ainsi de devenir maîtresse de l'Europe.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Session du 5 au 9 Juin 1900, à Paris.

RAPPORT DES SÉANCES DE LA SECTION DE GÉOGRAPHIE

Fait par M. E. CANTINEAU,
Officier d'Académie,
Archiviste de la Société de Géographie de Lille,
Membre de la Commission historique départementale , etc.

Le Congrès des Sociétés savantes a réuni cette année plus encore que de coutume un grand nombre d'érudits et de laborieux chercheurs ; la visite de l'Exposition Universelle n'est pas un attrait négligeable et chacun l'a ajouté comme une distraction utile et agréable au désir de communiquer le résultat de patients travaux aux Membres éminents de l'Institut et aux professeurs distingués qui président les diverses sections du Congrès.

Avant 2 h., la vaste salle des Pas-Perdus de la nouvelle Sorbonne s'anime et les Congressistes arrivent de toutes les régions de la France ; quelques minutes après ils se réunissent dans l'immense et splendide amphithéâtre, où la grande fresque de Puvis de Chavanne, aux tons doux et attachants, s'harmonise si bien avec le décor architectural, sérieux sans froideur. Ici, la France offre par son Université, à tous ses enfants, la nourriture de l'esprit, mais compte sur le secours de leur intelligence devenue vigoureuse, pour travailler à sa gloire.

Cependant M. E. Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, s'assied au fauteuil pour présider la séance d'ouverture, assisté de M. Gérard et de M. de St-Arroman ; dans une courte allocution il déclare le Congrès ouvert au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique. Il rappelle que le Congrès a pour but d'associer le plus possible les travaux des savants de la France entière ; pour mieux réussir, le Comité a résolu de faire de la décentralisation et tous les deux ans le Congrès aura lieu dans une ville de province. La première épreuve faite à Toulouse a été un succès, aussi M. Levasseur remercie au nom du Ministre la Municipalité, l'Université et les

Sociétés savantes de cette ville à propos de la brillante réception réservée l'an dernier au premier Congrès tenu en province ; cette année, Paris seul est possible. Invitant alors les membres du Comité des travaux désignés comme présidents à se rendre dans leurs sections respectives pour constituer les bureaux et accueillir les Congressistes, il lève la séance.

Bien que les sections d'Archéologie et de Géologie intéressent souvent très directement la science géographique, ne possédant pas le don d'ubiquité, je suis resté assidu aux séances de la section de Géographie, dont le Président est M. Bouquet de la Grye, membre de l'Institut, qui déclare ouverte la session de la section. Il adresse un souvenir de regrets et de considération à la mémoire de **M. J.-François Bladé,** d'Agen, membre de la Société d'Archéologie du Gers, récemment décédé, toujours assidu aux séances annuelles et inscrit encore cette année, le premier au programme, avec un mémoire intitulé : *Géographie féodale des comtés de Fézensac et d'Armagnac.*

M. Himly, membre de l'Institut, prend alors la direction de la séance avec M. le Dr Hamy, professeur au Muséum, comme Secrétaire de la session, et M. Lic Drapeyron, Secrétaire-Général de la Société de Topographie de France comme assesseur. Alors M. Hamy analyse brièvement le mémoire de M. Bladé : après des renseignements historiques sur les deux grands fiefs de la Gascogne que je viens de citer, s'accumulent de nombreux documents descriptifs et statistiques sur les seigneuries, les paroisses, les justices, etc.

No 2. — M. Himly donne la parole à **M. O. Decombaz,** de la Société de Spéléologie, qui lit un mémoire intitulé : *le Royans et le Vercors souterrains* ; il signale surtout la vallée de la Bourne, riche en grottes et en cavernes semblables à celles des Causses ; il en parle *de visu*, les ayant minutieusement explorées depuis 1897. Ici les avents se nomment *scialets* ou entonnoirs.

No 3. — **M. Lic Drapeyron,** qui siège au bureau, lit un mémoire sur *l'Organisation et la situation de la Société de Géographie de Cologne*, d'après notes prises au Congrès international de Berlin en 1899. Fondée en 1886, elle ne possède guère que 100 membres, de même que 7 ou 8 de ses sœurs d'Allemagne ; celle de Berlin en compte à peine 900. Il est vrai qu'en Allemagne, la Société coloniale *Deutsche Colonial-Gesellschaft,* fondée en 1887, compte, elle, près de 300 sections pour 80.000 adhérents, avec un budget de 100.000 marks.

No 4. — **M. Couard,** Archiviste du département de Seine-et-Oise, en réponse à la quatrième question du programme général, soumet au Congrès

une carte dressée d'après des documents des Archives nationales et départementales, indiquant clairement par des teintes variées, *les territoires des bailliages royaux ou les portions de bailliages qui ont formé le département de Seine-et-Oise.* Quatre bailliages seulement sont compris en entier dans le département et quinze n'y ont qu'une partie plus ou moins grande de leur territoire qui y est incluse ; plusieurs de ces parties sont des *queues* ou bien des *enclaves* singulièrement situées. M. Himly, après une question sur l'origine de ces situations particulières, fait observer avec son sourire caractéristique que ce sont des curiosités d'histoire locale, car au point de vue général ces enchevêtrements de territoires seigneuriaux qui persistent aujourd'hui dans les limites des communes ont eu pour origine, même dès les partages faits dans la première dynastie de nos rois, le désir de faire un partage équitable des territoires fertiles et à beaux revenus, ou bien au contraire, en cas de mésintelligence, à réserver au plus fort les meilleures parts. C'est du reste une habitude généralisée par notre système de succession qui l'a transformée en une obligation ; la propriété tend ainsi à se morceler et souvent irrégulièrement plutôt qu'à se masser en grands domaines. Beaucoup de donations ou de compensations ont produit jadis des enclaves territoriales aujourd'hui inexpliquées.

M. Couard donne beaucoup de renseignements curieux sur la question intéressante qu'il a étudiée ; à ce propos, M. Fauvel, de la Société de Topographie, présent à la séance, dit que les minutes des opérations de la formation des départements en 1790 : procès-verbaux de délimitation et croquis annexes consistant en fragments de la carte de Cassini se trouvent aux directions départementales des Contributions directes et du Cadastre et qu'on en trouve des copies dans les archives des communes. Les doubles des minutes portant les signatures qui affirment leur authenticité se trouvent aux Archives nationales ; ce n'est qu'au moyen de ces pièces que l'on peut retrouver d'une manière incontestable la situation exacte d'une localité dans l'ancienne division.

N° 5. — Le Secrétaire, M. Hamy, analyse un mémoire de **M. G. St-Yves**, de la Société de Géographie de Marseille, sur *les Origines des Consulats du Levant,* question déjà travaillée par M. Masson dans son histoire du commerce français dans le Levant au XVIIe siècle. M. St-Yves a retrouvé de nombreuses nominations de consuls dans les registres du fonds de l'Amirauté qui sont aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, et qui complètent les indications des Archives de la Chambre de Commerce de Marseille.

Au milieu du XVIe siècle nous avions des consuls à Alexandrie d'Égypte et Tripoli de Syrie ; vers 1610, deux consuls furent nommés à Chio et à Zante, et vers 1650, trois consuls à Smyrne, Saïda, etc. M. St-Yves ajoute une note

sur l'état des iles Seychelles en 1791, d'après les registres d'Yvon, alors commissaire du roi aux Seychelles et à Chandernagor.

SÉANCE DU MERCREDI 6 JUIN, à 9 h. 1/2.

Président : M. Bouquet de la Grye, de l'Institut ; mêmes secrétaire et assesseurs.

N° 1. — **M. A. Chauvigné**, répondant à la première question du programme général, lit l'introduction d'un mémoire qui accompagne un *Inventaire de 92 Cartes anciennes et modernes de la Touraine* recherchées avec persévérance et étudiées par l'auteur. Il a divisé ces cartes en 3 groupes : 1° Cartes de la province ; 2° Cartes du département d'Indre-et-Loire ; 3° Cartes et plans concernant les villes, les forteresses et les bourgs de la Touraine. Ces sortes d'inventaires sont très précieux pour les savants qui s'occupent de l'histoire des anciennes provinces.

N° 2. — **M. Pawlowski**, de la Société de Géographie de Rochefort, apporte des *Cartes de l'île d'Aix* du XVIIe siècle (1672) et développe une étude historique et géologique, décrivant les rivages de l'île il y a deux à trois siècles. Il constate ainsi que les contours de l'île, il y a trois siècles, correspondent minutieusement à ceux qui existent encore aujourd'hui ; il combat ainsi victorieusement l'opinion des historiens qui affirment que l'île était jadis reliée au continent ; si les érosions ne laissent pas de traces visibles en trois siècles, il est absolument probable que si jamais l'île a fait partie du continent, ce n'a été que dans des temps très anciens, peut-être à une époque géologique antérieure. M. Pawlowski signale de nombreuses cartes anciennes aux Archives nationales qui peuvent devenir des documents d'études du même genre.

N° 3. — **M. Léon Plancouart**, correspondant du Ministère, membre de plusieurs Commissions historiques et archéologiques, soumet dans un ordre d'idées semblable, l'inventaire de la collection de cartes réunies par M. Souquet, historien local décédé à Étaples. Ces 21 cartes sont d'un grand intérêt pour l'étude historique et topographique de la vallée de la Canche.

N° 4. — **M. Duffart**, Secrétaire de la Société de Géographie de Bordeaux fait une étude des dunes continentales de la Gascogne, il démontre que les sables noirâtres des Landes qui s'étendent fort loin dans les terres doivent leur couleur à de très nombreux grains très ténus de magnétite : or,

ce fer oxydulé que le barreau aimanté ramasse en grande quantité, n'a jamais été trouvé dans des sables tertiaires. Il combat donc l'opinion que les sables du plateau landais sont des sables abandonnés par la mer délaissant peu à peu le rivage à l'époque tertiaire ; il prétend que ces sables ne peuvent être que quaternaires et que la magnétite a été amenée des contreforts ferrugineux des monts Cantabriques par un cataclysme local où les eaux du ciel ont du jouer le grand rôle. On remarque du reste la couleur jaune d'or des sables récents qui tranche fortement à la limite des sables noirs.

N° 5. — **M. le Dr Paul Raymond,** agrégé de la Faculté de Médecine. soumet aux Congressistes une série de cartes, plans et vues de la ville de Pont-St-Esprit sur le Rhône (arrond. d'Uzès, Gard) datant des XVIIe et XVIIIe siècles ; il fait ressortir l'intérêt de cette collection au point de vue historique de cette ville au pont renommé.

2e SÉANCE DU MERCREDI, à 2 h.

Président : M. Grandidier, de l'Institut ; même bureau.

N° 1. — Le Secrétaire, M. Hamy, donne connaissance d'un mémoire du **P. E.-M. Durand,** missionnaire apostolique à Kim-Son, sur *les Moïs du Son-phong* ; il indique l'origine des Annamites actuels comme une synthèse de trois peuples, anciens habitants de l'Annam : 1° de tribus d'origine malaise devenues les Moïs actuels ; 2° d'autres de race aryenne d'où viennent les Kmers ; 3° de peuplades d'origine mongole. Le P. Durand fait surtout connaitre les Moïs actuels et décrit leurs mœurs, coutumes, industrie et commerce.

N° 2. — **M. Pawlowski,** qui nous a entretenus ce matin de l'île d'Aix, parle maintenant de *Pierre Garcie dit Ferrande*, maître caboteur vendéen, né à St-Gilles-sur-Vie (arr. des Sables-d'Olonne, Vendée), au milieu du XVe siècle, qu'il présente comme le plus ancien écrivain hydrographe de l'époque moderne. Son ouvrage intitulé : *le grand Routier, pilotage et encrage de mer*, qui nous est soumis, est en effet d'un détail et d'une précision qui explique la renommée de ce livre au XVIe et au XVIIe siècles ; il ne fut imprimé pour la première fois qu'en 1520 à Poitiers, mais le manuscrit est bien antérieur puis qu'il porte une dédicace à son filleul Pierre Imbert datée du dernier Mai 1483. On y remarque une intéressante table des distances et de nombreux profils des côtes françaises, espagnoles, anglaises, etc. Ce portulan de l'Atlantique eut un tel succès d'intérêt que les Anglais le tradui-

sirent dès son apparition et qu'il eut une trentaine d'éditions jusqu'en 1643, imprimées à Poitiers, à Rouen et à la Rochelle. De plus, on est convaincu que Garcie est aussi l'auteur du Petit Routier de la mer qui fut le précurseur du grand ; cet ouvrage anonyme fut imprimé à Rouen entre 1502 et 1510. M. Pawlowski démontre encore l'importance de l'œuvre de Garcie en indiquant les emprunts qu'y fit l'auteur du premier portulan imprimé à Venise en 1490 et plus tard Antoine de Conflans, hydrographe français du XVIe siècle. Garcie nous a transmis aussi le texte des *Jugements de la Mer* ou *Rôles d'Oléron*, premier code de droit coutumier maritime qui resta pratiqué en France jusqu'en 1681. M. Gabriel Marcel, membre du Comité des travaux, complimente M. Pawlowski, mais lui indique des documents complémentaires ; il lui parle aussi du manuscrit hydrographique de G. Brouscon, 1548, et de divers autres du XVIe siècle; puis de l'œuvre du P. Fournier, au début du XVIIe.

N° 3. — **M. Henri Froidevaux,** de la Société de Géographie de Paris, lit un mémoire sur le *Voyage de Pierre David au Sénégal* en 1744. Dès 1729 il était agent de la Compagnie des Indes et fut nommé en 1742 gouverneur-général de la concession du Sénégal ; il visita les mines d'or du Bambouk, d'où il rapporta des pépites de 4 à 5 gr. ; il reconnut une partie de la Falémé et éleva un fort sur ses rives pour s'assurer la domination de son cours. Il a écrit lui-même le récit de ce voyage. A ce propos, M. Henri Cordier, membre du Comité des travaux, parle du voyage au Fouta-Djallon (1843-1853) d'Hyacinthe Hacquard, qui a été l'un des promoteurs des explorations qui se firent ensuite dans cette zone.

N° 4. — M. Hamy donne ensuite connaissance de deux mémoires de **M. St-Yves de Montauban,** *sur Madagascar* ; dans l'un, à propos de la situation en 1667-1671, il parle du voyage exécuté dans l'intérieur par Lacaze pour se procurer des vivres. Il rappelle le voyage de M. de Montdevergues, nommé gouverneur de Madagascar, parti en Mars 1666 de la Rochelle pour arriver en Mars 1667 à Fort-Dauphin et de son retour lorsqu'il fut rappelé pour être arrêté à son arrivée à Port-Louis. Il rapporta alors une collection d'animaux de Madagascar et des Indes, il serait curieux de savoir ce qu'ils devinrent ; M. Grandidier, Président, dit qu'on trouverait peut-être aux Archives de Versailles des cartons sur la Ménagerie qui nous instruiraient. M. de Montdevergues a écrit le récit de ses voyages, il se trouve à la Bibliothèque nationale, celle de Grenoble en possède un double.

Dans l'autre mémoire, M. St-Yves parle de Madagascar d'après les papiers du colonel Dumas, gouverneur des îles de France et de Bourbon, où il séjourna de Juillet 1767 à Décembre 1768, et dont les rapports avec Madagascar étaient très suivis à propos des achats de bestiaux pour lesquels on

avait fondé une factorerie à Fort-Dauphin. Du reste, les papiers du colonel Dumas sont à la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne.

SÉANCE DU JEUDI 7 JUIN, à 9 h. 1/2.

Président : M. le général de la Noë, membre du Comité des travaux ; mêmes secrétaire et assesseurs.

N° 1. — **M. l'abbé Bono**, curé de Chelles (arr. de Meaux, Seine-et-Marne), membre de la Société d'Archéologie de Provins, correspondant du Ministère, présente une étude des célèbres *Ballastières de Chelles*, il en décrit les diverses couches quaternaires, avec des fossiles et des silex taillés à l'appui.

N° 2. — **M. Buisson**, de la Société d'Archéologie de Provins, parle des gisements géologiques de l'industrie humaine préhistorique dans le canton de Donnemarie (Seine-et-Marne). Il décrit des habitats : de l'époque acheuléenne situés dans les argiles rouges de Meigneux et de Savins ; de l'époque Moustérienne, au-dessus des sables supérieurs, sur les hauteurs de Montigny, Gurey et Meigneux, etc. ; puis de l'époque historique (romaine et gallo-romaine) avec monnaies, bijoux, armes, poteries, etc.

N° 3. — M. le Dr Hamy, Secrétaire, lit un extrait, puis les conclusions d'un mémoire répondant à la septième question du programme général, envoyé par **M. Joseph Fournier**, Secrétaire de la Société de Géographie de Marseille sur les *Chemins de Transhumance en Dauphiné*, d'après les journaux de route des conducteurs de troupeaux. Les plaines de la Camargue et de la Crau, dans la Provence occidentale, où paissent en hiver les nombreux et riches troupeaux qui font la richesse du pays d'Arles, se dessèchent en été et l'herbe fait défaut, d'où la nécessité pour les troupeaux d'émigrer vers les montagnes herbeuses du Vercors par les chemins de transhumance appelés aussi *Carraires* ; l'existence de ces carraires est très ancienne, car en 1232, le comte de Provence Raymond Bérenger accorde franchise de passage pour lesdits troupeaux. M. Fournier décrit trois routes, dont deux allaient vers la vallée de Barcelonnette par Digne et par Sisteron et une troisième vers le Vercors par Tarascon et Pont-St-Esprit pour éviter le Comtat Venaissin, appartenant au St-Siège, qui percevait des droits de passage fort élevés ; il y avait des coutumes spéciales pour régler les contestations résultant du passage des troupeaux. Aujourd'hui la plus grande partie des troupeaux est transporté en chemin de fer à proximité des pâturages ; cependant, les carraires sont encore utilisés par un certain nombre de propriétaires.

N° 4. — **M. A. Lancien**, membre de la Commission historique du Nord et de la Société de Géographie de Lille, lit un passage d'un mémoire sur le fameux *Milliaire de Tongres*, découvert en 1817, tendant à prouver qu'à propos de la troisième face, A CASTELLO — FINES ATREBAT.... — NEMETAC......, il est question de *Castellum Menapiorum* (Cassel) et non de Tongres qui aurait été appelée *Aduatuca* et que *fines Atrebatum* est le *Minariacum* de l'Itinéraire d'Antonin ; le pays des Atrébates ayant sans doute pour limite le lit de la vieille Lys que le Diocèse ne conserva pas tout à fait et que la voie romaine indiquée est bien celle de Cassel à Arras par le Pont d'Estaires et non la partie de la voie d'Arras à Cologne par Bavai et Tongres, dont les noms n'auraient pas été omis sur le Milliaire.

N° 5. — **M. E.-A. Martel**, de la Société de Spéléologie, parle, d'après la huitième question du programme général, de *l'Origine des cavernes et abîmes des Causses*, et il estime d'après une foule d'indices que ces excavations souterraines datent de l'*Eocène*, c'est-à-dire de la première partie de l'époque tertiaire ; elles proviennent de l'érosion continuellement produite par l'infiltration des eaux du ciel dans la craie ou les calcaires perméables qui constituent le sol des nombreuses contrées où l'on rencontre ces souterrains et dans lesquels le phénomène du plissement a dû produire les premières fissures que la solubilité de la roche et aussi sa friabilité ont élargies de plus en plus. Le cours de ces eaux souterraines varie selon la disposition des roches calcaires et des roches imperméables. Dans le Jura on a des cuvettes ou *combes*, dont les eaux ne trouvent pas toujours un passage d'écoulement ou *cluse*, et dans les lacs qu'elles forment, des endroits moins résistants ayant fini par se corroder, elles ont creusé des conduits souterrains ou *emposieux* qui les mènent à une tranchée naturelle où elles émergent en sources plus ou moins importantes. Parfois les rivières déjà formées tombent dans un abîme comme le Doubs, la Lesse, etc., résultant d'une minime crevasse bientôt élargie et ressortent bien loin ; l'orifice de l'abîme n'est quelquefois que de quelques décimètres, comme on en voit dans les Causses, tout en donnant accès à des souterrains de plusieurs kilomètres. Dans les Hautes-Alpes, on rencontre des thalwegs avec des abîmes nommés *chouras* ; des phénomènes semblables se rencontrent sur le plateau de Vaucluse ; dans toutes les Alpes calcaires, dans les montagnes de la Grèce et sur les côtes de Céphalonie où le même fait s'observe avec les eaux de la mer qui pénètrent dans des cavernes où elles se perdent. M. Martel explique avec l'autorité et la compétence qu'il possède, que les cours d'eau tombant dans un abîme et devenant souterrains ne peuvent pas toujours surgir du sol plus loin sous forme de source ; les eaux sont parfois emprisonnées par des couches imperméables qui ne leur permettent même pas un chemin en siphon pour aller sourdre à des centaines de kilomètres ; elles doivent alors imprégner les couches dans toute leur profondeur, luttant par

leur poids contre la chaleur et revenant parfois au jour en sources thermales. Ces eaux aident au refroidissement de la croûte terrestre et augmentent ainsi l'ampleur de leur lieu de séjour ; c'est un acheminement vers le résultat de la grande loi d'assèchement des astres qui se refroidissent. Le général de la Noë, Président, paraît n'admettre cette théorie qu'avec des réserves et en la contestant. Cependant l'autorité de Stanislas Meunier et la compétence de M. Martel qui s'appuie sur des faits et la logique des déductions, ont une valeur que pour mon compte je reconnais digne de la plus haute considération.

2e SÉANCE DU JEUDI, à 2 h.

Présidence de M. Bouquet de la Grye, Président de la section ; même Secrétaire.

N° 1. — **M. E. Martonne,** de l'Université de Rennes, lit un long et intéressant mémoire, plein d'érudition, sur *la Toponymie naturelle dans les régions de hautes montagnes habitées* et en particulier dans les Karpathes méridionales, d'après un long séjour fait dans ces montagnes. Là les noms sont rares et ne sont que des indications d'orientation, du reste le berger, seul habitant, n'a point besoin de se guider par des repères, fréquents et dénommés ; comme il n'utilise que les vallées pour ses troupeaux, ce sont celles-ci ou leurs versants plutôt que les sommets, qu'il désigne soit par une particularité physique ou météorologique, soit par un nom d'animal. Dans les Carpathes, la toponymie devient parfois complexe, un même sommet limitant des pays à idiomes différents, il porte sur chacun des côtés orientés une dénomination différente, ignorée des habitants d'un autre versant, d'où une confusion désastreuse pour le voyageur.

D'une manière générale, les noms sont dans une contrée d'autant plus nombreux et nécessaires que la population est plus dense et la viabilité plus importante, elle se développe alors en empruntant des termes aux rapports sociaux, aux individus, aux animaux, aux événements ou aux constatations physiques et météorologiques.

M. Bouquet de la Grye complimente M. de Martonne sur son érudition et lui conseille d'approfondir le sujet.

N° 2. — **M. Irenée Chiron,** professeur au collège de St-Flour, a envoyé un long mémoire sur *le Régime glacial actuel dans les régions boréales.* M. Hamy donne un aperçu de ce travail, dont la conclusion est qu'une partie du Gulf-Stream pénètre dans le détroit de Jones expliquant les eaux libres

vers les îles Edward Parry, où se trouvent de bons ports et aussi du charbon à volonté que l'Angleterre amoncelle à l'île Beechey, le grand rendez-vous des détroits du N.-O. Comme déduction, l'auteur indique cette direction comme très favorable aux expéditions vers le Pôle boréal.

Nº 3. — **M. le Comte A. Menche de Loisne,** de la Commission historique du Pas-de-Calais, lit un long travail sur *les formes originales des noms de lieux du Pas-de-Calais comparées à leurs formes officielles* relevées au cadastre, sur la carte d'État-Major, etc. Il dévoile les transformations curieuses, les négligences de traduction, le mépris de l'exactitude que l'on rencontre sur les cartes officielles, au cadastre, au dictionnaire des Postes, etc., par rapport aux noms vrais des lieux désignés ; on trouve surtout des altérations déconcertantes de l'orthographe et du sens à propos des régions où une différence importante d'idiome aurait dû exiger une attention et une recherche de l'exactitude tout à fait particulières. Ces divergences entre le vrai et l'officiel deviennent des difficultés pour celui qui étudie le passé du pays et parfois des ennuis pour le touriste.

M. De Loisne cite une longue nomenclature de noms de communes ou de localités du Pas-de-Calais dont une orthographe officielle a fait perdre la trace de l'origine du nom ou a pu dévoyer le chercheur.

Le Président remercie M. Menche de Loisne, puis, les autres orateurs inscrits étant absents, il déclare la session close et lève la séance.

SÉANCE SOLENNELLE DE CLOTURE LE SAMEDI 9 JUIN, à 2 h., DANS LE GRAND AMPHITHÉATRE.

Les travaux du Congrès sont terminés, mais je crois devoir compléter ce rapport en disant quelques mots de la Séance solennelle de clôture. Si les Congressistes sont presque au complet, les notabilités scientifiques sont aussi très nombreuses ; l'estrade si vaste est comble, elle ne suffit même pas et bien des membres du Comité occupent les premières banquettes de la salle.

M. L. Liard, de l'Institut, Conseiller d'État, Directeur de l'Enseignement supérieur, préside la séance ; il représente M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Georges Leygues, qui est retenu par une obligation de bonnes relations internationales, mais qui, tout en confiant la présidence à M. Liard, lui a fait remettre une lettre pour en donner lecture à tous les membres du Congrès assemblés. Le Ministre dit que, retenu auprès du roi de Suède avec ses collègues, il a le regret de ne pouvoir apporter aux

savants qui se dévouent pour la science l'hommage qu'il a rendu si volontiers au Congrès de Toulouse ; il salue les disparus et donne un regret à la mémoire de ceux qui furent l'honneur de ces associations savantes et il accueille avec satisfaction les inconnus que leurs succès d'hier tirent de l'ombre, etc.

Après son allocution et sa lecture, le Président donne la parole à M. Aulard. Membre du Comité des travaux qui, dans un long discours, plein d'intérêt, démontre la nécessité d'écrire l'histoire de la nation en province, parallèlement et comparativement à celle de la nation à Paris, là où elle est en contact avec le gouvernement et aussi avec les lettres, les sciences, les arts et tout ce qui fait de la capitale la tête du pays. Il est convaincu de la difficulté, il loue les tentatives, elles sont trop isolées pour être utiles à l'œuvre indiquée ; cependant peu à peu les documents se font jour ; il faudra coordonner les résultats acquis, mais surtout réglementer les travaux a entreprendre. Il trace des programmes, il indique des méthodes, il prodigue des conseils, il examine les résnltats, les discute et conclut dans la dernière partie à l'obligation de faire œuvre collective disant que les Sociétés savantes seules peuvent la produire ; leur autorité obtiendra communication des documents cachés, leur solidarité fera connaitre les pièces émigrées à l'autre bout du pays où elles s'égarent ignorées des intéressés, et les rapports constants que tous ces chercheurs érudits entretiendront par sympathie personnelle ou par devoir d'association, amèneront le résultat désiré.

L'orateur est félicité et très applaudi.

M. de St-Arroman donne ensuite lecture d'arrêtés ministériels décernant des Palmes académiques en assez grand nombre ; le Pas-de-Calais en obtient quelques-unes, le Nord est moins heureux ; Lille était cependant largement représenté au Congrès.

Les Congressistes se dispersent alors pour un an au son de la *Marseillaise*, exécutée par la Musique renommée de la Garde républicaine, qui a joué plusieurs morceaux pendant la séance.

20 Juin 1900.

E. CANTINEAU,

Archiviste de la Société.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1900.

AMIDONNERIE, GLUCOSERIE, FÉCULERIE & HUILERIE

DE M. COUSIN-DEVOS, A HAUBOURDIN

Excursion du 26 Avril 1900.

Directeurs : MM. le Dr Vermersch et Palliez-Colin.

Une Société, si puissante qu'elle soit, ne peut prospérer qu'à la condition de renfermer dans son sein des germes de vitalité. Un peuple qui n'avance pas recule.

Pareil reproche ne peut être adressé à la Société de Géographie de Lille, où chacun, dans sa sphère, apporte sa pierre angulaire à l'édifice que l'on veut rendre de plus en plus solide, de plus en plus beau.

Le Président du Comité d'excursions, en conviant annuellement ses collaborateurs pour l'élaboration du programme des voyages, doit, il nous semble, avoir une certaine préoccupation d'esprit ; mais son appréhension n'est pas de longue durée et elle disparait bien vite quand il voit sortir, comme du chapeau magique du physicien, un lot d'excursions nombreuses et attrayantes.

Néanmoins, cette année, nous pensions que l'exode général vers la capitale eût porté ombrage à nos voyages. Notre programme n'a pas souffert de cette.... concurrence ; et, à en juger par le menu, en l'an 1900, il est aussi varié qu'abondant.

Nous continuerons, comme par le passé, à rendre intéressantes les excursions toujours très goûtées par les membres de notre Société ; en travaillant de la sorte, nous marchons sur la trace de nos devanciers.

Le 26 Avril est le jour désigné pour la visite des grands établissements (Amidonnerie, Glucoserie, Féculerie, Huilerie) de M. Cousin-Devos à Haubourdin. Déjà, le 28 Juin 1895, notre très regretté Président, M. Paul Crepy, y a conduit lui-même un groupe d'excursionnistes. Une médaille en

argent, grand module, a été décernée par la Société de Géographie, à M. Cousin-Devos pour la bonne tenue de ses usines et lui a été remise par M. Paul Crepy.

Aujourd'hui, sous la direction de MM. Palliez-Colin et le Dr Vermersch, 32 géographes ont le vif désir de refaire la même excursion ; et, à cet effet, se sont donnés rendez-vous au siège de la Société.

A 2 heures précises, deux breaks nous transportent directement aux vastes usines de M. Cousin-Devos. Cette promenade de Lille à Haubourdin excite un tantinet la curiosité des riverains. Notre caravane pourtant ne ressemble en rien aux colonies en ballade de l'Agence Cook et les dames qui nous accompagnent n'ont rien des minois figés de ladies.

Ce sont bien des excursionnistes lillois qui débarquent à Haubourdin à 2 heures 1/2.

M. Cousin-Devos, à qui nos collègues sont présentés, fait avec son fils les honneurs de son vaste établissement industriel et de ses dépendances. Ces Messieurs poussent l'amabilité jusqu'à nous servir de cicerone à travers les dédales de cette gigantesque usine ; pour la plupart d'entre nous les explications si nettes et si intéressantes de M. Cousin-Devos sont pour ainsi dire une réminiscence classique et avec lui nous repassons quelques pages de notre ancien cours de chimie organique sur le.... terrain cette fois.

Notre intention n'est pas de résumer les phases opératoires de ces diverses fabrications. Ce sujet a été traité par l'un de nos collègues en 1896 (voir Bulletin de la Société en 1896). Nous n'avons que peu de choses à ajouter pour compléter ce compte-rendu.

Il est particulièrement intéressant pour le visiteur de connaître *ab ovo* l'histoire industrielle de la maison Cousin-Devos ; ses étapes parcourues sont fécondes en progrès de toutes sortes.

Fondé en 1883, cet établissement n'avait en vue tout d'abord que la production des huiles et tourteaux de maïs ; et, en 1889, une usine pour l'amidonnerie brute est créée. Nous assistons alors à un développement graduel par l'organisation successive de nouvelles branches.

C'est ainsi qu'en 1891 surgit la glucoserie ; en 1892, l'amidonnerie du commerce ; en 1893, la fabrication de la dextrine et des produits pour apprêts ; en 1894, l'huilerie de graines grasses ; en 1895, les docks et la noria pour le déchargement mécanique des maïs ; en 1897, la féculerie ; en 1899, l'amidonnerie de riz et enfin tout récemment la fabrication du caramel (procédé par la dextrine) pour coloration de bières et d'alcools.

L'ensemble de ces différents services couvre actuellement une superficie de 30.000 mètres carrés, et les bâtiments sont construits à 3 et 5 étages.

Le matériel mécanique, très puissant, exige une force motrice de 500 chevaux. La consommation du charbon atteint 60 tonnes par jour ; 27.000 hectolitres d'eau sont employés pendant le même temps.

Avec de tels éléments, cette forte organisation permet de traiter par journée de 24 heures 100.000 kilos de maïs qui produisent 65.000 kilos d'amidon ; la féculerie fournit, pendant les trois mois de fabrication, 20.000 kilos de fécule par 24 heures.

Ajoutez à cela la consommation des branches annexes :

Dextrinerie	10.000 kilos.
Huileries	45.000 »
Amidonnerie de riz......................	10.000 »
Glucoserie et colorants..................	25.000 »

Ces chiffres ont leur éloquence. Et quand on apprend que, pendant l'année 1899, 57.000.000 de kilogrammes de matières premières ont été transformés dans ce vaste établissement, alors qu'on a commencé en 1883 par une production de 4.000.000 de kilogrammes, on ne peut que louer l'énergie de l'industriel et admirer sa grande intelligence et son infatigable activité.

En améliorant et en développant continuellement ses productions, il en est résulté des avantages économiques qui permettent aux produits de se répandre à l'étranger aussi bien qu'en France.

Nous pensons n'être pas au-dessous de la vérité en disant qu'un tiers de la fabrication de M. Cousin-Devos est absorbé aujourd'hui par le commerce d'exportation. Lors de notre visite un stock important de caisses d'amidon était sur le point d'être expédié au Pirée ; ce n'est du reste pas le premier envoi au port d'Athènes et il y a longtemps que les produits de M. Cousin-Devos ne « prennent plus le Pirée pour un homme. »

Il faut donc féliciter ce grand industriel dont les incessants efforts se dépensent chaque jour à donner une propulsion de plus en plus grande à ses importantes industries.

A la sortie de ses établissements, M. Cousin-Devos, avec son affabilité ordinaire, invite les excursionnistes à pénétrer dans ses salons où Mme Cousin et sa famille nous reçoivent de la façon la plus charmante et la plus cordiale.

Un superbe lunch est généreusement offert aux géographes et les coupes sont fraternellement vidées à la santé de M. et de Mme Cousin-Devos et à la prospérité de leurs grands établissements.

Il est 5 heures 1/2 quand nous reprenons la route agréable que nous avons suivie tantôt. Le gai soleil du printemps nous accompagne encore et nous rentrons à Lille ravis de notre petite excursion scientifique et champêtre, une des premières de la saison.

Si modeste qu'ait été son programme, elle nous donne un avant-goût de toutes celles qui vont suivre et un grand désir de recommencer bientôt.

Dr Albert VERMERSCH,
Membre du Comité d'Études.

EXCURSION A HALLUIN ET COURTRAI

22 Mai 1900.

Organisateurs : MM. FERNAUX et VAN TROOSTENBERGHE.

L'excursion du 22 Mai dernier était dirigée sur Halluin et Courtrai. Vingt membres de la Société ont pris part à ce voyage fort court, mais en revanche, très intéressant et très instructif pour la majorité de notre groupe, qui considère que la géographie et l'industrie sont sœurs.

Partis de Lille à 7 heures 55 du matin, nous étions à Halluin à 8 h. 58, pour de là nous rendre aussitôt à l'importante usine de la Société anonyme des établissements Gratry.

Après les présentations d'usage, M. Gratry, qui nous a de suite charmés par son aimable accueil, s'est mis à notre tête pour nous faire voir d'abord la salle de l'échantillonnage, le magasin du linge de table, le pliage et le paquetage, puis successivement les différents ateliers de préparation, en premier lieu l'ourdissage mécanique, où nous nous intéressons surtout à l'ourdissoir sectional du système breveté Gratry ; de là nous passons au bobinage et à l'épeulage (22 métiers).

Nous arrivons ensuite dans le grand tissage (327 métiers grande largeur dont la majeure partie sont employés à la fabrication des coutils) ; nous remarquons surtout les métiers faisant les coutils damassés et l'ameublement, ainsi que les mécaniques Jacquard et les métiers à boites montantes pour les changements de trame.

Nous passons ensuite dans la salle de parage (encollage des chaines d'ameublement).

Notre visite se poursuit par le tissage de linge de table (175 métiers). Viennent ensuite 2 encolleuses, rameuse, grilleuse, tondeuse, plieuse, rouleuse, dosseuse, humecteuse, vaporiseuse, calandre, 4 cylindres au gaz et à vapeur.

Dans un atelier spécial, nous voyons une machine à faire les lames, dont le

mouvement est d'une précision merveilleuse ; nous voyons en même temps la machine à vernir ces lames.

Salle des Machines. — La première salle comprend la machine qui actionne le grand tissage (force 400 chevaux) ; la seconde salle, une machine actionnant le petit tissage (force 200 chevaux). Le tout installé de la meilleure façon et on ne peut mieux soigné.

Nous passons maintenant à la blanchisserie et aux teintureries qui sont importantes. Celle des couleurs, et celle du rouge Andrinople où nous remarquons les mordanceuses, et les bacs à teindre, marchent automatiquement.

Nous visitons ensuite les différents séchoirs à vapeur et à air, dont l'agencement est des mieux compris.

La visite de l'usine terminée et pour faire diversion, nous procédons à celle des serres de l'exploitation horticole, où, comme partout du reste, tout est irréprochable au point de vue installation.

Notre aimable guide nous fait traverser ensuite un parc superbe, et par des allées couvertes de tilleuls odorants nous conduit à sa coquette villa, séjour enchanteur et bien fait pour reposer l'esprit des préoccupations de toutes sortes qu'amene avec elle la direction d'usines et d'établissements commerciaux considérables.

De jolis boutons de roses sont offerts aux dames, et le fameux champagne du cercle des XIII est versé à plein bord.

M. Fernaux et le signataire de ces lignes, en quelques mots, remercient notre hôte qui nous répond combien il a été heureux de recevoir la visite des membres de la Société à laquelle il est fier d'appartenir.

Nous nous dirigeons ensuite par les prairies de la vallée de la Lys sur la petite ville de Menin, où nous prenons le train de 11 h. 32, pour arriver à Courtrai à 12 h.

Un diner confortable nous attendait à l'Hôtel du Lion-d'Or et nous remettait bien vite de nos fatigues.

Je ne parlerai que pour mention de notre visite à la tuilerie de Pottelberg, qui a déjà fait l'objet d'un compte rendu au Bulletin, en ce qui concerne du moins la succursale de cet établissement établie à Halluin (voir le deuxième semestre de 1898, page 351).

Là comme ailleurs, l'accueil qu'on nous a fait était des plus cordiaux, et nous ne pouvons que remercier les administrateurs qui ont bien voulu nous faire les honneurs de leur importante usine.

Th. Van Troostenberghe.

VISITE DES ATELIERS DE MM. DUJARDIN & Cie

Excursion du 22 Mars 1900.

Directeurs : MM. Delahodde et Fernaux-Defrance.

Le Jeudi 22 Mars, une cinquantaine de Membres de la Société de Géographie de Lille visitaient les établissements de construction de machines à vapeur de MM. A. Dujardin et Cie de Lille.

M. Dewaleyne, l'actif et dévoué collaborateur de M. Dujardin depuis plus de trente ans, nous attendait à l'entrée de l'usine N° 2, place Jacques-Febvrier, et nous a fait, avec son amabilité habituelle, les honneurs des deux ateliers ; il nous a divisés en deux groupes qui, l'un sous sa direction, l'autre piloté successivement par les chefs de chaque atelier, ont reçu toutes les explications désirables données avec autant de clarté que de complaisance.

La maison Dujardin et Cie fut créée en 1866 dans les conditions les plus modestes, par M. Albert Dujardin, le titulaire actuel de la maison.

Les ateliers étaient alors situés à l'angle de la rue Grande-Allée et de la rue des Stations et occupaient une vingtaine d'ouvriers.

M. Dujardin fabriquait des articles de filature et bientôt après entreprenait la construction d'appareils de sucrerie, et notamment de presses continues dont il inventa un système qui eut un rapide succès.

En 1875, M. Dujardin transporte ses ateliers rue Brûle-Maison où, par suite de modifications et d'agrandissements successifs, l'usine devient telle que nous la connaissons aujourd'hui, couvrant près d'un hectare, et remplie de l'outillage le plus perfectionné.

En 1887, M. Dujardin se consacra exclusivement à la construction des moteurs à vapeurs, et il sût prendre rapidement une place importante dans ce genre de construction. Plus de 400 machines, représentant une force d'environ 165.000 chevaux-vapeurs sont sorties de ses usines.

En 1898, M. Dujardin pressentant l'essor qu'allaient prendre les besoins de force motrice pour les usages électriques, doubla la puissance de production de son établissement en créant, place Jacques-Febvrier, une deuxième

usine aménagée suivant les méthodes les plus perfectionnées ; cette usine est reliée à la voie ferrée.

Les établissements de M. Dujardin ont dès maintenant une puissance de production annuelle de 35.000 chevaux-vapeur, puissance dépassant de beaucoup celle des établissements similaires de France et même d'Europe.

L'outillage qu'il nous a été donné d'admirer comporte les derniers perfectionnements dans l'ordre de la précision comme de la puissance : à côté de machines-outils chargées de calibrer certaines pièces au centième (1/100) de millimètre, on voit des ponts roulants, d'une force de trente tonnes, mûs par l'électricité, déplacer très rapidement les objets les plus lourds en leur communiquant ensemble ou séparément les trois directions de mouvement en hauteur, en largeur et en longueur. Nous assistons à l'entrée, au grand trot de 7 ou 8 chevaux, d'un demi-volant pesant brut 23.000 kilog., qui est cueilli sur le chariot et déposé sans secousses à la place préparée pour le recevoir.

Parmi les nombreuses curiosités qui ont fixé notre attention au cours de cette visite de trois heures environ, je citerai les alésoirs gigantesques à effets multiples qui attaquent les cylindres des machines électrogènes de 1.500 et 1.800 chevaux sur trois ou quatre points à la fois et dans des plans différents, ainsi que les grandes fraiseuses électriques et les nombreux tours verticaux américains. Une presse hydraulique de 800 tonnes force à froid les manivelles sur les arbres de couche ; ceux-ci ont été évidés à l'avance par un foret annulaire qui enlève le noyau central de façon à pouvoir constater si l'acier a été forgé dans les conditions voulues pour offrir toutes garanties de solidité.

Le travail de la forge, quoique moins important que ceux de l'ajustage et du montage, a vivement intéressé aussi les visiteurs.

M. Dujardin, qui était venu nous retrouver à l'usine N° 1, rue Brûle-Maison, nous a fait en outre les honneurs des ateliers de dessin et de modelage, très largement installés. On ne se doute généralement pas de l'énorme dossier de dessins que comporte une seule machine à vapeur ; heureusement que des procédés héliographiques permettent d'en prendre rapidement, et avec une exactitude absolue, les nombreuses copies indispensables aux divers ateliers.

Les visiteurs se sont retirés charmés de leur visite, emportant, avec le souvenir d'un gracieux accueil, le désir de voir fonctionner à l'Exposition Universelle les puissants moteurs à la création desquels ils avaient eu la bonne fortune d'assister.

V. DELAHODDE.

COMITÉ DE MADAGASCAR

Le Comité de Madagascar, 44, chaussée d'Antin, vient de tenir son Assemblée générale annuelle. Le rapport qu'il a présenté a été approuvé. Son Bureau pour l'exercice 1901-1903 e été constitué de la manière suivante :

Président d'honneur.	M. A. Grandidier, Membre de l'Institut.
Président-Trésorier..	M. J.-Charles Roux, ancien Député, Commissaire général des Colonies à l'Exposition de 1900.
Vice-Président	M. Étienne, Député, Président du Groupe colonial.
D°	M. J. Chailley-Bert, Secrétaire-Général de l'Union coloniale française.
Secrétaire-Général ..	M. C. Delhorbe, ancien Chargé de missions à Madagascar, Membre du Conseil supérieur des Colonies.
Secrétaire...........	M. C. Fischer.

BIBLIOGRAPHIE

LA FRANCE D'ASIE, par M. Eugène Gallois, chargé de mission. Paris, André, 1900 (Prix : 1 franc).

Après les beaux livres du prince d'Orléans, de MM Marcel Monnier, de Lanessan et Lemire sur notre empire colonial en Indo-Chine, voici qu'un autre de nos conférenciers, non moins connu à Lille, et non moins expert des choses de l'Extrême-Orient, vient de nous envoyer ses notes de voyage sous forme d'une charmante brochure facilement portative, ce qui, pour un livre, est souvent une recommandation.

Les auteurs précédents se sont bornés presque exclusivement à nous parler de l'Indo-Chine au point de vue politique et économique. M. Gallois, lui, est surtout un voyageur, un peintre aimable, qui raconte et décrit ce qu'il a vu, sans la moindre gravité doctorale, que dis-je, avec une pointe de gaîté et d'humour qu'on n'est pas habitué à trouver dans les livres de ce genre. Il abonde en récits piquants, en aperçus sur les mœurs du pays, et aussi en détails pratiques sur la question si intéressante des communications. Le côté artistique lui est également familier,

comme s'en souviennent ses auditeurs, et l'on trouvera dans son livre tel chapitre, sur les ruines d'Angkor, par exemple, ou les tombeaux des princes d'Annam, qui ne manqueront pas d'intéresser les archéologues. C'est certainement comme guide et comme ouvrage de vulgarisation, ce qu'on peut recommander de plus pratique sur l'Indo-Chine.

Outre ce livre, M. Gallois a bien voulu nous adresser deux charmantes petites brochures, ornées de faveurs roses, s'il vous plaît, et agrémentées à la main de dessins amusants. L'une a pour titre : *Bou-Saâda la Perle algérienne*, et l'autre : *Nos Colonies à l'Exposition de 1900*. Ce sont des extraits de journaux découpés et mis en recueil. Nos lecteurs pourront les consulter avec fruit.

LE PEUPLEMENT DE NOS COLONIES, par M. Charles Lemire. Paris, Challamel, 1900. — Don de l'auteur.

C'est un plaidoyer chaleureux en faveur de nos soldats coloniaux, que l'auteur voudrait voir doter de concessions de terres, notamment à Madagascar où l'œuvre du général Galliéni a donné déjà d'excellents résultats dans ce sens, en Indo-Chine et aussi en Nouvelle-Calédonie, où l'expérience faite avec les criminels-colons semble définitivement condamnée.

LA DÉFENSE NATIONALE. — LA FRANCE ET LES CABLES SOUS-MARINS, par le même auteur. Paris, Challamel, 1900. — Don de l'auteur.

Devant l'intolérable situation créée par la main-mise des Anglais sur le réseau des câbles sous-marins, ce précieux moyen d'information commerciale et diplomatique, toutes les puissances ont senti qu'il était de leur intérêt de protester et de s'allier autrement que d'une façon platonique.

M. Lemire examine quels seraient les moyens offensifs et défensifs qu'il y aurait à prendre pour remédier à cet état de choses, indique le programme des réseaux à créer où à compléter, et montre quelles pourraient être les bases d'une entente internationale effective.

G. HOUBRON.

UN PAYS DE CÉLIBATAIRES ET DE FILS UNIQUES, par Roger Debury (Georges Rossignol) (1).

Chaque année — chaque jour, pourrait-on dire — la France perd une grande bataille. Chaque jour il y a 2,000, chaque année il y a 750,000 Allemands de plus.

(1) Paris, Dentu, 3e édition, 1900. Prix net : 3 fr.

C'est comme si l'Allemagne s'accroissait tous les deux ans d'une Alsace-Lorraine

Numériquement égaux aux Français vers 1860, les Allemands sont aujourd'hui, en 1900, 18 millions de plus ! Il naît 1 million 900,000 Allemands pendant qu'il naît 850,000 Français. Jamais si effroyable danger n'a menacé un pays, et la France ne veut pas s'en inquiéter !

Un livre résume toutes les données du terrible problème : c'est celui de Roger Debury, c'est-à-dire de M. Georges Rossignol, professeur d'histoire au lycée de Bordeaux. Le titre en dit le sujet : *Un pays de Célibataires et de Fils uniques.*

Il a fait sensation. M. Gaston Deschamps constate dans la *Correspondance libérale républicaine* que « le cri d'alarme généreusement poussé par M. Debury s'est répercuté d'écho en écho ». M. François Coppée lui a consacré deux colonnes dans le *Journal*. M. Henry Fouquier l'a loué dans l'*Écho de Paris :* « Ce livre, dit-il, est d'un pessimisme profond et d'un haut courage. Depuis l'ouvrage admirable de Raoul Frary, rien de plus net n'avait été dit sur les dangers qui nous menacent. C'est une œuvre de patriote et d'honnête homme. » Dans la *Revue historique*, M. Gabriel Monod « le recommande à l'attention de tous les historiens et de tous les patriotes. » Enfin, M. Georges Pariset, professeur d'histoire moderne à la Faculté de Nancy, le signale en ces termes aux lecteurs du *Temps* : « M. Roger Debury vient d'écrire le livre nécessaire et attendu... Il est à lire et à méditer... L'ensemble est si fortement bâti, l'auteur apporte dans ses développements une telle fertilité de ressources, un si grand désir de convaincre ; il cite si adroitement tant de faits et de chiffres, qu'il réussit à forcer l'attention, et que, bon gré, mal gré, on le suit jusqu'au bout. Bien des romans sont moins dramatiques que sa démonstration. Deux éditions ont été enlevées en quelques semaines ; la troisième vient d'être mise en vente, le livre a fait impression. »

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes

BULLETIN MENSUEL COLONIAL.

La mission Blanchet dans l'Adrar. — La mission Blanchet était ainsi composée : M. Paul Blanchet, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire, professeur de l'Université ; M. Dereims, ancien élève de l'École normale supérieure, docteur ès-sciences, chef des travaux géologiques à la Sorbonne ; M. le lieutenant Jouinot-Gambetta, neveu du célèbre homme d'État ; Bou-el-Mogdad, interprète du service des affaires indigènes du Sénégal. Des auxiliaires indigènes étaient joints à la mission.

Le but de cette mission était double : 1° Étudier la région de l'Adrar, au Nord du Sénégal, et reconnaître les territoires dont la possession était discutée, ainsi

qu'étendre dans ces régions notre influence pour essayer la liaison avec l'Algérie ;
2° Rechercher les richesses du sol et établir un courant commercial.

On avait attaché à la mission un géologne pour reconnaître les gisements de nitrates et de phosphates, dont on savait l'existence dans une dépression du sol située à environ 250 kilomètres de la côte, et dont l'étendue était évaluée à près de 500 kilomètres.

M. Blanchet avait déjà rempli plusieurs missions en Algérie, il croyait à la possibilité de traverser ces régions avec une faible escorte, car il espérait pouvoir établir des relations amicales avec les Ouled-bou-Saad, les Ouled-Delim, les Reguibats, les Aroussuns ; malheureusement il ne s'était pas assez rendu compte à quel degré le fanatisme existe parmi ces populations. En outre, cette région n'a jamais été considérée comme très sûre, et il n'est pas douteux que l'agitation qui règne actuellement au Maroc et surtout dans l'hinterland, par suite de notre marche vers les oasis sahariennes, n'ait eu son contre-coup dans la région de l'Adrar.

Les débuts de la mission avaient été assez pénibles, le recrutement des hommes d'escorte avait été difficile, et les chameaux fournis n'étaient pas de premier choix.

Déjà avant l'arrivée de la mission à Tiouzic des coups de fusil avaient été échangés avec les Maures. Une lettre du lieutenant Jouinot-Gambetta, en date à Tiouzic du 17 Mai 1899, nous apprend que la mission a eu du fil à retordre en traversant l'Inchiri et le Trab-el-Chral ou pays de la peur. Aussi, c'est grâce au dévouement et aux qualités d'endurance des hommes composant l'escorte que nos explorateurs ont pu, malgré les dispositions hostiles des Ouled-Lab, fraction des Ouled-Delim, parvenir jusqu'à Atar, capitale de l'Adrar.

Il est vrai que Ahmet, fils de Moktar-Ould-Aïda, Émir de l'Adrar, avait donné à M. Blanchet l'assurance qu'il pouvait entrer en toute sécurité à Atar, mais à peine la mission y fut-elle parvenue, qu'elle fut l'objet des plus sérieuses hostilités.

Les membres de la mission accablés d'injures par les Maures qui leur jetaient des pierres jugèrent prudent de se retrancher fortement, avec leurs hommes d'escorte et leur convoi, dans une maison d'habitation qui leur fut offerte par Ahmet lui-même, et qu'ils mirent en état de défense. Malheureusement ils n'avaient pas de vivres et ils étaient sans eau ; une corvée envoyée pour en puiser à un puits voisin fut accueillie par des coups de feu, ce fut le signal de l'attaque générale. Les Maures ne cessèrent pendant les deux jours que dura la lutte, d'entretenir une fusillade bien nourrie, à laquelle d'ailleurs il fut vigoureusement répondu. Leurs pertes durent être assez importantes, car les balles des fusils Gras, qui traversaient souvent les murs en pierres sèches, occasionnèrent de grands ravages parmi eux. Comme ils tiraient avec des fusils de chasse et d'assez mauvaise poudre, l'efficacité de leur tir, que le rapprochement excessif des adversaires aurait dû rendre très redoutable, s'en ressentit, néanmoins, la mission fut assez éprouvée : 12 hommes furent tués et 12 blessés, parmi ces derniers se trouvaient le lieutenant Jouinot-Gambetta, l'nterprète Bou-El-Mogdad, et M. Blanchet légèrement atteint. L'intervention de l'Émir Moktar-Ould-Aïda, qui sur ces entrefaites rentrait dans sa capitale, mit fin au combat.

C'est alors que l'Émir Moktar-Ould-Aïda fit demander aux chefs de se rendre auprès de lui pour s'entendre au sujet de leur passage à travers l'Adrar. La proposition fut acceptée, et M. Blanchet, ainsi que ses compagnons s'y rendirent sans escorte, comme il avait été convenu ; cet excès de confiance devait leur être fatal, car ils furent tous retenus. De plus, au même moment, l'escorte fut vigoureusement attaquée par les Maures, et après avoir soutenu une longue lutte, dut battre en retraite. C'est ainsi qu'au commencement de Juillet dernier, une vingtaine d'auxiliaires indigènes faisant partie de la mission arrivèrent à Saint-Louis dans

un état de dénuement complet, ils déclaraient que leurs chefs avaient été gardés, à la suite d'une conférence à laquelle ils avaient été conviés.

Les plus légitimes appréhensions étaient donc permises au sujet du sort qui avait été réservé aux membres de la mission, et M. Chaudié, gouverneur-général du Sénégal, après avoir ouvert une enquête sur la singulière disparition des chefs de la mission Blanchet, envoyait à leur secours un détachement composé d'un peloton de 30 tirailleurs et de 60 spahis commandé par des officiers et sous-officiers rompus à la vie du désert.

On ne savait à quelle cause attribuer cette disparition, M. Blanchet et ses compagnons étaient-ils retenus par les Maures comme captifs ou comme ôtages ? Ou leur escorte les avait-elle trahis ?

Tout était à craindre en pareille occurrence, lorsque des nouvelles venues de Saint-Louis à la date du 21 Août dernier, nous apprirent heureusement que tous les Européens de la mission Blanchet et l'interprète Bou-El-Mogdad étaient en bonne santé dans l'Adrar.

Ces nouvelles parvenaient par les émissaires envoyés par M. Chaudié, gouverneur-général du Sénégal et partis de Saint-Louis au commencement de Juillet dernier, ils étaient en effet rentrés en rapportant des lettres du cheik Saad-Bou et de Moktar-Ould-Aïda, qui attestaient l'existence des membres de la mission. De plus, le cheik Saad-Bou était parti à leur recherche et comptait pouvoir les ramener en Octobre prochain.

Enfin le journal *le Matin*, qui a pris l'initiative de l'organisation de la mission Blanchet, vient de recevoir de M. Blanchet lui-même une dépêche, en date à Atar du 22 Août dernier et à Saint-Louis du 2 Septembre, annonçant son prochain retour en compagnie du cheikh Saad-Bou.

Tous les papiers de la mission sont sauvés et de très beaux résultats scientifiques ont été obtenus.

R. T.

FRANCE.

Mesure d'un arc de méridien. — Les capitaines Maurain et Lacombe, du service géographique de l'armée, ont entretenu dernièrement la Société de Géographie de Paris de la mission dont ils ont été chargés, par le Ministère de l'Instruction publique, dans la République de l'Équateur. Il s'agissait d'une reprise de la célèbre mesure de l'arc du méridien du Pérou, dite et dénommée encore couramment méridien de Quito, qui a été, on le sait, exécutée de 1736 à 1743 par plusieurs académiciens français, entre autres La Condamine et Godin.

Le capitaine Maurain a fait d'abord l'historique rapide des grandes opérations géodésiques entreprises jusqu'ici et montré l'importance qu'il convient d'attacher à la mesure, sous l'Équateur, d'un arc de méridien de 5 ou 6° d'amplitude avec toute la perfection que la science permet de réaliser aujourd'hui.

Cette opération dont il a indiqué les grandes lignes serait entreprise en 1901 et exigerait probablement quatre années.

Le capitaine Lacombe a raconté ensuite quelques incidents de ce voyage de plus de 3,000 kilomètres exécuté en quatre mois par nos officiers dans une des régions les plus élevées du globe, comprenant toutes les Andes équatoriennes et les Cordillères.

Ces intéressantes conférences étaient accompagnées de curieuses projections de

photographies représentant les points de vue et les plans des pays parcourus par la mission.

ASIE.

Établissements français en Chine. — Comme suite au traité de Whampoa (1844), la Chine a loué à perpétuité à la France d'importantes concessions à Shanghaï et Canton.

La concession de Shanghaï définitivement accordée en 1849, comprend 54 hectares et compte plus de 30,000 habitants ; nos compatriotes et nos protégés ont en immeubles, commerce ou industrie, des biens qui représentent plusieurs millions.

La concession de Canton occupe un tiers de l'île de Chamin.

Au Nord, en face de Port-Arthur (possession de la Russie), à Tche-Fou, sur un terrain concédé à la France, se trouvent un hôpital dirigé par des sœurs françaises et une chrétienté française. Tche-Fou est, en été, le Trouville de la Chine.

A Han-Kéou sur le Fleuve bleu (Yang-Tsé), existe une concession française où s'étaient installés nos ingénieurs chargés de la construction du chemin de fer de Han-Kéou à Pékin.

Par une convention d'Avril 1898, la Chine a cédé à bail à la France la baie de Kouang-Tchéou sur la côte orientale de la presqu'île de Leï-Tchéou, en face de l'île de Haï-Nan. Il faut espérer que la possession de cette baie nous permettra d'assurer notre influence dans la vallée du Si-Kiang, ou rivière de l'Ouest, qui aboutit à Canton.

Le Transsibérien. — Le Mandchourien et les chemins de fer en Chine. — Actuellement on peut se rendre en chemin de fer, sans aucune interruption dans le parcours, de St-Pétersbourg à Irkoutsk, ce trajet en train-poste dure dix jours, la distance est d'environ 6,000 kilomètres ; à partir d'Irkoutsk il faut quatre jours pour gagner Strekensk, des bateaux-transports permettent à des trains entiers de traverser le lac Baïkal, et les trains, à la sortie du lac, reprennent la voie ferrée jusqu'à Strekensk.

A partir de ce point, il faut user de la voie fluviale, d'abord de la Chilka et ensuite de l'Amour, sur un parcours de 2,240 kilomètres ; on arrive enfin après sept jours de navigation à Khabarovka.

La distance de Khabarovka à Vladivostok, sur la mer du Japon, est de 766 kilomètres. On la parcourt en trois jours en chemin de fer, cette ligne est en pleine activité depuis 1897.

Tel est l'état actuel du Transsibérien commencé en 1891, il reste à établir la voie ferrée sur une grande partie du parcours au delà du lac Baïkal et aussi à contourner ce lac par le Sud, mais il faut constater qu'il offre dès maintenant le moyen de transport le plus rapide et le moins coûteux pour se rendre dans le Nord de la Chine.

Le nombre des voyageurs transportés par le Transsibérien (dans la partie construite) va sans cesse en augmentant, il a même dépassé le million ces deux dernières années. De 211,000 en 1895, 417,000 en 1896 et 600,000 en 1897, il est monté à 1,049,000 en 1898 et 1,075,000 en 1899.

Le poids des marchandises transportées a été de 664,000 tonnes au cours de l'année dernière. Les marchandises exportées de Sibérie comprennent surtout les

céréales (42 %), la viande, la volaille, le beurre, les suifs, les peaux, la laine. Le principal produit transporté en transit est le thé (2,230,000 pouds en 1898).

Les dépenses déjà faites pour le Transsibérien se montent à 355,378,000 roubles.

La prise de possession de Port-Arthur et de Talien-Ouan par la Russie a donné naissance au Mandchourien qui est le prolongement des lignes sibériennes dans la Mandchourie.

Pour rejoindre ses nouveaux ports du Pe-Tchi-Li, la Russie se hâta de construire un embranchement au Transsibérien à partir de Kaïdalov sur la Chilka jusqu'à Nagodan à la frontière chinoise, et le tracé d'une nouvelle ligne fut fait de l'Est à l'Ouest, à partir de Nagodan, à travers la Mandchourie jusqu'à Vladivostok, de façon à relier cette ville au lac Baïkal.

De plus, la Russie a entrepris tout récemment la construction d'une nouvelle ligne partant de Kharbin, au milieu de la ligne traversant la Mandchourie, dont il vient d'être question, et descendant directement sur Moukden et Port-Arthur.

Les travaux de cette ligne avaient été poussés de différents côtés à la fois; de Port-Arthur la voie était terminée jusqu'à Téline au Nord de Moukden, de Vladivostok on était allé jusqu'à moitié chemin de Kharbin, et tout permettait d'espérer qu'au mois d'Octobre de cette année la communication par chemin de fer aurait été établie entre Port-Arthur et Vladivostok par Kharbin. Quant à la section de Kaïdalov à Kharbin on ne comptait pas pouvoir la terminer avant 1902, à cause des difficultés du terrain. Mais à cette époque, Port-Arthur aurait été en communication directe avec St-Pétersbourg par Moukden, Kharbin, Kaïdalov sur la Chilka, le lac Baïkal et Irkoutsk.

L'achèvement du Mandchourien se trouve actuellement arrêté par la terrible insurrection des Boxers, qui ont déjà détruit en partie les travaux commencés.

Mais ce sont surtout les chemins de fer chinois qui ont eu à souffrir de l'insurrection. On sait l'importance qu'ils étaient destinés à prendre, ils devaient relier l'Europe non seulement à Pékin, mais encore au centre de la Chine, notamment par la voie à établir de Pékin à Han-Kéou.

Le gouvernement chinois a déjà une ligne de Pékin à Niou-Chouang, au fond du golfe de Pe-Tchi-Li, par Tien-Tsin et Chan-Haï-Kouan. Cette ligne est en exploitation jusqu'à Tchoung-Heou, un peu au Nord de Chan-Haï-Kouan ; elle est en pleine construction et près d'être terminée entre Tchouang-Hoou et Niou-Chang, point déjà lui-même relié au Mandchourien par les Russes.

Sans les tristes événements qui se déroulent actuellement, on pouvait donc envisager comme prochaine l'époque où une voie ferrée non interrompue eût mis en communication l'Europe avec Pékin.

Il existe encore deux autres lignes construites par la Chine : l'une de Pékin vers le Sud-Ouest à Paoting-Fou, l'autre de Shang-Haï à Woosung.

Enfin de nombreuses concessions avaient été accordées par la Chine pour les lignes suivantes, dont quelques-unes étaient en construction au moment où survint l'insurrection des Boxers :

1° Au Japon, pour une ligne en Corée, de Séoul à Chemulpo, actuellement exploitée entre le port et la rivière Han, et une autre de Séoul à Fou-San sur le détroit de Broughton ;

2° A la Russie pour les chemins de fer de l'Est en Mandchourie (Moukden et extensions) ;

3° A la banque russo-chinoise pour un chemin de fer de Tan-Tching-Ting, ville voisine de Pao-Ting, à Taï-Yuen, capitale du Chang-Si, à l'Ouest de Tan-Tching-Ting ;

4° A un syndicat franco-belge pour la ligne de Paoting-Fou à Han-Kéou, sur le Yang-Tse-Kiang ou Fleuve bleu ;

5° A un syndicat américain réuni depuis à la Britisch and Chinese corporation pour une ligne de Han-Kéou à Canton ;

6° A l'Allemagne pour une ligne dans le Chan-Toun de Kiao-Tchéou, possession allemande, à Taï-Gnan, puis à Ya-Yin, sur le golfe de Pe-Tchi-Li, et de Ya-Yin à Kiao-Tchéou ;

7° A un syndicat anglo-allemand pour une ligne de Tien-Tsin à Nanking et Tching-Kian sur le Yang-Tse ou Fleuve bleu. Le but évident de cette ligne est de faire concurrence à celle de Han-Kéou à Pékin, où sont engagés des intérêts français ;

8° A la British and Chinese corporation pour les lignes de Shanghaï à Hang-Tchéou, avec prolongement possible à Ning-Po, et de Shanghai à Fou-Tchéou ;

9° A la France, trois lignes de pénétration :

La ligne du Kouangsi, elle quittera la frontière du Tonkin à Nan-Quam et aboutira à Lang-Tchéou et sàns doute plus tard à Canton. C'est le prolongement de la ligne actuellement exploitée jusqu'à Lang-Son, les remblais sont déjà terminés de Lang-Son à la frontière chinoise. La Compagnie de Fives-Lille a obtenu la construction de cette ligne, mais de grosses difficultés, non encore aplanies, se sont élevées entre les autorités chinoises et la Société française au sujet de l'écartement des rails.

La ligne du Yun-Nan beaucoup plus importante, elle partira de Laokaï pour aboutir à Yunnan-Fou, capitale de la province et se prolongera sans doute ensuite vers le Yang-Tsé-Kiang.

La ligne de Nan-Ning-Fou dans le Kouang-Si à Kouang-Tchéou, notre nouvelle possession dans la presqu'île de Leï-Tchéou, en face de l'île d'Haï-Nan.

Comme on peut le constater, les concessions accordées sont nombreuses, mais on n'a commencé à exécuter des travaux que sur bien peu de lignes, et les événements qui se passent actuellement en Chine, ne nous permettent pas d'envisager comme prochaine l'époque où les trains circuleront sur les lignes concédées.

AFRIQUE.

Madagascar. — L'Œuvre du général Gallieni a Madagascar. — Le Jugement des Allemands. — Une Organisation modèle. — La Situation française affermie. — Outre-Rhin, on prête une attention vigilante aux choses mêmes dont la France est distraite par d'autres préoccupations. C'est ainsi que les articles, entretiens ou conférences où le général Gallieni a rendu compte de la méthode suivie à Madagascar, ont produit en Allemagne, dans les cercles coloniaux, une profonde impression. La Société coloniale de Berlin, dans sa publication officielle, y consacre une très importante étude dont voici le préambule :

« Il est avantageux, pour la colonisation allemande, que la domination française soit aussi solidement que possible établie à Madagascar.

« Cette domination apporte un bienfaisant contrepoids à la présente influence de l'Angleterre qui, sur la côte orientale de l'Afrique, outre le Cap et Zanzibar, s'appuie sur le port de Mombaza, dont l'importance croît de jour en jour.

« C'est avec une vive jalousie et un souci réel que l'Angleterre considère les progrès de la puissance française à Madagascar. Le port de Diego-Suarez, bien

protégé par la nature et bien muni d'artillerie, permettra à la France de dominer les routes commerciales du Cap aux Indes. C'est ainsi que l'établissement de la France à Madagascar peut balancer l'influence de l'Angleterre, et par là servir les intérêts de l'Afrique orientale allemande.

« Par sa position naturelle, entre ces deux puissances, la colonie allemande, en adoptant une attitude amie ou neutre, acquiert une situation des plus sérieuses.

« Voilà pourquoi, en dehors de la leçon qu'ils peuvent retirer de la méthode du général Gallieni, les Allemands doivent considérer avec un réel intérêt l'œuvre accomplie par lui. »

Madagascar. — Les journaux de Magacascar apportent les nouvelles suivantes :

Les travaux du wharf de Tamatave sont poussés avec une grande activité depuis l'arrivée du *Djemnah*, qui apporta 641 colis de poutrelles en fer, de pieux en acier, etc. Le wharf, dont le montage a commencé en Octobre dernier, atteint actuellement une longueur de 208 mètres. Les ingénieurs espèrent le livrer à l'exploitation en Décembre prochain. L'outillage de débarquement sera complété par quatre grandes péniches de vingt mètres en acier et deux remorqueurs de cinquante et cent chevaux. Enfin les voies ferrées du wharf seront reliées à celles du chemin de fer.

A Tananarive, on constate de grands progrès dans le développement du commerce, d'importants achats d'articles d'importation tels que toiles, flanelles, indiennes, etc. Le rendement des cultures de maïs, de manioc, de haricots, promet d'être supérieur aux années précédentes.

Le coton et les mûriers, dont les essais sont récents, s'annoncent bien. Dans les districts d'Ambohidratimo et Ambohimmauga existent plus de 120,000 pieds de cotonniers et 65,000 pieds de mûriers.

La fabrication des dentelles par les femmes indigènes se propage et devient la principale occupation des femmes.

L'abolition de l'esclavage à Madagascar. — Un des résultats de la conquête de Madagascar a été l'abolition de l'esclavage. La mesure était excellente tant au poiut de vue politique qu'au point de vue humanitaire, et il est très curieux d'en étudier les effets.

Tout d'abord, la classe riche des Hovas est par le fait même devenue pauvre. Car si cette classe était riche autrefois c'était, non par la possession de la terre, qui par elle-même et en dehors de sa mise en exploitation, ne constitue pas dans ce pays une propriété au vrai sens du mot, mais bien par sa mise en valeur, qui était due au travail des esclaves. En conséquence, les Hovas, privés d'esclaves et incapables d'exploiter leurs terres eux-mêmes, ont vu tout d'un coup leurs richesses disparaître.

Ces nobles appauvris ont bien aujourd'hui l'apparence de la soumission, mais leur haine contre nous est profonde, on peut même affirmer que sans la fermeté du général Galliéni, un soulèvement général se serait produit et de terribles représailles contre les vainqueurs en auraient été la conséquence.

Il paraît même fort difficile de gagner les Hovas à notre cause ; aussi le général Galliéni croit-il qu'il conviendrait de les indemniser du préjudice qui leur a été causé, dès que l'état de notre budget le permettrait. Ce serait assurément là un

acte de justice qui nous vaudrait sans doute les sympathies de cette noblesse assez à plaindre en l'état actuel.

Quant à l'esclavage tel qu'on le pratiquait dans l'île et notamment à Tananarive, il n'était pas aussi terrible qu'ailleurs. En général les esclaves étaient bien traités et n'étaient pas victimes de rigueurs excessives. Mais le recrutement de ces esclaves était particulièrement odieux. En effet, les peuplades côtières venaient faire de véritables rafles sur les hauts plateaux, elles enlevaient les hommes faits et même les femmes et les enfants. Puis ces malheureux, soumis à des privations de tous genres et à des traitements barbares étaient traînés jusqu'à la côte, où se pratiquait le trafic de chair humaine. A peine un huitième du convoi arrivait-il à destination ; on voit combien un seul esclave utilisable représentait d'existences sacrifiées.

Devenus hommes libres, les esclaves n'ont pas tous profité de leur nouvelle situation ; beaucoup ont usé de leur liberté pour ne rien faire ; mais d'autres, dont le nombre augmente tous les jours, se sont mis au travail. Les uns ont usé de l'avantage que le général Galliéni leur a accordé en les autorisant à posséder des terres libres. ils ont pris goût à la possession de la terre, et aujourd'hui leurs cultures commencent à être d'un certain rapport. Les autres se livrent à diverses entreprises de maçonnerie, de travaux, ou à celles de portage et de transport.

Tous ces travailleurs sont reconnaissants envers la France de l'indépendance qu'ils lui doivent, ile sont heureux de la situation aisée qu'elle leur a permis d'occuper par suite de l'abolition de l'esclavage, aussi les voyons-nous devenir vraiment Français.

Expédition au lac Rodolphe. — La mission dirigée par M. de Léontief, ancien officier russe, est rentrée à Marseille en Février dernier. On sait que M. de Léontief fut nommé en Juin 1897 gouverneur-général des provinces équatoriales de l'Abyssinie par Ménélik, avec l'autorisation de créer une Compagnie pour exploiter la région au point de vue commercial et industriel. La Compagnie qu'il a fondée rappelle les grandes Compagnies privilégiées d'autrefois, et il a réservé à des Français la plus grande partie des emplois administratifs dans la région qu'il gouverne au nom du Négus.

M. de Léontief avait sous ses ordres M. de Schédeuvre, commandant en second, le Docteur Kahn, MM. Leymarie et Sébillon, officiers de tirailleurs sénégalais, Bouchier, agent d'intendance, Espéret, secrétaire-général, une compagnie de tirailleurs sénégalais, un contingent de soldats éthiopiens et une foule de porteurs indigènes. Ces derniers étaient suivis de leurs femmes, suivant la coutume abyssine, quand il s'agit d'aller fonder des établissements définitifs.

Le but de l'expédition était de longer le lac Rodolphe dans sa partie occidentale, de remonter la rivière Turguell et de passer ainsi dans l'Ouganda pour arriver au lac Victoria, et de là rentrer soit par Zanzibar, soit par le Congo belge.

Le défaut d'eau empêcha de suivre cet itinéraire et les membres de la mission furent obligés, après être descendus jusqu'au Sud du lac Rodolphe, c'est-à-dire au 2e degré 1/2 de latitude Nord de revenir sur leurs pas, de passer le fleuve Omo à son embouchure et de traverser ainsi tout l'empire d'Éthiopie.

L'exploration du bassin du fleuve Omo a permis de constater que ce pays, véritable paradis des chasseurs, est d'une fertilité prodigieuse, que la population y est très dense et les bestiaux très nombreux.

Des peuplades très belliqueuses avoisinent le fleuve Omo et le lac Rodolphe, où elles chassent l'éléphant. Elles sont vite entrées en composition et ont fait des échanges avec les blancs. Divers traités ont été conclus avec plusieurs rois et la

souveraineté de Ménélik a été acceptée partout, sans qu'il ait été nécessaire d'employer la violence.

Des tirailleurs sénégalais ont été établis aux points les plus importants de ces provinces équatoriales, qui sont Bako, Benta, Malé, Ouba, Bao, Bachada et sur les bords du lac Rodolphe pour garder les drapeaux éthiopiens qui y ont été plantés. Les Sénégalais ont procédé à l'instruction militaire des indigènes et déjà l'administration fonctionne partout sous le contrôle des Européens.

L'expédition Léontief a rapporté de nombreux documents scientifiques, une carte très complète des régions traversées, et de remarquables collections ethnographiques qui figurent à l'Exposition de 1900 au pavillon de Djibouti.

Géographiquement, elle a fait la reconnaissance complète du cours du fleuve Omo et établi qu'il prend sa source dans la région de Jésuma et va se jeter dans le lac Rodolphe par un estuaire excessivement large.

Djibouti. — Les journaux de Djibouti relatent des détails intéressants sur l'inauguration officielle, le 22 Juillet, de la première section du chemin de fer éthiopien de Djibouti à Daoneule, sur une longueur de 108 kilomètres. M. Angoulvant, gouverneur par intérim, présidait la solennité avec un envoyé spécial de Ménélick. Deux trains ont conduit les curieux enchantés de ce voyage pittoresque qui ouvre une ère nouvelle au développement du commerce avec l'Éthiopie.

La mission Huot-Bernard. — On annonçait dernièrement le départ de Gribinghi de la mission Huot-Bernard, chargée d'explorer le territoire encore inconnu, compris entre le fleuve Chari et la rivière Saugha, et de créer une voie de communication entre le bassin du Tchad et le bassin du Congo.

On espère que les deux explorateurs ont pu arriver à Carnot, sur la haute Sangha, dans les premiers jours de Juillet.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

BULLETIN MENSUEL COMMERCIAL.

Le commerce du monde. — Tout en nous attachant à donner, à cette place, des renseignements d'actualité, nous croyons cependant devoir parfois déroger à la règle en revenant sur des statistiques qui, pour n'être plus absolument du jour, ont pourtant encore leur intérêt, quand ce ne serait que pour établir des points de comparaison.

Nous avions récemment sous les yeux un relevé qui nous a paru mériter d'être gardé comme document, parce qu'il indiquait une sorte de densité commerciale des principales puissances européennes eu égard à leurs populations respectives. Le statisticien s'était inspiré des chiffres de 1897-1898 et il classait ainsi les nations

dans l'ordre de densité commerciale — qu'on nous passe l'expression, nous n'en trouvons pas d'autre pour traduire notre pensée.

La Belgique vient première : avec les 3,765 millions de francs de son commerce extérieur répartis sur les 6,600.000 habitants, elle donne 570 millions de francs par million d'habitants. L'Angleterre, 19 milliards 310 millions de francs et 40 millions d'habitants, soit 483 millions de francs par million d'habitants. — Le Danemark, 1 milliard 43 millions de francs, 2,300,000 habitants : 450 millions de francs par million d'habitants. — La Suède, 1 milliard 100 millions de francs, 5 millions d'habitants : 250 millions de francs par million d'habitants. — L'Allemagne, 11 milliards 47 millions de francs, 52 millions d'habitants : 216 millions de francs par million d'habitants.

La France n'arrive que sixième dans la classification : 7 milliards 983 millions de francs, 38 millions d'habitants : 210 millions de francs par million d'habitants.

Nous distançons néanmoins de beaucoup les nations suivantes :

L'Autriche, 4 milliards 109 millions de francs, 44 millions d'habitants : 93 millions de francs par million d'habitants. — L'Italie, 2 milliards 615 millions de francs, 32 millions d'habitants : 82 millions de francs par million d'habitants. — Et enfin la Russie, 5 milliards 145 millions de francs, 105 millions d'habitants : 49 millions de francs par million d'habitants.

Il y aurait bien des déductions à tirer de ces chiffres, mais ceci sortirait du cadre qui nous est réservé, et nous revenons de suite à l'actualité.

Le commerce extérieur de la France a donné lieu, pendant les sept premiers mois de cette année, à un chiffre d'affaires de près de 5 milliards, exactement 4,975,848,000 fr., dont 2,656,413 fr. à l'importation, et 2,319,435,000 fr. à l'exportation. Ces résultats mis en regard des chiffres de la période correspondante de l'année dernière accusent les différences suivantes :

A l'importation, les produits alimentaires ont fléchi, cette année, de 97,596,000 fr. et les matières premières destinées à l'industrie de 23,775,000 k. ; mais il y a encore augmentation dans l'entrée des objets fabriqués, 95,482,000 fr. de plus qu'en 1899.

En résumé, la diminution de nos importations représente un pour cent sur les chiffres de l'an dernier.

Notre exportation donne aussi une moins-value, 0.30 % seulement, mais c'est déjà trop. Sauf les objets d'alimentation qui ont gagné environ 68 millions et les colis postaux 17 millions, les autres marchandises ont été atteintes assez sensiblement par la diminution : les matières premières pour 43,200,000 fr. et les produits manufacturés pour 49,997,000 fr.

Ainsi présenté, le bilan du commerce de la France pourrait paraître assez désavantageux, mais il faut tenir compte de la baisse des valeurs.. Ainsi, l'entrée en France des matières premières qui semble, d'après les chiffres ci-dessus, être moins importante qu'en 1899, a pourtant augmenté de 18,637,540 quintaux métriques. D'autre part, notre exportation générale qui a fléchi comme valeurs, accuse néanmoins une augmentation en poids de 4,037,617 quintaux métriques. Il faut tenir compte de ces éléments pour l'appréciation de l'état de nos relations commerciales avec l'étranger, et cette situation, si elle n'est pas brillante, ne paraît pas de nature à donner de sérieuses inquiétudes.

En Angleterre, les importations des sept premiers mois de 1900 se sont élevées à 295,899,000 livres sterling, en augmentation de 19,250,000 liv. st. sur la période

correspondante de 1899; les exportations ont atteint 168,927,000 liv. st., soit 19,209,000 liv. st. de plus qu'en 1899. L'accroissement aux importations est de 6,9 % et aux exportations de 12,8 %.

En Belgique, pendant les sept premiers mois de l'année, les importations ont atteint une valeur de 1,237,216,000 fr. contre 1,256,450,000 fr. en 1899, soit 19,234,000 fr. ou 2 % de moins; et les exportations de 1,065,847,000 fr. contre 1,033,582,000 fr. en 1899, soit 27,736,000 fr. ou 3 % de moins.

Les échanges commerciaux entre la France et la Belgique se sont chiffrés par 188,572,000 fr. à l'importation et à 224,751,000 fr. à l'exportation.

Le commerce de l'Allemagne, pendant le premier semestre de cette année (ce sont les dernières statistiques que nous ayons reçues), accuse : 2,767,259,000 marks d'importations, en diminution de 84,062.000 marks sur la période correspondante de 1899, et 2,224,830,000 marks d'exportations, en plus-value de 131,268,000 marks sur l'année dernière

Presque tous les articles d'importation ont augmenté, sauf toutefois les laines qui ont perdu 116 millions et quart de marks, et les minerais, métaux précieux, etc., environ 50 millions. A l'exportation, il y a perte sur presque tous les chapitres : nous relevons un seul chiffre, 18 millions de marks sur les cotons et cotonnades.

Nous terminerons par quelques indications sur le commerce de l'Italie. Pendant la période du 1er Janvier au 31 Juillet, les importations ont dépassé de 43 millions de lires celles de la période correspondante de 1899; par contre, les exportations accusent une diminution de 9 1/2 millions, principalement à cause de la mauvaise récolte des olives, d'où il est résulté une restriction de 19 millions dans le chiffre des exportations en huile d'olive.

J. Petit-Leduc.

FRANCE

Dunkerque port de laines. — Sous ce titre, M. Albert Mine, Consul de la République Argentine à Dunkerque, vient de publier deux cartes de statistique graphique, très claires et très démonstratives. La première, composée de dix-huit circonférences en couleurs, indique l'accroissement continu de l'importation des laines de toutes provenances au port de Dunkerque, pendant la période de 1881 à 1898. Chacune de ces circonférences est divisée en secteurs coloriés, chaque couleur représentant un pays différent. La teinte qui domine est le bleu correspondant aux laines argentines, que nous découvrons à peine dans la petite circonférence de 1881.

A cette époque, Dunkerque recevait 16,894,640 kilogrammes de laine; en 1899, on en enregistre 143,427,021 kilogrammes, dont la moyenne partie ou 94,102,328 kilogrammes est de provenance argentine, alors que l'importation de cette provenance ne se chiffrait en 1881 que par 1,006,000 kilogr. Il est bon de constater aussi que le port de Dunkerque a reçu l'an dernier 44,141 balles de laine de la Plata de plus que l'année précédente.

La deuxième carte graphique de M. Mine comprend la statistique comparée de l'importation des laines de la Plata aux ports de Dunkerque et d'Anvers. Tandis

que le port belge qui a reçu 169,954 balles en 1882, voit son importation descendre en 1899 à 86,167 balles, notre grand port du Nord voit continuellement progresser la sienne et atteindre 250,955 balles en 1899, alors qu'il ne recevait que 1,617 balles en 1881.

Afin de bien montrer que le trafic franco-argentin n'est pas limité à l'importation des laines, M. Mine prend soin de mentionner le développement progressif des transactions entre les deux pays par le port de Dunkerque.

ASIE.

La Russie en Asie. — Un nouveau chemin de fer russe en Asie. — Le gouvernement russe a décidé de construire une nouvelle voie ferrée qui reliera le Sud de la Russie aux territoires russes du centre de l'Asie. La dépense prévue est de 100 millions de roubles. On hésite entre deux itinéraires. Tous deux sont compliqués, d'ailleurs, et difficiles à réaliser, étant donné surtout qu'on n'a pu étudier très complètement encore l'espace à traverser au point de vue de la qualité du terrain, des richesses minérales, etc. La nouvelle ligne irait d'Orenbourg à Tackhent, ou bien d'Alexandrow-Gaï (gouvernement de Samara) à Tchardjoui (sur l'Amou-Daria). Le premier plan se recommande par son utilité commerciale au point de vue du marché intérieur : il ferait gagner une importance singulière au Turkestan, pays si riche sous tous les rapports et dont le coton, grâce à la facilité nouvelle des transports, baisserait sensiblement de prix. Il est à remarquer aussi qu'on faciliterait du même coup les communications entre le Turkestan et la Sibérie. L'autre plan, Alexandrow-Gaï à Tchardjoui, aurait un intérêt pour ainsi dire international, le voyage de l'Atlantique au Pacifique se trouvant ainsi abrégé. Mais, surtout, il aurait une grande importance stratégique, si jamais la Perse ou les pays avoisinants devenaient le théâtre d'opérations intéressantes. Il est probable que de ces deux plans le dernier prévaudra. Pour le moment, ils soulèvent une ardente polémique dans la presse.

AFRIQUE

Le commerce du Congo belge. — Le *Bulletin officiel de l'État indépendant du Congo* publie en tête de sa livraison d'avril un rapport adressé au Roi-souverain et relatif au commerce du Congo en 1899.

Voici le texte de cet important document :

Sire,

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté les statistiques relatives au mouvement commercial dans l'État indépendant du Congo pendant l'année 1899.

Ces documents montrent que le commerce général — exportations et importations réunies — a atteint, l'année dernière, le chiffre de 66,240,864 f. 85, dont 39,138,283 f. 67 pour les exportations et 27,102,581 fr. 18 pour les importations.

Ce total dépasse de 15,659,019 fr. 79, soit près de 31 %, celui de l'année 1898.

Dans cette somme globale de fr. 66.240,864 85, le commerce spécial de l'État qui comprend uniquement, à la sortie, les produits originaires de son territoire, et,

à l'entrée, les marchandises étrangères consommées dans le pays, figure pour une valeur de fr. 58,393,805 96, se décomposant comme il suit :

Euportations	fr.	36,067,959 25
Importations		22,325,846 71

Votre Majesté apprendra avec satisfaction que le chiffre de nos exportations s'est accru de près de 63 %, comparé à celui de l'année 1898. Cet accroissement est dû, en grande partie, à l'extension qu'a continué à prendre le commerce du caoutchouc.

De 2,113.465 kilogrammes en 1898, les exportations de ce produit se sont élevées à 3,746,789 kilogrammes en 1899, ce qui représente une augmentation de plus de 77 %.

Je ne dissimulerai pas à Votre Majesté qu'une augmentation annuelle aussi notable ne se maintiendra pas.

L'année courante donnera probablement encore des résultats très favorables, à cause des stocks que les difficultés du transport ont créés, à un certain moment, dans le Haut-Congo ; mais, pour des raisons diverses, on doit prévoir que le développement de nos exportations de caoutchouc subira un ralentissement dans la suite : d'une part, il est à remarquer que la majeure partie des forêts domaniales se trouvent aujourd'hui en exploitation ; d'autre part, Votre Majesté sait que le gouvernement a pris des mesures rigoureuses pour empêcher que les exploitants de caoutchouc ne se livrent à une production intensive, et leur a imposé, en outre, en vue de prévenir l'appauvrissement en espèces laticineuses des forêts qu'ils exploitent, l'obligation de mettre annuellement en terre un nombre de plantes à latex proportionnel aux quantités de gommes récoltées par eux, les astreignant ainsi à appliquer une partie de leurs moyens d'action à assurer l'avenir.

Dans le commerce spécial des importations, la Belgique continue à occuper la première place ; elle a pendant l'année 1899, introduit au Congo pour f. 15,592,745 49 de marchandises sur le chiffre total de fr. 22,325,846 71 précité.

III. — Généralités.

Exportation de charbon américain en Russie. — L'hiver dernier, au moment de la crise des combustibles, les charbons américains ont pu venir combattre avantageusement les produits anglais dans la Méditerranée. La Compagnie des chemins de fer de P.-L.-M. a fait à cette occasion d'importants achats de ces charbons, qui lui ont été livrés à Marseille. Il en a été expédié de fortes quantités à Barcelone, Gênes et Alexandrie.

Voici maintenant qu'on annonce un grand envoi d'anthracite de Philadelphie à destination de Cronstadt. On vient d'affréter dans ce but un steamer qui transportera ce charbon américain jusqu'en Russie, à raison de 21 fr. 25 c. la tonne.

La production du charbon aux États-Unis prend chaque année de plus grandes proportions ; en 1899, il a été extrait 258 millions de tonnes, au lieu de 220 millions en 1898 ; dans cette production, l'anthracite compte au moins pour 60 millions de tonnes.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
RAYMOND THÉRY.

Lille Imp. L. Danel

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

LA VALLÉE DU RHÔNE

DE LYON A AVIGNON

Conférence faite le Jeudi 25 Janvier 1900,

Par M. Jules RONJAT.

De tous les fleuves français, le Rhône est le premier par la masse de ses eaux, la puissance de son cours et la beauté de ses rives : c'est le fleuve par excellence, auprès duquel les autres semblent de simples ruisseaux ou de modestes canaux industriels.

Ce caractère du fleuve se manifeste pleinement dans la partie de sa vallée comprise entre Lyon et Avignon, inépuisable champ d'études pour les géographes, les historiens, les archéologues, intarissable source de jouissances pour les simples touristes auxquels s'adressent particulièrement ces lignes.

Plus haut, le Rhône est encore presque un torrent de la montagne, au cours irrégulier, aux rives souvent peu abordables et généralement peu habitées ; plus bas la vallée dégénère en plaine assez monotone (1). D'ailleurs, en amont comme en aval, les moyens de communication

(1) Il convient cependant de signaler tout au moins en passant le charme pittoresque de la partie du haut Rhône comprise entre Culoz et le confluent de l'Ain (surtout au défilé rocheux de Pierrechâtel), la beauté monumentale d'Arles, de Tarascon, de Saint-Gilles et d'Aigues-Mortes, et la sauvage originalité que gardent encore aujourd'hui certains coins de la Camargue.

usuels font défaut ou ne donnent pas un accès constant aux bords mêmes du fleuve.

Entre Lyon et Avignon, le Rhône, grossi de la Saône, puis de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche, sans compter une multitude de moindres tributaires, atteint une largeur variant de 250 à plus de 400 mètres. Son courant, relativement assagi, garde une impressionnante rapidité. Ni les limons charriés par certains affluents, ni les impuretés rejetées par les villes riveraines n'altèrent la limpidité de ses eaux, et leur belle couleur bleu verdâtre, vivifiée par les rayons du soleil, brille d'un éclat azuré dans les parties profondes où elle réfléchit un ciel serein, et, sur les bas-fonds de sable ou de cailloux, passe par de subtiles dégradations à des tons jaunes et roses d'une infinie délicatesse.

Les bords du Rhône offrent une succession de paysages calmes ou tourmentés, gracieux ou grandioses, toujours intéressants grâce à leur extrême variété d'aspects. Le fleuve coule d'abord entre deux rangées de hautes collines arrondies, qui s'appuient sur la rive droite au massif montagneux de Pilat. Vers le confluent de l'Isère, la rive droite revêt les formes escarpées et les couleurs blanchâtres caractéristiques des formations calcaires, puis de nouveau les formes s'arrondissent et les couleurs s'assombrissent aux contreforts des Cévennes vivaraises, tandis que sur la rive gauche les premières chaînes alpines dominent au lointain les plaines faiblement ondulées du bas Dauphiné. Enfin les affleurements calcaires, interrompus brusquement par la coulée volcanique du Coiron, projettent capricieusement çà et là sur les deux rives leurs falaises à pic, atteignant en face de Viviers leur plus grande intensité d'effet pittoresque.

Toutes les civilisations dont l'empreinte est marquée sur la terre gauloise, la grecque, la romaine, l'arabe, la provençale et la française, ont suivi la route que leur offrait la vallée du Rhône et l'ont comme jalonnée de monuments dont la beauté est doublée par la beauté du cadre incomparable où ils sont placés.

Merveilles de la nature et de l'art semées à profusion sur les rives du Rhône, grands événements historiques qui ont eu sa vallée pour théâtre, trésor d'images et de souvenirs enrichi des mille et une légendes en lesquelles l'imagination populaire savait poétiser les phénomènes naturels et les transformations politiques et sociales de la vie du fleuve et de ses riverains, quel prestigieux sujet pour un poète de génie ! Mais le génie ne suffirait pas à la tâche : il y faut encore une connaissance approfondie et une compréhension intime des hommes et

des choses du terroir qui ne peuvent s'acquérir que par les origines ancestrales, les patientes études de la jeunesse et les longues méditations de l'âge mûr. Le Provençal qui a rendu à sa langue maternelle la place éminente qu'elle occupait au Moyen-Age dans le monde civilisé, Frédéric Mistral, était désigné entre tous pour mener à bien cette œuvre grandiose : le *Poème du Rhône*.

Ce titre simple et expressif montre clairement le sujet du livre.

Odyssée des anciens bateliers rhodaniens vaincus par la navigation à vapeur, tragiques amours d'un prince et d'une fille de pêcheur, évocation des personnages fantastiques qui peuplent l'air et les eaux, épisodes narratifs et descriptifs, la personnalité épique du Rhône lui-même rassemble en une puissante unité les éléments divers de ce poème extraordinaire et sans équivalent dans aucune littérature. Tout voyageur qui veut comprendre la nature rhodanienne doit l'avoir lu avant de se mettre en route ; en l'emportant avec lui pour le relire au cours de ses étapes, il doublera le plaisir de ses yeux et les jouissances de son esprit (1).

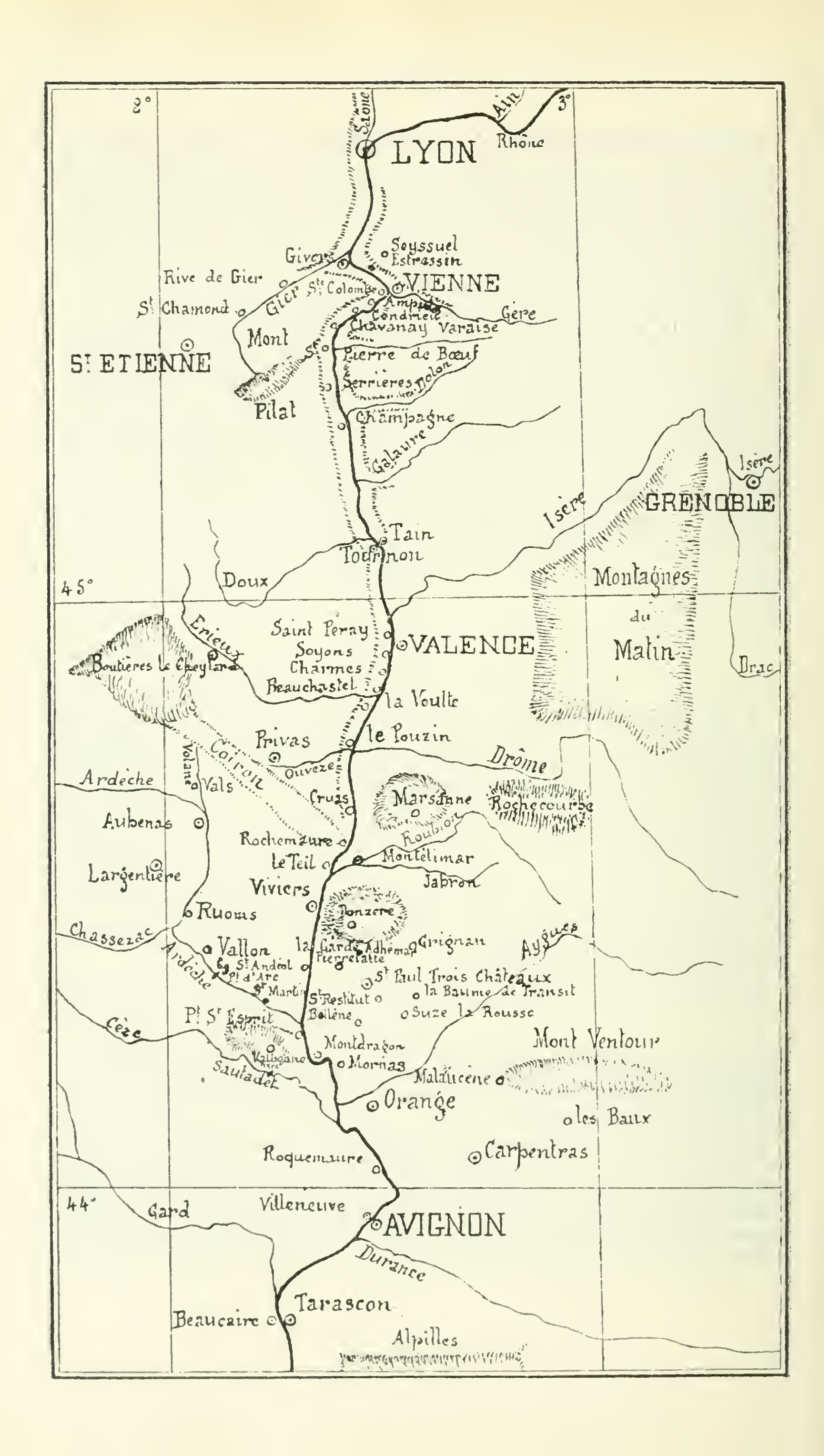
*
* *

Les voyageurs qui vont de Lyon à Marseille en chemin de fer ne voient à peu près rien de la vallée du Rhône. La descente en bateau de Lyon à Avignon (2) donne au contraire une excellente vue d'ensemble sur le fleuve et ses rives. Mais le bateau ne s'arrête pas en cours de route, et il faut prendre la voie de terre si l'on veut visiter les villes riveraines et les sites des environs. La bicyclette est tout indiquée pour ce genre de voyage : les routes sont généralement excellentes sur l'une et l'autre rive, et celle de la rive droite suit presque constamment le bord du fleuve.

---

(1) Le *Poème du Rhône* a paru en 1897 à la librairie Lemerre (1 vol., avec texte provençal et traduction française par l'auteur). Il est divisé en douze chants, et chaque chant en *laisses* comprenant un nombre variable de vers décasyllabiques non rimés, à désinence féminine.

(2) Il y a de mai à octobre un service régulier entre Lyon et Avignon : départ de Lyon, quai de la Charité, près de la gare de Perrache, les mercredis et samedis, à 6 h. du matin, arrivée à Avignon vers 6 h. du soir (pour renseignements, s'adresser à la Compagnie des bateaux à vapeur *Gladiateur*, quai de la Charité, Lyon). Le voyage n'est agréable qu'à la descente. Le printemps et l'été sont les saisons les plus favorables.



2°
3°
Saone
Ain
Rhône
LYON
Seyssuel
Estressin
Givors
Rive de Gier
VIENNE
Gier
St Chamond
Mont
Gère
St ETIENNE
Chavanay
Varaise
Pierre de Bœuf
Serrières
Dolon
Pilat
Champagne
Galaure
Isère
GRENOBLE
Tain
Tournon
Doux
45°
Montagnes
du
Malin
Saint Peray
Soyons
Charmes
Beauchastel
VALENCE
Erieux
Boutières le Cheylard
Drac
la Voulte
le Pouzin
Privas
Drôme
Ouveze
Coiron
Volane
Vals
Ardeche
Cruas
Marsanne
Rochecourbe
Aubenas
Roubion
Rochemaure
le Teil
Montélimar
Largentière
Jabron
Viviers
Ruoms
Donzere
Chassezac
Vallon
la Garde Adhémar
Grignan
Aygues
St Andéol
Pierrelatte
Ardèche
St Paul Trois Châteaux
St Martin
St Restitut
la Baume de Transit
Bollène
Suze la Rousse
Pt St Esprit
Cèze
Mont Ventour
Montdragon
Mornas
Sautadet
Malaucène
Orange
les Baux
Roquemaure
Carpentras
44°
Gard
Villeneuve
AVIGNON
Durance
Tarascon
Beaucaire
Alpilles

Les cyclistes préfèreront en tout état de cause leur machine au bateau, et ils auront raison à tous les points de vue. Les non cyclistes pourront descendre le Rhône en bateau et remonter la vallée par les trains de rive gauche et de rive droite (il y a sur plusieurs points des services de voitures publiques mettant en communication les deux rives).

La visite de la vallée du Rhône ainsi entendue pourra être, soit à l'aller, soit au retour, soit à l'aller et au retour, un très intéressant appendice à un plus long voyage en Provence, en Italie, en Espagne, en Algérie, aux Alpes, aux Cévennes, aux Pyrénées, etc....

Les lignes qui suivent ne sauraient avoir l'abondance et la précision d'un *Guide du voyageur :* elles n'ont d'autre but que de signaler, en suivant le cours du Rhône, les points du trajet les plus remarquables par leurs beautés naturelles ou artistiques.

*
* *

Les grandes villes sont trop généralement connues pour qu'il y ait lieu d'insister sur les éléments d'intérêt que Lyon offre au touriste.

En arrivant vers Lyon, le Rhône, se heurtant aux coteaux qui forment l'extrémité des montagnes du Lyonnais, change sa direction générale sous un angle presque droit, et prolonge vers le Sud jusqu'à la mer la direction générale du cours de la Saône. En aval, les collines de la rive droite, d'abord relativement basses et dénudées, commencent vers le confluent du Gier à se couvrir de taillis, de prairies et de champs cultivés et à s'entailler de vallons d'une fraîcheur délicieuse ; elles s'élèvent peu à peu jusqu'à près de 400 mètres au-dessus du lit du Rhône. Sur la rive gauche, la plaine dauphinoise des environs de Lyon fait bientôt place à une autre rangée de coteaux arrondis, portant les ruines pittoresques de Seyssuel, le premier dans la longue série des vieux châteaux rhodaniens, dominant la petite plaine d'Estressin, toute plantée d'arbres fruitiers qui lui donnent au printemps l'aspect d'un vaste jardin de fleurs roses et blanches. Alors « tout à coup, « magnifique, au tournant apparaît dans son plein l'antique Vienne, « assise comme un autel sur les contreforts du noble Dauphiné. Voici, « célèbre, le Tombeau de Pilate qui dresse sa pointe. On entend les « foulons qui frappent à grands coups pour apprêter les draps dans « les fabriques. Coupe-Jarret, la colline escarpée, étale en éventail « ses maisonnettes, et les clochers et les tours et les temples, dans la

« lumière limpide qui les inonde, écrivent l'histoire auguste du « passé. (1) »

Ce passé est long et glorieux. Capitale, aux temps de la Gaule indépendante, de la puissante confédération des Allobroges, qui étendait son territoire du Rhône au Léman et aux Alpes, Vienne devint après la conquête une colonie romaine et la capitale d'une province des Gaules ; elle fut, à la dissolution de l'empire de Charlemagne, la capitale du royaume de Bourgogne fondé par Boson, et elle est restée jusqu'en 1790 le siège de l'archevêché (aujourd'hui réuni à celui de Lyon) auquel est attaché le titre de primat des primats des Gaules. La plupart de ses monuments ont succombé aux injures du temps ou des hommes, mais ceux qui sont restés debout suffisent à attester l'antique splendeur de la *ville sénatoriale* et de la *cité sainte*.

Des innombrables temples qui ornaient les villes de la Gaule romaine, deux seulement subsistent aujourd'hui dans leur entier : la *Maison carrée* de Nîmes et le temple élevé par la *Colonia Julia Viennensium* à l'empereur Auguste et à l'impératrice Livie. Le temple de Nîmes doit à une restauration plus ancienne et mieux comprise une réputation depuis plus longtemps établie, qu'il mérite d'ailleurs amplement par la grâce harmonieuse de ses lignes et l'élégante richesse de sa décoration extérieure, mises en parfait relief par la chaude coloration que donne à la pierre le climat méridional. Le temple de Vienne, de ton plus sombre, d'aspect plus sévère, presque fruste, vaut par l'ensemble plus que par les détails, d'ailleurs gâtés par une restauration assez maladroite. A Nîmes, la longueur l'emporte de beaucoup sur la hauteur (11 colonnes de côté pour 6 en façade), et les colonnes sont partout, sauf sur la façade, engagées dans le mur de la salle intérieure (*cella*). A Vienne le rapport est tout différent (8 pour 6), et les colonnes sont entièrement dégagées sur trois des quatre faces. Le temple paraît ainsi plus haut, plus élancé, comme un corps bien pris dans sa taille, les colonnes sont plus sveltes dans leur isolement aérien, et la hardiesse des proportions donne à la masse un caractère particulièrement saisissant de noblesse et de grandeur.

Le temple d'Auguste et de Livie marque à peu près le centre de la Vienne moderne comme de la Vienne antique. Les Romains lui avaient ménagé un cadre tout autre que l'étroite place où il étouffe aujour-

(1) *Poème du Rhône*, chant II, laisse XVII.

d'hui entre des maisons maussades : c'était le vaste Forum avec ses trois portiques, les Thermes et le Palais des Préteurs. Une arcade accolée aux bâtiments de l'hôpital est maintenant le seul témoignage de la grandeur de ces édifices. Près de là, dans la cour du théâtre, un grand mur taillé en degrés au sommet est le soubassement des escaliers gigantesques qui mettaient le Forum en communication avec la partie haute de la ville, dominée par le fort de *Pompeiacum*, le Capitole viennois. Ils conduisaient à un amphithéâtre long d'environ 160 mètres, plus grand par conséquent que le magnifique amphithéâtre de Nîmes ; il n'en reste d'autre vestige que la marque de son ovale régulier sur les flancs de la colline à laquelle il était adossé. Cet amphithéâtre, le théâtre, construit sur la pente d'une colline voisine, et avec eux la plupart des monuments de la Vienne romaine, ont été exploités au Moyen-Age comme de simples carrières de pierres, et on retrouve çà et là quelques-uns de leurs fragments, frises, socles ou chapiteaux, employés sans discernement à la décoration d'une église ou même brutalement noyés dans la maçonnerie d'une maison privée.

Le cirque romain a laissé à Vienne plus qu'une trace ou qu'un souvenir. Le bâtiment principal a disparu comme toutes les constructions similaires, souvent d'ailleurs exécutées en matériaux légers et peu durables, mais il reste un important fragment de la *spina*, le grand mur qui coupait l'arène dans le sens de la longueur, et autour duquel évoluaient les chevaux et les chars. C'est l'*Aiguille* (1), où l'imagination populaire a vu le tombeau de Ponce-Pilate. Elle faisait office de sémaphore marquant le milieu de la *spina* et indiquant les différentes phases de chaque course par des signaux visibles de tous les points de l'arène et des gradins. C'est une pyramide de forme élancée, hardiment posée sur un léger portique à quatre faces. Aucun édifice similaire n'est parvenu jusqu'à nous en aussi parfait état de conservation.

Vienne possède deux églises romanes, Saint-Pierre (IX[e] siècle), l'un des rares types, et l'un des plus parfaits, de l'architecture primitive, simple de lignes et sobre de décoration, et Saint-André-le-Bas (XI[e] siècle), dont le clocher et le mur d'abside sont un excellent modèle du style roman dans son savoureux épanouissement final.

Saint-Pierre n'est plus affecté au culte, et sert de musée lapidaire.

---

(1) Située au *Plan de l'Aiguille*, touchant la grande route d'Avignon, au Sud de la ville et à dix minutes de marche de la gare.

Le musée est riche en inscriptions romaines, pierres tombales, chapiteaux, frises et autres fragments décoratifs. Mais il lui manque les plus belles des œuvres d'art découvertes à Vienne ou aux environs : le *Faune* et la *Vénus accroupie* sont au musée du Louvre, et le groupe des *Enfants se disputant une colombe* a péri dans l'incendie de la bibliothèque de Vienne en 1854.

La cathédrale gothique de Saint-Maurice (XIIIe-XVIe siècles) attend toujours la restauration qui doit lui rendre les statues de ses portails, brisées pendant les guerres de religion, la décoration de la partie supérieure de sa façade, construite en mollasse brunâtre effritée sous l'action des pluies, et le couronnement de ses tours, rasé à la suite d'un incendie survenu il y a une trentaine d'années. Malgré toutes ces mutilations, la façade produit encore un effet imposant, grâce à sa situation au haut d'un perron de vingt-neuf marches, à l'extrémité d'une place qui s'étend de l'autre côté jusqu'au bord du Rhône. L'intérieur est remarquable par la sveltesse des nefs. Le chœur renferme le tombeau de l'archevêque de Montmorin, œuvre intéressante du sculpteur Michel-Ange Slodz.

Vienne communique avec la rive droite du Rhône par un pont suspendu qui va de la place Saint-Maurice au village de Sainte-Colombe : il remplace un pont de pierre, construit au Moyen-Age, entamé au XVIIe siècle par plusieurs crues du fleuve et complètement emporté en 1651. Son emplacement est marqué par deux ou trois piles, parfois visibles aux basses eaux, et par la tour carrée de Sainte-Colombe, qui formait tête de pont du côté du *Royaume*. Il aboutissait à l'*Empire* (1) près du confluent du Rhône avec la Gère, petite rivière qui a joué un rôle important dans l'histoire de Vienne. Ses eaux étaient réputées au Moyen-Age pour la trempe de l'acier ; elles donnent aujourd'hui la force motrice aux fabriques de draps qui constituent la principale industrie de Vienne, industrie dont le développement relativement récent a plus que doublé la population de la ville dans le cours de ce siècle. Les usines commencent à s'étendre également dans la pittoresque vallée de la Sévenne (2). Elles rem-

(1) Ces dénominations de *Royaume* et d'*Empire*, qui se sont maintenues presque jusqu'à nos jours dans le langage des bateliers du Rhône, remontent à l'époque où la rive droite seule relevait de la couronne de France, et où la rive gauche appartenait au dauphin de Viennois, vassal du Saint-Empire romain germanique.

(2) Route de *Levau*, s'embranchant au faubourg des Portes de Lyon sur la route nationale qui conduit directement à Lyon.

plissent presque entièrement, sur une longueur de 3 ou 4 kilomètres, la partie de la vallée de la Gère située sur le territoire viennois, formant le faubourg de Pont-Évêque. Pour saisir le curieux ensemble de ce faubourg industriel tapi entre deux pentes escarpées, il faut suivre, au-dessus de la rive gauche de la Gère, la nouvelle route de Vienne à Eyzin sur les 1.000 ou 1.500 mètres où son parcours coïncide avec celui d'un aqueduc romain dont les ruines bordent çà et là les côtés de la chaussée (1).

Le cours de la Gère est déterminé par deux lignes de coteaux dont les extrémités vers le Rhône forment les collines de la Bâtie (rive droite) et de Pipet (rive gauche). Le sommet de la Bâtie porte les ruines du château-fort construit au XIIIe siècle par l'archevêque Jean de Bournin, et la tête de Pipet est encore ceinte des imposantes murailles de *Pompeiacum*. L'ascension de ces montagnes en miniature (une centaine de mètres au-dessus du Rhône) ne saurait être trop recommandée aux touristes qui veulent emporter de Vienne une impression vraiment complète. Si l'on doit choisir, la préférence ira à Pipet, plus facile d'accès (2) et couronné par une tour carrée (3) qui constitue un belvédère de premier ordre. La Bâtie et Coupe-Jarret, en ne masquant que les parties les moins intéressantes du paysage, coupent le panorama en deux faces très différentes d'aspect.

Au couchant, sous la pente où le contour de l'ancien amphithéâtre reste marqué par un demi-ovale régulier, s'étendent les édifices publics et les maisons de Vienne. La ville est assise au centre du gracieux arc de cercle que le Rhône dessine en contournant la base des montagnes du *Royaume*. Un haut plateau largement ondulé ferme l'horizon en avant, et semble barrer le cours du fleuve à gauche et à droite, ici dominant de ses lointains sommets un groupe délicieux d'îles verdoyantes, là dressant à une hauteur imposante au-dessus de la vallée les crêts et les dents du Mont Pilat.

Au levant, par delà un vaste horizon de plaines et de collines, les

---

(1) Ces ruines sont le seul reste visible des aqueducs romains de Vienne. Plusieurs autres aqueducs ont été restaurés et suffisent encore aujourd'ui à alimenter la ville en eau potable.

(2) Vingt miuutes de marche du centre de la ville ; on peut y monter en voiture.

(3) Surmontée d'une statue de la Vierge (demander la clef dans la maison contiguë à la chapelle). La vue est particulièrement claire et étendue par vent du Midi, ce qui est une règle générale pour toute la vallée du Rhône.

Alpes déploient toute la magnificence de leur divine architecture, depuis les forêts et les prairies des premières pentes jusqu'aux roches et aux neiges des suprêmes cimes. Entre les sommets harmonieusement rangés du massif de la Grande-Chartreuse et la crête du Vercors, semblable à une gigantesque vague marine subitement figée en pierre, apparaissent les pics aigus de l'Oisans, le dôme de glace du Mont de Lans, la tête noire de Belledonne et les névés éblouissants des Grandes Rousses. Au Nord du Grand Som et plus en arrière se dressent les cônes frustes des Bauges et des Aravis. Plus loin encore, derrière la longue échine bleuâtre du Mont du Chat, le Mont Blanc surgit tout à coup, dominant toutes les autres montagnes de sa taille majestueuse, isolé comme un roi, lumineux comme un soleil.

*
* *

En aval de Vienne, la masse du Pilat s'impose pendant longtemps à l'attention comme un motif principal d'arrière-plan, tel le Fouji-Yama au fond d'un paysage japonais. Le premier plan est formé sur les deux rives par des coteaux arrondis, coupés de vallons assez profonds et souvent très pittoresques. Les pentes sont en grande partie couvertes de vignes, surtout sur la rive droite, plus exposée aux rayons du soleil : *Côte Rôtie* est le nom expressif du cru le plus célèbre d'Ampuis. Condrieu produit un excellent vin blanc mousseux.

Condrieu était autrefois le principal port d'attache de la batellerie, et presque tous les patrons et mariniers du Rhône étaient Condrillots :

Ero Coundriéu soun nis, ounte s'amodon
de noste vènt-terrau li proumié boufe (1).

C'est dans l'église de Condrieu, devant l'autel de saint Nicolas, leur patron, que les bateliers célébraient chaque année la fête du *roi de la marine*, suivie de bombances dont Mistral nous a donné un tableau d'une verve pantagruélique (2). C'est au *Sablier*, le port dont les blanches maisons se mirent coquettement dans les eaux du Rhône, que

(1) *Poème du Rhône*, c. I, l. II. Leur nid était Condrieu, où se meuvent les premiers souffles de notre vent de la terre (le mistral).

(2) *Poème du Rhône*, c. I, l. IV.

penelles, *sisselandes*, *savoyardes* et *sapines* se réfugiaient aux basses eaux, « quand la sécheresse retient dans l'inaction les nefs disjointes, « échouées tout l'été sur le sable. » C'est là que leurs femmes et leurs enfants venaient attendre les mariniers, « colosses à barbe épaisse, « grands, corpulents, membrus, tels que des chênes, remuant une « poutre comme on fait d'un fétu, » au retour de ces aventureuses remontées où ils passaient à gué les rivières débordantes, « quand les « chevaux, à la cordelette de chaque nef, tirant quatre par quatre, ne « voient plus le chemin et s'embourbent jusqu'à la croupe, au point « qu'il faut les lever avec un pieu qu'on leur passe à deux sous le « ventre. Les cordes s'usent au frottement des roches : il faut bâcler « un nœud, une épissure ; il faut abattre à coups de cognée les arbres « qui font entrave ; il faut, à coups de poing ou de pieu ou de gaffe, « pendant que les bêtes se noient, se mettre par chemin aux prises « avec les rustres, qui, pour gagner devant avec leurs couples, vou- « draient couper les jarrets de nos chevaux (1). »

Maintenant les fêtes du *Reinage* ne sont plus qu'un souvenir, le Sablier est abandonné, et seuls les bateaux à vapeur viennent parfois troubler la paix du fleuve, « ruche énorme, pleine de bruit et d'œuvre, « où du Nord au Midi résonnait sans trêve une haute clameur : Proue « en aval, ho ! royaume ! empire ! amont la proue ! sus ! fais tirer la « maille ! (2) »

Tout acò vuei es mort e mut e vaste
e, las ! d'aquéu varai tout ço que rèsto
es lou traçan e la rousigaduro
que la maio a cava contro li pèiro (3).

Condrieu peut servir de point de départ pour une excursion au Mont Pilat : on monte au col de Pavezin par la grande route de Rive-

---

(1) *Poème du Rhône*, c. II, l. XXIII. Les mariniers laissaient descendre leurs bateaux au fil de l'eau, et les faisaient haler à la remontée par des chevaux qui suivaient toutes les sinuosités du rivage ; on passait parfois d'une rive à l'autre pour éviter la traversée d'un affluent trop profond ou trop rapide.

(2) *Poème du Rhône*, c. I, l. I. On a vu que *royaume* désigne la rive droite, et *empire* la rive gauche du fleuve. La *maille* est le câble de halage.

(3) Tout cela aujourd'hui est mort, muet et désert, et de ce mouvement, hélas ! tout ce qui reste, c'est la trace rongée, c'est le sillon que le câble a creusé contre les pierres (*Poème du Rhône*, c. I, l. III).

de-Gier (les lacets au départ de Condrieu et à l'arrivée au bas du col sont coupés par des chemins de piétons), puis on suit sous bois l'arête principale de la montagne, qui s'élève en pente douce jusqu'au Crêt de l'Euillon, signalé par une grande croix de pierre (1.365 m. d'altitude). Une autre route, moins intéressante pour les piétons, part de Chavanay (1) : elle est praticable aux voitures jusqu'à l'hôtel du Pilat, à vingt minutes de marche de l'Euillon.

Le panorama de l'Euillon jouit d'une grande réputation locale et mériterait une célébrité universelle. La vue des Alpes est analogue à celle de Pipet, mais incomparablement plus étendue, surtout en hauteur, et le premier plan, formé par la vallée du Rhône et les pentes boisées de Pilat, est ici beaucoup plus ample et plus varié. Du côté opposé, la vue s'arrête sur les prairies du Crêt de la Perdrix, le point culminant du massif (1.434 m., vue bien inférieure à celle de l'Euillon). Au S.-O. de l'Euillon, la croupe et les versants du Pilat sont couverts de magnifiques forêts de sapins.

Les Alpes sont visibles en partie même des rives du Rhône quand les coteaux de l'*Empire* s'éloignent du fleuve ou s'ouvrent au passage de ses affluents ; les plus beaux points de vue sont sur la rive droite, vers Saint-Pierre-de-Bœuf, au pont de Serrières et aux quais de Tournon, en face des illustres vignobles de l'Ermitage. Ce sont là des arrêts qui s'imposent au voyageur disposant librement de son temps et de sa locomotion. Un autre est marqué au village de Champagne, dont la petite église romane est une merveille d'architecture simple et fine. Un autre encore serait indiqué pour visiter le château de Tournon et contempler les Alpes du haut de ses tours ; mais le château sert aujourd'hui de prison, et on ne peut y entrer qu'en vertu d'une autorisation sous-préfectorale. Il en est de même à Tarascon, où le palais du roi René, richement décoré à l'intérieur de peintures murales et de boiseries sculptées, a été ingénieusement transformé en une maison centrale dont une condamnation en cour d'assises ou un laissez-passer délivré par le sous-préfet d'Arles peuvent seuls ouvrir les portes à deux catégories bien différentes de visiteurs. C'est ainsi que trop souvent l'*administration que l'Europe nous envie* respecte les

(1) Station de la ligne de Lyon au Teil et à Nîmes ; service de voitures publiques par le Pilat. Pour renseignements, s'adresser à l'Hôtel-Sanatorium du Mont Pilat, par Pélussin (Loire).

monuments dont elle a la garde et en facilite l'accès au public dont ils sont la propriété commune.

*
* *

Le confluent de l'Isère marque en quelque sorte un second échelon dans la descente du Rhône. Les coteaux de l'*Empire* viennent mourir au bord de l'Isère, et Valence étend librement dans la plaine ses maisons et ses monuments, la belle cathédrale romane de Saint-Apollinaire et deux élégants édifices de la Renaissance, la *Maison des Têtes,* à la façade ornée de bustes et de médaillons, et le *Pendentif*, mausolée en forme de portique à quatre faces.

Sur la rive opposée, une haute et longue falaise calcaire revêt les teintes blanchâtres caractéristiques des paysages du Rhône méridional. Elle porte à son sommet et sur sa pente N. les ruines du village et du château de Crussol, berceau de la famille ducale d'Uzès. On monte à Crussol soit par les chemins de carriers et l'éboulis final de la face qui regarde le Rhône, soit par la pente gazonnée qui s'abaisse au N. jusqu'au bourg de Saint-Péray (1), célèbre par ses vins blancs mousseux. Du sommet, formé par des rochers à pic du côté du levant, on découvre une grande partie de la vallée du Rhône, l'extrémité du cours rapide et tortueux de l'Isère et la barre noirâtre que ses eaux chargées de sables schisteux dessinent dans le lit du Rhône jusque assez loin du confluent. L'horizon de la plaine valentinoise est fermé en avant par les *Montagnes du Matin* (2), qui étendent de l'Isère à la Drôme leur longue muraille bastionnée de sommets rocheux en forme de tours.

Les falaises de Crussol se prolongent en aval par le rocher de Soyons, couronné d'une tour ruinée qui semble penchée quand on la

---

(1) Station de la ligne de Lyon au Teil et à Nîmes, reliée à Valence par un service de voitures publiques.

(2) Levant. Les dénominations populaires des points cardinaux dans une grande partie du Dauphiné sont : *bise* (Nord), *vent* (Sud), *matin* (Est), *soir* (Ouest). Les Montagnes du Matin (au *matin* de Valence et de la vallée du Rhône) sont l'extrémité O. du massif de Lans, Royanais et Vercors, compris entre la plaine valentinoise et les vallées de l'Isère, du Drac et de la Drôme. Ce massif abonde en sites pittoresques (belvédères alpins du Moucherotte, de la Moucherolle et du Grand-Veymont, forêts de Lente et du Vercors, gorges de la Bourne, des Grands-Goulets et d'Omblèze, taillées à pic dans les roches calcaires).

voit du rivage : c'est, suivant la légende, l'unique vestige d'un couvent détruit par la colère divine. « la tour maudite qui penche là-haut « depuis le jour où les nonnes ouvrirent leurs grilles aux hugue- « nots (1). »

La rive droite du Rhône change tout-à-coup d'aspect entre Soyons et le confluent de l'Erieux, le premier des affluents torrentiels du fleuve, sans eau en été, débordants et destructeurs à la fonte des neiges ou aux fortes pluies. Aux falaises calcaires, blanchâtres et taillées à pic, succèdent de hautes collines arrondies constituées par le granit brunâtre des Cévennes septentrionales (2), dont elles sont les premières assises.

Sur les pentes de ces collines, des villages pittoresquement situés et construits, Charmes, Beauchastel, Saint-Laurent-du-Pape, étagent en amphithéâtre le groupe serré de leurs vieilles maisons, jadis fermé par une enceinte fortifiée et dominé par le château-fort du seigneur de l'endroit. Enceinte et château sont en ruines depuis les guerres de religion ou les destructions ordonnées par le cardinal de Richelieu, beaucoup de maisons anciennes sont abandonnées, le village moderne descend de plus en plus jusqu'au bord de la grande route. Le bourg industriel de la Voulte a conservé les tours et le donjon du château des ducs de Lévis, actuellement habités par les employés de la fonderie ; on peut visiter la chapelle, richement décorée dans le style de la Renaissance, et du haut de la terrasse on a une belle vue sur la vallée de la Drôme, dominée par le sommet en forme de mitre de Roche-courbe.

Plus loin en aval, Cruas et Rochemaure présentent les deux types les plus curieux et les plus complets d'un village vivarais du Moyen-Age.

---

(1) *Poème du Rhône*, c. IV, l. XXXIX.

(2) Les Cévennes septentrionales (*Boutières*) élèvent leur crête jusqu'à 1.754 m. d'altitude au Mézenc, à une cinquantaine de kilomètres des bords du Rhône à vol d'oiseau. Elles forment un vaste plateau couvert de prairies et de forêts, d'un aspect tout particulier, très impressionnant par son étendue et sa solitude, dominé par des sommets d'un faible relief, d'où la vue est magnifique (au Gerbier de Jonc plus encore qu'au Mézenc). Les principales voies d'accès du Rhône aux Boutières sont la vallée de l'Erieux, la chaîne du Coiron et la vallée de la Volane ; sur chacune de ces voies on peut faire la première partie du trajet en chemin de fer (lignes de la Voulte au Cheylard, du Pouzin à Privas, du Teil à Aubenas et à Vals).

*
* *

Le contrefort rhodanien des Boutières n'atteint la rive droite du fleuve que sur une longueur d'environ 15 kilomètres. Vers le confluent de l'Ouvèze réapparaissent les roches calcaires qui, recouvertes un instant sur la rive droite par la coulée volcanique du Coiron, constituent jusqu'à Avignon le sous-sol de la vallée, affleurant çà et là en collines élevées ou en hautes falaises au-dessus de l'une ou de l'autre rive.

Le bourg de Cruas (1) s'étend au pied et sur la pente de l'une de ces collines. Son église occupe à peu près le centre du quartier bas, composé de maisons modernes et de nombreux fours à chaux ; elle se trouve aujourd'hui un peu au-dessous du niveau du sol, et on y descend par un escalier de quelques marches. Elle est peu élevée et relativement petite, mais très harmonieuse de lignes et bien assise dans les proportions en quelque sorte trapues du style roman primitif. La façade se termine en clocher carré, et la croix porte une tour formant coupole à l'intérieur et décorée à l'extérieur de plusieurs étages d'arcades dont les dispositions variées rappellent, par leurs formes, sinon par leur couleur, la tour de la cathédrale du Puy-en-Velay.

Le quartier haut de Cruas est un groupe extrêmement pittoresque de ruelles escarpées et tortueuses et de vieilles maisons aux fenêtres en arcade, en ogive ou à meneaux, aux façades çà et là jointes deux à deux par un pont couvert. Il est encore aujourd'hui en partie enserré dans un mur d'enceinte bordé d'un chemin de ronde. Tout en haut sont les ruines de l'abbaye fortifiée dont la fondation remonte au IXe siècle, pans de murailles hautes et épaisses, quelques salles habitées par des paysans, et la chapelle, où l'on accède par une grande ogive ouverte jusqu'au sol dans le formidable mur de façade du donjon.

Rochemaure (2), dominée par le volcan éteint de Chenavari (508 m. d'altitude), est l'extrémité S.-E. de la chaîne du Coiron, soudée vers le Gerbier de Jonc au faîte des Boutières, recouverte jusqu'au Rhône

---

(1) Station de la ligne de Lyon au Teil et à Nîmes.

(2) Station de la ligne de Lyon au Teil et à Nîmes, reliée à Montélimar par un service de voitures publiques.

par un large entablement de laves dont les roches brunâtres et les hautes aiguilles de basalte noir donnent à ce coin de la vallée une physionomie à part, tranchant vigoureusement sur tous les paysages qui l'entourent. C'était au Moyen-Age une position stratégique de premier ordre. Occupée pendant quelque temps par les Sarrasins, elle fut reconquise par la puissante famille des Aymar ou Adhémar, qui y éleva deux châteaux reliés par un mur d'enceinte quadrangulaire (1). Leur architecture a conservé quelques traits du style moresque, dont l'influence est encore visible au palais des Papes d'Avignon, et même aux piles, beaucoup plus modernes, de plusieurs ponts suspendus sur le Rhône.

L'alternance irrégulière des pierres calcaires et plutoniques donne aux constructions de Rochemaure, tant modernes qu'anciennes, un aspect *demi-deuil* des plus étranges ; l'appareil du donjon supérieur est plus régulier (murs en basalte noir, pierres d'angle en calcaire blanc), tendant au style polychrome qui a trouvé, de l'autre côté des Cévennes, son expression parfaite dans plusieurs monuments de l'Auvergne et du Velay.

En s'élevant au-dessus des maisons modernes de Rochemaure, alignées le long de la grande route, on pénètre bientôt dans l'enceinte des villages anciens (2). Le premier occupe un petit replat de la montagne ; à droite le mur d'enceinte s'appuie à une aiguille de basalte qui porte les ruines du château inférieur, ouvrage avancé défendant l'angle N.-E. de l'enceinte. Le second s'étend sur toute la longueur de la crête, à la suite du château supérieur, dont le donjon complètement isolé commande l'angle S.-O. et l'enceinte tout entière du haut d'une

---

(1) Les Aymar, dont l'origine paraît remonter à l'époque carolingienne, se sont éteints au XVIIIe siècle. Outre Rochemaure, ils ont construit les châteaux de Monteil (*Montilium Adhemardi*, Montélimar) et de Grignan. François Adhémar de Monteil, comte de Grignan, gouverneur de Provence sous Louis XIV, est surtout connu par son mariage avec la fille de la marquise de Sévigné ; il mérite mieux que cette célébrité par reflet : c'est grâce à son initiative, contraire aux ordres du gouvernement de Paris, et à ses instructions stratégiques, dictées par une parfaite connaissance du terrain, que les Provençaux, armés à la hâte et tardivement renforcés par les troupes du maréchal de Tessé, purent repousser victorieusement l'invasion austro-piémontaise de 1707.

(2) Ils sont moins intéressants au point de vue architectural que le quartier haut de Cruas ; mais à Rochemaure l'enceinte est mieux conservée, et le site est incomparablement plus pittoresque.

aiguille de basalte beaucoup plus haute que celle de l'angle opposé et taillée à pic de toutes parts.

Le donjon de Rochemaure est presque inaccessible ; mais on monte très facilement au château inférieur, au village haut et au volcan de Chenavari. C'est naturellement ce dernier point qui offre la vue la plus étendue ; des deux autres on en découvre le côté le plus intéressant, l'ensemble des constructions de Rochemaure, la courbe harmonieuse du Rhône et les robustes assises des coteaux du Teil, Montélimar et son énorme donjon, dans la plaine qui s'ouvre entre les *montagnettes* de Marsanne et de Donzère.

Le Teil (1), centre de l'industrie des chaux et ciments de la vallée du Rhône, présente dans ses vieux quartiers une disposition analogue à celle de Rochemaure ; mais ici l'enceinte est moins bien conservée, et les ruines du château sont moins importantes ; le paysage est infiniment plus calme, comme un repos ménagé pour les yeux entre les impressions saisissantes de Rochemaure et de Viviers.

Il n'est pas un voyageur descendant le Rhône en bateau qui ne soit frappé par l'aspect imposant que prend la cathédrale de Viviers quand son abside apparaît tout-à-coup en plein ciel au sommet du rocher escarpé que le fleuve contourne avant de s'enfoncer dans le pittoresque défilé de Donzère. C'est, plus encore que Saint-Maurice de Vienne ou Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, l'église rhodanienne par excellence, élevée droit au-dessus du fleuve et de sa vallée, comme pour leur dispenser au plus loin la bénédiction divine.

Cette mission particulière de la cathédrale de Viviers est clairement exprimée par son plan, où les architectes ont porté leur principal effort sur le côté qui regarde le Rhône. Le massif clocher roman de la façade et la grande nef, courte et peu ornée, semblent moins des parties essentielles de l'église qu'une sorte de portique ouvrant accès dans l'église véritable, le chœur et l'abside, où s'épanouit la dernière fleur de l'art gothique.

Au pied de la cathédrale s'étend le vieux quartier de Viviers, rues étroites aux pavés pointus, maisons aux portes et aux fenêtres sculptées, dont l'une, l'hôtel de Noé, est une des œuvres les plus riches et les plus pures de l'architecture civile de la Renaissance.

---

(1) Station de la ligne de Lyon au Teil et à Nîmes et tête de l'embranchement d'Alais, reliée à Montélimar par un service de voitures publiques.

La vue de la terrasse de la cathédrale est une des plus belles de toute la vallée. Elle embrasse le cours du Rhône depuis Rochemaure, dont l'âpre profil paraît plus âpre encore au contraste de la molle et riante plaine de Montélimar, jusqu'à la courbe majestueuse de Viviers et aux hautes falaises de Donzère, qui étendent jusqu'aux limites de l'horizon leur longue rangée de roches abruptes d'une éclatante blancheur.

* * *

Au sortir de la cluse de Donzère, le Rhône entre en pleine nature méridionale. La Provence proprement dite ne commence qu'au confluent de la Durance, mais sa physionomie s'empreint au cours et aux rives du fleuve par une série graduée de traits qui d'amont en aval vont à chaque pas se multipliant et s'accentuant. Les premières cigales chantent dans la campagne viennoise, les premières bouffées du mistral soufflent sur Condrieu. Vers le confluent de l'Isère dans l'*Empire,* et déjà plus loin au Nord dans le *Royaume*, les dialectes franco-provençaux des anciens royaumes de Bourgogne font place sur les lèvres du peuple à la pure langue d'Oc. Entre le Teil et Viviers croissent les premiers chênes-verts, puis les oliviers, de plus en plus nombreux dans les campagnes du Bourg-Saint-Andéol et du Pont-Saint-Esprit. « La Provence apparaît, car son entrée, c'est le pont « Saint-Esprit avec ses piles et ses vingt arcs superbes qui se courbent « en guise de couronne sur le Rhône. C'est là la porte sainte, la porte « triomphale de la terre d'amour. L'arbre d'olives, le grenadier, fier « de sa floraison pourprée, et les millets aux grandes chevelures « ornent déjà les alluvions et les côtes. La plaine s'élargit, les orées « verdoient, dans la clarté le ciel s'emparadise, on aperçoit les ubacs « du Ventour (1). » Le mistral atteint toute sa violence, redoutée des modernes cyclistes comme des anciens bateliers : « Souffle, brigand « de Chasse-mouches ! Souffle, débraillé de Dieu, à te crever ! Il n'y « aura donc jamais personne, ô Mange-fange, qui viendra boucher le « trou d'où tu sors ! (2) » Mais, pour quelque désagrément qu'il cause

(1) *Poème du Rhône*, c. VII, liv. XVII. *Ventour* est le vrai nom de la montagne que les cartes et les documents administratifs appellent *Ventoux. Ubac* (provençal *uba*, latin *opacum*) désigne le revers des montagnes, le côté exposé au Nord.

(2) *Poème du Rhône*, c. XII, l. CIII.

parfois, que de services rendus par ce *Manjo-fango* dévorant toutes les impuretés du sol, ce *Casso-mousco* balayant jusqu'à la pleine mer tous les germes nuisibles ! C'est le grand purificateur de la terre et de l'air ; c'est à lui que la Provence doit sa merveilleuse santé, comme elle doit au soleil sa beauté souveraine,

empèri dòu soulas, de l'alegrìo,
empèri fantasti de la Prouvènço
qu'emé toun noum soulet fas gau au mounde ! (1)

Les mouettes et les hirondelles de la Méditerranée remontent souvent le Rhône jusqu'ici, annonçant la mer dont l'approche se marque d'ailleurs dans plusieurs traits caractéristiques du fleuve et de ses rives. Les eaux, près de leur croît total, s'étendant sur une largeur imposante, fréquemment coupées par un dédale d'îles boisées et de lônes (2) solitaires, semblent déjà préparer leur suprême repos. Quelques collines, des falaises rocheuses même, s'élèvent encore çà et là au-dessus du rivage, à Montdragon, à Mornas, à Roquemaure, à Avignon ; mais elles sont éparses dans la plaine comme des îles sur la mer. Le vaste horizon des campagnes languedociennes et comtadines reste indéfiniment ouvert au Sud, vers la Méditerranée ; à l'Ouest et à l'Est le regard ne s'arrête qu'au lointain, sur les pentes cévenoles que dominent les hauts sommets de Lozère et de l'Aigoual, ou sur les aiguilles finement découpées des Dentelles de Montmirail et la cime chenue du Ventour, « Ventour que laboure la foudre, Ventour qui, « vénérable, élève au-dessus des montagnettes cachées sous lui sa « blanche tête jusqu'aux astres, tel qu'un grand et vieux chef de « pasteurs qui, entre les hêtres et les pins sauvages, appuyé sur son « bâton, contemple son troupeau (3). »

---

(1) Empire de plaisance et d'allégresse, empire fantastique de la Provence, qui avec ton nom seul charmes le monde (*Poème du Rhône*, c. II, l. XVIII).

(2) C'est le nom (en provençal *lono*) que portent du Léman à la Méditerranée les anciens bras du Rhône compris entre les îles et le rivage, où l'eau est peu profonde et le courant presque insensible.

(3) F. Mistral, *Mirèio*, chant III.

Le panorama du Ventour est extrêmement étendu, grâce à l'altitude de la montagne (1.907 m.) et à sa situation isolée. Au sommet se trouve un observatoire météorologique avec bâtiment attenant servant d'hôtel, relié à Carpentras par une route de voitures (37 kil.). Le chemin d'ascension le plus agréable pour les piétons (praticable également aux mulets) part du bourg de Malaucène, à 17 kil. de Car-

*
* *

Le principal monument du Bourg-Saint-Andéol est une église romane dont la croix porte un clocher octogonal d'une exquise élégance. Le bourg a conservé plusieurs maisons de la Renaissance ; la plus jolie est en façade sur une cour, entre l'église et le quai du Rhône. A l'extrémité d'un faubourg de moulins et de tanneries s'ouvre une petite éluse où un ruisseau sourd tout-à-coup des flancs du rocher calcaire. C'est la *fontaine de Tourne*, dont l'eau, dit la légende, fait perdre la tête à ceux qui en boivent. Près de la fontaine se voient les restes d'un bas-relief sculpté à même le rocher, consacré au dieu persan Mithra, personnification du soleil, à qui les Romains avaient donné place dans leur panthéon (1).

Le pont Saint-Esprit, construit de 1263 à 1309 par la congrégation des Frères Pontifes, est le seul des anciens ponts du Rhône qui soit resté entièrement debout ; encore a-t-on récemment démoli deux de ses vingt-deux arches de pierre pour les remplacer par une arche unique en fer. C'est sous cette arche, butée contre la rive droite, que passent les bateaux ; ailleurs le lit du fleuve est encombré de rochers bas formant de petits rapides à la surface et rendant la navigation difficile et parfois même dangereuse. Le pont n'a pas moins de 840 m. de longueur. La moitié environ de ses piles, aboutissant au bourg du Pont-Saint-Esprit, est immergée en tous temps ; le reste est à sec sur la rive gauche, sauf au moment des fortes crues.

Pont-Saint-Esprit occupe à peu près le centre d'une région (2)

---

pentras (service de voitures publiques) : de Malaucène on parvient au sommet en cinq heures environ par l'*Uba*, beaucoup plus frais que l'*Adré* en plein midi suivi par la route carrossable. Pour varier l'itinéraire, on pourra descendre au S. sur le hameau des Baux (à deux heures environ du sommet et à 18 kil. de Carpentras) par un sentier qui traverse d'abord un éboulis, puis des bois de pins, de chênes et de hêtres. Quoi qu'en dise le *Guide Joanne*, il est absolument inutile de se faire conduire par un guide ; il suffit de se munir d'une bonne carte (Intérieur au 100.000e, feuille de Carpentras ; État-Major au 80.000e, quarts de feuille d'Orange S.-E. et le Buis S.-O.).

(1) Il faut lire au *Poème du Rhône* (c. VII, l. LX et suiv. ; c. XII, l. CIV), la description de la fontaine de Tourne et l'interprétation symbolique du bas-relief de Mithra, présage du destin des bateliers rhodaniens.

(2) Comprise presque entièrement dans le rectangle *Orange* de la carte d'État-Major au 80.000e.

particulièrement riche en sites pittoresques et en monuments intéressants.

A l'Ouest du Rhône, entre les vallées de la Cèze et de l'Ardèche, les vastes bâtiments de la Chartreuse de Valbonne s'élèvent au milieu d'un agreste massif de collines coupées de vallons profonds et couvertes de bois épais. La Cèze forme dans la partie inférieure de son cours le *Sautadet*, cascade haute seulement d'une dizaine de mètres, mais vraiment imposante par la masse de ses eaux. L'Ardèche, sortie des basaltes de sa vallée supérieure, s'est frayé une issue vers le Rhône en creusant à travers les roches calcaires une cluse longue d'environ 50 kilomètres, qui présente une succession de paysages d'un caractère extraordinaire et sans pareil peut-être dans le monde entier. En amont de Ruoms (1), un premier défilé, bordé de falaises et de rochers turriformes hauts de 100 à 120 m., ne laisse place qu'à la rivière et à la route de Largentière, taillée dans la roche en encorbellements et en tunnels éclairés par de larges baies.

La vallée s'élargit après Ruoms, vers le confluent du Chassezac, puis elle se rétrécit progressivement jusqu'à la cluse terminale, qui commence en-dessous de Vallon (2). A 4 ou 5 kil. de Vallon, la route carrossable s'arrête au pied du Pont d'Arc, où l'Ardèche a percé, en plein roc, une arche mesurant 59 m. d'ouverture, 34 m. de flèche et 65 m. de hauteur totale. Du Pont d'Arc à Saint-Martin-d'Ardèche, la rivière emplit presque partout le fond de la cluse déserte, bordée de falaises à pic dont la hauteur varie de 50 à plus de 200 mètres (3).

A l'Est du Rhône, les bourgs et les villages situés entre Grignan et Orange ont conservé une grande partie des édifices dont les architectes de l'époque romaine, du Moyen-Age et de la Renaissance les avaient décorés : l'élégant château des Adhémar à Grignan, les curieuses églises de la Garde-Adhémar et de la Baume-de-Transit, aux plans d'une originalité extrême, les vieux remparts et la magnifique cathédrale romane de Saint-Paul-Trois-Châteaux, l'église et l'énigmatique *monument carré* de Saint-Restitut, le robuste château de Suze-la-

(1) Station (*Ruoms-Vallon*) de la ligne du Teil à Alais.

(2) Service de voitures publiques entre Vallon et la station de Ruoms-Vallon.

(3) On trouve à Vallon des bateliers pour descendre l'Ardèche jusqu'à Saint-Martin ; le trajet dure environ sept heures. Saint-Martin-d'Ardèche est à 9 kil. du Pont-Saint-Esprit (route de voitures).

Rousse, les murs d'enceinte de Bollène, les châteaux-forts de Montdragon et de Mornas, sans compter mille autres monuments moins respectés par le temps ou par les hommes.

Montdragon et Mornas présentent la même disposition générale : le village, situé au bord du Rhône, est entouré d'un mur d'enceinte en forme de demi-cercle, buté aux deux extrémités contre une falaise dont le château occupe le sommet. La falaise de Mornas est plus haute, le mur d'enceinte est entièremen conservé, et les ruines du château sont plus importantes qu'à Montdragon. On monte au château de Mornas par un chemin qui suit un petit vallon au Sud du village, en passant devant plusieurs maisons anciennes et une église dont la nef romane est flanquée de deux latéraux gothiques. Du bord de la falaise la vue s'étend du Ventour et des Alpilles (1) aux lointains sommets des Cévennes; au premier plan les tours ruinées, mais hautes encore, du château de Gicon couronnent noblement les collines boisées de la rive droite, et le Rhône, subitement calmé après les rapides du Pont-Saint-Esprit, s'attarde à serpenter autour d'un gracieux archipel d'îles verdoyantes.

*
* *

Orange est, avec Nîmes, Arles et Vienne, la ville de France la plus riche en monuments romains. Son arc de triomphe est le plus grand de tous ceux qui subsistent sur notre sol, et son théâtre est le seul qui soit parvenu jusqu'à nous dans un état de conservation suffisant pour que la restauration complète en puisse être poursuivie sans dépense excessive et en pleine connaissance de cause.

On a cru longtemps que l'arc de triomphe d'Orange avait été érigé en mémoire de la victoire remportée par Marius sur les Cimbres et les Teutons, d'où le nom d'*arc de Marius,* sous lequel il est encore assez généralement connu. L'examen des inscriptions dont il est revêtu a montré que sa construction ne saurait remonter au delà du règne de Tibère. Trois de ses quatre faces ont conservé leur décoration sculpturale, beaucoup plus riche qu'élégante. Les trois arcades sont harmonieusement proportionnées, et l'ensemble du monument produit un

(1) On écrit généralement *Alpines;* mais *Alpilles* est la seule traduction correcte du provençal *Aupiho.*

grand effet, parfaitement mis en valeur par son emplacement actuel au centre d'un rond-point ménagé sur la route de Lyon à l'entrée d'Orange du côté du Nord.

Le théâtre d'Orange est situé à l'autre extrémité de la ville, du côté du Sud. Sa façade, une muraille noirâtre haute de 36 m. et longue de 103, percée de trois grandes portes carrées et sobrement décorée d'un rang d'arcades, est une des œuvres les plus typiques de l'architecture romaine, un des plus puissants symboles de la force et de la grandeur du peuple-roi. Par une singulière bonne fortune, elle nous est parvenue presque intacte. Le mur de scène est resté debout, mais il a perdu le revêtement de colonnes et de frontons, simulant la façade d'un temple entouré de portiques, qui formait l'immuable décor de fond de tous les théâtres grecs et romains. Les gradins semi-circulaires, en partie adossés aux flancs d'une colline, et disposés pour recevoir environ 7.000 spectateurs, n'étaient au début de ce siècle qu'un amas confus de ruines, sauf à l'étage inférieur, fondé en plein roc. Leur restauration complète n'est pas encore achevée, mais les travaux sont assez avancés pour que le théâtre ait déjà pu reprendre sa destination primitive. La Comédie-Française, après d'autres troupes moins célèbres, y a donné plusieurs représentations dans les douze dernières années. L'acoustique est absolument parfaite, la voix des acteurs ou des chanteurs porte avec une égale netteté dans toute l'étendue du théâtre. Dans ce cadre majestueux, mesuré à leur taille, les tragédies grecques reprennent toute leur ampleur, qui semble toujours gênée par les proportions étriquées des scènes modernes, et les œuvres capitales du théâtre provençal, non encore représentées ou représentées dans des conditions indignes d'elles, pourraient risquer, avec respect mais sans crainte, l'épreuve à toutes autres redoutable d'un voisinage immédiat avec leurs illustres devancières.

Comme Orange est une des villes d'élection de l'architecture romaine, Avignon est la ville d'élection de l'architecture gothique. Nulle part, sauf peut-être à Bruges, à Nuremberg et à Lubeck, le Moyen-Age ne survit dans autant de monuments religieux, militaires et civils : églises, généralement petites, mais d'un style original et d'un goût exquis, château des Papes, ceinture complète de remparts, beffroi de la maison commune, hôtels privés et fragments de la décoration des maisons anciennes, rues étroites et tortueuses, enchevêtrées pour briser les ondes redoutables du mistral.

Les remparts d'Avignon, percés de 7 portes et flanqués de 39 tours,

réalisent la plus parfaite union de la force avec l'élégance. Leur couronne crénelée, dont le soleil a doré les pierres, ne sert plus à la défense de la cité, que nul ennemi du dehors ne menace ; mais elle lui fait une parure sans rivale, audacieusement mutilée, hélas ! par les ennemis du dedans. Une municipalité barbare, trouvant une des portes trop étroite, l'a abattue il y a quelques années sans plus de façons qu'elle n'en mettrait à éventrer un trottoir pour réparer un égout. Cette porte gênait la circulation, paraît-il. Les édiles avignonnais imagineront peut-être un jour que les remparts eux-mêmes gênent le développement de la ville, et ce jour-là malheur aux remparts, si l'opinion publique mieux avertie ne prend énergiquement leur défense !

Il serait cependant bien facile de satisfaire aux exigences du commerce par d'autres moyens que ces brutales destructions, véritables attentats contre l'honneur de la cité. Nuremberg, ville trois fois plus peuplée qu'Avignon, et infiniment plus commerçante, conserve pieusement ses vieux remparts ; elle n'hésite point, si besoin est, à élargir une porte existante ou même à ouvrir une porte nouvelle, mais elle ne laisse jamais l'ouverture béante en manière de brêche : portes nouvelles et portes élargies, construites dans le style même de leurs devancières, viennent se souder naturellement aux remparts dont elles enrichissent encore la décoration. Les travaux de Nuremberg sont les aménagements du légitime possesseur ; les démolitions d'Avignon semblent les ravages d'un envahisseur furieux.

Par une heureuse inconséquence, montrant une fois de plus que le prochain nous est comme un miroir où nous voyons nos propres défauts, cette même municipalité, si cruelle envers les remparts d'Avignon, fait, au moins en paroles, les plus louables efforts pour soustraire le château des Papes au vandalisme concurrent de l'État.

Le château des Papes est peut-être l'édifice le plus saisissant que nous ait légué le Moyen-Age. Sa façade domine majestueusement les remparts d'Avignon et le cours du Rhône, et ses fondations reposent sur la Roche des Doms, où seule plus haut que lui s'élève Notre-Dame, qui fut pendant près d'un siècle l'église métropolitaine de toute la chrétienté. Ses hautes murailles et ses tours imposantes, percées de rares ouvertures et presque dénuées de tout ornement, en font à l'extérieur une forteresse sévère et formidable. Ses chapelles, ses salles et ses galeries, richement décorées de sculptures et de fresques, en faisaient à l'intérieur un palais élégant et somptueux.

Ce palais fut jusqu'en 1411 la résidence des Papes d'Avignon, puis jusqu'en 1791 celle des vice-légats des Papes de Rome. Quand le dernier vice-légat en fut chassé par l'émeute, et qu'Avignon fut réunie au territoire français, on aurait pu y transporter les collections artistiques de la ville : elles formeraient un musée considérable dans le monde par sa richesse propre, unique par la singulière beauté de ses galeries. L'époque avait d'autres soucis ; le palais est devenu une caserne. Ses corniches et ses voûtes sont cachées par les paquetages, les planches à pain, les lits de camp, les râteliers d'armes, les planchers qui découpent en chambres mesquines les hautes salles de jadis. Les fresques de ses murs disparaissent sous un enduit uniforme de chaux blanche ; heureuses encore celles qui peuvent attendre à l'abri de ce badigeon tutélaire une délivrance qui tarde vraiment trop pour l'honneur de la civilisation ! On en montre d'autres, dans une des chapelles du palais, où presque tous les personnages sont décapités : un cercle blanc dans la muraille marque la place de leur tête, le plâtre peint a été détaché, recollé sur une planche, et emporté on ne sait où. On raconte que ces exécutions ont eu lieu sur l'ordre d'un général du premier empire qui, s'autorisant d'illustres exemples, aurait ainsi enrichi sa collection particulière avec les dépouilles d'un monument public placé sous son commandement. Au moins les pillages de ses chefs et de ses anciens ne s'exerçaient-ils pas en temps de paix et sur la terre française !

En face de la forteresse papale se dresse sur la rive droite du Rhône la forteresse royale, presque aussi imposante par la masse de son bâtiment carré flanqué d'énormes tours rondes. C'est le *fort Saint-André*, commencé par Louis VIII et achevé par Philippe-le-Bel. Un de ses ouvrages avancés, la *tour de Philippe-le-Bel*, commandait l'entrée du pont d'Avignon, œuvre célèbre entre toutes de l'ordre des Frères Pontifes. La tour est demeurée presque intacte, mais des vingt-deux arches du pont il ne reste que les quatre premières, butées contre la Roche des Doms en-dessous de la façade du palais des Papes.

La construction du pont d'Avignon remonte à la fin du XIIe siècle. Les anciennes chroniques en rapportent l'honneur au moine Benezet, un simple berger du Vivarais, appelé en Avignon par une mission divine (1). L'Église catholique admit le moine constructeur au nombre

(1) Frédéric Mistral nous a donné, au chant VIII de *Calendau*, un poétique récit de l'arrivée du pâtre Benezet en Avignon et des épreuves auxquelles l'évêque le soumit pour s'assurer de sa véracité.

de ses saints, et lui éleva une chapelle, encore debout aujourd'hui sur la deuxième pile du pont du côté d'Avignon.

Le pont Saint-Benezet a été emporté par la crue de 1669, et un vulgaire pont suspendu, construit un peu plus loin en aval, fait maintenant communiquer Avignon avec le bourg de Villeneuve (1) en franchissant les deux bras du Rhône et la grande île boisée de la Bartalasse. Villeneuve s'étend de la tête du pont suspendu au pied du rocher Saint-André. Elle a conservé son église paroissiale, du XIV[e] siècle, avec une haute tour crénelée et un élégant cloître ogival, et des restes nombreux et importants de ses couvents, de ses abbayes et de ses palais cardinalices. La chapelle de l'hôpital, un ancien couvent de Franciscaines, renferme le tombeau du Pape Innocent VI, une des œuvres les plus exquises de l'art gothique.

De l'extrémité Nord du bourg de Villeneuve, on monte en quelques minutes sur le plateau supérieur du rocher, au pied des murailles du fort Saint-André. Les dernières heures de l'après-midi sont les plus propices à cette excursion, idéal couronnement d'un séjour en Avignon et d'un voyage aux bords du Rhône. Dans la matinée la vue est trouble, tous les objets lointains ou rapprochés sont comme noyés dans les rayons solaires. Vers le soir, le soleil, caché par les collines languedociennes, dévoile en pleine lumière et sous les plus riches couleurs un tableau où la nature et l'art semblent avoir à l'envi prodigué leurs plus précieux trésors. Au-dessus du cours majestueux du Rhône, entre la masse puissante du Ventour et la chaîne des gracieuses Alpilles, apparaît « un colossal entassement de tours que le soleil couchant « enflamme et peint de splendeur royale et de pourpre superbe. C'est « Avignon et le palais des Papes ! Avignon ! Avignon sur sa haute « Roche ! Avignon, la sonneuse de la joie qui, l'une après l'autre, « élève les pointes de ses clochers tout semés de fleurons ; Avignon, « la filleule de saint Pierre, qui en a vu la barque à l'ancre dans son « port et en porta les clefs à sa ceinture de créneaux ; Avignon, la « ville accorte que le mistral trousse et décoiffe, et qui, pour avoir « tant vu luire la gloire, n'a gardé pour elle que l'insouciance ! (2) »

---

(1) Stations *Villeneuve-Pujaut* et *Pont-d'Avignon* de la ligne de Lyon au Teil et à Nîmes ; service de voitures publiques d'Avignon au pont et à Villeneuve.

(2) *Poème du Rhône*, c. VIII, l. LXIX.

*
* *

Ici finit notre voyage, et je dois prendre congé du bienveillant lecteur. Je m'estimerai heureux s'il a pris à mes descriptions une partie du plaisir que m'a donné le voyage lui-même. Je m'estimerais plus heureux encore si ces descriptions paraissaient superflues parce que leur objet même était déjà connu de tous. Mais je crains bien que mon travail n'ait pour la plupart des lecteurs, à défaut d'autre, le mérite de la nouveauté.

En écrivant ces lignes, ma pensée se reporte avec une certaine mélancolie sur un autre grand fleuve, frère du Rhône, issu des mêmes montagnes et suivant dans son cours une sorte de parallélisme inverse bien caractéristique.

Je me rappelle la profonde surprise éprouvée par deux touristes allemands rencontrés un jour dans la gare d'Arles, en quête de renseignements sur l'horaire des bateaux du Rhône, quand je leur appris qu'il n'existait point de service régulier entre Arles et Avignon, et qu'entre Avignon et Lyon les bateaux n'avaient que deux départs par semaine. Et je me sentais humilié en comparant mentalement notre Rhône à leur Rhin.

Le Rhin est une des voies commerciales les plus importantes du monde entier. Le Rhône n'a qu'un trafic insignifiant. Inutile de citer les statistiques : le contraste saute aux yeux de quiconque a un peu voyagé sur les deux fleuves.

Le débit du Rhône n'est pas assez régulier : il ne peut satisfaire en tous temps ni aux besoins de la navigation, ni aux besoins de l'irrigation, nécessité vitale pour l'agriculture en Provence et en Languedoc. Les ingénieurs ont essayé d'augmenter le volume des eaux en diminuant la largeur du lit par un vaste réseau de digues submersibles. Mais cela ne suffit pas, et la solution complète du problème est ailleurs, dans le reboisement méthodique des bassins d'alimentation du fleuve. C'est là une œuvre de longue haleine, dont les effets ne peuvent se faire sentir du jour au lendemain ; elle ne se manifeste pas au dehors par des constructions qui séduisent les yeux ou étonnent l'esprit. Mais elle mériterait avant toute autre l'attention du public et les efforts du budget, car plus que toute autre elle est utile et urgente.

Les touristes affluent sur les bords du Rhin, et leur nombre augmente d'année en année. Il m'est souvent arrivé de voyager des

journées entières aux bords du Rhône sans en rencontrer un seul. On va ailleurs ou on reste chez soi, et les gens du pays ne font rien pour vous attirer chez eux ; c'est une source de bénéfices appréciables perdue pour les uns, une source d'émotions inappréciables perdue pour les autres.

Cependant, aux bords du Rhône les paysages sont pour le moins aussi beaux qu'aux bords du Rhin, et les monuments des villes riveraines sont incomparablement plus nombreux et plus variés. Mais, tandis que les Allemands conservent avec un soin pieux jusqu'aux plus informes vestiges de leurs anciens édifices, les Français laissent trop souvent les leurs à l'abandon, ou, ce qui est pis encore, leur infligent une destination absurde ou même odieuse, rasant les tours de Saint-Maurice, éventrant les remparts d'Avignon, logeant des soldats dans le palais des Papes, des malfaiteurs dans le château de Tournon et dans le palais du roi René. Et tandis que la beauté de la nature rhénane et le sens des légendes rhénanes ont été de tout temps en Allemagne la source par excellence de tout art et de toute poésie, la beauté de la nature rhodanienne était dédaignée et le sens des légendes rhodaniennes était inconnu, jusqu'au jour tout récent où un poète de génie y vint puiser la plus prestigieuse de ses inspirations.

Nous sommes victimes d'un mauvais système politique et d'une éducation fausse.

Ai-je besoin de dire que je ne viens pas prôner ici une de ces révolutions dans l'appareil extérieur du gouvernement qui nous ont coûté tant de deniers et de peines pour nous apporter si peu de prospérité réelle et de liberté vraie ?

Non.

Je me plains que le budget, qu'il soit royal, qu'il soit impérial ou qu'on le prétende national, ait toujours de l'argent pour attirer le public aux Expositions universelles et dans les théâtres parisiens, et qu'il n'en ait pas pour mettre des forêts sur nos montagnes, de l'eau dans nos rivières et des navires dans nos ports, et pour conserver les édifices qui sont parmi les plus précieux titres de noblesse de notre nation.

Je me plains que tout notre système d'éducation, tant public que privé, n'enseigne rien autre au fond que l'admiration béate de Paris et le dédain niais de tout ce qui n'est pas Paris.

Système politique et plan d'éducation se coalisent pour mener nos campagnes, nos villes et nos provinces, et, par voie de conséquence,

notre dévorante capitale elle-même à la décrépitude économique et à la décrépitude intellectuelle.

Système politique et plan d'éducation sont à réformer de fond en comble, car ainsi notre pays n'est pas mis en pleine valeur, et nous manquons au premier de nos devoirs envers nous-mêmes.

Trouvera-t-on un peu ambitieuses ces considérations ainsi présentées à l'occasion d'une simple promenade de touriste dans la vallée du Rhône ? Je les crois à leur place, car ici s'accuse avec une particulière acuité le contraste entre les biens mis à la disposition de l'homme et le parti qu'il en tire. Je les livre avec confiance aux réflexions des patriotes, non pas de ceux dont le patriotisme négatif consiste à mal connaître les pays étrangers et à les haïr d'une haine aveugle, mais de ceux, encore nombreux, grâce à Dieu, qui connaissent bien leur pays et l'aiment d'un amour éclairé, et qui entendent lui maintenir envers et contre tous le rang éminent auquel il a droit dans le monde.

JULES RONJAT.

L'ALGÉRIE

ORGANISATION. — VOIES DE PÉNÉTRATION

Conférence faite à Lille le Dimanche 1er Avril 1900,

Par M. ÉTIENNE,

Député d'Oran, Président du groupe de la Politique extérieure coloniale.

Après avoir rappelé comment, depuis longtemps, il avait le projet de venir à Lille, M. Étienne donne un souvenir ému à la mémoire du vénéré Président fondateur de la Société, M. Paul Crepy. M. Nicolle a repris pour son compte l'aimable insistance de son prédécesseur. Voilà pourquoi M. Étienne est venu parler devant la Société de

Géographie de Lille d'un pays qu'il connaît bien et qui lui est particulièrement cher, car c'est là qu'il a vu le jour.

L'Algérie est un grand pays qui offre un développement de 1.100 kilomètres de côtes, à l'Ouest dominant le bassin de la Méditerranée, à l'Est jetant un regard pénétrant vers ces pays d'Orient : Égypte, Syrie, Asie-Mineure, où nous aurions pu avoir une place prépondérante avec une politique mieux avisée. Cette côte aride mais coupée de profondes échancrures, de golfes et de baies voit se développer derrière elle une population de trois millions et demi d'indigènes qui, pendant plus de vingt-sept ans, a lutté vaillamment contre la pénétration française. Cette population est admirable, passionnée, éprise du culte de son Dieu, professant la haine du chrétien, ne voulant pas de contact avec l'Européen. Voilà pourquoi la lutte a été si âpre et si difficile.

Il s'est trouvé des détracteurs systématiques pour dire que les batailles africaines ont été funestes à notre armée. On a dit que la préparation de campagnes relativement faciles nous avait désappris la science de la grande guerre. On a voulu rendre l'Algérie en partie responsable de nos désastres dans la funeste guerre de 1870 ! On ne tient pas un pareil langage quand on connaît les combats qui s'y sont livrés, quand on apprécie à sa juste valeur l'adversaire, le héros de la résistance nationale, qui s'appelait Abd-el-Kader ; quand on l'a vu avec des bandes improvisées tenir tête à des troupes vaillantes et aguerries. Si Clauzel, Bugeaud, Bedeau, Lamoricière, Cavaignac, Pélissier, n'ont plus été là pour répondre à un reproche si peu mérité, il faut se souvenir que l'armée d'Afrique nous a donné Chanzy, qu'elle nous a donné Faidherbe, ces généraux qui ont jeté une brillante lueur d'espoir sur le jour sombre de la défaite !

Cette population indigène ne peut être assimilée. L'Arabe est tenu par sa foi religieuse : il est rebelle à notre civilisation. Les exemples abondent. En 1857, les grands chefs arabes nous avaient confié onze de leurs enfants ; ils avaient été élevés avec les nôtres, au lycée d'Alger. Quand, en 1864, éclata l'insurrection des Feittas, tous, sans exception, se trouvèrent à la tête des rebelles ! A Oran, le fils d'un grand chef dévoué à la France est entré à notre école militaire de Saint-Cyr : il est naturalisé Français, il devient colonel de spahis. Au bout de trente-cinq ans, il sollicite et obtient sa retraite ; et, aussitôt rentré dans sa ville natale, il dépouille son uniforme, il reprend son burnous, et, quand on s'étonne : « Je suis rentré chez moi, dit-il, et

j'ai repris ma vie arabe ». Il avait la nostalgie des mœurs nationales. Il faut nous résigner à considérer l'Arabe tel qu'il est ; mais aussi, il faut avoir pour lui les égards et la considération qu'il mérite. Il faut, sinon l'assimiler, du moins lui faire comprendre qu'il a des dominateurs qui sont aussi ses amis.

Si nous considérons l'indigène au point de vue purement économique, nous reconnaîtrons qu'il refuse systématiquement d'utiliser les enseignements qu'on lui donne. Il possède une terre immense, mais il la néglige de propos délibéré. Il n'aime pas la terre qui est faite pour l'esclave ; il n'a d'affection que pour son fusil, son cheval et ses femmes. « Là où entre la charrue, dit-il, pénètre la honte. » Il faudrait leur faire comprendre tout ce qu'ils auraient à gagner à améliorer leur situation sociale. C'est pour cela qu'il faudrait un plus grand nombre de Français établis sur la terre ! L'exemple est une puissante contagion !

A côté des indigènes, il faut faire la place de l'élément européen, vivace, actif, quelquefois même inquiétant. Si l'élément français s'était accru dans des proportions considérables, tout serait bien ; mais l'émigration française est lente. Il y a actuellement en Algérie 318.000 Français, dont 65.000 *naturalisés*, soit 250,000 Français d'origine. En face de ce groupe de nos nationaux, se dressent 211.000 étrangers, dont 35.000 italiens ; le reste se compose d'Espagnols concentrés dans la région occidentale. Ils sont 110.000 dans la province d'Oran ; on en compte 58.000 à Alger. Cela peut entraîner des conséquences très graves, l'équilibre peut être rompu. Nous avons eu le malheur de voter que tous les fils d'étranger seraient naturalisés en bloc ; on n'a pas voulu attendre que l'étranger en fît la demande et manifestât son intention de devenir Français. Cela peut n'avoir pas d'inconvénient en France, où, pour 38 millions d'habitants, il n'y a pas 2 millions d'étrangers. Il n'en va pas de même en Algérie. Les Espagnols et les Italiens sont très prolifiques, ils progressent. Or, malgré leur naturalisation apparente, beaucoup de ces étrangers ne deviennent pas Français. Le moment viendra où l'on aura toute une population dotée des droits français, et pourtant hostile à la France. Il faut espérer qu'on trouvera un remède à cette situation tout à fait anormale et qu'on fermera le robinet de la naturalisation automatique !

L'Espagnol est sobre, économe, et fournit une main-d'œuvre à bon marché, il a défriché la province d'Oran. Ce sont là d'incontestables

services. Aussi ne faut-il pas se montrer hostile aux étrangers, mais seulement ne pas leur livrer le pays.

Restent nos 250.000 Français. On s'est plu à représenter le colon français sous un jour très sombre et avec une sévérité exceptionnelle. Il est, dit-on, sans générosité, violent, spoliateur. Il vit aux dépens des indigènes. On a bien été jusqu'à créer une Société protectrice des indigènes, c'est-à-dire destructrice du colon ! Quand on connaît bien le pays, on s'aperçoit que cette légende a été créée de toutes pièces par des gens qui ont eu des déceptions. Le colon français n'est pas tel qu'on le dépeint. Il a eu des tâches difficiles, il a connu les tribulations et les amertumes, il a dû subir de nombreux aléas. En réalité, il n'a pu travailler utilement qu'après 1857, c'est-à-dire une fois la conquête achevée. En 35 ans, il a fait de l'Algérie le pivot de la politique africaine. On le représente doté de terres cultivables, aidé par des subventions, tracassant les indigènes. Il n'en est rien.

Quand un colon a reçu une concession, il est astreint encore à de longs travaux. Cette terre algérienne n'est plus ce qu'elle était à l'époque romaine, où elle était le grenier d'où s'alimentait l'Italie entière. Avec les Barbares, cette terre a été ravagée, dévastée par l'invasion. Après de longues années, quand elle a vu qu'on la reniait, elle s'est repliée sur elle-même, elle a pris une sorte de bouclier. Il a fallu la dépouiller de sa carapace de palmiers nains, de lentisques et de broussailles. Il a fallu de longs et patients efforts, et quand enfin le colon a repris le contact avec cette terre, elle a eu recours à sa dernière défense : elle lui a lancé les miasmes et la fièvre. Deux ou trois générations ont succombé avant de vaincre cette résistance de la terre. Aujourd'hui la terre est vaincue, c'est là l'œuvre du colon français ! Dans cette fertile plaine de la Metidja que recouvrent maintenant les jardins et les orangers, à Blidah, à Boufarik demandez le nombre de Français qu'a dévorés la fièvre, et quand vous aurez la réponse, vous serez épouvanté ! Voilà ce qu'a fait le colon français, on le calomnie ! En 1867, il y eut une horrible famine : 500.000 Arabes allaient mourir de faim ; la charité, la générosité demeuraient impuissantes, les colons français sauvèrent les Arabes, voilà leur façon de molester !

Voyons ce que le gouvernement a fait en Algérie. A-t-il eu des vues nettes ? Non. Il a tergiversé, il a passé du régime militaire au régime civil, sans décision. Il a tenté d'assimiler l'Algérie à la métropole : il l'a divisée en départements, il l'a dotée du Code civil et du Code pénal ; il lui a imposé notre législation, comme si le régime bon pour

la France était applicable en Algérie ! Il eût fallu la traiter comme une colonie ordinaire, il lui fallait une législation spéciale. Après soixante-dix ans, voici seulement que cette vérité commence à se faire jour ; le Parlement s'est aperçu qu'à l'Algérie il fallait un régime particulier. Depuis 1897, elle a reçu un gouverneur-général qui a les pouvoirs d'administrer comme il faut. Il reste un second pas à faire c'est de donner à l'Algérie des facultés d'emprunt pour lui permettre de ne pas piétiner sur place ; c'est lui donner la facilité de faire ce que peut un département français. On demande qu'elle ait son budget, qu'elle puisse constituer son outillage économique, routes, canaux, ports, chemins de fer.

Malgré son état d'infériorité sous ce rapport, l'Algérie n'en vient pas moins au sixième rang comme client de la France. En 1898, son commerce général se chiffre par 588 millions, dont 476 avec la France ! Mais nous sommes convaincus que nous pouvons doubler ce chiffre. Voilà pourquoi nous demandons la possibilité d'augmenter notre outillage.

Sur une surface équivalente à celle de la France, il y a 2.383.000 hectares cultivés par les indigènes. On voit combien est injuste le reproche qu'on nous adresse d'avoir dépouillé l'Arabe. Le Tell à lui seul a une superficie de 11 millions d'hectares. Il en reste aux Arabes 9.700.000 dont ils cultivent seulement 2 millions 1/2, soit 7 millions de terres incultes. Pénétrez en Algérie à 180 kilomètres des côtes, vous trouverez d'immenses espaces non défrichés. On peut, on doit tirer parti de ces terres ; mais pour cela il faut avoir un outillage : voyons donc quel est cet outillage.

L'Algérie possède actuellement un réseau de chemins de fer dépassant un peu 3.000 kilomètres. Celui des routes de terre atteint péniblement 3.000 kilomètres alors qu'en France, pour une surface égale, nous arrivons au chiffre de 36.000 kilomètres. Quelques barrages, trop peu nombreux, retiennent les eaux des torrents du Tell qui vont inutilement se perdre dans la mer. Il faudrait multiplier ces barrages, car c'est un fait connu de tout le monde : ce qui nuit le plus au développement agricole de l'Algérie, c'est le manque d'eau dû à des déboisements inconsidérés. Il faut aussi compléter le réseau des chemins de fer algériens, tant pour des considérations stratégiques que pour des considérations économiques : le chemin de fer est un puissant stimulant non seulement pour le commerce, mais aussi pour l'agri-

culture à qui il assure l'écoulement des produits. C'est à cette condition qu'on arrivera à donner à notre colonie algérienne tout son essor.

Elle a un rôle à jouer dans l'avenir. Il y a longtemps déjà que Prévost-Paradol a dit de l'Algérie qu'elle devait être le soutien de la France : il sentait que la France a besoin d'expansion et il prédisait à l'Algérie un glorieux avenir.

L'Algérie est la clef de voûte de notre politique africaine. Par elle, nous nous relierons à nos possessions de l'intérieur de l'Afrique, c'est-à-dire au Soudan et à l'Ouest Africain. Tout cet empire Ouest Africain a besoin de se relier au Nord et d'y trouver son point d'appui. Depuis quinze ans, les gouverneurs-généraux demandaient la continuation de l'œuvre entreprise déjà par la conquête du Mzab et d'El-Golea : nous avons marché, mais à pas timides ; nous avons jalonné la route ; nous avons construit des forts, mais on paraissait redouter l'effort final. Mais voilà qu'un géologue, M. Flamant, est conduit à In-Salah par le capitaine Pein, jeune et brillant officier qui s'est offert lui-même pour guider M. Flamant. Nos goums ont été attaqués. Le capitaine Pein et son collègue Germain ont repoussé l'attaque et sont entrés dans In-Salah. Aujourd'hui les événements se précipitent. Nous ne pouvions rester inactifs, cela eût été plus qu'une faute. Le gouvernement a compris ce qu'il fallait faire ; il a envoyé des renforts pour soutenir cette poignée de braves ; et alors, à la suite d'un brillant combat, le colonel d'Eu est entré à In'Rahr, oasis qui offre un intérêt tout particulier par les pâturages où s'alimentent les chevaux du désert.

Nous allons avoir une domination incontestée sur toute la route de Tombouctou, nous allons pouvoir la relier à la route qui se dirige vers le lac Tchad. Cela nous permettra de dominer le Baghirmi et la région du Chari. Nous trouverons dans ces pays une inépuisable réserve d'hommes pour la constitution d'une armée coloniale. Il sera difficile alors aux nations arrogantes de nous traiter avec cette désinvolture que nous avons connue. Nous serons en mesure d'agir ; et comme de là aux rivages du Nil la distance n'est pas très longue, il nous sera loisible, sans aventures ni agressions, d'obtenir le respect de notre dignité.

La politique africaine s'est affirmée avec énergie depuis quelques années. On a beaucoup critiqué ceux qui ont estimé nécessaire de rayonner au dehors : cette politique est pourtant aujourd'hui en partie accomplie, et il n'y a pas lieu de s'en repentir. Notre domaine est considérable, il peut suffire à toutes les initiatives. Les industriels

de Lille peuvent créer dans ces pays neufs des débouchés et même un jour, y acclimater leurs industries. Dans un beau mouvement d'éloquence l'orateur s'écrie : « Je ne sollicite pas ; mais je voudrais emporter l'espoir que la France trouvera à Lille des concours actifs et puissants en matière coloniale. Donner ce concours, c'est travailler pour le pays. Un jour viendra où la France si prudente pendant trente ans, la France qui, après avoir reconstitué sa force militaire veut reconstituer sa force navale, où la France dis-je reprendra le rang qui lui est dû. Dans une période peut-être rapprochée, elle reprendra la première place dans le monde ! »

A. M.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1900.

EXCURSION A BAILLEUL ET YPRES.
GRAPPERIES DU NORD. — MUSÉE MERGHELYNCK

29 Mai 1900.

Organisateurs : MM. V. Delahodde et Van Troosteenberghe.

La chaîne de collines qui sépare Bailleul des cités flamandes de Belgique, Ypres et Poperinghe, a été trop souvent décrite au Bulletin pour que je croie utile de m'y appesantir ; mais c'est toujours avec un nouveau plaisir qu'on quitte en cette saison (fin Mai) les bords enfumés de la Deûle pour respirer l'air pur de ces coteaux balayés directement par les vents du large : les parfums champêtres, en particulier l'aubépine en fleur, font une agréable diversion aux senteurs du canal, et l'œil fatigué des tons gris et rouges de

nos pavés et de nos murs de briques, se repose avec enchantement sur les cultures si variées de la riche plaine flamande.

La végétation étale ses nuances les plus fraiches depuis le vert tendre des jeunes lins jusqu'au gris violeté des épis de seigle ondulant sous la brise, en passant par le vert sombre des blés copieusement fumés. On y voit aussi des plantes de toutes tailles : la pomme de terre, les pois, le lin, l'avoine se tiennent encore au niveau de l'herbe des pâturages ; puis viennent la fève, le blé, le seigle dominés par le houblon qui s'apprête même à dépasser ses perches. Mais au-dessus de tout s'élancent ces admirables rangées d'ormeaux qui font un si beau décor aux plaines de Flandre cultivées comme de vrais jardins.

Le chemin n'a pas la rectitude monotone des routes nationales : des maisons proprettes s'espacent sur son parcours qui justifient par leur aspect calme et relativement confortable la devise du poète de Mantoue : O fortunatos nimium. »

Cette contrée. malgré son caractère patriarcal, n'est pas inaccessible au progrès, tant s'en faut. La route, sur une partie de son parcours, donne l'hospitalité, d'un côté à une voie de chemin de fer d'intérêt vicinal, de l'autre à un trottoir cyclable ; il est vrai que c'est sur la partie belge du trajet.......... Chez nous, c'est plutôt à l'initiative individuelle, que l'on doit les œuvres de progrès et nous ne pouvions mieux nous en rendre compte qu'en visitant, au début de notre excursion, les serres créées à Bailleul par M. Anatole Cordonnier. à l'instigation, il est vrai, du Ministre du Commerce de l'époque, mais à ses risques et périls.

M. Cordonnier, entouré de ses fils, nous reçoit dans un pavillon et nous montre d'abord le plan général de l'exploitation qui comporte, pour l'établissement de Bailleul seulement, une superficie de 14 hectares, dont 40.000 mètres vitrés, en y comprenant la succursale de Roubaix qui a encore une importance de 5.500 mètres carrés de vitrage.

L'établissement se compose de trois parties bien distinctes :

L'une, la partie Nord, est consacrée à la culture retardée, c'est-à-dire à la culture du raisin d'hiver ;

La seconde, le centre, comprend la culture forcée proprement dite, pêche, raisin et fruits divers ;

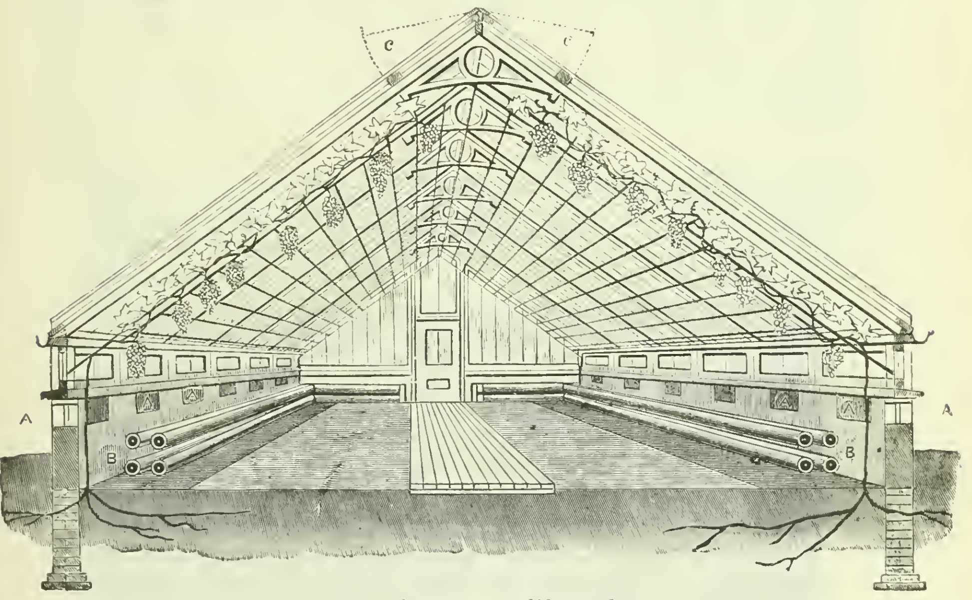
Enfin, la troisième partie, située au Sud vers la voie ferrée, est consacrée à l'horticulture, c'est-à-dire à la plante de serre : palmiers divers et toutes plantes à feuillage ornemental.

On y trouve comme dans nos établissements industriels l'esprit de direction qui divise et précise le travail, partage les cultures en rayons divers pour s'exprimer dans notre langage de manufacturier, chaque rayon ayant son autonomie particulière, son chef responsable et sa comptabilité propre.

Nous pénétrons dans l'établissement par une large voie qui nous mène à la

rue ou artère principale : cette rue prend naissance à la voie ferrée même et s'étend jusqu'à la partie Nord ayant un développement de plus de 500 mètres de longueur.

La rue principale est coupée à angle droit par une série d'autres artères de 5 mètres de largeur et de 200 à 350 mètres de longueur, assurant à toutes les constructions un facile accès et permettant l'arrivée des combustibles au pied des foyers.



Serre à vigne. — Modèle anglais.

Toutes ces voies sont munies de rails Decauville et une meute de chiens dressés à cet effet opère la traction des wagonnets. Ces chiens servent en même temps à la garde de l'établissement.

Nous visitons d'abord les serres monumentales dont les dimensions, 80 mètres de longueur sur 18 mètres de largeur, n'excluent pas l'élégance unie à une grande solidité.

La première serre est littéralement bondée d'arbres fruitiers en pots ou en cuve, chargés de fruits mûrs du plus riant aspect ; rien de gracieux et d'attrayant comme ces pêchers aux fruits veloutés, ces brugnonniers aux tons chauds de grenat vif, ces pruniers pliant sous le poids de leurs fruits d'un vert gai, d'un jaune d'or ou d'un violet sombre, ces pommiers miniature avec leurs fruits qui font songer au jardin des Hespérides........

Il y a là, paraît-il, environ 1.600 arbres garnis de fruits mûrs où sur le point de l'être.

Ce coup d'œil est sûrement celui qui frappe le plus vivement un visiteur qui ne peut s'attendre à un pareil spectacle.

Nous ne sommes pas assez spécialistes pour apprécier les résultats obtenus par MM. Cordonnier par leur mode de culture, (et aussi il faut le dire, ce n'est plus un secret), avec leurs engrais spéciaux : *Grapperies* et *Papillon,* qu'ils se sont décidés depuis quelques années à céder au public, mais jamais nous n'avions vu des arbres ayant aussi belle végétation, des fruits plus beaux, et nous comprenons les succès obtenus par nos habiles forceurs (il paraît que c'est le terme technique) du département du Nord.

La même grande serre, est aussi garnie de vignes dont le raisin sera mûr en Juillet, et cependant, chose incroyable, ces vignes ont été plantées au mois d'Août de l'année dernière, il s'en suit qu'elles donneront leur récolte moins d'un an après leur plantation. Chaque pied de vigne porte de 6 à 7 grappes qui pèseront environ 1 kilog. et il y en a 360 toutes semblables. Quelques-uns d'entre nous, connaissant la culture de la vigne sous verre, ne pouvaient en croire leurs yeux.



Coin de serre à Roubaix. — Résultat obtenu en 1883.

Nous descendons la rue principale et voyons tout un groupe de 10 serres de 45 mètres, construites l'année dernière et qui presque toutes donneront déjà une première récolte très appréciable.

Nous arrivons à la partie Sud, c'est-à-dire au département de l'horticulture, où l'on cultive des milliers de palmiers et autres plantes ornementales. Le nombre des palmiers seulement approche de 100.000.

En face de l'établissement horticole se trouve un immense étang, creusé en 1898, terminé en 1899, contenant 7.500 mètres cubes et dont l'eau est renvoyée au moyen d'une pompe puissante dans un vaste réservoir situé au Nord de l'établissement à une hauteur de 24 mètres au-dessus du niveau de l'étang.

Il a fallu pour arriver à ce résultat, installer un moteur de 16 chevaux, et M. Cordonnier ayant jugé à propos de prendre ses mesures pour pouvoir construire lui-même ses serres dans l'avenir, a édifié tout un atelier avec transmission et machines-outils à cet effet.

Dans ce bâtiment est aussi installée une dynamo avec accumulateurs permettant d'éclairer tout l'établissement, les caves et foyers, ainsi que les voies principales de communication.



Phothographie de l'une des serres à vigne à Bailleul,
la 1re année de plantation au moment de la visite de M. Develle,
Ministre de l'Agriculture. — Novembre 1890.

Inutile de dire que toutes les parties de l'établissement sont reliées entre elles par le téléphone et que de leur bureau, MM. Cordonnier père et fils peuvent donner leurs ordres à chacun de leurs chefs de groupes.

Comme on peut le voir, nous sommes loin des établissements horticoles d'autrefois et celui-ci, avec tous ses perfectionnements, son agencement, la direction que nous y trouvons, nous semble devoir s'écarter sensiblement de tout ce qui existe.

Ce n'est plus un établissement d'horticulture, comme ce que nous pouvions nous attendre de voir, mais une vaste manufacture de fruits et de plantes.

Nous remontons la rue principale, et nous nous dirigeons vers le Nord, où se trouve la partie la plus ancienne, datant de 1890 à 1893, car tout ce que nous avons vu jusque maintenant est récent, le terrain n'ayant été acheté qu'en 1898.

La partie Nord, consacrée à la culture retardée se compose d'un gronpe de serres d'un modèle unique, étudié pour que tous les avantages s'y trouvent réunis.

Les serres sont très longues, 170 mètres sur 8^{m},50 de largeur et 3^{m},50 de hauteur, reliées entre elles, au centre, au Nord et au Sud, par des allées permettant de pénétrer partout sans jamais avoir à sortir des abris vitrés.

Quelques parties sont encore garnies de vignes forcées et de pêchers garnis de leurs fruits, et c'est un spectacle ravissant que celui de cette voûte de raisins mûrs, noirs ou dorés, s'étendant à perte de vue.

Les pêchers sont admirables de force, de santé et surtout....... de production......... Quelle quantité de fruits......... Nous en sommes encore stupéfaits (1).

La plupart des arbres mesurent 25 à 30 mètres carrés de superficie et on nous en montre un qui s'étend sur 20 mètres de largeur avec une hauteur de 5 à 6 mètres, soit une superficie de plus de 100 mètres carrés, portant 1.500 fruits. C'est prodigieux.......

En passant, nous remarquons une foule de détails qui nous montrent combien M. Cordonnier avait le souci de l'économie de la main-d'œuvre et de la facilité d'établir la surveillance, en installant les serres de Bailleul.

Cette installation modèle fait honneur à notre département du Nord, déjà si riche en établissements des natures les plus diverses, « et nous sommes « heureux et fiers de constater qu'en culture fruitière forcée il tient la première « place en France. »

Après avoir remercié M. Cordonnier de son bienveillant accueil et lui avoir dit combien nous étions émerveillés des résultats obtenus dans ses cultures, nous sommes partis en voiture à Ypres.

La route s'élève jusqu'à une sorte de col entre le Mont Rouge et le Mont Aigu, d'où l'on jouit déjà d'un très beau coup d'œil sur les plaines de la Flandre occidentale : les clochers de Poperinghe, Vlamertinghe et Ypres se détachent sur l'horizon vers le Nord, tandis que l'Ouest est borné par les sommets de Cassel et du Mont des Cats et qu'à l'Est se dresse la masse plus rapprochée et plus imposante du Mont de Kemmel. Ce n'est pas tout-à-fait le

---

(1) La récolte a atteint 100.000 pêches, cueillies du 15 Avril à fin Juillet.

Mont-Blanc et l'étang de Dickebusch dans lequel il se mire ne saurait prétendre à remplacer le lac de Genève ; mais, étant donné le manque absolu de relief de la contrée environnante, ces accidents de terrain ne manquent pas de charme pittoresque.

Bien que le carillon d'Ypres eût sonné midi un peu avant notre arrivée, on voulut bien nous autoriser à visiter tout de suite l'Hôtel de Ville et les Halles si admirablement décorées par Pauwels pour la partie orientale.

Le dîner très bien servi à l'Hôtel de la Châtellenie, se termine fort gaîment en nous donnant occasion d'applaudir un émule du *Broutteux*. Nous nous rendons ensuite à l'Hôtel-Musée Merghelynck dont le propriétaire, M. A. Merghelynck, vient nous faire lui-même les honneurs avec une courtoisie charmante et une compétence toute spéciale. Du reste, à part l'époque (car nous avons la prétention, en voyage surtout, d'être fin-de-siècle et du XIXe, tandis que l'hôtel, comme son mobilier, datent de la seconde moitié du XVIIIe), nous pouvions nous croire un peu chez nous dans ces appartements construits sous les ordres de l'architecte Gombert, de Lille, ornés de sculptures de Lutun, de Lille et d'attributs merveilleusement fouillés par le sculpteur Deledicque, toujours de Lille. Il y a là une restauration des plus intéressantes et nous ne saurions trop engager les amis de l'art à faire le voyage d'Ypres pour apprécier cet ensemble. Une monographie vient d'être publiée (chez Tyberghien, imprimeur à Ypres) par les soins du propriétaire et contient, parmi de nombreuses phototypies, deux portraits (de Gombert d'après un buste et un tableau que l'administration des Musées de Lille a eu l'obligeance de laisser photographier à cette intention.

M. Merghelynck poussa l'amabilité jusqu'à s'offrir de nous guider dans la visite de la Cathédrale (déjà décrite) et nous regrettons de ne pouvoir en si peu de temps voir les autres curiosités de la ville ; nous avions déjà dû trop écourter la visite de l'Hôtel-Musée.

Nous remontons en voiture pour Bailleul et le temps qui, vraiment, nous a gâtés (car le lendemain il faisait un froid de loup), nous a permis d'admirer encore à notre aise le paysage en sens inverse et dans la lumière d'un soleil bien remis de son éclipse astronomique de la veille.

V. Delahodde.

VISITE A LA COMPAGNIE DES MINES DE BÉTHUNE

Le 7 Juin 1900.

Organisateurs : MM. Fernaux-Defrance et A. Calonne.

Partis à 9 h. 15 de Lille par un temps splendide que nous avons eu pendant toute notre excursion, nous sommes arrivés à Violaines à 10 h. 24. A la gare étaient venus nous attendre M. Mercier, directeur-général des Mines de Béthune, accompagné de MM. Marchand, ingénieur, chef du service commercial, Perckher, ingénieur en chef des travaux du jour, Thirion, ingénieur-mécanicien, Mourère, ingénieur de la traction et Torrilhon, ingénieur attaché au service commercial.

Après les présentations d'usage et la distribution à chacun de nous d'un programme-itinéraire très bien compris que la Compagnie des Mines de Béthune avait obligeamment fait imprimer, notre caravane se divise immédiatement en deux groupes.

Le premier se rend dans un train de luxe spécial, mis à notre disposition pendant toute la journée par la Compagnie des Mines, à la fosse N° 6 à Bully-les-Mines, pour y faire une visite souterraine.

En l'absence de M. Malatray, ingénieur en chef des travaux du fond de la Compagnie, qu'une indisposition légère retenait chez lui, M. Crespin, ingénieur divisionnaire et M. Chaleyssin, ingénieur ordinaire de la fosse se sont mis très gracieusement à notre disposition, et nous ont guidés dans notre visite souterraine, beaucoup trop courte pour pouvoir admirer à loisir toutes les choses si intéressantes que ces Messieurs nous ont montrées. Malgré ce laps de temps si court, nous avons pu voir une perforation mécanique au rocher, assister à un tir en volée à la dynamite et enfin dans un chantier d'abattage au charbon, quelques-uns d'entre nous ont pris même le pic et ont abattu quelques gaillettes qu'ils ont emportées précieusement comme souvenir de leur excursion au pays noir.

Cette fosse qui date de 1876, extrait journellement 800 tonnes de charbon gras ayant 28 à 32 % de matières volatiles, excellent pour le chauffage domestique, par suite de sa bonne tenue au feu et de son allumage facile et très réputé aussi comme charbon à gaz.

Sur notre demande, M. Chaleyssin nous informe que ses expéditions de charbon sont surtout faites à des industriels l'employant dans des fours de verreries, à puddler, à réchauffer, pour les gazogènes à gaz riche, la malterie, la brasserie, la teinturerie, les fours continus à cuire les briques, tuiles, carreaux, etc., la sucrerie, la distillerie.

L'extraction de cette fosse se fait à l'étage de 240 mètres, on y exploite 6 veines ayant 0^{m},70 à 2 mètres de puissance utile.

Le second groupe se rend au Rivage des Mines de Béthune pour y voir les installations d'embarquement.

Ce rivage occupe un espace très considérable où se trouvent réunis : le port d'embarquement, le dépôt des bois, l'usine à gaz, etc.

Ce port d'embarquement a 320 mètres de longueur, 22^{m},50 de largeur, et est relié par un goulet passant sous le chemin de fer du Nord, au canal d'Aire à la Bassée.

Les charbons y sont embarqués au moyen de deux culbuteurs système Malissard à contre-poids et modérateurs hydrauliques.

On y culbute indifféremment des wagons de 10, 12 et 15 tonnes à charge utile.

On peut embarquer de 2.500 à 3.000 tonnes par journée de 10 heures.

Cet embarquement, bien que très rapide, se fait avec le minumum de bris. Aussi, l'un de nous, en complimentant M. Mercier de cette installation si bien comprise, faisait-il cette remarque, qu'avec ces appareils on pourrait facilement embarquer des œufs sans trop de crainte de casse.

Les bateaux sont mus mécaniquement dans le port, par une chaine de halage, chaine sans fin, qui court le long du quai de chargement, permettant le déplacement du bateau en chargement dans un sens ou dans l'autre.

Par une attention délicate de la Compagnie de Béthune, attention qui, d'ailleurs, n'a cessé de se manifester pendant toute la durée de notre visite, nous avons pu assister à la sortie du port d'un bateau chargé par un des tracteurs de la Société électrique de halage.

Un train spécial venait nous chercher bientôt après pour nous transporter à la fosse N° 9 d'Annequin.

Cette fosse toute récente (elle date seulement de 1896) est installée avec les derniers perfectionnements de l'industrie extractive.

Cages d'extraction à 3 étages, machine d'extraction horizontale à soupapes et détente Kraft, chevalement en fer très élégant, ventilateur Ser mû par une machine à pilon à détente Meyer, compresseur Dubois, pouvant aspirer en marche normale 60^{m3} d'air, éclairage électrique, criblage modèle avec coulisses de chargement hydrauliques et transporteurs à secousses pour les pierres du triage.

Ce criblage peut traiter facilement 300 tonnes de charbon à l'heure.

7 générateurs semi-tubulaires Meunier fournissent la vapeur à ces différentes installations. L'ensemble des machines, réuni dans une vaste salle bien éclairée, offre aux visiteurs un coup d'œil merveilleux.

Malgré la poussière du charbon, tout reluit, tout est astiqué comme sur un navire de guerre. Aussi ne pouvons-nous nous empêcher de témoigner notre admiration à l'ingénieur de la fosse M. Bouchez, un de nos compatriotes, qui nous a guidés au milieu de ses différentes installations.

Cette fosse extrait actuellement 8 à 900 tonnes par jour de charbon demi-gras, ayant 14 à 17 % de matières volatiles.

Ce charbon est, nous dit-on, le type du charbon de vapeur par excellence pour toutes les industries qui ont des besoins réguliers de vapeur, sont largement montées comme chaudières et possèdent un bon tirage. Des essais dans une installation ordinaire ont permis, nous dit M. Marchand, d'obtenir 8 k. d'eau vaporisée par kilog. de charbon brut consommé avec eau d'alimentation à 0°.

Dans le criblage, nous voyons se former toute une série de morceaux classés nommés gailletins, têtes de moineaux, braisettes, noisettes qui constituent un combustible idéal pour foyers domestiques.

Nous visitons ensuite le groupe de maisons ouvrières en construction et celui déjà établi près de la fosse. Nous entrons admirer un intérieur d'habitation d'ouvrier mineur, et nous sommes émerveillés de l'ordre et de la propreté qui y règnent. Toutes ces petites maisons qui ont un aspect très coquet, sont occupées par un seul ménage et entourées d'un jardin de 5 ares ; de larges avenues plantées d'arbres égaient encore l'ensemble.

Habitués comme nous le sommes, pour la plupart, aux logements ouvriers des villes souvent si exigus et si insalubres, nous nous empressons de complimenter la Compagnie de Béthune, dans la personne de son Directeur, sur la façon vraiment magnifique avec laquelle elle a su résoudre ce problème : donner à l'ouvrier, pour un faible loyer, un logement près de son travail, logement à la fois gai, confortable, coquet et hygiénique.

Les ouvriers mineurs paient chacune de ces petites habitations avec son jardin 6 francs par mois.

Mais, l'heure passe rapidement, dans l'admiration de toutes ces installations si bien comprises et si bien tenues, et nous reprenons notre train pour venir rejoindre nos compagnons du premier groupe à Bully-les-Mines et de là filer tous ensemble sur le restaurant Pottier, où nous faisons honneur au dîner qui est le bienvenu, en raison de l'appétit formidable que nous ont donné nos différentes visites de la matinée.

M. Marchand, Ingénieur, chef du Service commercial qui, en l'absence de M. Mercier, retenu chez lui, avait bien voulu accepter notre invitation à déjeuner, profite de ce moment, pour nous donner, sur la demande de plusieurs d'entre nous, quelques explications sur le gisement et la nature du charbon exploité par la Compagnie.

Aujourd'hui, nous dit-il, nous exploitons toute la série des combustibles, depuis le charbon quart-gras à 11 % de matières volatiles jusqu'au gras flamblant à 38 %.

Chacun de vos groupes a vu ce matin, à peu de chose près, l'un des deux degrés extrêmes de cette échelle. Ce matin nous avons vu faire l'expédition des combustibles vendus bruts ; après dîner nous verrons l'expédition des charbons lavés.

Cette variété dans la teneur en matières volatiles des veines exploitées par la Compagnie de Béthune, permet de faire face à tous les modes de chauffage domestiques ou industriels et permet de donner au point de vue de la production de vapeur dans chaque cas particulier, le type de charbon qui convient exactement.

Après-dîner visite de l'usine de lavage, ce lavoir le plus perfectionné de ceux existants en France et à l'étranger, est de construction toute récente. On peut en voir fonctionner un modèle en réduction à l'Exposition, classe 63.

Il peut produire 130 à 150 tonnes de charbons lavés par heure. On y obtient 53 produits simples, dont les combinaisons en grosseur et matières volatiles varient à l'infini.

On y fait des fines et grains lavés pour l'industrie, des produits classés pour le chauffage domestique, des fines à coke, des grains de forge.

Ces derniers charbons jouissent même, paraît-il, d'une réputation spéciale comparable à celle des meilleurs charbons de forge de la Loire et du Nord.

Cette excellente qualité a su les faire tenir en haute estime par les grands établissements industriels, et notamment par la Marine de l'État pour laquelle nous avons vu une rame de wagons prête à partir.

Nous assistons ensuite au chargement en wagons des schlamms et fines intermédiaires que la Compagnie brûle dans toutes les chaudières de ses fosses, c'est ainsi que le matin même nous avions vu utiliser ces charbons au N° 9 ou au N° 6, soit avec des grilles ordinaires, soit avec des grilles soufflées Meldrum.

Des bassins de décantation des eaux de lavage, nous allons aux fours à coke où 120 fours Bernard se dressent en un massif imposant, encadré de chaque côté par les batteries de chaudières Belleville qu'alimentent les gaz perdus des fours.

Nous assistons à un défournement et tout en admirant le spectacle, nous ne pouvons moins faire que de constater le bel aspect gris métallique du coke après son extinction, sa grosseur, sa dureté, qui en font un des cokes les plus réputés du bassin. Nous allons ensuite au concasseur, qui broie comme un simple fêtu les plus gros morceaux et donne à la sortie du trommel classificateur des cokes cassés parfaitement calibrés, spéciaux pour les fondeurs de cuivre et de bronze et la sucrerie.

Mais l'heure du départ approche, nous parcourons rapidement la cité si importante de Bully-les-Mines, une des plus anciennes construites par la Compagnie, où l'on voit, comme dans la cité neuve d'Annequin, de quelle sollicitude sont entourés les ouvriers, avec quelle intelligence et quel souci de l'hygiène et du confortable, tous ces villages ont jailli du sol.

Nous croyons être agréables à ceux de nos camarades qui n'ont pas eu comme nous le plaisir de faire cette si intéressante visite, de leur résumer en quelques mots les indications générales sur la Compagnie de Béthune qui se

trouvaient sur le programme de notre journée, ou que son éminent Directeur et les Ingénieurs qui nous accompagnaient nous ont très obligeamment données.

La concession s'étend sur 6.352 hectares et, de Violaines à Bully-Grenay, nous l'avons traversée sur sa plus grande longueur du Nord au Sud.

La production en 1899 a atteint 1.500.000 tonnes avec un personnel total de 6.233 personnes.

Ce personnel est en très grande partie logé dans les maisons que la Compagnie a construites, et qui sont au nombre de 1.720.

8 sièges d'extraction, pour la plupart doubles, servent à la remonte des produits.

1 siège est en réfection,

Et 1 siège est en creusement.

La longueur des voies ferrées établies par la Compagnie représente 56 kilomètres.

Mais, nous voici arrivés au centre de la cité ouvrière de Bully-les-Mines, une vaste salle très bien décorée de cartouches et de drapeaux, s'ouvre devant nous.

C'est là que la Compagnie des Mines de Béthune, pour nous reposer un peu de notre promenade. a la très délicate attention de nous offrir une coupe de champagne.

M. Mercier boit à la prospérité de la Société de Géographie de Lille et ne regrette qu'une chose, c'est que ses membres ne soient pas venus en plus grand nombre.

Nous le remercions alors bien vivement de l'agréable journée que nous venons de passer au milieu de toutes les choses merveilleuses qu'il a su faire installer, des attentions qu'il a eues pour nous pendant toute cette promenade, afin de nous la rendre la moins fatigante et la plus agréable possible.

Nous remercions aussi tous ses collaborateurs de toute la complaisance qu'ils ont mise à nous fournir, sur les choses si intéressantes que nous avons vues, les renseignements et les explications dont nous pouvions avoir besoin.

Nous buvons enfin à la prospérité des Mines de Béthune et à la santé de son éminent Directeur.

L'heure du train approche, nous nous hâtons de nous rendre à la gare et de reprendre notre train spécial qui nous ramène à Violaines.

Nous rentrions enfin à Lille à 6 heures, avec la satisfaction d'avoir passé une bonne, agréable et instructive journée.

Un Visiteur.

EXCURSION A LANNOY

20 Juin 1899.

Organisateurs : MM. Ch. Derache et N. Thieffry.

En 1892, la Société de Géographie, toujours soucieuse d'instruire ses membres, avait fait une visite industrielle à Lannoy ; l'accueil qu'elle y reçut alors, nous a engagé à revoir cette ville et à visiter une seconde fois les établissements qui nous avaient ouvert si obligeamment leurs portes.

M. Louis Boutemy, l'amabilité même, attendait à la gare les 26 excursionnistes dont un Japonais et leur faisait visiter ensuite la vaste et grandiose filature de MM. Boutemy frères, dont la description entière a été faite par notre collègue et ami M. Houbron (voir Bulletin 1er semestre 1892, page 256).

L'établissement qui nous a retenu le plus longtemps, c'est celui de MM. Deffrennes-Canet et E. Catrice (tissus d'ameublement).

Cette maison a été fondée en 1890 ; dès le début elle a entrepris la fabrication d'une spécialité dite : Articles orientaux. Sa prospérité a toujours été en grandissant, et actuellement 200 métiers mécaniques avec jacquards sont en activité ; de plus, une centaine de tisserands à la main fabriquent dans les villages voisins des tissus à bon marché. La production annuelle est d'environ un million de tissus en tous genres. MM. Deffrennes-Canet et Catrice ont recherché, avec un plein succès, à reproduire des tableaux de maîtres dans des tissus à la portée de toutes les bourses. C'est ainsi qu'ils ont fabriqué en petits tapis appelés Macassars le dessin de l'Angelus de Milet. Le succès de vente de ces tapis a été considérable, et il en a été de même pour les portraits de divers personnages politiques, à cause du prix modique de ces reproductions. Outre les tissus d'ameublement, cette maison confectionne des genres soieries que nous avons fort admirés. Notre visite a, du reste, présenté le plus vif intérêt et nous n'avons pas été surpris d'apprendre récemment que MM. Deffrennes-Canet et Catrice avaient obtenu une Médaille d'argent à l'Exposition Universelle.

Une courte visite chez M. Betremieux, fabricant de couvertures, clôt l'excursion. Nous avons pu constater dans cette usine qu'avec un outillage

restreint, on peut fabriquer une grande quantité de couvertures en coton de toutes largeurs et qui, pour la plupart, sont exportées dans les colonies. Partis de Lille à 12 h. 57, les excursionnistes, après une après-midi bien remplie. étaient de retour vers 7 heures.

CH. D.

BIBLIOGRAPHIE

L'ÉQUILIBRE AFRICAIN AU XXe SIÈCLE. — LA CONQUÊTE DE L'AFRIQUE, par Jean DARCY. Perrin, 1900.

La France n'est pas en jeu dans ce livre, où il n'est guère question que de l'Afrique équatoriale et australe. Les prophéties, en quelque sorte, de M. Jean Darcy, n'en offrent pas moins pour nous le plus grand intérêt. Elles pourraient se résumer en quelques lignes : quand les colonies portugaises auront été assimilées, après un partage bien entendu, par l'Allemagne et l'Angleterre alliées en apparence (alliées parce que nous avons sottement repoussé les offres de l'Allemagne) ; quand le Congo belge, aujourd'hui si florissant auprès de notre Congo à nous, aura subi le même sort, et quand Michel et John Bull resteront seuls en présence, à qui appartiendra l'Afrique ?

L'auteur hésite à peine dans sa réponse. Dans le grand duel final, c'est l'Allemagne qui l'emportera : « Que l'Angleterre (p. 344) soit un jour évincée de l'Asie, ce n'est pas impossible, mais qu'elle remplace son empire des Indes par un empire africain allant de l'Égypte au Cap et englobant la région des grands lacs, les bassins du Congo, du Zambèze et de l'Orange, ceci nous paraît une chimère irréalisable, car elle n'est pas seule au monde, et c'est peut-être ici le cas de rappeler cette parole *officielle* que nous citions tout à l'heure (p. 336) : « L'Allemagne garde sa liberté d'action en vue de toutes les éventualités possibles, y compris celle d'une défaite de l'Angleterre dans quelque partie du monde. » Éventualité lointaine peut-être, mais que M. Darcy croit probable. Les Boers ont disparu en tant que nationalité libre, mais ils persistent en tant que race, et la lutte n'a fait que changer de nom et de formes. En Afrique australe d'ailleurs, l'élément anglais n'est qu'une fraction peu importante de la grande famille blanche, qui continuera à s'y développer. « L'influence prépondérante appartiendra un jour à l'élément saxon, représenté par les Boers, les Allemands et les Hollandais. »

HAÏ-NAN ET LA COTE CONTINENTALE VOISINE, par C. MADROLLE. Paris, Challamel, 1900.

Hai-Nan, c'est « l'œil de l'Indo-Chine. »

Dans plusieurs conférences, et dans un certain nombre d'opuscules, l'éminent

voyageur que nous avons eu le plaisir d'entendre déjà dans l'enceinte de notre Société a développé cette idée expressive, dont on pourrait faire sortir toute une politique. En effet, par la situation avancée qu'elle occupe sur la côte orientale de la Chine, Haï-nan est un centre de surveillance et de rayonnement, dont l'importance du reste est loin d'avoir échappé à nos rivaux commerciaux. Depuis plusieurs années déjà, non seulement l'Angleterre ou l'Allemagne, mais des puissances nouvelles venues, comme les États-Unis d'Amérique, convoitent la possession de ce lambeau insulaire de l'Empire chinois. Serons-nous les seuls, nous Français, à nous désintéresser dans la question, malgré la proximité de notre Indo-Chine et l'avantage énorme qu'il peut y avoir pour nous à ne pas laisser s'installer à nos portes une puissance commerciale rivale ? C'est ce que M. Madrolle nous engage à méditer. Et tout son livre, y compris l'étude historique qui en forme la majeure partie, n'est qu'un éloquent plaidoyer en ce sens.

G. HOUBRON.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

BULLETIN MENSUEL COLONIAL.

Mission de Béhagle. — Cette mission comprenait M. de Béhagle et M. Mercuri, jeune Algérien de la commune de Tiberquent, dans le département de Constantine, dont M. de Béhagle était adjoint administrateur. Deux courageux Arabes s'étaient joints à nos compatriotes.

Le but de la mission était d'arriver au lac Tchad par le Congo français. C'est ainsi que M. de Béhagle, après avoir atteint le poste de Bangui, parcourut successivement les bassins de la Tomi, de la Kémo, de Gribingui et du Ba-Mingui ou Chari.

Au mois de Juillet 1898, la mission arriva à Gribingui, où elle trouva le vapeur le *Léon Blot*, que M. Gentil avait mis obligeamment à sa disposition. Le Gribingui est d'une navigation très difficile à cause de son cours sinueux et des sept cataractes qui se trouvent près du confluent du Ba-Mingui ou Chari ; néanmoins, la mission put gagner Kouno sur le Chari en une dizaine de jours.

Kouno était alors le siège de notre résidence, car Gaourany, sultan du Baghirmi, fuyait devant Rabah et avait dû abandonner sa capitale Massénya. M. de Béhagle rencontra à Kouno M. Prins, Résident de France au Baghirmi.

Comme le sultan Gaourany et M. Prins étaient dénués de toutes ressources, M. de Béhagle résolut de retourner à Gribingui pour se procurer des vivres et des

marchandises. Pendant son absence qui dura deux mois, M. Mercuri se livra à de nombreux travaux topographiques.

Au retour de M. de Béhagle il fut convenu que la mission ramènerait le vapeur le *Léon Blot* à Gribingui, son port d'attache. C'est là que nos explorateurs se séparèrent, M. de Béhagle pour partir à la découverte des sources du Gribingui, et M. Mercuri pour se rendre à N'Délé, capitale d'El-Kouti, résidence du sultan Snoussi, Cette séparation devait hélas ! être définitive.

M. Mercuri, utilisant ses connaissances de la langue et des mœurs arabes, réussit à obtenir les bonnes grâces du sultan Snoussi, et séjourna plusieurs mois dans ces régions, dont il fit le relevé géographique et topographique. C'est ainsi qu'il établit le tracé de la route à suivre de Gribingui à N'Délé ; il fut même assez influent auprès du sultan Snoussi pour obtenir de lui qu'une réception des plus amicales fut faite à la mission Bretonnet qui, en Mai 1899, traversait ces parages.

On sait qu'après un court séjour à N'Délé, Bretonnet et ses compagnons se dirigèrent vers le Baghirmi, où ils eurent à lutter contre les forces bien supérieures de Rabah, et que la mission presque tout entière fut massacrée, quelques noirs seuls parvinrent à s'échapper.

Quant à M. de Béhagle, après son exploration des sources du Gribingui, il se rendit à Kouno sur le Chari, où, laissant la plus grande partie de ses marchandises, il s'aventura, malgré l'avis contraire de M. Prins, sans armes et sans escorte vers le Nord, avec l'intention de gagner Rabah à notre cause. C'était commettre un acte d'excessive témérité, car personne n'ignorait les sentiments hostiles dont était animé Rabah à l'égard des Européens, aussi M. de Béhagle risquait-il de payer de sa vie cette trop chevaleresque équipée.

En cours de route il rencontra Niebbé, fils de Rabah, qui le mena à Dikoa, capitale de notre terrible adversaire ; à partir de ce moment on ne sait plus rien de précis au sujet de notre malheureux compatriote. Tout porte à croire qu'il eut d'abord à subir une très dure captivité, mais il est impossible d'en déterminer la durée. On présume d'après les renseignements obtenus qu'il existait encore en Septembre 1899, car ce n'est que peu de temps après que courut le bruit de sa mort. Malheureusement ce bruit a circulé depuis lors avec une telle persistance qu'il est difficile de conserver quelque doute. On est donc actuellement tout porté à croire que M. de Béhagle a été victime de la haine féroce de Rabah. Du reste c'est l'avis qu'a exprimé M. Foureau, lors de son récent retour en France ; d'après lui M. de Béhagle aurait été pendu à Dikoa par Fadalalloh, un des fils de Rabah. Le long séjour qu'a fait M. Foureau dans la région du lac Tchad en compagnie du brave commandant Lamy, dont nous avons eu à déplorer la perte au combat de Koussouri, où les troupes de Rabah ont été mises en déroute, a permis à notre compatriote de recueillir ses renseignements aux meilleures sources ; aussi n'y a-t-il guère d'illusion à se faire au sujet du malheureux sort qui a sans doute été réservé à M. de Béhagle.

M. Mercuri vient aussi de rentrer tout récemment en France, il ignore ce qu'est devenu M. de Béhagle, mais il conserve bien peu d'espoir de le revoir.

M. Mercuri, pendant son séjour de quarante-et-un mois en Afrique, a fourni mille fois la preuve d'une rare énergie et d'une indomptable persévérance. Sa santé a été fortement ébranlée par suite des fatigues inouies qu'il a eues à supporter pendant cette longue exploration, mais il atteint à peine trente ans et sa constitution est des plus robustes, il ne tardera donc pas à se rétablir, et à mettre à exécution son désir le plus cher, qui est de retourner aussitôt que possible dans ces régions africaines, dont il revient seul, car les deux Arabes qui l'accompagnaient ont trouvé là-bas une mort glorieuse.

Missions françaises au lac Tchad. — Dans notre Bulletin du mois d'Août nous avons rendu compte des heureux résultats obtenus, au point de vue de l'établissement définitif de l'influence française dans la région du lac Tchad, à la suite de la jonction des trois missions Foureau-Lamy, Joalland-Meynier et Gentil. On se souvient que l'armée de Rabah fut mise en déroute au combat de Koussouri le 22 Avril dernier, et que Rabah lui-même fut tué par un de nos tirailleurs. Malheureusement nous avions de notre côté à déplorer la mort de deux braves, le commandant Lamy et le capitaine de Cointet.

Après la défaite des troupes de Rabah, le capitaine Reibell prit le commandement des forces des trois missions, dont l'effectif était de 700 fusils, 100 cavaliers baghirmiens et 30 spahis soudanais, l'artillerie se composait de 3 canons.

L'armée ennemie, forte encore de 5,000 fusils dont 2,000 à tir rapide, s'était retirée à Dikoa avec Fadifallah et Niébé, fils de Rabah. Aussi le capitaine Reibell se hâta-t-il de se diriger avec toute la colonne vers Dikoa, où il entra le 1er Mai dernier sans éprouver de résistance ; la ville venait d'être abandonnée et incendiée. Sans perdre de temps, le capitaine Reibell, emmenant avec lui un détachement de 160 hommes et 1 canon se mit à la poursuite des fuyards, qu'il atteignit le lendemain. Après un violent combat nos tirailleurs s'emparèrent de la Smala de Fadifallah, ainsi que de 13 étendards, du trésor et des munitions. Quant aux fils de Rabah ils avaient pu s'échapper avec leurs cavaliers. Le capitaine Reibell les poursuivit, et le 7 Mai il mettait en déroute leurs derniers défenseurs. Niébé fut tué dans le combat ; quant à Fadifallah il réussit à fuir, mais il est réduit à l'impuissance.

Après cette rapide et brillante expédition le détachement est rentré le 14 Mai à Dikao, où il a retrouvé le reste de la colonne. Celle-ci s'est alors dirigée tout entière sur Kousri, et là s'est opérée la dislocation.

Le capitaine Reibell accompagné des tirailleurs algériens s'est mis en route pour le retour, et le 23 Juillet il était à Gribingui. Il lui restait donc à cette époque à parcourir toute la région comprise entre le Chari et l'Oubanghi avant d'arriver à Bangui. Après s'être ravitaillé dans ce poste, il s'est dirigé vers la côte à travers le Congo français, et nous venons d'apprendre qu'après être heureusement arrivé à Brazzaville, il s'est embarqué pour la France.

Mission Blanchet dans l'Adrar. — Dans notre Bulletin de Septembre dernier, après avoir fait l'historique de la mission, nous annoncions comme prochain le retour de M. Blanchet. Malheureusement nous venons d'apprendre qu'il a succombé à Dakar à la suite d'une attaque de fièvre jaune. Cette mort doit nous attrister tous, car la France perd en M. Blanchet un de ses plus distingués et de ses plus vaillants explorateurs.

R. T.

ASIE.

Chemin de fer de Hanoï à la porte de Chine. — Le 15 Juillet 1900, M. Doumer, gouverneur-général de notre colonie indo-chinoise, a inauguré la première voie ferrée qui, partant de Hanoï, pénètre dans la province de Kouang-Si par la porte de Nan-Quam, proche de notre poste militaire avancé de Dong-Dang.

Déjà un tronçon important de cette ligne, de Phu-Iang-Thuang à Lang-Son était exploité depuis 1895, mais il restait à en prolonger les deux extrémités, l'une jusqu'à Hanoï et l'autre jusqu'à la porte de Chine.

La voie ferrée ne pénètre pas encore jusqu'à Hanoï même, car le vaste pont qui doit relier la rive droite du fleuve Rouge, sur laquelle se trouve Hanoï, à la rive gauche, où se trouve la gare de Gia-Lam, n'est pas terminé.

De Gia-Lam la ligne se dirige vers Bac-Ninh, Dap-Cau et Phu-Ian-Thuong. En cet endroit il faut opérer un trasnbordement, car les travaux de transformation de la voie étroite, qui existe jusqu'à Lang-Son, en voie large ne sont pas terminés.

Enfin à partir de Lang-Son la voie redevient large et elle aboutit à la porte de Chine en passant par Dong-Dang.

Perse. — Chemins de fer russes. — La gazette du Turkestan annonce que le gouvernement russe a déjà commencé la construction du chemin de fer Zulfa-Tabritz-Hamadan et d'un embranchement reliant Téhéran avec la voie principale. La ligne sera achevée jusqu'à Bandar-Abbas, à la jonction du golfe Persique et de la mer d'Oman. Les officiers de l'état-major général sont chargés de la surveillance des travaux et auront sous leurs ordres quelques régiments de Cosaques. On s'attend à ce que la nouvelle ligne soit achevée jusqu'à Bandar-Abbas dans le courant de l'année 1903. On a choisi cette route comme étant plus avantageuse pour la Russie au point de vue économique et stratégique. Le même journal fait observer que le but poursuivi par la Russie, dans la Perse et en Asie-Mineure, est de se procurer le libre accès à la mer au Sud, afin de pouvoir dominer la route commerciale qui mène aux Indes et en Extrême-Orient. En même temps, la Russie aura soin d'éviter tout ce qui pourrait profiter à la Turquie. C'est ainsi qu'il n'y aura pas de communication par chemin de fer établie avec les bords du Tigre ou de l'Euphrate ou avec Bouchir, mais seulement avec Bandar-Abbas et avec le centre politique, industriel et stratégique du pays.

De son côté l'Angleterre essaye de couper aux Russes le chemin de Bandar-Abbas et d'attirer dans la sphère d'influence anglaise la riche côte du Mekran et de la province avoisinante de Kirman. Malheureusement pour l'Angleterre, la Russie a obtenu la concession de tous les chemins de fer persans, de sorte que la Perse n'a pu permettre aux Anglais de construire une voie ferrée de Kirman à la frontière du Beloutchistan.

Les Anglais ont alors ouvert un nouveau chemin de caravanes ; le major Sykes, consul britannique, vient en effet d'organiser en Perse, avec le concours du général Émire Nisam, gouverneur de la province persane de Kirman, une caravane qui a atteint Nouscki et Quetta (Beloutchistan).

La signification commerciale de cette nouvelle route est grande. Mais son utilité stratégique est surtout importante, car elle traverse une contrée du Béloutchistan, qui, vu son extrême facilité, pourrait éventuellement fournir d'abondantes provisions aux armées en campagne.

L'île de Sakhaline. — Cette île est située dans la mer d'Okhotsk, elle est séparée de la Sibérie orientale par le détroit de Tartarie, et de l'île japonaise d'Yéso par le détroit de la Pérouse ; elle a été cédée en 1875 par le Japon à la Russie, qui en a fait un lieu de transportation pour ses forçats, ce sont ces derniers qui accomplissent actuellement l'œuvre de colonisation.

M. Paul Labbé, explorateur, nous a fourni sur cette île de très intéressants renseignements, au cours de diverses conférences qu'il a faites cette année à Paris.

M. Paul Labbé appelle notre attention sur trois points différents : la géographie de l'île, les populations indigènes et la question pénitentiaire.

Au point de vue géographique, la dernière question n'a d'importance que parce que, chaque année, de nouveaux villages de forçats empiètent peu à peu sur le domaine des Ghiliaks et des Aïnos.

Il existe, dans cette île, dont la superficie représente à peu près le cinquième de celle de la France, 1,899 Ghiliaks, 1,168 Aïnos, des Orotchones et quelques Toungouses.

Les Orotchones s'occupent de pêche et de chasse, les Toungouses de l'élevage des rennes.

Les ressources de l'habitant sont la pêche (dont celle des baleines et du phoque) et la chasse (zibelines, loutres, ours et renards).

Les charbonnages, l'or, la naphte sont difficiles à exploiter. L'agriculture est délaissée. Le pays se présente sous deux aspects : la *toundra* désolée, avec ses terres molles et marécageuses, la forêt avec une végétation éphémère et luxuriante.

Les Ghiliaks de Sakhaline, qui ont échappé longtemps à toute influence étrangère, sont d'un type et d'un caractère plus purs que ceux du bassin de l'Amour.

Chaque village se compose des membres d'une même famille qui célèbrent ensemble leurs diverses fêtes, celles de l'ours, du phoque et de la forêt, qui ont un caractère à la fois sauvage et religieux.

Dans la presqu'île méridionale habitent les Aïnos, dont le type se rapproche de celui du Petit-Russien.

Le jeune homme qui veut se marier paye à son beau-père une dot consistant en chiens, en rennes ou en journées de travail.

La polygamie existe dans cette île, mais non la polyandrie. Le père, qui a tous les droits, dispose de ses biens avant de mourir.

La seule fête qui existe chez les Aïnos est la Fête de l'ours. Cet animal est pour eux un messager qu'on immole et qu'on envoie à Dieu, chargé des commissions et des prières, avec mission d'obtenir du gibier et du poisson pour l'année suivante.

La Fête de l'ours est soumise à des lois invariables et réunit toujours une grande partie du peuple aïno.

AFRIQUE.

La Tunisie. — Les membres du Congrès des unions de la paix sociale (section coloniale), ont eu le 28 Juin dernier la bonne fortune d'entendre une très intéressante communication sur la Tunisie, qui leur a été faite par M. Fallot, ancien chef du service du commerce et de l'immigration à la direction de l'agriculture à Tunis. Nous croyons en la reproduisant ici intégralement faire œuvre utile à la colonisation de la Tunisie :

Pour bien comprendre ce qu'est la Tunisie et ce qui a pu y être fait jusqu'à ce jour, il est nécessaire de ne pas perdre de vue un fait qui est capital dans son histoire : c'est que la Tunisie n'est française que depuis 1881, c'est-à-dire depuis moins de vingt ans. Mais si, depuis près de vingt ans, elle est française, si elle est entrée dans le domaine colonial de la France, en réalité, cette date de 1881 marque simplement un point de départ par cette raison que, au moment où la France a pris possession de la Tunisie, la Tunisie était liée aux puissances étrangères par des traités que la France a voulu prendre l'engagement de respecter, de sorte que son action s'est trouvée limitée, à ce moment-là, dans un grand nombre de domaines.

Le bey avait remis à la France la totalité des pouvoirs dont il disposait dans le pays, mais ces pouvoirs étaient extrêmement limités par suite des traités que je viens d'indiquer. Au point de vue de la perception des impôts, il y avait une commission financière imposée par l'Europe pour liquider la dette du pays ; au point de vue de la justice, il y avait des capitulations ; au point de vue commercial, il y avait des traités de commerce qui imposaient à tous les produits entrant dans la Régence un régime semblable. La France, héritière des pouvoirs des beys, voyait donc son action extrêmement réduite. Il a fallu commencer par reconquérir l'un après l'autre tous ces lambeaux de pouvoir beylical qui s'étaient en quelque sorte disséminés de tous les côtés. C'est ce que la France a fait dès le début : elle s'est mise à négocier la suppression des capitulations ; elle a converti la dette en la garantissant, ce qui a permis de se débarrasser de la commission financière ; pour les traités de commerce, ç'a été beaucoup plus long : il a fallu une série de négociations pour obtenir la disparition des différents traités qui liaient la Régence. Ce n'est qu'en 1897, c'est-à-dire hier seulement, que la diplomatie française a pu obtenir la rupture, la dénonciation et la disparition de ces traités : ce qui fait, Messieurs, que si, depuis 1881, en principe et virtuellement, la France était maîtresse de la Tunisie, ce n'est que depuis une date assez récente qu'elle a eu entièrement ses coudées franches. Ceci était absolument nécessaire à indiquer au début.

Ce n'est pas seulement par suite des engagements pris vis-à-vis des puissances étrangères que la situation se trouvait compliquée . la France, en Tunisie, a établi son Protectorat, elle n'a pas voulu annexer le pays et faire table rase des institutions qui s'y trouvaient. Elle a pensé que, rencontrant en face d'elle une civilisation déjà ancienne et très différente de la sienne, il n'était pas possible de tout détruire pour tout remplacer. Elle a senti la nécessité de procéder progressivement, petit à petit, et de ne violenter en aucune façon les mœurs et les coutumes des indigènes qu'elle avait à gouverner.

C'est ce qui fait que l'organisation du Protectorat a demandé un certain temps. On n'a pas apporté, en Tunisie, un système tout fait qu'on installe et fait fonctionner du jour au lendemain. Cela n'était pas possible. On a dû reprendre en sous-œuvre un vieil édifice aux murailles croulantes, ce que tout architecte considère comme une chose assez difficile. On a donc conservé l'ancienne administration des beys ; mais cette administration, on l'a modifiée petit à petit ; on a inspiré à ses fonctionnaires un esprit nouveau, et il a fallu pour cela un certain temps.

Au point de vue des finances, on a procédé de la même façon. On a conservé, en les modifiant progressivement, les impôts qui existaient. On a accordé, au fur et à mesure que les disponibilités budgétaires le permettaient, un certain nombre de dégrèvements, et on est arrivé, en mettant de l'ordre dans la perception, à constituer, il y a déjà bien des années, un budget en équilibre, et ce budget est allé en s'accroissant. Nous avons trouvé, au début, un budget de 14 millions, et il dépasse actuellement 25 millions.

La constitution de ce budget du Protectorat a permis au gouvernement d'entreprendre un nombre relativement considérable de travaux publics. On a pu, en quelques années, créer un réseau de routes qui approche maintenant de 2,000 kilomètres. On avait trouvé une ligne de chemin de fer qui était antérieure à l'occupation, ligne qui réunissait Tunis à la frontière d'Algérie, et la petite ligne de Tunis à la Goulette. En cinq ans, le gouvernement du Protectorat a pu constituer un nouveau réseau de 500 kilomètres. On a, en outre, racheté la petite ligne de Tunis à la Goulette qui appartenait à une Société italienne. En même temps, on a construit un certain nombre de ports. Le gouvernement du Protectorat a pu

dépenser une somme qui ne doit pas, actuellement, être très éloignée d'une centaine de millions, et tout cela a été fait sans que le gouvernement français ait participé en aucune façon à ces dépenses.

On a également organisé le service de l'enseignement, un enseignement qui, actuellement, réunit 17,000 élèves, parmi lesquels il y a 3,000 élèves français et environ 4,000 indigènes.

La direction de l'enseignement, tout en répandant libéralement l'instruction parmi les jeunes Français et les jeunes étrangers, a compris qu'il était de son devoir de mettre aussi l'instruction à la portée des jeunes indigènes. Les indigènes tunisiens ont accepté avec beaucoup d'empressement les facilités d'instruction qui leur ont été offertes, et ils envoient partout très volontiers leurs enfants dans toutes les écoles qui sont ouvertes : par ce moyen-là, on a pu arriver à dissiper bien des préjugés. Il y a en Tunisie un certain nombre, un nombre qui va toujours croissant, de jeunes indigènes qui ont appris dans nos écoles à admirer et à respecter notre civilisation et qui abandonnent une grande partie des préjugés qui règnent dans leur milieu.

Au point de vue judiciaire, le gouvernement a fondé des tribunaux français qui fonctionnent absolument comme les tribunaux de la métropole.

Voilà qu'elle a été, Messieurs, très brièvement résumée, l'œuvre administrative du gouvernement du Protectorat.

Mais, parallèlement à cette œuvre-là, s'est produite l'œuvre de la colonisation. C'est à cela qu'il fallait certainement viser, car si la France a pris possession de la Tunisie, ce n'est pas uniquement pour l'administrer mieux qu'elle n'était administrée précédemment. Il est nécessaire que les Français disposés à passer la mer puissent bénéficier, eux aussi, de l'occupation. En Tunisie, Messieurs, la colonisation a débuté, il est nécessaire de le reconnaître, par l'initiative privée et sans aucune incitation, aucun encouragement de la part du gouvernement. Depuis l'année 1885 ou 1886, un certain nombre de courageux jeunes gens français sont allés s'établir en Tunisie, et apportant avec eux non seulement leur énergie , mais encore des capitaux considérables, ils sont arrivés à créer des exploitations importantes. Mais il est arrivé un moment où le gouvernement a compris qu'il avait un devoir à remplir, qu'il avait quelque chose à faire pour aider à la colonisation. Si les premiers colons avaient pu réussir, c'était non seulement grâce à leur énergie, mais aussi grâce aux capitaux abondants dont ils étaient munis, et il était nécessaire que la population française s'accrût, car, pour être véritablement le maître d'un pays qu'on colonise, d'un pays dont le climat se rapproche du climat de la France, il est absolument nécessaire que le nombre des Français y devienne considérable. C'est pour cela que le gouvernement a senti la nécessité d'intervenir dans cette question de colonisation, et il a créé un service spécial qui a pour mission de faciliter l'émigration des Français en Tunisie.

Nous avons en Tunisie une méthode de colonisation qui nous est spéciale et qui a été conçue en Tunisie et pour la Tunisie. Cette méthode de colonisation a pour but de venir en aide à l'initiative privée, et nullement de se substituer à elle.

Les terres sont vendues, en Tunisie. Dès l'origine, on a répudié absolument le système de la concession gratuite, car c'est un fait d'expérience que l'homme s'attache beaucoup plus aux objets qu'il a dû payer en argent qu'à ceux qui lui ont été donnés, qu'il a reçus gratuitement. C'est ce qui fait que le gouvernement du Protectorat ne donne pas de concession gratuite. Il vend des terres et il a à sa disposition les terres du Domaine qui sont alloties et mises en vente.

La Tunisie possède à cet égard une organisation spéciale ; le prix des ventes est versé dans une caisse particulière qu'on appelle la caisse de colonisation et qui

sert uniquement au développement de la colonisation. Ces ventes de terres sont facilitées par la publicité qui est faite en France. Cette publicité est faite au moyen d'articles de journaux, au moyen de conférences et surtout par la distribution de brochures. La Direction de l'agriculture et du commerce a publié un certain nombre de brochures qui traitent de la Tunisie en général et des différentes questions qui peuvent intéresser la colonisation.

J'ajouterai que nous avons, à Tunis, un bureau de renseignements pour les émigrants qui débarquent. Un très grand nombre d'émigrants appartiennent aux classes agricoles de France. Or, les paysans français n'ont pas beaucoup l'habitude des voyages. La plupart de ceux qui nous arrivent ne sont jamais sortis de France. Ils sont donc, en arrivant en Tunisie, entièrement dépaysés ; ils se trouvent placés dans un milieu tout à fait nouveau pour eux, et ils ont grand besoin que des personnes désintéressées viennent à leur aide et leur tendent la main pour les diriger. C'est ce que fait le bureau de renseignements établi à la Direction de l'agriculture. Ce bureau de renseignements a une succursale à Paris, à l'Union coloniale ; et, pendant la durée de l'Exposition, une annexe de ce bureau y est établie, de sorte qu'il est très aisé à toute personne qui désire un renseignement sur la Tunisie et les facilités qu'elle y trouverait pour gagner sa vie et faire une entreprise quelconque, d'avoir des indications complètes. Il suffit ou d'écrire, à Tunis, à la Direction de l'agriculture, ou ne s'adresser, à Paris, à l'Union coloniale.

Le système que je viens de vous exposer ne fonctionne que depuis quelques années. Ce n'est guère que depuis trois ou quatre ans qu'il est organisé d'une manière complète, et déjà nous avons pu obtenir un certain nombre de résultats. Nous avons vendu déjà passablement de propriétés, et je tiens à vous signaler les résultats qui ont été obtenus dans la région de Sfax. Autour de la ville de Sfax existe une forêt d'oliviers. L'olivier est la culture principale de cette région. On a pu dire que ce pays-là est le pays d'élection de l'olivier. On y voit les plus beaux oliviers du monde, et les indigènes qui avaient planté ces oliviers jadis ont recueilli des revenus extrêmement avantageux. Quelques Français, quelques Européens établis à Sfax avaient eu l'idée d'imiter les indigènes. La Direction de l'agriculture a voulu faciliter cette plantation et elle a mis à la disposition des planteurs d'immenses espaces de terrains qui s'étendent en arrière de Sfax. Elle les vend à des conditions très favorables, à 10 francs l'hectare, mais avec obligation de planter. Eh bien ! Messieurs, à l'aide de la publicité que nous avons pu faire uniquement en envoyant aux personnes qui s'adressaient à la Direction une brochure spéciale sur la matière, une brochure, d'ailleurs, fort remarquable, écrite par M. Bourde, ancien directeur de l'agriculture, simplement par suite de la diffusion de cette brochure, nous sommes arrivés, en quelques années, à obtenir la plantation d'un million de pieds d'oliviers, et il a été employé à cette plantation une somme de 3 millions de francs. On dit que les capitaux, en France, passent difficilement la mer pour se rendre aux colonies ; voici un exemple qui montre non seulement qu'il y a en France des capitaux, ce dont personne ne doute, mais que ces capitaux, lorsqu'ils trouvent des placements avantageux, n'hésitent pas à aller aux colonies.

Et ce n'est pas le seul exemple que nous en avons en Tunisie : j'ai parlé des premiers colons qui sont venus, en dehors de l'initiative gouvernementale. Ils ont été suivis depuis lors par beaucoup d'autres colons, et ils ont apporté avec eux des capitaux importants. Chaque année nous voyons un plus grand nombre de colons venir s'installer en Tunisie. Comme la Direction de l'agriculture veut aider non seulement les acquéreurs de terres domaniales, mais les colons qui viennent en Tunisie pour acheter n'importe quelles propriétés, nous distribuons même des

listes de propriétés à vendre appartenant à des particuliers, et nous pouvons constater l'efficacité de cette propagande.

Au point de vue commercial, les résultats obtenus par le Protectorat ne sont pas moins brillants. Avant l'occupation, il ne dépassait pas 25 millions, importation et exportation, et maintenant il atteint et dépasse 100 millions. L'importance du commerce de la Tunisie a donc quadruplé, et l'importance du commerce français n'a pas crû dans des proportions moindres. Avant l'occupation, la France luttait péniblement, n'était guère qu'au troisième rang des nations qui commerçaient en Tunisie. L'Italie et l'Angleterre la dépassaient. Actuellement, la France est au premier rang et elle fait un commerce de plus de 60 millions dans la Régence. Voilà, Messieurs, d'une façon très générale, quelques indications sur ce que nous avons pu faire en Tunisie. Nous avons rencontré de grandes difficultés, mais maintenant le mouvement est lancé et nous espérons que le peuplement français ne fera que s'accroître avec les années.

Communications avec le Bahr-el-Ghazal. — Les communications sont régulièrement établies entre l'Égypte et les postes militaires et commerciaux de l'État du Congo au Bahr-el-Ghazal. On n'a pas oublié l'excursion sensationnelle faite sur le Haut-Nil par le commandant Henry et le major Peake, qui ramenèrent l'arrière-garde de la mission Marchand. Un courrier de l'enclave de Lado vient d'arriver en Belgique. Les lettres sont parties de Redjaf le 5 Août et ont été remises à destination le 3 Septembre ; elles ont donc mis exactement vingt-neuf jours pour arriver. Les officiers de l'enclave assurent qu'une canonnière anglaise fait un service régulier entre leur poste et Fachoda-Khartoum. La canonnière emporte les correspondances et revient aussitôt avec le courrier destiné à l'enclave.

Les relations entre Anglais et Belges sont des plus amicales et les officiers belges sont enchantés de leurs camarades anglais. Les officiers anglais rendent aux postes belges des visites. C'est ainsi que, par le *Khaïbar*, le gouverneur de Fachoda, capitaine Sanders, est remonté jusqu'à Redjaf, où il a été royalement reçu par la petite garnison commandée par le lieutenant Vonderslyen. Il avait avec lui, comme escorte, des soldats égyptiens et une vingtaine de prisonniers derviches. Les Anglais permettent aux officiers belges de rentrer par le Nil et les transportent à bord de leur canonnière.

Les chemins de fer anglais dans le Transvaal. — La *Revue sud-africaine* publie des renseignements intéressants sur les chemins de fer industriels que les Anglais, malgré les opérations de guerre, sont en train de construire dans le pays minier du Transvaal :

« Notre dernier courrier de Johannesburg nous apporte une nouvelle fort intéressante. Malgré les nécessités de la guerre, les autorités militaires ne perdent pas de vue les besoins de l'industrie aurifère, et elles ont déjà commencé la construction de deux lignes de chemin de fer dont le but est de faciliter grandement l'exploitation des mines aussitôt que la pacification du pays le permettra.

La première de ces lignes sera parallèle à celle qui dessert actuellement le Witwatersrand, de l'Est à l'Ouest. Elle sera construite à un kilomètre environ au Sud de cette ligne, en passant sur les extrêmes deeplevels, et elle sera principalement destinée à amener aux mines les charbons des houillères de Springs et de

Boksburg, les bois de charpente, les machines et généralement toutes les marchandises lourdes. La ligne actuelle, qui, avant la guerre, ne pouvait suffire aux besoins, sera plus particulièrement réservée aux voyageurs et au trafic de grande vitesse.

La ligne Sud partira d'abord d'un point voisin de l'embranchement d'Elandsfontein, et un peu plus tard elle sera prolongée jusqu'à Springs, à l'Est ; à l'Ouest, elle passera sur la ferme Roodepoort, sur une partie de la French Rand et de la Lancaster pour aboutir aux mines de Randfontein. Les travaux de construction sont effectués actuellement dans la section comprise approximativement entre la Crown Deep et la Rand Central Ore Reduction.

Quant à la seconde ligne de chemin de fer, dont les travaux sont également commencés, elle part du Vaal river pour aboutir à Johannesburg en se raccordant à la ligne du Rand, à l'Ouest de la ville, en un point voisin de la Consolidated Main Reef. Environ 10,000 Cafres sont actuellement employés aux terrassements. Le but de cette ligne est de parer à la difficulté qui pourrait surgir après la guerre, dans le cas où la Netherlands Railway Company s'opposerait à ce que les autorités anglaises fissent usage de son réseau et soulèverait une question d'arbitrage à propos du rachat prévu par son contrat. Nous croyons savoir que, dans la colonie d'Orange également, la ligne du Natal, qui s'arrête en ce moment-ci à Bethlehem, va être immédiatement poursuivie pour se raccorder avec la ligne principale aux environs de Kroonstad. De cette manière, l'Angleterre sera maîtresse de tout le système ferré du Natal, de l'Orange et de la colonie du Cap, et elle aura une voie de pénétration du Vaal river jusqu'à Johannesburg par la nouvelle ligne dont nous venons de parler. On pourra donc se passer entièrement, momentanément, de la Netherlands Railway et, par conséquent, amener très rapidement cette Compagnie à composition. »

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

BULLETIN MENSUEL COMMERCIAL.

Le commerce du monde. — Durant les huit premiers mois de cette année, les échanges de la France avec l'étranger ont porté sur trois milliards et demi de francs, c'est-à-dire 2,999,866,000 fr. à l'importation, et 2,665,328 fr. à l'exportation. Si nous comparons ces chiffres avec ceux de la même période de l'année dernière, nous constatons en premier lieu que nos prélèvements à l'étranger sont encore en progression décroissante, au total plus de 24 millions de moins qu'en 1899. Ce résultat pourrait paraître favorable en tant que c'est d'autant moins d'argent que nous avons à payer en dehors de France. Mais si les 94,120,009 fr. de moins-value sur l'importation des objets d'alimentation (524,650,000 fr.) prouvent que nous pouvons plus facilement subvenir à nos propres besoins, il faut remarquer d'autre part que nos achats de matières premières, 1,902,681,000 fr., ont également fléchi de près de 33 millions de francs : l'industrie aurait été, par

conséquent, moins active au cours de cette période, qu'en 1899. Et enfin, autre symptôme peu favorable, nos concurrents de l'extérieur nous ont envoyé pour 572,535,000 fr. de leurs produits manufacturés, soit 102,826,000 fr. ou 22 % de plus que l'année dernière.

A l'exportation, nous gagnons 80,856,000 fr. avec les 479,810,000 fr. de produits alimentaires sortis de France. Les colis postaux, 136,642,000 fr., sont également en majoration de 24,721,000 fr. Ceci vient un peu compenser les 31,550,000 fr. que nous avons perdus sur les objets fabriqués, dont nous avons expédié pour 1,317,071,000 fr. La sortie des matières premières a subi, de son côté, une diminution de 66,460,000 fr., avec un chiffre global de 731,805,000 fr.

En resumé, les statistiques en valeurs n'accusent guère de la prospérité. Attendons, pour juger plus sainement la situation, les statistiques en quantités que nous n'avons pas encore sous la main.

En ANGLETERRE, le *Board of Trade* enregistre pour les huit premiers mois 237,967,068 liv. st. à l'importation et 193,911,944 liv. st. à l'exportation, c'est-à-dire, comparaison faite avec 1899, une plus-value de 6 1/2 % pour l'importation et une plus-value de 12 1/2 % pour l'exportation.

Voici les principaux articles sur lesquels portent ces augmentations.

A l'entrée : sur les produits d'alimentation, 3,957,531 liv. st., sur les métaux, 2,509,474 liv. st., sur les matières premières textiles, 4,434,844 liv. st., sur les autres matières premières, 6,896,047 liv. st., sur les objets fabriqués, 2,138,618 liv. st.

A la sortie : sur les matières premières, 9,619,007 liv. st., sur les fils et tissus, 3,659,300 liv. st., sur les métaux, 6,850,075 liv. st., etc.

Nous nous sommes bornés à relever ici les chiffres les plus saillants.

Le commerce de la BELGIQUE pendant les huit premiers mois de cette année se résume ainsi : importations, 1,399,231,000 fr. contre 1,418,315,000 fr. en 1899, soit 19,124,000,000 ou 8 % de diminution cette année ; exportations, 1,147,251,000 fr. contre 1,176,709,000 fr., c'est-à-dire 29,548,000 fr. ou 1 % de moins.

A propos de la Belgique, il nous paraît instructif de rappeler quelques chiffres qui révèlent le développement économique de ce pays. Le commerce belge se chiffrait, en 1875, par 2,409 millions de francs, dont 1,307 pour les importations et 1,102 pour les exportations ; il s'est élevé en 1899, à 3,880 millions de francs, en accroissement de 471 millions, les importations comptant dans le dernier total pour 2,108 millions et les exportations pour 1,772. Le commerce belge a, par conséquent, presque triplé son chiffre en 25 ans.

La même comparaison faite pour l'ALLEMAGNE présente également un très grand intérêt.

En 1875, l'Allemagne avait un commerce extérieur de 7,515 millions de francs, dont 3,102 millions d'exportations. Aujourd'hui, c'est-à-dire en 1899, le commerce allemand s'est accru de 3,970 millions : il est de 11,485 millions, dont 6,496 à l'importation et 4,989 à l'exportation.

Voilà tous chiffres qui sont suffisamment éloquents pour se passer de commentaires.

J. PETIT-LEDUC.

FRANCE.

La France coloniale. — Sous ce beau titre, vient de se fonder, à Paris, une Société de jeunes coloniaux dont le programme, très vaste, peut se résumer ainsi : grouper en un faisceau tous les Français qui, entre 15 et 35 ans, veulent aller aux colonies et ceux qui rèvent d'aider les entreprises coloniales de leur talent ou de leur argent. Mettre en relations futurs colons et futurs administrateurs de nos possessions. Fournir à toutes les entreprises coloniales une élite de jeunes gens aptes à remplir les diverses fonctions qu'on voudra leur confier. Établir et perpétuer sur les cinq continents des rapports de solidarité et de bonne camaraderie entre les colons français, anciens et nouveaux venus.

Enfin, constituer des bourses de voyage avec le secours de l'Etat et des grandes Sociétés de colonisation et d'économie sociale (Comité Dupleix, Expansion française coloniale, Union coloniale, Société de Géographie de Paris, Comité de l'Afrique française, Alliance française, Comité d'études algériennes, Société d'économie politique, etc.), pour les élèves des Facultés de l'État et des grandes Écoles commerciales, industrielles et agricoles.

La jeune Société a son siège à l'Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, à Paris. Elle a déjà reçu de précieux encouragements et l'appui moral et matériel de MM. Marcel Dubois, professeur à la Sorbonne, Gabriel Bonvalot, explorateur, E. M. de Vogüé, d'Haussonville, A. Mézières, de l'Académie française ; Guillain, prince d'Arenberg, Gabrat, Louis Bruner, Gerville-Réache, députés ; Roune et Binger, directeurs au Ministère des Colonies ; H. Hulot, secrétaire-général de la Société de Géographie.

Au mois de Novembre prochain, la *France coloniale* fera don d'une bourse de voyage aux membres de la Société qui auront été jugés les plus capables de devenir de bons colons.

Elle ouvre, dès à présent, un concours qui sera clos le 1er Mai 1901, à la suite duquel il sera décerné une bourse de voyage, des médailles en argent et en bronze, des prix en volumes, aux mémoires qui en seront dignes.

La commission exécutive de la *France coloniale* est composée de MM. A. Daribère, M. Descamp, R. Doucet, R. Moulin, M. Ruedel, G. Thébaut, licenciés, diplômés de nos grandes Écoles, avocats, ingénieurs, dont plusieurs sont déjà connus dans la presse coloniale.

De tout cœur, je souhaite une heureuse réussite à cette pléïade de jeunes talents et de nobles énergies, unis dans le but louable d'assurer la grandeur et la richesse de la France dans ses colonies les plus lointaines.

EUROPE.

Le port d'Anvers. — A l'occasion de la situation économique de la Belgique, on a pu se rendre compte des immenses progrès que ce pays avait accomplis, depuis la proclamation de son indépendance, mais principalement depuis 1870, tant pour la production industrielle, que pour l'extension de son commerce extérieur. Une des preuves de cette dernière extension est fournie par le tableau de la navigation de la Belgique et surtout du port d'Anvers, le seul qui soit en

réalité à considérer. Newport n'ayant qu'une importance tout à fait secondaire, et Ostende étant plus spécialement un port de voyageurs, et non un port de trafic proprement dit.

Or, d'après les chiffres contenus dans le rapport sur le budget de 1899 rédigé par M. Helleputte, éminent membre du Parlement de la Belgique, la situation du port d'Anvers, tout en étant très prospère, prise en elle-même, laisserait cependant à désirer, si on la compare à celle de deux ports rivaux, Rotterdam et Hambourg. C'est ce que M. Aubry fait ressortir, ainsi qu'il suit, dans les colonnes de la *Réforme économique :*

« Si l'on prend comme point de départ l'année 1880, on constate que, dans cette année, le nombre des navires entrés dans le port d'Anvers avait été de 4,475; ce nombre s'est accru chaque année, et, pour 1897, nous arrivons à 5,246, soit une augmentation de 771 ou près de 17,5 %, soit une moyenne annuelle de 1 % environ. Si, du nombre des navires nous passons au tonnage, nous nous trouvons en présence de résultats bien supérieurs ; en effet le tonnage, en tonnes de 1,000 kilog., était, en 1880, de 2,504,725 ; et, pour 1897, nous atteignons le chiffre de 4,694.170 ; soit une augmentation de 2,189,445 ou 87 %, ce qui représente une augmentation de près de 5 %. Ce sont là, on en conviendra, des résultats très satisfaisants. Cependant nos voisins ne s'en contentent pas, et ils poussent le cri d'alarme, assurant que l'avenir d'Anvers est sérieusement menacé si l'on ne prend d'urgence les mesures nécessaires pour conjurer le danger. La Chambre de Commerce d'Anvers elle-même déclare que la situation de leur port devient de plus en plus critique.

Ce n'est pas à nous, Français, de nous prononcer sur la valeur de ces craintes, ni sur les moyens qu'il y aurait à employer pour parer au danger que redoutent nos voisins; nous n'avons qu'à reproduire certains chiffres, empruntés au même document, et qui mettent en parallèle les résultats obtenus, pendant la même période, par les ports de Rotterdam et de Hambourg.

En ce qui concerne Rotterdam, le nombre des entrées, en 1880, avait été de 3,456, soit plus de 2,000 de moins qu'à Anvers; tandis qu'en 1897 ce nombre a atteint 6,212, c'est-à-dire qu'il dépasse également de près de 1,000 celui d'Anvers, ce qui donnerait une différence d'environ 2,000 au profit du port néerlandais. L'augmentation des entrées, pour ce port, a donc été de 2,756, soit en chiffre rond, 80 %, ce qui représente une augmentation moyenne annuelle de plus de 4,5 %. Pour le tonnage, les résultats sont de beaucoup supérieurs à ceux d'Anvers : ils le sont même, ainsi qu'on le verra plus loin, à ceux de Hambourg. En 1880, le tonnage des marchandises arrivées avait donné 2,260,000, soit, à peu de chose près, le même chiffre qu'à Anvers. En 1897, à la suite d'une progression qui ne s'est pas interrompue durant toute la période, nous montons jusqu'à 8,484,789, soit une augmentation de 6,224,789 tonnes, ou 275 %, ce qui représente une moyenne annuelle de 15 %. On comprend que les Belges voient d'un œil jaloux les progrès du port du Rotterdam.

Ceux de Hambourg ne paraissent pas moins sérieux, et ils ne sont, relativement, que de bien peu inférieurs à ceux de Rotterdam, dont ils dépassent du reste les nombres absolus. En 1880, les entrées se sont chiffrées par 6,024 ; en 1897, elles s'élèvent à 11,172, ce qui donne une augmentation de 5,148 ou 85 %, ou 4,80 de moyenne annuelle. Pour le tonnage, Hambourg se trouvait, en 1880, inférieur à Anvers avec un total de 2,496,950, tandis qu'en 1897, nous en trouvons 8,066,661, ce qui donne 5,569,714 ou 223 %, soit une moyenne annuelle de 12 %.

Ainsi, tandis que, pour le nombre des entrées, Hambourg gagnait 85 %, Rotter-

dam 80, Anvers ne bénéficiait que de 17,5 %; pour le tonnage, en présence d'un accroissement de 275 % à Rotterdam, de 223 % à Hambourg, Anvers n'a à opposer qu'une augmentation de 87 %. Évidemment, ces résultats d'Anvers ne sont pas à dédaigner, mais les intéressés jugent par comparaison et ils déclarent l'avenir de leur port gravement compromis. Il est vrai que si la progression précédente se continuait encore pendant quelques années (car elle ne saurait être indéfinie), la situation d'Anvers serait relativement faible en face de ses deux concurrents : Hambourg gagne par an 4,80 % pour les entrées et 15 pour le tonnage, tandis qu'Anvers ne présente qu'un gain de 1 % pour les entrées et moins de 5 % pour le tonnage.

Relativement, ces résultats peuvent évidemment inspirer quelques réflexions, surtout si l'on fait un retour sur le passé. En effet, en 1880, pour les entrées, Anvers venait au second rang, après Hambourg, mais sensiblement avant Rotterdam ; pour le tonnage, il occupait le premier rang, suivi de près par Hambourg, mais devançant encore Rotterdam de 250,000 tonnes. Dix-huit ans après, ce port est tombé au troisième rang, tant pour le nombre que pour le tonnage des navires, et, à ce dernier point de vue, entre lui et chacun des deux autres ports, il y a presque une différence de 100 %.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, nous ne formulerons aucun jugement sur cette situation ; nous émettrons seulement un vœu : c'est que les pouvoirs publics, en France, ne se laissent pas distancer par Anvers, qui réclame des travaux d'amélioration. Nous aussi, nous avons des ports situés dans des positions excellentes, mais pour lesquels on n'a peut-être pas fait tout ce que l'on devait : dans la région qui nous occupe aujourd'hui, c'est Dunkerque, c'est Boulogne. Il est regrettable que l'agencement et l'outillage de ces ports laissent tant à désirer, que beaucoup de nos expéditions, au lieu de se faire par eux, s'opèrent par Anvers, que les Belges veulent aménager et améliorer pour offrir, sans doute, plus de facilités aux marchandises de provenance française ou à destination de la France. »

ASIE.

Les mines d'or du Japon. — Après le Transvaal et le Klondyke, voici qu'on découvre de nouveaux champs aurifères au Japon.

Le centre de l'exploitation est à Hokkaïdo, dans la province de Kitami, au Nord-Ouest de l'archipel japonais ; et quoique l'extraction du précieux métal soit faite par un procédé encore primitif, le rendement semble devoir être assez élevé.

Les mines de Hokkaïdo couvrent une superficie de près de 800 hectares. Comme dans l'Alaska, des prospecteurs et des mineurs de toutes les nationalités commencent à envahir la province de Kitami. Le village d'Esahi qui, il y a un an, ne comptait que 400 habitants, a vu sa population portée à plus de 8,000 âmes. Tous les jours on constate l'arrivée de nombreux étrangers et les dix agents du fisc, délégués par le gouvernement japonais, ont la plus grande peine à maintenir l'ordre et à recouvrer les taxes de location.

AFRIQUE

L'élevage du mouton en Tunisie. — M. le Dr Paul Cazeneuve analyse dans l'*Agriculture Moderne* un intéressant mémoire d'un colon français, M. Magnan qui exploite depuis quinze ans un vaste domaine en Tunisie.

M. Magnan y expose en premier lieu que l'élevage ne peut être rémunérateur que si l'on organise l'exportation en France et dans les autres pays européens. D'autre part, cette exportation ne peut devenir pratique et réalisable qu'autant que l'élevage se fera sur une vaste échelle ; enfin cet élevage en grand ne peut s'effectuer qu'en groupant les capitaux et en créant de grandes Compagnies. Seules de grandes Compagnies pourront acheter des domaines très étendus sur lesquels elles édifieront les abris nécessaires, entretiendront les approvisionnements indispensables pour l'élevage et pourront constituer d'immenses troupeaux propres, au bout de dix-huit mois, à être exportés.

L'élevage du mouton, ainsi compris, ainsi réalisé, deviendra une source de richesse pour la Tunisie.

Le mouton, si apprécié pour sa viande et sa laine, sera fourni à la métropole par ses colonies, qui rempliront alors leur rôle véritable, celui de créer avec la mère patrie un courant d'échanges profitables à tous.

Avant de cultiver la vigne, l'Australie, qui compte parmi les colonies les plus prospères de l'Angleterre, a pratiqué avant tout l'élevage du mouton qui est devenu pour elle une source de véritable richesse.

Faut-il ajouter que l'élevage du mouton entraîne la production d'engrais très féconds dont la culture profite, quelle qu'elle soit ?

Cet élevage est l'opération agricole qui demande le moins de capitaux, qui produit de suite et est la plus facile à liquider.

D'autre part, les aléas paraissent devoir être très réduits en Tunisie, c'est-à-dire que les maladies réellement épizootiques y sont très rares.

En peu d'années, la Tunisie pourrait fournir à la France 150,000 moutons par an, représentant 3 millions de francs, et au moins pour 1 million de laine.

Loin de faire une concurrence fâcheuse [à l'Algérie, la Tunisie deviendrait sa coopératrice pour une exportation qui affranchirait la France d'une partie du tribut énorme que celle-ci paie chaque année, à cet égard, à l'étranger.

D'après les données les plus récentes, et l'on ne saurait trop insister sur ce point, le marché parisien est alimenté dans la proportion de 50 % par l'étranger.

En outre, pour satisfaire aux besoins de notre industrie et de notre consommation, nous payons chaque année pour 400 millions de laines aux Australiens et aux Américains du Sud.

M. Magnan déclare que l'élevage du mouton ne peut être rémunérateur que s'il se constitue de grandes Compagnies d'élevage qui exploitent d'abord et exportent ensuite ; il ajoute qu'à cet égard, depuis 1893, nous pataugeons sans que la question de l'élevage soit entrée dans une voie de réel progrès.

En 1893, M. Paul Bourde, alors directeur de l'agriculture en Tunisie, adressait à M. le résident général un rapport sur l'élevage du mouton en Tunisie, et il constatait qu'il n'était pratiqué que par un très petit nombre de colons et qu'il n'avait point fait de progrès parmi les indigènes depuis l'établissement du protectorat. La Tunisie, comparativement à l'Algérie, ne possédait pas le troupeau qu'elle pouvait entreprendre.

Malheureusement pour la colonie, M. Paul Bourde n'a pas attaché à cette question d'élevage l'importance considérable qu'elle comporte et son rapport n'est en somme qu'un ensemble de renseignements sur la façon dont se pratique l'élevage du mouton en Tunisie à la mode arabe ; il n'a abordé que très succinctement la question de l'amélioration de la race ovine par le croisement avec le mérinos et s'est borné à préconiser certaines mesures à prendre par le gouvernement pour engager le colon à composer son troupeau avec du mouton à queue fine.

M. Magnan déclare que les colons ont été complètement déçus : c'était inévitable, car l'élevage ainsi pratiqué par quelques petits colons ne peut aboutir à rien.

Si le petit colon élève du mouton barbarin à large queue, il est écrasé par la concurrence indigène ; s'il élève le mouton à queue fine, il n'en trouvera pas l'écoulement. Le mouton à queue fine, paraît-il, est aussi déprécié sur les marchés tunisiens par l'Arabe, qui est en définitive le grand consommateur, que le barbarin à large queue l'est en France.

Le colon veut-il envoyer en France ses moutons à queue fine, qui ne sont pas de vente rémunératrice en Tunisie, il ne trouve pas le trafic organisé, ni les Compagnies de transport prêtes à le seconder. C'est ainsi qu'en 1899 la Tunisie a exporté 500 moutons alors que les crédits d'exportation en franchise en prévoyaient 25,000.

En résumé, il faut transformer l'état de choses actuel ; il faut à tout prix créer, par une association de capitaux suffisants, une grande Compagnie d'élevage, sans quoi la Tunisie continuera à laisser sans profit une source importante de richesse agricole.

III. — Généralités.

Extrait de la Revue de Paris, *15 Juillet 1900.* — M. Christian Pfister rectifie les graves erreurs reproduites par plusieurs historiens sur la « Réunion de l'Alsace à la France, et démontre que cette réunion ne se fit pas d'emblée, que les traités de Wetsphalie n'en furent qu'une amorce et que la domination de la France ne s'est étendue que peu à peu, sur l'Alsace entière. Mais d'où vient l'attachement de l'Alsace à la France ? De ce que l'unité de l'Alsace s'est formée au sein de l'unité française.

« En 1648, ce qu'on désigne sous le nom d'Alsace est un amalgame étrange de « principautés dont les sujets se détestent presque toujours et ont peine à se « reconnaîttre compatriotes. La France a fait disparaître les barrières entre eux. »

En somme, si l'Alsace existe, elle n'existe que par la France. Les traités de Westphalie ont donné à la France une terre d'État, sans cohésion, sans aspiration commune. Ce que le traité de Francfort a repris à la France, c'est une province fortement unie avec une âme.

« La langue et les habitudes sont demeurées germaniques, mais l'âme est fran- « çaise, et voilà pourquoi l'Alsace se souvient encore et se souviendra toujours. »

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
RAYMOND THÉRY.

Lille Imp. L. Danel

La mort est cruelle pour la Société de Géographie.

Onze mois après lui avoir ravi son vénéré Président-fondateur, M. Paul Crepy, elle lui enlève celui qui fut quelques moments notre second Président, pour devenir ensuite notre Président honoraire, M. Édouard Van Hende.

Car la Société de Géographie de Lille avait voulu ainsi honorer cet ouvrier de la première heure, dont le dévouement, la prudence dans les conseils, la courtoisie et l'amabilité avaient fait un précieux collaborateur de M. Paul Crepy, un ami de tous ses collègues du Bureau.

Cet honnête homme n'est plus. cette physionomie si lilloise est pour jamais renfermée sous la tombe. En l'absence de notre Président, M. Ernest Nicolle, qui était dans le Midi et n'a pu revenir en temps utile, tant a été soudaine la fin de notre Président honoraire, M. Quarré-Reybourbon, Vice-Président, a pris la parole sur la tombe entr'ouverte, parlant au nom du Comité d'Études et de toute la Société de Géographie de Lille.

Nous donnons plus loin son discours.

A. M.

DISCOURS DE M. QUARRÉ-REYBOURBON,

Vice-Président de la Société de Géographie de Lille,

AUX FUNÉRAILLES

DE M. ÉD. VAN HENDE,

Président honoraire, le 3 Novembre 1900.

Messieurs,

Au nom de la Société de Géographie, en l'absence de notre Président, M. Nicolle, je viens dire le suprême adieu à M. Édouard Van Hende, notre regretté Président honoraire.

Ce titre n'est-il pas déjà par lui-même, un hommage et un témoin de la respectueuse affection, de la sincère reconnaissance de ses collègues. L'affection, il avait su se la concilier par son amabilité, sa bienveillance, sa bonne grâce à accueillir tout le monde et à rendre service à tous. La reconnaissance, elle lui était bien due par notre Société, dont il était l'un des fondateurs et l'un des membres les plus dévoués.

Admirablement préparé à l'étude et à la vulgarisation des sciences géographiques par ses longues années d'enseignement, Ed. Van Hende mit avec empressement à la disposition du Comité fondateur sa solide érudition, son indiscutable compétence et son réel talent d'organisateur.

Que d'adhésions il recueillit, que de précieuses collaborations il sut provoquer ! Avec quel dévouement et au prix de quelles démarches, il procura à la Société de Géographie les moyens d'organiser les Concours et de décerner des récompenses désormais assurées par des donations perpétuelles.

Pour ainsi dire en un mot, Van Hende fut, dès les premiers jours et demeura jusqu'à la fin pour les membres de notre Société de Géographie l'ami, le conseiller et le guide. Et voilà pourquoi nous n'aurions pu le laisser partir pour le long voyage de l'éternité sans lui adresser encore un merci et un dernier adieu.

M. Van Hende était aimé de tous, il emporte avec lui les sincères regrets de tous ceux qui l'ont connu et apprécié. Ces regrets, il les mérite, car il a vraiment passé en faisant le bien. Aussi avons-nous la ferme conviction qu'il a déjà, dans un monde meilleur, la récompense de cette longue vie toute d'honnêteté, de travail et de dévouement ; c'est donc là-haut que nous disons au revoir, à ce cher et vénérable ami.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 17 Octobre 1900.

Présidence de M. Ernest NICOLLE, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

MM. Ernest Nicolle, Quarré-Reybourbon, Merchier, Raymond Théry, Houbron, Beaufort, Schotsmans, prennent place au Bureau.

MM. Boulenger, Fernaux-Defrance, Godin, Vaillant et le Docteur Vermersch se font excuser.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée générale, en date du 27 Juillet, a été publié dans le Bulletin du mois d'Août dernier.

Adhésions nouvelles. — Depuis le 27 Juillet, le Comité a admis 19 Membres nouveaux. La liste en est publiée à la suite du procès-verbal.

Mouvement du nombre des Membres. — M. Fernaux-Defrance, toujours dévoué à la Société, a dressé le relevé suivant des entrées et des sorties des Membres de la Société :

SOCIÉTAIRES NOUVEAUX.	Du 1er Octobre 1898 au 30 Septembre 1899.		Du 1er Octobre 1899 au 30 Septembre 1900.	
A Lille et autres localités	189		130	
A Roubaix et Croix-Wasquehal	40	256	14	166
A Tourcoing et Mouvaux	27		22	
Sociétaires partis ou démissionnaires	121	138	83	94
Sociétaires décédés	17		11	
Excédent des entrées sur les sorties		118		72

Cette intéressante statistique montre que nous sommes toujours en progrès.

C'est un mouvement qu'il ne faut pas laisser se ralentir, car de notre nombre dépend beaucoup l'énergie de notre action.

Section de Roubaix. — M. Paul Destombes a donné sa démission de ses fonctions de Secrétaire-Trésorier dans lesquelles depuis longtemps il s'était acquis toutes les sympathies et qu'il quitte à cause de ses occupations, en consentant à rester Membre du Comité de Roubaix, ce qui nous permettra de profiter encore de son utile collaboration.

M. Charles Droulers a accepté de le remplacer, le vide que nous pouvions redouter se trouve ainsi immédiatement comblé. L'acceptation des fonctions de Secrétaire-Trésorier par M. Charles Droulers nous cause une très vive satisfaction, car nous avons tous pu apprécier l'intelligence et l'activité dont il a dejà donné des preuves comme Membre du Comité de Roubaix.

Une autre place vacante par suite du départ de notre estimé collègue, M. A.-F. Dupont, a été remplie par M. Jules Clety, avocat.

Nécrologie. — Nous avons eu le regret de perdre un de nos plus éminents collègues, M. Max. Brame, dont la haute honorabilité et la carrière si utile et si dévouée au bien public laisseront parmi nous de profonds souvenirs.

L'abbé Rouiet, ancien aumônier du corps expéditionnaire de Madagascar, vient de périr dans un naufrage en se rendant de Madagascar au Mozambique pour gagner le Transvaal, où il espérait faire œuvre humanitaire. On se souvient de la belle conférence qu'il nous fit en Mars 1898, où éclatait toute l'ardeur de cet apôtre convaincu de la colonisation.

Distinctions honorifiques. — Ont été promus :

Officiers de la Légion d'Honneur.

MM. Vincent, Préfet du Nord.
Ch. Barrois, Professeur à l'Université de Lille.
Jourdain, Président de la Chambre de Commerce de Tourcoing.

Chevaliers de la Légion d'Honneur.

MM. de Lapersonne, Doyen de la Faculté de Médecine de Lille.
Jean Crépelle, Constructeur à Lille.
Olivier, à Roubaix.
Miellez, Président de la Chambre de Commerce d'Armentières.
Lavaurs, Directeur des Mines de Courrières.

Officiers de l'Instruction publique.

M. Doumer, Professeur à l'Université de Lille.
Mme Martin-Brogniard, Directrice d'école, à Lille.

Officier d'Académie.

M. Ausset, Professeur agrégé à l'Université de Lille.

Mérite militaire d'Espagne avec Plaque.

M. Gustave Venot, Vice-Consul d'Espagne, à Lille.

Chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique.

M. H. Lesur, à Lille.

Chevaliers de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand.

MM. Watrigant, à Lille.
Stalars, à Lille.

Excursions. — Le grand voyage en Allemagne, à Oberammergau et à Vienne, qui nous donnait lors de notre dernière Assemblée les plus flatteuses espérances, a pleinement réussi, grâce à la direction expérimentée et dévouée de MM. Henri Beaufort et Paul Destombes, grâce aussi à la bonne entente et à l'entrain de tous ses participants qui en sont revenus enchantés. Il nous reste à désirer d'en entendre quelque jour le récit, et nous avons lieu de penser que ce souhait s'accomplira.

Conférences — Nous en avons eu deux jusqu'à présent :

Jeudi 11 Octobre. — M. Henry Leymarie : La Mission Léontieff en Abyssinie.
Dimanche 14 Octobre. — M. E. Salone : Le Maroc.

Très intéressantes l'une et l'autre sous des formes différentes, elles sont pour cette saison un heureux début qui ne sera pas démenti dans la suite, nous voulons l'espérer, par l'abondance et la valeur des sujets traités ni par le talent des conférenciers.

Exposition. — Une note placée hors texte dans le Bulletin d'Août, et quelques mots du Président en ouvrant la première Conférence ont annoncé nos succès à l'Exposition Universelle de 1900 : une Médaille d'or dans la classe 14 et une Mention honorable dans la classe 3 pour la Société, dont chaque Membre a sa part ; de plus des récompenses individuelles ont été attribuées à de zélés collaborateurs : à M. Merchier, notre très sympathique Secrétaire-Général, une Médaille d'or ; à MM. Quarré-Reybourbon, Vice-Président, et Cantineau, Archiviste, chacun une Médaille d'argent, justes témoignages dus à la continuité et à l'efficacité de leurs travaux.

Congrès. — Du 20 à la fin d'Août ont eu lieu à Paris : d'abord le 21e Congrès des Sociétés françaises de Géographie, puis le Congrès international de Géographie économique et commerciale, dans lesquels notre Société a été représentée par son Président, le Président de la section de Roubaix et par les deux Secrétaires-Généraux.

Nous ne pouvons songer à donner ici l'énumération même la plus succincte des sujets étendus et variés soumis à la discussion dans ces réunions où se resserrent les liens confraternels des amis à des titres divers de la Géographie. La Société recueillera, nous voulons le croire, dans son Bulletin et ses Conférences, l'écho des questions qui s'y sont agitées.

M. Ernest Nicolle, Président, et M. Merchier, Secrétaire-Général, font tour à tour ressortir la place que les représentants de notre Société ont tenue dans les

deux Congrès de Paris ; ils attirent l'attention de l'Assemblée sur l'intérêt qu'offrent les Congrès non seulement aux géographes de profession et aux Membres des Bureaux des Sociétés, mais encore à tous ceux qui ont quelque goût pour les multiples questions qu'on y traite, sans parler des fêtes et des excursions dont ils sont l'occasion.

Ils expriment l'espoir que l'an prochain le 22e Congrès, qui se tiendra à Nancy, cette ville si charmante, trouvera parmi nous de nombreux adhérents.

Communication. — La parole est ensuite donnée à M. Houbron sur les « Zigzags étymologiques à travers la Flandre ».

Avec beaucoup d'humour et de talent, notre très distingué Bibliothécaire a su nous intéresser à un sujet très aride qui a dû lui demander une grande dose de travail et de nombreuses recherches. Aussi les applaudissements ne lui sont-ils pas ménagés par l'Assemblée.

Dans le Bulletin de Novembre nous retrouverons cette communication, et nous en apprécierons d'autant plus la valeur que la lecture nous permettra de nous y arrêter davantage.

La séance est levée à neuf heures et demie.

MEMBRES ADMIS DEPUIS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JUILLET 1900.

Nos d'inscription. MM.

3782. ARNOULD (A.), industriel, rue de Wazemmes, 129.
Présentés par MM. *Ernest Nicolle* et *Dr Vermersch.*

3783. CARRISSIMO (l'abbé), aumônier militaire, rue de la Barre, 33-35.
P. Rigaux-Lefebvre et *Delahodde.*

3784. PINGRIS (Maurice), — A et M — monteur à la Cie de Fives-Lille, rue des Processions, 75.
Letombe et *Houbron.*

3785. LEPERS (Louis), brasseur, au Breucq, Flers.
Henri Beaufort et *V. Delahodde.*

3786. BEAUREPAIRE, peintre, boulevard de la Liberté, 60.
Georges et *Maurice Houbron.*

3787. SEITERT (A.), directr du Crédit Lyonnais, r. du Grand-Chemin, 49, Roubaix.
P. Destombes et *E. Boulenger.*

3788. LEMEITER (l'abbé Eugène), professeur à l'Institut. St-Jacques, Hazebrouck.
Van Hende et *Quarré-Reybourbon.*

3789. DELESTRAINT (Charles), sous-lieutenant au 16e chasseurs, rue Colbert, 54.
Lieutenants Thomas et *Poncelet.*

3790. LECOUR (Paul), industriel, à Lomme.
Mme Charruey-Pajot et *Dr Vermersch.*

3791. PLANCQ, boucher, rue de l'Abbé-Deleplanque, Canteleu-Lambersart
Lequin et *Merchier.*

Nos d'inscription. MM.

3792. Leser (Émile), rue des Longues-Haies, 8, Roubaix.
E. Boulenger et *Ch. Droulers.*

3793. Varloud (André), étudiant, rue de Fives, 36.
Robillard et *L. Picavet.*

3794. Derville-Wibaux (Louis), entrepr., rue St-Vincent-de-Paul, 16, Roubaix.
Dr Lepoutre et *A. Craveri.*

3795. Amelin (Maurice), sous-dirr du Dépôt des Forges, rue Nicolas-Leblanc, 53.
P. Destombes et *A. Craveri.*

3796. Miniscloux (colonel), directeur de l'Arsenal.
Haumant et *Merchier.*

3797. Mineur, professeur au Lycée Faidherbe, place Sébastopol, 32.
Crevaux et *Merchier.*

3798. Cornard, entrepreneur, place Thiers, 36, Tourcoing.
F. Masurel et *Petit-Leduc.*

3799. Reboux (l'abbé Paul), rue du Haze, Tourcoing.
F. Masurel et *G. Desprez.*

3800. Gauthiot (Robert), professeur au Lycée, rue d'Austerlitz, 31, Tourcoing.
F. Masurel et *Merchier.*

LIVRES, CARTES ET PHOTOGRAPHIES REÇUS OU ACHETÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE DEPUIS JUILLET 1900.

I. Livres.

1° DONS.

2377. La France d'Asie, un Français en Indo-Chine, par Eug. Gallois. Paris, André, 1900. — Don de l'auteur.

2378. Bou Saada la perle algérienne, par Eug. Gallois. 1900. — Don de l'auteur.

2379. Nos colonies à l'Exposition de 1900, par Eug. Gallois. 1900.— Don de l'auteur.

2380. Les Pyrénées françaises, par Gara Darsusy. Paris, Renwald, petite encyclopédie populaire illustrée, 1899.

2381. Chine et Ceylan. Août 1900. Abbeville, Paillard. — Don du Père Évrard.

2382. Paris en 6 jours, brochure Miriam illustrée. Paris, Rondelet, 1900. — Don de Mme Guyot-Tarbé.

2385. Trois jours à l'Exposition. Guide Miriam. Sens, 1900. — Don de Mme Guyot-Tarbé.

2386. Catalogues anciens d'Histoire et de Géographie de la Bibliothèque de la ville de Lille. — Don du Bibliothécaire de la ville. 4 volumes.

2387. Madagascar, routes et sentiers, par le général Galliéni (Extrait de l'Année coloniale). Tallandier, 1900. — Don de l'éditeur.

2389. Navigation intérieure de la France, notice sur les voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais. Arras, Repessé-Crépel, 1900. — Don de l'Administration des Ponts et Chaussées.

2392. Collection complète du Bulletin de la Société de Géographie de Lille, de 1880 à 1899 inclus. — Don de M. Van Hende.

2395. Les collections de géographie de l'Université de Lille, par M. Ardaillon. — Don de l'auteur.

2396. Navigation intérieure de la France. Notice sur les voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais, par M. La Rivière, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Arras, 1900. — Don de l'auteur.

2397. VIII[e] Congrès de navigation. Excursion à Douai. Dérivation de la Scarpe autour de Douai et traction électrique des bateaux, par le même. Arras, 1900. — Id.

2398. VIII[e] Congrès de navigation. Progrès des applications de la mécanique à l'exploitation des voies navigables, monopoles de traction, par le même. Paris, 1900. — Id.

2° ACHATS.

2383. Ardouin-Dumazet, Voyage en France, 21[e] série, Basse-Lorraine, Haute-Champagne.

2384. Idem, 22[e] série, Plateau lorrain et Vosges.

2388. L'Année coloniale, par MM. Ch. Mourey et Louis Brunel. Paris, Tallandier, 1900.

2391. Suédois et Norvégiens chez eux, par Quillardet. Armand Colin. Paris, 1900.

2393. Pour la Finlande, par M. Van der Vlugt. Paris, Librairie de l'Humanité nouvelle, 1900.

2394. Notre Globe, par Sieurin. Paris, Schleicher frères, 1900.

III. — PHOTOGRAPHIES.

DONS.

2390. Photographie des excursionnistes au millénaire de Bergues. — Don de M. le D[r] Vermersch.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

PROMENADE EN RUSSIE

Communication faite à l'Assemblée générale du 26 Avril 1900,

Par M. Napoléon LEFEBVRE.

Mesdames, Messieurs,

Après avoir remercié M. le Président des trop aimables paroles qu'il vient de m'adresser, je vous avertis de suite que la petite causerie que j'apporte est sans prétention aucune. De savantes études ont été données à la Société de Géographie sur la Russie, ses grandes villes, ses multiples ressources, sur la Moscovie et le Caucase par MM. Haumant, Merchier et autres chefs éminents de l'état-major géographique. Pour ma modeste part, je vous propose une promenade de 40 minutes, une promenade en zigzags, sans plan bien arrêté, une promenade comme en font les flâneurs et les poètes autant séduits par le pittoresque qui laisse les gens mourir de faim, que par les richesses palpables qu'on peut transformer en beaux écus sonnants et trébuchants.

En cherchant dans mes plus vieux souvenirs, je vois la Russie couvrant deux pages d'une géographie qui valait bien dix sous : c'était une tache verte s'étendant du mont Ararat, où l'Arche de Noé était arrêtée, au coin Sud-Ouest de la page de gauche, jusqu'à la mer des Phoques

que nous appelons mer de Behring; — s'étendant du Turkestan où un Russe tournait vers l'Inde un œil bourré de convoitise jusqu'à une mer située dans le Nord et qui me parut encombrée de montagnes de sucre blanc, d'ours blancs et de morses. Ce qui m'intéressa le plus dans cette ménagerie, ce fut une grosse chenille étendue en travers de la feuille verte, sur le dos de laquelle on avait écrit « monts Ourals », et qui devait avoir deux têtes puisque la feuille était échancrée vers la mer de Kara et vers la mer Caspienne. — Ce n'était, comme vous voyez, ni bien original, ni bien complet.

Une seconde révélation me vint des bonnes soirées d'hiver du village, au cours desquelles tout un voisinage de vieux soldats réunis autour du même feu, lisait et commentait les Récréations de l'école militaire. On revenait volontiers aux Aventures de trois prisonniers français en Russie. Il y avait là des choses tellement impressionnantes que les pipes des vieux s'éteignaient entre leurs mâchoires et que je faisais chaque nuit des rêves affreux. Les Russes dont il était question étaient des Cosaques, des Bachkirs, des Kalmouks, ce que nous appellerions des « irréguliers », des hommes qui n'en finissaient pas, montés sur des chevaux efflanqués, armés de lances, d'arcs, de flèches; le narrateur les montrait sinistres, féroces, tirant sur les traînards comme sur une cible, dépouillant et assassinant les pauvres soldats dont la ceinture était encore garnie de quelques écus. — Il me revient aussi qu'à Moscou, après la boucherie héroïque de la Moskowa, les Français avaient été précédés par des fables à faire frémir : on les avait représentés comme des ogres mangeurs de chair humaine et les commères russes qui s'entretenaient de ces choses graves sur le pas des portes furent très étonnées de les trouver si chétifs et en somme les plus aimables des hommes. — Les plus âgés, dans ce cercle de grognards, ajoutaient des souvenirs personnels : lors de la chute de Napoléon, il *« en était passé »* pendant des journées entières. Dans les imaginations, tous les alliés devenaient des Cosaques, des hommes carrés, très barbus. Il y avait même une bonne vieille qui, jeune fille en 1814, avait administré une maîtresse gifle à un Russe qui s'était permis de la regarder d'une certaine manière et de la prendre à la taille d'une certaine façon. Le seul souvenir de ce soufflet faisait rire toute la veillée. Le pauvre Russe s'en était allé la joue rouge et l'oreille basse, emportant avec tout cela la redoutable certitude de recevoir le knout le lendemain.

Mon opinion a changé depuis sur le compte de cet empire colosse

grand, avec ses prolongements asiatiques, comme deux Europes, ou, pour prendre plus haut un terme de comparaison, grand comme la moitié de la lune.

La Russie a le malheur de ne pas être — à l'instar de l'Europe occidentale — admirablement articulée et accidentée, comme si une aimable fée y avait passé. C'est une terre inachevée, une vaste plaine à peine remuée. Nous attribuerions cela aux révolutions géologiques, mais les Samoyèdes ont trouvé mieux. En ce temps-là, la Russie était une immense nappe de sable unie comme une mer d'huile : un dragon à petite tête, à très longue queue et malade vint y échouer. Les terrains de sédiment se déposèrent sur son échine et il finit par en être gêné : il se secoua et les quelques collines que nous connaissons en Russie apparurent. C'est vraiment dommage que le dragon n'ait pas été plus vigoureux ; sous ses secousses formidables, on aurait vu apparaître des montagnes comme les Andes ou comme l'Himalaya. — Mais le dragon était malade !

Le littoral est restreint : 8.800 kilom. quand la minuscule Grèce en a 4.000, c'est peu ; et des mers très défectueuses : la mer Glaciale, merveilleuse sous les aurores boréales, mais si souvent fermée par les glaces que les ingénieurs commencent à construire la flottille des bateaux briseurs de glace ; — la mer Baltique, à marées à peine sensibles, irrégulière, capricieuse, quinteuse, trop garnie de récifs, habitée par des vents très changeants, gelant au Nord comme une vulgaire mer Glaciale, d'une humeur tellement insupportable qu'on a cru pouvoir la comparer à la femme finlandaise qui, disent les mauvaises langues, mérite d'être battue plusieurs fois par jour ; il faut ajouter qu'elle ne s'ouvre sur l'Océan qu'avec la permission de deux portiers, le roi de Danemark qui est de la famille, et l'empereur d'Allemagne qui pourrait bien un jour se montrer très têtu ; — la mer Noire, dont le sultan rouge tient la clef, appelée « noire » à cause de son méchant caractère, trop souvent basse et marécageuse vers l'Ouest, et projetant vers le Nord l'affreuse mer d'Azof, une forêt de roseaux sur une mer de boue ; enfin la mer Caspienne plus déshéritée encore que les autres, vaste lac fermé, qui semble aux pessimistes condamnée à s'assécher graduellement et à disparaître bue par le désert et le Soleil ; qui, au contraire, paraît aux optimistes avoir réalisé la balance exacte de ses pertes et de ses recettes. — Dans ces conditions, on s'avance vers les mers libres, vers Constantinople, vers la Méditerranée et l'on a déjà atteint le Pacifique au bout de cette immense voie

ferrée du Transsibérien de près de 9.000 kilom. de long qui touche le flot marin à Vladivostok et à Port-Arthur.

Les fleuves pénètrent au plus profond du continent russe, mais ils ne sont pas tous sans défauts. Dans l'immense plaine, on les croit aisément condamnés à une perpétuelle indolence; c'est compter sans l'hiver qui les immobilise longtemps et sans le dégel qui amène les inondations. La Petchora et la Dwina sont inaccessibles aux bateaux 9 mois sur 12; quand la débâcle se produit, on voit une mer de boue s'étendre sur les rives et l'on recommande son âme à Dieu avant d'essayer de franchir les ponts. La Néva est une aimable exception, un amour de petit fleuve, de 58 kilom. de long, arrosant Pétersbourg du réseau de ses bras et débouchant en face de Kronstadt où 600 canons sont prêts à croiser leurs feux sur le téméraire qui tenterait d'assaillir la ville de Pierre-le-Grand. La Düna, le fleuve divagateur par excellence qui change si volontiers de lit et de bouche, dans un pays curieusement plissé. La Vistule, la belle rivière de Varsovie, dont la vallée supérieure a un charme si particulier avec ses collines couronnées de châteaux-forts, de couvents, d'églises, de chapelles, de ruines, terre bénie des archéologues, patrie de ces fameux vases en terre qui ont tant amusé : les paysans les découvraient en labourant la terre; ils en faisaient de petits musées et ils finirent par s'émouvoir de cette fécondité particulière de leur terroir : on discuta longtemps et finalement un plus malin trouva que s'il y avait là de si nombreux pots, c'est qu'ils y poussaient, et que s'ils y poussaient c'est que le sol était favorable à une telle végétation. Tout le monde applaudit et s'étonna de n'avoir pas plus tôt trouvé cette explication logique. — Le Danube dont on ne tient qu'une bouche, celle d'extrême gauche. Le Dniéper, le Nil russe dont la largeur moyenne varie entre 680 m. et 10 kilom.; le fleuve dont les inondations font fuir les villages sur les collines; le fleuve qui a ses poissons à lui à part deux, l'un du Rhône, l'autre du Don; le fleuve des Cosaques zaporogues, des Cosaques des Chutes qui, au moment des crues, franchissent les rapides avec leurs barques afin de pouvoir se prévaloir de leur audace au milieu de la tribu et d'être sûrs à leur mort d'aller recommencer une nouvelle vie dans le Walhalla des hommes qui n'ont pas peur. — Le Don, sur les bords duquel se développe fiévreusement une civilisation née d'hier, et la Volga, la grande artère russe qui, par une étrange ironie naturelle, envoie le tribut considérable de ses eaux dans une mer dont l'existence apparaît toujours comme précaire et menacée. Tous ces

fleuves forment un réseau complexe dont des canaux sans cesse plus nombreux resserrent les mailles et on peut déjà se représenter une Russie sillonnée en tous sens par des voies navigables portant partout la prospérité et la vie et permettant une mise en valeur des richesses variées qui sont semées avec prodigalité de l'Océan Glacial à la mer Noire.

Pour nous renseigner un peu pendant le temps qui nous reste, parcourons rapidement le pays du Nord au Sud. Entrons de la mer Glaciale dans la mer Blanche et regardons : un paysage sombre, des rocs énormes, d'affreux marécages, une terre nue ou couverte d'un maigre lichen que mange le renne, des bouquets de sapins et de bouleaux, grands comme des arbustes, la patrie des Samoyèdes et des Lapons, races décrépites, exténuées par le climat, vivant sous de misérables huttes, buvant l'huile, mangeant la viande crue. La côte est couverte de croix rouges de toutes tailles érigées par des marins, des pêcheurs que la tempête a effrayés, qui sont descendus à terre, ont prié, et la tempête cessant, se sont retirés laissant une croix sur la côte. Nous sommes dans le pays de l'Archange où a grandi Arkhangel. Représentez-vous le long de la Dwina sombre un vaste marais parsemé d'ilots d'argile, élevez sur ces monticules des dômes, des églises, des chapelles, des monastères ; peignez à fresque, dorez, couronnez de croix et de coupoles ; mettez par ci par là des magasins, des maisons entourées de jardins sans clôture ; placez devant chaque fenêtre un géranium, un fuchsia, un laurier-rose, une charmante tête de jeune fille ; laissez l'herbe croître dans les rues et sur les places : vous avez Arkhangel, une place de Commerce qui fait penser à une ville sainte d'Orient.

Avant de descendre vers le Sud, jetons un coup d'œil vers le Nord et rêvons un moment d'explorations polaires et de mer glaciale. Il y a là un monde, un chaos de cristal, des tours de toutes formes, des fouillis de blocs de glace, de vastes plaines translucides qui semblent avoir été labourées par une charrue géante. Figurez-vous un de ces sites inhabités, silencieux, un monde du rêve, mettez au-dessus de cet admirable décor l'illumination splendide des aurores boréales : c'est le chemin du pôle où les soldats de la science, les Nansen et les Andrée se jettent à la recherche de l'inconnu ; le froid les tue, la faim les terrasse, ils tombent, mais leurs cadavres, dans le clair cristal du site où ils sont tombés, attestent la puissance et la volonté de l'homme chercheur, avide de connaître toujours davantage et qui ne

s'arrêtera que le jour où le monde lui aura révélé ses derniers secrets.

Au Sud des toundras s'étend la forêt, immense comme tout ce qui est russe. Le pin sylvestre, le bouleau, l'érable, l'orme, le sapin, l'aulne, le mélèze, le chêne y couvrent des espaces grands comme plusieurs de nos départements, séparés par de vastes landes couvertes de broussailles. En certaines régions, l'homme n'a pas pénétré ; les voies de communication manquent ; souvent l'exploitation a été inconsidérée : on a déboisé sur les rives des cours d'eau, quelquefois sur une largeur de plusieurs kilomètres. Le fleuve en est devenu plus indocile, l'inondation plus redoutable et on a failli tarir une source de richesses. — Le gouvernement russe est très heureusement intervenu pour favoriser le reboisement et protéger la richesse forestière.

Cette région a 200 jours d'hiver : la neige couvre le sol, la gelée suspend une admirable ornementation de glace ou de givre aux arbres de l'immense forêt : c'est comme le décor d'une vaste féerie silencieuse ; le paysan russe, naïf et superstitieux, se figure que la forêt est peuplée de lutins, de farfadets, d'esprits, de sorciers et de sorcières qui passent leur temps à danser en rond dans un doux clair de lune, au fond des clairières, et à galoper à cheval sur des samovars à tête de chien, sur des crapauds à tête d'oiseau, et qui n'ont pas de plus grande joie que de jouer de mauvais tours aux gens.

A la même hauteur, dans de larges espaces où la forêt a été éventrée, on rencontre d'immenses nappes bleues et or : c'est la culture du lin, du blé qui a gagné cette région ; et la betterave suit, avec de bons procédés de culture. Çà et là se dressent les hautes cheminées des usines, attestant que l'industrie s'implante là où apparaîtra bientôt la grande culture intensive.

Si le temps n'était mesuré, il y aurait une intéressante étude à faire des peuples de cette région qui disparaissent comme écrasés, submergés par les flots allemand et russe : les Esthes, les Lives, les Lettes, les Samogitiens, dans les provinces baltiques où l'élément allemand est considérable ; — les Esthes à la langue sonore, qui ont conservé dans certains recoins la coutume du mariage revêtant le caractère d'un enlèvement, la belle-mère souhaitant la bienvenue à sa bru au moyen d'un soufflet retentissant et le jeune époux recevant comme emblème de son autorité un fouet avec prière de s'en servir si Madame n'est pas sage ; — les Lettes qui ont conservé jusqu'au XVIIIe siècle des autels païens et célèbrent encore dans certains chants populaires le Tonnerre, la Fortune, la Jouissance, tout un paganisme ;

— les Samogitiens qui eurent longtemps un pape, le Krive-Kriveyto et des serpents sacrés : le pape vivait en régime vraiment cellulaire, au fond d'une forêt sainte, enfermé dans un temple sans fenêtres, où l'on n'entrait qu'à quatre pattes et d'où l'on ne sortait que mort ; le pape ne voyait plus la lumière du soleil et communiquait avec les fidèles au moyen d'envoyés qui se répandaient partout revêtus d'insignes à la vue desquels chacun se prosternait ; — les serpents ont disparu depuis une centaine d'années : le dernier est mort il y a 92 ans : c'était un brave serpent domestique qui partageait avec les enfants le lait du matin et le buvait en même temps et dans la même coupe. — Parlerai-je des Lithuaniens, race ultra-débonnaire, toujours contente : le Lithuanien condamné à mort, au XVI[e] siècle, se pendait de ses propres mains : à quoi bon donner ce souci à autrui ? Le Lithuanien abandonne le plus tôt possible son bien à ses enfants afin de vivre tranquille au coin du feu. Sa langue est remarquable : un philosophe a pu poursuivre pendant treize ans des recherches savantes sans trouver un seul mot qui ne fut chaste et pur ; c'est l'idiome d'Europe où il y a le plus de diminutifs affectueux et calins et d'expressions aimables ou touchantes. De la bonté, de la poésie tant qu'on veut, mais la volonté est absente et les Lithuaniens s'en vont.

Vous dirai-je que la Russie entreprend et poursuit la russification des provinces baltiques. La haine populaire a fait alliance avec le czar blanc : on se rappelle encore que le dominateur teuton faisait couper la jambe au serf qui avait fui. La mère esthonienne ne parle pas à son enfant du père Fouettard, du loup-garou ou de Croquemitaine ; elle dit : « l'Allemand, le Saxon vient ! » et l'enfant effrayé se tait et se tient tranquille. On pourrait citer comme autre preuve de la mauvaise réputation laissée par les Allemands ce détail qu'appeler un Lette « Vahrech ! » c'est-à-dire Allemand, c'est pour lui l'insulte la plus sanglante et qui flagelle plus durement qu'un soufflet.

Traversons la forêt de Bela-Veja où sont les seuls bisons qui existent encore en Russie et gagnons la région de la Steppe.

Elle s'étend au Sud de la forêt. C'est la plaine unie où l'on remarque fréquemment des collines artificielles de 10 à 15 m. de haut appelées kourganes : ce sont les tumuli, les tombeaux des anciens chefs tombés dans les grandes batailles ; leurs compagnons ont ramassé la terre sur leurs os afin de signaler au voyageur l'endroit où des braves dorment leur dernier sommeil. Aujourd'hui on a oublié batailles et héros : tout a sombré dans l'oubli. — Ces tertres étaient surmontés

d'une statue grossière appelée « Baba » par les populations qui s'obstinent à y voir de vieilles femmes les mains jointes sur les genoux. Beaucoup de ces statues ont été brisées ou déplacées pour faire des bornes ou orner des jardins. La tradition nous dit que les Babas étaient fortement enracinés au haut du monticule : il ne fallait pas moins de dix bœufs pour les emporter. mais la statue mettait plus de bonne volonté pour regagner sa place primitive : un seul bœuf suffisait : la statue semblait remonter d'elle-même sur la butte. — L'ignorance, ne s'expliquant pas l'origine de ces tertres, nous dit que ce sont les buttes des Sorcières au nez crochu : la vénération du paysan est grande à leur endroit : on s'y agenouille, on y dépose des grains de blé ou des pièces de monnaie ; beaucoup se signent en passant pour se garantir contre le mauvais esprit, — et nombreux sont les malades qui vont y demander une guérison, nombreuses sont les demoiselles qui vont y demander la fin d'un célibat déjà long et qui commence à peser. Le pâtre, très irrévérencieux, grimpe sur la tête des Babas et surveille de loin son troupeau en chantant quelque mélopée du pays.

La steppe n'est pas uniformément la même.

La Terre-Noire occupe le Nord ; elle profite de l'humidité de la forêt et s'abrite derrière elle contre l'influence funeste du Nord. Son nom lui vient de ce qu'elle est recouverte d'une couche d'humus de 50 cent. à 1 m. provenant de la décomposition des herbes de la steppe pendant un laps de temps qui varie suivant les évaluations de 3.600 à 6.000 ans ; c'est une zone fertile de 95 millions d'hectares, une Beauce grande comme une fois et demie la France, renfermant dans son sein une richesse d'azote qu'on a estimée à 16 milliards de francs.

Le progrès de l'industrie agricole fera du Tchernoziom un immense grenier à blé : les champs d'épis, de pommes de terre, de lin et de betteraves entaillent largement la steppe et rétrécissent chaque jour l'espace que le printemps reverdit et fleurit, et où le Kosak se lance au galop de son cheval, à travers les vagues de la prairie russe qui fait rêver de celle du Mississipi, grisé d'air, d'humidité et rêvant de prouesses inouïes pour la patrie et pour le czar. Cette belle steppe est menacée dans son ancienne et sauvage magnificence, menacée par la charrue et la science qui élargissent le thernoziom cultivé. Encore un demi-siècle et l'Ukraine de Mazeppa avec ses légendes si pleines de charme ne sera plus ; dans les solitudes où se perdait l'armée de Charles XII s'étendra la mer d'épis et bientôt la terre chantée par la poésie de Gogol ne sera plus qu'un souvenir.

Pressés par le temps, jetons un coup d'œil sur cette Crimée du Sud garantie des vents du Nord par le Tchatyr-Dagh, jouissant d'un printemps presque éternel et récoltant dans une terre toujours fleurie, le Johanisberg et le Champagne ; donnons un souvenir reconnaissant au czar de la paix Alexandre III, mort sur cette côte dans la villa de Livadia ; donnons aussi un souvenir au duc de Richelieu qui fonda la villa d'Oursouf, qui prépara la grandeur d'Odessa et fut tant aimé qu'à l'heure actuelle, bien des Russes des environs d'Odessa ne le croient pas mort et s'obstinent à espérer qu'un jour ou l'autre il reviendra leur serrer la main et leur dire de bonnes paroles ; — passons à côté des volcans de boue où les gens du pays voient les soupiraux de l'enfer, ce qui, entre parenthèse, les pousse à bien vivre, suivons le Caucase, traversons le pays du pétrole, le pays des adorateurs du feu, où il ne reste plus qu'un pauvre Guèbre prosterné sur le plateau de Sourabaneh en face d'un bec de gaz au lieu des incendies superbes qui embrasaient le temple du feu au milieu des chants et de la musique ; regrettons de ne pouvoir assister aux pêcheries de la Volga qui font des millionnaires mieux que les mines d'or de Sibérie ; évoquons dans notre imagination le tableau d'un immense chantier où travaille tout un peuple de 120 millions d'habitants, aidé par la science et le capital étrangers ; partout c'est l'activité, c'est l'adoption de meilleurs procédés, la culture se perfectionnant, les établissements industriels se bâtissant avec une hâte fébrile, les moyens de communication se multipliant avec une rapidité qui laisse les vieux peuples rêveurs. Telle est la Russie, telles sont les immenses ressources du grand pays slave que développera un peuple énergique, doué de belle initiative. — La distance, l'éternelle ennemie des Russes sera vaincue par la vapeur et l'électricité, les fleuves s'endigueront et leurs eaux maîtrisées dans un lit plus profond seront des éléments de fertilité et de richesse ; la forêt aménagée intelligemment et régulièrement exploitée perdra son charme peut-être et ses naïves légendes, mais elle fournira la matière d'une exportation considérable et d'un commerce très rémunérateur ; — la vaste Terre-Noire se couvrira chaque année de l'éblouissante parure des épis d'or ; les steppes du Sud se cultiveront, de vastes prairies couvriront les fonds de mer où se promenaient autrefois les monstres marins, et les vieux Cosaques regarderont d'un œil étonné et satisfait leur vieille terre embellie, enrichie, moins marâtre et ayant encore après tout autant de poésie et de beauté. En même temps que se développeront

les richesses, s'exalteront la générosité et la bonté du peuple slave. C'étaient les Slaves qui, au temps de la barbarie, abandonnant leurs foyers dans de perpétuelles migrations, laissaient la porte ouverte, le foyer garni de bois et des vivres dans un coin afin que l'étranger pût vivre et se réchauffer. Ce sont les descendants de ces Slaves généreux qui, devenus un grand peuple, jettent leur épée pesante dans le plateau de la balance et crient non : « Malheur aux vaincus ! » mais : « Malheur aux fourbes et aux chercheurs de mauvaises querelles ». En 1815, c'est un Slave, Alexandre Ier, qui se plantait dans Paris en face de la Prusse qui avait comme une sombre vision de ruines et de sang et qui rappelait cette ennemie féroce à plus de dignité ; en 1875, c'est encore un czar de Russie qui empêcha Bismarck de nous chercher une nouvelle querelle d'Allemand et qui lui dit que la France avait assez souffert. Aujourd'hui la France refaite, puissante, tend sa main à l'amie des mauvais jours et avec elle travaille au maintien de la paix européenne.

Je termine en vous remerciant de votre aimable attention et en vous demandant d'applaudir à un tel rapprochement : la paix est chose bonne en soi, elle permet au monde de s'instruire, de s'enrichir et de travailler à créer cette cité idéale où il y aura pour chaque homme la plus grande somme possible de liberté et de bonheur.

Napoléon LEFEBVRE.

ZIGZAGS ÉTYMOLOGIQUES A TRAVERS LA FLANDRE

Communication
faite à l'Assemblée générale du 17 Octobre 1900,

Par M. Georges HOUBRON
Bibliothécaire de la Société de Géographie de Lille.

Il existe plusieurs méthodes pour parvenir à la connaissance historique d'un pays. La première et la meilleure est la méthode

d'investigation directe. Elle consiste à lire les chroniqueurs, à compulser les archives, à dépouiller les chartes et les vieux manuscrits, à étudier les monuments, les œuvres d'art, les traditions populaires, les découvertes archéologiques, épigraphiques, etc. Une seconde méthode, qui, ne peut être qu'accessoire, consiste à déployer devant soi la carte du pays qu'on veut étudier, à prendre un par un chaque nom géographique, à en chercher l'étymologie souvent confuse, en ayant soin de les contrôler avec de vieilles cartes et de vieux textes; certaines de ces étymologies, bien comprises, pourront vous apporter des révélations curieuses et inattendues. C'est ce que j'ai essayé de faire ici pour la Flandre : une sorte de voyage fantaisiste, de zigzag étymologique à travers notre pays, sans lui assigner d'ailleurs de délimitation précise. J'y ai fait, par hasard, avec l'aide de guides plus compétents que moi, un certain nombre de trouvailles que tout autre eût faites à ma place, et c'est de quoi je me permets de vous entretenir aujourd'hui.

Pour ne pas élargir trop mon sujet, je laisserai de côté volontairement toutes les dénominations qui pourraient nous renseigner sur la géographie *physique* de l'ancienne Flandre, à savoir les noms qui rappellent par leur radical ou leur terminaison l'existence de dunes, de digues, de marais (autrefois si nombreux dans notre pays), de bois, de prairies, de collines, de routes, de chaussées romaines ou autres, de camps militaires, de cours d'eau, de gués, ponts, écluses, bacs, tonlieux ou péages, etc. Malgré l'intérêt que pourrait offrir en ses développements une étude de ce genre, j'aime mieux passer tout de suite à la géographie politique, ethnographique, économique, et répondre à cette question : quelles sont sur la carte de Flandre (sans limites précises) les principales désignations géographiques dont l'étymologie peut nous éclairer sur l'origine, l'état politique, la langue, la religion et les conditions d'existence habituelles de nos ancêtres ?

Prenons d'abord les termes génériques désignant la contrée elle-même, et qui tirent leur nom des peuples qui l'habitent. Flandre, Flamand, d'où vient cette expression ? Est-il possible de retrouver dans l'étymologie de ce mot quelque explication sur l'origine de notre race ? La chose semble difficile. Les uns inclinent à penser que Flandre viendrait d'un chef franc appelé Flander, ce qui rappelle l'explication enfantine qui faisait remonter le nom de France à Francus, fils d'Hector. Nous savons que Franc veut dire en tudesque homme libre. Quant à Flamand, le mot vient probablement de vlaem qui

signifiait en saxon étranger, barbare. Il est probable que nos ancêtres flamands sont venus, comme tant d'autres peuples, de l'extrême Nord, se fondre au milieu des populations voisines qui leur auront donné ce nom. En tous cas, le terme générique de Flamand finit par s'appliquer à un ensemble de peuples, y compris surtout les Morins et les Ménapiens qui occupèrent probablement la Flandre avant les Flamands proprement dits.

Aux Flamands s'opposent généralement les Wallons, qui formaient eux aussi un ensemble de peuples, débordant encore, chez nous, les territoires de Valenciennes et d'Avesnes. Or, remarquez-le, le mot Wallons ne signifie pas autre chose que Gaulois. Vous savez combien est fréquente cette mutation du G en W. De même nos Gallois ou Gaulois sont devenus dans le Sud-Ouest de l'Angleterre les humbles sujets du Prince of Wales, et Cornu Galliæ a fait Cornwallis ou Cornouailles.... C'est par une transformation analogue que les Allemands ont appelé Welsches tous les Gaulois, même ceux du Nord de l'Italie. Quant au mot Gaulois lui-même, il signifie sans doute *Valeureux*; c'est le *Valens* des Latins et le *Gallond* des Bretons. Cette étymologie semble beaucoup plus acceptable que celle donnée par certains auteurs, qui la faisaient venir de γάλα, lait, en grec, parce que, au milieu des populations brunes qui les entouraient, les Galiciens et les Galates d'Asie-Mineure avaient, paraît-il, le teint d'une blancheur lactée. Vous voyez qu'on retrouve des Gaulois, ou, si l'on veut, des Wallons un peu partout, et que tous ces peuples sont en quelque sorte parents à la mode de Bretagne, puisque « Gallond » est Breton.

Le mot Belgique, écrit en grosses lettres sur la carte, sollicite également notre curiosité, mais je regrette de ne pouvoir la satisfaire. Qu'était-ce d'ailleurs, que le fameux Belgium de César? Un pays, une ville, et où cela se trouvait-il? Personne, pas même César apparemment, n'en sait rien, certains vont jusqu'à prétendre que Belgium serait le pays de Beauvais, ce qui nous mènerait loin de la Belgique actuelle. Le célèbre géographe Ortelius croit retrouver Belgium dans le village belge de Vetsig (entre Audenarde et Alost), en changeant Vet en Bel et sig en gium! Pour moi, je serais assez porté à croire que Belgium vient de bouteille à l'encre.

Un grand nombre de villes rappellent le séjour chez nous d'anciens peuples. Par exemple Nomain tire son nom des *Nometes*, la Bassée des *Basses*, Douai et Ath des *Aduatiques*, Sueveghem des *Suèves*, La Flamengrie (arrondissement d'Avesnes) des *Flamands*. Bailleul ou

Belgiolum des *Belges* qui vinrent, de loin peut-être, s'y établir, Calais des *Caletes*, Boulogne (arrondissement d'Avesnes) et Boulogne (Pas-de-Calais) d'une colonie italienne partie de Bologne, Vendeville, Vendegies (arrondissement de Cambrai) des *Vandales*. Gand, autrefois orthographiée Vanda, a peut-être la même origine. Cassel, une des villes qui aient le plus exercé l'imagination des commentateurs, viendrait, suivant quelques-uns, de Katletum, ville des *Kattes*. De même il existe non loin de là un mont des Kattes, qu'on a l'habitude d'orthographier à tort mont des Cats. Cependant l'erreur est moindre qu'elle ne paraît. En effet, les Kattes, peuplade franque, tiraient leur nom de ce qu'ils adoraient les chats, symbole terrestre de la déesse Freya ou Vénus. Pendant bien longtemps, à Ypres, la coutume fut de jeter du haut du beffroi, une fois par an, deux chats, en témoignage de renonciation à l'ancien culte de la déesse païenne.

En ce qui concerne les langues parlées par nos ancêtres, et la délimitation linguistique entre le flamand et le gallo-romain (délimitation qui a si peu varié depuis des siècles, indiquant la ténacité de l'élément flamand), il y aurait tout un chapitre à ouvrir, et ici surtout l'inspection des cartes, anciennes ou modernes, serait de la plus haute utilité. Je me bornerai à une constatation : les localités flamandes situées dans le voisinage de l'Allemagne ont conservé plus pure leur étymologie germanique ; celles au contraire qui occupent le littoral de la mer du Nord, l'ancien *littus saxonicum*, ont subi au point de vue onomastique certaines déformations qui leur donnent une apparence saxonne. Ainsi Millam (hameau du Moulin, dans l'arrondissement de Dunkerque), rappelle davantage le mot anglais *mill* que le mot allemand *mühle*. Pareillement, dans le littus saxonicum, Dixmude, Arnemude, rappellent le mot anglais *mouth*, bouche, embouchure, de même que Dendermond, Rupelmond, Roermond (bouche de la Dender, du Rupel, de la Roer), situés dans des pays d'émigration germanique plus immédiate, ont des noms de consonnance allemande. Deulémont (embouchure de la Deûle) a déjà une tournure plus française. On voit combien les dialectes d'une même langue pouvaient varier dans un même pays.

Disons en passant que les Flamands de vieille souche se refusent absolument à attribuer à leur langue une origine tudesque. Pour eux la langue flamande remonte au déluge, que dis-je, on la parlait déjà dans le Paradis terrestre ! C'est ainsi que certain philologue flamand

n'a pas craint d'expliquer le mot Adam par Haet-dam (digue contre la haîne), et le mot Eve par Eeu-vat (vaisseau des siècles) !

Occupons-nous maintenant de ce qui concerne la religion. Derode, dans une étude consacrée en partie aux noms de lieux, s'étonne qu'on n'y trouve aucune trace « de Mercure, Jupiter, Diane et autres autres personnages de l'Olympe grec et romain. » (Derode, Projet d'un programme d'études pour la monographie de la Flandre maritime, page 62). Moins myope, il se serait aperçu du contraire. On sait que Diane (Arduenna) a donné son nom à l'Ardenne. Les vestiges de Jupiter se retrouvent à Templeuve (*templum Jovis*), à Jeumont (*Jovis mons*), comme à Montjeu, à Joinville, à Montjoie (Prusse Rhénane). Les barons très chrétiens qui montaient à l'assaut des villes en criant : Montjoie, ne soupçonnaient guère qu'ils mettaient la France sous l'invocation de Jupiter. Mercure, sous la forme de Wodin il est vrai, ou Sonne (Soleil), a donné son nom à toute une série de villages, en Artois et en Belgique (voir De Backer, de la Religion du Nord de la France avant le Christianisme). Thor a fait Thourout, Tournay, Tourcoing, toujours suivant de Backer, qui, lui, voit partout les anciens dieux, par un défaut contraire à celui de Derode ; la déesse Hella aurait ainsi patronisé Hellemmes près Lille, Hélesmes près Valenciennes, Elesmes près d'Avesnes. Ce qui est plus certain, c'est qu'Apollon avait son temple à Fampoux (*Fanum Apollinis*), Mars à Templemars et à Famars (*Fanum Martis*), près de Valenciennes. Ce dernier temple fut même si célèbre que toute la contrée environnante fut nommée pendant longtemps pays de Mars (*pagus Fanomartensis*).

Une étymologie assez curieuse est celle de Phalempin (*Fanum pini*, temple du Pin). Il y avait au VIIe siècle, dans la forêt de ce nom, un pin vénéré particulièrement comme étant l'image ou portant peut-être l'image de quelque divinité païenne. Saint Martin insulta ou détruisit cette idole. Pour le punir, les paysans l'attachèrent à l'arbre, qu'ils se mirent à scier près de la racine. Saint Martin, voyant le danger, fit une fervente prière, et l'arbre, au lieu de l'écraser, alla tomber sur les bûcherons eux-mêmes, qu'il réduisit en chair à pâté.

La religion chrétienne vint à son tour marquer de son empreinte un grand nombre de dénominations locales. Vous savez que les désinences en kerque (église) ou en capelle, ne manquent pas en Flandre. Beaucoup de villages rappellent une croix, un calvaire, et surtout un saint particulier (outre les villages de Sin, Sains et Santes). Le mot Basilica a formé Bazuel dans le Cambrésis, Bazoilles, Bazouge, Bazugues,

Bazeilles, Bazengues, dans d'autres départements. Les monastères furent nombreux au Moyen-Age : nous leur devons Moustier (arrondissement d'Avesnes), Monchecourt et Montrecourt (*Monasterii curia*), Aubencheul (*Ablatiuncula*), Thumeries (*Domerie*, chapitre de chanoines). Seclin vient de *Sacelinum*, etc., etc.

Agriculture et Industrie. — Malgré l'inclémence du sol, les rigueurs du climat et les difficultés de la main-d'œuvre, tout nous porte à croire que les Belges primitifs se livraient volontiers à l'agriculture. César rapporte que certaines parties de leur territoire donnaient des moissons abondantes (*multùm frumenti*) et alimentaient toutes sortes de troupeaux (*omnigenum pecus*). Pline parle aussi des blés qu'on y semait, néanmoins, comme le fer était rare chez eux, nos ancêtres ne connaissaient pas la charrue, et retournaient la glèbe avec leurs bras. Ils étaient donc loin d'être des barbares, comme on le croit communément. Aussi ne doit-on pas s'étonner de trouver chez leurs descendants immédiats des métairies (Mérignies, la Meiringen des Allemands), des granges pour les céréales (Spycker), des granges au bois (Awoingt, dans le Cambrésis, Auvaingt dans le Hainaut, Wahagnies, Buyscheure, etc.), des fermes bien entretenues, comme à Jolimetz, et même des moulins (Millam, Maulde près St-Amand, Maulde près Tournai). Ailleurs ce sont des vergers, comme à Pommereuil en Cambrésis, qui rappelle Pommard, Pomerol, Pommiers dans d'autres parties de la France. Le Ferrain, qui désignait une division de l'ancienne châtellenie de Lille, d'où Neuville-en-Ferrain, signifiait pays au fourrage (feurrain). Pévèle, d'où Mons-en-Pévèle, signifiait pays de pâturages (*pabulensis*). Un grand nombre de localités rappellent l'existence de prairies : Pradelles, Lompret, Preux-au-Bois, les sartages qui y avaient lieu : Preux-au-Sart, Lambersart, Lodelinsart, etc., ou indiquent des lieux cultivés (Bauvin, Bouvines, Bouvignies). Villers-Plouich, dans l'arrondissement de Cambrai, rappelle en langue celtique, et par conséquent à une époque reculée, une exploitation rurale ; de même le Plouich, au centre de la forêt de Phalempin. Trop souvent aussi des mots comme Anhiers (*Ahéner*), Mauroi (*Mauvais deroi*), Maubeuge (*Malum bodium*), Watten, Wylder (*lieux sauvages*), montrent combien le sol était parfois rebelle au travail de l'homme.

Les écrivains latins, romans ou flamands, ont énuméré à diverses reprises les essences d'arbres diverses qui croissaient dans notre pays.

Interrogeons de même les noms des localités et nous trouverons mention du chêne, à Quesnoy, Quesnoy-sur-Deûle, etc., du saule, à Saulzoir, Sailly-lez-Lannoy, etc., de l'aulne, à Aulnoye, Alnes, Allennes ; du charme, à Carnin, Carnières ; du frêne, à Fresnes, Frasnoy ; du tilleul, à Tilloy ; de châtaignier, à Cattenières ; du coudrier (*corylus*), à Caullery et Cauroir ; de l'orme (*ulmus*), à Lomme ; du buis, à Boussière, Boussoit, etc. Encore n'ai-je pas cité ici les noms des localités où ces mêmes essences d'arbres se retrouvent sous leur nom flamand, ce qui allongerait singulièrement la nomenclature.

Enfin, chose assez inattendue, nous trouvons mention de la vigne, en Belgique, dans les noms flamands de Wyngaerde, Wynendaele, Wyneghem. Je me souviens avoir vu à Crèvecœur une Rue des Vignes, et vous savez qu'il existe à Lille une Place au Verjus. Consultez les auteurs, ils vous apprendront que la vigne, introduite dans la province Belgique sous Probus, y prospéra à merveille, surtout au X[e] siècle, qui fut le siècle le plus chaud de l'ère chrétienne. Les vignobles de Liège et de Louvain jouissaient d'une grande réputation. Les vignes diminuèrent en nombre et en quantité aux siècles suivants, par suite de la réfrigération du climat dans toute l'Europe centrale (voir notamment *Fuster, du Climat de la France*).

Diodore de Sicile appelait les Gaulois du Nord αγριωτατοι των Βαρβαρων, les plus sauvages d'entre les barbares : qualification exagérée, même à son époque. L'industrie, d'abord rudimentaire comme l'agriculture, ne tarda pas à se développer chez cette race éminemment active et intelligente. Pline rapporte entre autres choses qu'ils tiraient de la cendre du hêtre un savon pour faire roussir les cheveux, et que le suc de certaines plantes tinctoriales servait pour colorer diversement les habits des esclaves. César parle de la bière ou cervoise, qu'on y préparait par des moyens encore grossiers. Je vous ai déjà parlé, à propos d'agriculture, de l'art de la meunerie chez les anciens Flamands. Fournes, connu vers le milieu du XI[e] siècle, indiquait l'emplacement d'un fournil communal pour la boulangerie. Wasquehal (de l'allemand *Waschen*), était au XII[e] siècle un hameau de blanchisseurs. Dès le X[e] siècle, on extrayait le fer à Ferrière-la-Grande et Ferrière-la-Petite (*Ferrarias*). L'industrie céramique existait, en 1100, à Sars-Poteries. L'industrie saulnière était représentée par Zuydcote (cabane au sel) et par Saultain, près de Valenciennes. Genech (de γυνη), renfermait un atelier de tissanderie pour les femmes, cité dans la Notice de l'Empire Romain. Les genechs étaient des filatures de laine et de lin qu'on

appelait en latin barbare *filanderia*. Duthillœul, dans ses « Petites histoires de Flandre et d'Artois », va jusqu'à prétendre que le mot Flandria n'est qu'une syncope de Filanderia, et signifierait par conséquent pays de filature, pays d'industrie textile.

Enfin, à en croire le savant celtologue Bullet, qui semble avoir la spécialité des étymologies ridicules, Maroilles rappellerait l'industrie fromagière, et se composerait de deux mots, muder caul, qui signifient en celtique *bon fromage !!*

Un certain nombre de localités rappellent par leur nom des termes de pêche et de chasse, ces deux sports favoris des anciennes tribus franques et des rois de nos premières dynasties. Selon Mannier (Études sur le département du Nord), Forest, près de Lille, ou Forest dans l'arrondissement d'Avesnes, signifieraient au sens propre, Parcs pour la chasse ; Raismes, de *Ramisses*, était un clos où l'on conservait le gibier ; Bersée rappelle l'existence de berceaux ou logettes à usage de la chasse ; Attiches (*Attigiac*), de huttes pour l'affût ; Pecquencourt, sur la Scarpe, était un hameau de pêcheurs (*Piscatorum curtis*).

Je n'ai pu parler de la flore, ni de la faune. Qu'il me soit permis néanmoins, pour terminer, de dire ici quelques mots des animaux domestiques, ces utiles auxiliaires de l'homme. Car eux non plus n'ont pas été oubliés dans ce grand répertoire naturel.

Le bœuf, la vache sont souvent mentionnés, notamment à Oxelaere, Ossenberg, Ossel en Belgique ; le porc, à la Rouillies, arrondissement d'Avesnes (rouillie ou rouillée voulant dire porcherie) ; le mouton, en flamand schepe, à Boeschepe, arrondissement de Dunkerque, Schepbroeck et Schepdael en Belgique ; le cheval (peerd), à Pardepoel, en Belgique également. Armentières veut dire parc à bestiaux d'une façon générale (*Armentarium*).

Ajoutons que selon Pline, le bœuf et le cheval étaient nourris de poisson, comme cela se pratiquait encore au siècle dernier dans les ports de mer.

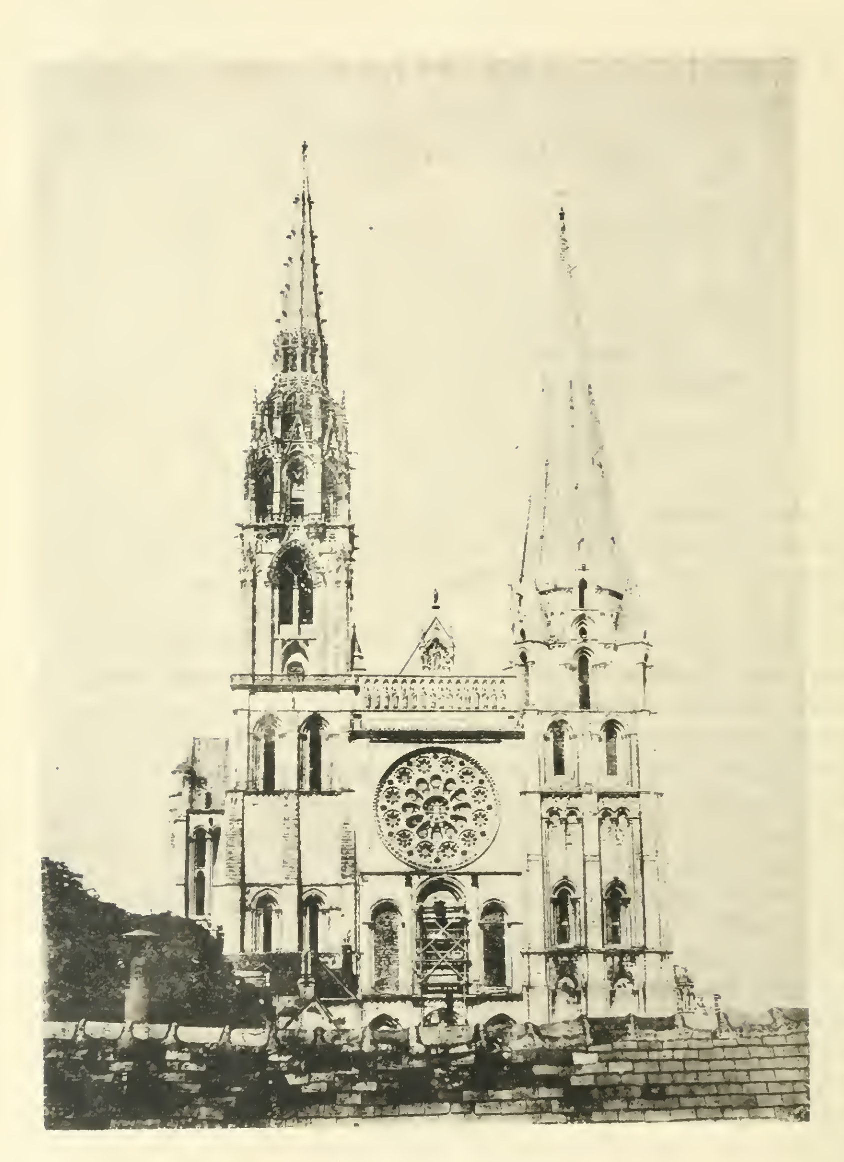
La chèvre a donné son nom à Quiévrechain, arrondissement de Valenciennes. Le chien se retrouve dans Hondschoote, Hondeghem, Cagnoncle en Cambrésis. Est-ce une indication que ces localités comptaient un grand nombre d'individus de la race canine ? Il serait difficile de le dire. Mais on sait qu'au Moyen-Age certaines villes flamandes possédaient un hondslager, ou tue-chiens, chargé de l'extermination des chiens errants. J'ai déjà parlé des chats, objets de vénération à une certaine époque.

Le chameau lui-même n'a pas été omis (Kemmelland, Kemmelberg). Il existe à Bruges une Rue des Chameaux. On a bien trouvé des ossements de chameaux et de dromadaires, en 1835, à Sainte-Mariekerque !

Les canards (en grec ανετα, en allemand *ente*), ont donné leur nom au village d'Ennetières. L'ancien village de Ganzord, près de Dunkerque, remplacé aujourd'hui par la crique d'Oye, signifiait en allemand séjour des oies. Willems, dans ses Études sur la Flandre orientale, attribue à Gand une origine analogue, car *Gent*, orthographe flamande de Gand, veut dire *oie*. Pourquoi, remarque-t-il assez plaisamment, une oie n'aurait-elle pas donné son nom à la ville de Gand, puisque l'Italie a bien tiré le sien d'un veau ! (Ιταλος en grec).

De même nous retrouvons peut-être trace du cygne dans certaines localités. Certains auteurs jugent moins puérile qu'elle ne paraît à première vue l'explication de Valenciennes par « Vallée des Cygnes ». Duthillœul s'est livré à une longue dissertation très savante et très ingénieuse pour démontrer, d'après les notes du marquis d'Aoust, que Valenciennes devait se traduire par *Val-cyned-enès, forteresse de l'île aux Cygnes*. Je recommande aux esprits curieux la lecture de ces pages, dans les « Petites histoires de Flandre et d'Artois ». Néanmoins l'explication semble trop subtile pour être vraie. Mannier, qui a, lui, un faible pour les prénoms, voit simplement dans Valenciennes la demeure d'un rustre quelconque nommé Valentin ou Valentinien (rien de l'Empereur de ce nom, comme d'autres l'ont prétendu). Pourquoi pas ? Les versions les plus simples sont souvent les meilleures. Par exemple, Chamounix ne veut pas dire *Castra munita, camp fortifié*, comme certain savant l'a cru, mais tout uniment *champ du meunier*. Et de même on connaît la fameuse origine prétendue d'Anvers, avec son histoire de géant vaincu et de main jetée dans l'Escaut (*hand werp*), et qui, tout compte fait, se réduit à n'être plus que quelques maisons de pêcheurs alignées au bord de l'eau le long de la jetée (*aan't werp*) !

G. HOUBRON.



CATHÉDRALE DE CHARTRES.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE
DE CHARTRES
DU 28 JUIN AU 3 JUILLET 1900

Par L. QUARRÉ-REYBOURBON,
Officier de l'Instruction publique,
Vice-Président de la Société de Géographie de Lille.

La Société française d'Archéologie avait choisi la ville de Chartres pour siège de son 67e Congrès. Chartres n'est guère éloigné de Paris : l'on voulait ainsi permettre aux Congressistes d'utiliser en partie leur voyage pour aller visiter l'Exposition Universelle.

M. le comte de Marsy avait apporté toute son activité, tous ses soins et tout son talent d'organisateur à la préparation de ces doctes assises. Hélas, une mort prématurée nous enleva notre directeur habituel, peu de temps avant l'ouverture de la session. A cause de ce deuil, on pouvait craindre que le Congrès annoncé n'eût pas lieu ! Mais les démarches étaient faites, les permissions de visites des châteaux obtenues. Les organisateurs, MM. Roger-Durand, Lorin, Chevalier, Merlet, archiviste du département, etc., etc., étaient sur la brèche, on prit la résolution de marcher de l'avant.

Ayant reçu mission, comme les années précédentes, de représenter plusieurs Sociétés savantes de Lille à ce Congrès, je partis le mardi 26 Juin 1900 au matin. Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur une partie de l'Exposition, j'arrivai pour dîner à Chartres où une chambre convenable m'attendait à l'Hôtel du Grand-Monarque.

Cet hôtel était pour moi une bonne vieille connaissance ; j'y avais séjourné en 1846 et même le souvenir de mon passage est demeuré *très haut placé* dans la bonne ville. On remplaçait alors le coq de l'un des clochers. Les ouvriers qui devaient faire ce périlleux travail, promenaient le coq sur une civière pour en montrer les grandes dimensions (il paraît maintenant si petit au sommet de la flèche !) et sollicitaient un pourboire des habitants de la ville et des étrangers. Ils avaient imaginé de présenter à leurs souscripteurs une feuille de parchemin sur laquelle chacun inscrivait son nom et son adresse moyen-

nant la modique somme de deux francs. Je ne manquai pas de le faire, comme beaucoup de mes compagnons du Grand-Monarque. La feuille de parchemin scellée dans une boîte de métal, se trouve dans le coq et y restera aussi longtemps que le volatile en cuivre ne sera pas victime du temps et des éléments. Cette feuille deviendra peut-être alors une pièce d'archives ! !

Quelques Congressistes avaient, comme moi, pris l'avance ; nous fûmes heureux de nous rencontrer, et comme la première séance n'avait lieu que le lendemain à 2 heures, nous eûmes tout le temps de parcourir la ville et de nous préparer ainsi, par une première inspection, aux savantes explications que ne manqueraient pas de nous donner M. Lefebvre-Pontalis et M. l'archiviste Merlet. J'emprunterai beaucoup aux travaux de ce dernier, pour écrire les pages qui suivront.

Il me paraît utile de commencer par quelques mots sur le passé historique de Chartres.

Chartres. — Dans les temps préhistoriques, une population assez dense habitait la vallée de l'Eure, en amont et en aval de l'emplacement sur lequel Chartres est construit. Des monuments mégalitiques, encore debout çà et là depuis Ver et Morancez jusqu'à Saint-Piat et Maintenon, sont les derniers témoins de l'occupation du pays par ces peuplades sauvages.

A une époque moins ancienne, Chartres, qui portait alors le nom d'*Autricum*, devint le chef-lieu de la tribu celtique des *Carnutes*. César, dans ses *Commentaires* nous apprend que c'était dans les environs de Chartres que se tenait, chaque année, l'assemblée générale des Druides. Ce caractère religieux, qu'avait déjà la cité chartraine dans les siècles antérieurs à notre ère, s'est conservé, pour ainsi dire, jusqu'à nos jours.

Il est difficile de déterminer l'étendue de la ville de Chartres sous la domination des Celtes. A l'exemple de la plupart des *Oppida* gaulois, *Autricum* devait être bâti sur une éminence, et la partie de la ville actuelle, qui occupe le promontoire formé par la réunion des deux vallées de l'Eure et des Vaux-Roux, recouvre, suivant toute probabilité, les restes encore ignorés de l'ancienne cité Carnute.

Après la conquête de la Gaule par les Romains, du Ier au Ve siècle après Jésus-Christ, Chartres semble avoir pris une grande extension. Les habitations se multiplièrent sur les deux rives de l'Eure, au Sud et à l'Est, et jusque dans la vallée des Vaux-Roux, à l'Ouest et au Nord. La ville, avec ses faubourgs, avait alors en superficie à peu près les mêmes dimensions qu'aujourd'hui, et le plan de la ville gallo-romaine se superposerait sans doute assez exactement à celui de la ville moderne.

Une preuve indirecte de ce fait est fournie par le tracé bien connu de deux travaux d'art datant des premiers siècles de notre ère ; je veux parler de deux aqueducs souterrains, convergeant à Chartres et établis de part et d'autre du

cours de l'Eure : l'un qui vient aboutir au sommet du plateau où s'élève la cathédrale ; l'autre, qui débouche de l'autre côté de la rivière, à un niveau voisin du fond de la vallée. Il y avait donc, alors comme maintenant, une ville haute et une ville basse. Il est bien certain, en effet, que ces aqueducs, admirablement bâtis, dont la longueur totale mesure une quarantaine de kilomètres et dont la construction exigerait actuellement une dépense se chiffrant par millions, n'ont point été entrepris pour les besoins ou l'agrément de simples particuliers ; ils devaient être destinés dès l'origine à l'approvisionnement d'une agglomération considérable d'habitants. On a découvert, il y a quarante ans environ, le château-d'eau de l'aqueduc rive droite, d'où partaient les tuyaux de conduite servant à distribuer l'eau à la population de la ville basse. Le seuil de ce réservoir ou château-d'eau était de 3 m. 60 au-dessus du niveau de l'Eure, ce qui permettait d'alimenter toutes les propriétés riveraines et ce qui prouve, en même temps, que dans le fond de la vallée les habitations étaient nombreuses, et qu'il y avait là un quartier ou tout au moins un faubourg assez populeux.

Vers le début du Ve siècle, lorsque les Gallo-Romains se virent contraints de protéger leurs cités contre les invasions des peuples barbares, les Chartrains, à l'instar des autres habitants de la Gaule, fortifièrent à la mode du temps la partie la plus inaccessible de la ville. Il ne subsiste plus rien, pour ainsi dire, de ces murs romains du Ve siècle. Néanmoins quelques substructions mises au jour à différentes époques, quelques restes encore visibles sous le sanctuaire de la cathédrale, et aussi certains renseignements transmis par un moine chartrain du XIe siècle, permettent de reconstituer le périmètre probable de cette ancienne enceinte. La cité, close de murailles, aurait eu la forme d'un rectangle mesurant environ 800 mètres de longueur sur 250 m. de largeur. Partant de la place de l'Étape-au-Vin, l'enceinte suivait la crête de la colline, passant sous l'abside de l'église Saint-Aignan, sous le chœur de la cathédrale, et longeant probablement le haut de la rue Muret, d'où elle retournait vers l'Ouest à angle droit, contournant la butte actuelle des Charbonniers et le rempart Châtelet. Elle se poursuivait ensuite parallèlement aux rues Sainte-Même et Porcheronne, traversait sans doute la place Marceau, et de là allait gagner la place des Halles pour revenir à l'Étape-au-Vin.

Ces murailles, construites, au dire d'un vieux chroniqueur, en pierres de grand appareil, d'une dimension extraordinaire, furent détruites en partie par les pirates normands, lorsqu'ils saccagèrent la ville, le 12 Juin 858. Les habitants s'occupèrent aussitôt à réparer leurs fortifications ; ils abandonnèrent la partie septentrionale de l'ancienne clôture, qui avait le plus souffert de l'attaque des Normands ; puis, avec les matériaux subsistants, ils élevèrent un autre mur qui, longeant les rues actuelles du Marché à la Filasse et du Cheval blanc, venait se souder au reste de l'enceinte d'une part, près des bâtiments de l'évêché, et d'autre part à la rue Porcheronne. Ce nouvel ouvrage laissait

en dehors des fortifications les anciens quartiers gallo-romains de Beauvoir et du Châtelet.

La cité, réduite à des dimensions aussi restreintes, n'offrait qu'un refuge incommode à la population suburbaine. La nécessité de se mieux défendre ne tarda pas à se faire sentir. Dans le courant des Xe, XIe et XIIe siècles, des travaux de clôture rattachèrent successivement les bourgs de Saint-André, du Muret, de Beauvoir, du Châtelet, de Sainte-Foy, de Saint-Michel, de Saint-Père et le bourg proprement dit à l'enceinte de la cité. Cette enceinte, dès lors, devint inutile : elle disparut peu à peu au profit des maisons voisines, et les débris gallo-romains qu'elle contenait ont été détruits avec elle.

Au XIVe siècle, le tracé des fortifications de Chartres était tel qu'il existait encore au moment de la Révolution : il coïncide avec celui de la promenade connue aujourd'hui sous le nom de *Tour de Ville* (1).

C'est surtout par ses monuments religieux que Chartres offre un champ toujours intéressant aux investigations des archéologues. L'architecture civile y est, en quelque sorte, éclipsée par la grandeur imposante des édifices chrétiens (2).

---

(1) Actuellement CHARTRES est une ville de 25.000 habitants environ, chef-lieu de département, d'un arrondissement et de deux cantons, siège d'un évêché. A. JOANNE. *Géographie d'Eure-et-Loir*, p. 48.

(2) Voici quelques ouvrages sur l'histoire de Chartres :

1786. Histoire de la ville de Chartres, du pays chartrain et de la Beauce, par DOYEN, 2 vol. in-8°.

1802. Histoire de Chartres et de l'ancien pays chartrain, par CHEVARD, maire de Chartres, 2 vol. in-8°.

1836. Dissertation et Notices sur l'histoire et les historiens, tant imprimés que manuscrits, de Chartres et des pays chartrains, par HÉRISSON, 1 vol. in-8°.

1841. Discussion juste, franche et modérée, et coup d'œil sur les critiques verbales et écrites de l'histoire générale, civile et religieuse de la cité des Carnutes, par OZERAY, 1 vol. in-8°.

1848. Essai sur l'histoire de Chartres pendant le XVIe siècle, documents extraits de l'Hôtel de Ville de Chartres, par Philarète CHASLES, 1 v. in-8°.

1854. Histoire de Chartres, par E. DE LÉPINOIS, 2 vol. in-8°.

1866-1876. Histoire du diocèse et de la ville de Chartres, par J.-B. SOUCHET. Publiée par la Société archéologique, 4 vol. in-8°.

— Un manuscrit chartrain du XIe siècle, par R. MERLET et l'abbé CLERVAL.

Il y a, à la Bibliothèque municipale de Chartres, beaucoup de manuscrits précieux sur Chartres et sa Cathédrale.

Chartres, par François BENOIT, agrégé d'histoire, docteur ès-lettres, avec la collaboration de M. GAUDUBOIS, professeur au Lycée de Chartres. Paris, 1900, in-4°, nombreuses figures.

Première Journée du Congrès (Mercredi 27 Juin). *2 heures. Séance d'ouverture dans la salle des Conférences (Justice de Paix). — 4 heures. Visite de l'Hôtel de Ville, du Musée et de la Bibliothèque. — 8 h. 1/2. Séance.*

La séance d'ouverture se fit dans le foyer du Théâtre. Outre les nombreux Congressistes, beaucoup de personnes de Chartres assistaient à cette première séance, les dames jetaient la note gaie dans l'assemblée. La salle était comble.

Au milieu de l'estrade, le fauteuil qui était réservé à M. de Marsy était voilé de crêpe.

A droite se trouvait M. Héron de Villefosse, délégué du Ministre ; à gauche, M. Fessard, Maire, M. Roger-Durand, Président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Au début de la séance, M. Héron de Villefosse, qui remplaçait à la présidence feu M. de Marsy, prononça l'éloge funèbre de l'éminent archéologue.

Il témoigna ensuite la satisfaction de venir en Eure-et-Loir, à Chartres, si célèbre par son incomparable cathédrale, puis il remercia M. le Ministre de l'Instruction publique, le Préfet d'Eure-et-Loir, le Maire de Chartres et la Société archéologique d'Eure-et-Loir, de l'accueil si bienveillant qu'ils ont réservé aux Congressistes.

Puis, ce fut le tour de M. Fessard, Maire de Chartres. Dans un charmant discours, au nom du présent, il salue le passé et souhaite aux Congressistes de charmantes excursions à travers les beautés monumentales de Chartres et du département.

M. Roger-Durand, Président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, salue les Congressistes au nom des Archéologues de la région et leur assure le meilleur accueil dans tout le département.

M. le comte de Gherlinck, délégué du gouvernement belge, et M. Francart, représentant le Cercle archéologique de Mons, témoignent des relations fructueuses que les délégués entretenaient avec M. de Marsy.

M. de Villefosse remercie les orateurs.

M. Merlet, Archiviste d'Eure-et-Loir, fait un historique sommaire très intéressant de la cathédrale, il est très fréquemment applaudi, ainsi d'ailleurs, que tous les précédents orateurs.

A 4 heures la séance est terminée, les Congressistes se rendent à l'Hôtel de Ville, où ils visitent la Bibliothèque et le Musée.

Hôtel de Ville. — Ancienne habitation de la famille Montescot. Cet hôtel a été construit en 1614. Il se compose de trois corps de logis, avec cour d'honneur close sur la rue par un portail en briques et en pierres. Au-dessus des trois portes d'entrée, donnant accès dans chacun des corps de logis, étaient les bustes d'Henri IV, de Louis XIII et de Marie de Médicis, comme en témoignent encore les inscriptions : *Henrico Magno*, *Ludovico Justo*,

Mariae Prudenti. Cet hôtel a été acheté en 1824 par la municipalité qui l'a transformé en Hôtel de Ville, et y a installé sa Bibliothèque et son Musée.

La BIBLIOTHÈQUE est l'une des plus riches de France, très bien organisée, comptant plus de 100.000 volumes et 2.000 manuscrits dont quelques-uns datent de l'époque mérovingienne et un grand nombre des IXe, X^e^, XIe et XIIe siècles. Parmi les manuscrits, nous en avons remarqué deux se rapportant à la ville de Lille (1).

Le MUSÉE est très riche, mais trop à l'étroit dans de petites salles peu élevées. Il renferme d'intéressantes collections d'armures, de monnaies locales, de poteries, bronzes, fibules, etc., etc. Bâtons des vieilles corporations de la ville avec des motifs curieux des XVIIe et XVIIIe siècles. Les antiquités y sont nombreuses et curieuses ; signalons par exemple une intéressante collection de silex, haches, etc., trouvés dans le pays. On espère former prochainement un musée épigraphique, les éléments sont nombreux pour le rendre important et intéressant.

La galerie de tableaux ne serait pas sans mérite, si elle était installée convenablement. Plusieurs tableaux ont de la valeur. Nous avons remarqué un portrait de *Jeanne d'Arc*, peint en 1581.

Les ARCHIVES DÉPARTEMENTALES sont riches. Elles contiennent d'anciens titres monastiques et du chapitre de la cathédrale ; une série complète des comptes du notariat du comté de Dunois (Châteaudun) depuis le XIVe siècle, etc., etc.

Les ARCHIVES MUNICIPALES sont également importantes.

Dans la visite à l'Hôtel de Ville, les Congressistes ont été guidés d'une manière gracieuse par M. le Maire, les Conservateurs de la Bibliothèque et des Musées ainsi que par M. l'Archiviste du département. Des remerciements chaleureux ont été adressés à ces Messieurs par leurs reconnaissants auditeurs.

Le soir, à 8 h. 1/2, séance (dans la salle de la Justice de Paix) sous la présidence de M. Lefebvre-Pontalis, membre de l'Institut, ayant pour assesseurs MM. Roger-Durand, le marquis de l'Estourbeillon, député, etc., etc.

Nous y entendîmes des rapports remarquables et instructifs : de M. l'abbé Saintot, sur les études archéologiques en Eure-et-Loir depuis 50 ans ; de

---

(1) *713. Veprecularia, ou la Solemnité des fêtes des nobles roys de l'Épinette de Lille, tenue depuis 1253 jusqu'en l'an 1457 dans Lille*, fait par J.-J. LEMEZ.
(XVIIIe siècle, papier, 102 feuillets, 232 m/m sur 175 m/m, reliure veau).

1781-1789. Notes et croquis de voyage en France, par Paul DURAND. 1846, 9 albums divers formats cartonnés.
(Album 4. Lille, Hazebrouck, Cassel, Béthune, Douai).

M. Maugars sur la construction des aqueducs de Maintenon ; de M. Mayeux sur la façade occidentale de la cathédrale de Chartres.

M Mayeux avait agrémenté son étude de projections lumineuses, fort réussies, qui facilitaient à l'auditoire la compréhension de ses doctes exposés.

La séance est levée à 10 h. 1/2 et on se donne rendez-vous pour l'excursion à Maintenon le lendemain.

JEUDI 28 JUIN. *8 heures du matin. Excursion en voiture à Saint-Prest, Saint-Piat et Maintenon. — Déjeuner à Maintenon. — Visite du Château et du Parc. — 8 h. 1/2. Séance.*

A l'heure militaire, les membres du Congrès d'Archéologie et leur famille montaient joyeusement dans les voitures qui stationnaient sur le boulevard Sainte-Foy.

L'air matinal et vivifiant émoustillait la gaîté des voyageurs et voyageuses.

Cet heureux départ favorisé par un ciel très doux fait présager pour les excursionnistes une agréable journée.

La route à parcourir est, du reste, superbe : de riants paysages, de la verdure, des champs de blé émaillés de bluets et de coquelicots.

Nos excellents guides nous firent l'agréable surprise d'une halte à l'asile d'Aligres (hôpital de Josaphat. Leves) (1), où nous pûmes admirer les ruines d'un ancien cloître venant de l'abbaye de Coulon et le remarquable tombeau du marquis d'Aligre, pair de France, généreux fondateur et continuateur de l'asile.

Nous arrivons à SAINT-PREST. — Ce village tire son nom de l'un des premiers prédicateurs de la religion chrétienne dans le pays chartrain. Saint Prest (*Sanctus Priscus*) fut martyrisé en ce lieu, avec plusieurs chrétiens, probablement au IIIe siècle de notre ère. Vers l'an 540, Aetherius, évêque de Chartres, mit les reliques de ce saint martyr et celles de ses compagnons dans de grands sarcophages de pierre, et il plaça ceux-ci dans une petite basilique qu'il venait de bâtir non loin de l'endroit où les corps avaient d'abord été enterrés. Ces sarcophages, au nombre de dix, encombraient l'église ; aussi les transporta-t-on, au XIIIe siècle, dans une sorte de caveau ou chapelle latérale, connue sous le nom de chapelle des Corps saints. En 1664, on y voyait

---

(1) LEVES, 1.223 habitants, possède une vaste caverne dans laquelle, dit-on, enseignaient les Druides. — Ruines d'un monastère fondé en 825 sur l'emplacement d'un monastère plus ancien. — A Josaphat, reste d'une abbaye fondée en 1119 et convertie en hôpital,

A. JOANNE. *Géographie d'Eure-et-Loir*, p. 58.

encore les dix tombeaux de l'époque mérovingienne ; mais, à cette date, on détruisit neuf d'entre eux et on ne conserva que celui de saint Prest. En 1841, le caveau, que l'humidité rendait inaccessible, fut comblé jusqu'à la hauteur du sol avoisinant. Tout récemment, M. l'abbé Gouju, curé de la paroisse, a fait relever de nouveau le sarcophage de saint Prest. C'est une grande auge de pierre d'environ 2 mètres de longueur, recouverte d'un énorme monolithe et offrant les caractères certains d'un monument du VI[e] siècle.

L'église de Saint-Prest, composée d'une nef, sans bas-côtés, terminée par un hémicycle, date du XII[e] siècle; la façade est décorée d'une rangée de fenêtres sous lesquelles s'ouvre un portail dont l'archivolte très simple retombe sur deux colonnettes ornées de chapiteaux romans. A droite et à gauche de la nef sont la chapelle des Corps saints et le clocher, qui ont été ajoutés à l'église vers la fin du XIII[e] siècle. Sous le sanctuaire est une petite crypte récemment dégagée et dont la construction peut remonter au XI[e] siècle.

On a découvert à différentes reprises, à Saint-Prest et dans les environs, quelques sépultures et différents objets des périodes préhistoriques et gallo-romaines, ce qui prouve que cette partie de la vallée de l'Eure a été habitée en tout temps. A quelques centaines de mètres, au Nord-Ouest du village, sont les fameuses carrières de sable de l'époque tertiaire, où l'on mit au jour, il y a une cinquantaine d'années, un bel ossuaire d'*Elephas meridionalis*, rhinocéros, hippopotame, cerf géant et autres grands mammifères, avec des traces de rongeurs et de carnassiers. Aujourd'hui, la partie des carrières où se firent ces découvertes est abandonnée ; les éboulements s'y sont produits et aucune trouvaille n'a été depuis longtemps signalée en ce lieu (1).

Nous nous dirigeons sur Saint-Piat. J'avais hâte d'y arriver, car je devais m'y retrouver en pleins souvenirs de notre région lilloise. Le saint dont le village porte le nom fut l'un des apôtres de notre pays et le patron resté célèbre et vénéré de la ville de Seclin. Chartres, Saint-Piat, Seclin, sont trois noms que nous unissons volontiers dans notre histoire locale.

Saint Piat. — Vers la fin du IX[e] siècle, plusieurs habitants de Seclin, au diocèse de Tournai, effrayés par les ravages des pirates danois, se réfugièrent dans le pays chartrain, emportant avec eux le corps de saint Piat, martyr et apôtre de leur contrée. Avant de se mettre à l'abri dans les murs de Chartres, ils séjournèrent quelque temps dans une villa bâtie sur les bords de l'Eure, à mi-chemin entre Maintenon et Jouy. Une église, puis une bourgade, qui prirent le nom du saint ne tardèrent pas à recouvrir l'emplacement de l'ancienne villa. Vers l'an 1087, une partie du village de Saint-Piat devint la

---

(1) Saint-Prest, 1.007 habitants. Église en partie du XIII[e] siècle.
A. Joanne. *Géographie de l'Eure-et-Loir*, p. 66.

propriété des moines de Marmoutier. Aujourd'hui, il ne reste plus dans l'église, comme souvenir du séjour des reliques de saint Piat, que le tombeau où le corps du martyr avait été déposé. C'est un sarcophage chrétien de l'époque gallo-romaine, qui formait autrefois l'autel principal et qui a servi depuis de fonts baptismaux. Sculpté, probablement en Provence au V[e] siècle de notre ère, ce monument est le seul du même genre existant dans le diocèse de Chartres. Sa partie centrale, très mutilée, offre sous une arcade un sujet fréquemment reproduit par les sculpteurs des bas-reliefs funéraires : c'est le monogramme du Christ, inscrit sur une longue croix. Aux branches de cette dernière étaient posées des colombes, dont les queues se voient encore sur les colonnes de droite et de gauche ; deux soldats, gardiens du saint Sépulcre et témoins de la résurrection du Christ sont debout aux côtés de la croix. Sous les six arceaux de droite et de gauche on a placé les douze apôtres (1).

Non loin de Saint-Piat, nous traversons en l'examinant rapidement le hameau de Changé, ancien chef-lieu de la *centena Caunocensis,* dont le ressort s'étendait au IX[e] siècle jusqu'à Joinvillers (*idonis villare*; près d'Ecrosnes). Entre ce hameau et celui de la Folie est un territoire singulièrement riche en débris de l'époque préhistorique. Sans parler d'une multitude d'instruments de pierre taillée ou polie qui ont été trouvés en cet endroit, il y a lieu de signaler une série de monuments mégalitiques alignés le long de la route qui conduit à Maintenon. C'est d'abord près des dernières maisons de Changé, sur la gauche, une grande pierre inclinée, soutenue par deux supports, puis, à peu de distance, un dolmen appelé le *Berceau.* Ce dernier monument, d'une forme insolite, est composé de deux tables de pierre inclinées à l'inverse en forme d'M sous un angle d'environ 120 degrés. Il a été fouillé récemment ;

---

(1) Saint-Piat, 735 habitants. Dans l'église, sarcophage en marbre blanc du IV[e] siècle (monument historique). A Changé, monuments mégalitiques. A. Joanne. *Géographie d'Eure-et-Loir*, p. 65.

Une *Notice historique sur saint Piat, martyr, et sur le culte de ses saintes Reliques conservées à Seclin*, imprimée en 1874 par J. Lefort, dit page 40 : ..... Un monument très ancien rapporte ce fait dans les termes suivants : « En 848, les « pirates danois abordent dans la Frise, dévastent le pays, pillent les églises, « égorgent les prêtres et beaucoup d'habitants. A cette nouvelle, les évêques et « abbés transportent les reliques à Saint-Omer, ville forte et flanquée de tours.... ...... » Bientôt les chanoines de Seclin crurent que le corps de leur saint patron serait plus en sûreté au centre de la France, et le transportèrent à Chartres. Les Chartrains reçurent avec joie un si noble dépôt. Dans la suite, voyant les miracles opérés en leur faveur par l'intercession du saint Martyr, ils construisirent une église qu'ils dédièrent à saint Piat.

Derrière l'abside de la cathédrale de Chartres, on trouve une chapelle en l'honneur de saint Piat, bâtie par le chapitre au XIV[e] siècle.

on y a trouvé quelques ossements, des fragments de poteries et aussi divers instruments de pierre polie. A 100 mètres plus loin, est un menhir connu sous le nom de *Pierre-Fitte* ou *But de Gargantua*. Ce groupe de pierres ou blocs de grès, pris aux côteaux d'Épernon, à 15 kilomètres de là, est dominé par un camp établi sur la crète de la berge de l'Eure. Certains archéologues ont baptisé ce camp du nom de L. Plancus, lieutenant de César. Il date peut-être de l'époque romaine : il suffit, en tout cas, à prouver que Changé, dans les siècles voisins du début de l'ère chrétienne, avait une importance toute différente de celle qu'il a aujourd'hui.

Nous arrivons à Maintenon : mais avant de parler de cette ville et de son château, nous nous octroyons la permission de déjeuner avec appétit à l'hôtel *Saint-Pierre*. Après un repas agréable et réconfortant, nous nous dirigeons vers le château.

Maintenon. — Aux abords de Maintenon, la route passe sous l'une des arches de l'aqueduc construit par Louis XIV. Cet aqueduc est le reste d'un travail gigantesque destiné à amener à Versailles les eaux de la rivière d'Eure captées à plus de 100 kilomètres, près de Pontgouin. Les travaux commencés en 1684 sous la direction de Vauban, occupèrent jusqu'à 30.000 ouvriers. L'aqueduc devait servir à joindre les deux collines entre lesquelles s'étend la vallée de Maintenon. D'une longueur d'environ 4.600 mètres, il y aurait eu, au fond de la vallée, trois rangs d'arcades superposées. Le premier rang, le seul qui ait été construit, est formé de 47 arches de maçonnerie, chacune de 13 mètres d'ouverture et 25 mètres d'élévation sous voûte. Les guerres de Louis XIV et l'épuisement des finances empêchèrent l'achèvement de cette œuvre grandiose : en 1689, les travaux furent abandonnés.

Pendant qu'on construisait l'aqueduc, Louis XIV vint plusieurs fois séjourner au château de Maintenon que Françoise d'Aubigné, devenue plus tard marquise de Maintenon, avait acquis en 1674. Ce château qui, depuis le commencement du XVIIIe siècle, est la propriété de la famille de Noailles, est un imposant édifice. Malgré des réparations et des modifications nombreuses, il n'a pas complètement perdu le caractère de son antique origine. Jusqu'à la fin du XVe siècle, les seigneurs de ce domaine ont tenu leur donjon, clos de fossés, à foi et hommage des sires d'Epernon. A cette époque, le manoir formait une enceinte carrée, flanquée d'une tour ronde à trois de ses angles et au quatrième d'une grosse tour carrée, qui se voit encore, munie de créneaux et de machicoulis.

Vers 1510, Jean Cottereau, surintendant des finances de France et seigneur de Maintenon, reconstruisit en partie le grand corps de logis, occupant la face septentrionale de l'enceinte. C'est à lui qu'on doit la jolie chapelle qui est à l'intérieur et dont les vitraux peints représentent diverses scènes de la Passion. Il fit faire aussi les ornements qui décorent la porte de l'escalier. Ses

armoiries, composées de croissants et de lézards, sont sculptées en divers endroits, notamment sur les deux tourelles en encorbellement qui surmontent la voûte de la porte principale.

A la fin du XVIIe siècle, Mme de Maintenon détruisit la face méridionale de l'enceinte qui interceptait la vue du côté du parc ; elle organisa ses appartement dans l'aile occidentale, et, en prolongement de l'aile orientale, elle ajouta, hors de l'enceinte, vers le Nord, un bâtiment, qui reliait au reste de l'habitation la petite église collégiale de Saint-Nicolas.

C'est dans ce nouveau bâtiment que logeait Louis XIV, lorsqu'il venait à Maintenon. On y montre encore la chambre à coucher du roi, son cabinet et la galerie par où il passait en se rendant à la messe dans la tribune de Saint-Nicolas. Cette église Saint-Nicolas existe encore ; c'est un gracieux édifice de style Renaissance, construit en 1521 par Jean Cottereau.

Nous avons remarqué dans le château : le portrait de Mme de Maintenon, peint en 1719 ; la galerie de portraits de la famille de Noailles, peintures faites en 1856 par Gudin, Bataille et Bellinger, la bibliothèque, la salle de billard ; les portraits de Mme de Maintenon et de Mme d'Aubigné, sa nièce ; dans le grand salon, le portrait de Louis XIV ; les appartements de Mme de Maintenon avec sa chaise à porteur ornée de magnifiques peintures, etc., etc.

Le parc de Maintenon, dessiné en grande partie par Le Nôtre, sillonné de nombreux canaux, encadré par les ruines majestueuses de l'aqueduc de Louis XIV, sous les arches duquel coulent silencieusement les eaux de l'Eure et de la Voise, ne peut manquer de séduire ceux qui aiment à contempler un riant paysage qui rappelle les Poussin et les Claude Lorrain (1).

Une agréable surprise nous attendait au sortir de Maintenon ; au lieu de nous ramener directement à Chartres, nos aimables guides avaient trouvé le moyen en surchargeant le programme, de nous conduire à Gaillardon, petite ville qui mérite une visite archéologique. Ce qui frappe le plus le visiteur, c'est l'*église*, la tour appelée l'*Épaule de mouton* et une *maison du XVIe siècle.*

Gaillardon. — L'église fut construite par les religieux de Bonneval au commencement du XIIe siècle. Le chœur est très beau, gothique de la transition, triforium XIIIe siècle, les fenêtres autour du chœur ont été rétablies en style roman, voûtes en bois avec armoiries peintes, autel moderne sans style, magnifique pupître ou lutrin, en bronze, représentant une aigle aux ailes éployées pour soutenir le livre. Le transept possède également des voûtes en bois.

Cette église, moins vaste à l'origine qu'elle ne l'est actuellement, porte les

---

(1) Maintenon, arrondissement de Chartres, chef-lieu de canton, 2.057 habitants. A. Joanne. *Géographie d'Eure-et-Loir*, p. 60.

lignes visibles de ses reconstructions partielles et successives. La flèche est très élancée, très ajourée et très fine. Elle produit le meilleur effet.

Avec M. Hubert, le savant architecte de l'église Sainte-Vaudru de Mons, nous avons constaté les restes d'une construction romaine dans le mur d'un bas-côté de l'église.

L'Épaule. — Les restes de la tour de Gaillardon appelée l'*Épaule de mouton*, en raison de son aspect, se trouvent dans les dépendances d'une ferme dite du *Coin de Gas*, appartenant à M. le duc de Luynes et exploitée par M. Paragot, cultivateur.

Ces restes de tour féodale présentent les signes caractéristiques d'un donjon à motte du XIe siècle ; quant à la partie supérieure, les apparences de sa construction révélent qu'elle n'est pas antérieure au XIIIe siècle.

A quelques mètres de la tour, se trouve un fossé large et profond, allant du Sud-Ouest au Nord-Est, en parti rempli par des terres et des matériaux provenant de la démolition du château.

Vers l'Ouest, en dehors de l'enceinte actuelle, on voit un gros mur épais, reste des constructions du château.

Il est incontestable que Gaillardon remonte à la plus haute antiquité. D'un autre côté, sa situation sur le penchant d'une colline, avec une vallée à l'Est et une autre à l'Ouest, désignait cet endroit pour une place-forte, sinon de premier ordre, tout au moins d'une grande importance.

Une Maison du xvie siècle, en bois sculpté, a été habitée par Gilles Tulloue (Egidius Tullus), bailli de Gaillardon, auteur de commentaires étendus sur les coutumes du duché et du bailliage. Cette maison, bien entretenue, sert de magasin de quincaillerie dirigé par M. Robillard.

Canal du Roi. — Le roi Louis XIV fit creuser un canal pour amener les matériaux extraits près de Gaillardon, pour la construction des aqueducs de Maintenon en 1685.

On voit encore ce canal avec ses digues et bordages (1).

Les excursionnistes enthousiasmés, heureux et ravis de leur excursion, rentrèrent dîner à Chartres pour se rendre ensuite à la séance à 8 h. 1/2 du soir.

Cette séance fut présidée par M. J. Lair, ayant près de lui M. Hans Hildebrand, directeur des musées archéologiques de Stockholm.

La parole fut donnée à M. Gillard, docteur à Gaillardon, pour une intéressante communication sur le château de Gaillardon, dont nous venions de voir

---

(1) Gaillardon, canton de Maintenon, 1.585 habitants.
A. Joanne. *Géographie d'Eure-et-Loir*, p. 57.

les restes du donjon. Vinrent ensuite les explications données par M. Léon Tourceau de Chartres, sur l'étymologie du nom de Beauce, une communication de M. Riquier, sur l'église Saint-Pierre de Dreux, des commentaires de M. l'abbé Bouillé sur le livre des miracles de Sainte-Foy à Congues (Aveyron), des documents sur la chapelle Sainte-Foy de Chartres et une étude de M. l'abbé Saintot sur le bas-relief de l'église de Terminiers.

VENDREDI 29 JUIN. *8 heures. Visite des monuments de Chartres. — 2 heures. La Cathédrale, les Jardins de l'Évêché. — Églises Saint-Aignan, Saint-Pierre et Saint-Martin du Val, etc. — 4 heures. Séance. — 8 h. 1/2 du soir. Séance.*

Le matin dès 8 heures, la petite église SAINT-AIGNAN, l'ancienne paroisse de la cité, résonnait sous les pas des Congressistes.

Une messe basse était dite par M. l'abbé Langlois à la mémoire de M. de Marsy. Les Congressistes étaient au complet et manifestaient par leur recueillement, les vifs regrets que leur inspirait la mort de leur directeur et ami.

A 8 h. 1/2, les archéologues visitèrent l'église et selon l'expression du poète, l'œil épousseta la poussière des vitraux Renaissance qui sont une des beautés de ce temple. Son patron est un évêque de Chartres du Ve siècle. L'église date du XIIIe siècle et fut rebâtie au XVIe siècle. Outre ses vitraux, elle possède une crypte dont le gros œuvre remonte sans doute à une date reculée, mais qui, restaurée elle aussi dans les premières années du XVIe siècle, ne laisse plus apercevoir de trace apparente de son antiquité. L'église et la crypte sont complètement polychromées.

De Saint-Aignan, l'on se dirige vers l'église SAINT-PIERRE ou SAINT-PÈRE, fondée par Clovis.

Il y avait autrefois en cet endroit une célèbre abbaye bénédictine, dont la fondation remontait au VIe ou VIIe siècle. Bâti en dehors de l'enceinte romaine, ce monastère fut détruit par les Normands en 911. Rétabli par l'évêque Agamon vers 930, il fut de nouveau anéanti par les flammes en 1077 et 1134. De l'église, existant à la fin du XIe siècle, il ne reste plus que la grosse tour occidentale. Cette tour, assez semblable à un donjon rectangulaire, paraît avoir été ménagée pour servir de refuge en cas de siège. Sa partie inférieure a été transformée au XIIIe siècle, en une sorte de porche donnant accès dans l'église. Celle-ci présente divers types d'architecture. L'extrémité orientale des bas-côtés et le déambulatoire appartiennent, ainsi que les chapelles absidales, à la construction entreprise après l'incendie de 1134. La nef est du XIIIe siècle, le sanctuaire et l'abside datent du commencement du siècle suivant.

Le chœur de cette église peut être cité comme un des chefs-d'œuvre de style gothique rayonnant. Les murs en sont tout entiers à claire-voie, de telle sorte

que la voûte semble suspendue en l'air par un véritable miracle d'équilibre. Le triforium et les fenêtres supérieures, avec leurs vitraux enchâssés dans la pierre, font songer à une œuvre de bijouterie sertie de pierres précieuses.

Dans la chapelle absidale du chevet sont douze tableaux émaillés à Limoges et représentant les douze apôtres. Ils ont été commandés en 1545, par François Ier, au célèbre Léonard Limousin, et furent donnés par Henri II à Diane de Poitiers, qui en décora son château d'Anet. Au moment de la Révolution, ils furent transportés à Chartres et cédés, en 1802, par la Préfecture, à l'église Saint-Père. Cette collection est unique au monde (1).

Nous avons également remarqué la châsse contenant des reliques de sainte Anne et un tableau représentant les Noces de Cana, la statue de la Sainte Vierge par Brihan, l'épitaphe (1037) de l'archevêque de Rouen Robert, une tombe du XIIIe siècle.

Inutile d'ajouter que de nombreuses photographies furent prises sur le champ ; comment, en effet, pourrait-on se séparer de ce monument vraiment unique sans en emporter un authentique et durable souvenir ?

Pour bien voir un côté latéral de l'église nous avons obtenu l'autorisation d'entrer dans la grande cour de la caserne de cavalerie qui est attenante ; nous y avons vu non seulement ce côté de l'église, mais aussi la rentrée de promenade du régiment de cuirassiers. Les trompettes nous servirent une aubade, sans doute, en l'honneur des dames de notre compagnie.

Nous nous dirigeâmes ensuite vers la PORTE GUILLAUME. Cette porte faisait partie de l'enceinte du XIe siècle. Quelques substructions, datant de cette époque, se voient encore non loin de l'entrée du côté de la ville. L'édifice presque tout entier a été reconstruit au XVe siècle. Il comprend un massif central au-dessus d'un porche voûté, et il est flanqué de deux tourelles surmontées de machicoulis et de créneaux. On y remarque encore la place de la herse et celle des bras du pont-levis. Une petite poterne, ouvrant autrefois sur une passerelle destinée aux piétons, est actuellement murée. La salle du premier étage a été récemment aménagée par la Société archéologique d'Eure-et-Loir, qui y a organisé sa bibliothèque.

M. Lorin, l'un des aimables organisateurs du Congrès, ayant son atelier de peintre verrier sur notre passage, nous fûmes heureux de visiter son important établissement, agréablement établi au milieu de la verdure.

Tandis que les dames goûtaient les douceurs de l'ombrage d'un jardin superbe, les archéologues admiraient les magnifiques vitraux en voie d'exécution pour une église d'Armentières (Nord) et d'autres travaux. Leur

---

(1) Ces magnifiques émaux sont en ce moment exposés dans le Petit Palais, renfermant tant de trésors archéologiques, à l'Exposition de 1900 à Paris.

admiration se traduisait en félicitations à l'habile artiste verrier ; M. Lorin a en effet une palette fort riche et un pinceau des plus délicats.

On nous conduisit ensuite aux ruines de l'église Saint-André. Cette collégiale existait déjà au commencement du XIe siècle ; l'église actuelle, construite après l'incendie de 1134, a été convertie en magasin. Le chœur de l'édifice était autrefois établi sur deux arches jetées au-dessus de la rivière d'Eure ; mais cet ouvrage hardi a été détruit au commencement de ce siècle. Il ne reste plus que la façade principale, la nef et les bas-côtés, qui ont beaucoup souffert d'un incendie survenu en 1861. La façade mérite de fixer l'attention des archéologues ; elle date, comme le portail occidental de la cathédrale, de 1150 environ. La nef qui n'a jamais été voûtée, est supportée par deux rangées de fortes colonnes à chapiteaux romans. Le monument rappelle par son plan et son architecture générale les basiliques primitives.

Ce remarquable vaisseau sert aujourd'hui de dépotoir pour le matériel des fêtes de la ville et une foule d'objets divers.

Encore une basilique dont on se prend à regretter les beautés disparues ou appelées à disparaître.

Nous nous trouvons près de l'Escalier de la Reine Berthe, élégante construction du XVe siècle, située au pied des murs d'enceinte de l'ancien château des comtes de Chartres. C'est un escalier en hélice, dont la charpente apparente est historiée de nombreuses sculptures. Ce petit édifice occupe l'emplacement d'un ancien manoir où habitèrent probablement la reine Berthe, femme de Robert-le-Pieux, et la comtesse Berthe, sa petite-fille. La maison où se trouve cet escalier est actuellement une école maternelle.

Dans le même quartier de la ville, se trouvent quelques maisons remarquables.

Maison du Saumon. — Cette maison, voisine de l'escalier de la reine Berthe, offre un spécimen intéressant de l'architecture civile de la Renaissance. Sa façade principale est sur la place de la Poissonnerie, où se tenait et se tient encore le marché aux poissons. Elle est formée de deux étages en encorbellement, supportés par des consoles sur lesquelles sont sculptées diverses figurines, entre autres un grand poisson assez semblable à un saumon.

A signaler quelques maisons anciennes au coin de la rue de la Corroierie et rue des Écuyers (école communale), etc., etc.

Au-dessus de la porte de la Maison d'un Procureur, rue Collin d'Harleville, N° 0, se trouve dans un écusson Renaissance l'inscription suivante :

VALEĀT QV̊ DISSIDIV̄ VOLVNT (Vivent ceux qui aiment les procès).

La Maison de Claude Huvé, médecin du XVIe siècle, est un beau spécimen de la Renaissance.

Quelques archéologues impatients de tout voir, se dirigent vers Saint-Brice (hôpital), dont la chapelle est l'église Saint-Martin-au-Val, alias Saint-Brice. — Église qui existait déjà au VIe siècle, près du vieux chemin pierré de Chartres à Orléans, dans un faubourg où l'on a découvert à maintes reprises de nombreuses substructions de l'époque gallo-romaine. Pendant la période mérovingienne, elle servit de lieu de sépulture à plusieurs évêques de Chartres. De cette époque, il subsiste dans l'intérieur de l'édifice et dans la crypte, deux fûts de colonne et trois chapiteaux en marbre gris, analogues à ceux qui se voient dans la crypte de Jouarre, près de Meaux. L'église, dans son ensemble, date du commencement du XIe siècle. Le sanctuaire, entouré d'un déambulatoire voûté d'arêtes et de trois nefs formées par deux rangées de quatre colonnettes. Il y a tout autour du sanctuaire et dans la crypte une série de chapiteaux, d'apparence barbare, dont quelques-uns ont appartenu peut-être à une église antérieure, et qui permettent de constater combien était rudimentaire l'art des ouvriers chartrains, qui sculptaient la pierre aux environs de l'an 1000. La façade principale de ce monument et les deux tourelles qui l'accompagnent sont modernes ; elles ont été construites il y a une trentaine d'années lorsque l'on a restauré l'édifice. Ce monument est extrêmement curieux.

En résumé, notre matinée fut des mieux remplie ; aussi avions-nous besoin d'un bon déjeuner et d'un peu de repos pour entreprendre la longue, mais intéressante et instructive visite de la Cathédrale.

A 2 heures une bonne partie d'entre nous se trouvaient réunis devant la Cathédrale. En attendant d'être au complet, les membres présents visitèrent l'Évêché et Loëns.

Évêché. — Refait presque en entier, vers 1760, par Mgr Rosset de Fleury. Une grande aile en retour, derrière la façade, a été bâtie, en 1702, par Mgr Godet des Marais. Devant cette aile, sont les jardins connus sous le nom de *Terrasses de l'Évêché*, d'où la vue découvre d'un côté, toute la ville basse et, de l'autre, l'abside de la Cathédrale.

Ces jardins étaient déjà remarqués à la fin du XVIIe siècle.

Jacob d'Hailly, voyageur lillois qui fit le voyage de Chartres en 1697, en parle en ces termes : « Le jardin de l'évesque qui est dans le fauxbourg, est d'une prodigieuse grandeur pour un jardin de ville ; l'on y voit les plus belles hayes de charmilles que je crois qu'il y a au monde, elles sont au moins de 50 pieds d'hauteur sur 10 d'épaisseur ».

Loens. — Local, voisin de l'Évêché, où, de temps immémorial, le chapitre de la Cathédrale emmagasinait ses blés, ses fourrages et ses vins. On y voit un cellier datant des premières années du XIIIe siècle dans lequel on descend par un escalier de 41 marches. Au milieu de cet escalier est une porte à arc brisé dont le tympan est orné d'un trilobe. La salle d'une grande élévation,

est voûtée par croisée d'ogives : elle est divisée en trois nefs par douze colonnes couronnées de chapiteaux à crochets. L'air et la lumière n'y pénètrent que par des soupiraux, et une certaine obscurité ajoute encore à l'aspect grandiose de cette construction souterraine.

Cathédrale (Notre-Dame). — Dès le Ve siècle de notre ère, l'église épiscopale de Chartres était bâtie sur l'emplacement de la cathédrale actuelle, à l'intérieur et au pied même des murailles gallo-romaines. Une sorte de caveau et un puits antiques appelés vulgairement *Lieux Forts*, furent, jusque vers 1650, époque où on les détruisit, les seuls restes de cette basilique primitive, dont ils formaient comme le noyau. Le puits servait sans doute, dans l'origine, aux cérémonies du culte païen, et, en cas de siège, il pouvait alimenter d'eau une partie de la cité romaine. Quoi qu'il en soit, de toute ancienneté, les Chartrains avaient en vénération ce curieux débris d'un autre âge, et les *Lieux Forts* étaient réputés au loin pour les merveilles qui s'y opéraient. En enfermant ces vieilles constructions dans leur cathédrale, les premiers évêques de Chartres firent tourner au profit du culte chrétien certaines survivances tenaces du paganisme. Un autel dédié à la Vierge fut érigé tout à côté du puits et du caveau, et c'est cet autel qui, jusqu'au XVIIe siècle, fut le siège de la principale dévotion de l'église chartraine. Aussi, malgré les ruines et les réparations multiples de la basilique, ce lieu sacré, témoin du triomphe de la religion chrétienne, fut, pendant le Moyen-Age, soigneusement conservé dans son état primitif. Bien des légendes se formèrent successivement sur les *Saints Lieux Forts*, dont l'origine se perdait dans la nuit des temps. Suivant l'une des plus célèbres, qui avait déjà cours au XIVe siècle, il y aurait eu en cet endroit, cent ans avant la naissance de Jésus-Christ, une grotte où les Druides rendaient un culte prophétique à la Vierge qui devait enfanter : *Virgini pariturœ*. Le XVIIe siècle, par esprit de réaction contre les superstitions populaires, a fait disparaître ces dernières marques de l'antiquité de l'église chartraine, et les recherches que l'on a faites, à diverses reprises, de nos jours, pour retrouver le puits, le caveau et l'emplacement de l'autel de la Vierge, n'ont abouti à aucun résultat.

Seule une partie des murs de l'enceinte gallo-romaine, près desquels s'élevait l'édifice du Ve siècle, a résisté aux injures du temps. Encore faut-il remarquer que les parements de ces murailles ont été attaqués à coups de pic en différents endroits. Les grands blocs de pierre, qui devaient en former les fondations, n'existent plus. Beaucoup d'entre eux étaient ornés sans doute de sculptures considérées comme vestiges des anciens temples des idoles et condamnées pour cela à être détruites. L'un de ces blocs servait, jusque vers 1840, de couvercle à une basse-fosse creusée au pied même du mur d'enceinte : il a été depuis transporté dans la galerie méridionale de la crypte, à gauche de la porte d'entrée la plus proche de l'abside. C'est une stèle gallo-

romaine un peu fruste, représentant sur la face antérieure un homme vêtu d'une robe et d'un manteau.

Chartres, comme toutes les cités du Nord de la France, a été, pendant le Moyen-Age, plusieurs fois anéanti par les flammes, et la Cathédrale a souvent partagé le sort du reste de la ville. Le plus ancien sinistre, dont les chroniqueurs nous aient conservé le souvenir, arriva en 753. A cette date, la ville et la Cathédrale furent réduites en cendres par l'armée de Hunald, roi d'Aquitaine. Depuis cette époque, les différents incendies, qui occasionnèrent la ruine et la réédification totales ou partielles de l'église, nous sont exactement connus. Le premier eut lieu le 12 Juin 858, le second le 5 Août 962, le troisième dans la nuit du 7 au 8 Septembre 1020, le quatrième le 11 Septembre 1030, le cinquième dans la nuit du 9 au 10 Juin 1194.

Des édifices, antérieurs à celui qui fut brûlé par les Normands le 12 Juin 858, il ne subsiste plus rien. Ce fut l'évêque Gislebert qui entreprit en 858 de reconstruire la Cathédrale. Le mur d'enceinte de la ville avait été abattu en partie par les pirates danois ; Gislebert en profita pour agrandir la basilique du côté de l'Orient. C'est de cette époque, en effet, que semble dater le caveau circulaire, connu sous le nom de *Chapelle Saint-Lubin*, et qui, bâti tout entier au delà des murailles romaines, servait de crypte et de support au sanctuaire de l'église carolingienne. Ce caveau ou *martyrium*, voûté en maçonnerie, a résisté à tous les incendies postérieurs. Il offre un intéressant spécimen d'architecture appartenant à une époque dont peu de monuments sont parvenus jusqu'à nous. Cinq fenêtres éclairaient primitivement ce martyrium : enfouies aujourd'hui à quatre mètres sous terre, elles témoignent de l'épaisseur de remblais qui se sont accumulés autour de la Cathédrale depuis 1.000 ans environ. — Il n'y a plus de vestige de l'église reconstruite après le désastre de 962 par l'évêque Wulfald. Elle fut probablement relevée sur les fondations mêmes de la précédente.

Quant à la Cathédrale du XIe siècle, édifiée après l'incendie de 1020 par l'évêque Fulbert, de notables parties en ont été conservées jusqu'à nos jours. On en peut reconstituer le plan exact, grâce à la crypte, subsistante, que Fulbert acheva de voûter en l'année 1024.

Cette crypte débarrassée des substructions plus récentes qui l'environnent, comprend deux bas-côtés, séparés par un vaste terre-plein, correspondant à la nef de l'église supérieure. Elle se termine vers l'Orient par un déambulatoire sur lequel s'ouvrent trois grandes chapelles absidales, éclairées chacune par cinq fenêtres. Les bas-côtés sont recouverts par de fortes voûtes d'arêtes, dont les retombées portent sur des pilastres à tailloir chanfreinés. Les murs sont en maçonnerie de mortier et de silex : ils ont de 1 m. 40 à 1 m. 60 d'épaisseur. Il ne reste plus qu'une seule des fenêtres primitives de cette crypte : toutes les autres ont été agrandies et remaniées dans la seconde moitié du XIIe siècle, par suite d'un nivellement général des terrains avoisinant la

Cathédrale. Celle qui a survécu est située au milieu du bas-côté méridional. Aveuglée par un porche que l'on construisit vers 1080, elle fut laissée telle quelle quand on exhaussa plus tard les baies voisines. Sa voussure est toute entière appareillée en briques alternant régulièrement avec les clavaux de pierre. — Des fouilles récentes ont mis au jour une portion assez considérable du mur extérieur de la crypte de Fulbert. On a pu constater ainsi que, de travée en travée, la voûte des bas-côtés était épaulée par un contrefort, en pierres de taille à gros joints, n'ayant qu'une saillie de 0 m. 42 sur une largeur de 1 m. 75.

La Cathédrale de Fulbert n'était pas achevée qu'elle fut détruite en partie par un nouvel incendie, le 11 Septembre 1030. Ce fut l'évêque Thierri qui la restaura et en fit la dédicace le 17 Octobre 1037. Thierri augmenta la basilique de son prédécesseur de deux croisillons, construits en avant de l'abside, à la naissance même du déambulatoire ; les fondations de ce transept se voient encore à l'extrémité orientale des deux bas-côtés de la crypte.

Pendant tout le reste du XIe siècle et jusqu'en 1134, la Cathédrale ne subit que de légères modifications. Le 5 Septembre 1134, un incendie, qui détruisit presque toute la ville de Chartres, n'occasionna que de légers dommages à la basilique, à l'exception toutefois d'un clocher bâti hors œuvre, près de la façade occidentale. La ruine de ce clocher nécessita la construction d'une nouvelle tour dont on jeta aussitôt les fondations en avant et en dehors de l'église vers le Nord. Cette tour, qui forme aujourd'hui la base du clocher neuf, s'est conservée jusqu'au niveau du troisième étage. La preuve qu'elle était à l'origine hors d'œuvre et isolée, se tire du fait que dans sa partie inférieure elle était éclairée du côté de l'église, par une grande fenêtre actuellement murée.

L'érection de cette tour, dont l'architecture savante contrastait avec la simplicité de l'église du XIe siècle, détermina le clergé chartrain à refaire sur un nouveau plan toute la façade principale de la basilique de Fulbert. On éleva un second clocher symétrique au premier ; on les relia l'un et l'autre au reste de l'église, que l'on augmenta de la longueur d'une travée ; on réédifia la façade, en avant de laquelle, entre les deux tours, on fit un porche. C'est vers 1140 qu'on se mit à l'œuvre, et une trentaine d'années plus tard, vers 1170, les travaux devaient être à peu près achevés. De ces diverses constructions il subsiste aujourd'hui le second clocher tout entier appelé clocher vieux, la façade avec ses trois portes d'entrée ornées de statues et ses trois magnifiques verrières, enfin la dernière travée des bas-côtés de la crypte avec les escaliers qui la font communiquer avec les clochers.

Le 10 Juin 1194, un incendie plus terrible peut-être que les précédents, causa une fois encore la ruine de la Cathédrale : c'est alors qu'on construisit la basilique actuelle, chef-d'œuvre de l'architecture gothique. On commença par jeter à terre tout ce qui demeurait de l'ancienne église du XIe siècle, sauf

la crypte qui n'avait pas été endommagée par les flammes. Les deux tours nouvellement édifiées avaient résisté à l'incendie ; on conserva aussi du mieux que l'on put la façade occidentale qui fut démontée pierre par pierre. Elle était primitivement placée en arrière contre les tours ; on la reporta en avant jusqu'à l'alignement antérieur des clochers : ce qui permit d'agrandir la nef de la nouvelle église d'une longueur de 15 mètres environ. En démontant et transportant les sculptures et les vitraux qui décoraient cette façade, quelques morceaux furent cassés, d'autres intervertis : telle est la cause des anomalies qui se remarquent aujourd'hui en cette partie du monument. Mais si certaines sculptures ont été refaites en 1194, il n'en reste pas moins acquis que l'ensemble de cette statuaire, prototype des plus belles œuvres de l'art gothique, date de 1140 à 1160 environ.

Le plan adopté pour la nouvelle Cathédrale, fut celui de la crypte de Fulbert, à laquelle on adjoignit un vaste transept et dont on élargit le déambulatoire en diminuant la profondeur des chapelles absidales. Commencé en 1194, cet édifice grandiose était presque terminé vers 1230. Dès cette époque, beaucoup de verrières de l'étage inférieur étaient mises en place, les voûtes étaient achevées, et l'on travaillait à la décoration intérieure. La dédicace du monument ne fut célébrée que le 17 Octobre 1260. Le retard qu'implique la date de cette cérémonie fut occasionné par une construction qui n'avait pas été prévue dans le plan primitif et qui fut entreprise vers 1240 : je veux parler des deux porches latéraux établis au Nord et au Sud en avant des transepts, dont ils occupent toute la largeur. Ces deux porches renferment une collection inappréciable de statues en pied et de bas-reliefs sculptés à l'époque du roi saint Louis.

Depuis le XIIIe siècle, plusieurs travaux importants furent faits à la Cathédrale. Voici la liste des principaux : En 1310, construction de la sacristie encore existante, — de 1324 à 1340 environ, érection de la chapelle Saint-Piat au chevet de la Cathédrale. — En 1417, Louis de Bourbon, comte de Vendôme, fit bâtir une chapelle ouvrant sur le bas-côté méridional. C'est la seule qui ait été faite entre les contreforts des bas-côtés. — De 1507 à 1513, Jean de Beauce, maître maçon, élève au-dessus de la tour septentrionale, dont la flèche en charpente couverte de plomb venait d'être détruite par la foudre, un clocher en pierre d'une grande hardiesse. — En 1514, le même architecte entreprend la construction de la clôture connue sous le nom de *Tour du chœur*, à la décoration de laquelle on travailla jusqu'en 1727. — En 1520 environ, il édifie le charmant pavillon, situé au pied du clocher neuf, où était renfermée l'horloge, qui, par une transmission de fils, faisait sonner le timbre placé au haut du clocher.

Le XVIIIe siècle fut une époque funeste pour la Cathédrale. En 1763, on détruisit le jubé qui fermait l'entrée du chœur. C'était une œuvre admirable, datant du milieu du XIIIe siècle. Quelques fragments de sculptures qui

décoraient ce jubé sont aujourd'hui conservés dans une des chapelles de la crypte, à côté du tombeau mérovingien de l'évêque de Chartres, Callétrie. On remplaça le jubé par une grille en fer forgé servant actuellement de porte d'entrée à l'Hôtel-Dieu de Chartres. On posa en 1767 le groupe de l'Assomption qui forme le retable du maître autel ; à la même époque, on recouvrit de stuc les entre-colonnements du sanctuaire, et on encastra dans le mur de clôture du chœur huit bas-reliefs en marbre, dont le style ne s'harmonise nullement avec le reste de l'édifice. Ces travaux étaient achevés en 1789. — Le **4** Juin 1836, un incendie détruisit la charpente du XIIIe siècle, connue sous le nom de Forêt, qui supportait la toiture de la nef et du transept. Une charpente en fer a été mise à la place.

Il est impossible de décrire ici toutes les scènes religieuses ou profanes représentées dans les verrières, aux tympans des portes, dans les voussures, sur les piliers des porches et autour du chœur. On trouvera d'excellentes indications à ce sujet dans les ouvrages que nous citons en note (1).

La Cathédrale de Chartres possède une Vierge miraculeuse appelée : *Notre-Dame du Pilier ou la Vierge Noire*, qui amène dans ce monument de nombreux pèlerins.

Guidés par MM. Lefebvre-Pontalis, Merlet, etc., etc., nous ne terminâmes notre visite à la Cathédrale qu'à 6 h. 1/2 ; la séance annoncée pour 4 heures fut donc supprimée.

Comme complément de la description de la ville de Chartres, nous devons signaler quelques autres monuments rencontrés pendant notre promenade à travers la cité.

La Chapelle Sainte-Foy, petit monument du XVe siècle, récemment somptueusement décoré à l'intérieur.

---

(1) *Monographie de la Cathédrale de Chartres*, par l'abbé Bulteau. Chartres, 1850, 320 p. in-8°.

Guide chartrain, par l'abbé Clerval. Chartres, 1896, 208 p. in-8.

Cartulaire de l'église Notre-Dame de Chartres, par Lépinois et Merlet, 3 vol. in-4°. 1861.

Monographie de Notre-Dame de Chartres, publiée par la Société archéologique de Chartres (non terminée), 2 vol. ont paru.

Notre-Dame de Chartres. Abbeville, 71 p. in-12, fig.

Notice sur la station de Chartres. Résumé historique par A. Moutié. Chartres, 1851, 65 p. in-8°, fig.

(Cette brochure a été offerte gracieusement aux Congressistes par Mme veuve Pétrot-Garnier, libraire à Chartres).

Notre-Dame de la Brèche, érigée en mémoire de la levée du siège de Chartres par les Huguenots, en 1568, a été rebâtie en 1843.

Théatre, achevé en 1861.

Statue du général Marceau, par Préault, sur la place des Épars.

Sur la place Marceau, Pyramide (1801) élevée en l'honneur du même héros.

Jardin botanique.

Après un diner réconfortant bien mérité, les Congressistes se rendent à à 8 h. 1/2 à la séance présidée par M. Hans Hildebrand, directeur des Musées de Suède.

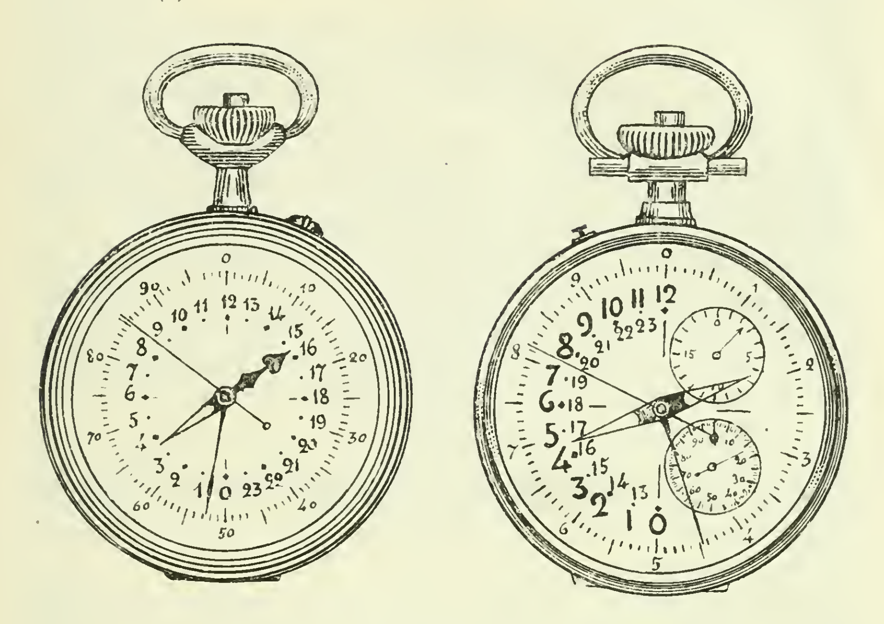
La parole est donnée à M. Philippe Feugère des Forts pour son rapport sur le château de Villebon ; suit un entretien de M. Guignard de Butteville sur l'époque préhistorique ; et la séance se termine par une communication de M. Jules Lair sur le siège de Chartres par les Normands. M. Jules Lair n'est pas seulement un des archéologues les plus distingués de France, c'est un causeur aimable ; et son travail est vraiment de premier ordre.

(*A suivre*).

UNE MONTRE RATIONNELLE

C'est le Soleil qui règle nos montres. Il serait donc bien naturel que l'aiguille qui marque les heures marchât comme le Soleil. Comment expliquer que cette idée si simple, et déjà appliquée dans les instruments astronomiques, ne le soit pas encore dans les chronomètres ? On ne le peut qu'en invoquant la routine qui nous attache à des formes archaïques, à des pratiques irraisonnées que nous avons héritées des âges d'ignorance. C'est cette même routine qui nous fait diviser l'heure en soixantièmes, et qui, sur nos montres aussi, nous fait conserver les chiffres romains, beaucoup moins clairs que les chiffres usuels.

Le genre de montre que voici rompt avec toutes ces vieilles habitudes (1).



La montre de gauche compte les heures de 0 à 24, selon la très rationnelle méthode admise, depuis le commencement de cette année, par le Bureau des Longitudes. Mais elle permet aussi de les nombrer en deux périodes de 12 heures, selon la coutume la plus répandue. A cet effet, l'aiguille des heures a deux pointes, et la pointe-arrière marque le numéro d'ordre des heures à partir de midi. Si donc, dans l'après-midi, on abandonne la pointe noire de l'aiguille pour lire en arrière, à l'extrémité de la pointe évidée, on obtiendra : 1 heure,

---

(1) La montre de droite contient deux petits cadrans : celui de dessous enregistre chacun des tours de la trotteuse, qui donne les secondes décimales jusqu'à cent ; chaque tour représente donc une minute décimale. Dans une expérience qui durerait plus d'une minute, il faudrait compter le nombre de tours de la trotteuse, et dans ce compte on pourrait se tromper. Pour éviter toute erreur de calcul, ce petit cadran indique les minutes décimales au fur et à mesure que la trotteuse effectue le tour du grand cadran ; mais le nombre des minutes indiquées de la sorte ne dépasse pas 20, c'est-à-dire un cinquième de l'heure.

Quant au petit cadran de dessus, il peut recevoir tel usage qu'il plaira à l'horloger de lui donner : phases de la lune, jours de la semaine ou du mois, etc.

2 heures, 3 heures, 4 heures du soir, au lieu de 13 heures, 14 heures, 15 heures, 16 heures, etc.

La méridienne et la latitude du lieu de l'observation étant connues, et la montre réglée sur l'heure de ce lieu, si on la place dans une position telle que le plan du cadran soit, à peu près, parallèle au plan de l'équateur terrestre, le diamètre 0-12 coïncidant avec le plan méridien, la pointe noire de l'aiguille sera toujours dirigée vers le Soleil, le suivra continuellement dans son mouvement, et, s'il est caché, indiquera sa situation, soit au-dessus, soit au-dessous de l'horizon.

Réciproquement, si le Soleil brille au ciel, la montre permettra de déterminer approximativement la méridienne, c'est-à-dire de s'orienter.

Cette expérience, qui ne peut donner de résultats précis, à cause de la petitesse du cadran et de l'aiguille, serait rigoureusement juste, si l'on reportait les indications du chronographe sur un équatorial divisé en 240 degrés (*d*) et si l'on considérait le Soleil moyen au lieu du Soleil réel. Elle indique que la véritable position de l'origine des heures se trouve à la partie inférieure du cadran, et non pas en haut, comme le placent, à tort, tous les constructeurs de la montre décimale à cadran de 24 heures.

Les heures paires et les heures impaires sont marquées d'un signe différent. Si l'on tient à conserver l'incommode division de l'heure en soixantièmes, cette différence de chiffres permettra d'évaluer, très aisément, le temps sexagésimal avec une approximation qui est plus que suffisante, lorsque l'on ne consulte sa montre que pour vaquer à ses affaires : il suffira de compter les anciennes minutes de 5 en 5 sur les heures paires.

Mais lorsque l'on mesure le temps pour en faire l'élément d'un calcul, il faut employer la graduation décimale du chronographe, qui divise l'heure en dix-millièmes, et le dix-millième en deux battements. L'instrument donne donc le vingt-millième de l'heure, et fournit ainsi des nombres décimaux, documents plus intelligibles, plus précis, et incomparablement mieux appropriés aux calculs que ceux que fournissent les chronographes ordinaires, qui divisent l'heure en dix-huit mille parties.

Dans ces derniers, le mouvement assez lent de l'aiguille des secondes oblige à rapprocher les divisions d'une manière excessive, ce qui rend la graduation confuse. Dans le chronographe décimal, un mouvement plus rapide fait que les divisions sont plus espacées. Elles deviennent très distinctes ; la lecture se fait facilement, rapidement, et sans

crainte d'erreur. Ainsi, sur les figures ci-dessus on lit, du premier coup d'œil :

Sur la figure de gauche : 15 h. 52855 (1).
Et sur la figure de droite : 16 h. 44815 (2).

Ce modèle de chronographe va être construit en France, en Suisse et en Allemagne, par de très habiles horlogers, qui ont pour spécialité l'horlogerie de précision. Cette nouvelle montre réalise les desiderata de la science moderne. Elle deviendra le vade-mecum du savant. Par la précision de ses indications, et l'extrême facilité de lecture qui lui est propre, elle sera l'un des instruments les plus utiles et les plus commodes qui puissent se trouver entre les mains d'un géographe, d'un physicien, d'un marin, d'un ingénieur.

Henri de SARRAUTON.

RAPPORT

SUR LE

FONCTIONNEMENT DU COURS DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE

ADRESSÉ A M. LE PRÉSIDENT DE LA SECTION DE GÉOGRAPHIE DR ROUBAIX

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous communiquer quelques renseignements relatifs au Cours de Géographie commerciale pour l'année 1899-1900.

---

(1) Si l'on sépare par des points les subdivisions décimales ou plutôt *centésimales* de l'heure, indiquées par les deux fines aiguilles, on aura : 15 h. 52.85.5, qu'on peut lire : 15 heures, 52 minutes (décimales), 85 secondes (décimales), 5/10.

(2) De même ici, on peut écrire : 16 h. 44.81.5, et lire : 16 heures, 44 minutes, 81 secondes, 5/10.

Il est bien entendu que 15 et 16 heures signifient 3 et 4 h. *après-midi*, comme l'indiquent d'ailleurs les deux aiguilles blanches.

Le programme de cette troisième année comportait la Russie. Comme d'habitude, le Comité de la Société de Géographie s'était réuni sous votre présidence et m'avait documenté en même temps qu'il arrêtait les termes généraux du programme à parcourir.

Le sujet choisi ne pouvait manquer d'intéresser. La Russie économique a été peu explorée; — le marché nous est presque complètement fermé, alors que des rivaux semblent mieux réussir. Il y avait là une foule de questions à examiner, sinon à résoudre, et les problèmes prenaient une importance considérable puisqu'ils se posaient à propos d'un pays étendu, peuplé, pourvu de ressources nombreuses et seulement arrivé à l'aube de la civilisation industrielle et commerciale.

J'ai rencontré, pour alimenter le Cours, les mêmes bons vouloirs que les années précédentes : des industriels, des commerçants, des représentants de commerce nous ont fourni le détail précis sans lequel il est malaisé de pénétrer dans la vie intime d'un peuple qui nous ressemble peu; les administrations ont fourni des statistiques, des tarifs, des textes de lois spéciales ou de règlements; la Chambre de Commerce a mis à notre disposition ses collections de documents, sa bibliothèque et ses périodiques : M. Sayet et son Secrétaire nous ont renseigné avec la plus entière bonne grâce. Nous considérons comme un devoir de remercier ici ces nombreux collaborateurs bénévoles du Cours de Géographie commerciale.

L'enseignement a été donné sous forme de conférences ou plutôt de causeries. 25 séances de 1 heure 1/2 ont été consacrées à la Russie. L'étude des statistiques, des graphiques comparatifs, les données purement économiques appuyées de chiffres et souvent abstraites se plaçaient à côté des lectures sur les habitudes commerciales, les mœurs du pays étudié. Cet ensemble de renseignements prenait une forme à la fois plus concise et plus concrète dans des graphiques et des cartes.

18 jeunes gens âgés de 16 à 25 ans se sont fait inscrire. 14 ont assisté assidûment aux causeries. Il faut les louer de l'effort de volonté qui les a soustraits aux causes de dissipation nombreuses dans une grande ville, et applaudir à la joyeuse activité qu'ils ont apportée au Cours, après le travail quelquefois très accablant de la journée. Ces jeunes gens ont non seulement le mérite de s'instruire; ils sont les collaborateurs de tous ceux qui, par des moyens divers et dans des postes différents, veulent appeler l'attention sur les questions économiques si importantes et pourtant encore si négligées. Ils ne sont qu'une

poignée de volontaires, mais les petites troupes rapprochées et encadrées forment les armées nombreuses et solides capables d'entreprendre de lourdes besognes. C'est ce que ne doivent jamais oublier ceux qui, isolés dans leur petit coin, seraient tentés de jeter le manche après la cognée, sous prétexte que les hommes de véritable initiative sont rares et se font difficilement comprendre.

Nous ne nous faisons aucune illusion sur l'importance de ce que nous avons entrepris. Mais nous avons travaillé pour le mieux dans la limite du temps et des ressources. Nous ne regrettons pas notre peine si nous sommes parvenu à prouver à quelques-uns des nôtres que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais que, pourtant, rien n'est désespéré, qu'au contraire, il y a en nous des facultés alertes et autour de nous des ressources nombreuses utilisables, — qu'en un mot, nous avons tout ce qu'il faut pour faire bonne figure dans la lutte économique et remporter de sérieux succès dans la guerre commerciale qui se poursuit sur les marchés du monde.

N. LEFEBVRE.

BIBLIOGRAPHIE

SUÉDOIS ET NORVÉGIENS CHEZ EUX, par M. QUILLARDET. Ouvrage couronné par l'Académie française. Paris, Colin, 1900. — Achat.

Depuis quelques années, on s'occupe beaucoup chez nous des Scandinaves, longtemps négligés, et un peu regardés comme des « Barbares du Nord ». Interrogez M. Quillardet, qui les connaît pour avoir séjourné chez eux, et qui les a étudiés sous bien des aspects, et il vous apprendra à avoir pour eux plus d'estime. L'auteur n'a rien oublié dans son enquête, qui englobe tout, et qui pénètre dans le détail de tout : la géographie du pays, les villes, la société, la vie agricole, commerciale et industrielle, la religion, la littérature, la politique, les montagnes, les fjords, le soleil de minuit, les forêts de mâts, l'odeur salée et goudronnée des pêcheurs, les courses en ski sur la neige, etc. Ce n'est pas qu'il n'égratigne en passant, çà et là, la société bourgeoise et mondaine, où les femmes « ne savent pas causer », où les hommes « ne sont pas brillants » et « portent mal l'habit », où « les menus manquent d'originalité », où « l'on ignore le luxe », toutes choses indiquant que « ces peuples sont au fond très arriérés ». Mais si les villes, et

même les capitales, y sont un peu « province », leurs habitants sont si hospitaliers, et puis on trouve aux environs tant de beautés naturelles, tant de paysages grandioses ! Il y a bien de la tristesse dans les hivers norvégiens, et ce qu'en dit l'auteur ne donne guère l'envie d'y courir pour y passer le reste de ses jours, mais cette nature rude et forte trempe si bien les caractères ! Et puis on y retrouve de vieilles connaissances, Björnson, Ibsen, les grands colosses énergiques aux yeux bleus, et les petites figurines blond pâle qui ressemblent à Hedda Gabler. — Tout cela forme un ensemble assez curieux, décrit d'une plume à la fois alerte et vigoureuse. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que l'Académie ait récompensé le livre de M. Quillardet.

POUR LA FINLANDE, par M. Van der Vlugt, professeur à l'Université de Leyde. Paris, Librairie de l'Humanité nouvelle, 1900. — Achat.

Comme on le voit, c'est encore de l'Extrême-Nord qu'il s'agit. Il se passe là-bas en Finlande un événement presque inaperçu, qui ne trouble pas l'équilibre européen, qui n'empêche pas les commerçants des quatre parties du monde de vaquer à leurs affaires, mais auquel le géographe, pas plus que le sociologue, ne saurait rester tout à fait indifférent, car « rien d'humain » ne devrait rester « étranger » au géographe, à plus forte raison quand il s'agit d'humanité européenne.

Le Czar est en train de russifier complètement le Grand-Duché, — ce qui est lui faire, reconnaissons-le, un assez médiocre cadeau. On sait peut-être que, jusqu'ici, la Finlande était unie, mais non incorporée à l'empire russe. Elle avait gardé une constitution, certaines franchises civiles et militaires. Il y avait des actes formels, respectés, sanctionnés par les Czars. Or voici que, d'un trait de plume, les ministres russes viennent de modifier tout cela. Grand émoi parmi les populations grand-ducales, et aussi par contre-coup chez certains organes de la presse européenne, que dirigent des professeurs, des juristes, voire même des géographes comme Nordenskiold ou des géologues comme le Norvégien Brögger. Une commission internationale de six membres (dont l'auteur de ce livre) accepta d'aller porter à l'Empereur les revendications finlandaises. Il y fallait un certain courage. C'est le récit des marches, démarches et contremarches de toutes sortes auxquelles cette commission a dû se soumettre,.... pour ne pas voir l'Empereur, inaccessible à Péterhof, que le professeur Van der Vlugt rappelle avec une émotion communicative. C'est dire que son livre est surtout un plaidoyer chaleureux en faveur de la malheureuse Finlande.

G. HOUBRON.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

BULLETIN MENSUEL COLONIAL.

Mission Bonnel de Mézières. — L'explorateur Bonnel de Mézières qui était parti en Mai 1898, chargé d'une mission scientifique et commerciale dans le Haut-Oubanghi, le M'Bomou et le Bahr-el-Ghazal, est rentré en France, accompagné de M. Bourgeau, qui commandait l'escorte.

De nombreux itinéraires nouveaux ont été relevés par la mission, notamment celui de M'Bomou à N'Delé (bassin du Tchad) sur un parcours de 750 kilomètres. On se souvient que N'Delé est la résidence du sultan Senoussi, qui fit si bon accueil à M. Mercuri, compagnon de M. de Béhagle.

La sympathie du sultan pour les Français et la présence de M. Mercuri facilitèrent la tâche des membres de la mission chargés de faire des rélevés dans ces parages.

Le but de la mission Bonnel de Mézières était surtout commercial, mais il s'agissait aussi de soutenir l'action militaire de Marchand dans le Bahr-el-Ghazal.

Au point de vue scientifique, les résultats de cette mission sont très importants : elle a rapporté de nombreux renseignements ethnographiques, et de superbes collections anthropologiques, minéralogiques et d'histoire naturelle.

Mission Toutée. — Délimitation de la frontière entre le Dahomey et le Niger.

Le commandant Toutée, le lieutenant de vaisseau Guignes, le lieutenant d'artillerie Haran et l'adjudant d'infanterie Doux qui avaient été chargés de délimiter la frontière entre le Dahomey et le Niger sont rentrés récemment en France.

Partie de Marseille le 24 Janvier 1900, la mission constituée comme nous venons de le dire, rencontrait le 11 Mars suivant à Tchaourou à l'Est de Carnotville (Dahomey), la mission anglaise à la tête de laquelle se trouvait le capitaine Lang.

Les deux missions unirent leurs efforts pour achever l'œuvre commencée trois mois avant par la première mission Plé ; 450 kilomètres furent délimités en un peu plus de deux mois au-dessus de l'intersection du 9e parallèle et de la rivière Ocbara jusqu'au Niger.

Les missions descendirent alors le Niger pour déterminer avec le colonel anglais Lu ggard les deux enclaves de 50 hectares qui nous ont été cédées à bail par l'An-

gleterre par la convention du 14 Juin 1898, l'une entre Léaba et la rivière Moussa à Badjibo, et l'autre à l'embouchure du Niger sur le rio Forcados.

Toute cette région très riche, surtout en huile de palme et en caoutchouc, entre, depuis la suppression du monopole de la Royal-Niger Cie, dans une ère de prospérité commerciale dont nos nationaux feraient bien de ne pas laisser tout le profit aux Anglais.

Madagascar. — Recherche de la main-d'œuvre. — Le général Gallieni avait chargé MM. Guyon, Lacaze et Prudhomme, chefs de service à Madagascar, d'une mission aux Indes, à Java, en Chine et au Japon, afin d'étudier dans ces pays les moyens de recruter la main-d'œuvre nécessaire à notre colonie.

MM. Guyon, Lacaze et Prudhomme viennent d'accomplir leur mission avec succès ; aussi, croyons-nous utile et intéressant de relater ici quelques-unes des impressions qu'ils ont recueillies en cours de route, ainsi que les résultats essentiellement favorables à la prospérité de la colonie qui leur paraissent pouvoir être obtenus.

On sait que les Malgaches seuls ne peuvent fournir la main-d'œuvre nécessaire ; il faut absolument rechercher à l'extérieur d'autres contingents de travailleurs.

Les Javanais semblent devoir constituer de bonnes recrues. Ils sont, en général, embrigadés au nombre de 20 à 25 sous les ordres d'un chef intéressé dans les bénéfices. Cette façon de procéder offre l'avantage de procurer des ouvriers dévoués qui restent attachés à l'exploitation qui les fait vivre ; elle nous donnera à nous plus de facilité pour opérer le recrutement du personnel dont nous aurons besoin, et sur lequel nous pouvons du reste compter, grâce au bienveillant concours du gouvernement néerlandais.

Les ouvriers japonais nous seront aussi fort utiles ; car ils sont laborieux, courageux et intelligents, mais il convient de les traiter avec égards et en travailleurs libres. C'est surtout dans les districts du Sud du Japon qu'il faudra les choisir ; et il conviendra de les placer de préférence sur les hauts plateaux et dans certaines provinces côtières, c'est-à-dire dans des régions saines. Des négociations ont été engagées avec le gouvernement du Japon pour l'envoi dans notre colonie, d'un groupe important de travailleurs.

C'est surtout dans les provinces du centre de la Chine qu'il faudra aller chercher les Chinois que nous avons le dessein d'employer à Madagascar aux travaux agricoles ; car c'est dans ces provinces qu'on rencontre des populations entières se livrant presque exclusivement à l'agriculture et l'on sait combien les Chinois y excellent. Quant aux ouvriers dont nous avons besoin pour toute autre cause, par exemple pour nos travaux publics et pour nos mines, nous les trouverons partout, mais plus particulièrement dans les provinces côtières. C'est là en effet que le commerce prend toute son intensité et que le trafic abonde ; nous y recruterons donc plus aisément des hommes sobres, durs à la fatigue et déjà habitués à fournir un travail quelquefois bien pénible.

Les Chinois sont d'excellents ouvriers ; les Anglais et les Hollandais, qui les ont plus particulièrement employés dans leurs colonies, ont toujours eu à se féliciter de leur travail. Il faut même convenir que dans bien des cas, ils ont coopéré dans une très large mesure au développement et à la richesse de ces colonies.

Nous pouvons donc augurer que leur concours nous sera très précieux à Madagascar ; c'est pourquoi des négociations ont été entamées avec des maisons européennes, établies en Chine, qui s'occupent spécialement du recrutement des ouvriers chinois.

Outre cette immigration en quelque sorte administrative, il est permis de compter sur une certaine immigration spontanée, comme cela s'est toujours produit en pareil cas.

Du reste, si nous voulons fixer à demeure des ouvriers chinois dans notre colonie, il conviendra de se montrer justes et bienveillants à leur égard, comme aussi de respecter leurs croyances et de mettre à leur disposition leurs denrées habituelles.

Comme on peut le constater, la question de la main-d'œuvre à Madagascar a été étudiée avec beaucoup de soin par MM. Guyon, Lacaze et Prud'homme, et il n'est pas douteux, que, sous l'habile direction du général Gallieni, ils n'aboutissent bientôt à une solution entièrement favorable à la prospérité de notre colonie.

R. T.

AFRIQUE.

Au Bar-el-Ghazal. — Le capitaine d'infanterie Roulet qui avait été envoyé dans le Bahr-el-Ghazal avec la relève de la mission Marchand, vient de rentrer en France.

Il a dressé un rapport des plus intéressants sur les régions qu'il a parcourues, et nous sommes heureux de pouvoir en reproduire les passages suivants :

« La région du Bahr-el-Ghazal forme le trait d'union entre la végétation luxuriante des tropiques, où la chaleur et l'humidité sont constantes, et l'aridité absolue du Sahara. Les belles forêts y sont inconnues, les bananiers y végètent ; au contraire, les palmiers, cactus, barassus, y font leur apparition ; le karité, qui produit la graisse végétale, la liane à caoutchouc sont presque les seuls végétaux utiles qui poussent spontanément. Nous n'avons rencontré qu'une fois le café à l'état sauvage ; par contre, la vigne y est abondante mais ne produit que des fruits immangeables ; le mil ou sorgho est presque la seule plante que cultivent les indigènes ; le manioc, le maïs, le sésame y sont rares. La patate, l'igname et les arachides forment une bonne part de la nourriture des habitants.

« Tout le terrain qui n'est pas inondé, c'est-à-dire qui se trouve au Sud de la ligne de Gaba-Chambé, Rumbeck, Djour-Gattas et Fort-Desaix, forme un vaste plateau ferrugineux peu propre à la culture, et les habitants sont obligés de changer l'emplacement de leurs villages tous les deux ou trois ans.

« Les différents idiomes varient avec chacune des races. Nous avons pu acquérir quelques notions de zandeh ; mais les Bongos, Béli, Mittou, Djour, N'Doggogolo et Djengué, etc., ont tous des langages différents. A la suite du passage des Égyptiens et des Derviches, une sorte de patois arabe s'est répandu dane le pays et sert de langue commerciale.

« La numération des différentes peuplades n'est pas décimale, comme on l'a cru ; elle est quinquagésimale, c'est-à-dire que la base est cinq, qui représente les doigts de la main ; 6, 7, s'énoncent 5 et 1, 5 et 2, ou 1 main et 1 doigt, 1 main et 2 doigts ; le nombre 11, 2 mains et 1 ; le nombre 16, 1 pied et 1.

« Une fois tous les doigts épuisés, on les double, on les triple. La base de la numération devient alors 20 ; mais bientôt les nombres se brouillent dans la tête du calculateur, et, avant la centaine, c'est le mot « beaucoup » répété, et auquel on donne une intonation plus ou moins élevée, qui remplace toute numération.

« Actuellement, il n'existe dans le pays ni industrie ni commerce ; seule, la vente de l'ivoire pourrait procurer quelques bénéfices, mais les approvisionnements sont limités et seront vite épuisés après une ou deux campagnes commerciales ; la liane à caoutchouc, qui pousse naturellement, y est rare et encore inexploitée ; le climat paraît trop sec et trop brûlant pendant la saison sèche pour permettre la culture du cacao ou du café. Le tabac de Virginie pousse bien ; le coton existe auprès de chaque village ; une sorte de chanvre permet de faire des cordes solides ; mais il ne semble pas qu'en dehors de l'élevage du bétail, qui est la seule préoccupation de Djengues ou Dinka, on puisse de longtemps chercher à créer dans la région un commerce actif ou des industries florissantes.

« Si, plus tard, des voies de communication sont construites, il pourra se créer un commerce local, qui ne paraît pas devoir prendre un grand développement, à cause de la densité très faible de la population et de la pauvreté des terrains. »

Congo français. — Établissement d'une ligne télégraphique entre Loango et Brazzaville.

Le Ministre des Colonies a été avisé le 3 Septembre dernier que la ligne télégraphique de Loango-Brazzaville était achevée. Cette ligne, dont la longueur totale est de 522 kilomètres, passe par les postes de Kakamoéka, Loudima, Kimbedi, Comba, M'Bomou pour aboutir enfin à Brazzaville sur le Stanley-Pool. Comme Loango est déjà relié télégraphiquement à Libreville, Brazzaville se trouve donc être en communication avec le chef-lieu de notre colonie du Congo.

Dahomey. — Ligne télégraphique. — La ligne de Grand-Popo à Athémé a été euverte le 3 Août dernier.

Cette nouvelle ligne qui, malgré les difficultés résultant des pluies abondantes de cette année, ainsi que de la nature marécageuse des terrains voisins du Mosso, a été établie dans les meilleures conditions par M. Coqueugnot, chef du service des postes et télégraphes, facilitera considérablement les transactions entre la côte et les riches régions situées au Nord d'Athiémé.

Tripolitaine. — Italiens. — Les Italiens font de sérieux efforts pour acquérir de l'influence en Tripolitaine. La Compagnie Florio-Rubattino a établi, il y a quelques mois, et grâce à une subvention de Rome, pour dix ans, une ligne dont les vapeurs partent tous les quinze jours de Malte et vont jusqu'à La Canée, en passant par les principaux ports de la Tripolitaine et la Cyréniaque. A l'aller, les navires touchent à Malte, Tripoli, Mesurata, Benghazi, Derna et La Canée ; au retour, ils ne font escale qu'à Benghazi, Tripoli et Malte. Les Italiens ont eu à lutter contre la concurrence de M. Pace, armateur à Malte, mais ils ont fini par s'entendre avec lui au sujet d'un tarif commun. Depuis, grâce à son matériel perfectionné, la Compagnie Florio-Rubattino est très prospère, d'autant plus que la Compagnie Knott-Prince qui la concurrençait, a interrompu ses services dans la région. Le prestige de l'Italie est donc assez marqué en ce moment sur la côte tripolitaine ; mais il paraît qu'une Compagnie turque, encouragée par son gouvernement, se dispose à prolonger ses lignes sur Tripoli, pour enlever le monopole du trafic aux Italiens.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

BULLETIN MENSUEL COMMERCIAL.

Le commerce du monde. — Les relevés que nous présentons, chaque mois, à cette même place, ont surtout pour but, de permettre de suivre la marche des affaires chez les grandes puissances commerciales du monde et d'apprécier, par voie de comparaison, la situation respective de chacune d'elles.

A ce point de vue, les statistiques publiées par l'administration des Douanes pour le commerce extérieur de la France, pendant les neuf premiers mois, ne dénote malheureusement pas un état fort prospère. Nos échanges, qui s'étaient chiffrés par 6,379,985.000 fr. du 1er Janvier au 30 Septembre de 1899, tombent, cette année, à 6,264,586,000 fr. ; c'est donc un déficit de près de 115 millions et demi de francs.

A l'importation, comme à l'exportation, on constate des diminutions. D'une part, à l'importation, 3,282.623,000 fr., c'est une moins-value de 85,108,000 fr. ; de l'autre, à l'exportation, 2,981,963.000 fr., la moins-value est de 30,291,000 fr.

Il n'est pas inutile de disséquer ces chiffres.

Notre importation de produits alimentaires a encore fléchi, cette année, de 102,553,000 fr., mais, par contre, nous avons pris à l'étranger pour 92,194,000 fr. de moins de marchandises premières — ce qui ne dénote pas une grande activité industrielle — et, en outre, l'entrée des objets fabriqués s'est accrue de 109,639,000 fr.

A l'exportation, nous gagnons bien 89,813,000 fr. sur les produits d'alimentation et 23,182,000 fr. sur les colis postaux, mais nous perdons 81,971,000 fr. sur les matières premières et 61,315,000 fr. sur les objets manufacturés.

De tout ceci on ne peut guère tirer de déductions favorables.

Il n'en est pas de même en Angleterre. Le commerce du Royaume-Uni, durant les neuf premiers mois, s'est élevé à 379.187,642 liv. st. à l'importation, et à 218,471,755 liv. st. à l'exportation. Comparaison faite avec les résultats de 1899, c'est une majoration globale de 47,288,810 liv. st., soit près de 1,200 millions de francs.

Il est à remarquer que presque tous les principaux articles d'échanges, tant à l'entrée qu'à la sortie, se présentent en plus-value sur l'année dernière. Citons seulement quelques chiffres. A l'importation, majoration de près de 5 millions et demi de livres sterling sur les articles d'alimentation, de 3,155,539 liv. st. sur les métaux, de 4,521,680 liv. st. sur les matières premières textiles, de 7,548,365 liv. st. sur les autres matières premières. A l'exportation, majoration de 11,325,314 liv. st. sur les matières premières, de 3,191,152 liv. st. sur les fils et tissus, de 6,625,151 liv. st. sur les machines. En somme, bons résultats pour le commerce anglais.

La Belgique ne semble pas avoir été plus favorisée que la France dans son commerce extérieur durant la période que nous passons en revue. Ses importations ont atteint, pour les neuf premiers mois, 1,580,213,000 fr., c'est-à-dire 22,802,000 fr. ou 1 % de moins qu'en 1899 ; et ses exportations, 1,296,474,000 fr., c'est-à-dire environ 52 millions ou 4 % de moins que l'année dernière.

J. Petit-Leduc.

EUROPE.

Les progrès de l'Allemagne. — M. H. Von Scheel, directeur de l'office du travail de l'empire allemand, publiait récemment une œuvre en dix-huit volumes donnant le recensement de la population par professions et par métiers. Sur le désir exprimé par le Reichstag, il vient d'en présenter un résumé en un petit volume de 200 pages.

Ce résumé constitue un inventaire sommaire de l'état économique de l'Allemagne. Nous y relevons entre autres documents numériques frappants, les chiffres relatifs à la population de l'empire.

L'accroissement de la population a suivi la marche suivante :

41 millions d'habitants en 1870.
56 » » 1898.

Soit maintenant 100 habitants par kilomètre carré au lieu de 72 que possède la France.

La récolte de blé a passé de 23 millions de quintaux en 1880 à 33 en 1898 ; celle des pommes de terre, de 19,5 à 31,8.

Depuis 1889, le nombre des voyageurs kilométriques a augmenté de 10 à 17,5 milliards, et celui des tonnes kilométriques de 22 à 32,5 milliards.

Le commerce extérieur a augmenté en cinq ans (1895-1899) de 26,6 % à l'importation et de 21,6 à l'exportation.

L'accroissement de la population n'est pas le seul facteur de l'accroissement des autres faits économiques ; car la consommation par tête a augmenté : pour la bière, de 106 litres en 1890 à 124 litres en 1899 ; pour le sucre, de 9 k. 5 à 12 k. 4 ; pour le charbon de terre, de 1,8 tonne à 2,4 ; pour la fonte, de 1 quintal à 1 quintal 5. Le bien-être a donc augmenté en même temps que la population devient plus dense.

ASIE.

Les chemins de fer en Chine et l'opinion publique, par M. Marcel Monnier (Journal *Le Temps*). — Les véritables sentiments de la nation chinoise, en matière de grands travaux publics, dit M. Monnier, nous sont révélés par l'extravagante démarche de son gouvernement, en 1876, lorsque fut établie la

première voie de fer, le petit tronçon reliant Shanghaï à Woo-Sung. La ligne inaugurée depuis six mois, promettait déjà de sérieux dividendes, quand les Célestes la rachetèrent à beaux deniers comptants... pour la démolir. L'opération excellente pour la Compagnie étrangère, n'avait cependant quoi que ce fût d'encourageant pour l'avenir.

En ce qui concerne le grand réseau récemment ébauché — et fort endommagé lui-même à l'heure présente — l'émotion provoquée par la multiplicité des points d'attaque, par ces nombreux chantiers inopinément ouverts au cœur de l'empire tient à des causes d'autant plus redoutables qu'elles ne tombent pas sous le sens.

L'obstacle ici, c'est l'insaisissable, la superstition toute puissante et protéiforme. Nous n'avons pas seulement affaire aux morts, très encombrants en Chine, comme chacun sait, et dont on ne saurait troubler si peu que ce fût le repos sans occasionner des désastres. Il est sinon toujours facile, du moins possible d'éviter de bousculer une tombe ; mais le moyen de ne pas, par mégarde, offenser l'invisible, les myriades d'influences bonnes ou malignes qui peuplent l'atmosphère, la terre et les eaux ?

Le Chinois, ne l'oublions pas, est, de beaucoup, le plus supertitieux des êtres ; à cet égard il rendrait des points à tous les fétichistes du continent noir. On ne saurait se faire une idée du rôle prépondérant que jouent dans les moindres actes de sa vie la géomancie, la nécromancie, les sortilèges. Quelquefois, — rarement — les hommes de la haute classe se donneront, vis-à-vis de l'étranger, l'apparence d'esprits forts que n'émeuvent point ces balivernes. Elles n'influeront pas moins sur chacun de leurs faits et gestes.

Gardons-nous de traiter légèrement ces sottises. La Chine la plus à craindre n'est pas celle qu'on voit, et qui n'est point belle, mais celle qu'on ne voit pas, qui est pire encore. Tenons pour de terribles réalités le Dragon, cause première des phénomènes cosmiques, tremblements de terre, éclipses, inondations, et le fantaisiste Fong-Choué, cet agrégat de forces mal définies, mais irrésistibles, dont les caprices ont force de loi.

Pour les Chinois, cette chose obscure, indéterminée, est la science des sciences. Elle a ses traités spéciaux ; de graves docteurs en ont exploré les arcanes. Ces hommes éminents sont légion ; encore ont-ils peine à satisfaire leur immense clientèle. Partout et toujours, dans les circonstances les plus futiles, le concours de l'augure est de rigueur.

Lorsqu'on songe aux hésitations, tergiversations, aux consultations laborieuses que nécessite l'entreprise la plus vulgaire, telle que le forage d'un puits, le tracé d'une digue, la construction d'un hangar ou d'une étable à porcs, on comprend quel doit être l'émoi populaire à la vue de ces étrangers que rien n'arrête, qui percent les montagnes, comblent les vallons, édifient leurs remblais à travers les plaines, sans souci du Fong-Choué, sans souci du Dragon. Dieu sait pourtant si ces puissances doivent être troublées dans leurs habitudes ! D'autant plus que le Dragon et Fong-Choué sont de caractère extraordinairement susceptible, et vindicatifs en diable. Point n'est besoin d'un acte pour déchaîner leurs colères. L'intention seule suffit, et les calamités de tout genre vont pleuvoir sur le pauvre monde !

... Est-ce à dire que les Européens doivent renoncer à construire des chemins de fer dans l'Empire du Milieu, sous peine de provoquer des révolutions et des catastrophes ? Non pas. Tout est possible en Chine ; mais « il y a la manière ». La condition *sine qua non* est, pour employer une expression locale, de « balayer le chemin », ce qui revient à dire qu'il faut, tout d'abord, amadouer les malveillants et les grincheux, se concilier les augures, enfin préparer l'opinion publique,

laquelle, dans cette monarchie soi-disant absolue, est en fait la véritable souveraine et a toujours le dernier mot.

C'est en effet une dangereuse erreur de croire qu'il suffit, en Chine, d'obtenir une concession en règle, revêtue du sceau impérial, pour pouvoir immédiatement, en toute sécurité, se mettre à l'œuvre. Nous ne sommes point ici dans un pachalik du Levant où toute résistance fléchit devant un firman du Grand Turc, mais en Extrême-Orient, dans un empire où l'action du pouvoir central sur l'ensemble de la nation, est dans la plupart des cas, purement nominale. Réputé maître absolu de la terre et des hommes, l'empereur est, dans la pratique, rien moins qu'un autocrate. Ce prétendu despote règne, mais ne gouverne guère plus qu'un souverain constitutionnel ou qu'un président de république. Son principal rôle consiste à répondre par oui ou par non aux questions qui lui sont soumises, ou même à se décharger de toute responsabilité en renvoyant l'affaire à l'examen de tel ou tel conseil plus ou moins compétent.

L'initiative impériale, maintes fois affirmée jadis par la voix d'un véritable monarque tel que Kan Hi, est aujourd'hui fort diminuée. Elle n'apparaît presque jamais, sauf dans les circonstances où l'autorité de l'empereur revêt un caractère théocratique. Intermédiaire entre la terre et le ciel, il lui arrivera de prescrire spontanément des cérémonies pieuses à l'effet de conjurer un fléau ; parfois même il s'accusera très humblement d'avoir, par sa faute et à son insu, attiré sur son peuple le courroux céleste. Il agit en pareil cas au spirituel. Au temporel, sa parole n'est qu'un écho : les actes du souverain émanent bien moins de sa volonté que de l'inspiration de la classe lettrée, oligarchie dirigeante mais dont l'omnipotence doit cependant, pour se maintenir, éviter de blesser au vif le sentiment et les préjugés populaires. C'est ainsi que dans un pays où l'immense majorité de la nation se désintéresse presque absolument des affaires de l'État, le *consensus populi* n'est pas, tant s'en faut, une quantité négligeable dans les relations entre les gouvernants et les gouvernés.

« Balayer le chemin », c'est bientôt dit ; mais comment s'y prendre pour triompher des supertitions de la multitude, pour ne pas exciter la colère du Dragon, le ressentiment des bons ou malins génies qui hantent le sous-sol et le plein air ? Le moyen est simple. Il consisterait à appliquer en Chine, et *à la chinoise*, c'est-à-dire en en modifiant tant soit peu les formes, le procédé où chacun est appelé à formuler son approbation ou ses critiques.

L'enquête *de commodo et incommodo*, conduite avec prudence et dextérité, donnerait, je crois, d'excellents résultats. Elle porterait bien entendu sur autre chose que sur les avantages et les inconvénients matériels. La grande affaire ici, ce qu'il importe d'avoir pour auxiliaire, c'est l'immatériel, l'impondérable, la force subtile, l'influence errante. Les astrologues, les docteurs en Fong-Choué seraient conviés très sérieusement à dire leur mot sur l'entreprise, et, comme quatre-vingt-dix-neuf pour cent de ces oracles révérés sont d'aimables charlatans vivant de la bêtise humaine, on a chance, en y mettant le prix, d'obtenir d'eux un avis favorable. C'est une question de taëls. Moyennant quoi ils proclameront que la ligne projetée, loin d'effaroucher les puissances invisibles, aura le plus salutaire effet sur les Fong-Choué d'alentour. Elle fixera les bons, éloignera les mauvais et assurera dorénavant la paix et la prospérité de la province.

... Reste un point sur lequel, à mon sens, on ne saurait trop insister. L'habileté suprême, le grand art, le plus sûr garant du succès, consisterait pour les Européens à parler le moins possible de leur civilisation supérieure, à ne jamais se poser en dispensateurs d'un savoir ignoré de la pauvre Chine, à ne pas présenter leurs innovations comme de récentes découvertes dont ils eurent tout l'honneur,

mais comme les applications de vérités très anciennes, consacrées par le temps et dont les sages de la Chine avaient jadis posé les principes, à ne pas paraître isolés dans leur modernisme, un peu en l'air, mais appuyés fortement sur le passé, sur la tradition toute puissante et protectrice.

Nous avons dit déjà la tendance qu'ont la plupart des lettrés à revendiquer pour leurs classiques l'idée première de toutes les inventions dont l'Occident est si fier. Ne raillons pas cet orgueil enfantin qui peut et doit nous servir ; faisons accepter le présent sous le couvert du passé. L'attitude, j'en conviens, est plutôt modeste ; mais la grandeur du but fait oublier l'humilité des moyens.

AFRIQUE.

Compagnie du Niger. — Cette Compagnie à charte, après avoir passé la main au gouvernement anglais moyennant une bonne indemnité se préoccupe de sa réorganisation sur des bases exclusivement commerciales. A l'assemblée générale des actionnaires, qui s'est tenue à Londres la semaine dernière, le président, le comte de Scarbrough, a déclaré qu'il était trop tôt pour être fixé sur l'avenir de la Compagnie. La remise des territoires a provoqué une grande perturbation dans le personnel ; une partie de la flotte et plusieurs stations, Akassa entre autres, sont passées aux mains du gouvernement. Des changements importants ont été opérés dans l'administration métropolitaine. Néanmoins la période de transition se passe mieux qu'on ne le prévoyait. Les difficultés qui se sont élevées ont été aplanies et les perspectives futures sont toujours encourageantes. Le président fait ensuite allusion à la manière parfaite dont s'est opéré le transfert grâce au tact de ses agents et des commissaires impériaux Sir Ralph Moor, pour la Nigeria méridionale et du général Lugard, pour la Nigeria septentrionale. Ce début conciliant et amical est de bon augure pour l'avenir de la Société, qui dépendra toujours de la protection et de l'impartialité de traitement des autorités britanniques ; d'autre part, la prospérité économique du pays dépend pour beaucoup de la gestion commerciale des agents de la Société.

Les actionnaires peuvent se rappeler que la circulaire du Conseil de Juillet de l'année dernière, à eux adressée, contenait la phrase suivante :

« La Compagnie a, pour continuer ses opérations financières, les mêmes avantages que dans le passé d'une longue et chèrement acquise expérience, d'un personnel fort bien organisé et d'amples capitaux pour le présent, capitaux qui pourraient aisément être augmentés suivant les besoins. »

Le Conseil ne voit aucune raison pour modifier l'opinion alors formée. Les actionnaires auront remarqué, dans le rapport, une proposition d'émettre, comme mesure provisoire, des obligations 5 % remboursables à 6 mois de préavis, et ils auront compris que cette mesure et les autres dont parle le rapport, dépendent de la décision qui pourra être prise par les actionnaires ; mais il pense qu'il est bon de les informer qu'au cas de cette émission, tels des titres qui ne seraient pas offerts aux actionnaires, le seraient aux principales maisons et Compagnies faisant des affaires dans la Nigeria et dont parle le rapport. Il veut ajouter également que cette émission d'obligations sera faite concurremment avec le remboursement du

capital, de sorte que les actionnaires désireux d'en prendre, auront les fonds nécessaires à leur disposition, à cette fin.

L'assemblée a ensuite sanctionné la déclaration d'un dividende définitif de 12 fr. 50 par action libérée de 50 francs et de 62 fr. 50 par action entièrement libérée, coupons nets d'impôts. Le président a mis ensuite aux voix la résolution suivante :

« Les administrateurs sont autorisés à faire et à rendre effectifs tous arrangements pour l'union des intérêts ou la part des profits avec toute Compagnie ou firme commerçant en Nigeria, les arrangements déjà faits se trouvent confirmés. »

Le comte de Scarbrough a fait ressortir que la résolution présentait un caractère général, mais les administrateurs la considèrent comme essentielle pour l'avenir des intérêts de la Compagnie. La résolution se réfère également à un arrangement spécifique, déjà conclu sous la forme de convention commerciale. Le moment ne paraît pas opportun de donner de plus amples détails à ce sujet, qui sont nécessairement d'une nature compliquée, mais l'accord impliquerait la distribution d'un certain nombre d'actions de la *Niger Company* aux autres Compagnies et firmes anglaises intéressées dans le commerce de la Nigeria. Ces nouveaux titres n'auraient aucune participation au reliquat des affaires de la Compagnie faites avant la révocation de la charte. Les autorisations demandées par le Conseil lui ont été accordées par l'Assemblée, qui a ensuite réélu administrateurs lord Aberdare, sir H.-H. Howorth, M. P., sir John Kirk et M. J.-L. Goldie-Taubman.

La récente convention franco-anglaise nous ayant octroyé une enclave sur le Niger moyen et la liberté de navigation sur le fleuve, il ne paraît pas que nous devions nous désintéresser des agissements actuels de la Compagnie du Niger. On cherchera évidemment par tous les moyens possibles à entraver le mouvement de trafic des concurrents et nous devons veiller dès maintenant à ne pas nous laisser jouer par la Compagnie du Niger ; nous avons, en effet, de grands intérêts commerciaux à sauvegarder.

ÉMILE GALLAND.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
RAYMOND THÉRY.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

Lille Imp. L. Danel

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

LE MAROC

Conférence faite à Lille, le Dimanche 14 Octobre 1900,

Par M. E. SALONE,

Professeur agrégé au Lycée Condorcet, Membre correspondant de notre Société.

Tandis que la civilisation européenne s'est propagée partout, il existe à quelques pas de l'Europe un pays plongé dans la barbarie ; ce pays, c'est le Maroc, si barbare qu'il est un des moins connus du monde. Si l'on met à part les régions polaires et thibétaines, c'est celui qui a été le moins visité, qui a le plus échappé aux investigations : c'est que le parcourir est difficile, il faut pour cela presque être un héros, c'est vous dire que les explorateurs du Maroc sont presque tous des Français. Sans doute Rohlfs est un Allemand, Holler est un Anglais, mais le reste est Français, depuis René Caillié en 1828 jusqu'à Georges Delbret qui vient de se tirer à son honneur de cette périlleuse exploration ; entre les deux se place le vicomte de Foucauld, le grand explorateur du Maroc. Déguisé en juif, au péril de sa vie il parcourut longuement tout le pays, priant, chantant, bénissant les enfants, se disant tantôt de Jérusalem, tantôt de Moscou, tantôt d'Alger, se donnant pour un pieux israélite venu au Maroc malgré les fatigues et les dangers pour s'enquérir de la condition de ses frères. — Marcher nu-pieds dans les villes et quelquefois dans les jardins, recevoir des injures et des pierres n'était rien, mais vivre constamment avec les juifs marocains, gens méprisables et répugnants entre tous était un supplice intolérable. Tant de dégoûts et d'ennuis étaient compensés par la facilité de travail due au travestissement. Musulman il eut fallu vivre de la vie commune, sans cesse au grand jour, sans avoir jamais un moment de solitude ; il eût été difficile d'obtenir des

renseignements, plus difficile d'écrire, impossible de se servir de ses instruments. Si le vicomte de Foucauld avait eu la réclame dont on est si prodigue dans des pays voisins du nôtre, ce serait un grand homme. C'est à lui que nous devons de connaître le Maroc.

Encore ne connaîtrions-nous que peu de chose si l'on ne pouvait procéder par analogie. Le Maroc est la partie occidentale du Magreb, un fragment de la Berbérie et de la région de l'Atlas. Il a les plus hautes montagnes du massif de l'Atlas. C'est d'abord une chaîne maîtresse qui s'étend du cap Ghir au djebel Aïachi par 4.500 mètres. C'est un massif de grès de porphyre et de granit qui s'élève graduellement de l'Ouest vers l'Est, avec quelques pics de 4.000 mètres. Cette grande chaîne de l'Atlas est accompagnée au Sud par plusieurs rides parallèles qui se soudent à l'Est à l'arête principale. C'est d'abord l'anti Atlas qui forme à l'Est le puissant massif du djebel Siroua ; puis au Sud une nouvelle ride, celle du djebel Bani, du cap Noun aux sources du Draa, sur une longueur de 500 kilomètres. Au Nord s'élève un soulèvement granitique dont la direction n'est pas celle du grand Atlas et qui se développe en demi-cercle entre Ceuta et le cap des Trois-Fourches (tres Forcados). C'est la région du Rif, fort peu accessible et rendue plus impraticable encore par le brigandage et la férocité des populations qui l'habitent.

C'est un fait important que ces hautes montagnes du Maroc, car il en résulte un régime hydrographique bien plus favorable que celui de l'Algérie. Il faut joindre à cela qu'il est situé entre l'Océan atlantique et la Méditerranée, par conséquent qu'il est plus arrosé. Aussi, le djebel Aïachi est une manière de St-Gothard africain d'où partent les fleuves dans tous les sens ; c'est d'abord la Moulouïa, large de 100 mètres, au débit constant avec une profondeur de 1 m. à 1 m. 50 et qui devrait former à l'Occident notre frontière algérienne. Puis c'est l'oued Sebou, large de 300 mètres, profond de 3 mètres, l'Ounerbia (mère des pâturages), impétueux torrent pendant l'hiver, l'oued Riz qui coule vers le Sud et va se perdre à l'oasis de Tafilet, enfin l'oued Draa, fleuve saharien très long, mais qui n'atteint l'Océan que lors de la fonte des neiges. Sa vallée, dit M. de Foucauld, est un jardin merveilleux de 150 kilomètres de long, mais qui n'a jamais plus de 2 kilomètres de large. Joignons à cela le Tensif qui sort du massif de Tamjourt. Chose extraordinaire si l'on fait la comparaison avec l'Algérie, dans presque tous ces fleuves il y a des poissons et ils peuvent servir à la navigation.

Envisagées dans leur ensemble, les côtes du Maroc sont peu favorables. Sans doute les côtes du Rif sont escarpées, mais le caractère et les mœurs des habitants en rendent l'accès pour ainsi dire impossible. On a vu ces pirates par des temps calmes attaquer les bâtiments à voile qui ne pouvaient se dérober à leur poursuite. En face de Gibraltar se dressent Ceuta aux Espagnols et Tanger au Maroc. Les côtes de l'Océan atlantique sont d'abord basses, on y trouve pourtant les ports de Larache, de Rabat, de Darel-Beïda ou mieux Casablanca, qui est le centre du marché des laines, Saafi, Mogador. Puis la côte se relève et devient tout à fait inhospitalière avec cette falaise calcaire ininterrompue qui forme comme la bordure maritime du Sahara.

Ce qui est remarquable au Maroc c'est le climat, bien supérieur à celui de l'Algérie ou de la Tunisie, surtout dans la région occidentale. Nous trouvons ici le climat maritime. Mogador, à la latitude de notre brûlante oasis d'Ouargla, a un maximum de température estivale de + 31° et ne tombe pas au-dessous de + 12° en hiver.

Le sol du Maroc est riche. Il n'y a pas de désert. Sans doute dans la partie saharienne on trouve des steppes, mais elles sont propres au pâturage. Le Tell marocain est deux ou trois fois supérieur au Tell algérien, et, n'étaient les populations du Rif, se prêterait sans doute à un grand développement agricole. Tout le versant océanique est un pays essentiellement fertile. Pour le blé, il pourrait devenir l'un des greniers du monde, comme il l'était jadis pour Rome. On a calculé qu'il serait capable de fournir plus de 100 millions d'hectolitres et de nourrir 40 millions d'habitants. Le versant des montagnes présente d'admirables forêts où les essences des régions tempérées coudoient celles des pays chauds, chêne vert, chêne-liège, cèdre. On y trouve aussi l'acajou, le tamarin, le santal. A côté de ces forêts il y a les vallées propres à l'élevage du bétail.

Et pourtant le Maroc actuel ne frappe pas par cette richesse. C'est qu'il est peu peuplé. Ce n'est pas qu'il ne puisse être cultivé, c'est l'incurie des habitants qui est la faute de tout. Le paysan marocain sème juste pour ses besoins et pour le paiement de l'impôt. Il se sert encore des charrues et des instruments aratoires qu'on employait il y a des siècles. Les deux tiers du pays restent en friche. A côté du blé le paysan pourrait récolter bien plus qu'aujourd'hui de ces grains comme le maïs, les fèves, les pois, les lentilles. Il néglige la pomme de terre et les autres légumes, la vigne qui ne demanderait qu'à prospérer.

En plus de ses ressources agricoles, le Maroc semble posséder des richesses minérales encore mal connues. Le cuivre et le fer existent dans le Rif; des gisements de cuivre, de fer, même d'or ont été reconnus dans la région de l'Atlas. L'antimoine abonde sur les rives de l'oued Sous, qui en outre renferme des marbres. Bien loin d'encourager les recherches, le gouvernement les empêche. Les Français, lors de l'expédition du Touat, ont expédié à Alger des échantillons de terrain carbonifère. Qui sait s'il n'y a pas là la houille qui fait défaut pour le développement industriel de notre colonie algérienne ?

Je ne veux pas insister outre mesure sur le sol, parce que j'ai hâte d'arriver à l'homme. On manque de données certaines sur la population du Maroc. L'Allemand Klöden donne le chiffre de 3 millions, l'Anglais Jackson l'évalue à 15 millions. Prenons un juste milieu, c'est-à-dire un chiffre variant entre 8 et 9 millions. A côté d'Arabes conquérants, à côté de nègres amenés par l'esclavage, à côté de la population juive, il y a surtout des Berbères de deux espèces : des blancs et des noirs. Le caractère berbère est connu par nos Berbères d'Algérie ; mais ceux-là ont été amendés par le contact de notre civilisation, ils sont devenus laborieux. Ceux du Maroc, façonnés par leur pays de montagnes, ont un extrême amour d'indépendance avec une absence totale d'horizon et une remarquable étroitesse de vue. Puis ils ont subi l'influence de l'Islam. Ainsi, ce qui les caractérise, c'est l'amour de l'indépendance, la haine de l'étranger, les instincts pillards.

Chez eux on trouve l'âme du Moyen-Age avec le droit d'aubaine. La vendetta est la règle. On se venge indéfiniment. Dans chaque village il y a deux ou trois familles qui se font la guerre, à la fin les deux tribus règlent leur querelle une fois pour toutes en laissant la moitié de leur monde sur le terrain. Les Berbères du Maroc sont toujours prêts à partir en guerre pour piller. Ils ont des quantités de moyens pour faire du mal à leur prochain. Quand on se réunit pour cela à trois ou quatre, c'est le dielh : quand on forme une petite bande, c'est le rezou ; est-on 300, c'est le harcha ; tribu contre tribu devient la mehalla ; au-dessus de tout c'est la guerre sainte.

Un pareil peuple est difficile à gouverner. Depuis des siècles il est gouverné aussi mal que possible. Pourtant le gouvernement est entre les mains d'une vieille famille qui remonte à Ali, le gendre du Prophète. Il est d'ailleurs absolu et aussi inintelligent qu'on puisse imaginer.

Voyons comment il lève les impôts. S'il a besoin de 100.000 piastres, il le dit au vizir qui réunit les caïds. Ceux-ci réunissent les notables auxquels ils demandent huit ou dix fois la somme primitive. C'est ainsi que les pachas et les caïds s'enrichissent ; mais ils ne gardent pas toujours le produit de leurs vols. Il arrive que le gouvernement les traite comme des éponges. On comprend que ce gouvernement à la fois oppressif et maladroit doit être très mal obéi. Sur une carte, le Maroc occupe une aire équivalente à celle de la France. En réalité, les pays obéissant au Sultan du Maroc forment à peine le quart de cette surface.

La cour elle-même est arrivée à diviser le Maroc en deux pays : le Bladem-Makhzen c'est le pays des bureaux, celui où l'on obéit ; puis le Bladem-Saïba, celui où l'on n'obéit pas. Pourtant le Sultan est accepté partout comme souverain religieux ; mais on ne veut lui donner que la prière. Georges Delbrel, déguisé en musulman, entre Fez et la province d'Oran, soit sur un parcours de 400 kilomètres, n'en a pas trouvé 50 obéissant effectivement au Sultan. Partout c'est le pays insoumis. Le Sultan fait cependant tous ses efforts pour faire payer l'impôt. On équipe une armée. L'expédition est préparée par des émissaires qui vont dans les tribus raviver les vieilles querelles de parti ; on coupe des têtes et on les expose aux portes de la ville ; on espère que l'exemple sera salutaire : tout demeure inutile.

Ces expéditions sont d'ailleurs difficiles. On a vu les soldats du Sultan, pour plus de sécurité, ôter leur uniforme en entrant dans le pays insoumis. Le Sultan Mouled-Hassan a eu pour idéal d'aller faire sa prière au Tafilett, soit une distance de 300 kilomètres à parcourir. Il lui a fallu 20 ans pour réussir dans son entreprise.

La conséquence de tout cela c'est une grande misère et la dépopulation. Les voyageurs sont frappés de l'air de ruine que l'on trouve partout. M. Duveyrier écrit : « Le sol a presque partout l'aspect d'une terre vierge......, presque pas d'habitants à proximité des chemins, car, par un sentiment instinctif, le Marocain s'écarte prudemment des lignes frayées par les représentants de l'autorité. » Georges Delbrel a constaté que Fez est réduite au quart ou au cinquième de ce qu'elle fut jadis.

Quels peuvent être les rapports d'un pareil gouvernement avec l'Europe ? Sans doute, les grands chérifs n'en veulent pas. Les ministres d'Europe restent à Tanger ; ils sont en rapport avec le ministre des affaires étrangères qui, du reste, est un bien petit personnage, puisque ses appointements se chiffrent par 60 francs par mois.

Quelque bon marché que soit la vie au Maroc, il faut avouer que ce sont des appointements plutôt mesquins. Heureusement le ministre est avec cela commerçant. Son programme est bien simple et se résume en ces mots : pas d'affaires ; il consiste à traîner les choses en longueur, céder à la dernière minute, lasser la patience des États européens.

De temps en temps le Sultan reçoit les ambassadeurs. Le plus clair résultat de ces réceptions c'est généralement un nouveau livre sur le Maroc : la littérature peut varier, mais la région parcourue est toujours la même : c'est le « chemin des ambassades. » L'étiquette de ces cérémonies est également invariable : on se fait réciproquement des cadeaux. Toutefois, quand le souverain du Maroc nous donne un cadeau, nous ne disons pas pour cela que c'est parce qu'il accepte notre protectorat et qu'il nous paie une sorte de tribut. Il n'en est pas de même là-bas. Jusqu'à ces derniers temps nos ambassadeurs devaient subir un cérémonial assez humiliant. Nous n'en avons été délivrés que par l'énergie du ministre espagnol, M. Ordega. Nous pouvons donc dire que les rapports des États de l'Europe avec le gouvernement du Maroc sont assez délicats.

Ils le sont encore plus avec le peuple. Sur la côte on vit encore assez bien sous le régime des capitulations accepté depuis 1880 à la suite de la conférence de Madrid. Mais dans tout le Rif vit une population de pirates qui met le voyageur à rançon. — Dans l'intérieur, c'est à peu près la même chose pour quiconque ose s'y aventurer. Aussi le gouvernement marocain passe son temps à payer des indemnités.

Dans l'état actuel du monde, un pays si riche et si mal gouverné ne devrait pas rester longtemps indépendant. C'est un homme malade, mais il a tant de médecins qu'il ne peut pas arriver à mourir.

Les héritiers ne manquent pas pour briguer la succession. Il y a d'abord l'Italie, mais dans les conditions actuelles on peut l'éliminer, — l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne et la France restent les candidats sérieux à l'héritage.

L'Espagne a pris pied au Maroc depuis le XVIe siècle, et elle semblait avoir des chances. Les Espagnols avaient Ceuta, les présides : Mellila et les îles Alhucemas ; mais rien de plus ; et, il faut l'avouer, par absence d'énergie et d'esprit de suite. De plus, ils ont abordé par le mauvais côté. Comme les marins de Simbad, ils ont débarqué devant un mur à pic ; ce mur c'est le Rif, un entassement de montagnes inabordables ! Enfin ils ont fait de leurs possessions un fort mauvais usage. Ils les ont transformées en pénitenciers. En 1859, les Espagnols

firent un grand effort avec O'Donnel, la brillante victoire de Guad-el-Ras leur livra virtuellement le Maroc, mais l'Espagne dut arrêter son élan devant la menace d'intervention de l'Angleterre. Aujourd'hui qu'elle a perdu les Philippines et Cuba, plus que jamais l'Espagne songe au Maroc : c'est là son dernier avenir; il faut s'attendre à la voir de plus en plus se tourner vers le Maroc.

L'Angleterre est aussi candidate à la succession, et cela, à cause de Gibraltar. Les Anglais veulent tenir les deux battants de la porte qui ouvre l'accès de la Méditerranée, l'Espagne convoite le Maroc comme un prolongement naturel de l'Andalousie, l'Angleterre le souhaite comme devant parachever la clôture de la Méditerranée. Il y a quelques années, les Anglais se sont installés au Sud, dans une région indécise, au cap Jubry ! puis ils l'ont revendue au Maroc. S'ils ont évacué cette position, c'est parce que nous autres au Niger et les Marocains au Nord, nous avons fait le vide autour d'elle. Tout récemment, une Société pour l'exploitation du globe a débarqué à Tanger des pionniers pacifiques ; ils ont du reste été expulsés.

Depuis vingt ans l'Allemagne jette des yeux de convoitise sur le Maroc. Les Allemands y ont constitué un grand commerce ; ils veulent réussir à tout prix et ne reculent devant aucun sacrifice. Ils vont dans l'intérieur du pays, en rapportent chez eux des modèles d'instruments et d'outils dont ils font et vendent avec avantage les reproductions. Ils ne dédaignent pas de fabriquer en Allemagne pour les expédier là-bas les objets les plus grossiers, les moins chers, qu'ils obtiennent à meilleur compte que les Marocains chez eux. En outre leurs négociants n'hésitent pas à accorder à leur clientèle des crédits à long terme. Aussi leur trafic progresse. A côté de ces articles sacrifiés ils vendent des soieries, des draps, de la quincaillerie. Tout là-bas devient article allemand : les Anglais ne gardent plus que la fourniture du thé et des bougies dont on fait, il est vrai, une consommation effrayante pour raison religieuse. Le commerce de la France ne vient qu'au troisième rang : nous vendons du sucre et quelques tissus. Cependant notre pavillon tient le premier rang au port de Rabat et le second à Mogador.

La France eut avec le Maroc des rapports pénibles lors de la conquête de l'Algérie et de la lutte contre Abd-el-Kader. Le bombardement de Tanger et de Mogador, la brillante victoire de Bugeaud à la bataille d'Isly réglèrent la question ; mais Louis-Philippe en cette occasion signa un traité à la Louis XV et jugea que la France était assez riche

pour payer sa gloire. Il perdit là l'occasion de donner à l'Algérie une bonne frontière occidentale, c'est-à-dire la Moulouïa. Sans doute ce n'est pas là une frontière militaire, mais une excellente frontière politique et douanière, surtout dans ces pays africains où les délimitations sont si incertaines et si imprécises. Heureusement que cette frontière artificielle du traité de 1845 ne fut pas prolongée au travers du désert, cela nous aurait fermé l'accès du Touat. D'après le traité, cette région du Touat reste *res nullius* et notre gouvernement a pu dire avec raison qu'en occupant le Touat il ne causait aucun préjudice au Maroc.

Le Maroc est le complément de notre Algérie. Il y a souvent des incidents de frontière. Il y a quelque temps, sur la côte du Rif, un mousse d'un de nos navires de commerce fut capturé et mourut à la suite des mauvais traitements qui lui furent infligés ; des Musulmans, nos protégés, ont été massacrés. Tout récemment, au Touat, une tribu marocaine a fait une incursion à main armée. Ce ne sont pas les motifs d'intervention qui nous font défaut. En dehors de cela, de toutes les nations européennes nous sommes la plus à même de faire prospérer le Maroc.

Un Espagnol, Canovas del Castillo, avoue que les prétentions de son pays sur la totalité du Maroc sont excessives et que la frontière de la Moulouïa nous revient à juste titre. L'Anglais Hooker se demande qui régénérera le Maroc, et il arrive à cette conclusion que le rôle revient à la France. Dans un récent article, un lord anglais se demande si la compensation naturelle pour la France de l'extension exclusive de la Grande-Bretagne en Égypte ne serait pas l'annexion du Maroc.

A tous ces beaux projets il y a une objection : les Berbères. Mais il y a les routes, les chemins de fer, les forts comme le fort National en Kabylie, qui transforment bien vite les dispositions d'une population.

Depuis vingt ans, à considérer les choses en bloc, nous n'avons pas eu une mauvaise politique en matière coloniale. Nous devons la continuer et ne pas laisser régler sans nous la question du Maroc. Comment ? Je l'ignore et n'ai point la prétention d'apporter une solution au problème. Ce que j'ai voulu, c'est montrer qu'il y a une question marocaine, avertir l'opinion publique, l'éclairer ; heureux si j'ai réussi.

A. M.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE CHARTRES

DU 28 JUIN AU 3 JUILLET 1900

Par L. QUARRÉ-REYBOURBON,

Officier de l'Instruction publique,
Vice-Président de la Société de Géographie de Lille.

(Suite et fin) (1).

SAMEDI 30 JUIN. *Excursion à Châteaudun. Départ à 7 h. du matin par le tramway de Bonneval. — Arrêt à Bonneval de 8 h. 15 à 10 h. 10. — Visite de l'abbaye et de l'église. — Arrivée à Châteaudun à 10 h. 20. — Déjeuner. — Visite des monuments. — 3 h. 26. Départ pour Chartres.*

C'est par le tramway de Bonneval, spécialement frété pour les Congressistes, qu'à 7 heures ils quittèrent Chartres au nombre de 90 environ.

Mais, aujourd'hui, point de soleil aux rayons dorés ni le bleu du firmament, partout des nuages, ou mieux un grand et seul nuage. Néanmoins les Congressistes, hommes et dames, sont toujours de bonne humeur.

A 8 h. 30 ils sont à Bonneval. Ils se rendent aussitôt à l'église, monument datant du XIIe et XIIIe siècle, entouré de maisons. Le chœur et la nef sont décorés d'un triforium. Une belle rosace domine un autel moderne. La nef, par suite d'un bombement des piliers causé par une inondation est étayée. L'église est surmontée d'un clocher pittoresque avec un couronnement en charpente et ardoises.

On se rend ensuite à l'ancienne abbaye des Bénédictins, dont on fait remonter la fondation au règne de Charles-le-Chauve, et dont l'entrée, style Moyen-Age, avec ses deux grosses tours en briques, fait présager les beautés que réserve l'intérieur. C'est aujourd'hui un asile d'aliénés.

---

(1) Voir tome XXXIV, 1900, page 295.

Les Congressistes examinent avec curiosité un mur de l'ancienne chapelle dont on ne voit qu'un côté servant de façade à un bâtiment moderne. Contre un autre mur du même édifice, on a adossé des motifs d'architecture de diverses époques, à partir du XIIe siècle. C'est un bel art d'accommoder les restes. Le cloître du XVIIe siècle surtout attire l'admiration des visiteurs.

Bonneval est un lieu fort ancien ; il en est fait mention en 818, époque à laquelle un nommé Foulques en était seigneur.

En 1102, Étienne, comte de Chartres, y établit un marché. En 1135, sous Louis-le-Gros, Bonneval qui appartenait à Thibaut, comte de Champagne, fut prise et saccagée ; en 1282, la châtellenie de Bonneval passa, ainsi que le comté de Chartres, dans le domaine royal. Bonneval eut encore à souffrir en 1422 de la présence des Anglais. Avant la Révolution, ce bourg était beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. On y comptait 3 paroisses, 4 chapelles et 1 hôpital.

A la sortie de l'abbaye l'heure du départ était proche ; plusieurs, désireux de tout voir, font le tour de la ville, ceinte de fossés et dont la population est aux portes ; ils remarquent çà et là des restes de fortifications, dont une porte, moins importante que la porte Guillaume de Chartres, mais fort bien conservée, cependant.

Les fossés de cette ville sont la propriété de la famille d'Orléans (1).

A 10 h. 10 le sifflet de la locomotive retentit.

En route pour CHATEAUDUN, où sur le quai, les Congressistes sont attendus par M. Lecesne, Président de la *Société archéologique dunoise* et par les membres de cette Société, puis tous, comme un cortège, défilent au travers les rues de la ville et les bords de Loir, où on contemple un magnifique panorama.

Dans les rues, à chaque pas, ce sont de petits arrêts d'une seconde, pour jeter un regard attristé sur telle habitation ou tel mur, portant des trous de boulets, souvenirs d'une héroïque défense.

Enfin, voici la place du 18 Octobre, où tant d'hommes, ou plutôt tant de héros obscurs périrent pour la défense de leur ville, de leur petite Patrie et par suite, de la grande. Chacun est ému !

L'on tourne à droite, vers le Mall et l'on fait halte au Musée ; la merveilleuse et peut-être unique collection ornithologique de M. Tarragon, excite l'admiration. La collection de livres anciens, réunis et classés par de savants archéologues, les documents précieux d'histoire naturelle, sont fort remarqués. Le Musée est intéressant, il possède une belle collection de silex et

---

(1) BONNEVAL, chef-lieu de canton, 3.789 habitants.
A. JOANNE. *Géographie d'Eure-et-Loir*, p. 47.

d'antiquités : plaques de cheminée aux armes de France, des souvenirs nombreux de 1870 (objets, gravures, dessins, etc.). Parmi les tableaux nous remarquons un saint Georges, peint par Raphaël d'Urbin en 1518 pour Charles-Quint et une statue en marbre blanc : « Comment Jeanne d'Arc, âgée de 14 ans, eut des visions en l'an 1424 ». Mentionnons aussi une magnifique collection de poteries fabriquées à Châteaudun, etc., etc.

Mais il est midi ; la faim se fait sentir et le besoin de se donner des forces pour parcourir en tous sens le magnifique château de la cité dunoise et pour en monter les multiples escaliers. Un déjeuner de 107 couverts, admirablement servi, réunit tous les Congressistes à l'hôtel Chantalon. Au dessert, M. Héron de Villefosse prononce un toast éloquent ; il lève son verre en l'honneur des organisateurs du Congrès. Il boit à MM. Roger-Durand, Lorin, Maugars, etc., etc.

Nous nous dirigeons vers le château.

Avant de donner la description de ce curieux monument, nous croyons qu'il est bon de dire quelques mots de la ville de Châteaudun.

Chateaudun. — Ancien Oppidum, dont le nom primitif, *Dunum*, témoigne d'une origine celtique, castellum de l'époque gallo-romaine, chef-lieu du *pagus dunensis* sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, Châteaudun, pendant tout le Moyen-Age, a conservé son caractère de forteresse inaccessible. Elle a victorieusement repoussé au IXe siècle, les attaques des pirates danois, comme celles des Anglais durant la guerre de Cent Ans ; et, si de nos jours, les armées étrangères ont triomphé de sa résistance, c'est après une lutte héroïque qui a montré à la France entière que Châteaudun était restée fidèle à ses traditions de patriotisme et d'honneur.

Peu de villes ont, dans l'histoire, un passé aussi glorieux ; mais il faudrait un volume pour retracer les annales de la cité dunoise. Malgré un incendie terrible, survenu en 1723 et qui détruisit près de 1.000 maisons, 3 églises et plusieurs édifices publics, Châteaudun possède encore deux monuments importants, son château d'abord, puis l'ancienne église abbatiale de la Madeleine (1).

---

(1) Chateaudun, chef-lieu d'arrondissement, 7.147 habitants.
A. Joanne. *Géographie d'Eure-et-Loir*, p. 51.

Voici l'indication de quelques ouvrages sur Châteaudun :

Coudray (D. L.). *Histoire du château de Châteaudun*, illustré de gravures dans le texte. Châteaudun, 1894, 186 pages in-12.

(Cet ouvrage contient une bibliographie du Dunois).

Boudier (Abel), architecte. *Projet de restauration du château de Chateaudun*, in-f°, 1893.

Lefebvre-Pontalis. *Étude archéologique sur l'église de la Madeleine de Chateaudun*. Châteaudun, 14 p. in-8°.

Chateau. — Situé à l'extrémité d'un rocher, dont les parois taillées à pic forment un haut promontoire, le château actuel occupe une position réputée autrefois pour imprenable. La configuration des lieux conduit à penser que les Gaulois, les Romains et les Francs ont successivement établi en cet endroit leurs travaux de défense. Un chroniqueur du XI[e] siècle nous apprend que, vers 950, Thibaut-le-Tricheur, comte de Châteaudun, établit dans l'enceinte du *castrum* un donjon dont les documents postérieurs font souvent mention. Sulpice d'Amboise, prisonnier de Dunois, y fut enfermé et y mourut en 1153. Le donjon de Thibaut-le-Tricheur n'existe plus; il a été remplacé, dans la seconde moitié du XII[e] siècle, par un autre édifice, encore debout; c'est une grosse tour ronde et l'un des spécimens les plus anciens de ces donjons cylindriques, dont la forme, on le sait, fut au XIII[e] siècle définitivement préférée à celle des donjons rectangulaires; suivant une inscription assez récente, cette tour daterait du X[e] siècle et serait l'œuvre de Thibaut-le-Tricheur. Voici, d'ailleurs, le texte de cette inscription, dont l'autorité, nulle pour des archéologues, pourrait imposer confiance à des touristes :

J'ai été construite par Thibaut-le-Vieux ou le Tricheur, comte de Dunois, au commencement du X[e] siècle. Ma hauteur jusqu'à l'entablement est de 90 pieds, et, en total la fleur de lys comprise, de 158; mon diamètre intérieur, par le bas, est de 27 pieds, et extérieur de 53; ma circonférence intérieure est de 65 pieds et extérieure de 167.

Actuellement le donjon est couvert d'un toit conique, supporté par une belle charpente du XVII[e] siècle. Il était autrefois environné de fossés et d'une clôture qui furent détruits en 1446, lorsque l'on entreprit de réédifier la Sainte-Chapelle du château.

La Sainte-Chapelle est un élégant monument de style gothique, comprenant deux oratoires superposés; elle fut bâtie, depuis les fondations jusqu'au faîte, de 1446 à 1465, par Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois, le célèbre compagnon de Jeanne d'Arc. Dans le principe, elle se composait simplement de la partie qui forme le chœur actuel. Elle ne fut reliée au château qu'en 1480; c'est à cette date, en effet, que la nef et les deux chapelles latérales furent construites par Agnès de Savoie, femme de François de Longueville, comte de Dunois. Une curieuse fresque, récemment restaurée et représentant le Jugement dernier, fut peinte à cette dernière époque sur le mur de la chapelle latérale de droite. Le clocher a été élevé en 1493 par Colas Picault, maître maçon. Entre autres débris de l'ameublement intérieur, il y a lieu de signaler la statue en pied de Dunois, bâtard d'Orléans, fondateur du monument. De tous les portraits qu'on possède du fameux capitaine, c'est assurément celui qui offre la plus sérieuse garantie d'authenticité.

La nef de la Sainte-Chapelle est appliquée contre l'une des ailes du palais des comtes. Ce palais lui-même est formé de deux corps de bâtiment qui se

rejoignent à angle droit. L'aile occidentale, attenant à la Sainte-Chapelle est la plus ancienne : elle a été construite en grande partie, de 1460 à 1468, par le bâtard d'Orléans ; elle est aussi la moins riche au point de vue ornemental. Son architecte a été Nicolas Duval, maître des œuvres de maçonnerie du roi de France et du comte de Dunois. Dans l'angle Nord-Ouest de cette aile occidentale et principalement dans les souterrains, quelques restes de solides murailles présentent les caractères d'antiques constructions, antérieures peut-être au XIe siècle. C'est là certainement que s'élevait la première habitation des comtes de Châteaudun.

L'aile septentrionale est reliée à la précédente par une cage d'escalier de style flamboyant qui semble dater des premières années du XVe siècle. On ignore quel est celui qui en a fait les plans, mais on sait par qui ont été exécutés les travaux : ce furent Jean Ducaulx, maçon en briques, et Jean Laurent, plombier. Entreprise en 1510, l'œuvre fut achevée en 1518, époque où l'on s'occupait à couvrir les charpentes de la toiture. Le grand escalier à hélice, qui ouvre sur la cour d'honneur, est une des merveilles que nous a léguées la Renaissance.

Vues de l'extérieur, du côté de la vallée de Loir, les deux ailes du château offrent au regard une masse imposante, dont l'architecture sobre, mais hardie, frappe d'étonnement. La façade du XVIe siècle qui domine la rivière, est surtout remarquable par la beauté de ses proportions ; elle ne mesure pas moins de 60 mètres de la base au sommet.

Cet important château qui est la propriété de M. le duc de Luynes est maintenant démeublé.

Après la visite du château, les Congressistes se rendent à l'Église de la Madeleine. — Cette église servit, dans l'origine, de chapelle particulière aux comtes de Châteaudun. Dès le Xe siècle, elle était desservie par une congrégation de clercs séculiers. En 1130, elle fut transformée en abbaye, et aux clercs séculiers succédèrent les chanoines de l'ordre de Saint-Augustin. C'est de l'époque où cette réforme fut accomplie, que date la basilique actuelle. De l'église antérieure, il ne subsiste plus que quelques vestiges sous le soubassement de la tour septentrionale.

L'édifice se compose d'une nef, flanquée d'un double collatéral au Nord et d'un seul au midi ; il est terminé vers l'Orient par un chœur à chevet polygonal. Celui-ci a été construit au commencement du XVIe siècle à la place de l'ancienne abside romane, qui venait de s'écrouler et dont la ruine avait entraîné celle du déambulatoire environnant. Une vaste crypte du XIIe siècle existait autrefois sous les bas-côtés et sous le rond-point de l'abside. Elle a été déblayée en partie au commencement du XVIIIe siècle et plus récemment en 1887.

La nef, comme en témoignent ses piliers cantonnés de nombreuses colon-

nettes, était voûtée, au XIIe siècle. Cette voûte s'effondra à plusieurs reprises et fut définitivement remplacée au XIIIe siècle par une charpente apparente. Celle qui existe aujourd'hui a été refaite au XVIe siècle et restaurée en 1873.

Les bas-côtés ont généralement conservé leurs voûtes primitives. Néanmoins les chutes successives des parties hautes de la nef ont nécessité aux XIIIe, XVe et XVIIIe siècles de nombreuses reprises dans les travées voisines du chœur. Le sanctuaire lui-même ne possède plus sa voûte du XVIe siècle à laquelle on substitua, vers 1692, une simple charpente.

Les multiples accidents, survenus dans cet édifice, ont eu pour cause le défaut d'épaulement de la construction première, qui fut entreprise à une époque où l'on n'avait pas encore inventé le système des arcs-boutants. Ceux qui se voient aujourd'hui sous les combles des bas-côtés ont été maladroitement ajoutés au XVIIe siècle.

Extérieurement, le portail septentrional était autrefois décoré de 13 statues en pied, qui ont été presque entièrement détruites pendant la période révolutionnaire. Les dessins, qui ont été conservés, prouvent que ces sculptures avaient été faites vers le milieu du XIIe siècle. Le portail méridional a été dégagé au mois de Novembre 1885. Sa voussure et son archivolte sont couvertes de bas-reliefs figurant divers animaux fantastiques. On y remarque aussi trois femmes, un chevalier et un évêque, habillés à la mode du XIIe siècle et sculptés suivant les procédés qui s'observent à la façade occidentale de la cathédrale de Chartres.

Les dépendances de l'abbaye sont occupées aujourd'hui par la Sous-Préfecture, le Palais de Justice et l'Hôpital.

L'Église Saint-Valérien, autre paroisse de la ville, dominée par une élégante flèche en pierre du XVe siècle, renferme de beaux vitraux de la Renaissance et une fresque en 15 tableaux du XVIe siècle.

L'Église Saint-Jean, monument du XIIe siècle, possède un joli portique du XVe siècle.

Notre-Dame de Champdé, jolie chapelle de la Renaissance, est convertie en magasin au fourrage.

Nous voyons aussi rapidement les ruines de la chapelle Notre-Dame de la Boissière ; les restes du prieuré de Saint-Gilles (XIIe siècle). — Quelques maisons du XVe siècle aux abords du château ; — l'Hôtel de Ville ; la Fontaine moderne du style de la Renaissance, sur la grande-place ; enfin le Monument de la défense de 1870, par Mercier.

L'heure du départ est arrivée ; après une course précipitée, les excursionnistes arrivent à la gare et se remettent de leur fatigue momentanée, en échangeant leurs impressions sur Châteaudun, ville archéologique, ville historique, ville héroïque !

A notre arrivée à Chartres, il nous est annoncé officiellement que le Comité d'organisation du Congrès ayant jugé convenable de ne pas donner suite au banquet annoncé, à cause de la mort de notre regretté directeur, M. le comte de Marsy, la séance de une heure étant également supprimée, les Congressistes seront libres pendant la journée de dimanche.

Un certain nombre allèrent à Paris, d'autres à Nogent-le-Rotrou : quelques autres restèrent à Chartres.

Avec un Congressiste de la Rochelle, nous décidâmes d'aller à Dreux et à Anet.

Le dimanche 1er Juillet, nous nous mettons en route en bons compagnons, comme des jeunes gens en vacances.

A notre arrivée à Dreux, notre premier soin fut de nous rendre à la chapelle royale, afin de pouvoir en faire la visite avant la messe, qui se chante à 10 heures.

DREUX (1) est une agréable petite ville, située dans la vallée de la Blaise qui s'y divise en plusieurs bras et se jette dans l'Eure ; elle était capitale d'un ancien comté de France du même nom. Ce comté, au commencement du Xe siècle, était possédé par un certain Landry, dont la fille Ève le porta en dot à Gauthier, comte du Vexin ; il échut ensuite à Richard Ier, duc de Normandie (942-996), dont la fille le porta en mariage à Eudes II, comte de Chartres (1017). Robert II, roi de France, l'enleva à ce dernier et le réunit à la Couronne. Louis VII, le Jeune, le donna en 1137 à son frère Robert, qui devint le chef de la maison royale des comtes de Dreux. En 1377, après la mort du comte Simon, il fut acquis par le roi de France de l'héritière de la branche aînée de cette maison. En 1382, Charles VI le donna en dot à Marguerite de Bourbon en la mariant avec Arnaud d'Albret. Repris par la Couronne en 1556, il fit partie en 1559 du douaire de Catherine de Médicis et en l'an 1559 fut érigé en duché-pairie et donné en apanage à François, duc d'Alençon, puis duc d'Anjou, mort en 1584. Vendu en 1585 à la maison de Nemours, il ne revint à la Couronne que sous Louis XV.

Dreux était probablement sous les Romains un poste militaire très important. Cette ville fut érigée en commune vers 1168 par Louis-le-Gros. C'était une place forte, qui soutint divers sièges remarquables, notamment sous Philippe-Auguste, qui en chassa Henri II, roi d'Angleterre. Henri IV la prit en 1593 et la démantela. Aux environs se livra la bataille de Dreux (1562) gagnée par les catholiques sur le prince de Condé et les protestants.

---

(1) DREUX, chef-lieu d'arrondissement, 9.364 habitants.

A. JOANNE. *Géographie d'Eure-et-Loir*, p. 64.

Dans son *Histoire des villes de France*, M. ARISTIDE GUILBERT a consacré un article à la ville de Dreux. Tome VI, p. 785.

Dreux est dominé par un coteau que couronnent la chapelle royale et les ruines entourées de verdure de l'ancienne forteresse.

Du Chateau de Dreux, il ne subsiste que quelques ruines. Dans l'enceinte de ce château détruit par ordre d'Henri IV, se trouvait une ancienne église qu'a remplacée la *Chapelle royale* destinée à la sépulture des membres de la famille d'Orléans. Commencée en 1816 par la duchesse douairière d'Orléans, cette nécropole renferme, à l'entrée de la chapelle, les tombeaux de la duchesse de Bourbon-Condé, mère du duc d'Enghien, et vis-à-vis, ceux du duc de Penthièvre, de la princesse Marie, duchesse de Wurtemberg (au-dessus, remarquable statue de la *Résignation*, dernière création de la royale artiste), de Melle de Montpensier (jolie statue de Pradier), d'un enfant du prince de Joinville, des enfants du duc d'Aumale, etc.

On descend dans le grand caveau situé sous la coupole et dans les cryptes inférieures par les extrémités Nord et Sud de cette crypte supérieure. En face de l'ouverture du Nord, commence la série des beaux vitraux (histoire de saint Louis) d'après Rouget, Jacquand, E. Delacroix, Roussel (le combat de Taillebourg), Wattier, H. Vernet, Bouton, H. Flandrin. Le grand caveau circulaire contient les tombeaux de famille dont l'un renferme les restes du prince de Conti. Au centre est le tombeau de Louis-Philippe, dont les restes ont été apportés en France et inhumés à Dreux, le 9 Juin 1876. Au-dessous est le caveau du duc de Penthièvre, violé en 1793. Le dernier prince d'Orléans qui y fut inhumé est le prince de Joinville.

La chapelle royale est un monument moderne avec dôme ouvragé en fer. Elle n'appartient à aucun style. Elle est bien soignée ainsi que les tombeaux.

Trois chapelains desservent cette chapelle, les cérémonies se font avec pompe et ornements de deuil. Le chant et l'orgue sont très bons.

En descendant de la chapelle royale, nous nous dirigeons vers l'Église Saint-Pierre (monument historique) qui appartient à plusieurs époques. Le portail et le croisillon Nord du transept, le chœur, les voûtes et les piles cylindriques qui séparent les chapelles des nefs latérales, datent des XIIe et XIIIe siècles. La grande nef, les chapelles des nefs latérales et le pourtour du chœur sont du XVe siècle. La façade Ouest offre un beau portail creusé en ogive et flanqué de deux tours inachevées, une rosace centrale et de charmants détails de sculpture mutilés. Le portail Nord a été également fort maltraité. Les verrières, en partie restaurées, sont remarquables. Une des chapelles (côté Sud) contient des peintures murales historiques : d'abord une longue suite de pèlerins à genoux, et au-dessous les noms des habitants de Dreux qui ont fait le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, aux XVIIe et XVIIIe siècles ; puis en face de l'autel un cavalier armé, au-dessous l'épitaphe de Mercœur de France, mort en 1562. Dans la chapelle parallèle (côté Nord), la muraille est couverte par une grande peinture du XVe siècle (la

Glorification des élus), On remarque aussi : un bénitier du XIIe siècle ; le buffet d'orgue (1614) ; la chaire ; les stalles du chœur ; des pierres tombales, etc., etc.

Nous nous rendons ensuite à l'ANCIEN HÔTEL DE VILLE servant de Musée. Cet édifice, terminé en 1557, conserve encore un grand intérêt architectural malgré de nombreuses mutilations. A l'intérieur, vastes et belles salles ; magnifique escalier en pierre (142 marches), modèle en plâtre du beffroi ; petite bibliothèque (belles boiseries) ; cheminée sculptée de la Renaissance ; tableaux par Dehon ; modèle en plâtre du buste de Rotrou ; charmante porte sculptée provenant du château de Crécy ; anciennes armures, etc., etc. Dans les greniers, cloche du beffroi, fondue sous Charles IX.

Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur la ville et la belle statue de Jean Rotrou, nous allâmes déjeuner au *Paradis*, à notre avis le meilleur hôtel de Dreux. Pendant que nous nous restaurions, huit autres Congressistes, venus également à Dreux pour visiter la Chapelle royale, et ayant appris que nous allions en voiture à Anet, nous demandèrent de nous accompagner. La proposition fut acceptée avec empressement ; au lieu d'une voiture, nous demandons un omnibus et nous nous mettons gaîment en route.

ANET (1) possède deux choses remarquables, l'église et le château ; c'est du reste une petite ville agréable entourée de verdure.

Visitons d'abord les restes du château de Diane de Poitiers, bâti par Philibert Delorme en 1552, décoré par Jean Goujon, Germain Pilon et Jean Cousin, et détruit en partie à la Révolution. L'ancien portail a été transporté à Paris dans la cour de l'école des Beaux-Arts.

La grande entrée actuelle, en forme d'arc de triomphe, est richement sculptée. Au-dessus du portique se trouve un cerf aux abois et quatre chiens, sous l'entablement, dans un demi-cercle, une Diane couchée, et au-dessous, dans un cartouche, l'inscription suivante :

Phœbo sacrata est almæ domus ampla Diane
Verum accepta cui cuncta Diana refert.

Ces motifs sont en bronze.

L'aile qui subsiste encore, et qui, récemment restaurée, forme le château

(1) ANET, chef-lieu de canton, 1.431 habitants.
A. JOANNE. *Géographie d'Eure-et-Loir*, p. 45.
Le château d'Anet a provoqué un magnifique ouvrage intitulé : *Monographie du château d'Anet, construit par Philibert De l'Orme en M D LVIII, dessiné, gravé, et accompagné d'un texte historique et descriptif par Rodolphe Penor*. Paris, 1867, in-f°.

actuel, offre de belles salles décorées de pilastres et de sculptures, et un magnifique escalier. La chapelle également restaurée, en forme de croix grecque, est précédée d'un péristyle dont le plafond offre les peintures de la Foi, de l'Espérance, de la Charité et le croissant de Diane. A l'intérieur, la coupole est supportée par quatre arcades et surmontée d'une lanterne. Le pavé est formé d'une très belle mosaïque. Sous les voussures des archivoltes et sur les pendentifs se trouvent de belles sculptures de Jean Goujon. Une porte richement sculptée, aux armes de France et de Diane de Poitiers, communique de l'un des escaliers à la tribune. — Un beau crypto-portique a été découvert sous le château, en 1877, il orne l'entrée d'un joli parc. — A côté du château, la chapelle sépulcrale, bâtie pour recevoir le tombeau de Diane, présente une très belle façade avec incrustation en marbre.

Cette curieuse et magnifique propriété appartient à Mme Moreau, veuve du syndic des agents de change de Paris, qui l'habite avec son gendre, M. le comte de Reuse.

L'Église paroissiale est de différents styles du XIe au XVIe siècle, très bien tenue, mais n'offrant rien de particulier.

Dans le cimetière derrière le chœur se trouve l'épitaphe de Diane de Poitiers, décédée le 15 Février 1556, ou plus exactement un fac-simile de l'épitaphe de la chapelle du château ; ce monument a été érigé, au moyen d'une souscription, dans un louable sentiment de reconnaissance envers Diane, dont les fondations de bienfaisance existent encore à Anet.

Nous rentrons à Dreux, puis à Chartres, entièrement satisfaits de notre bonne journée.

Lundi 2 Juillet. *Excursion à Étampes, départ à 7 h. 17 du matin. Arrêt a Auneau de 8 h. 07 à 9 h. 36. Arrivée à Étampes à 10 h. 29. — Déjeuner. — Visite des monuments. — Départ à 7 h. 07. — Retour à Chartres à 9 h. 35.*

7 heures. — Le train d'Auneau est en gare de Chartres, les archéologues aussi. Par la portière, en amis des belles choses, ils admirent les blés de la Beauce, qui ne sont pas ce qu'elle contient de moins utilement curieux.

A la descente du train, il faut se hâter, car le château d'Auneau est éloigné de la gare (1).

C'est un monument dont il est assez difficile, à première vue, d'établir la date de construction, tant il fut remanié et reconstruit de fois dans toutes ses parties.

---

(1) Auneau, chef-lieu de canton, 1.850 habitants.
A. Joanne. *Géographie d'Eure-et-Loir*, p. 46.

Cependant on peut admirer encore ces majestueux restes d'un haut donjon, qu'un lierre, agréable parasite, tend à dérober aux yeux du monde. C'est une belle construction cylindrique du XIIIe siècle, restaurée et coiffée d'un dôme du XVIe.

Ce château, quoique ruiné, a encore une certaine importance. Ce qui a été remis en état d'habitation est orné de pièces et salons du style Louis XV, blanc et vert clair, d'une grande propreté et d'une tenue irréprochable.

La propriété, très importante en terres, appartient à M. Lefebre, notaire à Paris, qui a écrit une notice sur son château.

L'Église romane restaurée (sanctuaire décoré de peintures murales et de vitraux) n'a pu être visitée faute de temps. Ses pierres toutes blanches ou plutôt toutes neuves, suggèrent cette réflexion aux excursionnistes qui hésitent et avec raison à y entrer : Voilà les contemporains qui préparent des études archéologiques aux arrière-petits-neveux de nos arrière-petits-enfants.

La visite d'Auneau a duré une heure environ.

On reprend le train, mais cette fois pour Étampes. Il est 10 h. 1/2 lorsqu'on y arrive.

Étampes (Stampas) (1) est construit au fond d'une jolie vallée qu'arrosent les rivières de Juine, de Louette et de Chalouette.

Les Romains ont laissé quelques traces de leur séjour en cet endroit. Des fouilles modernes ont fait découvrir, aux portes mêmes de la ville, des monnaies, des statuettes en bronze et divers ustensiles, non loin des substructions d'une tour antique appelée *Tour de Brunehaut*. Comme Chartres et Châteaudun, Etampes fut, à l'époque mérovingienne, chef-lieu d'une circonscription politique étendue. Le *Pagus Stampensis* est fréquemment mentionné dans les documents du VIe au Xe siècle.

Depuis le commencement du XIe siècle jusqu'au temps de saint Louis, les rois de France affectionnèrent cette résidence. Ils ont habité, près des bords de la Louette, le palais connu sous le nom de *Séjour* ou *Palais des quatre Tours*. Cette demeure bâtie vers 1010 par la reine Constance, femme de Robert-le-Pieux, occupait l'emplacement actuel du Tribunal. Elle offrait peu

---

(1) Étampes (Seine-et-Oise), chef-lieu d'arrondissement, 8.573 habitants.
J. Meyrat. *Dictionnaire national des communes de France*, p. 201.
Voici quelques ouvrages sur Étampes :
Léon Marquis. *Les rues d'Étampes et ses monuments*. Étampes, 1881, 432 p., in-8°, fig.
Leyres. *Étampes pittoresque. Guide du promeneur*. Étampes, 1897, 208 p., in-8°, fig.
Legrand. *Une journée à Étampes. Guide express*. Étampes, 1897, 32 p., petit in-18, fig.

de sécurité comme lieu de défense ; aussi les premiers rois capétiens avaient-ils construit au sommet de la colline voisine, une autre forteresse, pouvant en cas d'attaque, servir de refuge à la garnison. De ce château-fort il ne reste plus que le donjon, vulgairement nommé *Tour de Guinette.*

Les Congressistes visitèrent cette tour avant le déjeuner.

Tour de Guinette. — Cette tour a été édifiée, probablement sur l'emplacement d'un donjon plus ancien, dans la première moitié du XIIe siècle. Son plan, en forme de rose à quatre feuilles, peut être rapproché de celui des donjons polylobés de Houdan et de Provins. Elle mesure encore une trentaine de mètres de hauteur, et comprend trois étages dont les voûtes sont effondrées. La partie supérieure autrefois garnie de créneaux et de hourds en bois, n'existe plus ; malgré son état de dégradation, ce monument offre un type curieux de l'architecture militaire des règnes de Louis VI et de Louis VII.

A 11 h. 1/2, un déjeuner est servi aux Congressistes à l'*Hôtel du grand Courrier*. Au dessert, M. Travers remercie ses collègues d'Étampes de leur bonne réception.

Peu après la visite de la ville commence.

Notre-Dame. — Cette église collégiale fut fondée dans les premières années du XIe siècle par le roi Robert-le-Pieux. C'est un édifice unique en son genre ; son plan ne se présente nulle part ailleurs ; il a été tant de fois remanié que jusqu'à ce jour aucun archéologue ne semble avoir trouvé la solution de tous les problèmes que soulève l'étude de cette bizarre construction.

De la basilique érigée dans le premier quart du XIe siècle, il subsiste une crypte, absolument semblable à celle de Saint-Martin-au-Val de Chartres. La disposition de cette crypte prouve qu'à l'origine l'église se terminait par un hémicycle, entouré d'un déambulatoire. Le sanctuaire, comme à Saint-Martin du Val, devait être surélevé de quelques marches au-dessus du déambulatoire, sur lequel prenaient jour les trois fenêtres de la crypte. On pénétrait dans cette chapelle souterraine par deux escaliers latéraux encore existant, et, au milieu du perron par où l'on montait au chœur était percée une ouverture (jugulum), devant laquelle les fidèles venaient prier, sans avoir besoin de descendre dans l'intérieur du caveau. La nef et les deux bas-côtés, couverts de charpentes apparentes, se composaient, semble-t-il, de cinq travées. Une tour enclavée dans l'église et dont la partie inférieure, formant porche, constituait la cinquième travée de la nef, occupait la moitié de la façade principale. De la nef et des bas-côtés, il ne reste plus guère que six colonnes, surmontées de chapiteaux et supportant autrefois les grandes arcades en plein-cintre, qui ont été transformées en arcs brisés à la fin du XIIe ou au commencement du XIIIe siècle. On voit encore à l'extrémité du bas-côté septentrional à l'extérieur, près de la tour, une fenêtre murée qui éclairait au XIe siècle la dernière

travée de ce collatéral. — Les fondations de la tour occidentale et l'escalier en hélice ménagé dans l'épaisseur de l'un des murs paraissent appartenir à la construction première. L'axe du porche de cette tour ne coïncide pas avec l'axe de la nef; la raison en est très simple, c'est que le massif de gauche, dans lequel a été pratiquée la cage d'escalier, est beaucoup plus épais que le massif correspondant, de telle sorte que l'ouverture, comprise entre ces deux murailles, s'est trouvée nécessairement reportée à droite de la nef.

Cette église, bâtie au temps de Robert-le-Pieux, subit au XIIe siècle une métamorphose complète. Il est, je crois, impossible d'expliquer autrement que par le désir de fortifier l'édifice et d'en faire un lieu de défense, le plan caractéristique que l'on donna alors à toute la partie entre la troisième travée de la nef à l'extrémité orientale du monument. Ce plan est assez semblable à celui d'un vaste parallélogramme ; on s'est évidemment ingénié, quand on exécuta ces travaux , à éliminer tous les angles rentrants que constituent, dans les autres églises, les deux bras du transept et les chapelles du rond-point. Ici, les murs du transept se soudent obliquement, sans aucun ressaut, à la ligne formée par les constructions du chevet. On dirait une enceinte où les chanoines de Notre-Dame auraient songé à se réfugier en cas d'attaque. Cela même est si vrai que quelques années plus tard, ils complétèrent ce système de fortification par de nouvelles lignes de murs crénelés, à pans coupés, enveloppant, aux angles Sud-Ouest et Nord-Est, les portions moins bien défendues de la basilique.

Il semble donc qu'il y ait eu, sans parler de quelques remaniements de moindre importance, deux séries bien distinctes dans les travaux de transformation. La première, qui se place entre 1150 à 1170 environ, a consisté à bâtir, en forme de quadrilatère, le chevet de la basilique, y compris la chapelle du sépulcre et l'ossuaire. A la période de cette même campagne de travaux se rattache l'érection du clocher édifié sur le soubassement de la vieille tour occidentale. L'architecture de ce clocher dérive directement de celle du clocher de Chartres, dont les dates extrêmes sont 1140 et 1170.

La seconde série de travaux a dû être exécutée de 1190 à 1220 environ. On fit alors les voûtes du transept et du sanctuaire, ce qui nécessita l'exhaussement des murs latéraux ; et, pour supporter les nouvelles charpentes, on éleva au chevet et au transept de grands pignons en pierre de taille. On plaqua en même temps contre la tour et le clocher un épais massif de maçonnerie, couronné de créneaux et venant se raccorder au Midi à une autre muraille crénelée, construite en biais, de façon à donner une forme d'éperon à la partie occidentale de l'édifice. Trois portes, offrant accès dans la nef et les bas-côtés, furent ménagées dans ce massif de maçonnerie. Celle du milieu est pourvue d'un tympan sculpté où sont représentées diverses scènes de la vie de la Vierge. Le style de ces sculptures appartient au XIIIe siècle, ce qui confirme la date de cette seconde série de travaux.

Avant d'avoir reçu, vers 1220, cette adjonction de murailles crénelées, la façade principale était perpendiculaire à l'axe de l'église ; mais elle avait été déjà remaniée lorsqu'on avait, cinquante ans plus tôt, édifié le clocher, et il y a lieu de croire que l'une des portes d'entrée, dont elle avait été décorée vers 1170, a subsisté jusqu'à nos jours. Je veux parler du beau portail roman, qui est actuellement situé à l'extrémité du bas-côté méridional, près du transept. Cet intéressant morceau d'architecture, dont les sculptures ont été pour ainsi dire copiées sur celles du portail royal de Chartres, n'occupe certainement pas sa place primitive. Il ne se trouve pas dans l'axe de la travée contre laquelle il est appliqué ; des raccords maladroits dans les maçonneries extérieures prouvent que c'est une œuvre rapportée, qui a dû être démontée pierre par pierre au commencement du XIIIe siècle. Il est probable que les deux statues de saint Pierre et de saint Paul, qui ont été déposées dans une des chapelles du chevet, faisaient également partie de l'ornementation de la façade principale avant les remaniements opérés au XIIIe siècle dans tout ce côté du monument.

En même temps qu'on démontait ce portail et qu'on transformait la façade, on changeait complètement la structure intérieure de la nef, dont on reconstruisait, en sous-œuvre, les grandes arcades et les fenêtres supérieures.

L'étude approfondie de cette intéressante église donnerait lieu à beaucoup d'autres observations. Qu'il suffise de signaler ici à l'attention des archéologues les chapiteaux de la nef (XIe siècle), le vitrail des Sibylles (XVIe siècle), une peinture murale Renaissance au-dessus de la porte flamboyante de la sacristie, l'ossuaire du XIIe siècle, dont les soupiraux ouvraient directement sur le cimetière des chanoines, le Trésor où étaient conservées les reliques, une cloche datée de 1401, etc.

Saint-Basile. — Cette église, mentionnée dès le XIe siècle dans un diplôme du roi Henri Ier, était primitivement une succursale de la paroisse Notre-Dame ; elle en fut séparée en 1226. La façade occidentale et les parties hautes de la nef datent de 1050 environ ; le portail principal est une belle œuvre de l'époque romane. On a encastré habilement dans l'archivolte de ce portail un fragment de sculpture qui représente une scène du Jugement dernier. Le chœur, ainsi que la voûte, la nef et les bas-côtés ont été bâtis à la fin du XVe siècle, et l'église tout entière fut consacrée en 1497 par Tristan, archevêque de Sens. Vers le milieu du XVIe siècle on ajouta, de part et d'autre des bas-côtés, un nouveau collatéral qu'on avait l'intention de prolonger autour du sanctuaire ; mais les travaux furent interrompus en 1559, ainsi qu'en témoigne l'inscription suivante qui se voit au chevet : *Faxit Deus (ut) perficiar.* Au-dessus du carré du transept est une tour massive, n'ayant qu'un étage et qui semble avoir été édifiée vers la fin du XIIe siècle.

On remarque aussi au fond du chœur un vitrail du XVe siècle et quelques

tableaux intéressants. Le buffet d'orgues et les boiseries sont de style Louis XV. Les chapelles sont modernes.

SAINT-GILLES. En 1123, le roi Louis VI accorda à tous ceux qui viendraient habiter le quartier du marché neuf, récemment fondé par lui à Étampes, de nombreuses exemptions d'impôts. Cette charte de privilèges occasionna en cette partie de la ville une recrudescence de la population et ne tarda pas à y établir une paroisse. Telle fut l'origine de l'église Saint-Gilles-au-Marché.

De la construction première qui date du milieu du XIIe siècle, il ne subsiste plus que la façade occidentale et sa nef. Le portail principal en plein-cintre est sobrement ornementé ; on y remarque quelques colonnettes décorées de chapiteaux à feuillages et une archivolte à pointes de diamant. Les piliers de la nef ont été repris en sous-œuvre au XVIe siècle, époque où l'on voûta les bas-côtés et où l'on reconstruisit le transept et le chœur terminé par un chevet plat. En 1547, on ajouta au Nord et au Sud un second bas-côté. Il y a au-dessus du transept une tour carrée du XIIIe siècle, qui n'a que peu d'élévation et dont chaque face est terminée à la même hauteur par un pignon à double rempart. On voit dans l'intérieur de l'église, relevées çà et là le long des murailles, un assez grand nombre de pierres tombales des XVIe et XVIIe siècles, principalement d'hôteliers et de marchands de vin.

SAINT-MARTIN. — Cette collégiale a été fondée à une époque très reculée dans le faubourg d'Étampes-les-Vieilles. Elle fut concédée en 1106 par le roi Philippe Ier à l'abbaye de Morigny. Mais les chanoines de Saint-Martin, unis à ceux de Notre-Dame, revendiquèrent leur indépendance, et les moines de Morigny ne purent entrer en possession définitive de cette église que vers 1140. La collégiale, devenue prieuré, fut alors réédifiée de fond en comble et c'est de cette époque que date en partie le monument actuel. Celui-ci se compose d'une nef et de deux bas-côtés ayant quatre travées, de deux croisillons et d'un chœur entouré d'un déambulatoire sur lequel ouvrent trois chapelles absidales. Les parties inférieures du chœur et du rond-point sont de construction première, c'est-à-dire de 1150 environ ; mais, vers l'an 1200, le déambulatoire, qui était probablement recouvert d'une voûte d'arêtes, reçut une voûte sur croisées d'ogives. Les murs latéraux furent alors exhaussés, comme il est facile de s'en convaincre en examinant à l'extérieur l'ancienne corniche qui est actuellement en contre-bas des toitures. Peu de temps après, on voûta également sur croisées d'ogives le chœur, le transept, la nef et les bas-côtés, au-dessus desquels devait être une charpente apparente. On travaillait en 1213 aux voûtes de la nef et des collatéraux. Des arcs-boutants furent, vers la même époque, appliqués contre les murs du vaisseau central et du chœur. — A l'entrée de l'édifice est une tour, dont la construction, entreprise au commencement du XVIe siècle, fut achevée en 1537. Elle avait été établie

en dehors de l'église ; elle n'y a été réunie qu'en 1873 lorsqu'on refit la façade occidentale tout entière. Cette tour, par suite d'un affaissement du sous-sol, est fortement inclinée, mais ne semble pas pour cela menacer ruine.

On remarque à l'intérieur de l'église, plusieurs pierres tombales dignes d'intérêt. L'une d'entre elles est datée de 1241, une autre de 1317 ; une troisième est signée de *Le Moyne*, *tumbier à Paris*, *près la porte Saint-Michel*, 1548. Enfin un petit monument funéraire en pierre, polychromé, représentant l'Immaculée Conception, 1574, avec armoiries.

Après la visite des églises, les Congressistes se rendent à l'HÔTEL DE VILLE, élégante habitation des premières années du XVIe siècle. Sa façade terminée par un pignon à double rampant, est flanquée de tourelles en encorbellement couvertes de toitures en poivrière. A gauche est une tour octogonale servant de cage d'escalier. C'est en 1514 et années suivantes que ce monument a été construit.

Près de l'Hôtel de Ville se voit l'ancien HÔTEL D'ANNE DE PISSELEU, maîtresse de François Ier. Cet édifice qui date du XVIe siècle sert actuellement à un grand magasin de drogueries.

Le MUSÉE est établi dans la maison bâtie par Diane de Poitiers, après qu'elle eût été créée duchesse d'Etampes en 1553. Suivant l'opinion de quelques érudits, les sculptures qui ornent cette demeure seraient dues en partie au ciseau de Jean Goujon.

Ce Musée se compose d'une réunion de sculptures de différentes époques recueillies à Étampes et dans les environs ; Plaques de cheminées ; Moulages ; Céramiques curieuses ; Médailles ; Antiquités ; Gravures ; Broderies ; Mosaïques, etc., etc.

Sur la place du Théâtre se trouve la statue de GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, le naturaliste.

La ville d'Étampes est bien intéressante au point de vue archéologique et offre des monuments bien remarquables. Sa visite a été très agréable aux Congressistes qui, à regret, durent se rendre à l'hôtel pour dîner et reprendre le chemin de fer à 7 heures pour arriver à Chartres à 9 h. 1/2, après une journée bien employée.

MARDI 3 JUILLET. *7 h. du matin. Excursion en voiture à Villebon. — Déjeuner. — Visite du Château. — 8 h. 1/2 du soir. Séance de clôture.*

A 8 heures, huit voitures emmenaient les Congressistes au travers d'une plaine toute parée d'abondantes céréales.

Au passage à niveau de Lucé, il fallut attendre près d'une demi-heure le

train de Bordeaux, qui, non content d'avoir lui-même un retard, trouva ainsi le moyen d'en donner aux autres.

Plus loin, nouveau retard ; nous sommes arrêtés par des escadrons de cuirassiers, des batteries d'artillerie, des pelotons de fantassins ; de petites manœuvres fort inopinées s'exécutaient dans les environs, et fournirent à plusieurs de nos excursionnistes l'occasion de manifester leurs sentiments patriotiques.

Enfin à 11 heures, on fait une entrée quasi triomphale dans Courville (1).

M. Pelé, maire (qui s'est tout récemment dévoilé archéologue distingué par la publication d'un intéressant ouvrage intitulé : *Courville*), accompagné de M. Auger, curé, et de plusieurs notabilités locales, attendait les Congressistes à l'entrée du pays.

On descendit de voiture et la visite archéologique aussitôt commença. On alla voir quelques VIEILLES MAISONS à ressauts, construites en bois, et datant du XVe siècle ; l'une d'elles, sise rue Sully est, dit-on, l'ancienne chapelle d'une maison de chevaliers de Malte remontant au XIe ou XIIe siècle ; l'HÔPITAL ACTUEL, ancienne maison du prieuré Saint-Nicolas dont la fondation remonte au XIe siècle ; la chapelle SAINT-GILLES, petite et insignifiante avec son toit de grange arrondi à une extrémité et un mur lézardé que serpente un cep rabougri de vieille vigne ; enfin l'ÉGLISE DE COURVILLE, reconstruite à la fin du XVe siècle sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Nicolas qui, au Xe siècle, était la chapelle du château des sires de Vieux-Pont.

De style ogival et de proportions plutôt grandioses, cette construction présente la forme d'une croix latine. La nef a 46 mètres de longueur sur 11 m. 25 de largeur.

Les poutres, merveilleusement sculptées, méritent d'attirer l'attention ; la chaire, le banc d'œuvre, les stalles et, à l'entrée du chœur, l'arc de triomphe surmonté d'un crucifix, ne manquent pas de valeur ; ce qui surtout est remarquable, malgré la différence de style et ses proportions trop grandes, c'est le maître-autel en bois de chêne sculpté, avec son baldaquin, ses colonnettes torses, sur lesquelles s'attachent des grappes de raisin, des fières sculptures, des figurines et, dans leurs niches, les belles statues de saint Pierre et saint Paul.

Après avoir admiré toutes ces curiosités nous nous dirigeons vers le *Café agricole* où notre déjeuner nous attend.

Au dessert plusieurs toats furent portés. M. Émile Travers remercia d'abord M. Pelé, maire de Courville, de son excellent accueil et adressa des félicitations aux organisateurs du Congrès, MM. Durand, Lorin, Maugars et

---

(1) COURVILLE, chef-lieu de canton, 1.740 habitants.
A. JOANNE. *Géographie d'Eure-et-Loir*, p. 54.

Champagne, qui ont su procurer aux hôtes de l'Eure-et-Loir l'occasion d'admirer tant de beaux monuments.

Puis il remet à M. Auger, curé de Courville, une médaille pour le soin qu'il a pris de son église.

M. Pelé, maire de Courville, répondit en offrant ses compliments les plus flatteurs aux Dames et aux Congressistes.

Après M. Roger Durand, M. de Villefosse prit la parole et enfin M. Georges Champagne porta un toast à la presse.

Nous voici en route pour Villebon. A 1 h. 1/2, nos voitures passent entre les deux montants en ruines d'anciennes portes fortifiées qui semblent faire de Villebon un pays plus redoutable qu'il n'est en réalité.

Nous passons une bonne partie de l'après-midi à parcourir en tous sens les salles et le vaste parc du château qu'habita Sully et où il mourut.

Villebon (1). — Autrefois *Villa Abonis*, était un grand domaine, dont les seigneurs se distinguèrent aux XIVe et XVe siècles dans les guerres contre les Anglais. Les Mondoucets, barons de Souancé-au-Perche, et les d'Estouteville, originaires du pays de Caux, héritèrent successivement de ce fief. En 1607, Diane d'Estouteville vendit Villebon au duc de Sully moyennant 120.000 livres. Sully ne se retira définitivement à Villebon qu'en 1624 : il y vécut jusqu'à sa mort arrivée le 22 Décembre 1641. Après être passé de la maison de Béthune dans celle de l'Aubespine, le château devint, en 1810, la propriété de Jules-Frédéric de Pontoi. Son petit-fils, marquis de Pontoi-Pontcarré, possesseur actuel de Villebon, a restauré avec goût et intelligence cette demeure princière ; il a respecté soigneusement l'ancien ameublement, qui, n'ayant rien souffert des troubles de la période révolutionnaire, fait de cette habitation un musée des plus précieux.

Le château, dans son ensemble, est un édifice de l'époque de la Renaissance. Au commencement du XVIIe siècle, Sully fit exhausser et couronner de machicoulis et de créneaux les quatre tours de la façade principale, donnant ainsi à son manoir un aspect qui rappelle de prime-abord celui de la Bastille de Paris. Les divers travaux exécutés par Sully, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, n'ont pas modifié d'une manière sensible la disposition et le style de la construction précédente. Celle-ci se compose de quatre corps de logis, bâtis en briques, environnés de fossés et formant un carré régulier, au milieu duquel est une cour, où l'on pénètre par un porche précédé d'un pont-levis.

Les quatre façades, qui entourent cette cour, sont appareillées en briques, disposées çà et là de façon à représenter des losanges et autres dessins variés ;

(1) Villebon, canton de la Loupe, 145 habitants.
A. Joanne. *Géographie d'Eure-et-Loir*, p. 68.

les corniches, les entablements, les ornements des portes, des fenêtres et des lucarnes sont en pierres de taille ; l'ensemble de la décoration, malgré des irrégularités et des reprises apparentes, est d'un heureux effet. A gauche, est la porte d'entrée d'un escalier du XVIe siècle, pratiqué dans une tour hexagonale. Au tympan de la porte sont sculptées les armes de la maison de Béthune : *d'argent à la fasce de gueules*. Dans le fond de la cour et du même côté est un autre escalier, construit au XVIIe siècle. Au-dessus de la porte se voient le buste de Sully et celui de sa femme, Rachelle de Cochefilet.

Tout dans ce château rappelle le souvenir du grand ministre d'Henri IV ; mais il est impossible de décrire en quelques lignes les curiosités accumulées dans les appartements du rez-de-chaussée et du premier étage. Je citerai un peu au hasard, la chambre où couchait, dit-on, Henri IV, lorsqu'il venait rendre visite à son fidèle conseiller. Tendue de tapisseries Louis XII, cette pièce est garnie des portraits en pied d'Henri IV, de Sully, de Rachelle de Contrefilet, du prince et de la princesse de Condé, du grand Condé, leur fils, de la marquise de Béthune, de la marquise de Goesbriant, etc. Plus loin c'est une longue galerie, dite *Salle des Châteaux*. Sur les murs sont peints les principaux manoirs possédés à la fin du XVIIe siècle par la famille de Béthune-Sully. Ces peintures ont été récemment restaurées avec un soin scrupuleux sous la direction de M. de Pontoi-Pontcarré. Quelques-uns des édifices, représentés ici, n'existent plus ; d'autres sont maintenant en ruines. et cela ajoute un grand intérêt à la collection.

Au premier étage, est la galerie où Sully donnait ses audiences, puis le grand salon, enfin la chambre où mourut l'illustre ministre. Tous ces appartements ont conservé leur ameublement du XVIIe siècle. Les murailles sont entièrement recouvertes de tentures historiées ; les lits sont encore garnis des rideaux et des courtepointes du temps ; les corridors eux-mêmes sont décorés de tapisseries précieuses, dont beaucoup de Flandre.

Dans une des tours (au premier étage), salon, cheminée peinte, grandes tapisseries en bon état (Psyché, l'Amour, Pandore), amenées au château par le prince de Condé.

Oratoire de Sully avec peintures murales, scènes de l'Ancien Testament.

Des tours on découvre un magnifique panorama.

Derrière le château et à quelque distance est une chapelle style gothique flamboyant, édifiée au XVIe siècle par la famille d'Estouteville. Elle renferme quelques vitraux de la Renaissance, dont l'un porte dans un joli cartouche :

Seigneur donne
Gloire à ton
Nom et non
Point à nous.
1586.

Au milieu de l'autel, composé d'un retable italien, est une colombe eucharistique, suspendue par une chaîne de métal.

Dans le mur près du maître-autel se trouve une pierre tumulaire en marbre noir, avec inscription en lettres dorées :

Cy git
Madeleine Henriette
Maximilienne de Béthune
Sully,
Veuve de M. Charles François
de l'Aubespine,
Née à Paris le 14 Mars 1714.

Sépulture
De M. Louis Pierre Maximilien
de Béthune-Sully
et de M[me] Louise Demarets
décédée au château
de Villebon le 4 Février
MDCCCII.

Le tems anéantit sa dépouille mortelle,
Le malheureux en pleurs dit : Elle ne vit plus.
Mais ses bienfaits et ses vertus
Rendront sa mémoire immortelle.

Le château de Villebon est environné d'un beau parc. Son étang, couvert de nénuphars, ses hautes futaies, ses allées bordées d'orangers séculaires, l'entrée d'une forêt qu'habitent cerfs et chevreuils, tout cet ensemble produit le plus agréable coup d'œil et ce spectacle nous fait oublier la fatigue de notre excursion à travers la Beauce.

Le retour s'effectue par SAINT-GEORGES-SUR-EURE (1) qui possède une église Renaissance d'une seule nef avec voûtes en bois. On y a ajouté un bas-côté plus étroit, voûté en pierre. Cette église toute particulière n'a qu'une entrée du côté du cimetière, au milieu du bas-côté ajouté ; cette entrée est un beau portail Renaissance au-dessus duquel se trouve un bas-relief sculpté

---

(1) SAINT-GEORGES-SUR-EURE, canton de Courville, 772 habitants.
A. JOANNE. *Géographie d'Eure-et-Loir*, p. 57.

portant le millésime 1546, et représentant saint Georges terrassant un monstre.

Le maître-autel de l'église, avec baldaquin, est fort beau.

A 6 heures, les voitures portant les Congressistes débouchent, par la rue du Grand-Faubourg sur la place des Epars, à Chartres, où nous dînons avant de nous rendre à 8 h. 1/2, à la séance de clôture du Congrès.

Séance à 8 h. 1/2 sous la présidence de M. le comte de Ghellinck, délégué belge.

Après le discours de M. le Président, M. Travers donne lecture des récompenses. Le palmarès ne mentionne aucun personnage de la région du Nord.

Puis la parole est donnée à M. l'abbé Métais, sur la barbe.

On entend ensuite le rapport de M. Denizard sur une porte de l'ancienne abbaye des Cordeliers à Chartres, et l'histoire locale de cet ordre.

La dernière communication est faite par M. L. Quarré-Reybourbon de Lille : Sur la ville de Chartres, impressions d'un voyageur lillois Pierre-Jacobs d'Hailly, pendant son voyage fait en 1697.

Après avoir remercié les orateurs, M. le Président déclare clos le 67e Congrès archéologique de France, qui, à notre humble avis, ajoutera beaucoup à la renommée déjà si bien méritée de la Société française d'Archéologie.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1900.

VOYAGE EN ALLEMAGNE & EN AUTRICHE

Du 1er au 20 Août 1900.

Directeurs : MM. Henri Beaufort et Paul Destombes.

C'était le 1er Août, à 1 h. 1/2, qu'avait été fixé le rendez-vous du départ à la gare de Lille. Sur le quai se trouvaient de nombreux amis et parmi eux

MM. Godin et Fernaux qui, au nom du Bureau de la Société de Géographie, venaient gracieusement nous combler de souhaits de bon voyage et de bon retour.

A 2 heures, une dernière fois les mouchoirs et les chapeaux s'agitent, le cheval de fer se met en marche rapidement et nous emmène vers la frontière belge.

La route de Lille à Bruxelles est fastidieuse et peu intéressante pour nous qui l'avions faite déjà souvent. Nous profitons donc du peu d'intérêt qu'elle nous offre pour faire plus ample connaissance entre nous et deviser joyeusement.

Après avoir dîné au buffet de la gare du Nord nous repartons de Bruxelles vers 6 h. 1/2 pour Strasbourg et Baden-Baden.

Sur la route nous apercevons Gembloux, Namur coquettement assise aux bords de la Meuse, puis la chaîne des Ardennes, Gemelle, Arlon.

Peu à peu le jour tombe, et nous oblige à quitter les fenêtres de nos compartiments d'où nous n'apercevons plus rien.

La visite de la douane allemande n'a été qu'une simple formalité, pas d'ennuis, pas d'encombrement, nous n'avons même pas dû descendre de nos compartiments. Nous passons rapidement Thionville, Metz, Saverne et autres villes de l'Alsace, et quand nous arrivons à Strasbourg il fait grand jour.

Après avoir déjeuné au buffet, nous nous mettons en route pour Oos et Baden-Baden. Le trajet nous a tout-à-fait intéressés. La traversée du Rhin au pont de Kehl a malheureusement évoqué de tristes souvenirs chez nous qui, malgré le temps et les efforts faits de l'autre côté du Rhin, ne parvenons pas à oublier complètement nos revers. Le fleuve passé nous remontons vers le Nord en longeant la Forêt-Noire. Nous passons par de charmants petits endroits qui s'étendent le long des vallées. Ce sont Achern, Salsbach où fut tué Turenne en 1675, Buhl, Steinbach où l'on cultive le raisin qui produit un vin assez connu chez nous, l'affenthaler.

Vers 9 heures nous débarquons à Baden après 18 heures de chemin de fer. Malgré cela nous ne paraissons pas fatigués et nous nous mettons courageusement à visiter les curiosités de la ville.

Baden est une ville d'eau très coquette qui était fréquentée avant la guerre franco-allemande par un grand nombre de Français. C'est un endroit charmant qui mérite bien la réputation universelle dont il jouit. Les hôtels et villas sont pour la plupart situés le long de la petite rivière l'Oos, ils sont de tous côtés entourés de jardins très bien dessinés où règne une végétation luxuriante. L'allée de Lichtental longe aussi la rivière du côté opposé aux villas, elle est bordée de grands arbres et de bosquets au milieu desquels s'élèvent de petits jets d'eau entourés de tous côtés par des parterres de fleurs variées.

Cette charmante promenade, très fréquentée du reste par les baigneurs et

par les étrangers, mène en une demi-heure au village même de Lichtental. Cette localité, qui est plutôt un but d'excursion, n'offre guère d'intérêt, elle possède un couvent de religieuses et un monument de guerriers.

L'établissement de bains le plus grand de la ville est la Friedrischbad, grand monument du style de la Renaissance. Il possède une installation balnéothérapique très perfectionnée, qui fait l'admiration de tous les connaisseurs dans ce genre de science.

Un peu plus haut que la Friedrischbad s'élève le nouveau château du grand-duc de Bade, habité par lui ou sa famille une grande partie de l'année. L'extérieur présente relativement peu d'intérêt, mais en pénétrant dans les appartements, on y remarque un grand luxe. La plupart des salles de réception et d'audience, de même que les vestibules sont très bien décorés, partout des tableaux, des sculptures ou meubles d'un prix rare, des marquetteries, des parquets très riches. Les appartements particuliers au contraire sont d'une simplicité qui contraste avec le luxe des autres pièces. On y trouve beaucoup de bustes et de portraits de famille en photographie ou en peinture, quelques marbres sculptés et une reproduction de la tête de cire du Musée de Lille. Moyennant un petit supplément de pourboire on peut visiter les oubliettes, les cachots, les anciennes salles de justice et de torture ; cela force à jeter vers le passé de ce château si modernisé un regard de tristesse.

Pour redescendre vers la ville on passe près de l'église paroissiale des vieux catholiques et de l'Hôtel de Ville qui présentent assez peu d'intérêt.

Un des endroits les plus fréquentés des baigneurs après l'allée de Lichtental, est la Conversation, espèce de rond-point entouré de parcs sinueux et pittoresques où s'élèvent de très élégants kiosques de musique. A côté de la Conversation est le Kursaal, très joli édifice où se donnent les concerts du soir et les bals. Les différentes salles ont été décorées par des artistes de Paris ; l'une des plus belles est la grande salle des fêtes.

La Trinkalle, située pas bien loin, possède un portique soutenu par des colonnes corinthiennes. Au milieu un bas-relief de Reich et sous le portique même différentes fresques représentant certaines légendes de la Forêt-Noire, en face un joli buste de l'empereur Guillaume Ier.

Les plus intrépides d'entre nous ont voulu compléter leur visite de Baden-Baden par une excursion au temple grec et au vieux château qui servit de résidence ducale jusqu'au XIIe siècle. Situé à une altitude assez élevée, on y jouit d'un point de vue superbe, on peut même apercevoir Strasbourg par un temps clair.

Vers 5 heures du soir nous nous mettons en route pour Heidelberg. Grâce à la complaisance du chef de gare de Baden, qui nous avait retenu un wagon, nous avons pu effectuer le trajet sans changer de voiture. Nous brûlons successivement Rastadt et Carlsruhe, cette dernière ville est la capitale du

Grand-Duché, elle a une forme particulière et ressemble beaucoup à un éventail ouvert.

Voici enfin Heidelberg, les omnibus du Prinz Carl Hôtel nous emmènent rapidement à notre domicile d'une nuit, situé bien loin du côté tout à fait opposé à la gare. Dans la Haupstrasse (rue Longue) nous apercevons partout des drapeaux et des oriflammes divers aux couleurs tout à fait fantaisistes. Un brave Allemand fort complaisant satisfit à notre désir de savoir quelle était la circonstance qui pouvait provoquer une telle débauche de drapeaux, en nous répondant que les étudiants avaient eu de grandes fêtes universitaires quelques jours auparavant, et que c'était une façon de prouver leur contentement et leur satisfaction. Nous avons entendu le soir un concert donné au jardin public par une très bonne musique de la ville.

Vendredi 3 Aout. — Notre hôtel étant situé près du château d'Heidelberg, en quelques minutes nous nous y sommes rendus. Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer pour nous conduire un guide qui comprenait et parlait couramment le français ; comme il était très loquace, il n'a pas fallu l'interroger beaucoup pour connaître son odyssée qu'il nous raconta en détails, c'est ainsi qu'il nous conta qu'il avait visité Paris, Lille et d'autres villes de France, il avait fait ce voyage intéressant il y a 30 ans ; il eut la délicatesse de ne pas nous dire le but de son excursion, qui était rien moins qu'agréable, comme nous l'avons supposé, pour ne pas froisser notre amour-propre national.

Le château d'Heidelberg est une des plus grandes curiosités historiques de l'Allemagne. Placées presque au haut du Kœnigsthul, ses ruines dominent toute la vallée du Neckar, elles présentent un aspect grandiose et imposant. Tout autour sont de gracieux jardins aux allées fraîches et ombragées, on y jouit d'un panorama splendide sur la ville d'Heidelberg et sur toute la vallée.

On entre dans le château par la porte Élisabeth. L'aile dite Friedrichsbau est presque entièrement réparée actuellement. L'Otto Heinrichsbau, située à droite, frappe surtout l'œil du visiteur. Son architecture est du style Renaissance le plus beau et ses fenêtres en ruine où grimpe le lierre qui s'attache et qui ronge sont vraiment d'un effet à la fois sinistre et imposant. Un passage voûté pratiqué sous l'aile Friedrichsbau conduit à la plate-forme d'où l'on jouit d'un très joli coup d'œil sur les ruines, sur les jardins et sur les environs d'Heidelberg. A l'intérieur se trouve un musée d'antiquités assez curieux qui renferme entre autres choses des armes, des médailles, des étendards et des gravures. A gauche de l'entrée on pénètre dans diverses anciennes salles intéressantes. Dans l'une d'elles sont les deux grands tonneaux légendaires, l'un d'eux contient plus de 300.000 litres, son usage est peu pratique, aussi nous a-t-on affirmé qu'il avait été rempli à peine trois fois. En face de ce tonneau se trouve une statue en bois de Perkeo, le bouffon de Charles-Philippe,

qui, malgré sa petite taille et son air malingre, absorbait régulièrement ses 18 litres de vin par jour.

La visite du château terminée, il nous restait encore bien des choses à voir dans la ville, notamment le pont du Neckar, au milieu duquel sont érigées les statues de Minerve et de l'électeur Charles-Théodore, le promoteur de l'établissement du pont.

Heidelberg possède depuis déjà des siècles une Université très importante, non pas tant au point de vue du nombre des étudiants qu'à celui de la qualité de l'enseignement que l'on y pratique ; ses constructions n'ont rien de curieux, l'intérieur comporte des salles de cours, des amphithéâtres assez intéressants, sa salle de fêtes est très bien décorée. Mais ce qui est surtout original et ce qui est, je crois, une particularité de l'Université d'Heidelberg, ce sont les cachots d'étudiants. Par un privilège tout à fait spécial, les étudiants délictueux ne subissent pas la prison commune, ils sont enfermés pendant un nombre de jours plus ou moins grand, suivant la gravité de leur cas, dans des salles particulières situées dans l'Université même. Ces salles ont un mobilier très primitif et d'un luxe très relatif, néanmoins elles sont bien éclairées et sont plus agréables à habiter que les noirs cachots des prisons. Les murs sont décorés du haut en bas des silhouettes des étudiants qui ont habité ces lieux, on y a caricaturé aussi de petites scènes comiques en dessous desquelles sont écrites des inscriptions en allemand que malheureusement nous ne comprenons qu'imparfaitement.

Avant le déjeuner, nous jetons un coup d'œil rapide sur la Markplatz et sur l'église du Saint-Esprit qui sert aux deux cultes, le chœur est réservé aux catholiques et la nef aux protestants. Nous admirons en passant la belle façade de l'hôtel Zum Ritter, l'une des rares maisons qui sont restées debout lors de la destruction de la ville en 1693.

Vers 2 heures nous quittons Heidelberg pour nous rendre directement à Munich. Le trajet est long, mais le paysage nous a beaucoup distraits. Nous voyons partout des usines, pour la plupart nouvellement construites ou encore en construction, ce qui dénote une activité industrielle très grande dans cette région. Nous passons successivement Bruchsal, Bretten et nous arrivons à Stuttgart, capitale du Wurtemberg, ville nouvelle assez peu pittoresque, mais très importante au point de vue manufacturier. De suite nous repartons pour Munich. Le pays devient montagneux; un peu après Esslingen, les Alpes de Souabe nous apparaissent majestueuses et grandes. Après Gœfpingen, la route devient très accidentée, la voie monte très fort jusqu'au plateau des Alpes de Souabe par une rampe de 113 mètres. Immédiatement après, la ligne du chemin de fer redescend rapidement dans la vallée du Danube pour arriver à Ulm.

Nous ne voyons que très peu de chose de cette dernière ville, c'est à peine

si nous pouvons apercevoir pendant quelques instants la magnifique flèche de la cathédrale, l'une des plus hautes et des plus belles du monde.

Nous continuons notre route en traversant le Danube un peu après la gare d'Ulm et nous entrons en Bavière à Neu-Ulm. Le paysage devient ensuite fort plat et rappelle un peu notre Flandre par ses horizons vastes et étendus, ses villages coquets, ses maisons blanches aux toits couverts en pannes.

Il fait à peu près nuit quand nous arrivons à Augsbourg, ville ancienne qui nous rappelle bien des souvenirs historiques, et il est 10 heures du soir quand nous entrons en gare de Munich.

Samedi 4 Aout. — Voici la capitale de la Bavière, appelée communément « l'Athènes du Nord », à cause de ses monuments copiés pour la plupart sur ceux de la Grèce antique et surtout à cause du nombre et de l'importance de son Université et de ses écoles de toutes sortes.

L'aspect de Munich est plutôt triste et sévère, malgré l'animation considérable qui y règne. Ce qu'il y a de curieux, c'est que chaque quartier de la ville conserve son cachet particulier et original. Dans la nouvelle ville les maisons sont de grandes constructions massives et lourdes pour la plupart, les boulevards sont bien larges, aérés et tracés régulièrement, partout des monuments, des statues, des fontaines. L'ancien Munich ne ressemble en rien aux nouveaux quartiers, les rues y sont en effet très étroites, les maisons sont construites dans un style plus pittoresque et sont surtout remarquables par leurs façades ornées de peintures diverses, représentant notamment des sujets religieux.

Le monument le plus proche de notre hôtel Bayerisherhof, situé à la Promenadeplatz est l'église St-Michel, il était donc tout naturel que nous commençions par là notre visite de la ville.

St-Michel est une ancienne église de Jésuites construite dans le style rococo comme beaucoup de chapelles ayant appartenu ou appartenant encore à cet ordre de religieux ; elle ne renferme comme curiosité que le tombeau du prince Eugène de Beauharnais.

Le Palais de Justice est situé près de là. C'est un nouvel édifice très heureux comme architecture. Il renferme une salle de pas-perdus superbe, décorée avec beaucoup de goût, ce qui manque un peu aux autres monuments de la ville.

A l'instar de Londres, Munich possède un Palais de cristal qui est une affreuse construction vitrée, beaucoup moins grande et moins originale que le Cristal-Palace, il sert d'expositions de tableaux à vendre.

La nouvelle Pinacothèque est un musée de tableaux modernes, la plupart de ceux qu'elle renferme sont des copies. Au rez-de-chaussée on trouve des antiquités nombreuses et de très jolies peintures sur porcelaine.

Pour se rendre de la nouvelle Pinacothèque à la résidence royale, on passe

par le Hofgarten ou Jardin de la cour. Il est entouré de tous côtés par des bâtiments à arcades dans le genre du Palais-Royal à Paris, avec cette différence que les constructions au lieu d'être faites en pierre de taille sont en briques recouvertes de plâtre, comme la plupart des monuments de Munich. La pierre en effet est à peu près introuvable en Bavière, et Louis Ier, le grand bâtisseur, en voulant doter sa capitale d'une quantité énorme de monuments, a voulu faire de la construction à bon marché et a toujours reculé devant la dépense très grande qu'aurait entraînée l'emploi de la pierre. Le résultat, hélas, ne se fera pas longtemps attendre, et tous ces arcs de triomphe grecs ou romains, ces obélisques, ces propylées déjà abîmés et effrités traîneront une existence éphémère sous la brume du Nord et le ciel peu clément de la Bavière, et finiront par disparaître, à moins qu'on ne dépense beaucoup d'argent pour leur entretien.

L'intérieur de la Résidence est très richement orné. Dans beaucoup de salles, des décors et des meubles d'un grand prix y sont entassés sans goût et sans élégance, on a cherché à éblouir par du clinquant. Le grand escalier d'honneur est toutefois d'un bel effet, les différents salons que nous visitons tour à tour ainsi que la salle du trône sont très luxueux, mais n'ont pas grande originalité ; tout ce que l'on voit d'un peu tranchant est copié. On montre à l'étage la chambre où a couché Napoléon Ier. Au rez-de-chaussée il y a des salles très bien décorées par des peintures murales d'un grand effet, qui représentent l'épopée des Niebelingen, la légende de Siegfried, de Kriemhilt, de Gunther et de Brunehilt.

En sortant de la Résidence royale, on trouve la place Max Joseph, l'une des plus belles de Munich. Elle est entourée du Théâtre et de la Poste et au milieu se trouve érigée la statue du roi qui donna son nom à cette place.

Après le déjeuner, le temps s'étant mis à la pluie, notre excellent directeur a dû remiser ses bonnes intentions et renoncer à nous faire conduire en voitures dans les quartiers extérieurs de la ville ; aussi continuons-nous à voir les curiosités intérieures.

Nous avons commencé par visiter les écuries du roi qui sont très intéressantes, surtout au point de vue rétrospectif. Nous avons admiré les différentes berlines de Louis Ier en style Louis XV, le coupé et la victoria du couronnement de Max Joseph, la voiture du mariage de Louis II qui n'a guère servi, puisque ce mariage ne s'est jamais réalisé et que ce malheureux roi est mort célibataire. La sellerie est également curieuse, on y remarque surtout d'anciennes selles prises aux soldats turcs par les Bavarois au siège de Belgrade. Les voitures actuelles de la cour et les chevaux n'ont rien de bien particulier, tout y est fort modeste, on voit qu'il ne fait pas riche à la cour de Bavière.

Après les écuries nous avons visité une des plus grandes curiosités de Munich, un peu macabre toutefois, le cimetière. Une coutume particulière à

la Bavière, mais surtout à Munich, veut qu'on ne conserve pas les morts chez soi, mais qu'on les transporte immédiatement au cimetière sans aucun apparat. Là, recouverts d'habits propres et entourés de couronnes, ils restent exposés aux yeux du public sur des dalles de marbre et dans des galeries vitrées entièrement closes. C'est seulement après plusieurs jours d'exposition qu'on les met en bière, on fait célébrer alors un service religieux en grand pontificat, toute la famille et les amis se rendent ensuite au cimetière et on procède alors solennellement à l'inhumation. Un petit cordon pendu à la hauteur de la main de chaque cadavre nous intriguait beaucoup, après explications, nous avons appris que ce petit cordon correspondait à une sonnette qui appelle le gardien du cimetière au cas, très rare du reste, puisqu'il s'est produit seulement une fois depuis 15 ans, où le mort se réveille de son sommeil léthargique et demande à sortir bien vite de la nécropole.

Il est environ 5 heures quand nous nous rendons en chœur à la fameuse brasserie-taverne de Hofbrauhaus. Il y règne une animation extraordinaire. Les salles du bas sont fréquentées par des consommateurs de condition relativement modeste, aussi n'y a-t-il pas grand luxe. D'immenses tonneaux de bière sont calés sur des chantiers, chaque client est obligé de se servir lui-même, il décroche dans un coin un grand pot en grès, le lave dans de grandes cuvettes où l'eau est constamment renouvelée, et va demander à la fraulein qui a le privilège de détenir le robinet du tonneau, un peu de ce bon liquide si cher au roi Gambrinus, cela fait, il va s'installer dans un coin de la salle ou du jardin où il déguste en paix son bock en mangeant quelques ronds de saucisson ou de la charcuterie. A l'étage, les salles sombres et larges sont un peu mieux décorées. Nous avons passé là quelques gais moments et nous nous sommes abandonnés aux délices de la dégustation de la véritable bière de Munich, dont l'éloge n'est plus à faire.

En sortant de la brasserie royale nous avons examiné les quelques monuments curieux situés dans la vieille ville, comme l'église St-Jean Népomucène, l'ancien et le nouvel Hôtel de Ville.

Nous avons eu à peine le temps d'y jeter un coup d'œil, car il se faisait tard et nous commencions à ressentir les premiers symptômes d'une faim intense, qu'a guérie très heureusement un plantureux repas au Bayerisherhof.

Dimanche 5 Aout. — Le programme n'est pas chargé. Nous nous mettons en route au milieu de la matinée pour nous rendre à l'ancienne Pinacothèque. Ce musée renferme une quantité énorme de tableaux de maîtres anciens. Toutes les écoles sont largement représentées, à l'exception de l'école Française qui ne brille pas d'un grand éclat.

Parmi elles l'école Flamande est une des plus belles, elle ne compte pas moins de 75 Rubens, ce qui fait dire à beaucoup de visiteurs que ce musée est supérieur au Louvre à ce point de vue. Nous avons été heureux d'apercevoir

au milieu de toutes ces belles choses un tableau de Vandermeulen représentant l'ancien Lille.

La place Royale est une des plus jolies de Munich, on y a un superbe point de vue sur la place elle-même où se trouvent les Propylées, le Glyptothèque et le Palais des Beaux-Arts sur les boulevards environnants et sur la Carolinenplatz où se trouve un obélisque en bronze. Pas bien loin de là sont situés divers monuments : la Basilique construite dans le genre d'une église de Rome, et renfermant le tombeau très simple du roi Lous I[er], la Synagogue, les statues de Gœthe et de Liebig, le Palais de Justice, la fontaine de Wittelsbach.

Après le déjeuner, grand défilé en landaus pendant tout l'après-midi. Nous avons fait un tour énorme dans Munich que nous avons fouillée et retournée de tous côtés.

En partant de l'hôtel nous nous sommes d'abord dirigés vers la Seudlinger Thor pour nous rendre à la Bavaria, située un peu à l'écart de la ville ; la Bavaria est comme son nom l'indique une allégorie de la Bavière. Coulée en bronze, cette statue énorme a un air très peu guerrier. On peut entrer dans le colosse et jouir du paysage en regardant par les ouvertures des yeux et de la bouche.

Pour nous rendre au Nymphenburg nous sommes passés par le Hirchsgarten ou Jardin des Cerfs, ainsi nommé parce qu'il est habité par un grand nombre de ces animaux apprivoisés.

Le Nymphenburg est un château un peu insignifiant, il possède toutefois un parc superbe copié sur celui de Versailles. En revenant vers Munich nous sommes passés dans le quartier des grandes brasseries et nous avons aperçu les bâtiments de la Spatenbrau qui n'emploie pas moins de 600 ouvriers, et des brasseries un peu moins importantes mais tout aussi réputées, comme la Lowenbrau et l'Augustineibrau.

Notre promenade dans la ville se continue par la belle rue Louis, où se trouvent en dehors de la résidence royale, le Palais du Régent, les divers Ministères, la Bibliothèque, l'Université, l'église St-Louis et enfiu la Siegesthor, bel arc de triomphe qui termine très heureusement la rue.

Le Jardin anglais nous tend les bras, aussi nous empressons-nous de traverser son immensité (237 hectares). Ses routes sont superbes et on y jouit de beaux points de vue. L'Isar, dont quelques bras traversent le jardin, y roule des eaux sales, grises et impétueuses. Sur la rivière elle-même on y a laissé de beaux ponts dont le plus remarquable est le pont Luitpold, au bout de la rue du Prince Régent.

En longeant l'Isar on arrive à la hauteur du Maximilianum, monument curieux qui sert d'école de gymnastique. En rentrant dans le centre par la rue du Maximilianum, on aperçoit le Musée national, l'Hôtel des Monnaies, le Palais du Gouvernement.

Au soir nous profitons de quelques moments pour visiter les divers grands cafés et brasseries de la ville. Le plus remarquable d'entre eux est certainement le café Luitpold, dont les salles sont la reproduction de plusieurs pièces du château royal Herrenchiemsee.

Lundi 6 Aout. — Nous partons pour Füssen par un temps un peu gris, la pluie commence à tomber peu après notre départ de Munich, mais cela ne dure guère et Phœbus après nous avoir boudé, brille à nouveau d'un bel éclat ; jusqu'à Bruchloe, la route est peu intéressante, on aperçoit à peine dans le lointain le lac Ammer See. Bientôt la route fait un coude subit vers le Sud et s'engage plus à fond dans les montagnes du Tyrol. Maintenant le paysage devient tout à fait pittoresque. A droite et à gauche de la ligne du chemin de fer des montagnes boisées s'élèvent sombres et grises, ici et là des prairies verdoyantes, des tourbières, quelques petits lacs, des chevreuils un peu effarouchés par le passage du chemin de fer fuient rapidement à son approche vers des retraites plus sûres.

Tout est riant par ce beau temps, aussi l'œil se repose volontiers en contemplant ces beautés champêtres bien supérieures à tout ce que le travail des hommes a pu élever à Munich en plâtre ou en carton-pâte.

A Füssen tout le monde descend ; en effet c'est le point extrême de la ligne, on ne peut aller plus loin.

Très coquette, Füssen est une petite ville située dans la vallée du Lech où l'on séjourne peu, c'est un endroit de passage très fréquenté par les étrangers qui se rendent aux châteaux du roi de Bavière, à Oberammergau ou à Inspruck.

Le déjeuner à l'hôtel de la Poste nous ayant rendu un peu de nos forces, nous voici en route pour Hohenschwangau et Neu-Schwanstein.

N'était la visite de ces deux incomparables châteaux, l'attrait de la montagne et la beauté des sites suffiraient pour engager le voyageur à pousser une pointe vers le lac Schwansee et l'Alpensee. Après avoir passé le Lech et fait plusieurs détours qui réservent bien des surprises agréables à l'œil de l'excursionniste, voici qu'on aperçoit sur un rocher très escarpé et presque inaccessible le fameux château de Neu-Schwanstein. On le contourne longtemps, ce qui permet de l'examiner sous tous ses côtés. Il est admirablement encadré par les bois de sapin dont le feuillage vert foncé fait si bien ressortir la pierre blanche et grise de ses murailles et de ses tourelles.

On est effrayé à l'idée de l'effort qu'il a fallu faire pour transporter cette masse de pierres à une hauteur aussi grande, au milieu des difficultés de terrains sans cesse renouvelées.

Nous arrivons au bord du lac Alpsee, entouré de bois et dominé par des rochers à pic.

Une petite déception nous y attend malheureusement, car on nous annonce

qu'il est impossible de visiter le château de Hohenschwangau, à cause de la présence depuis une quinzaine de jours d'une respectable princesse royale en quête de pittoresque et de solitude.

Ce château qui fait face à celui de Neu-Schwanstein est déjà ancien. Extérieurement il est très joli et présente une surface très étendue en longueur; construit en pierres jaunes et en briques, il ne se détache pas aussi bien de la verdure qui l'entoure que son vis-à-vis, néanmoins ses tourelles et ses créneaux lui donnent un air guerrier et moyennageux.

Pour visiter le château de Neu-Schwanstein il faut gravir un rocher escarpé pendant environ une demi-heure, on arrive ainsi à la terrasse du château d'où l'on peut jeter un coup d'œil sur le vestibule et la cour d'honneur.

A l'intérieur il y a un luxe inouï, partout du marbre, des peintures, des sculptures exécutées par les plus grands artistes bavarois et allemands.

Toutes les salles représentent en peinture les légendes wagnériennes, c'est d'abord le corridor que décore la légende de Siegfried. Le cabinet de travail est consacré à Tannhauser. A la suite une grotte à stalactites et un jardin d'hiver, on y jouit d'un superbe panorama sur les environs. Lohengrin et Elsa chantent leur duo d'amour dans le salon, quant aux Maîtres chanteurs ils figurent dans le cabinet de toilette, enfin la chambre à coucher représente la touchante légende de Tristan et d'Yseult. Dans l'oratoire le profane a disparu pour faire place à des scènes de la vie de notre roi saint Louis. La salle du trône qui n'est pas encore terminée est en style byzantin, les insignes du pouvoir y sont représentés par des anges, on y voit aussi les statues des 12 apôtres, de saint Michel et de saint Georges. Au palier du 4me étage, Wagner reparaît avec Parsifal, enfin la salle des fêtes est une copie exacte de la chambre des Maîtres chanteurs de la Warthburg.

Neu-Schwanstein est une œuvre splendide, d'une conception excessivement hardie et originale qui n'a pu se réaliser que chez un homme de génie, et non chez un fou. Louis II en effet était loin d'être fou, mais il était maladif et doué d'une imagination qu'il laissait flotter au gré du mysticisme le plus profond. L'énigmatique et le sublime Wagner s'est emparé de cet esprit faible et sentimental et l'a séduit autant par la noblesse et la grandeur de sa poésie que par le charme de son harmonie incomparablement belle.

Au moment de sa mort, Louis II rêvait de construire un nouveau château peut-être encore plus beau que Neu-Schwanstein. Il l'aurait fait édifier au haut de Falkenstein en style gothique pur par opposition au style du château que nous avions visité. Nous avons vu la maquette de cette belle œuvre qui sera peut-être exécutée un jour quand les finances de la famille royale seront en meilleur état qu'aujourd'hui.

De Neu-Schwanstein nous nous sommes rendus au Marienbrücke, fort audacieusement jeté sur la gorge de la Pœllat, puis nous sommes descendus vers le lac Swausee avant de retourner à Füssen.

Mardi 7 Aout. — La journée du 7 Août a été l'une des plus agréables de tout le voyage, le temps splendide dont nous avons joui y a certainement contribué beaucoup, il eut été si triste de traverser l'une des plus belles parties du Tyrol par un temps de pluie ou même brumeux. De grands landaus nous attendent à l'hôtel et nous emportent à travers un pays merveilleux. La route de Reutte que nous prenons passe sur la rive droite du Lech, puis atteint la frontière autrichienne à Weisshaus.

La douane ne nous fait aucune difficulté, mais il faut payer un droit de passage pour franchir la barrière de la route. Nous atteignons bientôt la petite ville de Reutte, il y règne une grande animation, partout des drapeaux comme aux jours de grandes fêtes, des soldats en tenue de campagne circulent de tous côtés, soit seuls, soit par escouades. Tout ce remue-ménage est causé par les grandes manœuvres et par la visite d'un des nombreux archiducs. Un peu en dehors de la ville est située l'église qui se divise en plusieurs parties ; comme beaucoup d'églises bavaroises ou tyroliennes, elle possède une « Danse macabre » assez curieuse qui décore la voûte.

Nous continuons notre route, nous apercevons les ruines imposantes de la forteresse d'Ehrenberg et au loin les sommets blanchis par les neiges.

A midi nous étions au bord du Plansee, lac ravissant au pied des montagnes. Après un repas excellent à l'hôtel du Seespitz nous remontons en voiture. Nous côtoyons le lac aux eaux bleuâtres, limpides et claires, puis nous entrons dans des gorges magnifiques où l'on a de splendides coups d'œil. De loin en loin quelques barrières de neige qui semblent inutiles par ce beau temps d'été, mais qui rendent bien des services en hiver et évitent bien des catastrophes. Nous rencontrons çà et là quelques Tyroliens marchant d'un pas rapide et uniforme, le chapeau vert à plumes de paon posé un peu sur l'oreille. Ils ont leur costume national, la petite veste courte, la culotte, les mollets recouverts de bas verts et gris.

Relais à Ammerwald où quelques petits Tyroliens nous offrent des fleurs d'edelweiss. Enfin après une heure de route, nous débouchons dans le merveilleux petit oasis de Linderhof, où Louis II a construit l'un de ses plus beaux châteaux.

A Neu-Schwanstein tout s'inspirait de Wagner, ici au contraire tout rappelle Louis XIV. Au fronton du vestibule le Soleil du grand roi et sa devise « Nec pluribus impar » ; dans le vestibule même sa statue équestre. Les différentes salles que nous visitons sont toutes décorées avec grand luxe. Tout y rappelle la France, en effet, les tapisseries sont des Gobelins, les tableaux des Watteau, les pastels proviennent de l'école Française, les meubles, tables, chaises, décors, etc., sont tous en style Louis XIV ou Louis XV, un peu partout des statues ou bustes de Marie-Antoinette à qui Louis II avait voué un culte profond.



TYROL AUTRICHIEN



STATUE DE LA BAVARIA A MUNICH



LAC PLANSEE



BORDS DU DANUBE



BORDS DU DANUBE



CHATEAU DE PRAGSTEIN (DANUBE)

Les jardins entourant le château sont très intéressants, deux choses surtout sont à voir, le temple de Vénus et la grotte d'azur.

Il commence à faire tard, il faut s'arracher au charme de toutes ces jolies choses, si nous voulons arriver à la fin de notre étape avant la nuit close. La route si calme et si peu fréquentée se couvre bientôt de piétons et de voitures qui suivent tous le même chemin se rendant à Oberammergau où a lieu la représentation du Passionspiel le lendemain matin.

Mercredi 8 Aout. — Dès avant 6 heures, l'église d'Oberammergau est bondée d'étrangers qui désirent assister à la messe des artistes. Ceux-ci sont dans une tribune spéciale et prient avec une foi ardente pour la réussite de la représentation. Dehors le temps est gris et menaçant, les nuages sont fort bas et cachent à nos yeux les hauteurs des montagnes environnantes.

Après le petit déjeuner nous voici au théâtre où déjà la foule se presse et s'écrase.

Le petit opuscule de M. Blondel, les savants récits de M. Delahodde et de M. l'abbé Sagary, rapportés dans les Bulletins de la Société, contiennent des renseignements très précieux et très complets sur Oberammergau. Tous avant notre départ nous en avions pris communication, aussi est-il un peu inutile de rappeler ici à la lettre les différentes phases de la représentation. Quelques impressions personnelles, d'ailleurs sans aucune autorité, suffiront sans doute.

La scène est construite comme dans l'Antiquité en plein air, elle présente l'aspect d'un temple grec, de chaque côté se trouvent deux rues de Jérusalem. A droite le prétoire de Pilate, à gauche la maison de Caïphe ; les montagnes environnantes finissent le décor.

Le théâtre est couvert, très heureusement pour nous, car la pluie se met à tomber abondamment pendant une grande partie de la représentation. A 8 heures sonnant, un coup de canon retentit, le drame commence. L'originalité de la représentation consiste à opposer par des tableaux vivants les différents faits de l'Ancien Testament avec ceux qui se rapprochent le plus de la Passion du Christ dans le Nouveau Testament. Ce symbolisme a une grande valeur morale et cette antithèse fait mieux saisir aux spectateurs la grandeur et la sublimité du drame de la Passion.

Les tableaux vivants et le drame se déroulent devant nos yeux sans aucune lassitude ni fatigue. Nous sommes pendant plusieurs heures absolument sous le charme. On se demande comment ces paysans peuvent intéresser cette multitude de spectateurs venus de tous les coins de l'Europe et de l'Amérique, pour la plupart esprits sceptiques et blasés. Eh bien, c'est parce que ces paysans et campagnards sans artifices jouent leur rôle d'une manière naturelle et sublime à la fois et cela parce qu'une foi profonde les anime. Ils jouent comme s'ils remplissaient une mission céleste et considèrent dans leur simpli-

cité morale qu'ils doivent non pas seulement plaire à ceux qui les écoutent, mais qu'ils doivent aussi les instruire et les évangéliser.

Les dernières scènes de la représentation sont des plus émouvantes : le Portement de la croix, la Mise en croix, la Mort du Christ et la Descente de croix émeuvent les cœurs les plus endurcis ; les mouchoirs se tirent de la poche et des larmes coulent sans bruit de bien des yeux, un silence religieux règne pendant ces scènes sublimes et vraies.

Voici enfin la Glorification, l'Apothéose de la Passion, le Triomphe du Christ « Il est ressuscité, chante le chœur, mortels soyez remplis d'allégresse, alleluia, alleluia ». En effet, Jésus apparaît entouré de ses disciples et, bénissant la foule, s'élève lentement dans le ciel.

Le rideau se referme une dernière fois, c'est la fin ; la foule s'écoule lentement, en silence, recueillant ses impressions et regrettant presque qu'un si long drame fût si court.

Beaucoup de touristes quittent le soir même Oberammergau. Nous y passons encore la nuit.

Jeudi 9 Aout. — Il fait encore petit jour quand on nous réveille, il faut être prêt vivement, car le train pour Muruan part à 5 h. 18.

Le trajet d'Oberammergau à Muruan et à Munich est de quelques heures, agrémentées par le joli paysage qui se déroule à nos yeux. Nous côtoyons le lac de Starnberg et un Munichois très complaisant nous montra l'endroit où Louis II s'est noyé ou fut noyé avec son médecin.

Arrivés à Munich avec un peu de retard nous aurions infailliblement manqué l'express de Salzbourg sans l'amabilité du chef de gare. Celui-ci, averti de notre passage, vint nous prendre à la descente du train, nous conduisit à travers l'immense gare au quai du départ de la ligne de Salzbourg, il poussa la complaisance jusqu'à retarder d'un quart d'heure le départ de l'express pour nous permettre de ne pas le manquer. Notre directeur fut notre interprète à tous et lui exprima notre bien vive reconnaissance.

La douane autrichienne ne nous fit aucune difficulté, nos valises furent considérées comme des valises diplomatiques et ne furent pas visitées.

Nous déjeunons très rapidement au buffet de Salzbourg, car nous avons à peine deux heures pour jeter un rapide coup d'œil sur Salzbourg, l'un des endroits les plus charmants et les plus aristocratiques de l'Autriche, cette ville ayant été déjà visitée lors d'une précédente excursion de la Société de Géographie. Après avoir traversé le beau pont du Danube, nous arrivons devant la maison natale de Mozart, dont la statue faite par Schwanthaler s'élève en face sur une petite place.

La cathédrale a de belles proportions, malheureusement nous ne pouvons voir la façade extérieure qui disparaît sous les échafaudages. L'archevêché tient à la cathédrale. Une Vierge en plomb fort curieuse se trouve érigée au

milieu de la place. Auprès de là se trouve le cimetière de Saint-Pierre, où l'on remarque des cellules taillées dans le roc et quelques chapelles. A la sortie du cimetière nous trouvons un café appelé Cave de l'Abbaye, où nous dégustons le vrai vin de Tokai qui est agréable et doux. Retournant vers le Danube, nous avons aperçu le château de Salzbourg, situé sur une hauteur qui domine la ville.

Nous regrettâmes de ne pouvoir rester plus longtemps dans cette ville charmante et de ne pouvoir visiter les environs qui sont, paraît-il, de toute beauté.

Nous arrivons à Linz vers 5 heures. Logeant à l'hôtel Erzerog Carl contre le Danube, nous traversons toute la ville, la gare étant située du côté opposé.

L'aspect de la ville est propre, les maisons sont grandes, bien construites, les rues sont larges et droites. Au milieu de la belle place François-Joseph se trouve une haute colonne de la Trinité érigée en 1723 en mémoire de l'heureuse délivrance de la peste et des Turcs.

La cathédrale est banale. Elle ne présente aucune originalité. Dans la chapelle des Ursulines se trouve un squelette de saint Placide entouré de dorures. Nous aurions désiré voir le tombeau du célèbre Montecuculli à l'église des Capucins et le musée François-Joseph, mais le temps nous manqua et force nous fut faite de regagner les quais du Danube, où nous avons admiré le grand pont qui relie Linz à Urfahr.

Vendredi 10 Aout. — Danube. — A 9 heures, nous prenons place à bord du *Budapesth*, joli steamer qui fait le service de transit entre Passau, Linz et Vienne. Nous quittons bientôt Linz et nous descendons rapidement le Danube dans la direction de Vienne. Un peu après avoir quitté Linz, le fleuve fait un grand coude, puis les rives s'abaissent. Beaucoup d'îlots déserts où quelques hérons prennent leurs ébats. Voici Manthausen, dominée par le château de Pragstein, un pont volant relie ce bourg à la rive droite. Un peu partout nous apercevons des pontonniers autrichiens en manœuvre ; les uns suivent les rives en petite barque, ils ont bien garde de s'aventurer au milieu du fleuve, car la rapidité du courant les entraînerait et ferait chavirer leurs frêles embarcations ; d'autres sont occupés à la construction d'un pont de bateaux que s'apprêtent à franchir des escadrons de cavalerie éparpillés sur les côtés du fleuve. Nous brûlons Wallsee, beau village avec un château habité par l'archiduc François. Bientôt les rives se rapprochent, les montagnes boisées deviennent plus abruptes. Dans un petit renfoncement, Grein, l'une des perles du Danube, est coquettement assise ; au delà le dangereux rapide de Strudel. Le paysage devient de plus en plus intéressant, les montagnes sont couronnées de châteaux anciens encore habités pour la plupart.

Voici tour à tour Ibs, Marbach, Pœchlœrn, Melk.

A ces différents endroits notre bateau s'arrête pour embarquer de grandes

quantités de paniers de poires, de raisins et d'abricots à destination des halles de Vienne.

Le fleuve décrit des sinuosités, qui procurent de très jolis points de vue. Nous brûlons Spitz, Wessendof, Rossatz. Presque en face de cette dernière localité s'élève un rocher en haut duquel se trouve une ancienne forteresse en ruine. C'est là, paraît-il, qu'a été enfermé Richard Cœur-de-Lion et que le fidèle Blondel finit par le découvrir.

Nous arrivons bientôt à Stein qui semble ne former qu'une ville avec Krems. Ces deux localités situées dans une large vallée, sont reliées avec la rive droite du Danube où est située Mantern, par deux ponts en fer dont l'un sert de passage au chemin de fer. Un peu après Krems, le paysage devient beaucoup moins intéressant, on n'aperçoit plus pendant longtemps sur les rives aplanies que des forêts ou des terres incultes. Nous écoutons pendant un moment les mélodies et les valses de quelques tziganes qui ont pris place sur notre bateau et s'en retournent à Vienne et à Budapesth.

Vers 6 heures nous arrivons à Teiller, un peu au delà Grefenstein, résidence d'été du prince de Lichtenstein, au loin on aperçoit les dômes dorés de la grande abbaye de Klosternenburg, couvent d'Augustins le plus riche de l'Autriche et qui possède à lui seul à peu près les deux tiers des terrains des environs de Vienne. Ces bâtiments sont très luxueux et il est probable que l'intérieur est de même. C'est un palais plutôt qu'un monastère.

Dans la brume nous apercevons Vienne, le soleil qui ne nous avait pas quittés de la journée disparaît, les nuages s'amoncellent et quand nous débarquons au milieu des docks il pleut à verse.

Nous emportons tous un souvenir excellent des bords du beau Danube, qui est loin d'être bleu comme l'a prétendu Strauss dans le titre de sa célèbre valse, mais qui roule au contraire des eaux grises et sales emportées par un courant très rapide. Sans doute il y a sur la route quelques passages qui intéressent médiocrement le touriste, les sites pittoresques ne sont peut-être pas aussi nombreux et aussi continus que dans les classiques bords du Rhin, mais le paysage est plus intéressant, plus beau et plus grandiose dans certains détours.

Vienne. — 11, 12, 13 et 14 Aout. — Voici le point extrême de notre voyage. Nous sommes dans la grande capitale de l'empire austro-hongrois où nous avons fait un séjour délicieux que nous regretterons souvent.

En France on parle de Vienne dans d'assez bons termes, on s'accorde généralement pour trouver que c'est une ville jolie, propre, neuve, mais on a bien soin d'ajouter que Paris est une ville bien supérieure, qui ne souffre la comparaison avec aucune autre, même avec Berlin, Pétersbourg et Vienne. Ainsi parlent les ignorants, ceux qui n'ont jamais mis les pieds à Vienne et qui, par conséquent, n'ont pas vu cette succession de superbes boulevards,

auprès desquels le boulevard des Italiens est presque étroit, et qui forment la Ringstrasse, la richesse architecturale des monuments qui y sont érigés, les masses imposantes et coquettes en même temps des constructions particulières, les nombreux et somptueux cafés qui regorgent de monde. Le mouvement des rues est peut-être moins bruyant et moins vivant que celui des rues de Paris, mais il est plus calme, plus froid, plus raisonné et plus sérieux.

Vienne est une ville de plaisir et de luxe en même temps qu'une ville d'une grande activité industrielle, et un centre universitaire très important. « Au sommet de la tour St-Étienne, écrit M. Victor Tissot, le bruit de la ville ressemble à la respiration sourde de l'Océan ; au milieu de ce fouillis, de cet entassement de maisons aux toits soulevés et penchés comme des vagues, la cathédrale se dresse pareille à un récif; on dirait que les cheminées des fabriques qui fument çà et là indiquent des paquebots à l'ancre et les faubourgs aux agglomérations blanches moutonnent à l'horizon comme des flots couverts d'écume. En cherchant les rives de cette mer, le regard glisse à l'Est sur les plaines de la Hongrie, et va se perdre jusqu'en Galicie et dans les défilés des Carpathes. C'est par le Danube que s'est opéré le grand écoulement des peuples ; c'est le long du Danube que s'est jadis avancée la barbarie ; c'est par le Danube que marche aujourd'hui la civilisation et le fleuve tient les clés de l'Orient. »

Vienne est très commode à visiter, d'abord parce qu'elle est bien construite et qu'on ne se perd pas dans un dédale de rues étroites et sombres, ensuite parce que la plupart des curiosités sont ramassées dans un seul coin, la Cité, qu'entourent la suite des différents boulevards, dont l'ensemble forme le Ring ou anneau.

En partant du canal du Danube à l'entrée du Schottenring on rencontre à gauche la Bourse, monument construit dans le style Renaissance. Un peu plus loin, une chapelle expiatoire en souvenir et sur l'emplacement du théâtre du Ring incendié en 1881. Après l'hôtel de France où nous logions, on arrive au carrefour de la place Maximilien, au fond de laquelle s'élève, après un jardin triangulaire, l'église votive érigée en reconnaissance de la protection divine qui fit échapper l'empereur François-Joseph à la main d'un meurtrier en 1883. Cette église ressemble un peu à la cathédrale de Cologne ; comme elle, elle est construite en style gothique, et se trouve flanquée de deux flèches sculptées à jour. L'intérieur est spacieux, mais ne présente rien de curieux, à part le tombeau du comte Salm, le défenseur de Vienne contre Soliman II.

Entrons maintenant dans le Franzensring, c'est ici que se trouve sans contredit la plus belle partie de la ville de Vienne. Voici l'Université, grand édifice carré avec portique décoré de sculptures, un peu au delà le parc de l'Hôtel de Ville et l'Hôtel de Ville lui-même. Ce dernier monument est un bel édifice richement décoré de statues et surmonté d'une tour de 100 mètres

de hauteur. L'intérieur est remarquable, notamment les deux escaliers d'honneur, la salle du conseil municipal, la salle des fêtes. Un musée historique local très important occupe le 1er étage, on y voit d'anciennes monnaies, les anciens monuments de Vienne en gravures, des photographies d'anciennes maisons, des étendards des corporations, les pianos de Mozart, de Schubert et de Streicher, le manteau du bourreau de Vienne....

En face de l'Hôtel de Ville se trouve le théâtre impérial ou Hofburg, où l'on joue les pièces et comédies classiques. Les façades extérieures sont ornées de sculptures et de statues. L'intérieur est d'un grand luxe, le foyer circulaire a des peintures et des marbres de toute beauté, un plafond représente le Passionspiel d'Oberammergau.

Vient ensuite sur le rang opposé et du même côté que l'Hôtel de Ville, le Parlement, qui comporte la chambre des Seigneurs et la chambre des Députés, bâtiments entièrement séparés et indépendants. Nous nous promenâmes à notre aise dans les différentes pièces, désertes actuellement. Tour à tour la salle de commission du budget, la salle du bureau de la chambre, la salle du conseil des ministres et les deux grandes salles des séances reçurent notre visite. Personne dans les couloirs. Nous étions absolument chez nous, aussi prîmes-nous plaisir à nous asseoir aux places des honorables d'Autriche-Hongrie, en séance que présida pendant peu d'instants, du reste, une de nos plus sympathiques voyageuses. En face du Parlement le Volksgarten ou Jardin du peuple.

Le boulevard suivant est le Burgring. Là se trouve le monument de la célèbre Marie-Thérèse. L'impératrice est représentée assise, au pied sont les statues des grands hommes de son règne, généraux, artistes ou hommes d'État. Les musées impériaux de peinture et d'histoire naturelle entourent la place Marie-Thérèse, ils ont tous deux des vestibules très riches, très élancés avec des escaliers d'honneur en marbre blanc.

Le musée de peinture possède de belles collections de toiles, il est réellement digne de la capitale de l'Autriche.

Au fond de la place Marie-Thérèse sont les écuries impériales, il n'y a pas moins de 400 chevaux. Attelages, harnais et voitures sont très luxueux.

Après la place Marie-Thérèse commence l'Opernring, où comme son nom l'indique se trouve l'Opéra. C'est un édifice très joli, construit un peu dans le même style que celui de Paris. Le foyer et l'escalier d'honneur sont remarquables par la richesse de leurs décorations et de leurs peintures. Nous avons eu la bonne fortune pendant notre séjour de pouvoir assister à une représentation de Lohengrin. L'exécution a été parfaite à tous points de vue; l'orchestre très nourri était conduit par un chef de grand talent, les nuances étaient scrupuleusement observées; les attaques étaient franches, nettes et sûres. Il nous a été plus difficile d'apprécier les acteurs, parce qu'ils chantaient en allemand et que cette langue est peu harmonieuse. Le silence, le calme et l'atten-

tion de la foule pendant l'exécution, nous ont frappés ; son attitude a beaucoup changé après que le rideau fut baissé, alors elle a laissé déborder son enthousiasme qui s'est traduit par des applaudissements sans fin. On a rappelé jusqu'à cinq fois de suite les artistes.

Un peu derrière l'Opéra, la place Schiller avec le monument de ce grand poète et l'Académie des Beaux-Arts.

Du Kartnerring nous allons à la place Schwarzenberg et au Parkring. Nous y voyons un parc qui renferme un monument de Schubert.

La Ringstrasse se termine au pont d'Aspern, mais si l'on veut faire le tour complet de la cité et revenir au Schottenring, on tourne à droite par le quai François-Joseph.

Visitons maintenant l'intérieur de la cité et pour ce, partons de l'hôtel de France et entrons dans la Schottengasse. Au bout de cette rue nous apercevons l'église des Écossais.

La Freiüng commence près de là, à l'un de ses angles le palais Schœnbern, au milieu une fontaine avec plusieurs statues. La place Am Hof, qui fait suite au Freiüng est riche en monuments, on y aperçoit le Ministère de la Guerre, le Crédit immobilier autrichien, une statue de Radetzki et une colonne de la Vierge en bronze ciselé de Herold, érigée en 1658.

Nous voici enfin sur le Graben, large rue assez longue à qui la richesse de ses magasins et étalages donne une réputation universelle ; au milieu s'élève une colonne assez grossière de la Trinité. A gauche du Graben, la Kohlmarkt conduit à la place St-Michel. Là se trouve l'entrée principale du Burg ou château impérial. La façade du côté de la place est récente, bien que le palais soit dans certaines parties plutôt ancien. Après avoir traversé la rotonde on entre dans la cour François II, où cet empereur a une statue. C'est là que se trouvent les bureaux de la Chancellerie militaire et la garde qu'on relève tous les jours à une heure au milieu d'une foule de curieux, en grande pompe et apparat. Le passage de gauche de cette cour nous conduit à la place des Suisses où se trouve l'entrée du trésor impérial qui est vraiment remarquable. On y voit notamment la couronne impériale qui a coûté plus de 3 millions, des bijoux appartenant ou ayant appartenu à diverses princesses, notamment à Marie-Antoinette de France.

Quand on a traversé les différentes arcades du palais, on arrive à une très vaste place sur les côtés de laquelle s'élèvent la statue équestre du prince Eugène et celle de l'archiduc Charles.

Du côté de la rue des Augustins s'élève l'église des Augustins, qui possède le monument de Marie-Christine exécuté par Canova. Ce monument a la forme d'une pyramide qui représente l'entrée d'un tombeau entouré d'allégories représentant la Béatitude, la Vertu et la Charité. Plus loin, sur la petite place Lobkowitz, le palais de l'ambassade de France, et la place Albert avec le beau monument de Mozart en marbre blanc.

La Tegeitthofstrasse mène de la place Albert au Neumarkt, au milieu de laquelle est érigée une fontaine avec des figures de bronze représentant l'Enus, l'Ips, la Trann et la March, affluents du Danube.

L'église des Capucins à l'Ouest de la place est peu curieuse par elle-même, mais elle renferme le caveau impérial où se trouvent pêle-mêle les cercueils, très simples, pour la plupart en marbre et en cuivre, des différents princes et empereurs de la famille des Habsbourg. Là nous avons aperçu notamment les cercueils de Marie-Thérèse, de François Ier son mari, de Marie-Louise, du duc de Reichstadt, de Maximilien, empereur du Mexique, de l'archiduc Rodolphe et enfin celui de l'impératrice Élisabeth, assassinée récemment. Nous nous attardons un peu trop, aussi un capucin à la mine rébarbative nous met poliment à la porte.

Du Neumarkt à l'église St-Étienne, il n'y a qu'un pas. Construit en style gothique, cet édifice est le plus ancien et aussi l'un des plus remarquables de Vienne. Il a la forme d'une croix latine, 108 mètres de longueur, 30 mètres environ de largeur, son toit est couvert en tuiles de couleurs diverses. L'intérieur est assez sombre, au bas des marches du sanctuaire on aperçoit le caveau impérial qui ne reçoit plus depuis 200 ans que les intestins des membres de la famille impériale, les corps étant déposés chez les Capucins. De la tour St-Étienne on a un très joli panorama sur la ville et les environs, notamment sur les champs de bataille de Wagram et d'Essling.

Nous sommes allés passer une après-midi au Prater où nous nous sommes promenés en voiture. Nous avons parcouru pour nous y rendre le Shottenring et le quai François-Joseph jusqu'au pont d'Aspern que nous avons traversé pour longer ensuite la Praterstrasse jusqu'à l'étoile du Prater, rond-point au milieu duquel s'élève le monument de l'amiral Teggeithof.

Nous avons pénétré ensuite dans l'une des trois allées principales du Prater, là où a lieu la promenade du Corso, fréquentée par la haute société viennoise qui vient y promener en été ses chevaux, ses équipages et ses toilettes. Après avoir parcouru plusieurs allées, vu les quelques bâtiments restant de l'Exposition de 1873 et être allés jusqu'au Freudenau, nous nous sommes assis un moment à l'un des plus beaux cafés du Prater, où jouait une musique militaire. Avant de rentrer en ville, nous avons fait un peu l'école buissonnière en examinant les baraques d'une foire permanente, les cirques et la grande attraction, Venise à Vienne que plusieurs d'entre nous avaient vue à Bruxelles.

Schœnbrunn est à l'extrémité opposée. L'empereur étant heureusement absent, nous avons pu visiter dans tous ses détails ce château magnifique, qui est pour nous, Français, plein de souvenirs historiques qui sont pour ce moment d'actualité, depuis l'apparition du nouveau drame de M. Rostand.

L'extérieur est banal, les façades un peu nues.

A l'intérieur, nous remarquons dans les différentes salles de riches tableaux et des portraits de famille. Nous avons visité tour à tour les anciens apparte-



THÉATRE DE HOFBURG



ÉGLISE VOTIVE



HOTEL DE VILLE



ÉGLISE RUSSE DE WIESBADE



STATUE DE MARIE-THÉRÈSE



NUREMBERG

ments de Napoléon Ier pendant son séjour à Vienne, les chambres du roi de Rome, le salon des laques, la chambre où est mort le duc de Reichstadt, le salon des porcelaines, etc., etc.

Nous nous sommes promenés dans les larges et sévères allées du parc qui, malgré le soleil et la verdure, conserve toujours un air de tristesse et de mélancolie.

Nous avons été guidés dans Vienne par un homme assez original nommé Léopold Koprinva. Il parlait couramment le français qu'il avait appris au Caire. Doué d'une grande intelligence, il aimait beaucoup à émailler ses nombreuses explications d'anecdotes piquantes très intéressantes qu'il racontait avec bonhomie. Quand il se lançait sur le terrain de la politique, il ne tarissait plus et nous exposait les théories socialistes avec beaucoup de conviction.

Pendant notre séjour dans la capitale de l'Autriche, nous avons eu une petite fête de famille à l'occasion de la Sainte-Marie, plusieurs de nos charmantes voyageuses portant ce nom, et notamment l'épouse de notre excellent directeur. Des fleurs couvraient la table, des bouquets furent offerts, le champagne coula et des flots d'éloquence, des chants de circonstance témoignèrent à celles que nous voulions fêter toute l'estime et l'affection que nous leur portions.

C'est le 14 Août à 8 h. 1/2 du soir que nous quittâmes Vienne par le rapide de Linz-Passau et Nuremberg.

MERCREDI 15 AOUT. — Nuremberg est une des villes les plus curieuses de l'Allemagne, parce qu'elle a conservé son cachet original. La plupart des maisons sont construites dans le style des anciennes cités impériales. Par son aspect archaïque, elle ressemble beaucoup à cette belle cité de Bruges que nous possédons chez nous, avec moins de charme poétique peut-être, mais avec plus de vie et plus de modernisme dans le caractère des habitants. Nuremberg est animé et très industriel. C'est même un fait assez curieux pour être signalé, de voir comme le goût de l'art s'est développé dans cette cité dont les indigènes ont des préoccupations toutes matérielles et peu propres à leur inculquer le sentiment de l'esthétique.

Pas loin de la Central Bahnhof commencent les fortifications très bien conservées. On aperçoit Marienthor, plus loin on traverse la Pégnitz, on arrive ainsi, en suivant les anciens remparts, au château situé sur un rocher au-dessus de la cité et qui appartient en commun aux familles royales de Prusse et de Bavière.

Le château a été fondé au XIe siècle. L'intérieur est joli et mérite d'être visité, bien qu'il n'approche pas comme beauté architecturale de celui d'Heidelberg. Les salles les plus remarquables sont la salle d'audience, la chapelle du Christ, les chambres du roi et de la reine, la salle à manger. Dans cette

dernière salle fort curieuse, on remarque des mosaïques de bois et de très belles peintures d'Albert Durer.

Aux alentours du château se trouve la tour pentagone qui renferme une collection très complète des instruments de supplice dont le plus remarquable est la Vierge de fer, pas bien loin non plus un puits de 110 mètres de profondeur, très curieux à voir.

Au Sud-Ouest du château se trouvent les portes Thiergartnerthor et Neuthor. De cette dernière on redescend en ville en passant par St-Sebald, église gothique actuellement en réparation, dont l'extérieur est décoré d'une scène de la Passion par Adam Krafft. L'hôtel de Ville à côté de St-Sebald est joli, mais n'est pas suffisamment dégagé. Au delà se trouve la Bibliothèque, qui renferme 70.000 volumes et des autographes très curieux de Luther, de Hans Sachs, etc... En prenant à droite, on arrive à l'église Notre-Dame et à la place principale de Nuremberg, au milieu de laquelle est érigée une très jolie fontaine en forme de pyramide, ornée de statues.

L'église Notre-Dame située au fond de la place a une très belle façade surmontée d'une horloge à personnages mobiles. L'intérieur fort sombre, a des bas-reliefs de Krafft. En poursuivant notre chemin, nous arrivons au pont de la Pégnitz, d'où l'on a un joli coup d'œil en voyant toutes les maisons antiques et pittoresques bordées par l'eau et formant des points de vue superbes pour le peintre ou le photographe.

Nous remarquons ensuite l'église St-Laurent, avec sa façade ornée de nombreuses sculptures et ses vitraux. A côté on aperçoit la fontaine de la Vertu en bronze, dont l'eau jaillit des seins des statues de femmes. Ceux d'entre nous que les beaux-arts intéressaient plus particulièrement, se sont rendus au musée germanique installé dans un ancien couvent de Chartreux.

Par ci par là nous avons aperçu différentes foutaines plus ou moins remarquables, des façades de maisons magnifiques, parmi lesquelles celle de la maison de Nassau au coin de la Carolinenstrasse.

Vers 5 h. 1/2, départ pour une nouvelle étape. Nous prenons la ligne de Francfort-sur-le-Mein. Fatigués un peu du long trajet que nous venions d'accomplir pendant la nuit, nous avons pensé davantage à nous reposer qu'à regarder le pays que nous traversions.

Nous passons Wurzbourg, Aschaffenburg, point de bifurcation important et à 10 heures nous entrons dans Francfort.

Jeudi 16 Aout. — Francfort-sur-le-Mein est une ville très bien située, pas loin du Rhin, et au milieu d'un pays très riche et très fertile. Elle a de nos jours pris une expansion considérable, surtout à cause de son commerce avec l'étranger et aussi de son marché monétaire.

La grande gare centrale est une construction grandiose terminée il y a

une dizaine d'années environ ; elle est l'une des plus jolies et à peu près la plus grande gare d'Europe et du monde entier.

Très bien agencée au point de vue du service et du mouvement considérable qui règne dans toutes les parties des divers bâtiments, elle a l'apparence de trois gares réunies en une seule. En sortant de la gare, on est étonné de voir dans une ville relativement petite, puisqu'elle n'a que 200.000 habitants, un mouvement pareil à celui d'une capitale. De très jolies constructions neuves s'élèvent le long de la Kaiserstrasse, des tramways électriques y passent très fréquemment et s'en vont ensuite dans toutes les directions de la ville.

Sur le Rossmarkt où aboutit cette rue, s'élève le monument de Gutenberg, où il est représenté entouré de Schœffer et de Fust. Sur la place voisine s'élève une statue de Gœthe, dont la maison natale qu'on peut visiter et qu'on a restaurée est située au Sud du Rossmarkt.

Au Rossmarkt se rattache la place Schiller, avec une statue de l'auteur de Marie-Stuart et de Guillaume Tell.

Après le Rossmarkt commence le Zeil, rue large et qui présente une animation extraordinaire ; ses magasins et étalages sont très bien arrangés et attirent les regards de tous les passants, des dames surtout.

Tout au bout du Zeil se trouve le Jardin zoologique qui est agréable à visiter et qui nous a beaucoup intéressés.

Pour rejoindre le Mein il faut passer par des quartiers tout nouveaux. C'est sur les bords du Mein que se trouve le berceau de la ville de Francfort, c'est là en effet que l'on aperçoit ces vieux monuments comme l'église St-Léonard, qui date du XIIIe siècle, ces rues étroites, sales, tortueuses, qui contrastent si fort avec les rues nouvelles, larges et spacieuses, bordées de maisons superbes construites avec tout ce que l'art moderne a de plus raffiné comme confortable et comme élégance.

Le plus intéressant monument du vieux Francfort est le Rœmer, situé sur la place Rœmerberg. C'était là dans une grande salle sobrement décorée que se réunissaient les électeurs pour délibérer sur l'élection d'un Empereur. Sitôt élu le nouvel Empereur paraissait au balcon et saluait le peuple réuni qui se livrait alors à des réjouissances publiques.

A quelques pas au Sud on remarque la Saalhof, bâtiment sombre où étaient conservés les joyaux de la couronne impériale.

La rue le Markt conduit en quelques minutes à la Cathédrale, édifice remarquable extérieurement par sa tour et par quelques sculptures intérieures. C'était là que l'évêque de Mayence couronnait l'Empereur après une dernière réunion des électeurs dans une chapelle à droite. Le vieux pont du Mein fait presque suite à la cathédrale, il est décoré au milieu par une statue en pierre de Charlemagne et par une vieille croix en fer surmontée d'un coq. De l'autre côté de la rivière il n'y a de curieux à visiter que l'institut Stœdel, musée qu'un généreux ami des arts a donné à la ville. Nous parcourons un moment

ce côté de Francfort qui forme un faubourg appelé Sachsenhausen. Pour nous rendre de là au Palmengarten nous avons traversé toute la ville, nous y avons admiré de très jolies serres et des collections de plantes rares assez complètes.

Nous avons ensuite parcouru Bockenheimer Strasse pour revenir au centre de la ville, où nous avons encore visité la Bourse, l'Hôtel des Postes et le Musée de Bethmann.

Nous n'aurions pas voulu quitter Francfort sans passer par l'ancienne Judengasse ou rue des Juifs, célèbre dans toute l'Europe. C'est maintenant une rue large et propre, on y a conservé l'ancienne maison Rotschild, qui fut le berceau de cette famille.

En rentrant à l'hôtel, nous avons eu le plaisir de rencontrer un des plus sympathiques conférenciers de la Société de Géographie, M. l'abbé Sagary, qui retournait à Oberammergau et poussait une pointe en Autriche, où il aura sans doute puisé quelques documents pour une nouvelle conférence, ce qui nous donnera le plaisir de l'entendre.

Le trajet de Francfort à Wiesbaden est de très courte durée, aussi avons-nous eu la satisfaction d'arriver dans cette dernière ville assez tôt pour y passer une bonne soirée. Après un excellent dîner à l'hôtel Rhein, nous avons été entendre dans les jardins du Casino un concert très agréable.

Vendredi 17 Aout. — Wiesbaden est une ville très fréquentée par les étrangers, à cause de ses eaux curatives et de ses environs qui sont charmants. Il en vient plus de 80.000 par an.

Les principales curiosités de cette ville sont le Kursaal ou Casino, dont l'extérieur a grand air avec ses colonnes doriques. La grande salle très vaste et les autres salles de lecture ou de jeu sont très richement décorées. Des deux côtés du Kursaal il y a des colonnades qui donnent asile à des boutiques. Un peu après, la rue du Taunus où se trouve le Kochbrunnen, grand établissement vitré où l'on boit de l'eau de source. Cette eau très chaude, elle a 68 degrés centigrades, ne se boit pas ordinairement, le régime curatif de Wiesbaden consistant surtout en bains. Le Kochbrunnen est entouré d'un jardin et de galeries vitrées. Les églises des différents cultes, ainsi que l'Hôtel de Ville sont nouvellement construits. Dans les caves de l'Hôtel de Ville se trouve une brasserie dont les murs sont tapissés de peintures murales humoristiques très originales.

En continuant la rue du Taunus, très large rue remarquable par l'élégance des maisons de plaisance qui la bordent, on arrive au Nérothal, où l'on trouve un chemin de fer funiculaire qui conduit au Néroberg. Cette excursion du Néroberg est l'une des plus belles à faire. On jouit en effet au sommet de cette montagne boisée, d'un panorama très joli; la vue s'étend sur Wiesbaden, Mayence et une partie de la vallée du Rhin.

Un peu plus loin que le Néroberg est la Platte, dont le sommet est un peu

plus élevé. En redescendant vers la ville par le bois, on aperçoit à mi-hauteur la chapelle russe, dont on voit de loin les dômes briller au soleil. Les murs intérieurs sont revêtus de marbre blanc, une riche cloison décorée d'un grand nombre d'images de saints sur fond d'or, peinte en Russie, sépare la nef du chœur, qui n'est accessible qu'au pope et à ses acolytes. Dans cette église se trouve le superbe monument en marbre blanc de la grande duchesse Michaïlowa, femme d'un duc de Nassau, morte en 1845. Il est placé dans une niche pentagone à gauche du chœur où il produit un effet surprenant.

Au milieu de l'après-midi nous quittons Wiesbaden pour Castel et Mayence.

Nous avons passé dans cette dernière ville une soirée très agréable. Nous eûmes en effet le plaisir d'entendre un excellent concert donné par l'orchestre d'Édouard Strauss de Vienne.

Samedi 18 Aout. — Bords du Rhin. — Nous avons eu peu de temps pour visiter en voiture Mayence, l'antique Mogentiacum. A peine avons-nous pu jeter un coup d'œil sur la Cathédrale, grand édifice en grès rouges, la statue de Gutenberg et les différents quartiers de la ville.

A 9 heures du matin nous quittions le rivage, à bord d'un magnifique steamer le *Borussia*. Un peu après avoir pris le large, nous passions en dessous du pont en pierres qui relie Mayence à Castel et nous filons directement dans la direction de Cologne.

Les beautés pittoresques des bords du Rhin ont été si bien et si souvent décrites, qu'il serait superflu d'y revenir dans ce modeste rapport.

Le trajet s'est accompli dans des conditions tout à fait exceptionnelles, eu égard au temps splendide dont nous avons joui.

Vers les 5 heures du soir, nous apercevons au loin les deux flèches droites et élancées de la cathédrale de Cologne.

Notre bateau a peu de retard, ce qui nous permet de jeter un premier coup d'œil sur la ville avant le dîner.

Le soir nous parcourons les principales rues de la ville : il y règne une animation extraordinaire, surtout dans la Hochstrasse, la grande rue commerçante. Ce mouvement nous étonne un peu, car nous étions habitués dans les autres villes à ne plus voir personne dans les rues vers 10 heures du soir. Beaucoup d'entre nous admirent les étalages et achètent quelques souvenirs à rapporter aux amis et à la famille.

Dimanche 19 Aout. — Cologne. — Notre visite de Cologne commença par le Heumarkt, au milieu duquel se trouve une statue équestre de Frédéric-Guillaume III avec des bas-reliefs intéressants.

La Cathédrale, ce chef-d'œuvre de l'architecture gothique, est située à deux pas. Commencée en 1248, elle n'a été terminée qu'en 1880, et a coûté plus de 20.000.000 de marks. On est réellement transporté d'enthousiasme quand on

voit cet immense monument aux formes si pures, si harmonieuses et dont les deux flèches élégantes et artistement découpées s'élèvent dans les airs avec une légèreté et une finesse incomparables. Les portes de l'édifice sont en bronze, le portail du Nord est simple, mais le portail du Sud est orné de sculptures nombreuses qui ont été exécutées, dit-on, aux frais de l'empereur Guillaume Ier. L'intérieur est également admirable, malheureusement pour nous c'est l'heure des offices, et des hommes à robes rouges semblables à des conseillers à la Cour de Cassation, nous surveillent et nous signifient la défense de visiter les lieux saints pendant les offices. Ce beau zèle ne nous empêcha pas de regarder ce que nous voulions voir, tout en conservant le respect et le silence commandés quand on est in Domo Domini. Les trois nefs sont très larges et très hautes, ce qui produit un effet réellement imposant, elles sont ornées de jolis vitraux dont quelques-uns sont anciens. Le chœur est séparé du transept par une grille, il contient de nombreuses chapelles, dont les plus remarquables sont celles des Trois Rois Mages et celle de la Vierge.

De la Cathédrale nous nous dirigeons à travers les rues étroites et sinueuses du vieux Cologne et nous visitons ainsi les autres monuments de la ville.

L'Hôtel de Ville est un édifice intéressant que nous n'avons pu juger qu'imparfaitement, à cause des échafaudages qui en cachaient la façade. A l'intérieur se trouve la cour des Lions et la salle de la Hanse, ornée de statues et de belles tapisseries.

Au Sud de l'Hôtel de Ville s'élève le Gurzenieh avec ses créneaux et ses tourelles ; un peu plus loin le Musée municipal, l'église des Minorites en style ogival primitif, le Neumarkt et l'église des Saints-Apôtres, basilique avec un dôme flanqué de deux tours.

Après l'ancien Cologne nous entrons dans la nouvelle ville, notamment dans la Hansa-Ring, avenue très large, aux constructions très élevées et très élégantes, ce qui donne à ce quartier de la ville un aspect de capitale.

Avant le déjeuner, nous visitons aussi le Jardin zoologique qui renferme une belle collection d'animaux et la Flora, jardin botanique, moins remarquable que le Palmengarten de Francfort.

Il est midi et pour la dernière fois nous nous asseyons à la table commune. Notre déjeuner est plein d'entrain et de gaîté, agrémenté de la présence de trois jeunes concitoyens habitant actuellement Cologne et Dusseldorf et qui ont eu l'amabilité de s'arracher à l'étude des grammaires allemandes pour venir nous retrouver. Au dessert ce sont les adieux et pendant que le champagne coule à flots, plusieurs toasts sont portés par des bouches éloquentes.

MM. Quarré, Rollier et Dhalluin se sont fait nos interprètes pour remercier MM. Beaufort et Destombes du dévouement et de l'activité qu'ils ont déployés pendant ce beau voyage, les félicitant d'avoir mené à bien leur œuvre et d'avoir surmonté avec succès les nombreuses difficultés rencontrées. Ils ont

associé à leurs remercîments Mmes Beaufort et Destombes qui tout le temps ont veillé avec un soin jaloux et une sollicitude toute maternelle au bien-être et au confort de la petite société, dont chaque membre était pour ainsi dire de leur famille.

Ils n'ont pas oublié M. Anciaux et Melle Ducrocq, nos savants interprètes, qui ont mis gracieusement à notre service leur connaissance de la langue allemande pour traduire les explications des guides et cicerones.

Plusieurs vivats enthousiastes ont couronné les toasts et ont prouvé à ceux auxquels ils s'adressaient que tous nos cœurs battaient à l'unisson et étaient animés des mêmes sentiments de sincère reconnaissance et de profonde sympathie.

Quelques heures nous séparent encore du départ. Nous en profitons pour jeter un dernier coup d'œil sur la cathédrale, le pont de bateaux, etc.

A la gare de Cologne, notre petite bande commence à s'égrener, à Aix-la-Chapelle également.

Le train nous emporte vers la France que nous allons retrouver avec un sentiment de bonheur. Nous avons visité certainement la partie la plus belle et la plus industrielle de l'Allemagne et de l'Autriche. Mais nous devons reconnaître que nous avons trouvé ces pays, surtout l'Allemagne, dans une situation de prospérité industrielle et d'extension commerciale inouïes. Nous avons parcouru un grand nombre de territoires, nous avons remarqué partout une activité dévorante, non seulement dans les grandes villes, mais même dans les moindres villages. On a le sentiment que l'Allemagne est devenue prospère, parce que ses habitants ont une grande confiance dans l'avenir de leur pays et parce qu'ils sont soutenus par un maître qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour les aider et les encourager. Ce sentiment, laplupart d'entre nous l'avaient déjà éprouvé en visitant l'exposition de la section allemande, où la Deutschland s'est surpassée et a voulu étonner le monde par les progrès qu'elle a réalisés depuis trente ans, dans toutes les branches de l'industrie.

Les grandes villes d'Allemagne nous montrent d'une façon typique que l'aisance et la richesse règnent chez elles, par leurs constructions riches, leurs rues macadamisées, leurs tramways et leur éclairage électriques.

Nous n'avons fait que le constater une fois de plus avec beaucoup de bons esprits.

Telle est la conclusion de ce beau voyage.

Marcel GENNEVOISE.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

FONDATION PAUL CREPY

RÉGLEMENT DU CONCOURS.

Art. 1er. — Un prix est fondé avec la donation faite à la Société par Mme Crepy, en mémoire de M. Crepy, Président et fondateur de la Société. Ce prix prendra le nom de « Prix Paul Crepy. »

Il consistera en une bourse de voyage, soit en France, soit dans les pays voisins, d'une valeur fixe de 300 fr. et sera attribué au lauréat du Concours dont les conditions suivent.

Art. II. — *a*). Ce Concours aura lieu, chaque année, le premier dimanche de Juin, de 8 h. à midi, au siège de la Société (116, rue de l'Hôpital-Militaire), entre tous les jeunes gens, de nationalité française, originaires ou habitants du département du Nord, âgés de 17 ans au moins et de 21 au plus, dûment autorisés par leurs parents, inscrits avant le 1er Avril et admis à concourir par décision du Comité d'Études de la Société.

b). Les matières générales sur lesquelles porteront les interrogations seront choisies par le Comité d'Études, et rendues publiques avant le 1er Janvier de l'année où devra avoir lieu le Concours.

Ces matières seront prises, une année, dans la géographie de la France (Alsace-Lorraine comprise), et de la Belgique, — une autre année, dans la géographie de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Allemagne et de la Suisse.

c). En s'inscrivant, les concurrents déclareront sur quelle ou quelles matières ils désirent composer. Ces matières sont classées par numéros dans le programme publié chaque année.

Le jour du Concours, il leur sera proposé un sujet pour chacune des matières choisies. Entre tous ces sujets, ils feront librement leur choix.

Art. III. — Les résultats du Concours seront rendus publics avant le 15 Juillet.

La bourse de voyage devra être employée dans la région qui a été l'objet de l'étude du lauréat.

Celui-ci, avant de recevoir son prix, devra :

1° Faire agréer par le Président de la Société son plan de voyage.

2° Justifier — en cas de voyage en pays étranger — de la connaissance suffisante de la langue de ce pays (lecture facile d'un livre ou d'un journal, éléments de conversation) ;

3° S'engager à fournir un compte rendu de son voyage avant le 1er Janvier qui le suivra, et enfin, à ne rendre, en aucun cas, la Société responsable des incidents qui peuvent survenir en cours de route.

PROGRAMME DU CONCOURS DE 1901.

A. Matières du Concours :

La France (Alsace-Lorraine comprise), et la Belgique.

1° *Les côtes de la mer du Nord, de la Manche et de l'Océan* (d'Anvers à Nantes inclusivement), étude de géographie *physique* et *pittoresque* (côtes, leur nature, leur dessin, leur aspect), — *ethnographique* (les populations, leurs caractères, leurs occupations), — *économique* (ports, relations lointaines);

2° *Le pays noir dans la France du Nord et en Belgique*, étude de géographie *économique* ;

3° *La France de l'Est* (Lorraine, Franche-Comté, Alsace-Lorraine).

Étude de géographie *générale, physique* et *pittoresque*, — *historique* et *militaire*, — *économique* et *ethnographique* (types provinciaux, limite des races allemande et française) ;

4° *La ligne Paris-Lyon-Marseille.*

Les régions traversées, leur description, leur histoire, leur mouvement économique ;

5° *La Guyenne, la Gascogne, le Languedoc.*

Description, géographie *physique*, populations, géographie *économique*, voies navigables, communications avec les régions voisines.

B. Les sujets proposés aux candidats, le jour de la composition, seront taillés dans les matières qui précèdent. Par exemple, étant donné le 1° des matières ci-dessus, *les côtes de Bretagne* pourraient être le sujet d'une composition.

Les candidats sont avertis que la Société tient moins à l'accumulation des

détails, qu'au bon choix de ceux qui sont caractéristiques de la région étudiée, et qu'à l'ordre et à l'intelligence de la composition. Le lauréat sera, non pas le candidat qui en *aura le plus mis,* mais celui qui donnera le mieux à ses juges, l'impression qu'il sait l'ensemble, qu'il comprend la valeur de chaque fait, et qu'il saura visiter avec fruit telle ou telle région.

C. Il est bien entendu que « visiter une région » ne signifie pas qu'on la parcourra dans tous les sens, ou que cette région devra être très étendue. La plus grande latitude sera laissée aux lauréats, sous condition d'entente avec le Président de la Société.

CONGRÈS EN 1901

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Le 39me Congrès des Sociétés Savantes s'ouvrira à Nancy le 9 Avril 1901. Parmi les diverses sections de ce Congrès il convient de signaler d'une façon particulière la section de Géographie historique et descriptive.

Les mémoires, dont il serait donné communication au cours de ce Congrès, doivent être d'abord soumis à l'approbation d'un Comité spécial, et envoyés à cet effet avant le **20 Janvier 1901**, au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (3me bureau de la direction de l'Enseignement supérieur).

Les Membres de la Société de Géographie trouveront au Secrétariat tous renseignements désirables au sujet de ce Congrès.

CONGRÈS NATIONAL DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE GÉOGRAPHIE

Nancy. Du 1er au 5 Août 1901.

Monsieur le Président de la Société de Géographie de Lille vient de

recevoir de Monsieur le Président de la Société de Géographie de l'Est, à Nancy, la circulaire suivante :

Nancy, le 28 Novembre 1900.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Nous avons l'honneur de vous rappeler que le **Congrès national des Sociétés françaises de Géographie** tiendra à NANCY, sa XXII[e] session, du *1[er] au 5 Août 1901.*

La Société de Géographie de l'Est vous serait reconnaissante, Monsieur le Président, de vouloir bien accueillir favorablement l'invitation que nous vous adressons aujourd'hui, en son nom, et de venir honorer le Congrès de votre présence.

Elle vous prie également de vouloir bien engager les Membres de votre Société à se rendre au Congrès pour prendre part à ses travaux. Ils peuvent être assurés de trouver auprès de nous l'accueil le plus cordial ; nous nous efforcerons, en rendant leur séjour agréable et intéressant, de justifier l'honneur qui est fait à la ville de Nancy et à notre Société par la réunion du Congrès.

En outre, nous vous serions obligés, Monsieur le Président, de nous faire connaître *le plus tôt qu'il vous sera possible*, en vue de la rédaction du programme de la session, les sujets d'étude ou les communications que votre Société a l'intention de soumettre à l'examen du Congrès.

Nous vous prions enfin de nous désigner en temps utile les noms et adresses : 1° de votre Délégué officiel ; 2° de ceux des Membres de votre Société qui ont l'intention de venir assister au Congrès de Nancy et de participer à ses travaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire-Général, P. COLLESSON.

Le Président, CH. PFISTER.

Adresser la correspondance au Secrétaire-Général, 24, rue des Tiercelins, Nancy.

BIBLIOGRAPHIE

NOTICE SUR LES VOIES NAVIGABLES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS, par M. La Rivière, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Arras, imp. Répessé, 1900. Avec cartes et tableaux statistiques. — Don de l'auteur.

Sur aucun point du territoire français, les voies de transport par eau ne sont aussi multipliées que dans notre région. Nulle part d'ailleurs elles n'ont été de création aussi facile, ce qui a permis de les établir à une date déjà ancienne. Néanmoins, l'œuvre de M. La Rivière, en nous permettant de suivre dans ses moindres détours ce vaste réseau fluvial, et d'en reconstituer l'histoire maille après maille, pourrait-on dire, nous montre la part prépondérante qui revint, dans l'exécution de cette œuvre considérable, au gouvernement de la troisième République. A cet égard, les différents tableaux statistiques que l'éminent Ingénieur nous met sous les yeux sont des plus instructifs. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait encore, selon lui, bien des progrès à réaliser, mais on sait que des travaux importants sont projetés pour parfaire notre système de canalisation et surtout pour y introduire l'ordre et la régularité. Le jour où cette exploitation sera vraiment organisée, ajoute l'auteur, il s'opérera, au point de vue des transports par eau, une réforme presque aussi féconde que celle qui a été produite par la construction des chemins de fer.

Tous ceux qui s'intéressent à la géographie commerciale, ou à la science géographique pure, sans se laisser rebuter par ce que peut présenter d'aride, à première vue, une étude de ce genre, trouveront dans le long et consciencieux travail de M. La Rivière, une foule de documents techniques et statistiques sur le régime de nos cours d'eaux et sur le mouvement de la batellerie dans notre région. Documents d'autant plus importants que la situation officielle de l'auteur en garantit la scrupuleuse exactitude.

EXPANSION COMMERCIALE ET COLONIALE. Rapports et notes par M. Jules Scrive. Lille, Danel, 1898. — Don de M. Scrive fils.

Avec MM. Eeckman, Renouard et quelques autres, le regretté Jules Scrive fut un de ceux qui contribuèrent le plus à développer, dans notre région, les études industrielles et commerciales appliquées aux colonies. Jules Scrive n'était ni géographe, ni économiste de profession, mais homme d'affaires avant tout, *businessman*, comme ses hardis confrères d'Outre-Manche, qui eussent, non sans fierté, salué en lui l'un des leurs ; il avait donc abordé la question coloniale *comme commerçant*, c'est-à-dire probablement par le bon côté, par le côté des résultats sérieux et positifs. Tant aux réunions de Comité de notre Société de Géographie, qu'à l'Union française de la Jeunesse, dont il présida certaines solennités, à la Chambre de Commerce de Lille, à la Commission du Musée commercial et colonial,

qui lui doit tant, il ne cessa de propager autour de lui ces idées utilitaires, et en même temps éminemment fécondes ; car il y apportait une largeur d'idées et un désintéressement absolu.

Le livre en question renferme, comme son titre l'indique, la plupart des rapports adressés par Jules Scrive, soit à la Société des Sciences dont il fut membre, soit à la Chambre de Commerce de Lille. La seconde, et surtout la troisième partie, intéressent spécialement les géographes. On y trouvera des considérations excellentes, marquées au coin du bon sens et de la raison supérieure, sur : A. L'enseignement commercial et la mise en valeur des colonies. B. L'expansion commerciale. C. L'organisation par voie syndicataire des tournées de commis-voyageurs à l'étranger. D. Le commerce d'exportation, les moyens de le développer. E. Note sur la mise en valeur du Congo belge. F. Note sur les Compagnies de colonisation.

G. HOUBRON.

La Russie à la fin du XIXme siècle. Ouvrage publié sous la direction de M. W. de Kowalesky, adjoint du Ministre des Finances de Russie. Paris, Paul Dupont, Guillaumin et Cie, 1900.

Description générale de la forêt des Apanages Nelengsko-Kokovinskaïa, Gouvernement d'Arkhangel, District de Chentrousk. St-Pétersbourg, Imprimerie de l'administration générale des Apanages, 1899.

Les Indigènes de la Province transcaspienne. Étude ethnographique, général Bogoloubov, commandánt en chef la Province transcaspienne. Paris, Paul Dupont, Guillaumin et Cie, 1900.

La Russie extra-européenne et polaire : Sibérie, Caucase, Asie centrale, Extrême-Nord, par M. P. de Semenof, Membre du Conseil de l'Empire, Vice-Président de la Société impériale russe de Géographie. Paris, Imprimerie Paul Dupont, 1900.

Aperçu de l'histoire de la colonisation en Sibérie, publié par la Chancellerie du Comité des Ministres. Paris, Imprimerie Paul Dupont, 1900.

Le grand Transsibèrien, publié par la Chancellerie du Comité des Ministres. St-Pétersbourg, Imprimerie de l'État, 1900.

Aperçu sur la production agricole du Caucase. Tiflis, 1900.

Cet ensemble de publications qui a été donné à la Société par M. Paul Labbé, explorateur chargé pendant plusieurs années de missions en Sibérie et l'un des organisateurs de la magnifique exposition de l'Asie russe au Trocadéro, lorsqu'il est venu nous faire son intéressante conférence sur l'Ile Sakhaline, est de nature à faire naître une haute idée de la puissance présente et future de l'Empire Russe. L'esprit qui s'y arrête ne peut se défendre d'en prévoir en Asie une extension telle que dans un avenir relativement peu éloigné, l'Occident, s'il ne s'unit pour garder et renforcer sa prépondérance, devra s'effacer et laisser passer au premier rang l'Extrême-Orient développé et pourvu des moyens matériels que la science du XIX[e] siècle a découverts et légués au XX[e] siècle à son aurore.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes

BULLETIN MENSUEL COLONIAL.

Le gouvernement général de l'Afrique occidentale. — M. Ballay, Gouverneur de la Guinée, vient d'être nommé Gouverneur de l'Afrique occidentale, en remplacement de M. Chaudié qui, sur sa demande, rentre dans le corps d'inspection des colonies, où il est promu inspecteur général de 1[re] classe. M. Chaudié a été atteint en Août dernier par l'épidémie de fièvre jaune, qui a exercé de si grands ravages au Sénégal ; il a même dû s'embarquer pour la France et s'est vu par suite dans la nécessité d'abandonner ses fonctions.

M. Ballay prit l'intérim du gouvernement général aussitôt après le départ de M. Chaudié ; c'était là accomplir un véritable acte de courage, car la fièvre jaune sévissait avec intensité à St-Louis et à Dakar, et le péril était extrême pour un Européen débarquant dans la colonie en un pareil moment. M. Ballay a fait sa carrière dans nos possessions africaines et il a laissé partout le souvenir d'un administrateur prudent et ferme. Mais la grande œuvre de M. Ballay a été la mise en valeur de notre colonie de la Guinée ; lorsqu'il y arriva, tout était à faire, il n'y avait ni routes, ni moyens de transport et le trafic n'avait aucune importance ; tandis qu'aujourd'hui la Guinée est une des colonies les plus prospères de l'Ouest africain. Konacry, sa capitale, qui n'était qu'un village, est devenue une véritable ville européenne, avec de larges avenues ; on y trouve l'éclairage électrique, des warfs viennent d'être établis. Au point de vue de la pénétration vers l'intérieur, les progrès réalisés n'ont pas été moins importants ; des routes carrossables ont été

créées, et l'une d'elles, qui se dirige vers le Niger, est déjà ouverte au trafic sur plus de 100 milles ; les plans d'un chemin de fer allant vers le Fouta-Djalon ont été levés, et l'on va incessamment poser les premiers rails. Enfin la situation financière de la colonie est des plus prospères et le commerce y a pris une extension inespérée.

Il est donc permis de fonder les meilleures espérances sur l'administration de M. Ballay comme Gouverneur-général de l'Afrique occidentale.

M. Ballay a pour Secrétaire-général à St-Louis M. Capest, qui exerçait déjà ces fonctions précédemment, mais qui vient d'être nommé Gouverneur de 3me classe. Par suite, le Secrétaire du Gouverneur-général se trouve placé sur le même pied que les Gouverneurs de la Guinée, du Dahomey et de la Côte d'Ivoire, ce qui est, du reste, assez naturel, puisque le Secrétaire-général fait l'intérim au Sénégal, en cas d'absence du Gouverneur-général.

Guinée. — M. Ballay a été remplacé comme Gouverneur de la Guinée par M. Cousturier, qui est installé depuis plusieurs années à Konakry, où il remplissait les fonctions de Secrétaire-général, et où il est très apprécié tant pour ses mérites que pour les nombreux services qu'il a rendus.

Dahomey. — M. Liotard, ancien Gouverneur du Haut-Oubangui, a été nommé Gouverneur du Dahomey, en remplacement de M. Balot, qui a été pour ainsi dire le fondateur de cette colonie. Le concours dévoué qu'a fourni M. Liotard à la mission du Congo-Nil, et les grands services qu'il a rendus au cours de son expédition dans la région du Bahr-El-Ghazal, nous sont un sûr garant des heureux résultats qu'il ne tardera pas à obtenir au Dahomey.

M. Pascal, Gouverneur intérimaire du Dahomey, mérite tous les éloges pour avoir activement poursuivi les travaux du chemin de fer de pénétration et terminé la gare de Cotonou. On sait que ce chemin de fer aura provisoirement 400 kilomètres, et q'ultérieurement il atteindra le Niger à environ 700 kilomètres.

Côte d'Ivoire. — M. Roderdeau, Gouverneur de la Côte d'Ivoire, vient de recevoir comme Trésorier-Payeur M. Rouhet, Payeur aü Tonkin, en remplacement de M. Richard.

M. Roberdeau continue à déployer une très grande activité dans son administration : les travaux du chemin de fer de pénétration vont être très prochainement commencés, et le warf de Grand-Bassam est achevé, de sorte que les passagers ne sont plus tenus de passer la barre très dangereuse en cet endroit. Sous la direction de M. Roberdeau, la prospérité de notre colonie s'est fortement accrue, et son commerce a pris un essor très important.

Congo. — M. Grodet vient d'être nommé Commissaire-général du Congo en remplacement de M. de Lamothe, placé en disponibilité sur sa demande.

Mission de M. Zolla en Indo-Chine. — Les Ministères de l'Agriculture et des Colonies avaient chargé M. Zolla, Professeur à Grignon et à l'École des Sciences politiques, d'une mission en Indo-Chine, dont l'objet était l'étude de la production agricole et son utilisation au point de vue commercial et industriel.

M. Zolla a successivement parcouru le Tonkin, le Nord de l'Annam et une partie du Laos, et il nous semble intéressant de relater ici quelques-unes de ses impressions.

Suivant lui, il serait imprudent de hasarder actuellement de gros capitaux au

Tonkin en se livrant exclusivement aux cultures dites riches, telles que celles du café ou du thé, car les conditions de ces cultures ne sont pas encore déterminées d'une façon assez précise. Par contre, des résultats sérieux pourraient être obtenus par la plantation de l'arbre à caoutchouc. La recherche des diverses résines ou gommes, des fibres textiles, des écorces à papier, des huiles végétales siccatives, offrirait le plus grand intérêt.

Quant aux richesses forestières, elles paraissent être considérables, mais elles sont encore inexploitées et mal connues.

M. Zolla souhaite de voir se former des Sociétés d'études cherchant à résoudre le problème commercial de l'importation des produits tonkinois et indo-chinois, en général, soit en Europe, soit en Chine. Mais il est essentiel que ces Sociétés puissent compter aussi sur des capitalistes tout disposés à leur prêter leur concours ainsi qu'à profiter des informations recueillies et des solutions proposées.

R. T.

FRANCE.

Le réseau télégraphique sous-marin. — On vient de distribuer le rapport rédigé par M. Maurice Ordinaire, au nom de la commission des colonies de la Chambre, sur le projet de loi relatif à l'établissement du réseau de lignes télégraphiques sous-marines, ainsi qu'à l'extension des lignes télégraphiques terrestres dans l'Afrique occidentale française.

M. Ordinaire rappelle que la majeure partie des câbles sous-marins appartient à des Compagnies anglaises et que leur exploitation se trouve ainsi placée sous la dépendance des intérêts politiques de l'Angleterre. Ce qui s'est produit pour les câbles de l'Océan Indien, lors de la guerre du Transvaal, peut se reproduire ailleurs, mettant les communications officielles des gouvernements étrangers et neutres à la discrétion du gouvernement britannique.

Le rapporteur ajoute que l'Angleterre, désireuse de donner une grande sécurité à ses propres communications, s'occupe de relier ses grandes colonies par un *réseau impérial*, en eau profonde, allant de l'Australie et des Indes à l'Angleterre par l'île Keeling, du groupe des Cocos au sud-ouest de Sumatra, par l'île Maurice, le Cap, l'Ascension et Saint-Vincent.

La commission des colonies a, dans ces conditions, adopté le principe du projet du gouvernement consistant à soustraire nos communications télégraphiques au contrôle politique éventuel de l'Angleterre. Mais elle a fait subir à ce projet quelques modifications. C'est ainsi qu'à la ligne Oran-Tanger-Ténérife qui réunirait la France au Sénégal par le câble espagnol Ténérife-Dakar, la commission substitue le câble direct Brest-Dakar coûtant 18 millions; nos communications avec Tanger seraient effectuées par un câble spécial venant d'Oran, et qui ne coûterait que 800,000 francs.

Le télégraphe terrestre relie déjà nos colonies de l'Afrique occidentale. Pour compléter notre réseau de l'Ouest africain, il suffira de relier Kotonou à Libreville par un câble direct dont la dépense serait de 2 millions et demi.

Nos possessions de l'Indo-Chine seraient desservies par la ligne russe de la Sibérie qui est prolongée jusqu'à Amoy par le câble de la Compagnie danoise des télégraphes du Nord. Une ligne sous-marine joindrait Hué et les lignes terrestres d'Indo-Chine à Amoy, Une solution plus complète consisterait à relier l'Indo Chine française à la Sibérie russe par ce grand câble, nos marins n'ayant

aucun contact avec le sol chinois ; mais elle a dû être ajournée en raison de sa dépense très considérable et son faible rendement économique.

Enfin, nos colonies de l'Océan Indien verraient leurs relations télégraphiques améliorées par l'établissement d'un câble entre la Réunion et Tamatave. C'est plus tard seulement que l'on s'occuperait de relier Madagascar à la mère-patrie par un grand câble sous-marin en eau profonde se reliant soit à Libreville au réseau français africain, soit à Saïgon avec le réseau franco-russe.

M. Maurice Ordinaire termine en indiquant l'utilité qu'il y aurait à joindre l'Algérie au Sénégal par une ligne transsaharienne.

ASIE.

Le chemin de fer de Damas à la Mecque. — Beaucoup de personnes ont révoqué en doute l'établissement d'un chemin de fer reliant la Mecque à Damas, et de là, par Beyrouth, aux lignes maritimes du monde entier. Il faut compter, en effet, avec le fanatisme musulman qui fera considérer comme un sacrilège l'établissement d'un pareil railway.

Néanmoins on affirme, dans les milieux bien informés, que les choses sont très avancées ; le Sultan aurait émis un avis très favorable, et les commerçants les plus influents de l'empire turc souhaiteraient vivement la réalisation de ce projet. Enfin, on dit que la célèbre Compagnie Carnegie, de Pittsburg (Pensylvanie), fait tous ses efforts pour obtenir la concession de la ligne, qu'elle s'engagerait à livrer à l'exploitation à très bref délai.

La colonisation en Sibérie. — La *Politische Correspondenz*, de Vienne, publie une lettre de son correspondant de Saint-Pétersbourg, contenant des détails intéressants sur les progrès de l'émancipation en Sibérie.

Aussitôt que la construction du chemin de fer transsibérien fut décidée, les autorités russes reconnurent qu'un changement radical devait être apporté dans la manière de coloniser la Sibérie. En 1893, une commission fut nommée pour organiser la colonisation de l'Asie Russe. Une somme de 55 millions de francs fut mise à la disposition de la commission et aussitôt le nombre des émigrants commença à augmenter rapidement. Les statistiques pour 1896 accusent 203,000 émigrants ; en 1897, ce nombre descend à 187,000 ; il s'élève à 206,000 en 1898 et à 225,000 en 1899. La moitié de ces émigrants s'est établie dans la province de Tomsk, l'autre moitié dans les provinces de Tobolsk, de Ienisseisk et d'Akmonilik. Des facilités spéciales sont offertes aux émigrants par le chemin de fer transsibérien. Le prix du voyage à Tomsk qui, il y a dix ans, était de 175 francs, n'est plus maintenant que de 45 francs. Les moyens de transport des stations du chemin de fer dans les districts éloignés ont été aussi beaucoup améliorés et diminués de prix. Chaque train d'émigrants comprend un wagon-hôpital auquel est attaché un nombreux personnel médical et les décès, qui antérieurement étaient si fréquents au cours du voyage en Sibérie, sont maintenant très rares. Le gouvernement encourage la colonisation en accordant des subventions aux entreprises agricoles, lesquelles subventions doivent être remboursées par acomptes à partir de la sixième année de l'installation.

Depuis 1894, 13 millions de francs ont été distribués en subventions. Au cours

de l'année 1899, 38 nouveaux villages, formant une population de 3,000 habitants, ont été fondés. Depuis 1894, le gouvernement russe a construit 465 églises et ouvert 105 nouvelles écoles dans les districts qu'il vient d'ouvrir à la colonisation.

AFRIQUE

Congo français. — Le 15 Novembre dernier est partie pour le Congo la commission spéciale nommée par le Ministre des Colonies et chargée d'aller opérer sur les lieux la délimitation de la frontière entre le Cameroun allemand et le Congo français. Cette frontière, on le sait, a été déterminée par la convention franco-allemande du 13 Août 1894, convention à laquelle se trouve annexée une carte indiquant d'une façon précise la ligne de démarcation adoptée.

La commission se compose de MM. le Docteur Cureau et Laurent, administrateurs coloniaux.

Il ne s'agit nullement, comme certains journaux allemands ou belges l'ont avancé, de procéder à une rectification de frontières ; il ne s'agit que de tracer sur le terrain les limites portées sur le plan. D'après les reconnaissances effectuées sur le cours de la N'Goko, depuis la signature de la convention, par le capitaine Jobit entre autres, ces limites semblent être plus avantageuses pour nous que ne nous le faisait présumer la carte annexée au protocole ; nous devons donc nous borner à reporter exactement sur le terrain les limites acceptées de part et d'autre.

Le Sud-Cameroun, aujourd'hui concédé à une Société commerciale allemande, n'a, du côté du Congo français, que deux débouchés qui lui ont été accordés lors de la signature de la convention ; l'un de ces débouchés mesure, sur la Sangha, 30 kilomètres de long ; l'autre, sur la N'Goko, environ 36 kilomètres.

La Société concessionnaire allemande n'a pas jugé ces débouchés suffisants : elle aurait, paraît-il, essayé d'obtenir du gouvernement allemand que celui-ci intervînt auprès du gouvernement français pour demander que la ligne de démarcation définitive comportât, du côté allemand, une étendue de rives beaucoup plus importante, soit sur la N'Goko, 200 kilomètres environ. Cette demande n'avait d'ailleurs aucune chance d'aboutir, les rives dont la cession était ainsi souhaitée étant aujourd'hui concédées à des Sociétés françaises, auxquelles elles ne pouvaient être retirées sans dommage pour ces Socités.

Le Ministre des Colonies a pris soin de donner aux membres de la commission de délimitation des instructions précises pour maintenir en faveur de nos nationaux tous les avantages que la convention du 13 Août 1894 leur confère.

(*Le Temps*).

Rectification de frontières entre l'Allemagne et l'État Indépendant du Congo. — Une note communiquée aux journaux de Londres et transmise par l'agence Havas dit :

« Une information de source diplomatique annonce que l'Allemagne ayant aidé la Belgique à obtenir comme concession une bande de territoire sur la rive gauche du Peï-Ho, au-dessous de Tien-Tsin, le roi Léopold, en qualité de souverain de l'État libre du Congo, a consenti une rectification de frontières en faveur de l'Allemagne, près du lac Kiou.

Cet arrangement mettra fin, espère-t-on, aux litiges existant au sujet de la frontière entre l'État libre et la colonie allemande de l'Est africain. »

On sait que, depuis longtemps, la question de la frontière était pendante entre l'Est africain allemand et le Congo belge. Le lac Kiou ou Kivo se trouve entre le lac Tanganyika, au Sud, et le lac Albert-Édouard au Nord, non loin du Mfumbiro dans une région des plus favorisées.

L'arbitrage de Delagoa-Bay. — UNE AFFAIRE RÉGLÉE. — VERSEMENTS EFFECTUÉS. — Le correspondant particulier du journal *le Matin* lui adresse de Londres, à la date du 21 Novembre, l'information suivante :

« L'indemnité pécuniaire fixée par le tribunal arbitral de Berne dans l'affaire du chemin de fer de Delagoa-Bay a été versée par les agents du gouvernement portugais, à la Banque d'Angleterre, et va être immédiatement distribuée aux actionnaires du chemin de fer qui y ont droit.

On se rappelle que l'indemnité fixée par le tribunal de Berne s'élève à près de 25 millions de francs, sur lesquels 2 millions 500,000 fr. reviennent aux États-Unis pour être répartis entre les actionnaires américains.

M. Henry White, premier secrétaire de l'ambassade des États-Unis à Londres, a donné quittance pour les 2,500,000 fr., tandis que M. Langley, chef de service au Foreign Office, a donné quittance pour les 22,500,000 fr.

L'affaire de Delagoa-Bay est, cette fois, définitivement réglée et liquidée.

A propos du chemin de fer du Cap au Caire. — Le gouvernement italien a conclu avec le gouvernement anglais un accord touchant le projet du chemin de fer du Cap au Caire.

Le gouvernement italien s'engage à construire sur le territoire de la colonie érythréenne une ligne qui viendrait s'emboucher sur le réseau principal qui traversera le Soudan.

La Nigéria. — Les Anglais viennent de réorganiser les régions du Niger et de fixer les limites de la Nigéria, c'est la conséquence de la convention franco-anglaise de 1898 et de la fin de la domination politique de la Compagnie du Niger.

La Nigéria s'étend actuellement au Sud de la Bénoué, et vers l'Est et le Nord jusqu'aux territoires appartenant à la France et à l'Allemagne.

La capitale est fixée à Geba, mais on espère plus tard la placer plus au centre vers Kano.

Le commandant de cet immense territoire presque inexploité est le fameux colonel Lugard.

Par suite de la formation de la Nigéria dans les conditions indiquées, il a fallu beaucoup agrandir la colonie de Lagos vers l'Est. De même le protectorat des côtes du Niger a été prolongé au Nord.

Le télégraphe relie actuellement Geba à Lokadja et à Fort-Goldie (ancien fort Aremberg), le fil ne tardera pas à atteindre Ilo. En outre, il est question d'établir une ligne télégraphique sur la Bénoué jusqu'à Yola.

Le Barotsiland. — Le *Cape Times* annonce qu'un numéro extraordinaire de la *Gazette* vient d'être publié, contenant une ordonnance royale proclamant le protectorat anglais sur le Barotsiland, territoire situé au Nord-Ouest de la Rhodesia et récemment visité par le major Gibbons.

Les limites de ce protectorat sont les parties bornées par le Zambèze, le protectorat allemand du Sud-Ouest africain, les possessions portugaises et la rivière Kafukwe ou Lœngi.

L'ordonnance royale dit que la Compagnie du Sud africain britannique pourra nommer des fonctionnaires pour gouverner le territoire et que les pouvoirs de ceux-ci seront confirmés par le Haut commissaire britannique. Le Haut commissaire pourra, entre autres choses, et de temps en temps, au moyen d'une proclamation, lever, pour l'administration de la Justice, des taxes (qui pourront comprendre un impôt sur les huttes des indigènes), des droits de douane ou autres et, en vue d'assurer la paix, l'ordre et la bonne administration des personnes habitant ledit territoire, prendre toute mesure comprenant l'interdiction et la punition d'actes tendant à troubler la tranquillité publique.

Si les dépenses pour l'administration de ce territoire ne sont pas complètement couvertes par les recettes, elles seront supportées par la Compagnie britannique du Sud africain et si les recettes sont supérieures aux dépenses, l'excédent sera versé à la *Chartered Company*.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

BULLETIN MENSUEL COMMERCIAL.

Le commerce du monde. — Près de sept milliards, en chiffres exacts 6,999,804,000 francs, telle a été, durant les dix premiers mois de cette année, l'importance du commerce extérieur de la FRANCE, les importations, 3,647,090,000 fr., restant toujours supérieures aux exportations, 3,352,714,000 fr. Comparés avec ceux de l'année dernière, ces chiffres accusent une décroissance : 63,284,000 fr. à l'importation, 23,793,000 fr. à l'exportation. Il faut, toutefois, remarquer que cette diminution, accusée par les statistiques, n'atteint que les valeurs, puisque nous trouvons, d'un autre côté, 22,553,911 quintaux métriques de produits et marchandises entrés en France et 3,650,034 quintaux métriques de produits français sortis, de plus que pendant la période correspondante de 1899. On en peut déduire que l'écart constaté entre les deux statistiques, valeurs et quantités, est la conséquence d'une baisse des prix.

Si nous analysons les principaux éléments de notre commerce extérieur, nous constatons tout d'abord, que les produits alimentaires sont toujours en diminution à l'importation : 105,359,000 fr. en valeurs et 4,792,102 quintaux en quantités, sur l'année dernière. Les entrées de matières premières, bien qu'accusant 69,058,000 fr. de moins en valeurs, sont portées pour 26,911,267 quintaux de plus qu'en 1899.

A l'exportation, deux chapitres nous semblent devoir attirer plus spécialement l'attention : les objets d'alimentation et les produits manufacturés. Pour les premiers, nous voyons une augmentation tant en valeurs qu'en quantités : 91,173,000 fr. ou 17 1/2 % et 2,461,751 quintaux. En ce qui concerne les produits manufacturés, nous voyons bien aux statistiques des valeurs, une moins-value de 50,813,000 fr.,

mais l'augmentation de 25,110,000 fr. portée aux colis postaux (composés en grande partie de produits fabriqués), vient compenser un peu cette perte, et, d'autre part, comme quantités nous notons une augmentation d'environ 167,000 quintaux.

De tout ceci on peut conclure qu'il y a une légère amélioration dans la situation économique de la France.

En Angleterre, les exportations pendant le mois d'Octobre ont augmenté de 1,043,909 liv. st., les importations de 4,364,790 liv. st. sur l'exercice correspondant de 1899. Dans les exportations, les principaux chapitres en augmentation sont ceux des matières premières pour 1,718,906 liv. st. ; cet accroissement tient surtout au prix du charbon. En diminution, l'exportation des fils et textiles pour 716,000 liv. st. ; mais, par contre, la sortie des vêtements accuse 167,000 liv. st. de plus.

A l'importation, les matières premières pour industries diverses figurent pour 1,077,000 liv. st. de plus que pendant la période correspondante de l'année passée ; le chapitre du coton est en augmentation de 1,628,000 liv. st., mais celui de la laine marque une baisse de 157,000 liv. st. et celui de la soie a diminué de 103,000 liv. st.

Aux États-Unis, les relevés du commerce extérieur pour le mois de Septembre portent le mouvement total des marchandises, importation et exportation, à 79,554,124 dollars contre 71,070,874 en 1899. Les exportations de marchandises ont augmenté de 39,395,057 dollars à 42,717,498 dollars, soit une avance de 3,322,441 dollars. Les importations de même nature ont subi un décroissement : elles se sont élevées à 36,836,626 dollars contre 41,675,817 pendant la période correspondante de l'année dernière.

J. Petit-Leduc.

EUROPE.

Le charbon américain en Europe. — On sait que les charbons américains peuvent arriver maintenant dans les ports de la Méditerranée à parité de prix avec les houilles anglaises.

Aussi les exportations américaines vers l'Europe qui n'étaient que de 35,322 tonnes pour toute l'année 1899, atteignent-elles déjà 375,761 tonnes pour les huit premiers mois de l'année courante. Rien que pour le mois d'Août dernier, elles se sont chiffrées par 97,189 tonnes, soit une augmentation de 175 °/₀ sur l'année 1899 tout entière.

Malgré l'éloquence de ces chiffres, le danger de la concurrence des charbons américains ne parait pas encore bien terrible, car les envois de ce combustible vers tous les pays d'Europe représentent à peine la quantité expédiée dans un seul mois, des ports d'Angleterre à destination d'un seul pays, la France.

Athènes. — Ouverture d'une salle de renseignements. — La Chambre de Commerce d'Athène-Pirée désirerait recevoir de tous les commerçants et industriels français, décidés à faire des affaires en Grèce, des prospectus, catalogues, prix-courants, échantillons.

Ces différents envois seraient déposés dans une salle publique où les commer-

çants et industriels grecs seraient admis gratuitement, chaque jour, à en prendre connaissance et où il leur serait donné, par un employé, toutes explications utiles ou nécessaires.

ASIE.

Japon. — Commerce des laines. — L'importation des laines peignées au Japon est encore très faible ; mais elle est évidemment appelée à prendre d'ici quelques années un grand développement, et nos industriels ne sauraient agir plus sagement qu'en essayant de prendre position dès maintenant, sur un marché qui promet de devenir des plus importants. Il en est de même, à plus forte raison, pour les laines filées qui seraient les premières à trouver un gros débouché au Japon, en attendant l'installation encore prématurée de filatures.

(*Communication du Consul de France à Kobé*)

AFRIQUE.

Le commerce de l'État indépendant du Congo. — Le commerce général de l'État indépendant du Congo — exportations et importations réunies — a atteint en 1899 le chiffre de 66,240,864 fr., dont 39,198,238 fr. pour les exportations et 27,102,581 fr. pour les importations. Ce total dépasse de 15,659,019 celui de 1898, c'est-à-dire près de 31 %.

Cette augmentation est presque exclusivement due aux exportations de caoutchouc, qui atteignent 3,863,134 kilogrammes, représentant une valeur de 28,973,505 fr. (commerce général). En 1898, l'exportation de caoutchouc avait été de 2,113,465 kilog., représentant une valeur de 15,850,987 fr. ; en 1890, l'exportation n'était que de 133,666 kilog., représentant 556,497 fr. Les exportations de ce produit par l'État indépendant (commerce spécial) s'élèvent en 1899 à 3,746,789 kilogrammes, valant 28,100,917 fr.

Parmi les autres produits d'exportation du Congo, signalons l'ivoire pour 7,555,460 fr. (377,773 kilog.) (commerce général) ; 291,731 kilog. et 5,834,620 fr. au commerce spécial ; la noix de palme pour 1,553,523 fr. (commerce général), 1,293,412 fr. (commerce spécial) ; l'huile de palme pour 834,257 fr. (commerce général), 734,511 fr. (commerce spécial) ; les bois, les tabacs, les peaux brutes, le café et le cacao, qui ne font guère que débuter dans le commerce ; les arachides, le sésame.

(Extrait du journal *le Temps*).

Usages commerciaux au Maroc. — Conditions de vente. — M. Révoil, Ministre de France à Tanger, vient de fournir à l'*Office du Commerce extérieur* des renseignements très intéressants au sujet des échanges avec le Maroc.

Rarement les fabricants eux-mêmes traitent les affaires avec ce pays ; les transactions sont faites par des négociants établis au Maroc, qui réunissent en leurs mains beaucoup d'articles. Il n'y a d'exception que pour les sucres et les bougies, qui, en raison de l'importance de leur consommation, sont en grande partie livrés

directement par les fabricants. Ces deux articles jouissent du privilège de pouvoir être vendus en majeure partie au comptant, les sucres en monnaie française et les bougies en monnaie anglaise. Grâce à la part prise depuis un an par la raffinerie de Chantenay, l'importation des sucres français n'a pas perdu de son importance. mais en ce qui concerne les bougies, la France s'est vu distancer par l'Angleterre et la Belgique.

Tous les articles d'importation allemande sont vendus en monnaie française. Les Anglais ne vendent qu'en monnaie anglaise. Il y a quelques années, on avait adopté le système de vendre en monnaie espagnole ou marocaine en majorant les prix. Ce système a donné lieu à des déboires par suite des variations continuelles du change et il a été abandonné ; aujourd'hui on ne traite plus en monnaie espagnole que quand il s'agit de marchandises sur place, livrables de suite.

Les ventes se font soit à forfait, soit à la commission : la plus grande partie de l'importation est faite à forfait ; les affaires à la commission se traitent toujours valeur comptant et sont passibles d'un courtage de 5 % en Angleterre, et de 6 % en France et en Allemagne ; les paiements par la clientèle se font alors en compte-courant ; on stipule toujours que le délai de six mois ne doit pas être dépassé ; cela n'empêche que souvent des factures ne sont payées qu'au bout d'un an. Les affaires très importantes en cotonnades anglaises se traitent à ces conditions.

Les affaires à forfait consistent en remise de marchandises par le fabricant au commissionnaire établi au Maroc à un prix déterminé. Ces affaires sont généralement réglées à quatre mois, exceptionnellement à six mois ; mais les paiements ne sont que très rarement faits à terme fixe, et il est difficile d'obtenir des commissionnaires des intérêts, même si le principe en a été admis.

Les sucres pour l'Algérie et le Maroc. — Voici la récente disposition qui complète le décret de Décembre 1896 sur les sucres :

« Les sucres expédiés directement dans le Sud de l'Algérie et au Maroc sous le bénéfice de la prime d'exportation seront accompagnés, jusqu'au port algérien, d'un acquit-à-caution garantissant le remboursement éventuel de la prime. En cas de réexportation des sucres commissionnés, l'acquit ne sera déchargé par les douanes du bureau algérien réexpéditeur, qu'après le retour à ce bureau de l'acquit dûment régularisé par un certificat du bureau de sortie définitive. »

Organisation commerciale de l'Éthiopie. — L'Afrique, qui nous a toujours paru extrêmement en retard, est, en général, couverte de marchés, et l'Abyssinie ne fait pas exception à la règle, au contraire. L'Abyssin aime courir les marchés, où il va troquer quelques marchandises contre des thalers ou du sel, ou bien encore contre d'autres denrées dont il a besoin.

Lorsqu'on voyage, il ne se passe pas de jour sans qu'on rencontre sur les routes de longues théories de gens se rendant au marché, leurs marchandises chargées sur des chevaux, des mulets ou des ânes. Les femmes, proprement vêtues ce jour-là, portent triomphalement à la main ces pains de sel qui sont la monnaie divisionnaire du pays. Les Gallas ont à cet égard les mêmes goûts que les Abyssins et je ne serais pas étonné qu'il y eût plusieurs centaines de marchés dans le seul Choa.

Addis-Ababa a un marché quotidien, sauf le dimanche et une foire hebdomadaire, le samedi. Marchés et foires se tiennent près de l'église de Saint-Georges. Des rangées de pierres indiquent les places réservées, soumises à un droit payable aux

employés du prévôt des marchands. Le marché aux chevaux est à côté, sur une esplanade permettant de faire galoper les montures. Les menus objets sont surtout vendus par les femmes. On trouve là toutes les denrées du pays, de la sellerie, du miel pour faire l'hydromel, du *ghecho* pour le faire fermenter (comme notre houblon), du *kousso*, qui est la médecine la plus en honneur dans un pays où presque tout le monde a le ver solitaire et s'en accommode. Enfin, les objets bon marché de fabrication européenne se trouvent, dans des petits coins abrités sous de légers parasols, aiguilles, épingles, boutons, etc., etc.

Vers le milieu du marché s'élève une sorte de pavillon assez rudimentaire, avec un étage en forme de baldaquin. C'est là que siègent le prévôt des marchands ou ses commis, juges du marché, avec des pouvoirs assez étendus. Tout près encore, est l'arbre qui sert de potence pour les condamnés. Il faut que la leçon soit comprise par le plus grand nombre de gens possible et l'on n'en est pas arrivé comme chez nous a chercher la suppression de tout apparat pour les exécutions. Les voleurs sont jugés et punis séance tenante. Ils font le tour du marché sous la verge, criant à haute voix le délit pour lequel ils sont punis.

Tous les marchés sont organisés de la même façon, car chaque gouverneur a un prévôt des marchands au petit pied qui surveille le commerce, perçoit les droits de place et rend la justice sommaire pour les délits de vol. Chaque marché constitue une sorte de bénéfice que l'empereur attribue à ses chefs. Le ras Makonnen, par exemple, perçoit les revenus d'un certain nombre de marchés. Tous les grands chefs profitent ainsi des faveurs du maître.

Les grands centres commerciaux sont, outre Addis-Ababa, Ankobar, Leka, Djimna (ces deux derniers en pays galla), Harrar, qui est aujourd'hui le centre commercial le plus important de l'Éthiopie, Sokota, dans le Larta, Daué, dans les Wollo, Adoua, dans le Tigré. J'en passe, et des meilleurs, dans le Godjam, vers Gondar, etc.

Quant au commerce avec l'Europe, il est centralisé à Harrar, à Addis-Ababa et à Adoua. Cette dernière ville est fort déchue de son ancienne importance, mais Harrar ne peut manquer de voir s'accroître sa prospérité commerciale dès que le chemin de fer sera terminé. Presque tout le commerce européen est aux mains des Français, dont les Arméniens et les Grecs sont les petits intermédiaires. Bien que les capitulations n'existent pas en Éthiopie, dans la pratique les Abyssins font autant que possible régler les conflits entre Européens par les Européens eux-mêmes, et il n'est pas sans exemple que ceux-ci préfèrent s'en remettre au juge abyssin, au lieu de laver leur linge sale en famille.

Telle est, en peu de mots, l'organisation commerciale de l'Éthiopie, qui doit ressembler beaucoup à celle de notre ancienne France. Elle n'est point aussi rudimentaire qu'on pourrait l'imaginer, car c'est la seule administration éthiopienne qui comporte une bureaucratie assez nombreuse et occupée.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
RAYMOND THÉRY.

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND SEMESTRE DE 1900.

Grandes Conférences.

Lectures aux Assemblées générales et Communications.

Comptes rendus d'Excursions.

Procès-verbaux.

Congrès.

Nécrologie.

Bibliographie.

Faits et Nouvelles géographiques.

I. — GÉOGRAPHIE SCIENTIFIQUE. — EXPLORATIONS ET DÉCOUVERTES

France.

Europe.

Asie.

Afrique.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

France.

Europe.

Asie.

Afrique.

Amérique.

GÉNÉRALITÉS.



Lille Imp. L. Danel.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE.
Reconnue d'utilité publique.

LISTE DES CONFÉRENCIERS

disposée par ordre alphabétique

INDIQUANT

LES CONFÉRENCES

FAITES PAR CHACUN D'EUX

A LILLE

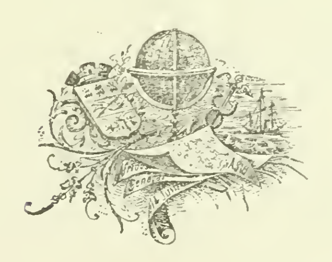
et désignant celles qui ont été insérées dans le Bulletin

DRESSÉE POUR LES VINGT PREMIÈRES ANNÉES

D'EXISTENCE DE LA SOCIÉTÉ

1880-1899

Par M. E. CANTINEAU,
Officier d'Académie.
Archiviste de la Société.



LILLE
IMPRIMERIE L. DANEL

1900.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

Décrétée d'utilité publique.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES CONFÉRENCIERS

INDIQUANT

LEURS CONFÉRENCES DE LILLE (1)

et les insertions qui en ont été faites dans le BULLETIN.

MM.

ARDAILLON......... 7 mars 1897 : *La Crète, la question crétoise au XIXe siècle* (b. mars, p. 163).

—— ..... 24 avril 1898 : *La mer, ses profondeurs, sa vie, ses mouvements.*

ARDOUIN DUMAZET.. 20 déc. 1883 : *Souvenirs topographiques des grandes manœuvres de 1883* (b. 1884, p. 269, 345, 445 et 491).

—— ..... 17 janv. 1889 : *Les îles d'Aunis et de Saintonge.*

—— ..... 3 mars 1889 : *Les merveilles naturelles de la Charente.*

—— ..... 21 mars 1889 : *Lyon et les Lyonnais.*

—— ..... 1er mars 1896 : *Les îles bretonnes.*

—— ..... 9 mai 1899 : *Un hivernage dans un poste alpin.*

B. D'ATTANOUX..... 18 avril 1895 : *Chez les Touareg Azdjer* (b. juin, p. 349).

—— ..... 10 déc. 1899 : *Le Maroc et les intérêts des puissances européennes.*

AUDOUIT (Mme)..... 11 oct. 1894 : *Quatre ans chez les Canaques.*

Ed. D'AVELLAR...... 15 mai 1898 : *Dom Vasco da Gama et les navigateurs portugais du XVe siècle* (b. juin, p. 400, E. Cantineau).

G. BAPST........... 22 fév. 1885 : *L'Ararat* (b. janv. 1885, p. 348).

Dr Th. BARROIS..... 23 nov. 1881 : *Ma mission en Laponie* (b. 1882, p. 293).

—— ..... 12 mai 1892 : *L'Assyrie, les ruines de Palmyre.*

(1) Se reporter aux fascicules publiés en décembre 1887, en janvier 1895 et en février 1900 pour connaître les titres et qualités des conférenciers et le complément des programmes de leurs conférences.

MM.

BAYE (Baron de) ..... 1er mai 1899 : *Son voyage en Transcaucasie.*

Dr BAYOL .... 25 mai 1882 : *Voyage dans le Haut-Sénégal et au Fonta-Djallon* (b. 1882, p. 167 et 195).

— ..... 15 nov. 1883 : *Ma mission dans le Haut-Niger en 1881* (b. 1884, p. 54 et suivantes, voir p. 582).

— ..... 19 oct. 1884 : *Dans les rivières du Sud de la Sénégambie.*

Cte DE BEAUREPAIRE. 8 fév. 1894 : *La Tunisie, culture et bétail.*

H. BÉCOURT .... 1er mars 1886 : *La forêt de Mormal* (b. oct. 1886, p. 206 etc., fin au b. nov. 1894, p. 273, cartes et plans).

P. DE BÉHAGLE..... 22 oct. 1893 : *Le bassin du Chari* (b. déc., p. 344).

BÈRE .... 23 avril 1885 : *Le tabac et les différents narcotiques dans les divers pays* (b. juin, p. 332).

— ..... 6 mai 1886 : *De Lille à Constantinople* (b. sept., p. 141).

— ..... 20 déc. 1888 : *L'Espagne* (b. 1889 avril, p. 266).

BERGÈS .... 19 fév. 1884 : *L'Australie.*

DE BERNOFF .... 5 janv. 1893 : *De Russie en France à pied.*

— ..... 8 nov. 1894 : *A travers l'Espagne à pied.*

BERTRAND .... 2 avril 1882 : *La distribution géographique des plantes à la surface du globe* (b. 1882, p. 165).

Cne BINGER........ 26 janv. 1890 : *Du Niger au golfe de Guinée* (b. fév., p. 126, carte et portrait).

Ed. BLANC .... 28 fév. 1892 : *L'Asie centrale* (b. sept., p. 107, portrait).

— ..... 5 août 1892 : *L'Oxus, l'Iaxarte, le Turkestan* (rapport du Congrès de Lille, p. 336).

— ..... 21 mars 1897 : *Exposition de Nijni Novgorod en 1896, le Transsibérien.*

G. BLONDEL........ 27 janv. 1895 : *L'expansion coloniale de l'Allemagne* (b. janvier, p. 57).

Lt BONAFFÉ........ 29 mai 1884 : *Conférences de topographie* (b. 1884, p. 488).

R. P. BONAVENTURE.. 2 févr. 1899 : *Terre Neuve, œuvres de mer, industrie et vie des pêcheurs.*

— ..... 23 nov. 1899 : *L'Islande, histoire, géographie, mœurs, pêche à la morue.*

BONHOURE......... 10 avril 1899 : *La Tunisie, mœurs, colonisation, avenir.*

G. BONVALOT....... 6 nov. 1882 : *L'Asie centrale* (b. 1883, p. 89).

— ..... 26 nov. 1882 : *Voyage dans le Turkestan.*

Le P. BONVOISIN ... 19 avril 1891 : *Le Kurdistan.*

MM.

Henri BOUSQUET.... 17 nov. 1898 : *Le Transvaal.*

Alex. BOUTROUE..... 23 janv. 1896 : *En Scandinavie jusqu'au cap Nord* (b. nov., p. 269).

L. BOYE........... 14 févr. 1896 : *En Autriche, souvenirs d'une excursion.*

BRAU DE ST-POL LIAS 25 nov. 1883 : *Java, Sumatra, le Krakatoa* (b. 1884. p. 35).

DE BRAZZA......... 22 oct. 1882 : *Ma mission au Congo* (b. 1883, p. 10).

L. BRETON .... 10 déc. 1885 : *La formation de la houille dans le bassin franco-belge* (b. fév. 1886, p. 91).

— ..... 10 janv. 1889 : *Le sous-sol du bas Boulonnais* (b. fév. p. 128).

— ..... 9 janv. 1896 : *L'Altaï, Sibérie méridionale.*

Cne BROSSELART.... 17 avril 1884 : *Les lignes de pénétration dans le Soudan par l'Algérie et le Sénégal* (b. 1884, p. 309).

— ..... 7 avril 1889 : *La Guinée portugaise et les possessions françaises voisines* (b. juin, p. 381 et juil., p. 8).

— ..... 13 déc. 1891 : *Au Soudan par la Mellacorée* (b. mars 1892, p. 153, portrait et phototypies).

J. BROUSSALI ...... 26 fév. 1888 : *L'Arménie.*

C. BULTHEEL ...... 19 avril 1894 : *Bruges.*

CAGNAT............ 25 mars 1899 : *Fouilles récentes à Pompéi, Bosco-Réale, une ferme, un trésor.*

G. CAPUS .... (Voir le nom de M. Bonvalot son collègue de voyage).

Dr CARTON .... 8 nov. 1888 : *La région des Ksours* (b. fév. 1889, p. 93).

— ..... 29 oct. 1889 : *Les fouilles de Bulla Regia* (b. oct., p. 231).

— ..... 29 avril 1892 : *Ma mission en 1891 dans le Sud-Tunisien.*

— .... 6 fév. 1893 : *La Tunisie centrale* (b. fév., p. 121, Vues et cartes).

— ..... 27 fév. 1894 : *Campagne de fouilles à Dougga* (b. mai, p. 269 et juin, p. 332).

— ... 15 nov. 1894 : *Le Djérid Tunisien* (b. nov., p. 253).

— ..... 30 déc. 1895 : *Le Congrès archéologique de Tournai.*

— ..... 23 févr. 1896 : *Tunis, description, mœurs, coutumes* (b. avril, p. 252).

— ..... 17 avril 1898 : *Le Bedouin, scène de la vie nomade* (b. octobre, p. 211).

— ..... 26 oct. 1899 : *Une excursion mouvementée au Vésuve.*

CASTONNET DES FOSSES. 17 déc. 1885 : *L'Espagne telle qu'elle est* (b. avril 1886, p. 225).

Dr L. CATAT .... 5 avril 1891 : *Madagascar* (b. juin, p. 385, carte).

MM.

J. CHAILLEY-BERT... 9 janv. 1898 : *La politique coloniale de la France en 1898* b. janvier, p. 63).

Gra CHANOINE ..... 1er avril 1894 : *La Chine, ses relations avec l'Europe* (b. mai, p. 260).

— ..... 20 juill. 1894 : *La Chine, le Japon et la Corée ; le conflit actuel.*

— ..... 26 avril 1895 : *Les conséquences économiques de la guerre sino-japonaise.*

Lts CHANOINE ET VOULET 21 nov. 1897 : Voir à Lt Voulet.

P. CHAPUY......... 19 déc. 1895 : *Les Alpes du Dauphiné, la Grande Chartreuse.*

D. CHARNAY....... 11 janv. 1885 : *Les villes anciennes du Nouveau-Monde.*

CHASSELOUP-LAUBAT (Marquis de) 29 nov. 1898 : *Historique général de la navigation ; la navigation à vapeur moderne.*

J. CLAINE......... 21 janv. 1892 : *Un an en Malaisie.*

— ..... 21 avril 1893 : *Les Antilles espagnoles, le Mexique.*

F. J. CLOZEL....... 24 nov. 1895 : *Entre le Congo et le Tchad* (b. décembre, p. 311, phototypies).

COLARDEAU .... 15 mai 1885 : *Les voyages aériens* (b. juill. 1887, p. 28).

— ..... 20 janv. 1887 : *L'éclairage artificiel chez les différents peuples* (b. fév. 1888, p. 148).

— ..... 15 mars 1891 : *La Corse* (b. déc., p. 305).

CORSIN............ 6 avril 1899 : *Les Alpes du Dauphiné, le Vercors, l'Oisans*, etc.

COSSERAT.......... 10 janv. 1884 : *Les Glaciers* (b. 1884, p. 260).

— ..... 29 janv. 1885 : *Les Océans* (b. juin, p. 384).

H. COUDREAU...... 22 nov. 1885 : *L'Amazone et le territoire contesté* (b. janv. 1886, p. 42).

COURCELLE-SENEUIL. 1er fév. 1885 : *La Mission du Cap Horn.*

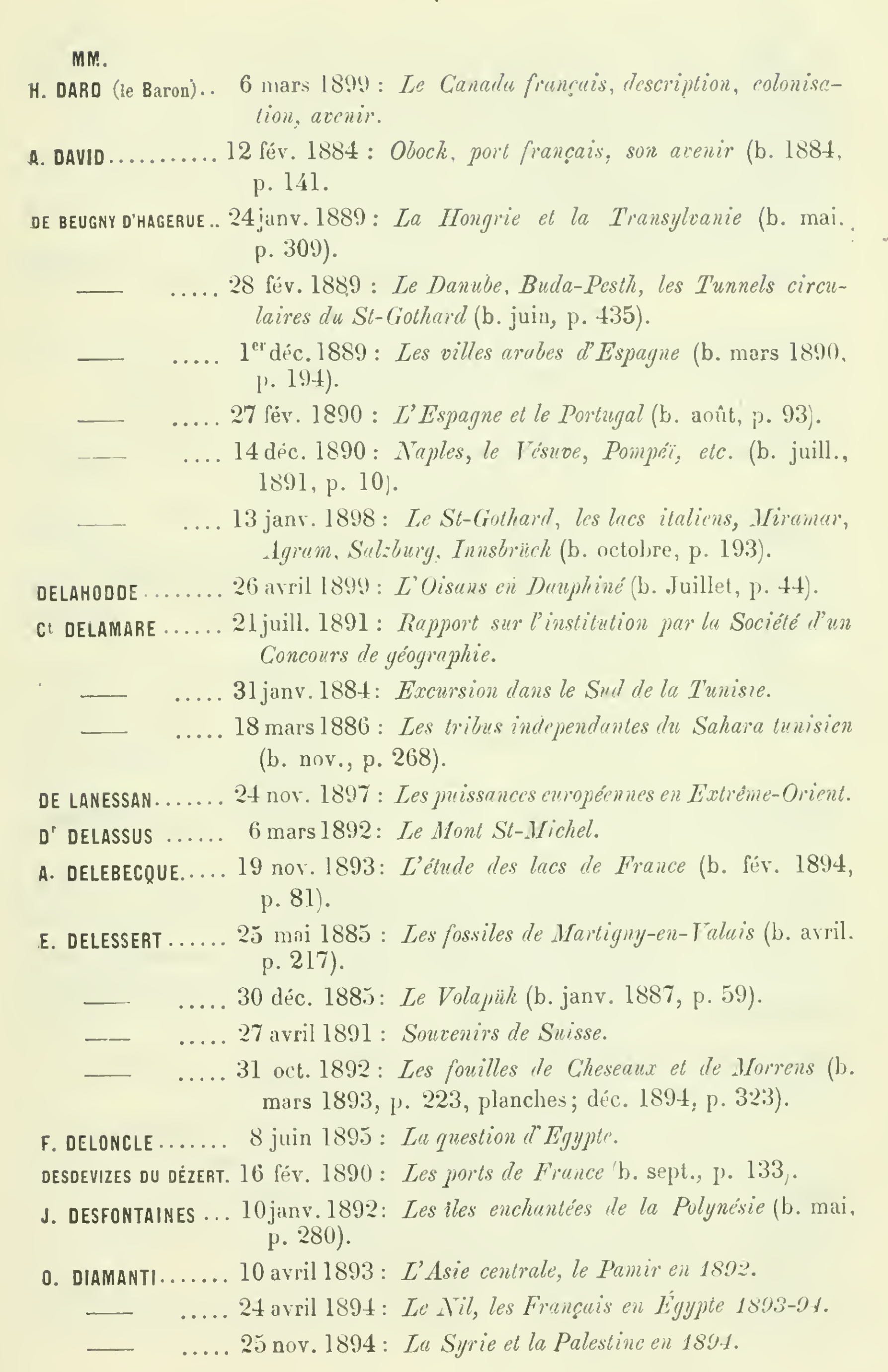
AUGUSTE CREPY .... 29 oct. 1890 : *A travers les États-Unis* (b. 1891, janv., p. 52, fév., p. 147, mars, p. 217).

— .... 30 oct. 1895 : *Quinze jours en Suisse, de Genève à Constance* (b. novembre, p. 243, phototypies).

DAMIEN .... 16 déc. 1880 : *Les appareils astronomiques de MM. Tilmant et Cochez.*

— .... déc. 1883 : *La Météorologie.*

— ..... 1er mai 1884 : *Phénomènes physiques qui ont accompagné l'éruption du Krakatoa.*



MM.

H. DARD (le Baron).. 6 mars 1899 : *Le Canada français, description, colonisation, avenir.*

A. DAVID.......... 12 fév. 1884 : *Obock, port français, son avenir* (b. 1884, p. 141.

DE BEUGNY D'HAGERUE.. 24 janv. 1889 : *La Hongrie et la Transylvanie* (b. mai, p. 309).

—— ..... 28 fév. 1889 : *Le Danube, Buda-Pesth, les Tunnels circulaires du St-Gothard* (b. juin, p. 435).

—— ..... 1er déc. 1889 : *Les villes arabes d'Espagne* (b. mars 1890, p. 194).

—— ..... 27 fév. 1890 : *L'Espagne et le Portugal* (b. août, p. 93).

—— .... 14 déc. 1890 : *Naples, le Vésuve, Pompéï, etc.* (b. juill., 1891, p. 10).

—— .... 13 janv. 1898 : *Le St-Gothard, les lacs italiens, Miramar, Agram, Salzburg, Innsbrück* (b. octobre, p. 193).

DELAHODDE........ 26 avril 1899 : *L'Oisans en Dauphiné* (b. Juillet, p. 44).

Ct DELAMARE...... 21 juill. 1891 : *Rapport sur l'institution par la Société d'un Concours de géographie.*

—— ..... 31 janv. 1884 : *Excursion dans le Sud de la Tunisie.*

—— ..... 18 mars 1886 : *Les tribus indépendantes du Sahara tunisien* (b. nov., p. 268).

DE LANESSAN....... 24 nov. 1897 : *Les puissances européennes en Extrême-Orient.*

Dr DELASSUS ...... 6 mars 1892 : *Le Mont St-Michel.*

A. DELEBECQUE.... 19 nov. 1893 : *L'étude des lacs de France* (b. fév. 1894, p. 81).

E. DELESSERT...... 25 mai 1885 : *Les fossiles de Martigny-en-Valais* (b. avril. p. 217).

—— ..... 30 déc. 1885 : *Le Volapük* (b. janv. 1887, p. 59).

—— ..... 27 avril 1891 : *Souvenirs de Suisse.*

—— ..... 31 oct. 1892 : *Les fouilles de Cheseaux et de Morrens* (b. mars 1893, p. 223, planches; déc. 1894, p. 323).

F. DELONCLE....... 8 juin 1895 : *La question d'Egypte.*

DESDEVIZES DU DÉZERT. 16 fév. 1890 : *Les ports de France* (b. sept., p. 133).

J. DESFONTAINES ... 10 janv. 1892 : *Les îles enchantées de la Polynésie* (b. mai, p. 280).

O. DIAMANTI....... 10 avril 1893 : *L'Asie centrale, le Pamir en 1892.*

—— ..... 24 avril 1894 : *Le Nil, les Français en Égypte 1893-94.*

—— ..... 25 nov. 1894 : *La Syrie et la Palestine en 1894.*

MM.

O. DIAMANTI (*Suite*). 5 déc. 1895 : *A travers le Caucase ; les sources de pétrole.*

Max. DOUAU .... 15 nov. 1888 : *Le port de Dunkerque* (b. déc., p. 416).

C. DOULS.......... 2 fév. 1888 : *Le Sahara occidental* (b. janv. 1888, p. 66).

R. P. DROMAUX..... 10 sept. 1896 : *La région du Tanganika* (b. déc., p. 339).

Abbé DROUART DE LEZEY 28 avril 1887 : *Le Japon.*

Ct DUBAIL......... 27 mars 1890 : *L'enseignement de la Géographie* (b. mai, p. 325).

—— ..... 13 avril 1890 : *Les explorations aux pôles* (b. sept., p. 172).

Lt L. DUBOIS...... 29 juil. 1889 : *Les Alpes au point de vue stratégique.*

—— ..... 22 fév. 1891 : *Les Alpes de Savoie et du Dauphiné.*

V. DUBRON .... 16 mars 1890 : *Le tour du monde en 80 minutes avec Pierre Loti.*

V. DUBURCQ .... 16 déc. 1880 : *Notes d'un voyage dans l'Isthme de Panama* (b. 1881, p. 133).

G. DULOUP .... 21 oct. 1883 : *Huit jours chez les M' Bengas* (b. 1884, p. 39).

A. F. DUPONT....... 22 juillet 1898 : *L'enseignement commercial en Allemagne* (b. avril 1899, p. 225).

Cne DURAFFOURG ... 30 avril 1882 : *Reconnaissance et levé de territoire en Tunisie* (b. 1882, p. 219).

—— ..... 28 oct. 1886 : *Béja et ses environs* (b. mars 1887, p. 214, carte).

Ch. DURIER... .... 4 mars 1894 : *Le Jura physique et géologique* (b. avril, p. 193).

DUTREUIL DE RHINS. 24 janv. 1884 : *La mission Brazza dans l'Ouest Africain en 1883* (b. 1884, p. 90).

L. DUVAL.......... 10 nov. 1895 : *L'Algérie au point de vue horticole.*

J. DYBOWSKY....... 22 déc. 1882 : *A la recherche de Paul Crampel* (b. avril 1893, p. 265).

A. EECKMAN... .... 30 juil. 1885 : *L'inauguration à Nancy du monument du Dr Jules Crevaux* (b. sept., p. 495).

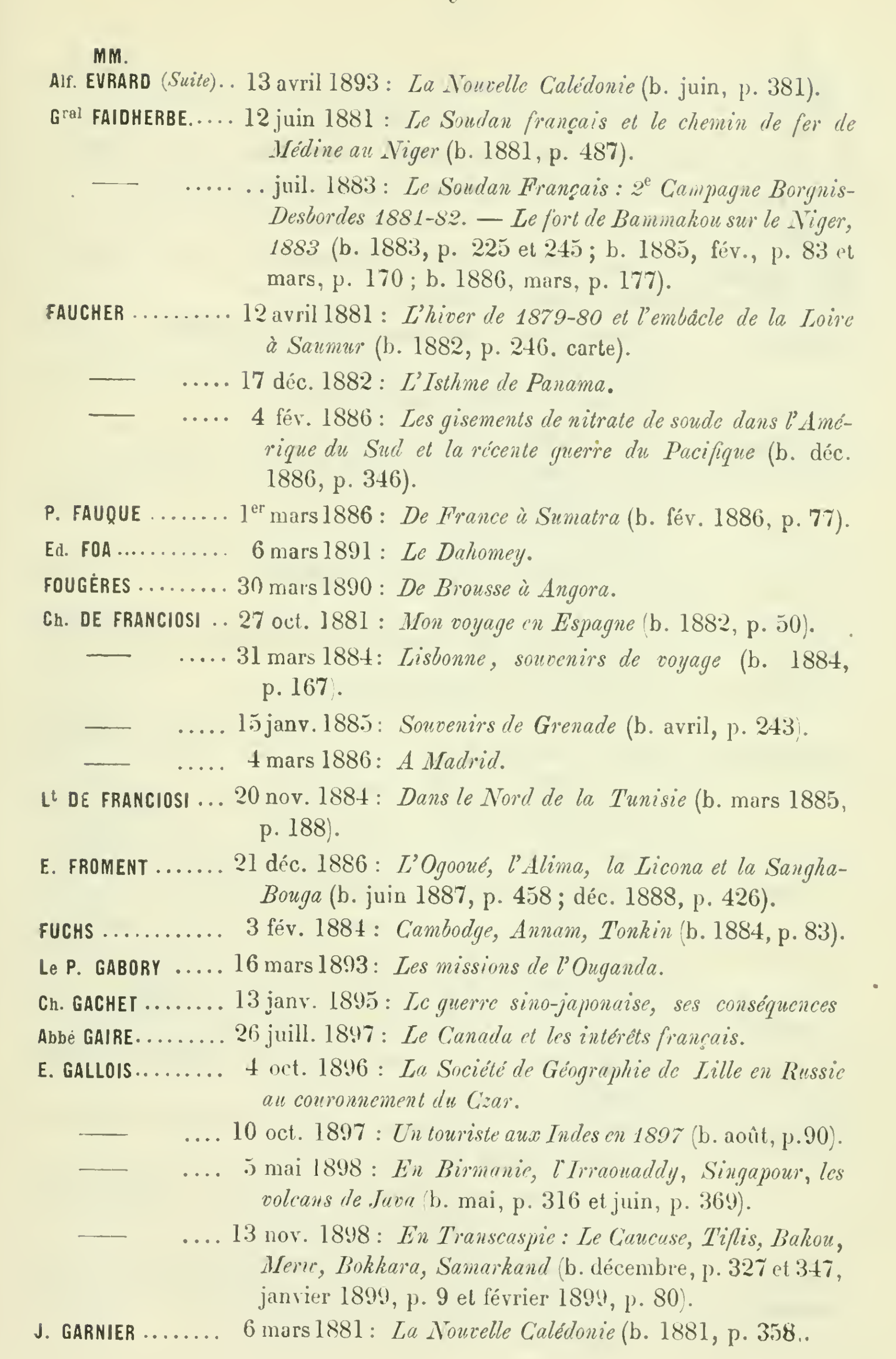
—— ..... 5 nov. 1885 : *La Nouvelle traversée de l'Afrique par des officiers portugais* (b. 1885, nov., p. 581 et déc., p. 647).

Clle ENLART........ 14 nov. 1897 : *L'île de Chypre en 1896 et son passé.*

EPINAY.. .... 24 avril 1884 : *Frontières russe et anglaise en Asie centrale.*

—— .... 11 mars 1886 : *Les Indes Néerlandaises.*

Alf. EVRARD .... 24 juin 1880 : *Explorations polaires de Nordenskiold* (b. 1880, p. 65).



MM.

Alf. EVRARD (*Suite*).. 13 avril 1893 : *La Nouvelle Calédonie* (b. juin, p. 381).

Gral FAIDHERBE..... 12 juin 1881 : *Le Soudan français et le chemin de fer de Médine au Niger* (b. 1881, p. 487).

— .... juil. 1883 : *Le Soudan Français : 2e Campagne Borgnis-Desbordes 1881-82. — Le fort de Bammakou sur le Niger, 1883* (b. 1883, p. 225 et 245 ; b. 1885, fév., p. 83 et mars, p. 170 ; b. 1886, mars, p. 177).

FAUCHER .... 12 avril 1881 : *L'hiver de 1879-80 et l'embâcle de la Loire à Saumur* (b. 1882, p. 246. carte).

— ..... 17 déc. 1882 : *L'Isthme de Panama.*

— ..... 4 fév. 1886 : *Les gisements de nitrate de soude dans l'Amérique du Sud et la récente guerre du Pacifique* (b. déc. 1886, p. 346).

P. FAUQUE .... 1er mars 1886 : *De France à Sumatra* (b. fév. 1886, p. 77).

Ed. FOA .... 6 mars 1891 : *Le Dahomey.*

FOUGÈRES .... 30 mars 1890 : *De Brousse à Angora.*

Ch. DE FRANCIOSI .. 27 oct. 1881 : *Mon voyage en Espagne* (b. 1882, p. 50).

— ..... 31 mars 1884 : *Lisbonne, souvenirs de voyage* (b. 1884, p. 167).

— ..... 15 janv. 1885 : *Souvenirs de Grenade* (b. avril, p. 243).

— ..... 4 mars 1886 : *A Madrid.*

Lt DE FRANCIOSI ... 20 nov. 1884 : *Dans le Nord de la Tunisie* (b. mars 1885, p. 188).

E. FROMENT .... 21 déc. 1886 : *L'Ogooué, l'Alima, la Licona et la Sangha-Bouga* (b. juin 1887, p. 458 ; déc. 1888, p. 426).

FUCHS .... 3 fév. 1884 : *Cambodge, Annam, Tonkin* (b. 1884, p. 83).

Le P. GABORY ..... 16 mars 1893 : *Les missions de l'Ouganda.*

Ch. GACHET .... 13 janv. 1895 : *La guerre sino-japonaise, ses conséquences*

Abbé GAIRE......... 26 juill. 1897 : *Le Canada et les intérêts français.*

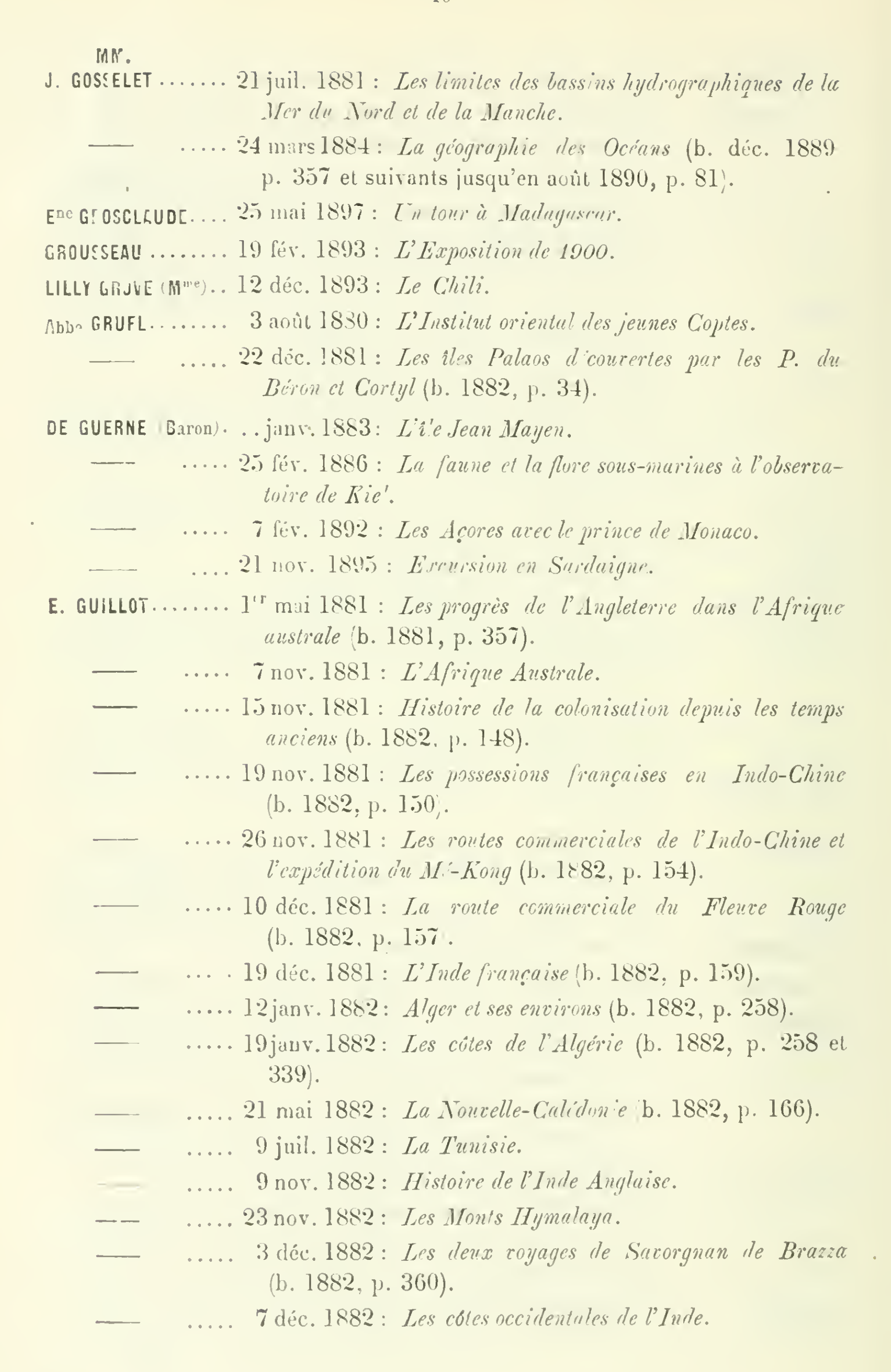
E. GALLOIS......... 4 oct. 1896 : *La Société de Géographie de Lille en Russie au couronnement du Czar.*

— .... 10 oct. 1897 : *Un touriste aux Indes en 1897* (b. août, p. 90).

— .... 5 mai 1898 : *En Birmanie, l'Irraouaddy, Singapour, les volcans de Java* (b. mai, p. 316 et juin, p. 369).

— .... 13 nov. 1898 : *En Transcaspie : Le Caucase, Tiflis, Bakou, Merw, Bokkara, Samarkand* (b. décembre, p. 327 et 347, janvier 1899, p. 9 et février 1899, p. 80).

J. GARNIER .... 6 mars 1881 : *La Nouvelle Calédonie* (b. 1881, p. 358).



MM.

J. GOSSELET .... 21 juil. 1881 : *Les limites des bassins hydrographiques de la Mer du Nord et de la Manche.*

— ..... 24 mars 1884 : *La géographie des Océans* (b. déc. 1889 p. 357 et suivants jusqu'en août 1890, p. 81).

Ed GROSCLAUDE .... 25 mai 1897 : *Un tour à Madagascar.*

GROUSSEAU .... 19 fév. 1893 : *L'Exposition de 1900.*

LILLY GROVE (Mme).. 12 déc. 1893 : *Le Chili.*

Abbé GRUEL .... 3 août 1880 : *L'Institut oriental des jeunes Coptes.*

— ..... 22 déc. 1881 : *Les îles Palaos découvertes par les P. du Béron et Cortyl* (b. 1882, p. 34).

DE GUERNE (Baron).. .. janv. 1883 : *L'île Jean Mayen.*

— ..... 25 fév. 1886 : *La faune et la flore sous-marines à l'observatoire de Kiel.*

— ..... 7 fév. 1892 : *Les Açores avec le prince de Monaco.*

— .... 21 nov. 1895 : *Excursion en Sardaigne.*

E. GUILLOT .... 1er mai 1881 : *Les progrès de l'Angleterre dans l'Afrique australe* (b. 1881, p. 357).

— ..... 7 nov. 1881 : *L'Afrique Australe.*

— ..... 15 nov. 1881 : *Histoire de la colonisation depuis les temps anciens* (b. 1882, p. 148).

— ..... 19 nov. 1881 : *Les possessions françaises en Indo-Chine* (b. 1882, p. 150).

— ..... 26 nov. 1881 : *Les routes commerciales de l'Indo-Chine et l'expédition du Mé-Kong* (b. 1882, p. 154).

— ..... 10 déc. 1881 : *La route commerciale du Fleuve Rouge* (b. 1882, p. 157).

— ..... 19 déc. 1881 : *L'Inde française* (b. 1882, p. 159).

— ..... 12 janv. 1882 : *Alger et ses environs* (b. 1882, p. 258).

— ..... 19 janv. 1882 : *Les côtes de l'Algérie* (b. 1882, p. 258 et 339).

— ..... 21 mai 1882 : *La Nouvelle-Calédonie* (b. 1882, p. 166).

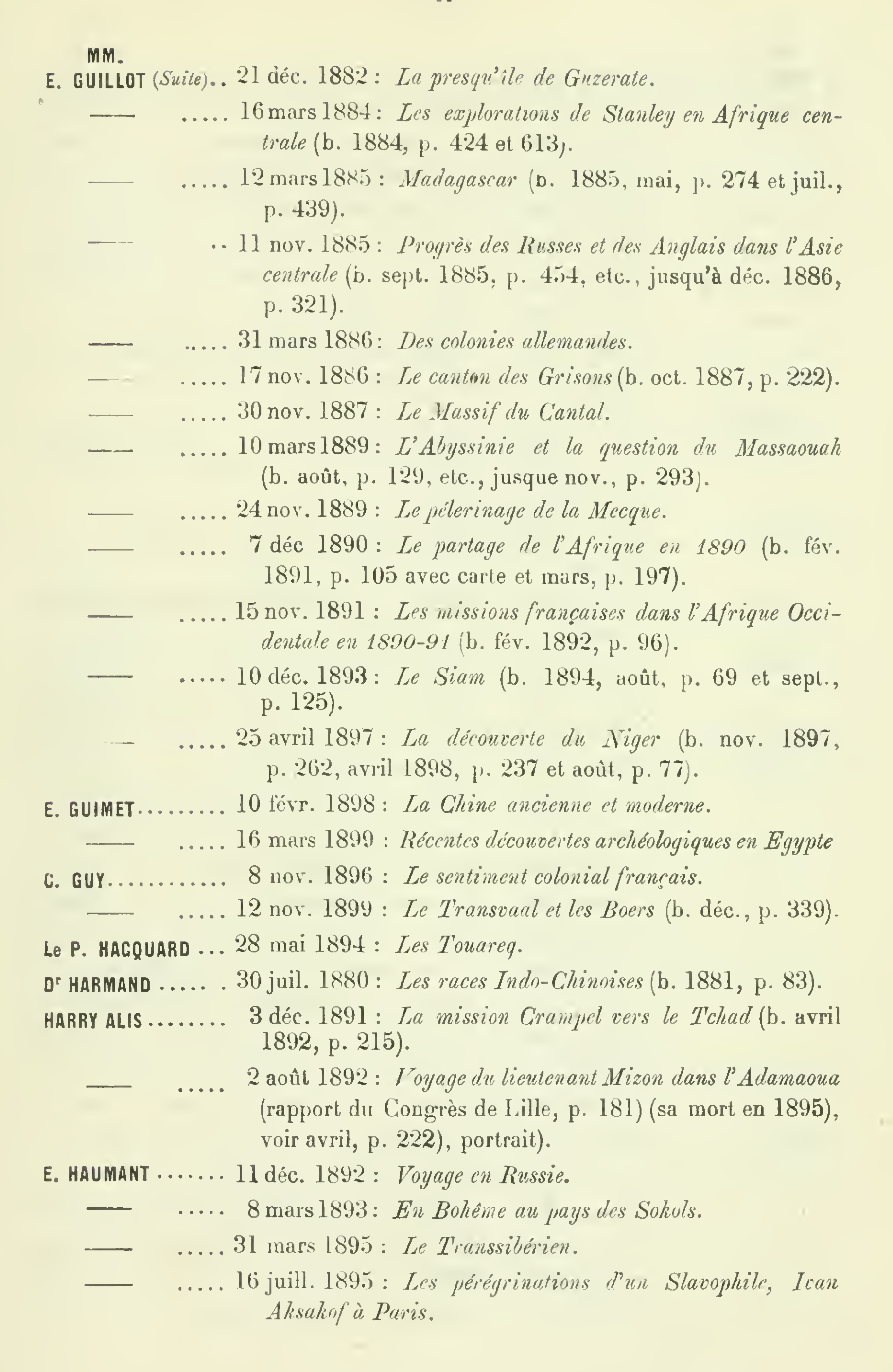
— ..... 9 juil. 1882 : *La Tunisie.*

— ..... 9 nov. 1882 : *Histoire de l'Inde Anglaise.*

— ..... 23 nov. 1882 : *Les Monts Hymalaya.*

— ..... 3 déc. 1882 : *Les deux voyages de Savorgnan de Brazza* (b. 1882, p. 360).

— ..... 7 déc. 1882 : *Les côtes occidentales de l'Inde.*



MM.

E. GUILLOT (*Suite*).. 21 déc. 1882 : *La presqu'île de Guzerate.*

—— ..... 16 mars 1884 : *Les explorations de Stanley en Afrique centrale* (b. 1884, p. 424 et 613).

—— ..... 12 mars 1885 : *Madagascar* (b. 1885, mai, p. 274 et juil., p. 439).

—— .. 11 nov. 1885 : *Progrès des Russes et des Anglais dans l'Asie centrale* (b. sept. 1885, p. 454, etc., jusqu'à déc. 1886, p. 321).

—— ..... 31 mars 1886 : *Des colonies allemandes.*

—— ..... 17 nov. 1886 : *Le canton des Grisons* (b. oct. 1887, p. 222).

—— ..... 30 nov. 1887 : *Le Massif du Cantal.*

—— ..... 10 mars 1889 : *L'Abyssinie et la question du Massaouah* (b. août, p. 129, etc., jusque nov., p. 293).

—— ..... 24 nov. 1889 : *Le pélerinage de la Mecque.*

—— ..... 7 déc 1890 : *Le partage de l'Afrique en 1890* (b. fév. 1891, p. 105 avec carte et mars, p. 197).

—— ..... 15 nov. 1891 : *Les missions françaises dans l'Afrique Occidentale en 1890-91* (b. fév. 1892, p. 96).

—— ..... 10 déc. 1893 : *Le Siam* (b. 1894, août, p. 69 et sept., p. 125).

—— ..... 25 avril 1897 : *La découverte du Niger* (b. nov. 1897, p. 262, avril 1898, p. 237 et août, p. 77).

E. GUIMET......... 10 févr. 1898 : *La Chine ancienne et moderne.*

—— ..... 16 mars 1899 : *Récentes découvertes archéologiques en Egypte*

C. GUY............ 8 nov. 1896 : *Le sentiment colonial français.*

—— ..... 12 nov. 1899 : *Le Transvaal et les Boers* (b. déc., p. 339).

Le P. HACQUARD ... 28 mai 1894 : *Les Touareq.*

Dr HARMAND ..... . 30 juil. 1880 : *Les races Indo-Chinoises* (b. 1881, p. 83).

HARRY ALIS........ 3 déc. 1891 : *La mission Crampel vers le Tchad* (b. avril 1892, p. 215).

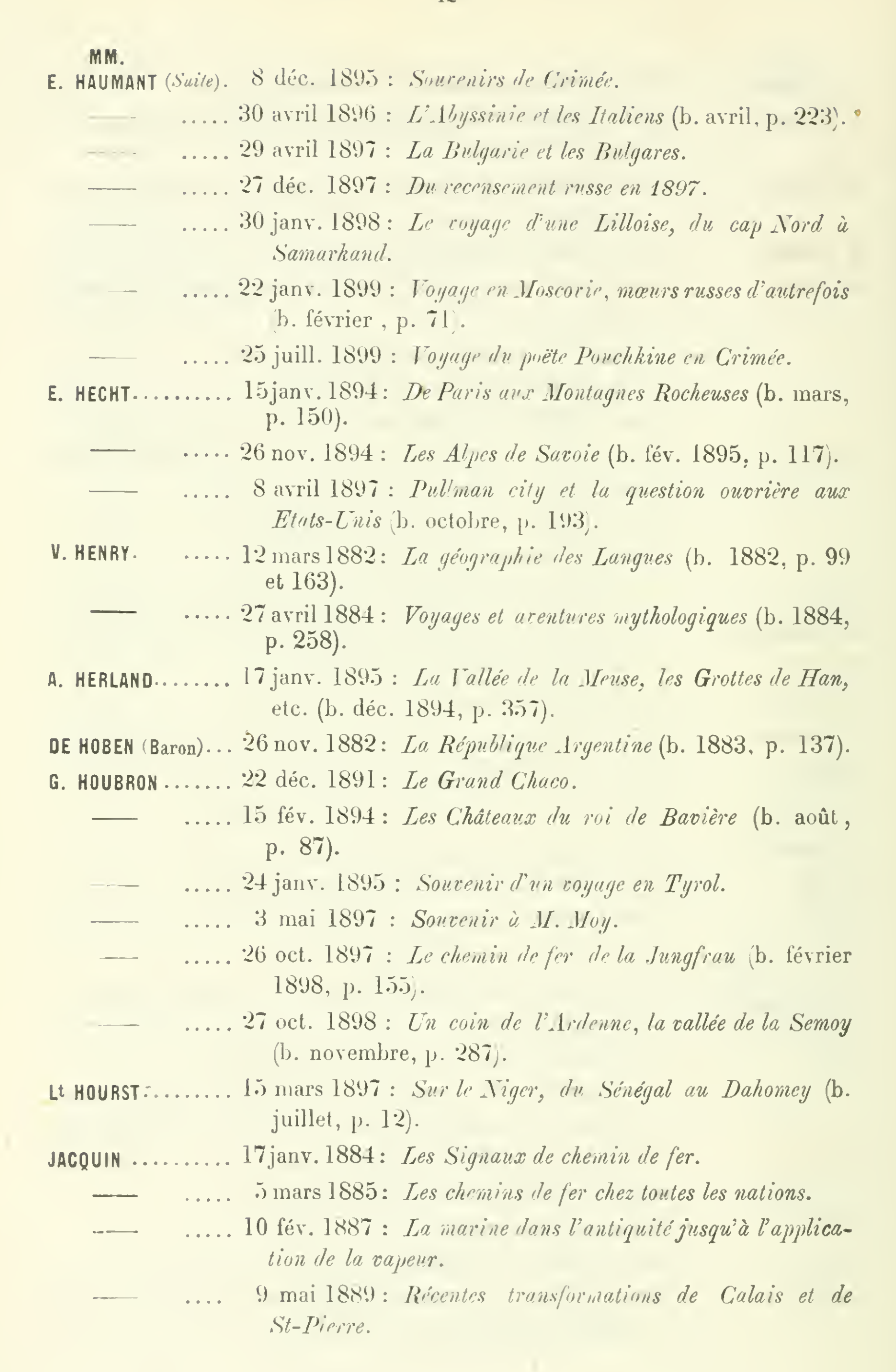
—— ..... 2 août 1892 : *Voyage du lieutenant Mizon dans l'Adamaoua* (rapport du Congrès de Lille, p. 181) (sa mort en 1895), voir avril, p. 222), portrait).

E. HAUMANT .... 11 déc. 1892 : *Voyage en Russie.*

—— ..... 8 mars 1893 : *En Bohême au pays des Sokols.*

—— ..... 31 mars 1895 : *Le Transsibérien.*

—— ..... 16 juill. 1895 : *Les pérégrinations d'un Slavophile, Ivan Aksakof à Paris.*



MM.

E. HAUMANT (*Suite*). 8 déc. 1895 : *Souvenirs de Crimée.*

—— ..... 30 avril 1896 : *L'Abyssinie et les Italiens* (b. avril, p. 223).

—— ..... 29 avril 1897 : *La Bulgarie et les Bulgares.*

—— ..... 27 déc. 1897 : *Du recensement russe en 1897.*

—— ..... 30 janv. 1898 : *Le voyage d'une Lilloise, du cap Nord à Samarkand.*

—— ..... 22 janv. 1899 : *Voyage en Moscovie, mœurs russes d'autrefois* (b. février, p. 71).

—— ..... 25 juill. 1899 : *Voyage du poëte Pouchkine en Crimée.*

E. HECHT.......... 15 janv. 1894 : *De Paris aux Montagnes Rocheuses* (b. mars, p. 150).

—— ..... 26 nov. 1894 : *Les Alpes de Savoie* (b. fév. 1895, p. 117).

—— ..... 8 avril 1897 : *Pullman city et la question ouvrière aux Etats-Unis* (b. octobre, p. 193).

V. HENRY. ..... 12 mars 1882 : *La géographie des Langues* (b. 1882, p. 99 et 163).

—— ..... 27 avril 1884 : *Voyages et aventures mythologiques* (b. 1884, p. 258).

A. HERLAND........ 17 janv. 1895 : *La Vallée de la Meuse, les Grottes de Han,* etc. (b. déc. 1894, p. 357).

DE HOBEN (Baron)... 26 nov. 1882 : *La République Argentine* (b. 1883, p. 137).

G. HOUBRON....... 22 déc. 1891 : *Le Grand Chaco.*

—— ..... 15 fév. 1894 : *Les Châteaux du roi de Bavière* (b. août, p. 87).

—— ..... 24 janv. 1895 : *Souvenir d'un voyage en Tyrol.*

—— ..... 3 mai 1897 : *Souvenir à M. Moy.*

—— ..... 26 oct. 1897 : *Le chemin de fer de la Jungfrau* (b. février 1898, p. 155).

—— ..... 27 oct. 1898 : *Un coin de l'Ardenne, la vallée de la Semoy* (b. novembre, p. 287).

Lt HOURST......... 15 mars 1897 : *Sur le Niger, du Sénégal au Dahomey* (b. juillet, p. 12).

JACQUIN.......... 17 janv. 1884 : *Les Signaux de chemin de fer.*

—— ..... 5 mars 1885 : *Les chemins de fer chez toutes les nations.*

—— ..... 10 fév. 1887 : *La marine dans l'antiquité jusqu'à l'application de la vapeur.*

—— .... 9 mai 1889 : *Récentes transformations de Calais et de St-Pierre.*

MM.

Le P. JUNG........ 19 fév. 1894 : *La chasse à l'homme en Afrique.*

E. KIEKENS........ 10 fév. 1882 : *Le P. Nicolas du Toict de Lille au Paraguay* (b. 1882, p. 234).

Mgr LABELLE....... 2 mars 1890 : *Les Français au Canada* (b. avril, p. 259, portrait; sa mort, b. janv. 1891, p. 47).

Dr LABONNE .... 12 fév. 1888 : *L'Islande et les Feroë.*

Dr LACROIX........ 21 avril 1883. *Voyage en Egypte et dans l'Océan indien* (b. 1883, p. 150.

—— .... sept. 1883 : *Voyage en Egypte et dans l'Ocean indien* (2e partie), b. 1883, p. 245 et 372).

—— ..... 29 déc. 1883 : *A l'île Maurice* (b. 1884, p. 295 et 341).

LAGRILLIÈRE....... 21 mars 1895 : *Impressions de voyage sur les côtes tunisiennes.*

—— .... 19 mars 1896 : *Voyage en Algérie et en Corse.*

—— ..... 15 mars 1898 : *Au Sénégal et au Soudan avec M. Andre Lebon, Ministre des Colonies.*

JH. LALO .... 16 févr. 1899 : *Son voyage à travers la Sibérie.*

Le P. LANNUZEL .... 25 oct. 1888 : *La Nouvelle Zélande* (b. avril 1889, p. 251).

E. LEBÈGUE........ 22 mars 1891 : *La région des Causses.*

A. LEBLOND........ 31 juil. 1890 : *Montréal* (b. nov., p. 284).

Cnt LEBLOND....... 25 janv. 1898 : *La France dans le Levant et en Egypte.*

LEFEBVRE .... 25 mars 1886 : *Le bassin de la Gironde* (b. nov., p. 306).

—— ..... 14 nov. 1889 : *Le Sahara et le projet Roudaire.*

J. LEFEBVRE....... 17 nov. 1887 : *Voyage à travers l'espace.*

Dr LEGAY.......... 16 déc. 1892 : *La colonie d'aliénés de Ghéele.*

L. LÉGER .... 1er fév. 1881 : *La Russie et les Russes.*

—— ..... 11 nov. 1888 : *La Bulgarie* (b. déc., p. 406).

Le P. LE MENANT DES CHESNAIS... 9 fév. 1890 : *Les écoles françaises en Égypte* (b. mars, p. 213, portraits).

—— ..... 24 févr. 1895 : *La Nubie et la Haute-Egypte.*

—— ..... 17 mars 1896 : *En Orient, quelques pages de l'Histoire de France.* (b. oct., p. 205).

CH. LEMIRE........ 4 déc. 1893 : *L'Indo-Chine, du Fleuve Rouge au Mékong* (b. mars 1894, p. 133, carte et portrait).

LENOIR............ 13 déc. 1888 : *Le Maroc.*

—— .... 14 fév. 1889 : *L'Algérie.*

LESEUR .... 29 avril 1884 : *La découverte de l'Amérique au Xe siècle* (b. 1884, p. 382 et 433).

MM.

LESEUR (*Suite*)..... 22 juil. 1884 : *De la connaissance de l'Amérique par les anciens.*

Ch. LETORT........ 9 janv. 1887 : *Vingt jours au Canada* (b. sept. 1888, p. 169).

E. LEVASSEUR...... 31 janv. 1886 : *L'Australie* (b. juill., p. 8, etc., jusqu'à nov., p. 257).

A. LEVASSEUR...... 29 janv. 1891 : *Le Tonkin ; son avenir.*

— ..... 28 mars 1895 : *Le Tonkin en 1895.*

D. LEVAT.......... 24 oct. 1898 : *La Guyane et le Contesté Franco-Brésilien.*

Le P. LEVESQUE.... 17 fév. 1885 : *De Zanzibar aux lacs Tanganika et Victoria* b. mai, p. 300).

E. LONGCHAMPT.... 24 févr. 1898 : *Nos colonies perdues : les Indes, le Canada ; l'Avenir colonial.*

Abbé LOOTEN....... 22 fév. 1894 : *Nuremberg.*

E. LOURDELET..... 11 déc. 1887 : *Un voyage commercial au pays des Yankees.*

— ..... 25 janv. 1891 : *L'Amérique aux Américains.*

— ..... 19 janv. 1894 : *L'Exposition de Chicago.*

Dr MACLAND........ 3 déc. 1899 : *Voyage dans la Guinée française et la Fouta Djallon.*

C. MADROLLE....... 15 janv. 1897 : *Du Tonkin en Chine et au Thibet en 1895-1896* (b. juil., p. 25 et août, p. 65).

H. MAGER.......... 10 mars 1895 : *Madagascar avec exposition d'objets malgaches* (b. avril, p. 225, grande carte).

DE MAHY.......... 5 déc. 1886 : *Madagascar.*

MAMET............ 4 déc. 1884 : *Le brigandage en Grèce* (b. fév. 1885, p. 98).

Lt MAMET......... fév. et mars 1891 : *Conférences de Topographie* (b. juin, p. 412).

MAQUET (Maurice).. 4 nov. 1897 : *Dans la Haute Engadine, le massif de la Bernina* (b. septembre 1898, p. 129).

— ..... 10 nov. 1898 : *Ascensions dans le Valais* (b. oct. 1899, p. 185)

Marcel DUBOIS.. .. 10 janv. 1897 : *La Tunisie* (b. janv., p. 62).

E. A. MARTEL....... 28 avril 1895 : *Dans les Cévennes ; causses et cavernes.*

MASSEBIAU......... 11 déc. 1884 : *Les explorations françaises dans l'Amérique du Nord jusqu'au commencement du XVIIe siècle.*

Mme Mlle MASSIEU... 3 mars 1896 : *Excursion à Java.* (b. oct., p. 224).

— ..... 24 nov. 1898 : *Le Haut-Laos, le Mékong, Luang-Prabang ; de Xien-Sen à Hué.*

L. MATHISS........ 14 janv. 1892 : *L'Algérie commerciale* (b. juil., p. 9).

MM

DE MAYOLLE Mme Jeanne 28 avril 1898 : *Son voyage chez les Indiens du Nouveau Mexique.*

— ..... 27 févr. 1899 : *Mœurs de la Sardaigne.*

— ..... 30 nov. 1899 : *L'Ile de Cuba, aperçu historique et géographique, mœurs, coutumes.*

MELON .... 30 avril 1885 : *La géologie de l'Espagne* (b. juin, p. 341).

— ..... 15 avril 1886 : *Les côtes de France* (b. mai, p. 141).

A. MERCHIER ..... 17 mars 1887 : *Les Chinois chez eux.*

— ..... 22 nov. 1887 : *L'Europe orientale, la Russie.*

— ..... 6 déc. 1887 : *La plaine Sarmate.*

— ..... 13 déc. 1887 : *La frontière germano-russe et les provinces annexes de la Russie.*

— ..... 20 déc. 1887 : *Le peuple russe.*

— ..... 10 janv. 1888 : *La plaine Slave.*

— ..... 17 janv. 1888 : *La plaine Germanique.*

— ..... 24 janv. 1888 : *L'Allemagne du Sud.*

— ..... 14 fév. 1888 : *Formation territoriale de l'empire allemand.*

— ..... 21 fév. 1888 : *Le Danube austro-hongrois.*

— ..... 6 mars 1888 : *La Bohême.*

— ..... 13 mars 1888 : *Formation territoriale de l'empire Austro-Hongrois,*

— ..... 28 avril 1888 : *Madagascar* (b. juin, p. 495).

— ..... 30 oct. 1888 : *La Nouvelle France au XVIIIe siècle* (b. nov., p. 355).

— ..... 29 nov. 1888 : *L'Irlande.*

— ..... 28 déc. 1888 : *La colonisation allemande* (b. mars 1889, p. 217).

— ..... 27 janv. 1889 : *Versailles, château et parc.*

— ..... 21 fév. 1889 : *L'Angleterre économique* (b. nov., p. 306).

— ..... 16 avril 1889 : *La formation territoriale de l'Angleterre.*

— ..... 9 mai 1889 : *Vauban géographe.*

— ..... 16 juin 1889 : *La Russie.*

— ..... 29 oct. 1889 : *Scène de mœurs anglaises* (b. janv. 1890, p. 57).

— ..... 9 janv. 1890 : *Les colonies françaises à l'Exposition.*

— ..... 9 mai 1890 : *L'orographie du globe.*

— ..... 26 oct. 1890 : *Le département du Nord.*

MM.

A. MERCHIER (*Suite*). 30 déc. 1890 : *Les Ardennes* (b. déc., p. 343).
—— ..... 12 avril 1891 : *De Lille à Moscou, l'Exposition* (b. avril p. 261).
—— ..... 27 oct. 1891 : *Le Congrès de Rochefort* (bul. avril 1892, p. 230).
—— ..... 10 avril 1892 : *De Lille à Rochefort* (b. avril, p. 230 et voir janv., p. 51).
—— ..... 21 fév. 1893 : *De Cologne à Mayence.*
—— ..... 28 juil. 1893 : *La question du Siam et du Cambodge* (b. juil., p. 8, carte).
—— ..... 30 oct. 1893 : *Géographie de la France.*
—— ..... 21 déc. 1893 : *Le Congrès de Tours, le bassin de la Loire.*
—— ..... 9 déc. 1894 : *Autour du Congrès de Lyon.*
—— ..... 26 avril 1895 : *Lettre d'un sous-officier d'avant-garde à Madagascar* (b. avril, p. 261 ; mai, p. 332 ; juin, p. 394).
—— ..... 15 déc. 1895 : *L'Egypte des Pharaons.*
—— ..... 28 juill. 1896 : *L'insuffisance de l'enseignement de la Géographie en France.*
—— ..... 23 oct. 1896 : *Léon Faidherbe.*
—— ..... 19 mars 1897 : *Un coin de Bretagne, le congrès de Lorient* (b. juin, p. 353).
—— ..... 21 oct. 1897 : *Au Pôle Nord* (b. mars 1898, p. 175.
—— ..... 30 oct. 1898 : *Marseille et ses environs, le Congrès national.*
—— ..... 22 oct. 1899 : *Un coin de Lorraine, le Barrois, Nancy.*
—— ..... 27 déc. 1899 : *Le Transvaal.*

Frère MEUNIER ..... 17 mars 1992 : *De Bordeaux à Jérusalem à pied.*

MÉVIL .... 3 mars 1898 : *La Guinée française et la côte d'Ivoire.*

MEYS .... 1er févr. 1897 : *Pyrénées ; Pau, Lourdes, Barèges, le pic de Bigorre.*
—— ..... 7 oct. 1897 : *Pyrénées : Gorges et cirque de Gavarnie.*
—— ..... 12 mai 1898 : *Excursion dans les montagnes de l'Aragon.*
—— ..... 20 nov. 1898 : *Aux Pyrénées : une ascension du Vignemale.*
—— ..... 5 nov. 1899 : Id. (2e partie).

MICHAUX .... 14 mars 1885 : *Formose* (b. avril, p. 237).

P. MILLE .... 20 déc. 1896 : *Les Hovas et l'insurrection de Madagascar.*
—— ..... 2 mars 1899 : *Les intérêts français en Palestine et en Syrie.*

MM.

E. MILLOT .... 8 avril 1883 : *Le Tonkin et la voie commerciale du Fleuve Rouge* (b. 1883, p. 196).

MINAS-TCHÉRAZ..... 5 mars 1895 : *Les Arméniens : histoire, religion, littérature.*

MONCELON......... 5 déc. 1886 : *Les possessions françaises en Oceanie* (b. oct. 1887, p. 200).

Marcel MONNIER .... 6 déc. 1891 : *Des Andes au Para.*

—— ..... 29 janv. 1893 : *Mission Binger au Soudan méridional* (b. janv., p. 57, carte).

—— ..... 7 janv. 1894 : *Le Nouveau Mexique, etc.*

—— ..... 30 oct. 1899 : *La Chine aujourd'hui et demain, la Corée inconnue* (b. déc. p. 332).

Cl MONTEIL........ 11 fév. 1886 : *Le Soudan français et la Nouvelle carte* (b. fév., p. 113).

—— ..... 19 mars 1893 : *De St-Louis à Tripoli par le Tchad* (b. mars p. 329, portrait).

F. MOURLOT .... 20 févr. 1895 : *L'invasion du Nord de la France en 1712 et la bataille de Denain.*

MOY .... 21 avril 1895 : *Les inconvénients de l'ignorance en géographie* (b. juillet, p. 9).

P. MÜLLENDORF .... 19 nov. 1899 : *La Colonie allemande du Cameroun en 1899.* (b. janv. 1900, p. 13).

NAPOLÉON NEY ..... 3 fév. 1889 : *De Paris à Samarkand, le Transcaspien.*

Hry D'ORLÉANS (Pr.).. 12 mai 1896 : *A travers l'Indo-Chine.* (b. mai, p. 235).

A. OUDIN.......... 15 nov. 1896 : *Le Tyrol, ascensions dans l'Ortler.*

OUKAWA........... 21 fév. 1884 : *Le Japon* (b. 1884, p. 390).

—— ..... 6 avril 1885 : *Le gouvernement, l'administration et les relations extérieures du Japon* (b. juil., p. 444).

—— ..... 13 déc. 1885 : *La situation économique au Japon.*

E. OVIGNEUR....... 27 oct. 1895 : *Le S. E. de la France et la région des Causses* (b. févr. 1896, p. 114, phototypies).

—— ..... 5 déc. 1897 : *La Russie avec M. Félix Faure* (b. juillet 1898, p. 5 et août, p. 90).

R. PAILLOT .... 8 mars 1894 : *Le Luxembourg et Trèves.*

—— ..... 31 janv. 1895 : *En Danemark, Copenhague et environs* (b. mars, p. 149, phototypies).

—— ..... 12 janv. 1896 : *Voyage en Ecosse* (b. août 1897, p. 80 et sept., p. 129).

—— ..... 6 mars 1898 : *Au pays des Croisés, Rhodes, Adalia, Famagouste, Damas, Jérusalem* (b. nov., p. 262).

MM.

R. PAILLOT (*Suite*)... 16 avril 1899 : *Voyage en Roumanie* (b. oct., p. 198).

PARMENTIER .... 8 mai 1884 : *Venise.*

Le P. PERNY .... 14 déc. 1882 : *Mission en Chine* (b. 1883 p. 181).

PEROCHE .... 28 oct. 1886 :. *La mer polaire* (b. mars 1887, p. 210).

G. PERROT .... 29 janv. 1888 : *L'Assyrie* (b. janv., p. 47).

PESTOUR .... 16 janv. 1890 : *Les îles anglo-normandes* (b. mars, p. 222).

—— ..... 15 fév. 1891 : *Le dernier voyage de Stanley.*

J. PETIT-LEDUC..... 29 juil. 1891 : *Une promenade dans Londres* (b. sept., p. 152).

A. PETITON......... 3 mars 1883 : *La Cochinchine, le Tonkin, le Cambodge* (b. 1883, p. 9 de la 2e partie).

Abbé PILLET........ 22 avril 1888 : *Athènes.*

—— ..... 24 mars 1889 : *En Terre-Sainte, Jérusalem.*

—— ..... 15 déc. 1889 : *Le Tunnel du Mont Cenis.*

—— ..... 8 mars 1891 : *Chamonix et le Mont Blanc.*

—— ..... 12 mars 1893 : *Pompeï.*

—— ..... 10 févr. 1895 : *St-Pierre de Rome.*

—— ..... 26 janv. 1896 : *Les Catacombes de Rome.*

—— ..... 23 janv. 1898 : *Rome antique, du Capitole au Colysée.*

—— ..... 23 avril 1899 : *Le Vatican.*

Abbé PITTE......... 3 déc. 1896 : *L'Islande, géographie, histoire, pêche.*

POTEL............. 27 mars 1887 : *Le développement des intérêts commerciaux français dans les Républiques de la Plata.* (b. sept. 1886, p. 158, après la conférence à Roubaix)

QUARRÉ-REYBOURBON 27 déc. 1884 : *Un voyage de Paris à Londres* (b. avril 1885, p. 221).

—— ..... 26 nov. 1885 : *Londres en 1728* (b. 1886 fév., p. 128, mars, p. 192).

—— ..... 28 oct. 1886 : *Blankenberg et ses environs* (b. avril 1887, p. 285, carte).

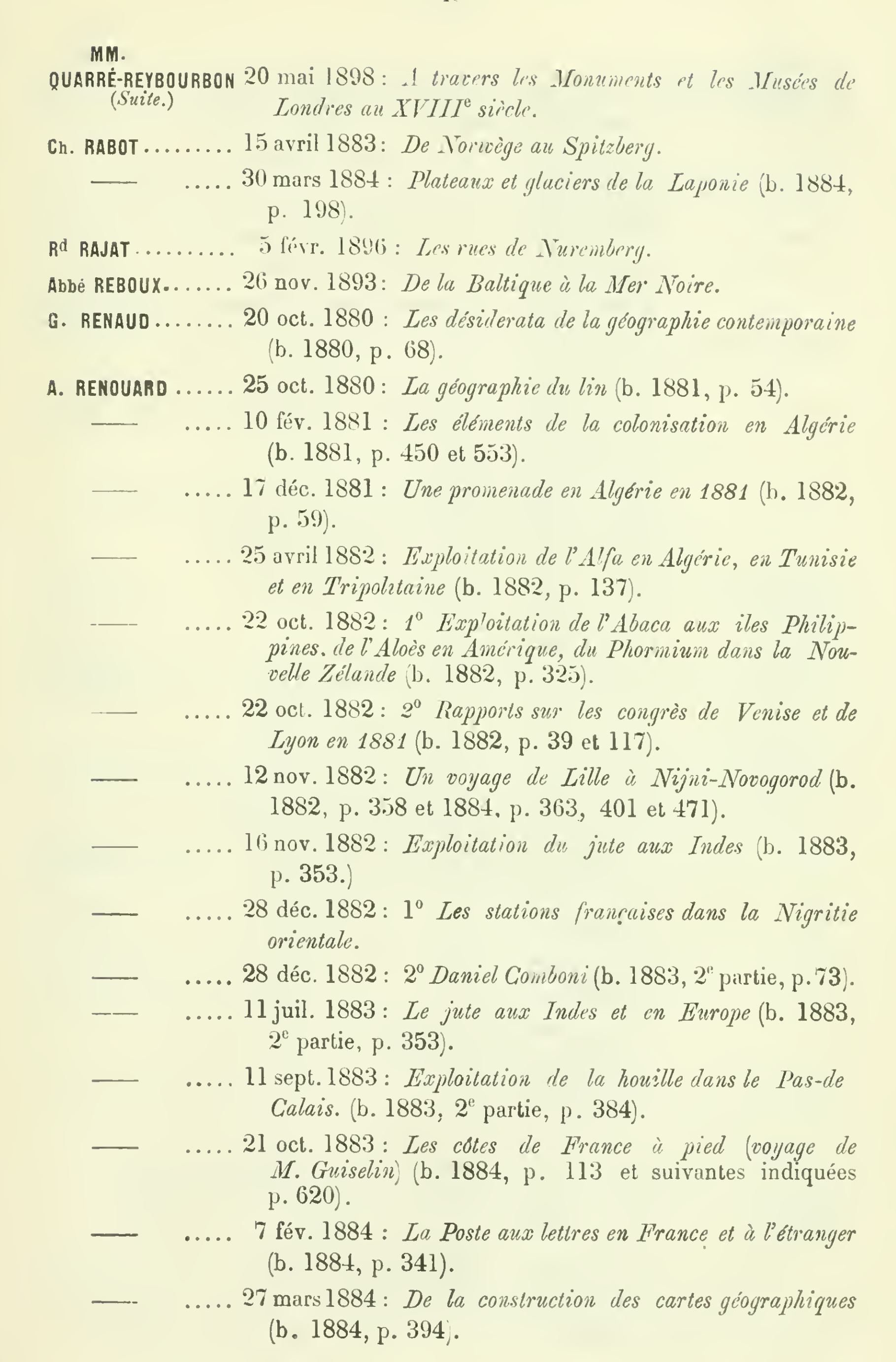
—— ..... 28 oct. 1887 : *Pascal, F. J. Gossellin, géographe lillois* (b. mars 1888, p. 236).

—— ..... 20 mars 1892 : *La Sicile, Palerme* (b. juin, p. 356).

—— ..... 28 déc. 1894 : *Pierre Lemonnier, voyageur lillois au XVIIe siècle.*

—— ..... 3 mai 1897 : *Souvenir à Mgr Dehaisnes.*

—— ..... 3 mai 1897 : *Pierre-Louis-Jacobs d'Hailly, gentilhomme lillois.*



MM.

QUARRÉ-REYBOURBON (*Suite.*) 20 mai 1898 : *A travers les Monuments et les Musées de Londres au XVIIIe siècle.*

Ch. RABOT........ 15 avril 1883 : *De Norwège au Spitzberg.*

—— ..... 30 mars 1884 : *Plateaux et glaciers de la Laponie* (b. 1884, p. 198).

R^d^ RAJAT.......... 5 févr. 1896 : *Les rues de Nuremberg.*

Abbé REBOUX....... 26 nov. 1893 : *De la Baltique à la Mer Noire.*

G. RENAUD........ 20 oct. 1880 : *Les désiderata de la géographie contemporaine* (b. 1880, p. 68).

A. RENOUARD...... 25 oct. 1880 : *La géographie du lin* (b. 1881, p. 54).

—— ..... 10 fév. 1881 : *Les éléments de la colonisation en Algérie* (b. 1881, p. 450 et 553).

—— ..... 17 déc. 1881 : *Une promenade en Algérie en 1881* (b. 1882, p. 59).

—— ..... 25 avril 1882 : *Exploitation de l'Alfa en Algérie, en Tunisie et en Tripolitaine* (b. 1882, p. 137).

—— ..... 22 oct. 1882 : *1° Exploitation de l'Abaca aux iles Philippines, de l'Aloès en Amérique, du Phormium dans la Nouvelle Zélande* (b. 1882, p. 325).

—— ..... 22 oct. 1882 : *2° Rapports sur les congrès de Venise et de Lyon en 1881* (b. 1882, p. 39 et 117).

—— ..... 12 nov. 1882 : *Un voyage de Lille à Nijni-Novogorod* (b. 1882, p. 358 et 1884, p. 363, 401 et 471).

—— ..... 16 nov. 1882 : *Exploitation du jute aux Indes* (b. 1883, p. 353.)

—— ..... 28 déc. 1882 : 1° *Les stations françaises dans la Nigritie orientale.*

—— ..... 28 déc. 1882 : 2° *Daniel Comboni* (b. 1883, 2e partie, p. 73).

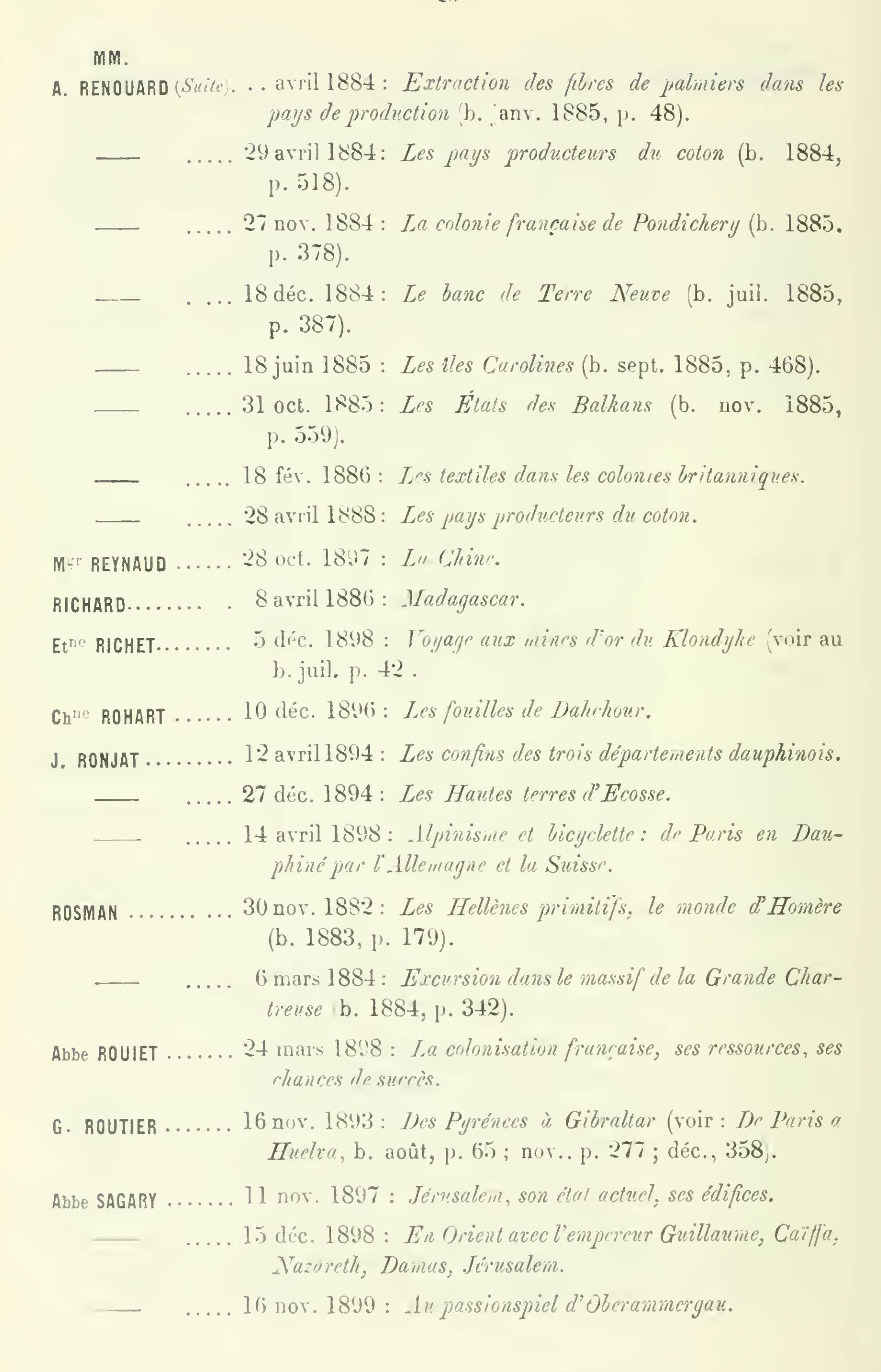
—— ..... 11 juil. 1883 : *Le jute aux Indes et en Europe* (b. 1883, 2e partie, p. 353).

—— ..... 11 sept. 1883 : *Exploitation de la houille dans le Pas-de Calais.* (b. 1883, 2e partie, p. 384).

—— ..... 21 oct. 1883 : *Les côtes de France à pied* (*voyage de M. Guiselin*) (b. 1884, p. 113 et suivantes indiquées p. 620).

—— ..... 7 fév. 1884 : *La Poste aux lettres en France et à l'étranger* (b. 1884, p. 341).

—— ..... 27 mars 1884 : *De la construction des cartes géographiques* (b. 1884, p. 394).



MM.

A. RENOUARD (*Suite*). . . avril 1884 : *Extraction des fibres de palmiers dans les pays de production* (b. janv. 1885, p. 48).

— ..... 29 avril 1884 : *Les pays producteurs du coton* (b. 1884, p. 518).

— ..... 27 nov. 1884 : *La colonie française de Pondichery* (b. 1885, p. 378).

— ..... 18 déc. 1884 : *Le banc de Terre Neuve* (b. juil. 1885, p. 387).

— ..... 18 juin 1885 : *Les îles Carolines* (b. sept. 1885, p. 468).

— ..... 31 oct. 1885 : *Les États des Balkans* (b. nov. 1885, p. 559).

— ..... 18 fév. 1886 : *Les textiles dans les colonies britanniques.*

— ..... 28 avril 1888 : *Les pays producteurs du coton.*

Mgr REYNAUD ...... 28 oct. 1897 : *La Chine.*

RICHARD......... 8 avril 1886 : *Madagascar.*

Etne RICHET........ 5 déc. 1898 : *Voyage aux mines d'or du Klondyke* (voir au b. juil. p. 42).

Chne ROHART ...... 10 déc. 1896 : *Les fouilles de Dahchour.*

J. RONJAT .... 12 avril 1894 : *Les confins des trois départements dauphinois.*

— ..... 27 déc. 1894 : *Les Hautes terres d'Ecosse.*

— ..... 14 avril 1898 : *Alpinisme et bicyclette : de Paris en Dauphiné par l'Allemagne et la Suisse.*

ROSMAN .... 30 nov. 1882 : *Les Hellènes primitifs, le monde d'Homère* (b. 1883, p. 179).

— ..... 6 mars 1884 : *Excursion dans le massif de la Grande Chartreuse* (b. 1884, p. 342).

Abbe ROUIET .... 24 mars 1898 : *La colonisation française, ses ressources, ses chances de succès.*

G. ROUTIER .... 16 nov. 1893 : *Des Pyrénées à Gibraltar* (voir : *De Paris a Huelva*, b. août, p. 65 ; nov., p. 277 ; déc., 358).

Abbe SAGARY .... 11 nov. 1897 : *Jérusalem, son état actuel, ses édifices.*

— ..... 15 déc. 1898 : *En Orient avec l'empereur Guillaume, Caïffa, Nazareth, Damas, Jérusalem.*

— ..... 16 nov. 1899 : *Au passionspiel d'Oberammergau.*

MM.

SALONE .... 18 mars 1888 : *L'Algérie.*

—— ..... 2 mars 1890 : Voir le nom de Mgr Labelle ; il parle du Canada.

—— ..... 16 nov. 1890 : *La France à Madagascar* (b. nov., p. 273).

—— ..... 2 févr. 1896 : *Le Transvaal, les Hollandais et les Anglais.* (b. fév., p. 97).

G. SALVA .... 16 déc. 1883 : *De la condition des étrangers en France.*

E. SILVERCRUYS .... 26 déc. 1892 ; *A travers le Portugal.*

—— ..... 6 avril 1893 : *La Géographie et la civilisation* (b. mai, p. 343).

—— ..... 26 déc. 1893 : *Hogstratten, la colonie agricole.*

—— ..... 1er fév. 1894 : *Londres, de l'Escaut à la Tamise.*

—— ..... 6 déc. 1894 : *New-York et ses faubourgs.*

—— ..... 28 nov. 1895 : *Le Sud-Oranais et le Sahara.*

Dr SOCKEEL .... 30 avril 1894 : *Le Sud-Oranais et les Hauts-plateaux,* (b. sept., p. 138, carte).

SOLEILLET .... 3 mai 1885 : *Ses voyages en Ethiopie.*

R. SUÉRUS .... 14 juin 1880 : *L'utilité de la Géographie ; séance constitutive* (b. 1880, p. 62).

—— ..... 12 juin 1881 : *Les Français en Afrique et en Asie.*

—— ..... 9 janv. 1882 : *Dupleix et son œuvre* (b. 1882, p. 26).

—— ..... 18 mai 1884 : *Les relations de la Chine avec l'Europe.*

TALBERT .... 1er mai 1881 : *Ses ascensions au Mont Blanc* (b. 1881, p. 357).

A. THOUAR ...... 22 mars 1885 : *A travers le Grand Chaco-boréal* (b. mai, p. 264).

V. TILMANT .... 20 déc. 1889 : *Nelle Mappemonde concernant la durée des jours* (b. avril 1890, p. 275).

—— ..... 27 déc. 1892 : *Calendrier géographique.*

—— ..... 30 oct. 1894 : *Le trace géométrique des cartes* (b. mars 1895, p. 173).

—— ..... 29 déc. 1896 : *La division décimale du Temps et du Cercle.* (b. 1897, avril, p. 228 ; mai, p. 318 ; oct., p. 234 ; et 1898, avril, p. 244).

G. TISSANDIER ..... 1er fév. 1881 : *L'Atmosphère et les ascensions célèbres.*

Commt TOUTÉE ...... 19 janv. 1897 : *Du Dahomey au Sahara par le Niger.*

MM.

C^ne^ TRIVIER .... 22 mai 1890 : *De Loango à Quelimane* (b. oct., p. 220, portrait).

TROUHET .... déc. 1886 : *La télégraphie, son histoire.*

—— ..... 3 mars 1887 : *Les grandes lignes télégraphiques internationales.*

—— ..... 7 mai 1887 : *La Téléphonie à grandes distances* (b. mai, p. 362).

V. TURQUAN ...... 26 fév. 1893 : *La population française.*

—— ..... 28 févr. 1895 : *Migrations et mouvements intérieurs de la population française.*

—— ..... 7 févr. 1897 : *Voyage scientifique en Algérie et en Tunisie.*

L[t] VALKE .... 17 fév. 1886 : *L'Etat indépendant du Congo et son avenir.*

Jh. VALLOT......... 9 déc. 1898 : *Le Mont-Blanc, construction du nouvel observatoire.*

DE VARIGNY........ 28 janv. 1894 : *L'expansion coloniale et le rôle de la France* (b. janv., p. 59).

Abbé VARIOT........ 30 janv. 1887 : *La Civilisation chrétienne dans l'Afrique du Nord et la région des Grands Lacs* (b. août, p. 77).

D[r] A. VERMERCH.... 27 oct. 1896 : *De Naples à la Grotte du Chien.* (b. mai 1897, p. 329).

—— ..... 26 oct. 1897 : *L'Ile des Phoques* (b. févr. 1898, p. 161).

—— ..... 17 déc. 1898 : *Le Zuyderzée, projets de dessèchement* (b. juillet 1899, p. 34).

VERNEUIL .... 4 mars 1897 : *Les Antilles françaises* (b. déc., p. 364).

Le P. VIALLET . ... 21 sept. 1890 : *La Palestine.*

P. VIBERT .... 8 janv. 1891 : *Le canal des deux mers.*

G[ges] VIEUILLE...... 7 mai 1896 : *La Volga, de Nijni à Astrakan.*

F. VIEUILLE........ 14 déc. 1897 : *Les peuples anciens d'Europe et d'Asie et leurs armes.*

R. VILLETARD DE LAGUERIE.......... 15 avril 1896 : *Le Japon actuel.* (b. de juil., p. 16).

L[ts] VOULET ET CHANOINE.......... 21 nov. 1897 : *Missions au Mossi et au Gourounsi* (b. avril, p. 225, mai. p. 301, sept., p. 161, 1897 : févr. 1898, p. 109, et juin 1899, p. 357).

WAELES Albert. ... 12 mars 1899 : *Voyage au Sé-Tchouen et sur la frontière du Thibet*

MM.

Dr WAGNIER .... 24 fév. 1887 : *Des climats froids au point de vue de la vie humaine* (b. mai, p. 401).

M. WAHL .... 9 mars 1890 : *La langue française dans le monde et le rôle de l'alliance française* (b. mai, p. 336).

E. WAXWEILER .... 30 nov. 1894 : *Les hommes et les choses aux États-Unis.*

Th. WESTMARK ... . 11 nov. 1886 : *Le pays des Bangalas* (b. 1888, fév., p. 113, etc.; fin b. nov., p. 330).

— ..... 9 déc. 1888 : *Les Canaries, la côte occidentale d'Afrique.*

Ch. WIENER .... 28 janv. 1883 : *La question de l'Amazone au point de vue commercial* (b. 1884, p. 210).

— ..... 16 oct. 1894 : *La Bolivie.*

— ..... 24 nov. 1896 : *Le Brésil en 1895-1896.* (b. mai 1897, p. 307).

— ..... 30 janv. 1899 : *La République argentine en 1898.*

Lille Imp. L. Danel.

